Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Rapport complet

Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Observatoire du développement de l'Outaouais
Université du Québec en Outaouais
283, boulevard Alexandre-Tâché
Bureau C-0330
Gatineau (Québec)
J8X 3X7
https://odooutaouais.ca

Ce rapport a été réalisé sous la coordination de
Chantale Doucet, coordonnatrice de l'ODO

Recherche et rédaction
Chantale Doucet
Lynda Gagnon
Stéphanie Ayotte
Amélie Bergeron
Brandon Bolduc
Bruno Massé
Iacob Gagné-Montcalm
Alexandre Dubé-Belzile

Cartographie
Stéphanie Ayotte

Le travail de recherche a été mené par l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) avec des partenaires du milieu grâce au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Avec la participation financière de :

Merci au comité de pilotage et de suivi du projet

Ce comité est présidé par **Guillaume Lamoureux**, Maire de la municipalité de La Pêche dans la MRC des Collines-de-l 'Outaouais.

Membres du comité[1]

- Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACESO) et Université du Québec en Outaouais (France Fouquette)
- Centre d'Innovation des Premiers Peuples (Céline Auclair)
- Chambre de commerce de Gatineau (Luc Levesque)
- Cilex (Martin Roy)
- Commission de développement économique de l'Est de l'Ontario (Cyndy Phillips)
- Commission de la capitale nationale (Lucie Bureau)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) (Benoit Delage)
- CorumGroup (Bruce Lazenby)
- Équité Outaouais (Jean-Pierre Deslauriers)
- Espace-O (Anne-Marie Trudel)
- Experts en développement territorial (Marc Boily, Michel Merleau)
- ID Gatineau (Jean Lepage)
- In-Sec-M (Reda Bensouda)
- In-Sec-M et BlueBear (Antoine Normand)
- Invest Ottawa (Kim Ryel)
- Loisir Sport Outaouais (Frédérique Delisle, Marguerite Poelman)
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation (Wilbène Cenatus)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec MAPAQ (Vincent Philibert)
- Ministères des Affaires municipales et de l'Habitation (Pierre Chery)
- MRC de Pontiac (Claudee Galipeau, Cyndy Phillips)
- Municipalité de La Pêche et MRC des Collines de l'Outaouais (Guillaume Lamoureux)
- Services Québec (Christian Trudeau)
- Table agroalimentaire Outaouais (Aurélie Boyer)
- Tourisme Outaouais (André Groulx)
- Université du Québec en Outaouais (Mathieu Charron)
- Ville d'Ottawa (Alain Miguelez, Doherty Sheilagh)
- Ville de Gatineau (Isabelle Veilleux)

Équipe de l'ODO

- Bruno Massé
- Chantale Doucet
- Madeleine Lefebvre
- Mario Gauthier

[1] De nombreuses personnes dans les organisations ont participé au comité. La liste présente les principaux acteurs.

Pour citer la version intégrale de ce document :

Observatoire du développement de l'Outaouais (2021). Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités. X pages. Disponible en ligne à https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2021/12/situation_transfrontaliere_rapport_complet.pdf

Pour citer les sections individuelles de ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Introduction : nouveau regard sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **Démarche méthodologique, territoire transfrontalier et grille de lecture.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **La distribution et l'évolution de la population sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **Migrations interprovinciales entre l'Outaouais et l'Est ontarien.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **Une présence autochtone forte sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Dubé-Belzile, Alexandre et Chantale Doucet (2021). **Communautés francophones et anglophones et bilinguisme.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **Le territoire transfrontalier : lieu stratégique et pôle majeur d'attraction des immigrants.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Ayotte, Stéphanie (2021). **Le territoire transfrontalier : important bassin de travailleurs et d'emplois et force d'attraction sur la main-d'œuvre.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **Le navettage et les déplacements transfrontaliers : une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **L'agriculture et l'agroalimentaire : un créneau à fort potentiel sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Bergeron, Amélie (2021). **La filière de l'industrie forestière : un secteur stratégique majeur pour la diversification économique et les enjeux environnementaux sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagné-Montcalm, Iacob (2021). **L'industrie de la construction : un pilier majeur sur le territoire transfrontalier qui a fait l'objet d'une entente historique pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Doucet, Chantale (2021). **L'administration publique : un pilier central de l'économie du territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagné-Montcalm, Iacob (2021). **Le secteur des hautes technologies : un moteur économique sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagnon, Lynda (2021). **Tourisme : un secteur d'activité très lucratif qui fait rayonner toute la région transfrontalière.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagnon, Lynda (2021). **La culture : déterminant de la qualité de vie et source de richesse de part et d'autre de la rivière.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagnon, Lynda (2021). **Le sport, le plein air et la villégiature : éléments indissociables de la qualité de vie sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Bolduc, Brandon (2021). **Aménagement et transport: vers une collaboration accrue.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagnon, Lynda (2021). **Protection de l'environnement et développement durable : une priorité transversale et un outil de développement économique pour le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Bergeron, Amélie et Lynda Gagnon avec la collaboration d'Alexandre Dubé-Belzile (2021). **Accès à l'éducation : un déséquilibre entre les deux rives au détriment de l'Outaouais.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Gagnon, Lynda (2021). **Soins de santé : une interdépendance asymétrique entre l'Outaouais et l'Est ontarien.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Allyson, Janick et Lynda Gagnon (2021). **L'accès au logement et l'itinérance sur le territoire transfrontalier : un enjeu de vases communicants.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Observatoire du développement de l'Outaouais

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Introduction : nouveau regard sur le territoire transfrontalier

Démarche méthodologique, territoire transfrontalier et grille de lecture

DÉMOGRAPHIE : RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION, MIGRATION INTERPROVINCIALE, LES AUTOCHTONES, LES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES ET LES IMMIGRANTS

La distribution et l'évolution de la population sur le territoire transfrontalier

L'Outaouais et l'Est ontarien : Lieux d'attraction pour les migrants interprovinciaux

Une présence autochtone forte sur le territoire transfrontalier

Le territoire transfrontalier : une richesse linguistique et un bilinguisme élevé

Le territoire transfrontalier : lieu stratégique et pôle majeur d'attraction des immigrants

MAIN-D'ŒUVRE, ENTREPRENEURIAT ET FILIÈRES ÉCONOMIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Le territoire transfrontalier : un important bassin d'emplois qui exerce un pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre

Le navettage et les déplacements transfrontaliers : une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien

Un potentiel élevé pour le développement des entreprises sur le territoire transfrontalier

Agriculture et agroalimentaire : un créneau à fort potentiel sur le territoire transfrontalier

La filière de l'industrie forestière : un secteur stratégique pour la diversification économique et les enjeux environnementaux sur le territoire transfrontalier

L'industrie de la construction: un pilier majeur sur le territoire transfrontalier qui a fait l'objet d'une entente historique pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs

Administration publique : un pilier central de l'économie du territoire transfrontalier

Une grappe de haute technologie parmi les plus prospères en Amérique du Nord

Tourisme : un secteur d'activité très lucratif qui fait rayonner toute la région transfrontalière

La culture : déterminant de la qualité de vie et source de richesse

Le sport, le plein air et la villégiature : éléments indissociables de la qualité de vie sur le territoire transfrontalier

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Aménagement et transport: vers une collaboration accrue

La protection de l'environnement et le développement durable : une priorité transversale et un outil de développement économique pour le territoire transfrontalier

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Accès à l'éducation : un déséquilibre entre les deux rives au détriment de l'Outaouais

Soins de santé : une interdépendance asymétrique entre l'Outaouais et l'Est ontarien

L'accès au logement et l'itinérance sur le territoire transfrontalier : un enjeu de vases communicants

CONCLUSION : ANALYSE TRANSVERSALE

Mise en contexte, objectifs et méthodologie

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Observatoire du développement de l'Outaouais

Ce rapport débute avec une mise en contexte de cette étude ainsi qu'une présentation des objectifs. La démarche méthodologique, les critères de délimitation du territoire transfrontalier à l'étude ainsi que d'une grille de lecture pour faciliter la compréhension des différentes informations présentées tout au long de ce document sont également présentés.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Introduction : nouveau regard sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Introduction : nouveau regard sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Contexte et objectifs du rapport 3
2. Historique de la perception de la frontière dans les organisations de développement 4
3. Le rapport en six principales parties 7
4. Références 9

INTRODUCTION : NOUVEAU REGARD SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Contexte et objectifs du rapport

La position géographique de l'Outaouais, en bordure de l'Ontario et d'Ottawa, est unique au Québec. Bien que les discours et études qui traitent du développement de l'Outaouais sous toutes ses facettes prennent toujours en compte cette caractéristique régionale unique, une méconnaissance persiste concernant les défis et les opportunités engendrés par cette situation complexe. C'est notamment le cas parce que l'information est analysée et présentée de façon parcellaire sous l'angle de secteurs ou thématiques spécifiques et qu'il n'y a pas d'analyse globale et transversale qui prend en considération le territoire de l'Est ontarien.

Ce rapport vise donc à répertorier et à analyser l'ensemble des informations disponibles sur les enjeux et opportunités générés par la position géographique frontalière de l'Outaouais et ses territoires dans tous les domaines, de manière à donner une perspective à la fois détaillée et transversale. L'approche qui est préconisée est transfrontalière, car elle intègre et compare les informations pour l'Est ontarien. Cette démarche permet de dresser un portrait de l'état des connaissances sur les impacts et opportunités associés au contexte frontalier. Le regroupement et le croisement des connaissances fournissent également un diagnostic plus clair de la situation et serviront de référence pour les prises de décisions futures.

Ce rapport fait partie d'un projet d'envergure étalé sur trois ans qui a été mené par l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) et les partenaires du milieu grâce au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), un programme du gouvernement du Québec qui découle de la Stratégie visant à assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Le projet a été retenu par le comité régional de l'Outaouais parce qu'il correspondait à une priorité régionale identifiée depuis plusieurs années : « Renforcer la position concurrentielle de l'Outaouais à l'égard de sa situation frontalière ». Les organisations du milieu sont impliquées dans la démarche par l'entremise d'un comité et d'activités (p. ex., des forums). Leurs savoirs et expertises ont été mobilisés tout au long de la démarche et dans le présent rapport, lequel servira de levier pour formuler des recommandations visant à saisir de façon efficace et concertée les opportunités découlant de la proximité de la région avec Ottawa et la rive ontarienne. Un survol historique de la perception des enjeux transfrontaliers par les acteurs de l'Outaouais démontre que le climat est actuellement propice pour développer une meilleure coopération transfrontalière. Ce constat était partagé par les panélistes du Forum sur la frontière organisé par l'ODO en 2018, qui ont souligné que l'Outaouais avait

atteint un niveau de maturité comme région lui permettant d'entrevoir davantage de collaborations futures avec Ottawa et l'Est ontarien (ODO, 2018).

Encadré 1 : Originalité de cette étude sur la situation transfrontalière

- Rassemble l'ensemble des données sur les secteurs de développement socioéconomique.
- Prend en considération l'ensemble du territoire transfrontalier, incluant l'Est ontarien ainsi que les territoires en périphérie d'Ottawa-Gatineau (MRC et comtés).
- Adopte une vision de la frontière en tant que source d'opportunités pour développer le plein potentiel du territoire.
- S'inscrit dans le cadre d'un projet d'envergure qui mobilise de nombreux experts des deux côtés de la rivière des Outaouais.

2. Historique de la perception de la frontière dans les organisations de développement

Depuis des décennies, la situation frontalière particulière de l'Outaouais est à l'avant-scène dans les études et commissions qui s'intéressent au développement de la région. Un survol des principaux rapports et études qui ont été réalisés depuis la fin des années 1970 permet de mettre en perspective l'évolution de la perception de la situation frontalière.

En 1977, la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) publie un portrait qui compare la situation économique de l'Outaouais québécois, des régions du Québec et de l'Est ontarien et met en lumière le déficit des interventions du gouvernement dans la région. On peut y lire que « la proximité géographique de l'Est ontarien exerce une influence considérable sur la région de par sa puissance économique et démographique, ce qui en fait une région québécoise fortement polarisée par l'extérieur » (SAO, 1977, p.45).

Dans la même veine, la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais (mieux connue sous le nom de Rapport Robidas) est créée par le gouvernement du Québec en 1984 avec pour mandat d'éclairer certains enjeux qui concernent la région de l'Outaouais, notamment les interventions du gouvernement fédéral (avec la CCN) et la cohérence des interventions des ministères québécois. Dans le mémoire *Le choix de l'Outaouais* déposé

par le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO, 1983), la situation frontalière est perçue comme un frein important pour diverses raisons : région polarisée vers l'extérieur, faiblesse de l'entrepreneurship local, taxation différente, dépendance des services de santé et culturels, sentiment d'appartenance dilué, proportion importante du territoire appartenant à des gens de l'Ontario et de l'étranger. La conclusion du rapport est éloquente : « Bref, tant et aussi longtemps que les problèmes de disparités régionales, causées par les législatures provinciales ontarienne et québécoise, subsisteront, nous ne pourrons espérer l'avènement d'un climat plus propice au développement socioéconomique de l'Outaouais québécois » (CRDO, 1983, p.53).

En 1987, le Vérificateur général du Canada publie un rapport qui examine les interventions de la Commission de la capitale nationale (CCN) et notamment le développement à long terme des villes d'Ottawa et de Hull. Par la suite, la CCN propose un avant-projet sur les perspectives de développement à long terme de l'Outaouais qui conduira en 1990 à la création du Comité 2050, composé de 14 représentants[1] d'organismes municipaux, régionaux et provinciaux de la région de l'Outaouais auxquels s'adjoignent des représentants de la CCN. Cet exercice de réflexion s'inscrit dans une vision innovatrice du développement de l'Outaouais au sein de la région de la capitale nationale du Canada. Le travail du comité 2050 a été réalisé en trois phases : le rapport de la phase 1 est particulièrement intéressant, car il présente la problématique, les enjeux, mais surtout des énoncés qui consistent à identifier des avenirs possibles ou désirables en fonction d'une priorisation des enjeux du développement à long terme par le comité (voir un résumé à l'annexe 1). Le rapport de la phase 2 trace un portrait de l'évolution de l'Outaouais et des rapports que la région entretient avec la frontière, tandis que le rapport de la phase 3 présente un ensemble de scénarios sur la base d'hypothèses pour le développement de l'Outaouais.

En 1991, la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, souvent désignée comme la *commission Bélanger-Campeau*, souligne le caractère singulier de la région de l'Outaouais. Dans cette optique, le gouvernement du Québec crée le Comité Outaouais, qui a pour mandat d'étudier les conséquences possibles pour la région de l'Outaouais de tout changement au statut politique et constitutionnel du Québec. L'un des constats qui se dégagent de cet exercice est que les gouvernements du Québec et du Canada ont peu investi dans le développement économique de l'Outaouais : « Depuis 15 ans, les instances politiques et administratives à Québec n'ont pas priorisé le développement de notre région et n'ont pas soutenu les intervenants du milieu dans leurs démarches de diversification de l'économie régionale, notre région étant trop souvent

[1] Mentionnons que M. Michel Merleau, qui siège à notre comité transfrontalier, était également membre du comité 2050 en 1990.

jugée comme suffisamment comblée par le gouvernement fédéral » (Comité Outaouais, 1992, p.12).

Mentionnons également que la défunte Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a joué un rôle clé pour mieux faire comprendre les enjeux transfrontaliers et sensibiliser le gouvernement du Québec à cette situation particulière. Le *Plan stratégique régional 2012-2017* (CRÉO, 2012) identifie huit engagements transversaux à appliquer dans les façons de faire, les pratiques et les projets mis en œuvre par la CRÉO et ses partenaires. La *dimension frontalière* fait partie de ces engagements soit : « Rechercher et maximiser au profit de la région les valeurs ajoutées qui peuvent découler de la situation frontalière dans tous les secteurs d'intervention » (CRÉO, 2012, p.59).

En somme, depuis les années 1970, on observe deux principales perceptions concernant le contexte frontalier de l'Outaouais. D'une part, ce contexte est perçu comme un frein au développement de la région, qui a ainsi développé une dépendance envers la province voisine et ne reçoit pas sa juste part d'investissements du gouvernement du Québec. D'autre part, cette proximité géographique avec l'Est ontarien et Ottawa, la capitale du Canada, procure plusieurs atouts pour le développement de la région.

Deux principales perceptions qui ne s'opposent pas, mais qui peuvent cohabiter pour maximiser le développement de l'Outaouais : 1) le contexte frontalier est perçu comme un frein au développement de la région, qui a ainsi développé une dépendance envers la province voisine et ne reçoit pas sa juste part d'investissements du gouvernement du Québec; 2) cette proximité géographique avec l'Est ontarien et Ottawa, la capitale du Canada, procure plusieurs atouts pour le développement de la région.

Actuellement, ces deux visions sont portées par les élus de l'Outaouais au sein de la Conférence des préfets de l'Outaouais, ce qui démontre qu'elles ne s'opposent pas, mais qu'elles peuvent au contraire cohabiter pour maximiser le développement de l'Outaouais. En effet, l'une des cinq priorités régionales de développement de la région de l'Outaouais identifiées par les préfets des MRC et le maire de Gatineau dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est de *Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique* (voir la liste des 5 priorités dans l'encadré 2). Les élus reconnaissent que la situation frontalière, et plus particulièrement la proximité de la ville d'Ottawa, a eu de lourdes conséquences sur le développement économique de l'Outaouais.

Néanmoins, ils envisagent également la situation frontalière comme un avantage distinctif sur lequel l'Outaouais doit miser pour son développement économique. *Développer l'économie et améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification* fait partie des priorités. À ce titre, l'une des actions privilégiées identifiées par les élus est de « Saisir les opportunités découlant de la proximité de la région avec la capitale nationale et la rive ontarienne en assurant une planification et un arrimage du développement économique des deux côtés de la frontière et en favorisant une meilleure harmonisation de la réglementation en vigueur dans les deux provinces » (Comité régional de l'Outaouais, 2019). Le présent rapport s'inscrit d'emblée dans cette double vision.

Encadré 2 : PRIORITÉS RÉGIONALES ET ACTIONS POUR L'OUTAOUAIS. Renouvellement de la Stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires / Fonds d'appui au rayonnement des régions. Mai 2019

1. Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique
2. Favoriser un développement fort et durable des communautés fondé sur la solidarité et sur un arrimage robuste des milieux ruraux et urbains.
3. Construire une identité régionale forte.
4. Favoriser la résilience face aux changements climatiques en assurant un développement durable.
5. Développer l'économie et améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification.

3. Le rapport en six principales parties

Le rapport se divise en six parties.

- La partie 1 présente la démarche méthodologique, les critères de délimitation du territoire transfrontalier à l'étude ainsi qu'une grille de lecture pour faciliter la compréhension des différentes informations présentées tout au long de ce document.
- La partie 2 porte sur les composantes démographiques qui influent sur le développement du territoire transfrontalier, telles que la migration interprovinciale, la langue, l'identité autochtone et l'immigration.
- La partie 3 se concentre sur des thématiques économiques (la main-d'œuvre et le navettage, l'entrepreneuriat et différentes filières économiques : l'administration publique; l'agriculture et l'agroalimentaire; la construction; la culture; les hautes

technologies; l'industrie forestière; le plein air, les activités récréatives et sportives, le tourisme).

- La partie 4 aborde les enjeux environnementaux et climatiques, avec une attention particulière à la rivière des Outaouais, ainsi que la question de l'aménagement du territoire et du transport.
- La partie 5 est consacrée à la thématique du développement social : éducation, santé, logements et itinérances.
- La conclusion permet de revenir sur les principaux constats tout en apportant un éclairage transversal.

4. Références

Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Problématique, enjeux et concepts préliminaires. Phase I. 39 p. + annexes.

Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Développement et contexte frontalier. Phase II. 97 p. + annexes.

Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Scénarios de développement. Phase III. 35 p. + annexes.

Comité régional de l'Outaouais (2019). PRIORITÉS RÉGIONALES ET ACTIONS POUR L'OUTAOUAIS. Renouvellement de la Stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires / Fonds d'appui au rayonnement des régions, 4 p.

Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, Conseil exécutif, Gouvernement du Québec (1984). Rapport de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, 246 p.

Conférence régionale des élus de l'Outaouais (2012). Plan stratégique régional 2021-2017, 66 p.

Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) (1983). Le choix de l'Outaouais.

Drouin, Paquin & Associés Ltée (1984). Commission d'étude sur la région de l'Outaouais, Problématique de l'Outaouais, 55 p.

Observatoire du développement en Outaouais (2018). Le Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. Bilan. L'Outaouais : aux frontières des possibilités.

Société d'aménagement de l'Outaouais (1977). Une analyse comparative de la situation économique de l'Outaouais québécois, des régions du Québec et de l'Est ontarien.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Démarche méthodologique, territoire transfrontalier et grille de lecture

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Démarche méthodologique, territoire transfrontalier et grille de lecture.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Démarche méthodologique : cueillette, analyse des données et limites 3
1.1. La collecte et l'analyse documentaire 3
1.2. Mobilisation et consultation des acteurs 4
1.3. Collecte et analyse statistique 6
1.4. Limites de la recherche 7
2. Territoire à l'étude et structure de gouvernance en Outaouais et dans l'Est ontarien 8
2.1. Le territoire transfrontalier 8
2.2. Le territoire transfrontalier : zone de confluence des provinces du Québec et de l'Ontario et siège du gouvernement du Canada 12
3. Grille pour faciliter la lecture de ce rapport 16
4. Références 18

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE, TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ET GRILLE DE LECTURE

Cette partie est composée de trois principales sections.

La première section décrit la combinaison des méthodes utilisées pour collecter et analyser les données de ce rapport et expose certaines limites.

La deuxième section présente les critères qui ont servi à délimiter le territoire transfrontalier à l'étude. Puisque ce territoire chevauche deux provinces, nous brossons un tableau des divers paliers administratifs présents sur le territoire à l'étude, ce qui apporte un premier éclairage sur l'ensemble des données présentées dans ce rapport.

En guise de conclusion, nous présentons la grille qui nous a guidés pour rédiger chacune des parties de ce rapport et qui facilitera sa lecture.

1. Démarche méthodologique : cueillette, analyse des données et limites

La démarche méthodologique pour réaliser ce rapport est présentée en quatre parties. Nous présentons d'abord les trois principales méthodes de recherche utilisées pour collecter et analyser les données, soit la recherche documentaire, la mobilisation des savoirs des acteurs du milieu à partir de diverses activités, ainsi que la collecte et l'analyse de données statistiques. La combinaison de ces méthodes a permis de recueillir des données primaires et secondaires de même que des données qualitatives et quantitatives. La combinaison de méthodes de collecte de données avec des sources d'information multiples est reconnue pour diversifier le contenu tout en renforçant la validité des résultats (Roy, 2010). Nous identifions, par la suite, quelques limites auxquelles nous avons été confrontés dans la réalisation de cette recherche.

1.1. La collecte et l'analyse documentaire

Une recherche documentaire a été réalisée afin de rassembler les informations relatives à la situation frontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Nous avons parcouru une vaste quantité de rapports et documents : rapports produits par les ministères, municipalités et organisations de développement, documents d'ententes et de réglementations, politiques et planifications locales, mémoires, procès-verbaux, plans

d'aménagement, sites Internet, etc. Pour repérer ces documents, nous avons réalisé des recherches par mots clés dans les moteurs de recherche et consulté les sites Internet des organisations de développement de la région de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Le comité qui a été créé pour piloter le projet transfrontalier a également contribué à l'identification d'études pertinentes pour bonifier ce rapport. Nous avons principalement utilisé les documents produits dans la dernière décennie, en remontant parfois plus loin pour mobiliser les documents plus anciens mais qui sont néanmoins éclairants encore aujourd'hui. Une liste des références retenues est disponible à la fin de ce document. Mentionnons également que plusieurs de ces références sont disponibles dans la bibliothèque virtuelle Mirador sur le site Internet de l'Observatoire du développement de l'Outaouais.

Nous avons ajouté à cette recherche documentaire une revue de presse, effectuée principalement dans les médias locaux *Le Droit* et *Radio-Canada Ottawa-Gatineau*, pour mobiliser des informations plus récentes ou non documentées ailleurs. Nous avons utilisé la base de données Euréka pour repérer ces articles.

Nous avons complété l'exercice avec une revue documentaire d'ouvrages et d'articles scientifiques sous deux angles. Nous avons d'abord trouvé quelques études réalisées par des chercheurs et étudiants (articles scientifiques, mémoires, thèses) en lien avec la position frontalière des territoires de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Nous avons repéré ces études dans les bases de données de publications scientifiques (p. ex. : Cairn, Érudit) et dans les bibliothèques universitaires, notamment celles de l'UQO et de l'Université d'Ottawa. Ensuite, pour établir le diagnostic présenté en conclusion de ce rapport, nous avons consulté une panoplie d'études étrangères sur les conditions gagnantes pour favoriser les coopérations transfrontalières. Toutes les informations pertinentes ont ensuite été colligées, regroupées et croisées par thématiques afin de structurer les différentes parties du rapport.

1.2. Mobilisation et consultation des acteurs

De nombreux acteurs du développement de l'Outaouais et de l'Est ontarien ont participé à différentes activités tout au long du projet. La tenue d'un Forum, la création d'un comité de pilotage et de suivi du projet et des entretiens avec des acteurs spécifiques nous ont permis d'avoir accès à leur expertise et de recueillir et bonifier des informations. Ces données qualitatives sont intégrées dans le rapport.

Un forum sur la position frontalière de l'Outaouais

Le 11 octobre 2018, l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) a tenu un Forum des acteurs du développement de l'Outaouais dans la municipalité de La Pêche, sous le thème *L'Outaouais : aux frontières des possibilités*. Cet événement a attiré plus de 180 personnes, preuve de l'importance accordée au sujet de la situation frontalière de la région et cela, tant en milieu urbain que rural. Des représentants d'une panoplie de domaines étaient présents à l'événement, ce qui démontre que les défis et opportunités liés à cette situation frontalière touchent différentes sphères du développement, telles que l'économie, le milieu social, le domaine culturel, l'environnement, etc.

Mme Jane Toller, préfète de la MRC Pontiac, M. Jean-Guy Whiteduck, chef de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg, M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau, et M. Jeff Westeinde, président de Zibi Canada, participaient à une table ronde en première partie de ce forum. Tous ont souligné l'importance de profiter de dossiers concrets, comme celui de la mobilité entre Gatineau et Ottawa, pour établir des pratiques collaboratives avec des partenaires ontariens.

En après-midi, les participants ont échangé au sein d'ateliers de discussion sur différents thèmes liés au développement et à la frontière. Les contenus de ces vingt-huit ateliers ont été enregistrés et synthétisés sous la forme d'un compte-rendu. Ces connaissances et perceptions en lien avec la situation frontalière ont fait l'objet d'une synthèse disponible à l'adresse suivante : https://odooutaouais.ca/calendrier/forum-acteurs-developpement-outaouais/. Ces connaissances sont mobilisées tout au long du rapport.

Un Comité de pilotage et de suivi du projet

À l'hiver 2019, un comité d'experts formé d'acteurs intéressés par l'enjeu frontalier et représentatifs du territoire transfrontalier a été créé. Il est composé de représentants de diverses organisations provenant non seulement de tous les territoires de l'Outaouais, mais également d'Ottawa et de l'Est ontarien (voir l'annexe 2 pour la liste des représentants). Le mandat du comité est d'orienter les travaux de l'ODO dans le cadre du projet *Renforcer la position concurrentielle de l'Outaouais à l'égard de sa situation frontalière*.

Lors des rencontres, les représentants du comité ont pu partager leur expertise au sujet des enjeux et opportunités que constitue la frontière. Soulignons également que l'implication des acteurs de l'Est ontarien nous a permis d'avoir un accès direct aux connaissances et perceptions de la frontière de l'autre côté de la rive et a stimulé les échanges. À travers ce comité, nous avons également pu échanger avec les acteurs du

développement sur les différentes étapes de la réalisation de ce rapport, à partir de l'identification des données et études pertinentes jusqu'à la révision du rapport final. Rappelons également que le présent rapport servira de référence au comité pour la poursuite du projet. Chaque rencontre a fait l'objet d'un compte-rendu que nous avons également mobilisé dans la réalisation de ce rapport.

Entretiens avec des acteurs du développement

Finalement, pour compléter la collecte d'informations qualitatives, des entrevues ouvertes ont été réalisées avec des acteurs du développement pour identifier les données et documentations en lien avec la frontière ainsi que des connaissances sur la dynamique transfrontalière (voir la liste dans le tableau ci-dessous). Nous mobilisons ces connaissances dans ce rapport. La structure de gouvernance de l'ODO, composée de diverses instances dans lesquelles un suivi des projets est réalisé, a permis également d'échanger sur le contenu de ce rapport et de le bonifier.

Tableau 1. Entrevues réalisées avec des experts du milieu et présentation du projet lors d'événements

Culture Outaouais	1er août 2018
Export Outaouais	16 août 2018
ID Gatineau	22 août 2018 et 12 juillet 2019
Table Agroalimentaire de l'Outaouais	5 septembre 2018
Présentation *Outaouais-Ontario Crossborder Cooperation* à l'événement de l'Ontario East Economic Development Commission	12 septembre 2019
Guy Chiasson, professeur	3 avril 2019
Eastern Ontario Leadership Council	1er mai 2019
Loisir sport Outaouais	15 juillet 2019
Équité Outaouais	23 septembre 2019

1.3. Collecte et analyse statistique

En complément aux données qualitatives, de nombreuses données quantitatives sont présentées dans ce rapport pour dresser un portrait du territoire transfrontalier sous différents angles : démographique, économique, social, etc. Cette analyse statistique

repose principalement sur l'exploitation des données des recensements de Statistique Canada réalisés tous les 5 ans. Plusieurs tableaux croisés ont été mobilisés pour raffiner la compréhension des données. Le dernier recensement dont les données sont disponibles a eu lieu en 2016. La pertinence de ces données est qu'elles sont à la fois disponibles pour les différents territoires en Outaouais (4 MRC et ville de Gatineau) et pour les quatre comtés de l'Est ontarien. Cette source de données a donc facilité les comparaisons entre l'Outaouais et l'Est ontarien, dans le but notamment de mettre en évidence les différences et les spécificités de ces territoires. Pour dégager certaines tendances et rendre compte de l'évolution de certains indicateurs dans le temps, nous avons également analysé les données des territoires à l'étude dans une perspective longitudinale à partir des données des recensements de 2006 et 2011. Les calculs effectués pour obtenir les proportions (%), les tendances et les comparaisons ont été réalisés avec le logiciel Excel. Lorsque les données sont disponibles pour différentes échelles territoriales (municipalités, MRC/comtés, régions, province), nous avons préconisé celles qui étaient le plus pertinentes pour comprendre la situation transfrontalière. Certaines statistiques ont également été recueillies lors de l'examen documentaire, par exemple dans la documentation produite par certains ministères, et d'autres bases de données ont été utilisées pour compléter l'information.

Nous avons réalisé des cartes pour illustrer certaines thématiques sur le territoire transfrontalier. Ces cartes se basent principalement sur les données de Statistique Canada. Les bases de données spatiales et thématiques numériques ont été intégrées et analysées dans le système d'information géographique Arcgis.

1.4. Limites de la recherche

Nous avons été confrontés à quatre principales difficultés dans cette recherche.

1. D'abord, la recherche s'intéresse à l'ensemble des domaines et secteurs pour lesquels des enjeux ou des opportunités en lien avec la frontière ont été identifiés. Les données qui ont servi à réaliser ce rapport proviennent donc d'un grand nombre de sources. Considérant l'ampleur du sujet traité, on ne peut garantir l'exhaustivité des informations recueillies et analysées.
2. Ensuite, ce rapport s'appuie principalement sur des données secondaires. On appelle *données secondaires* les « éléments informatifs rassemblés pour des fins autres que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement [et qui] peuvent servir de substrat à d'autres recherches » (Turgeon et Bernatchez, 2006, p. 432). Pour certains secteurs de développement, les enjeux et retombées en lien avec la frontière

ont fait l'objet de recherches et de réflexions importantes (par ex., en éducation et en santé). Pour d'autres secteurs, il existe peu d'informations (par ex., en ce qui concerne les entreprises et l'entrepreneuriat). Conséquemment, la taille des rubriques varie en fonction de l'information disponible et non en fonction de l'importance des secteurs.

3. Notre connaissance fine de l'Outaouais nous a permis de repérer plus facilement la documentation pertinente pour ce territoire. Cet exercice a cependant été plus difficile pour la portion est ontarienne du territoire transfrontalier parce que nous la connaissons moins bien et que nous ne sommes pas très familiers avec les principales organisations de développement qui pourraient nous renseigner davantage sur ce territoire.
4. Par ailleurs, compte tenu des différences entre les compétences provinciales, il est difficile de faire des comparaisons d'une province à l'autre, notamment parce que certaines données sont compilées différemment, que d'autres sont absentes dans un territoire et présentes dans l'autre, etc. Certaines informations n'ont donc pas été prises en compte car elles n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire transfrontalier.

2. Territoire à l'étude et structure de gouvernance en Outaouais et dans l'Est ontarien

Notre territoire à l'étude, que nous nommons transfrontalier[1], est certes non conventionnel car il est composé de la région de l'Outaouais et des comtés voisins de l'Est ontarien. Dans cette partie, nous présentons ce territoire et expliquons les facteurs qui ont guidé sa délimitation. Puisque ce territoire vécu est un amalgame de divers territoires administratifs (région, MRC, comtés, municipalités, RMR) qui chevauchent deux provinces, il implique une diversité de structures de gouvernance que nous décrivons dans un deuxième temps.

2.1. Le territoire transfrontalier

Le territoire à l'étude est constitué de la région administrative de l'Outaouais (les 4 MRC – Collines-de-l'Outaouais; Papineau; Pontiac; Vallée-de-la-Gatineau – et la Ville de

[1] Selon le dictionnaire Larousse, le terme *transfrontalier* signifie « Qui concerne les espaces proches d'une frontière entre des États voisins ».

Gatineau) et de quatre comtés de l'Ontario de l'Est (Renfrew, Lanark, Ottawa et Prescott-Russell).

L'utilisation du terme *transfrontalier* dans cette étude n'est pas banale. Ce terme désigne un territoire qui déborde de chaque côté de la rivière et implique également une ouverture et une accessibilité importante entre les deux territoires adjacents qui, malgré leurs différences, ont développé une relation étroite au fil du temps. « Le passage du frontalier au transfrontalier renvoie à l'idée que le lien l'emporte sur la séparation et que des échanges structurés, organisés et durables s'effectuent sur de courtes distances de part et d'autre de la frontière » (Reitel et Zander, 2004, p.2).

Critères de délimitation du territoire transfrontalier

Plusieurs facteurs ont guidé la délimitation de ce territoire transfrontalier. D'abord, l'influence de la proximité de l'Est ontarien se répercute sur l'ensemble des territoires de l'Outaouais. La Ville de Gatineau, les MRC des Collines, de Papineau et de Pontiac partagent d'ailleurs une frontière avec la province voisine. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la seule à ne pas avoir de frontière commune avec l'Ontario, est néanmoins influencée dans son développement par cette proximité, comme nous le constaterons dans ce rapport.

Le choix de l'Outaouais a été évident, ce qui n'a pas été le cas pour la délimitation du territoire transfrontalier du côté ontarien. En effet, la division territoriale en Ontario est très différente de celle du Québec (voir la partie suivante sur la gouvernance) et les territoires régionaux sont très grands. Par exemple, celui de la région de l'Est ontarien s'étend jusqu'au lac Ontario et jusqu'à la frontière américaine (voir annexe 3). Ce territoire est peu pertinent dans le cadre de notre étude, car la majorité de sa population est trop éloignée de l'Outaouais pour entretenir des liens avec cette région. Nous avons donc choisi de nous limiter aux territoires des comtés situés à proximité de la frontière. Dans le recensement de Statistique Canada, les comtés en Ontario sont d'ailleurs considérés comme des divisions de recensement (DR), soit l'équivalent des MRC au Québec. Les comtés et les MRC sont également tous deux composés de municipalités. La composition de ces territoires est donc très similaire.

Nous avons identifié 4 comtés[2], qui ont été choisis à partir de deux principaux critères. Le premier critère est la proximité avec la frontière de l'Outaouais. À cet égard, les comtés de Renfrew et Ottawa, ainsi que les comtés unis de Prescott et Russell sont séparés de l'Outaouais par la rivière. L'indicateur sur le navettage est le deuxième critère utilisé pour déterminer l'existence de liens entre l'Outaouais et les comtés ontariens. C'est pour cette raison que nous avons intégré le comté de Lanark dans le territoire transfrontalier, car une faible portion de sa population travaille en Outaouais. Puisque la taille de la population est importante dans l'Est ontarien, nous nous sommes limités à 4 comtés pour ne pas créer une trop grosse dichotomie par rapport à l'Outaouais. La carte 1 présente le territoire transfrontalier, qui compte une population de 1 577 272 selon les données de 2016, dont 76 % (1 194 668 hab.) dans l'Est ontarien et 24 % (382 604 hab.) dans l'Outaouais. Le territoire transfrontalier est donc basé sur la proximité et sur la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre.

Carte 1. Le territoire transfrontalier

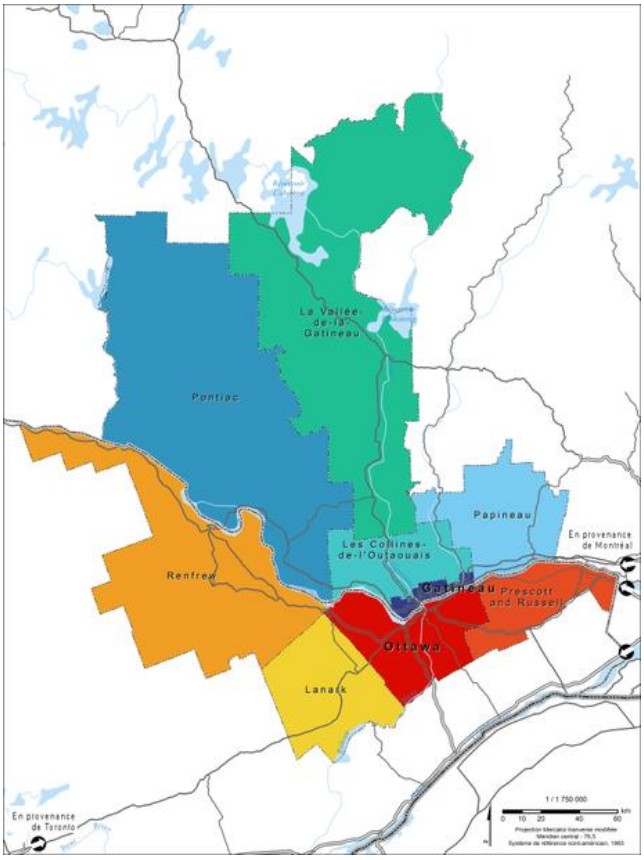

[2] Mentionnons également que des membres du comité transfrontalier ont expliqué que les deux comtés de Leeds et Grenville et Stormont, Dundas et Glengarry ont aussi un lien très fort avec Ottawa et figurent dans leurs visées stratégiques (comité transfrontalier, 2019).

Une échelle multiscalaire

Pour chacune des thématiques de ce rapport, nous présentons d'abord les données pour l'ensemble du territoire transfrontalier, lorsqu'elles sont disponibles. Par la suite, diverses échelles de comparaison sont mobilisées à l'intérieur de ce vaste territoire. En premier lieu, nous comparons l'Outaouais et l'Est ontarien[3]. Lorsque cela est possible et pertinent, nous comparons ces données à celles de l'échelle provinciale – Québec et Ontario – pour expliquer les particularités du territoire transfrontalier. Pour plusieurs indicateurs, nous comparons également les données entre les MRC et les comtés, puisqu'il s'agit de territoires similaires. Pour certains indicateurs (par ex., le navettage), une analyse plus fine à partir du territoire des municipalités est effectuée pour une meilleure compréhension de certains enjeux et tendances. Sur la base des données de Statistique Canada, le territoire transfrontalier compte 105 municipalités, dont 68 en Outaouais et 37 dans l'Est ontarien.

Mentionnons finalement qu'outre les MRC et les comtés, nous utiliserons également l'échelle de la région métropolitaine de recensement (RMR) pour l'analyse de certains indicateurs. Certaines données ne sont en effet disponibles qu'à cette échelle. Selon la définition de Statistique Canada, la RMR est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. La RMR d'Ottawa-Gatineau est la seule au Canada qui chevauche deux provinces. La partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau est composée de la ville de Gatineau, des sept municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Val-des-Monts. Cantley, La Pêche, Chelsea, Pontiac, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Salette), de six municipalités dans la MRC Papineau (Thurso, Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest, Val-des-Bois, Bowman, Mayo) et de la municipalité de Denholm dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau. La partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau est composée de la ville d'Ottawa, de Clarence-Rockland, de Russell et de North Grenville (voir carte 2)[4].

[3] La région que nous nommons Est ontarien n'est pas un territoire administratif. Pour obtenir les données pour cette région, nous faisons la somme des indicateurs des quatre comtés choisis.

[4] Ne pas confondre les territoires de la RMR Ottawa-Gatineau avec celui de la Commission de la capitale nationale (CCN) qui sont différents. Voir à ce propos la section sur l'aménagement dans ce rapport.

Carte 2 : RMR Ottawa-Gatineau

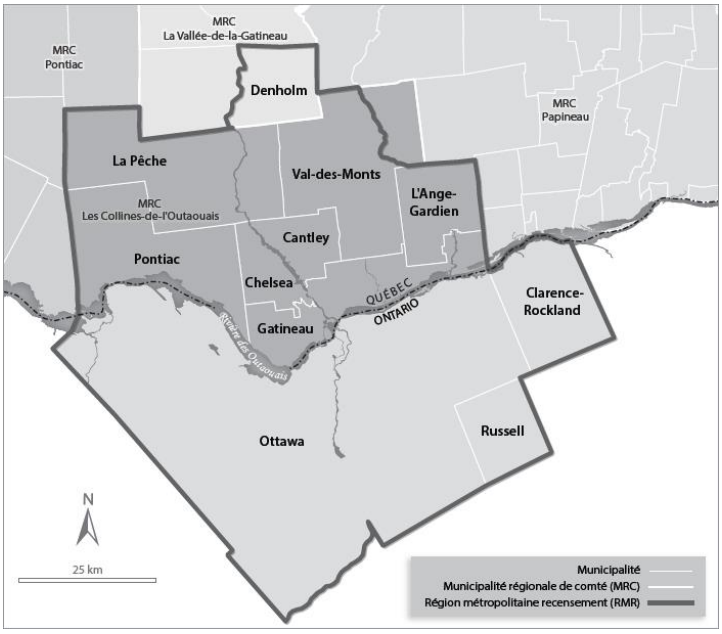

Source : Ville de Gatineau, 2011 dans Gagnon et Gauthier, 2019

2.2. Le territoire transfrontalier : zone de confluence des provinces du Québec et de l'Ontario et siège du gouvernement du Canada

Au Canada, les différents territoires administratifs (municipalités, MRC, comtés et régions) sont sous la responsabilité des provinces. « Le fédéralisme canadien est marqué par une grande autonomie des provinces. C'est particulièrement le cas en matière de politiques territoriales et d'aménagement du territoire » (Chiasson et Mévellec, 2014). Cette situation entraîne des différences majeures et des barrières administratives et réglementaires à l'intérieur du territoire transfrontalier qui chevauche deux provinces, comme nous le constaterons dans différentes parties du rapport. À cette frontière interprovinciale s'ajoute également un statut de capitale du Canada, avec des interventions fédérales par l'entremise de la Commission de la capitale nationale (CCN) sur les deux côtés de la rivière[5]. Ainsi, la gouvernance institutionnelle en Outaouais est souvent, à juste titre, qualifiée de complexe (Chiasson et Andrew, 2009; Paquet, 2006; Roy-Baillargeon et Gauthier, 2012; 2013, Mévellec et *al.,* 2018).

[5] « Le territoire de la Région de la capitale nationale (RCN) s'étend sur deux villes et sur deux provinces : Ottawa en Ontario et Gatineau au Québec. Cependant, la Constitution canadienne mentionne uniquement Ottawa comme capitale » (Van Wynsberghe, 2003, p.5).

Dans cette section, nous résumons cette situation complexe qui entraine des enjeux uniques au pays en comparant les différences dans le modèle de gouvernance du Québec et de l'Ontario aux échelles locales et régionales.

Le Québec et l'Ontario

L'histoire du territoire transfrontalier est en phase avec celle de la rivière des Outaouais et la frontière qu'elle démarque. Dès le 18e siècle, c'est ici que s'opère la séparation entre le Haut-Canada et le Bas-Canada (1781-1841), entre les territoires plutôt francophones et les territoires plutôt anglophones. La Reine Victoria choisit l'emplacement de la capitale nationale sur cette frontière en 1857 « en raison de sa localisation à la frontière des deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, à mi-chemin entre Québec et Toronto, les capitales provinciales, et en raison de la présence des deux groupes linguistiques fondateurs » (Comité Outaouais 2050, 1990, p.5). En plus de la délimitation politique, la rivière des Outaouais (en anglais, Ottawa River) a marqué l'essor économique et démographique de la région avec la drave de billots provenant de la coupe forestière et la construction d'usines de transformation au bord de l'eau. Soulignons qu'à l'époque, la ville de Bytown, qui deviendra Ottawa, était également reconnue pour ses activités forestières et sa culture ouvrière (Gaffield, 1994). « Le sens amérindien du mot Outaouais (Ottawa), lieu de passage, illustre bien toute l'ambiguïté, toute l'équivoque, qui persistent autour de la définition de ces régions » (Comité Outaouais 2050, 1990, p.5).

Depuis ce temps, les provinces du Québec et de l'Ontario, ainsi que les régions de l'Outaouais et de l'Ontario de l'Est, évoluent chacune de leur côté. L'Outaouais est séparé de l'Est ontarien par une frontière provinciale qui fait office de limite ou de barrière qui différencie deux territoires politiques. Cette discontinuité est présente dans l'ensemble des thématiques abordées dans ce rapport, car les provinces ont chacune développé leurs propres politiques et le partage des compétences se fait différemment entre les différents échelons territoriaux. Ainsi, le territoire d'intervention de la majorité des organisations – qu'il s'agisse d'organisations publiques, privées, communautaires ou citoyennes, et quel que soit le domaine – est fondé sur la délimitation de ces territoires administratifs. Il y a néanmoins quelques exceptions que nous mettrons en lumière dans ce rapport. « Les logiques institutionnelles provinciales qui guident la reconnaissance de ces organismes ainsi qu'une partie de leur financement respectent et renforcent l'effet de frontière interprovinciale » (Mévellec et *al.,* 2018, p.591).

En même temps, Mévellec et *al.* soulignent des similitudes entre les villes de Gatineau et d'Ottawa, qui sont toutes deux perçues comme des espaces périphériques à l'intérieur de leur province respective. Ce constat est bien connu en Outaouais, mais beaucoup moins soulevé dans l'Est ontarien : « Cet éloignement par rapport à la capitale provinciale (Toronto) est un thème moins fréquemment cité à Ottawa, mais la ville reste éloignée du pôle de décision provincial » (Mévellec et *al.*, 2018, p.587).

Les municipalités, MRC et comtés[6]

Les lois qui régissent et encadrent les affaires municipales ont été confiées aux provinces par l'État fédéral (Collin et Léveillée, 2003). Au Québec comme en Ontario, l'organisation politique des municipalités est donc gérée exclusivement par des lois provinciales. Le Québec compte 1 108 municipalités, parmi lesquelles 881 relèvent du *Code municipal du Québec* et 277 qui sont régies par la *Loi sur les cités et les villes* (MAMH, 2019). Ces deux textes de loi établissent les règlements et pouvoirs inhérents au fonctionnement des municipalités. Gatineau relève de la *Loi sur les cités et les villes* alors que les autres municipalités de l'Outaouais relèvent du *Code municipal* et font partie d'une MRC qui constitue un niveau de gouvernance supralocal, à mi-chemin entre les paliers régional et local. La municipalité régionale de comté (MRC) est donc une instance intermédiaire entre l'État et ses mandataires et les municipalités locales, et un lieu de coordination des municipalités sur le territoire. Au début des années 2000, le gouvernement du Québec a créé les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec, mais il n'y a pas de région métropolitaine équivalente à Ottawa-Gatineau en raison de la situation frontalière.

En Ontario, les municipalités relèvent de la *Loi de 2001 sur les municipalités* (Gouvernement de l'Ontario, 2020). L'Ontario compte 444 municipalités, parmi lesquelles 241 municipalités de palier inférieur, 30 de palier supérieur et 173 à palier unique (ou municipalité locale). Les municipalités de palier supérieur seraient, en quelque sorte, l'équivalent des MRC québécoises, et désignées en Ontario comme comtés ou municipalités régionales. La ville d'Ottawa est une municipalité à pallier unique alors que Renfrew, Prescott et Russell et Lanark sont des comtés. Soulignons que le nombre de municipalités en Ontario (444) est beaucoup moins important qu'au Québec (1 108). À l'instar du Québec, l'Ontario a entamé une réflexion au début des années 1990 sur la nécessité de réduire le nombre des municipalités. Toutefois, « la réduction du degré de

[6] Cette partie sur les municipalités a été rédigée par Alexandre Dubé-Belzile.

fragmentation municipale survient beaucoup plus tôt, et à un rythme nettement plus rapide, en Ontario qu'au Québec » (Collin et Léveillée, 2003, p.5). Rappelons que la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et ses 11 municipalités membres ont été fusionnées en 2001 pour former la ville d'Ottawa. Un an plus tard, les municipalités d'Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers ont fusionné pour former la Ville de Gatineau.

Les régions

Le Québec compte 17 régions administratives, qui sont des territoires institutionnalisés et cadres d'action pour la mise en œuvre des processus de planification et de concertation servant notamment à l'administration provinciale. Elles sont à la fois des territoires de coordination horizontale entre les acteurs de la région et un lieu de coordination verticale avec le gouvernement « entre les actions sur le terrain et le financement par des programmes provinciaux et fédéraux » (Proulx, 2011, p.135). Les mesures, programmes et données des différents ministères et autres agences gouvernementales sont organisés en fonction des régions québécoises. Plusieurs ministères ont donc des directions dans chaque région, comme par exemple le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. L'Outaouais est désignée comme la région administrative 07.

L'Ontario n'a pas d'équivalent aux régions administratives québécoises, mais la province est souvent divisée en cinq grandes régions, soit le Centre-Est, le Centre-Ouest, l'Est, le Nord et l'Ouest (Gouvernement de l'Ontario, 2019). Cette division n'a pas de fonction administrative officielle, autre que celle de simple désignation géographique. Ces divisions régionales sont également utilisées dans le recensement de Statistique Canada et désignées sous le nom de région économique. Les 4 comtés qui font partie du territoire transfrontalier sont situés dans la région de l'Est.

La région de la capitale nationale

Finalement, comme nous l'avons évoqué dans l'historique un peu plus haut, le fédéral agit également sur le territoire transfrontalier par l'entremise de la Commission de la capitale nationale (CCN), une société d'État fédérale créée par le Parlement canadien en 1959 et qui a la responsabilité « d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale » (CCN, s.d.). Le territoire de la

capitale nationale est composé d'Ottawa, de Gatineau et des municipalités avoisinantes[7]. Néanmoins, le territoire de la CCN n'est ni un district fédéral ni une ville-État, ce qui signifie qu'il n'y a pas de mécanisme officiel de gouvernance sur ce territoire, l'Outaouais et l'Est ontarien étant régis par leur système provincial. Autrement dit, le « mandat d'aménagement [de la CCN] se superpose aux maillages municipaux détenus par les villes d'Ottawa et de Gatineau » (Mévellec et *al.*, 2018, p.583). En somme, il n'y a pas dans la région d'Ottawa-Gatineau d'équivalent à la CMM pour Montréal, à la CMQ pour Québec, au GVRD pour Vancouver ou au GTA pour Toronto. La région fonctionne avec des modalités de collaboration flexibles et *ad hoc* sur plusieurs sujets, avec notamment des ententes spécifiques de collaboration. C'est le cas notamment en matière de planification urbaine et métropolitaine, de planification des transports, etc.

3. Grille pour faciliter la lecture de ce rapport

Les informations associées au territoire transfrontalier sont organisées par thématiques regroupées en grandes sections et sous-sections. Bien que les données disponibles soient très différentes d'une thématique à l'autre, nous avons utilisé un modèle similaire pour présenter les informations pertinentes associées à la situation transfrontalière dans chacune des thématiques. Voici les grandes lignes de ce modèle qui facilitera la lecture du rapport.

1. **L'introduction des diverses sections et sous-section présente rapidement l'intérêt de la thématique et les volets qui seront abordés.**
2. **Portrait du territoire transfrontalier**

Les sous-sections débutent par un portrait général de la situation sur le territoire transfrontalier, souvent établi sur la base de statistiques. Ce portrait global permet de :

- Mettre de l'avant les spécificités de l'ensemble du territoire transfrontalier.
- Comparer la partie Outaouais avec celle de l'Est ontarien pour faire ressortir les similitudes et les différences. Lorsque c'est possible, la comparaison de ces territoires avec leur province respective permet aussi de souligner la cohérence entre les deux parties du territoire transfrontalier.
- Observer l'évolution des tendances sur le territoire transfrontalier en comparant les données dans le temps.
- Dresser un profil des populations, lorsque pertinent.

[7] Ne pas confondre avec la RMR d'Ottawa-Gatineau utilisée par Statistique Canada.

Des éléments visuels sont présentés, soit :

- Des tableaux synthèses qui présentent les données (nbre et %) pour le territoire transfrontalier, l'Outaouais, l'Est ontarien, les MRC et les comtés.
- Des cartes thématiques du territoire transfrontalier ou des graphiques pour illustrer la situation.

3. Description d'enjeux spécifiques et d'initiatives sur le territoire transfrontalier

Certains des enjeux transfrontaliers ont fait l'objet de réflexions qui ont été documentées (études, plans stratégiques, tables rondes et forums) et ont parfois mené à diverses initiatives de revendication ou de coopération transfrontalière. Ces informations, de nature souvent qualitative, sont présentées dans la dernière section de la thématique.

4. Synthèses des parties

Le contenu de chaque partie est résumé dans une synthèse qui comprend les éléments suivants :

- Une introduction qui résume le portrait général de la situation sur le territoire transfrontalier
- Les orientations et les perspectives de collaboration transfrontalière.
- Les principaux constats sous forme de statistiques et de chiffres.
- Les atouts et les opportunités ainsi que les faiblesses et les enjeux de la thématique sur le territoire transfrontalier.

4. Références

Andrew, C. et G. Chiasson (2006). Restructurations municipales et renouvellement des modèles de gouvernance locale : le cas d'Ottawa-Gatineau. In : HULBERT F (dir.) Villes du Nord, Villes du Sud. L'Harmattan, Paris.

Andrew, C. et G. Chiasson (2009). Modern tourist development and the complexities of cross-border identitie with in a planned capital region. In: MAITLAND R, BRENT W-R (eds) City tourism: National capital perspectives. CABI, Oxfordshire

Bernatchez, J. et J. Turgeon (2016). Les données secondaires, in Gauthier, Benoît (éd.) et Bourgeois, Isabelle (éd.). Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 503-535.

Chiasson, G. et A. Mevellec (2014). The 2013 Quebec municipal elections: What is specific to Quebec?. Revue canadienne de recherches urbaines / Canadian Journal of Urban Research, vol. 23, n° 2, p. 1-17.

Collin, J.-P., J. Léveillée, M. Rivard, M. Robertson (2003). L'organisation municipale au Canada : un régime à géométrie variable, entre tradition et transformation. INRS Urbanisation, culture et société, Groupe de recherche sur l'innovation municipale, Montréal.

Comité Outaouais 2050 (1990). L'Outaouais. Problématique, enjeux et concepts préliminaires. Phase I. 39 p. + annexes.

Gaffield, C. (dir.) (1994). Histoire de l'Outaouais (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Les régions du Québec », no 6, *1994*), 876 p.

Mévellec, A., G. Chiasson, M. Gauthier (2018). Gouvernance métropolitaine et régimes politiques de frontière. Revue d'économie régionale et urbaine, no. 3 : 581-600.

Observatoire du développement en Outaouais (2018). Le Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. Bilan. L'Outaouais : aux frontières des possibilités.

Paquet, G (2006). Ottawa-Gatineau, cité-région transfrontalière : gouvernance baroque et bricolage. In : ROBITAILLE M, SIMARD J-F, CHIASSON G (dir.) L'Outaouais au carrefour des modèles de développement. Université du Québec en Outaouais, Gatineau.

Proulx, M.-U. (2011). Territoires et développement. La richesse du Québec. Presses de l'Université du Québec, 444 p.

Reitel, B. et P. Zander (2004). Espace transfrontalier. Hypergéo.

Roy, S. N. (2010). Chapitre 8. L'étude de cas. Dans Benoit Gauthier (dir.), Recherche sociale de la problématique à la collecte des données. Presses de l'Université du Québec, 5e édition, p. 199 à 255.

Roy-Baillargeon, O. et M. Gauthier (2012). Gouvernance et concertation métropolitaines à Ottawa-Gatineau : la planification et l'aménagement du territoire en contexte interprovincial. Cahiers de Géographie du Québec 56(157) : 173-188.

Roy-Baillargeon, O. et M. Gauthier (2013) La mobilité durable : une analyse des entraves à sa mise en œuvre dans la région de la capitale nationale du Canada. Développement durable et territoires. 4(3) [en ligne]

La démographie : répartition et évolution de la population, migration interprovinciale, les autochtones, les francophones et anglophones et les immigrants

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Cette partie s’attarde aux diverses composantes démographiques qui influencent le développement du territoire transfrontalier. Elle débute avec une analyse de la distribution géographique et de l’évolution de la population de part et d’autre de la frontière. Les migrations interprovinciales entre l’Outaouais et l’Est ontarien sont par la suite exposées. Finalement, la composition de la population sur le territoire est présentée sous l’angle de trois principales thématiques : la population autochtone; les communautés francophones et anglophones et le bilinguisme; et les immigrants.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

La distribution et l'évolution de la population sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **La distribution et l'évolution de la population sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Distribution géographique de la population : une forte concentration en milieu urbain..... 3
2. Une forte croissance démographique 8
3. Si la tendance se maintient : une croissance importante jusqu'en 2041..... 10
4. Références 12

LA DISTRIBUTION ET L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Dans cette partie, nous nous attardons aux composantes démographiques qui influencent le développement du territoire transfrontalier, soit la distribution et l'évolution de la population. Ces composantes sont souvent révélatrices du dynamisme d'un milieu de vie. Étroitement liées au marché du travail et à l'économie régionale, elles sont généralement les premières variables analysées lorsqu'il s'agit de planifier ou de gérer le développement d'un territoire.

1. Distribution géographique de la population : une forte concentration en milieu urbain

Le territoire transfrontalier compte 1 577 272 habitants en 2016. La majorité de cette population, soit 76 %, habite l'Est ontarien et 24 % réside en Outaouais (tableau 1). Cette population est principalement concentrée à Ottawa (934 243 hab.) et à Gatineau (276 245). Ottawa est d'ailleurs la 4e ville en importance au Canada et la RMR d'Ottawa-Gatineau arrive également au 4e rang. Soulignons qu'Ottawa est la 2e ville en importance dans sa province après Toronto et que Gatineau se classe au 4e rang parmi les villes les plus populeuses au Québec. Ottawa, capitale du Canada, exerce une force d'attraction majeure sur le territoire pour attirer de la main-d'œuvre et des investissements, tout en rayonnant sur les municipalités limitrophes, incluant Gatineau.

Territoire transfrontalier 2016	
1 577 272 habitants	
Poids de la population	
Outaouais	**Est ontarien**
24 %	**76 %**
Proportion du territoire	
67 %	**33 %**
Croissance de la population 2006-2016	
17 %	**13 %**
Territoire transfrontalier 2041	
2 108 700 habitants	

En règle générale, les municipalités en Ontario sont généralement plus grandes en superficie que celles du Québec (voir la partie précédente). Sur le territoire transfrontalier, on compte 105 municipalités, dont 68 en Outaouais et 37 dans l'Est ontarien. Mentionnons également que l'Outaouais compte 6 territoires non organisés (TNO)[1]. Ainsi, la taille de la population à Ottawa s'explique également en partie par sa

[1] Partie du territoire du Québec qui n'est pas celui d'une municipalité locale. Les TNO sont gérées par la MRC.

superficie (2 790 km^2), qui est 8 fois plus importantes que Gatineau (343 km^2) « et qui en fait une ville plus grande que Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto et Montréal réunies » (Ville d'Ottawa, 2020). « S'étalant sur quelque 2 800 km^2 depuis la fusion en 2000, la Ville d'Ottawa est, et de loin, la ville ayant la plus grande superficie parmi les grandes villes canadiennes. Et cette superficie est rurale dans une proportion de 90 %, ce qui influe sur le caractère et le potentiel de la ville. Néanmoins, 55 % de la population d'Ottawa vit en milieu urbain, 35 % en milieu suburbain, et seulement 10 % en milieu rural » (Fondation communautaire d'Ottawa, 2020). Ce qui fait en sorte que la densité à Gatineau est plus importante (806 hab./km^2) qu'à Ottawa (335 hab./km^2). À l'inverse, les vastes territoires des trois MRC rurales ont une densité qui varie entre 1 et 8 habitants par km^2, ce qui fait en sorte que la densité est beaucoup moins importante en Outaouais (12 hab./km^2) que dans l'Est ontarien (78 hab./km^2).

Ainsi, en y apportant certaines nuances, la répartition de la population dans l'Est ontarien est similaire à celle de l'Outaouais. Ottawa concentre en effet 78 % de la population (934 243 hab.) de l'Est ontarien, tandis que 75 % de la population de l'Outaouais habite à Gatineau (276 245 hab.). Ottawa et Gatineau ont donc une fonction régionale majeure sur leur territoire respectif : avec la concentration de divers services, infrastructures de soutien, ressources financières et un bassin important de travailleurs, elles sont un moteur économique pour le développement de leur région. Aucune autre ville du territoire transfrontalier ne compte plus de 25 000 habitants (voir carte 1). Ainsi, la deuxième ville en importance sur le territoire, Clarence-Rockland dans le comté de Prescott-Russell, compte 24 512 habitants (voir tableau 2). Les autres municipalités les plus populeuses dans l'Est ontarien sont Petawawa (17 187 hab.) dans le comté de Renfrew, Russell (16 520) dans le comté de Prescott-Russell et Pembrooke (13 882) dans le comté de Renfrew.

Tableau 1. Répartition et évolution de la population sur le territoire transfrontalier, 2006 et 2016

	Population 2016	% territoire transfrontalier	Population 2006	Évolution 2006-2016	Superficie, km² 2016	% territoire transfrontalier	Densité hab./km² 2016	Évolution densité 2006-2016
Total territoire transfrontalier	**1 577 272**	**100 %**	**1 380 153**	**14 %**	**46 088**	**100 %**	**34**	**12 %**
Outaouais	**382 604**	**24 %**	**326 510**	**17 %**	**30 809**	**67 %**	**12**	**12 %**
Gatineau	276 245	18 %	242 124	14 %	343	1 %	806	14 %
La Vallée-de-la-Gatineau	20 182	1 %	20 518	-2 %	12 481	27 %	2	0 %
Les Collines-de-l'Outaouais	49 094	3 %	42 005	17 %	2 052	4 %	24	15 %
Papineau	22 832	1 %	21 863	4 %	2 942	6 %	8	4 %
Pontiac	14 251	1 %	14 586	-2 %	12 992	28 %	1	0 %
Est ontarien	**1 194 668**	**76 %**	**1 053 643**	**13 %**	**15 279**	**33 %**	**78**	**12 %**
Lanark	68 698	4 %	63 785	8 %	3 036	7 %	23	2 %
Ottawa	934 243	59 %	812 129	15 %	2 790	6 %	335	15 %
Prescott et Russell	89 333	6 %	80 184	11 %	2 004	4 %	45	11 %
Renfrew	102 394	6 %	97 545	5 %	7 449	16 %	14	4 %

Source : Recensement 2006 et 2016 de Statistique Canada

Carte 1. Taille de la population dans les municipalités, territoire transfrontalier, 2016

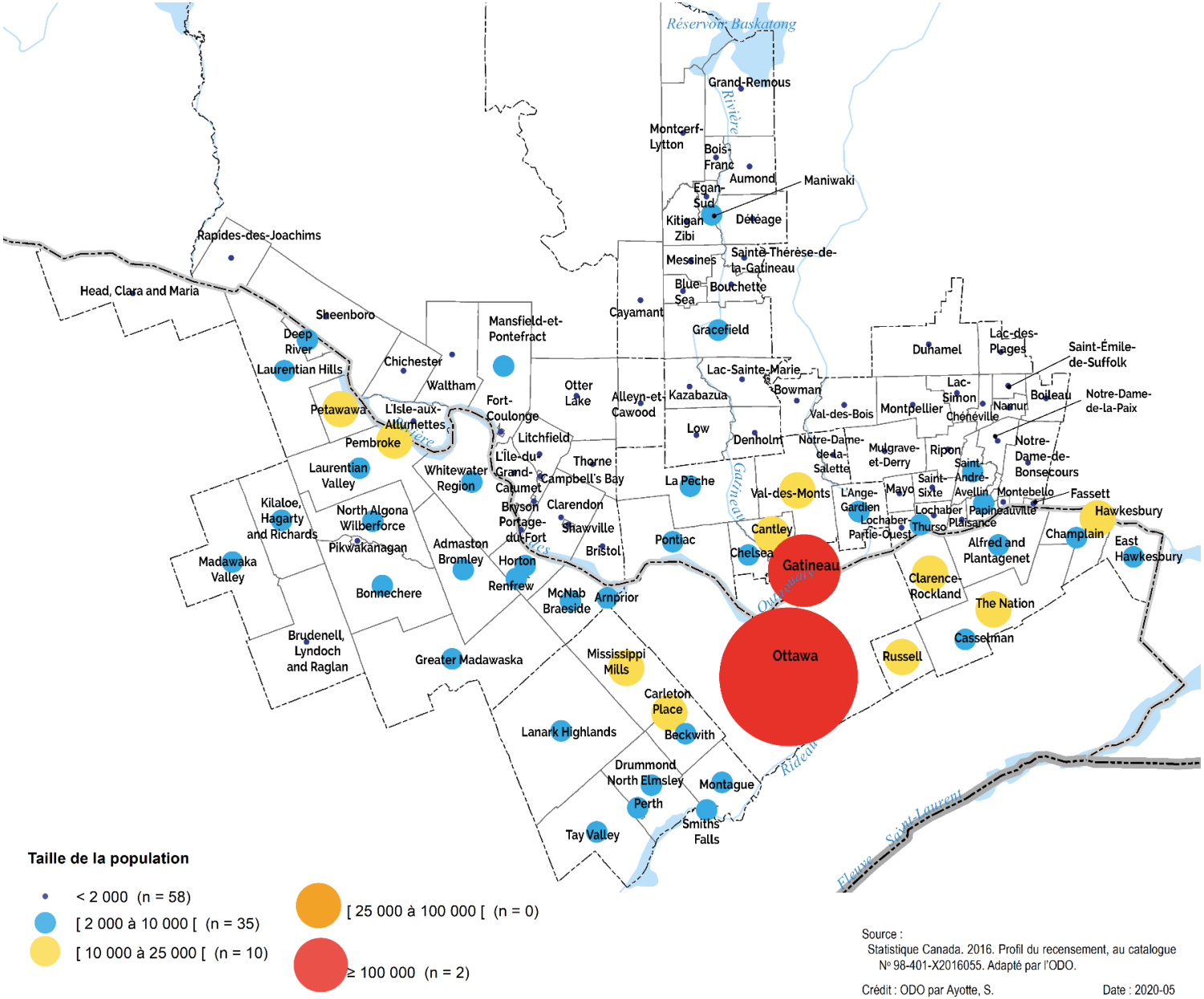

Source :
Statistique Canada. 2016. Profil du recensement, au catalogue N° 98-401-X2016055. Adapté par l'ODO.

Crédit : ODO par Ayotte, S. Date : 2020-05

En Outaouais, les municipalités sont moins populeuses. L'Outaouais se distingue d'ailleurs des autres régions du Québec, car elle est composée d'une seule grande ville, Gatineau, et de petites municipalités. La 2e municipalité en importance en Outaouais est Val-des-Monts (dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais), avec 11 582 habitants en 2016. Elle n'est toutefois pas considérée comme une ville, car sa population est répartie sur un vaste territoire. Si bien que, la 2e ville en importance en Outaouais est Maniwaki (3 853 habitants), un pôle de service essentiel dans la Vallée-de-la-Gatineau. Dans l'Est ontarien, on ne trouve presque pas de municipalités de moins de 2 000 habitants, alors qu'elles sont majoritaires en Outaouais (carte 1). Le contraste est important dans l'ouest du territoire transfrontalier : bien que le lien soit très important entre la MRC Pontiac et le comté de Renfrew, les deux territoires étant notamment reliés par un pont, la taille des municipalités est beaucoup plus importante du côté ontarien. Le comté de Renfrew compte 102 394 habitants comparativement à 14 251 habitants dans la MRC Pontiac. L'influence de l'Est ontarien se fait sentir non seulement à Ottawa, mais également dans d'autres territoires en périphérie, notamment dans la MRC de Pontiac où la proximité des villes de Pembroke (13 882 hab.) et Petawawa (17 187 hab.) exerce une attraction importante sur les municipalités de la MRC de Pontiac.

Tableau 2. Les 20 municipalités les plus populeuses sur le territoire transfrontalier, 2016

Géographie	Population
Ottawa	934 243
Gatineau	276 245
Clarence-Rockland	24 512
Petawawa	17 187
Russell	16 520
Pembroke	13 882
Mississippi Mills	13 163
The Nation / La Nation	12 808
Val-des-Monts	11 582
Cantley	10 699
Carleton Place	10 644
Hawkesbury	10 263
Alfred and Plantagenet	9 680
Laurentian Valley	9 387
Arnprior	8 795
Smiths Falls	8 780
Champlain	8 706
Renfrew	8 223
La Pêche	7 863

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

En même temps, cette situation illustre également l'un des atouts de l'Outaouais, souvent mentionné par les acteurs, soit que la proximité des milieux urbains et ruraux offre aux résidents de la région le meilleur des deux mondes. En effet, même si elle concentre 75 % de la population de l'Outaouais, Gatineau occupe seulement 1,1 % du territoire, tandis que les 4 MRC occupent le 98,9 % du territoire restant. Les superficies des MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau, incluant 6 TNO, représentent respectivement 42,2 % et 40,5 % de l'Outaouais. Leur importance sur le territoire transfrontalier (28 % et 27 % de l'ensemble du territoire) en fait des destinations prisées pour les activités récréatives et de villégiature pour l'ensemble de la population. La photographie satellite du territoire transfrontalier illustre cette caractéristique importante de la région : la forêt couvre

presque l'ensemble du territoire en Outaouais, la population étant principalement concentrée dans la zone urbaine grise de Gatineau (voir carte 2). La forêt occupe également le sud et l'ouest du comté de Renfrew, avec la présence du Parc provincial Algonquin. On remarque également une concentration des activités agricoles (zones brunâtres) sur une grande portion du territoire à l'est d'Ottawa dans Prescott et Russell. L'agriculture est également très présente sur les rives de la rivière des Outaouais, dans le comté de Renfrew et la MRC de Pontiac.

Carte 2. Photographie satellite du territoire transfrontalier

2. Une forte croissance démographique

Entre 2006 et 2016, la population sur le territoire transfrontalier a augmenté de 14 %. L'Outaouais et l'Est ontarien se démarquent avec une croissance plus forte que leurs provinces respectives, soit 8,19 % pour le Québec et 10,6 % pour l'Ontario. La croissance de la population en Outaouais se compare souvent à celle située dans la zone d'influence de Montréal. Toutefois, l'attraction de la région résulte plutôt de sa proximité avec Ottawa.

Carte 3. Évolution de la population entre 2006 et 2016, municipalités sur le territoire transfrontalier

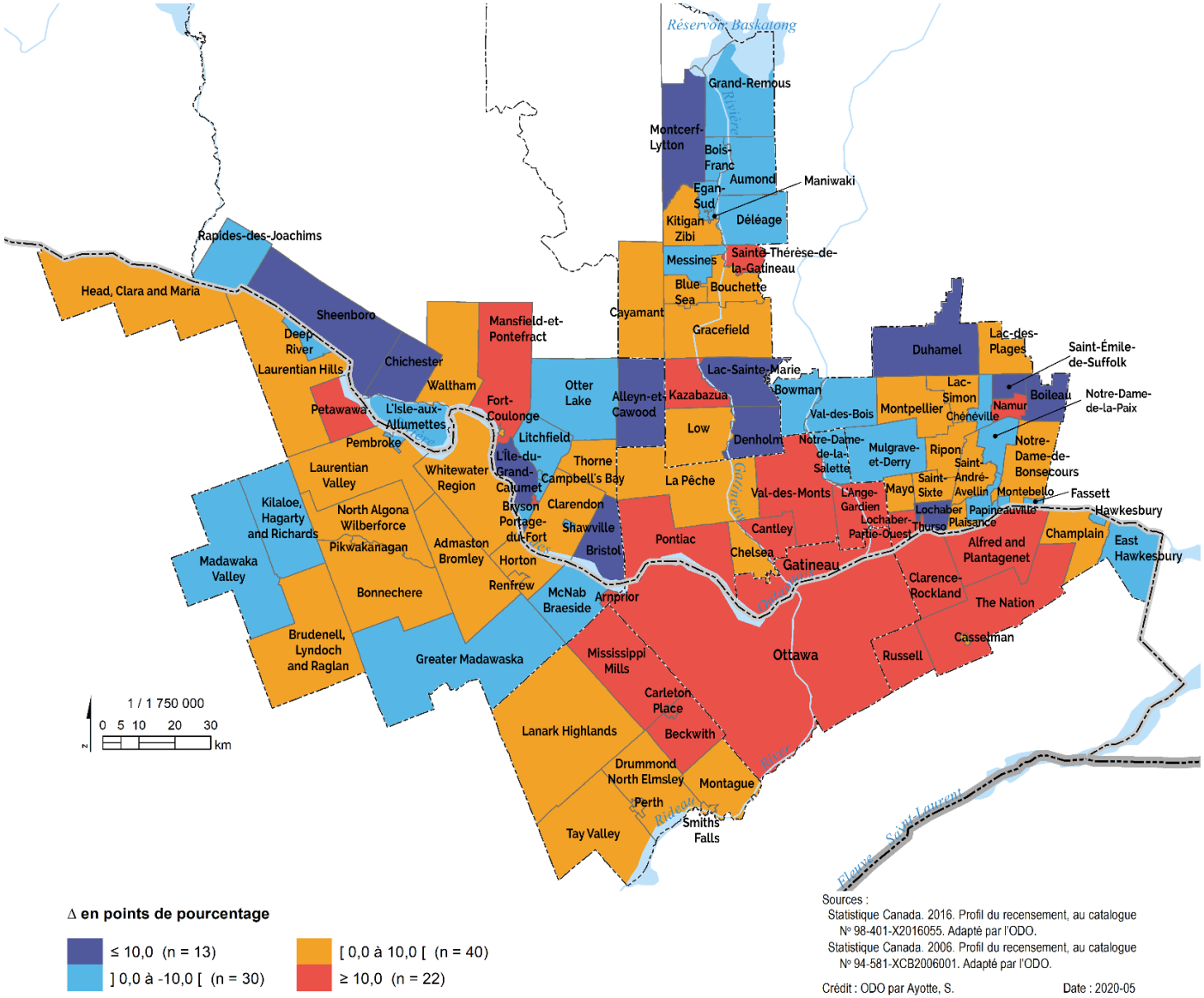

Sur le territoire transfrontalier, l'Outaouais enregistre une croissance supérieure (17 %) à l'Est ontarien (13 %) (voir tableau 1). La carte 3 présente l'évolution de la population entre 2006 et 2016 par municipalité pour le territoire transfrontalier. La croissance de la population est principalement concentrée dans le noyau urbain composé de Gatineau et d'Ottawa et des municipalités limitrophes. Les villes de Gatineau (14,1 %) et d'Ottawa (15 %) enregistrent une croissance similaire.

En Outaouais, cette croissance est principalement concentrée dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (17 %), un territoire périurbain, et dans la Ville de Gatineau (14 %). La MRC Papineau enregistre une faible croissance (4 %) alors que les MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (- 2 %) et du Pontiac (-2 %) enregistrent une décroissance. Il s'agit d'ailleurs des seuls territoires qui enregistrent une décroissance sur l'ensemble du territoire transfrontalier. En Outaouais, 12 municipalités localisées dans les MRC rurales ont vu leur population diminuer entre 2006 et 2016.

On observe également des différences entre l'urbain et le rural dans l'Est ontarien. En périphérie, les comtés unis de Prescott et Russell tirent leur épingle du jeu avec une croissance de 11 %, comparativement à 8 % pour le comté de Lanark et seulement 5 % pour le comté de Renfrew.

À Ottawa, la croissance urbaine est plus forte en périphérie de la ceinture verte, une zone plus rurale composée d'espaces naturels et agricoles qui entourent le territoire urbanisé. « En 2016, 81 % du territoire en milieu urbain avait été développé, soit une augmentation de 15 % depuis 1986. […] Au cours des 10 dernières années, il était courant de voir environ deux fois plus de chantiers résidentiels à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur de la ceinture verte […] » (Fondation communautaire d'Ottawa, 2020).

3. Si la tendance se maintient : une croissance importante jusqu'en 2041

Selon les scénarios les plus plausibles établis par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère des Finances de l'Ontario, on peut s'attendre à une croissance importante de la population sur le territoire transfrontalier dans les prochaines décennies (voir tableau 3)[2]. De part et d'autre de la frontière, les projections sont supérieures à celles de leur

[2] Il n'y a pas de prévision pour le territoire transfrontalier. Nous avons combiné les scénarios établis pour l'Outaouais par l'Institut de la statistique du Québec et ceux estimés par le ministère des Finances de l'Ontario pour l'Est ontarien. Il est possible que la méthode de calcul soit différente entre le Québec et l'Ontario. Néanmoins, dans chacun des cas, c'est le scénario qui a été jugé le plus probable par les experts du milieu.

province respective. Entre 2016 et 2041, la population pourrait augmenter de 30,4 % sur le territoire transfrontalier pour atteindre 2 108 700 habitants. Selon ces estimations, ce serait dans la partie de l'Est ontarien, influencée par Ottawa, que cette croissance serait la plus importante (35 %) avec près de 1,7 million d'habitants. L'Outaouais tire tout de même bien son épingle du jeu avec une croissance de 15,8 %, ce qui porterait la population à 446 200 habitants en 2041. Gatineau, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC de Papineau poursuivent leur croissance alors que les MRC de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau enregistrent une diminution de la population. Néanmoins, rappelons que ces scénarios sont basés sur la poursuite des tendances actuelles. Comme elles sont étroitement liées au contexte économique et social, celles-ci peuvent changer rapidement.

Tableau 3. Population projetée des MRC* et comtés sur le territoire transfrontalier, 2016 à 2041 (scénario de référence le plus plausible)**

	Population						Variation
	2016	2021	2026	2031	2036	2041	2016-2041
	n						%
Territoire transfrontalier	**1 617 000**	**680 100**	**704 800**	**726 100**	**743 900**	**2 108 700**	**30,4**
Outaouais	**385 300**	**400 800**	**415 300**	**427 600**	**437 600**	**446 200**	**15,8**
Papineau	22 900	23 400	24 000	24 400	24 800	25 200	10,0
Gatineau	278 200	291 100	303 800	314 900	324 000	331 600	19,2
Les Collines-de-l'Outaouais	49 400	51 900	53 600	54 800	55 800	56 700	14,8
La Vallée-de-la-Gatineau	20 500	20 300	20 100	19 900	19 700	19 600	-4,4
Pontiac	14 300	14 000	13 800	13 500	13 300	13 200	-7,7
Est ontarien	**1 231 700**	**279 300**	**289 500**	**298 500**	**306 300**	**1 662 500**	**35,0**
Ottawa	964400	1 070 900	1 148 400	1 218 100	1 284 900	1 349 100	39,9
Lanark	70 400	73 900	77 200	80 200	82 700	84 800	20,5
Prescott et Russell	91 800	96 500	100 500	104 000	107 000	109 700	19,5
Renfrew	105 100	108 900	111 800	114 300	116 600	118 900	13,1

* Selon le scénario de référence A (plausible) de l'institut de la statistique du Québec

** Selon les projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Il est possible que la méthode utilisée pour calculer ces scénarios soit différente entre le Québec et l'Ontario. Néanmoins, dans chacun des cas, c'est le scénario qui est jugé le plus probable par les experts du milieu.

4. Références

Fondation communautaire d'Ottawa (2020). Structure économique et revenu : Économie et emploi. Perspectives Ottawa. Consulté le 12 décembre 2020

Ville d'Ottawa (2020). Une économie diversifiée. Consulté le 12 décembre 2020

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Migrations interprovinciales entre l'Outaouais et l'Est ontarien

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Migrations interprovinciales entre l'Outaouais et l'Est ontarien.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Les mouvements migratoires entre le Québec et l'Ontario 3
2. Comparaison de la migration interprovinciale Québec-Ontario sur le territoire transfrontalier 4
3. Profil des migrants interprovinciaux sur le territoire transfrontalier 6
4. Références 10

MIGRATIONS INTERPROVINCIALES ENTRE L'OUTAOUAIS ET L'EST ONTARIEN

L'évolution démographique est attribuable à deux facteurs : l'accroissement naturel et la migration. La migration est importante sur le territoire transfrontalier qui est un pôle d'attraction majeure de la main d'œuvre. L'importance de la migration est d'ailleurs un indicateur de réussite d'un territoire (Clemens, Labrie et Emes, 2016). Cette partie s'intéresse principalement à la migration interprovinciale, c'est-à-dire aux mouvements des personnes entre les provinces au Canada et plus particulièrement aux personnes qui ont déménagés entre l'Outaouais et l'Est ontarien.

1. Les mouvements migratoires entre le Québec et l'Ontario[1]

Depuis des décennies, le solde migratoire interprovincial du Québec est négatif, ce qui signifie qu'il y a davantage de Québécois qui déménagent dans une autre province ou un autre territoire au Canada que de Canadiens qui déménagent au Québec. En 2018, ce solde est de -5 779, soit 22 402 entrants et 28 181 sortants.

Néanmoins, année après année, c'est le Québec qui enregistre les niveaux les plus bas de migration sortante et entrante ajustée en fonction de la variable de population. « Autrement dit, le Québec perd relativement peu de résidents chaque année, mais n'attire qu'une faible migration provenant des autres provinces canadiennes, ce qui explique son niveau de migration sortante net élevé comparativement aux autres provinces » (Clemens, Labrie et Emes, 2016, p.iii).

Les taux nets de migration interprovinciale de l'Ontario ressemblent à ceux du Québec (voir figure 1). Toutefois, depuis 2016, il a plus d'entrants que de sortants en Ontario. La province enregistre un solde positif de 12 465 personnes en 2018.

C'est avec l'Ontario que le Québec réalise le plus grand nombre d'échanges. En 2018, 68 % des gens qui ont quitté le Québec pour s'installer dans une autre province ont choisi l'Ontario. Inversement, plus de la moitié (53 %) de ceux qui ont déménagé au Québec

[1] Il y a deux sources de données pour l'estimation des migrations interprovinciales. Il y a celles réalisées par l'institut de la Statistique du Québec (ISQ) qui utilisent les données fiscales de l'Agence du revenu du Canada. Nous utilisons ces sources de données dans la première section pour détailler les migrations du Québec et de l'Outaouais. Ces données ne sont toutefois pas disponibles pour les comtés de l'Ontario. Pour comparer le territoire transfrontalier, nous utilisons les données du recensement de 2016 sur la mobilité des résidents 5 ans auparavant (échantillon de 25 %). Ces données sont moins précises, mais elles permettent de comparer l'Outaouais à l'Est ontarien.

proviennent principalement de l'Ontario. Les échanges entre les deux provinces se sont soldés par un déficit de – 6 600 pour le Québec avec 12 000 entrants et 19 100 sortants. Du côté de l'Ontario, le Québec arrive en première position avec 25 % des entrées en 2018. Par contre, le Québec est la 3e destination des Ontariens (20 %) qui déménagent dans une autre province après la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Figure 1. Taux net de migration interprovinciale, provinces canadiennes, 2009-2018

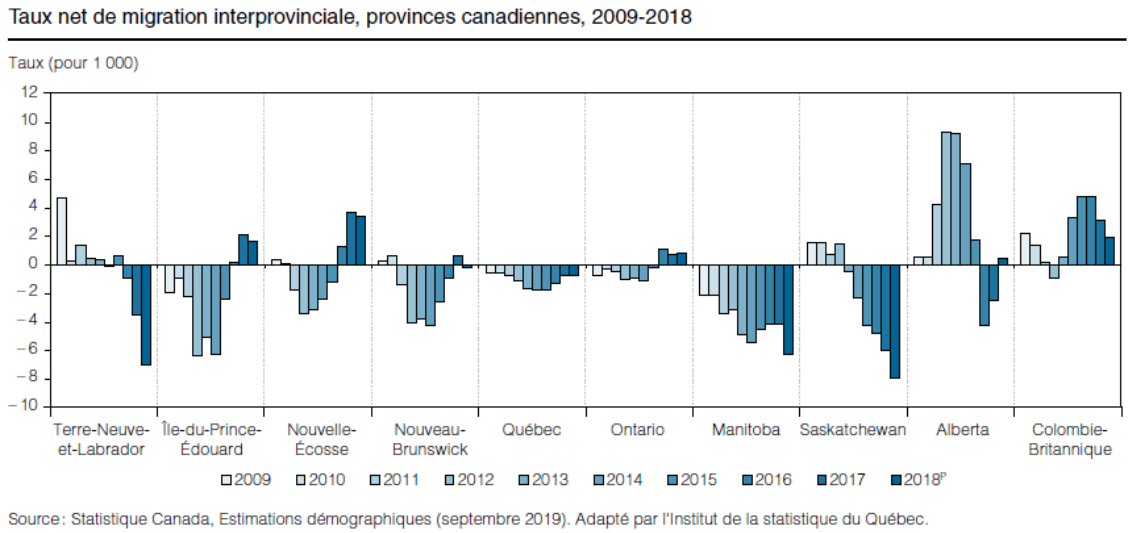

2. Comparaison de la migration interprovinciale Québec-Ontario sur le territoire transfrontalier

Parmi l'ensemble des entrants interprovinciaux au Québec en 2017-2018, 20 % s'installent en Outaouais. L'Outaouais est également responsable de 16,4 % des personnes qui ont quitté le Québec pour s'installer ailleurs au Canada. Pour ces deux indicateurs, l'Outaouais se positionne au 2e rang au Québec après Montréal à l'égard du nombre d'entrants ou de sortants, mais arrive au premier rang en considérant le ratio avec sa population.

Migration interprovinciale 2018-2019		
Outaouais		
Entrants	**Sortants**	**Solde**
4 494	**4 199**	**295**

Entre 2006 et 2019, le solde migratoire interprovincial a connu des variations importantes en Outaouais (voir figure 2). Il était en effet positif jusqu'en 2012, le nombre d'entrants était alors supérieur aux sortants. Ce solde est toutefois négatif entre 2012, période qui correspond aux compressions budgétaires dans la fonction publique fédérale qui avaient mené à une réduction importante des employés, et 2018.

Le solde est de nouveau positif en faveur de l'Outaouais pour 2018-2019[2]. Les prévisions pour 2019-2020 indiquent une augmentation appréciable de ce solde.

Figure 2. Évolution des migrations interprovinciales en Outaouais, 2006 à 2020

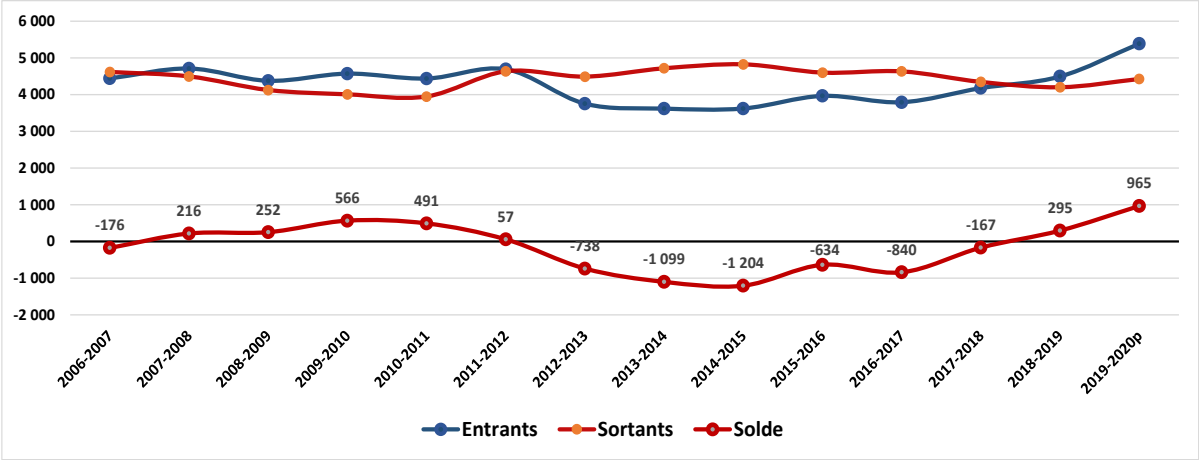

Les migrations interprovinciales sont estimées à partir des données fiscales de l'Agence du revenu du Canada, à l'exception des données provisoires de juillet 2019 à juin 2020 qui proviennent des données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) (anciennement Prestation fiscale canadienne pour enfant (PFCE)). En raison de différences dans la source des donnes et dans la méthode de calcul, la comparaison entre les estimations provisoires et définitives des entrants et des sortants interprovinciaux doit être faite avec prudence.

Année du 1er juillet au 30 juin.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (février 2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Territoire transfrontalier	
20 135	
Migrants interprovinciaux 2011-2016	
Répartition	
Outaouais	**Est ontarien**
37,1 %	**62,9 %**

Entre 2011 et 2016, il y a 20 135 personnes qui ont déménagé sur le territoire transfrontalier et qui proviennent de la province voisine, soit le Québec ou l'Ontario selon le cas. L'Outaouais a attiré 7 480 Ontariens (37,1 %) qui sont venus s'y installer et 12 665 Québécois (62,9 %) ont déménagé dans les 4 comtés voisins de l'Est ontarien (voir tableau 1). En Outaouais, ces nouveaux résidents se sont principalement installés à Gatineau (82 %), et dans une moindre mesure, dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais (12 %) et de Pontiac (4 %). Dans l'Est ontarien, les Québécois se sont principalement installés à Ottawa (81 %), dans le comté de Prescott et Russell (12 %) et Renfrew (6 %). Soulignons qu'Ottawa est souvent choisie comme lieu de résidence par les Québécois : « Presque un tiers des francophones provenant du Québec (34,3 %) se sont

[2] Cette dernière estimation doit être utilisée avec prudence.

établis dans la région d'Ottawa et presque deux sur dix à Toronto (17,1 %) » (Ministère des Affaires francophones, 2020).

Tableau 1. Migration interprovinciale, de l'Ontario à l'Outaouais, et du Québec à l'Est ontarien, 2011 et 2016

Territoire	Nbre	%
Territoire transfrontalier	**20 135**	
Outaouais, en provenance de l'Ontario	**7 480**	**100 %**
Gatineau	6 120	82 %
Vallée-de-la-Gatineau	135	1,8 %
Les Collines-de-l'Outaouais	865	12 %
Papineau	60	0,8 %
Pontiac	300	4 %
Total, Est ontarien, en provenance du Québec	**12 655**	**100 %**
Renfrew	735	6 %
Lanark	200	1,6 %
Ottawa	10 230	81 %
Prescott et Russell	1 490	12 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 98-400-X2016293

3. Profil des migrants interprovinciaux sur le territoire transfrontalier

L'analyse des données produites par Statistique Canada permet de tracer le profil des migrants interprovinciaux pour la RMR Ottawa-Gatineau en distinguant la partie de l'Outaouais de celle de l'Est ontarien. Rappelons que la RMR va au-delà de la Ville de Gatineau en incluant l'ensemble de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ainsi que certaines municipalités limitrophes (voir la section 2.2.2).

Figure 3. Proportion des migrants interprovinciaux par sexe dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2011 à 2016

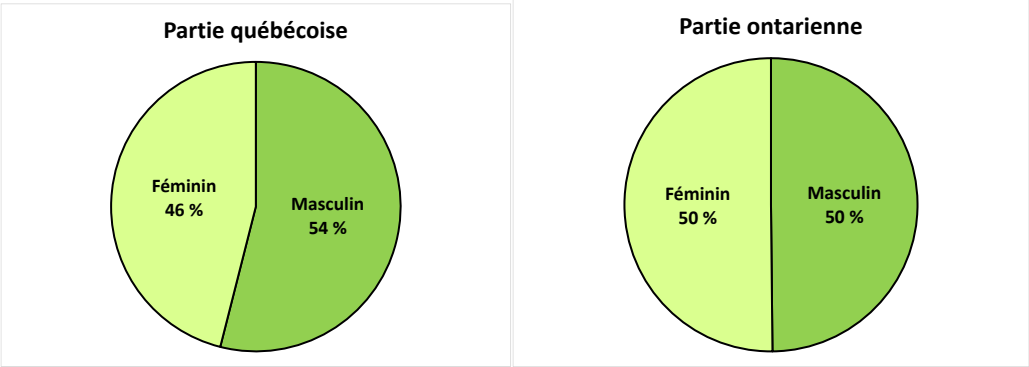

Selon ces données, 7 020 Ontariens âgés de 15 ans et plus ont déménagé dans la RMR du côté de l'Outaouais entre 2011 et 2016 et 10 755 Québécois se sont nouvellement établis dans la RMR du côté d'Ottawa. Il y a autant d'hommes que de femmes dans les nouveaux venus à Ottawa alors qu'en Outaouais, les hommes sont un peu plus nombreux (voir figure 3).

Figure 4. Âge des migrants interprovinciaux dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2011 à 2016

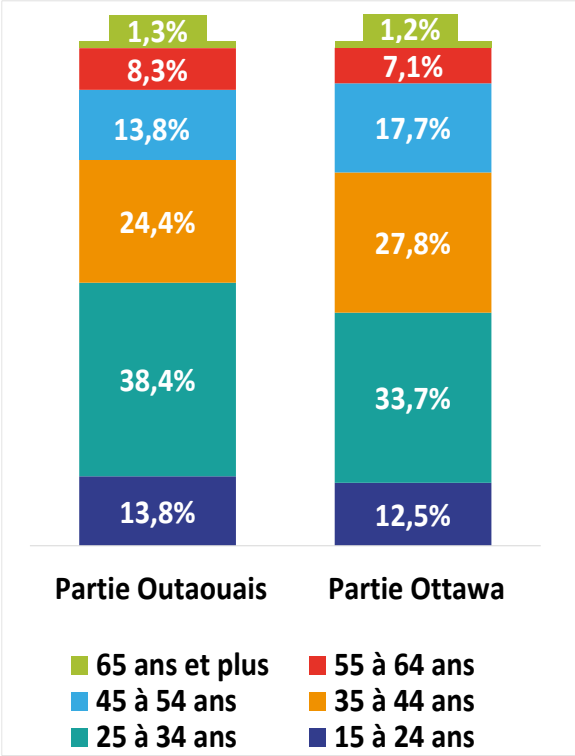

Figure 5. Langue maternelle des migrants interprovinciaux dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2011 à 2016

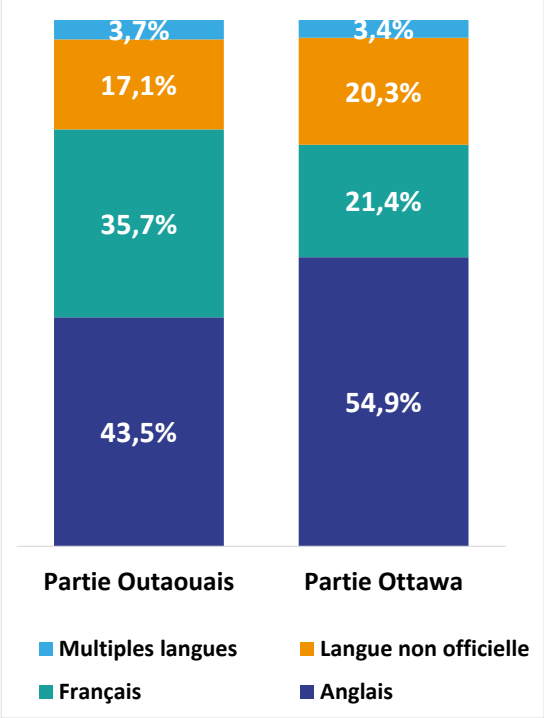

Les migrants interprovinciaux sont habituellement des jeunes au début de leur carrière professionnelle. « En 2018-2019, l'âge moyen des entrants au Québec est d'environ 33 ans et celui des sortants du Québec, d'environ 32 ans » (Bézy, 2019, p.134). Ce constat est également vrai pour le territoire transfrontalier. De part et d'autre de la frontière, ce sont les migrants interprovinciaux âgés de 25 à 34 ans suivis des 35 à 44 ans qui sont les plus nombreux (voir figure 4). En fait, 77 % (Gatineau) et 74 % (Ottawa) des migrants ont moins de 45 ans.

La langue maternelle des migrants interprovinciaux âgés de 5 ans et plus entre 2011 et 2016 est l'anglais, et ce, de part et d'autre de la frontière (voir figure 5). En effet, 43 % des migrants interprovinciaux[3] qui ont déménagé dans la RMR de Gatineau sont anglophones, suivi de près par les francophones (36 %) et les migrants dont la langue maternelle est une autre langue (17 %). Dans la RMR d'Ottawa, 55 % des migrants interprovinciaux ont l'anglais pour langue maternelle. Il y a presque autant de migrants interprovinciaux qui ont le français pour langue maternelle (21 %) que ceux qui ont une langue étrangère (20 %).

Figure 6. Niveau de compétence des migrants interprovinciaux dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2011 à 2016

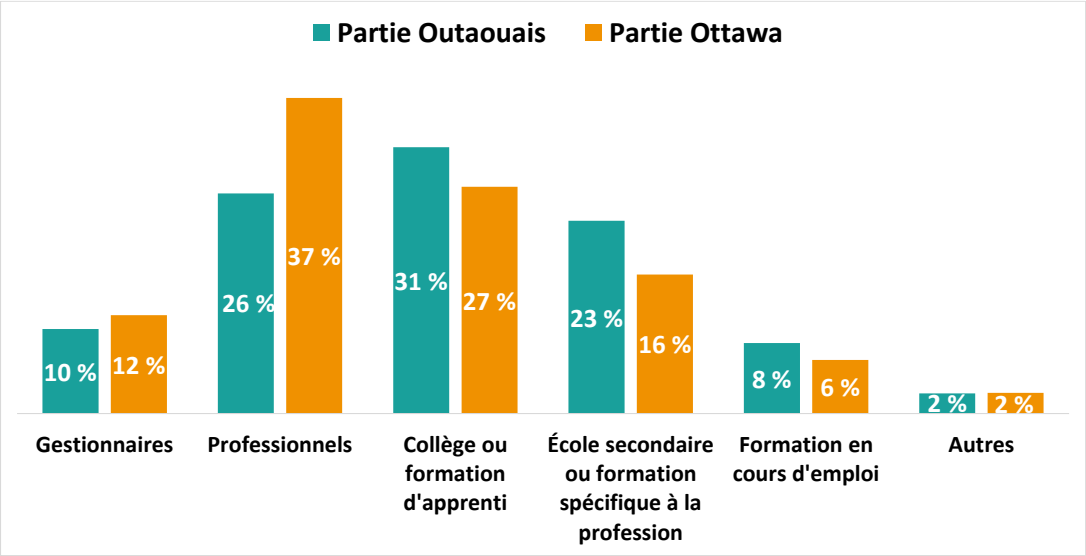

Le niveau de compétences de migrants interprovinciaux est différent dans la RMR entre la partie de l'Outaouais et celle de l'Est ontarien (voir figure 6). Les Ontariens qui ont déménagé en Outaouais ont principalement des compétences de niveau collégial ou une formation d'apprenti alors que les Québécois qui ont déménagé dans l'Est ontarien sont

[3] Cette donnée concerne l'ensemble des migrants interprovinciaux. Ils peuvent donc être en provenance du Québec ou de l'Ontario, selon le cas, mais également d'autres provinces du Canada.

davantage des professionnels qui occupent un emploi exigeant une formation plus poussée, souvent universitaire.

Parmi l'ensemble des migrants interprovinciaux qui ont déménagé dans la partie Gatineau de la RMR entre 2011 et 2016, 23 % ont une profession liée aux ventes et services, suivi par une formation dans les affaires, la finance et l'administration (20 %) et en enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (17 %). Les trois principales professions des migrants interprovinciaux du côté de la partie Ottawa de la RMR sont les mêmes, mais avec une position différente : l'enseignement arrive au 1er rang (21 %), suivi des ventes et services, et des affaires finances et administration (voir figure 7).

Figure 7. Profession des migrants interprovinciaux âgés de 15 ans et plus dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2011 à 2016

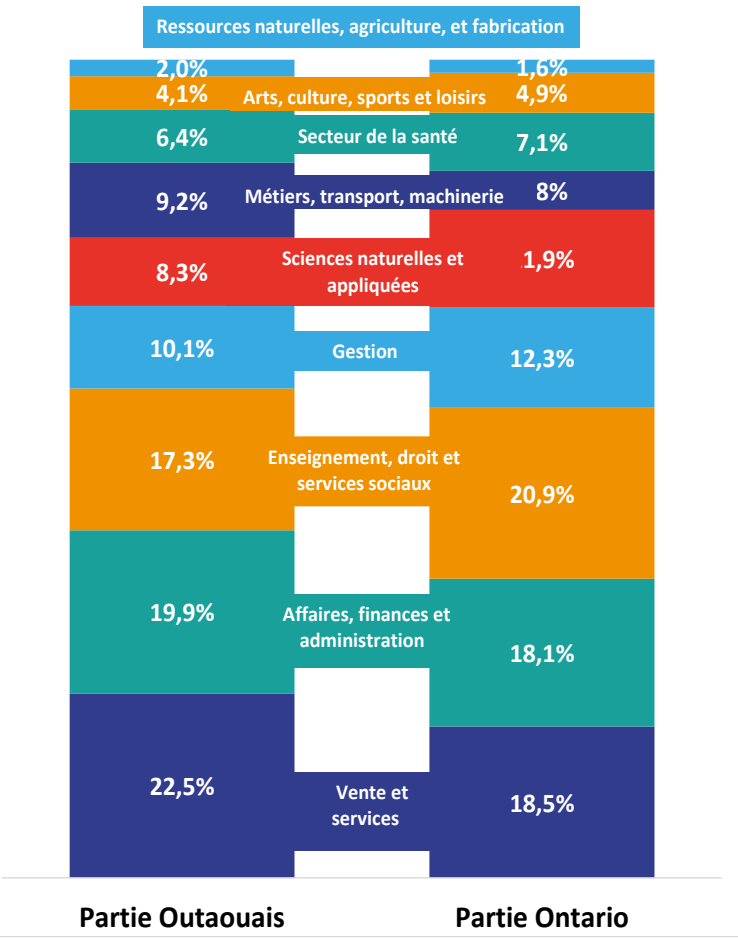

En somme, les migrants interprovinciaux sont habituellement des jeunes au début de leur carrière professionnelle. Ils sont majoritairement anglophones, mais les francophones sont également nombreux. Une proportion non négligeable des migrants interprovinciaux ont une autre langue pour langue maternelle. La partie Gatineau de la RMR attire davantage des migrants ayant des compétences de niveau collégial ou une formation d'apprenti alors que la partie Ottawa de la RMR attire davantage des professionnels qui occupent un emploi exigeant une formation plus poussée, souvent universitaire.

4. Références

Bézy, S. (2019). Migrations internationales et interprovinciales. Institut de la statistique du Québec.

Clemens, J., Y. Labrie & J. Emel (2016). La migration interprovinciale au Canada. Institut Fraser.

Ministère des Affaires francophones (2020). Profil de la population francophone de l'Ontario – 2016.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Une présence autochtone forte sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Une présence autochtone forte sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction : les Autochtones, un peuple transfrontalier 3
2. Un territoire transfrontalier avec une forte proportion de personnes ayant une identité autochtone 4
   2.1 Trois réserves autochtones algonquines sur le territoire transfrontalier 7
   2.2 Une croissance importante des Autochtones sur le territoire transfrontalier 7
3. Le profil des Autochtones dans la RMR d'Ottawa-Gatineau 9
4. Accentuation de la reconnaissance actuelle et passée des Autochtones sur le territoire transfrontalier et collaboration transfrontalière 11
5. Références 13

UNE PRÉSENCE AUTOCHTONE FORTE SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Introduction : les Autochtones, un peuple transfrontalier

L'Outaouais et l'Est ontarien ont été fondés sur les terres traditionnelles de la Nation algonquine, qui est établie depuis des milliers d'années dans la vallée de l'Outaouais sur un vaste territoire à cheval sur la frontière actuelle entre l'Ontario et le Québec (voir carte 1)[1]. Les Algonquins ont une vision transfrontalière du territoire dans laquelle la rivière Outaouais occupe une place centrale : elle n'est pas considérée comme une frontière, mais plutôt comme un lieu de rencontre et d'échange et la principale voie de communication et de transport. Cette vision traditionnelle perdure encore aujourd'hui : la Nation algonquine sur le territoire « se définit par [son] attachement à [ses] territoires ancestraux et [son] occupation historique de ceux-ci à travers l'exercice continu de [son] statut de Nation » (Nation Anishnabe, 2017)[2]. Le Plan

Carte 1. Représentation du territoire de la Nation algonquine vers 1850-1867

Source : Di Gangi (2018) / tirées d'une carte originale de planlab (Toronto)

[1] « Les frontières reposent sur les résultats des recherches menées à ce jour et pourraient être appelées à changer (Secrétariat de la Nation algonquine, 2018). La carte montre également les parties de la frontière couvertes par la Proclamation royale de 1763, émise par le Roi George III à l'issue de la guerre de Sept Ans. La Proclamation contient des dispositions importantes concernant les droits des Premières Nations relativement à leurs territoires traditionnels » (Di Gangi, 2018).

[2] Les communautés de la Nation Anishnabe « détiennent un titre et des droits ancestraux sur leur territoire ancestral non cédé qu'elles occupent depuis des milliers d'années » (Nation Anishnabe, 2017). « En octobre 2016, le gouvernement de l'Ontario a conclu une entente de principe historique avec les Algonquins de l'Ontario. Cette entente a ouvert la voie à des négociations visant à conclure un traité protégé par la Constitution qui définira les droits actuels des Algonquins sur les terres et les ressources naturelles situées dans la zone de l'entente » (Minister of Indigenous Relations and Reconciliation, 2017, p.33).

d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa reconnaît d'ailleurs qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la nation algonquine Anishinabe et souligne l'apport précieux, passé et présent, de cette communauté dans la région.

Cette partie du rapport souligne l'importance des autochtones dans la composition de la population sur l'ensemble du territoire transfrontalier en dressant tout d'abord un portrait sommaire des Autochtones sur le territoire transfrontalier, et en abordant notamment la présence de trois réserves autochtones. Les facteurs qui expliquent la forte croissance des Autochtones, notamment en milieu urbain, sont exposés, ainsi que le profil diversifié des Autochtones dans la RMR d'Ottawa-Gatineau. Nous terminons en évoquant l'accentuation de la reconnaissance actuelle et passée des Autochtones sur le territoire transfrontalier bien que plusieurs enjeux persistent.

2. Un territoire transfrontalier avec une forte proportion de personnes ayant une identité autochtone

En 2016, 3,7 % de la population du territoire transfrontalier, soit 57 510 personnes, a une identité autochtone : 64 % résident dans l'Est ontarien et 36 % en Outaouais (voir tableau 1). L'Outaouais compte une importante présence autochtone sur son territoire, avec 5,5 % de la population (20 690 hab.), comparativement à 2,3 % dans l'ensemble du Québec. L'Est ontarien se démarque également du reste de sa province avec 3,1 % d'Autochtones (36 820 hab.) comparativement à 2,8 % pour l'ensemble de l'Ontario. L'Ontario est d'ailleurs la province qui compte le plus d'Autochtones au Canada, alors que le Québec arrive au 5e rang. Toutefois, comme ces deux provinces sont populeuses, elles se classent en queue de peloton, au 11e rang pour l'Ontario et au 12e rang pour le Québec, pour le poids des Autochtones dans la population totale.

En Outaouais tout comme dans l'Est ontarien, les Autochtones sont fortement concentrés en milieu urbain. La moitié des Autochtones présents en Outaouais en 2016 habitent à Gatineau (10 420 hab.; 3,8 % de la population) et 63 % des Autochtones de l'Est ontarien habitent à Ottawa (22 960; 2,5 % de la population). Le profil des Autochtones dans la RMR d'Ottawa-Gatineau est présenté plus loin.

Néanmoins, dans la majorité des MRC et comtés, le poids des Autochtones dans la population totale est plus élevé (voir tableau 1). Dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, près d'une personne sur quatre est autochtone (4 620 hab.). Ce territoire abrite d'ailleurs deux communautés autochtones (Kitigan Zibi et Lac-Barrière). Soulignons également que la MRC de Pontiac se démarque avec 18,1 % de sa population qui est autochtone (2 545 hab.). Dans la MRC des Collines, cette proportion est de 4,9 %.

Avec la présence de la communauté algonquine de Pikwakanagan située au sud de la ville de Pembrooke, le comté de Renfrew se démarque dans l'Est ontarien avec une proportion de 8,5 % d'Autochtones dans sa population (8 460 Autochtones). Les caractéristiques des réserves algonquines sur le territoire sont présentées un peu plus loin dans cette section.

Tableau 1. Proportion de la population avec une identité autochtone sur le territoire transfrontalier, 2016

	Nombre d'Autochtones	Proportion d'Autochtones dans la population totale
Territoire transfrontalier	**57 510**	**3,7**
Outaouais	**20 690**	**5,5**
MRC Papineau	710	3,2
Gatineau	10 420	3,8
MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	4 620	23,3
MRC de Pontiac	2 545	18,1
MRC des Collines-de-l'Outaouais	2 395	4,9
Est ontarien	**36 820**	**3,1**
Lanark	2 605	3,9
Renfrew	8 460	8,5
Ottawa	22 960	2,5
Prescott et Russell	2 795	3,2

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Les Autochtones forment une communauté culturellement diversifiée (Ville d'Ottawa, 2010). Dans le recensement de Statistique Canada, ces personnes sont regroupées en trois principales catégories. Les Premières Nations sont le groupe le plus nombreux sur le territoire transfrontalier (46,9 % des Autochtones), suivi de près par les Métis (45,6 %). Les Inuits forment 2,6 % de la population autochtone (voir figure 1)[3].

[3] Selon Statistique Canada, les Premières Nations sont des Indiens inscrits et non inscrits au sens de la Loi sur les Indiens du Canada (Indiens de l'Amérique du Nord). Les Métis sont un peuple au Canada descendant à la fois des Européens et des Amérindiens. Les Inuits proviennent de l'Arctique canadien et parlent une langue inuite commune. La catégorie « autres » correspond à des réponses multiples ou non incluses ailleurs.

On constate certaines différences sur le territoire (voir tableau 2). La proportion de Métis (54,5 %) parmi la population autochtone est plus importante en Outaouais, alors que ce sont les Premières Nations (50,6 %) qui constituent le groupe le plus important dans l'Est ontarien. Les Premières Nations composent d'ailleurs 63,2 % des Autochtones en Ontario et 50,7 % au Québec. La MRC de Pontiac se démarque particulièrement avec 76,2 % des Autochtones qui sont des Métis. Soulignons également que la communauté inuite d'Ottawa est la plus importante au Canada en dehors de celle vivant dans le Nord (Ville d'Ottawa, 2010).

Figure 1. Répartition de la population autochtone par grand groupe sur le territoire transfrontalier, 2016

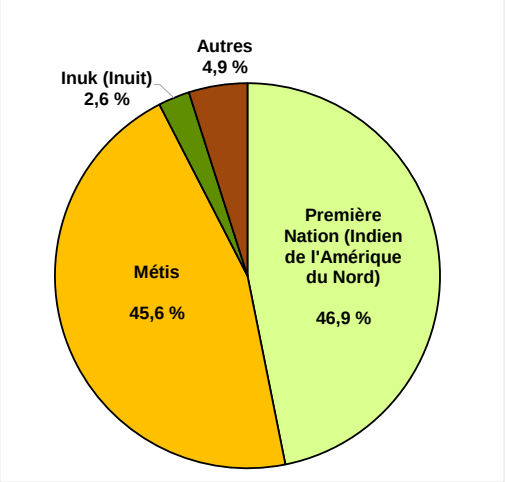

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Tableau 2. Population autochtone selon le groupe identitaire sur le territoire transfrontalier, 2016

	Population avec une identité autochtone	Première Nation		Métis		Inuk (Inuit)		Autres	
	Nbre	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Territoire transfrontalier	**57 510**	**26 945**	**46,9**	**26 225**	**45,6**	**1520**	**2,6**	**2 830**	**4,9**
Outaouais	**20 690**	**8 330**	**40,3**	**11 275**	**54,5**	**160**	**0,8**	**935**	**4,5**
MRC Papineau	710	320	45,1	340	47,9	25	3,5	25	3,5
Gatineau	10 420	4 565	43,8	5 235	50,2	85	0,8	535	5,1
MRC Vallée-de-la-Gatineau	4 620	2 050	44,4	2 435	52,7	10	0,2	130	2,8
MRC Pontiac	2 545	455	17,9	1 940	76,2	15	0,6	135	5,3
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	2 395	940	39,2	1 325	55,3	25	1,0	110	4,6
Est ontarien	**36 820**	**18 615**	**50,6**	**14 950**	**40,6**	**1 360**	**3,7**	**1 895**	**5,1**
Lanark	2 605	1 485	57,0	905	34,7	75	2,9	140	5,4
Renfrew	8 460	4 715	55,7	3 160	37,4	95	1,1	490	5,8
Ottawa	22 960	11 190	48,7	9 475	41,3	1 150	5,0	1 145	5,0
Prescott et Russell	2 795	1 225	43,8	1 410	50,4	40	1,4	120	4,3

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

2.1 Trois réserves autochtones algonquines sur le territoire transfrontalier

La réserve algonquine de Kitigan Zibi, située au sud de la municipalité de Maniwaki dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau, est la plus importante des communautés algonquines au Canada. Elle compte 3 602 membres, dont 1 215 personnes qui résidaient dans la communauté en 2016 (Affaires autochtones et du Nord Canada, 2019 et Statistique Canada). La population a augmenté de 4,3 % depuis 2006.

La communauté de Lac-Barrière est située à 120 km au nord de Maniwaki à proximité du réservoir Cabonga au cœur de la réserve faunique La Vérendrye. En 2016, elle compte 790 membres, dont 164 vivent à l'extérieur de la réserve (Affaires autochtones et du Nord Canada, 2019)[4].

La communauté de Pikwàkanagàn, anciennement connue sous le nom Première Nation de Golden Lake, est située sur les rives de la rivière Bonnechère et Golden Lake à environ 40 kilomètres au sud de Pembroke, dans le comté de Renfrew en Ontario. La communauté compte 2 063 membres, dont 435 personnes qui résident dans la communauté en 2016. La population a augmenté de 7,1 % depuis 2006. La majorité des résidents des réserves sont des Indiens inscrits.

2.2 Une croissance importante des Autochtones sur le territoire transfrontalier

Sur le territoire transfrontalier, tout comme au Canada, la croissance des peuples autochtones est beaucoup plus importante que le reste de la population. À titre d'exemple, entre 2006 et 2016, la population autochtone a augmenté de 85 % dans la RMR d'Ottawa-Gatineau et de 54 % en Outaouais. Cette augmentation est attribuable à trois principaux facteurs.

D'abord, le taux de fécondité est généralement plus élevé chez les Autochtones que dans le reste de la population. Au Canada, la population autochtone est donc très jeune. À titre d'exemple, l'âge moyen de la population autochtone dans la RMR d'Ottawa-Gatineau en 2016 est de 35,3 ans comparativement à 39,5 ans pour les non-autochtones. L'âge moyen est de 36,1 ans à Kitigan Zibi, comparativement à 46,7 ans pour la MRC Vallée-de-la-Gatineau. À Pikwanagan, l'âge moyen est de 38,5 ans comparativement à 43,2 ans pour le comté de Renfrew.

[4] Il n'y a pas de données de recensement pour cette communauté.

Ensuite, le climat politique plus favorable aux peuples autochtones ces dernières années a eu un effet positif sur la propension des personnes à déclarer leur identité autochtone. « Généralement, c'est la fécondité qui fait grandir une population, rappelle Mme Bignami. Mais dans la croissance de la population autochtone, il y a un fort biais qui est lié à l'autodéclaration. Ce biais est appelé la mobilité ethnique. Les gens ne se déclaraient pas comme autochtones avant, même s'ils l'étaient, et ils décident maintenant de le faire parce qu'ils sont moins stigmatisés » (Champagne, 2017). Néanmoins, même aujourd'hui, les données du recensement sur le nombre d'Autochtones restent inférieures à la réalité pour diverses raisons (Ville d'Ottawa, 2010, p.4; Centre d'Innovation des Premiers Peuples, 2019). Mentionnons aussi qu'à l'inverse l'émission *Enquête* révèle également que certaines personnes se déclarent métis et membres des Premières Nations par opportunisme (Radio-Canada, 2021).

Le troisième facteur qui explique la croissance des Autochtones est la migration de ces derniers vers les grandes villes. Ceux-ci sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à s'installer en ville. « En 2016, plus de la moitié (51,8 %) des Autochtones vivaient dans une région métropolitaine de plus de 30 000 habitants. En 10 ans, c'est une augmentation de près de 60 % » (Champagne, 2017). Ottawa est la troisième ville en importance au Canada sur le plan de la croissance de la population autochtone. « De nos jours, de plus en plus de membres des Premières Nations, d'Inuits et de Métis s'établissent à Ottawa pour profiter de ses possibilités de formation et d'emploi, de ses services de santé, de ses services communautaires, pour fuir des relations d'abus et pour se rapprocher des amis et de la famille venus s'établir à Ottawa (Ottawa Inuit Children's Centre, 2009; Commission d'étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain, 2007) » (Ville d'Ottawa, 2010, p.4).

Gatineau profite également de cette migration en provenance d'Ottawa et d'autres villes canadiennes. « Compte tenu du coût de la vie moins élevé à Gatineau, explique Céline Auclair, directrice générale du Centre d'Innovation des Premiers Peuples, plusieurs poursuivent leur migration à Gatineau » (Entrevue, 2019). Une analyse des données du recensement de 2016 démontre en effet que la mobilité des Autochtones est importante. En 2016, 48,2 % des Autochtones qui résidaient dans la RMR d'Ottawa-Gatineau avaient déménagé au cours des 5 années précédentes, comparativement à 38,8 % pour les non-Autochtones. Parmi les Autochtones qui ont déménagé au cours des 5 dernières années à Ottawa, 32,8 % résidaient déjà à Ottawa, 18,5 % venaient d'un autre comté en Ontario et 14,3 % provenaient d'une autre province canadienne. À Gatineau, parmi les Autochtones qui ont déménagé au cours des 5 dernières années, 34,7 % résidaient déjà dans la ville, 23,5 % provenaient d'une autre MRC/ville au Québec et 11,4 % d'une autre province que le Québec.

Les Autochtones en provenance d'Ottawa et des grandes villes canadiennes ont tendance, explique Céline Auclair, à se regrouper dans les mêmes quartiers : « le Plateau, par exemple, où il y a des rues entières de Cris et d'Anishinabeg. D'autres secteurs du Plateau concentrent des Atikamekw, des Innus et des Wendats. Entre nous, on appelle le Plateau "la Rez". Au centre-ville de Hull, il y a des populations autochtones plus pauvres » (Entrevue, 2019). Une analyse sommaire de la répartition des Autochtones dans les communautés de la ville de Gatineau[5] confirme ces observations. Bien que l'on retrouve des Autochtones dans l'ensemble des communautés sur le territoire, ces derniers sont surtout concentrés (près de 2 000) dans les communautés d'Aylmer : Plateau Ouest (460), la Seigneurie (285), Manoir Lavigne (280), Lakeview (255), Plateau Sud (245), Macleod (230) et Vieux-Aylmer (230). Plus de 1 000 Autochtones résident également dans le sud du secteur Gatineau, dans les communautés de Sainte-Maria-Goretti (285), Les Hauteurs (250), la Rivière-Blanche (240), le Vieux-Gatineau (205) et Saint-René-Goupil (205). La communauté d'Angers-Sud se démarque également (230).

3. Le profil des Autochtones dans la RMR d'Ottawa-Gatineau

Avec 38 115 Autochtones soit 2,9 % de la population, Ottawa-Gatineau est la 6e RMR en importance au Canada pour le nombre d'Autochtones (après Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Toronto et Calgary). La partie Ottawa de la RMR arrive d'ailleurs au 2e rang en Ontario après Toronto pour le nombre d'Autochtones, tout comme la partie Gatineau de la RMR, qui occupe le 2e rang après Montréal.

Parmi la population autochtone de la RMR, 24,6 % sont des Indiens inscrits ou des Indiens des traités aux termes *de la Loi sur les Indiens*[6]. Cette proportion est de 25,6 % pour la partie Ottawa et de 22,7 % pour la partie Gatineau.

Dans le recensement de 2016, on dénombre 41 ascendances différentes pour le groupe des Premières Nations dans la RMR d'Ottawa-Gatineau. En 2016, les Algonquins (17,6 %), peuples fondateurs et présents dans les réserves sur le territoire, sont les plus nombreux dans la RMR, autant du côté d'Ottawa que de Gatineau (voir tableau 2). Dans l'ensemble

[5] Identification des communautés comptant plus de 200 Autochtones dans le Portrait des communautés de l'Outaouais : https://odooutaouais.ca/portrait/

[6] « La Loi sur les Indiens – la principale loi par laquelle le gouvernement fédéral gère une variété de questions concernant les affaires autochtones – divise les peuples autochtones en deux catégories : les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits. Les Indiens inscrits sont des personnes inscrites sur les registres indiens, et reçoivent une carte d'identité (connue comme la « carte des inscrits »), qui regroupe les informations sur leur identité, leur bande et le numéro d'inscrit. Les Indiens non inscrits sont des Autochtones qui ne sont pas enregistrés auprès du gouvernement fédéral » (Parott, 2020).

de la RMR, les Mi'kmaq, les Cris, les Ojibwés et les Mohawks sont les groupes les plus nombreux. Ces groupes sont aussi parmi les plus importants à Ottawa et à Gatineau, à quelques différences près, mais leur ordre d'importance varie selon le territoire.

Tableau 2. Les principaux groupes des Premières Nations selon l'ascendance pour la RMR d'Ottawa-Gatineau, 2016

RMR d'Ottawa-Gatineau		RMR Ottawa		RMR Gatineau	
Algonquin	17,6	Algonquin	13,7	Algonquin	24,7
Mi'kmaq	11,4	Cri	12,4	Mi'kmaq	10,2
Cri	11,0	Mi'kmaq	12,1	Cri	8,5
Ojibwé	8,3	Ojibwé	11,5	Huron (Wendat)	4,8
Mohawk	5,3	Mohawk	7,5	Iroquois	3,1
Huron (Wendat)	2,6	Iroquois,	1,8	Ojibwé	2,6
Iroquois	2,3	Huron (Wendat)	1,3	Innu/Montagnais	2,3
Innu/Montagnais	1,2	Abénaki	0,9	Mohawk	1,4
Abénaki	1,0	Malécite	0,8	Abénaki	1,3
Pied-Noir	0,7	Pied-Noir	0,8	Atikamekw	0,5

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Parmi l'ensemble des Autochtones dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, 91,9 % parlent anglais, 58,5 % parlent français et 4 % parlent également une langue autochtone, principalement les langues algonquiennes, les langues cries-montagnaises, les langues ojibwées et les langues inuites. Ouvrons une parenthèse pour souligner que « La langue algonquine est parlée dans la plupart des communautés, certains aînés ne connaissant ni l'anglais ni le français. Comme langue seconde, les Algonquins utilisent l'anglais ou le français, et plusieurs sont trilingues » (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011). En 2016, 97,1 % des résidents de Kitigan Zibi parlent l'anglais, 40,5 % connaissent également le français et 31,4 % parlent une langue algonquienne. À Pikwanagan, la langue parlée est majoritairement l'anglais.

Dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, plusieurs Autochtones occupent des emplois dans les organisations locales et notamment au gouvernement fédéral. « À Ottawa, il existe un groupe bien établi d'Autochtones qui réussissent sur le plan économique, occupant des emplois de professionnels dans les organismes locaux et nationaux et au sein du gouvernement fédéral » (Ville d'Ottawa, 2010, p.7-8).

À cet égard, le taux de navettage est important chez les Autochtones qui résident dans la RMR d'Ottawa-Gatineau : les données sur le lieu de travail indiquent que 18 % des Autochtones de 15 ans et plus travaillent dans une autre province. À l'image de l'ensemble de la population, ce pourcentage est plus faible pour la portion Ottawa (6,8 %)

alors qu'il est de 39 % pour les Autochtones dans la portion Gatineau de la RMR de Gatineau (comparativement à 36,7 % pour la population non autochtone de Gatineau).

Mentionnons néanmoins qu'il y a une proportion élevée d'Autochtones qui vivent dans la pauvreté. « Les familles autochtones ont tendance à être plus nombreuses que celles des non-Autochtones et sont souvent prises en charge par une mère monoparentale (Commission d'étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain, 2007) » (Ville d'Ottawa, 2010, p.8). En outre, 27 % des sans-abris à Ottawa sont des Autochtones, la majorité étant des hommes âgés de 17 à 48 ans (Une crise sans voix, 2004; Ville d'Ottawa, 2010).

4. Accentuation de la reconnaissance actuelle et passée des Autochtones sur le territoire transfrontalier et collaboration transfrontalière

Bien qu'il existe beaucoup de chemin à parcourir pour l'inclusion des Autochtones, on observe une reconnaissance de plus en plus importante de la présence actuelle et passée des Autochtones sur le territoire transfrontalier.

En 2004, un rapport intitulé « Une crise sans voix » réalisé par Ottawa Aboriginal Coalition (OAC), une alliance d'organisations autochtones, dénonçait les lacunes dans les services aux Autochtones dans la Ville d'Ottawa ainsi que la faible représentativité de ces derniers dans les diverses instances. La Ville d'Ottawa a alors mis sur pied un Comité d'étude sur les questions autochtones composé de divers partenaires pour apporter des solutions aux différents enjeux (Ville d'Ottawa, 2010). En février 2018, la Ville d'Ottawa adoptait un Plan d'action de réconciliation avec des mesures dans les secteurs de la culture, de l'emploi, des services à l'enfance et de l'éducation.

En 2021, La Ville de Gatineau s'est engagée à répondre à certaines recommandations du Plan d'action de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) sur le racisme et la discrimination. «"Je suis fier que la ville bouge et prenne cet engagement sérieusement et j'espère voir plus de dialogues, d'inclusions, de pas positifs et de réconciliations", exprime le chef de la communauté de Kitigan Zibi, Dylan Whiteduck » (Fontaine, 2021).

Par ailleurs, au cours des dernières années, la collaboration entre la Commission de la capitale nationale (CCN) et les communautés autochtones s'est accentuée sur le territoire transfrontalier. En 2012, la cogestion des ressources archéologiques a fait l'objet d'un partenariat entre la CCN, Kitigan Zibi et Pikwakanagan. Dans son plan de développement économique 2013-2020, la communauté de Kitigan Zibi indique que les membres de la communauté souhaitent développer des opportunités sur les terres algonquines, ce qui

comprend notamment les terres le long de la rivière des Outaouais qui offrent un potentiel élevé pour développer le tourisme récréatif et d'autres entreprises et partenariats. « Les gens voient le potentiel d'une installation commerciale permanente sur l'île Victoria dans la région d'Ottawa et de Gatineau, où de nombreux membres de la communauté de Kitigan Zibi vont chercher du travail ou se rendre au travail » (traduction libre, Kitigan Zibi Anishinabeg, 2013, p.7). Un centre culturel autochtone sur l'île Victoria à Ottawa-Hull est un projet en réflexion avec la Commission de la capitale nationale (CCN), qui est responsable de la gestion de ce territoire.

Diverses collaborations ont donc émergé au cours des dernières années. Néanmoins, la forte présence des Autochtones en Outaouais et dans l'Est ontarien est un atout qui est encore méconnu et peu valorisé et qui pourrait faire davantage l'objet de collaboration transfrontalière.

5. Références

Affaires autochtones et du Nord Canada (2019). https://www.aadnc-aandc.gc.ca/Mobile/Nations/profile_rapidlake-fra.html

Bélanger, M. (2020). Le prochain Sommet des Premières Nations sera à Gatineau. Le Droit. 29 janvier 2020.

Champagne, C. (2017). Les Autochtones plus nombreux et plus urbains, mais aussi plus pauvres, Radio-Canada. 25 octobre 2017.

Di Gangi, P. (2018). « Territoire algonquin. Le titre de propriété des Premières Nations dans la vallée de l'Outaouais est un problème qui n'est pas encore réglé ». Histoire Canada. Consulté le 12 décembre 2020.

Fontaine, C. (2021). Gatineau fait un pas de plus vers la réconciliation avec les Premières Nations. Le Droit. 2 février 2021.

Gaudreault, D. (2011). Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec. 2e édition. Gouvernement du Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, 59 p.

Kitigan Zibi Anishinabeg (2013). Economic Development Plan 2013-2020. An Overview Of Community Views Of The Economic Development Opportunities In Algonquin Territory. 24 p.

Kitigan Zibi Anishinabeg Website (2020). Kitigan Zibi Anishinabeg Website. Consulté en mai 2020.

Minister of Indigenous Relations and Reconciliation (2017). Dans un esprit de réconciliation. Les 10 premières années du ministère des Relations. 42 p.

Nation Anishnabe (2017). Le territoire Anishnabe. Consulté en mai 2020.

Observatoire de développement de l'Outaouais. (2018). Forum des acteurs de développement de l'Outaouais. Repéré le 21 avril 2020.

Parott, Z. (2020). Peuples autochtones au Canada. L'encyclopédie canadienne. Consulté en mai 2020.

Radio-Canada (2021). Métis : être ou ne pas être. Enquête. 21 janvier 2021.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2016). « Évaluation des besoins des autochtones dans la ville de Maniwaki, Québec 2016 ». Consulté le 12 décembre 2020.

Ville d'Ottawa (2010). « Portrait de la diversité. Les peuples autochtones. Premières nations, Inuits et Métis ». Optique d'équité et d'inclusion. Consulté le 12 décembre 2020.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Communautés francophones et anglophones et bilinguisme

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Dubé-Belzile, Alexandre et Chantale Doucet (2021). **Communautés francophones et anglophones et bilinguisme.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Une forte proportion d'anglophones en Outaouais et de francophones dans l'Est ontarien 3
3. Évolution des communautés anglophones et francophones 9
4. Un taux de bilinguisme important sur le territoire transfrontalier 10
5. L'anglais, une langue souvent utilisée au travail 10
6. Les services pour les communautés minoritaires linguistiques sur le territoire transfrontalier 12
7. Des exigences linguistiques qui suscitent des débats auprès de certains entrepreneurs 13
8. Références 14

COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES ET BILINGUISME

1. Introduction

En 1857, la ville d'Ottawa a été choisie par la reine Victoria pour devenir la capitale du Canada, en raison de son emplacement juste à la frontière entre le Haut-Canada, majoritairement anglophone et protestant, et le Bas-Canada, plutôt francophone et catholique, avec l'intention de renforcer un sentiment d'identité nationale (Ville d'Ottawa, 2019). Un demi-siècle plus tard, cette richesse linguistique sur le territoire transfrontalier est toujours présente, avec une population majoritairement francophone en Outaouais qui cohabite avec une communauté anglophone importante et une population majoritairement anglophone dans l'Est ontarien, mais avec une forte présence des Franco-Ontariens. Dans les pages qui suivent, nous traçons un bref portrait de la population francophone et anglophone sur le territoire transfrontalier en identifiant quelques atouts et enjeux liés à cette diversité linguistique.

2. Une forte proportion d'anglophones en Outaouais et de francophones dans l'Est ontarien

La frontière qui sépare le territoire transfrontalier est perméable et les deux principales communautés linguistiques habitent de part et d'autre de cette dernière. L'Outaouais compte 53 770 anglophones, soit 14,2 % de sa population en 2016 (voir tableau 1). Cela représente presque le double de la moyenne du Québec (7,5 %). La population qui a l'anglais pour langue maternelle est majoritaire dans la MRC Pontiac (56,9 %) et très importante dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais (22,6 %) et de la Vallée-de-la-Gatineau (14,4 %). La population anglophone est souvent concentrée dans certaines municipalités. La population anglophone est beaucoup moins présente dans la MRC Papineau (5,1 %).

Langue maternelle 2016	
Outaouais	**Est ontarien**
53 770 anglophones	**190 345 francophones**

La ville de Gatineau, en raison de sa situation frontalière avec l'Ontario, est également habitée par une population anglophone importante. En 2016, les anglophones (30 660 personnes) formaient 11,2 % de la population de la ville et étaient surtout concentrés dans les secteurs d'Aylmer et, dans une moindre mesure, de Hull. Les anglophones seraient présents autant dans les secteurs les plus favorisés que les moins nantis (Gilbert, 2009).

L'Est ontarien compte 190 345 francophones, ce qui représente 16,1 % de sa population. Par comparaison, les francophones forment 3,7 % de la population de l'Ontario. Dans cette province, la plus grande concentration de francophones se trouve d'ailleurs dans l'Est de l'Ontario (Ministère des Affaires francophones, 2020)[1]. Les communautés francophones sont majoritaires dans les comtés unis de Prescott et Russell (63 %) et sont très importantes à Ottawa (13,8 %, soit 127 220 résidents). « La proportion de résidents dont la langue maternelle est le français est beaucoup plus élevée à Ottawa que dans toutes les autres grandes villes canadiennes, hormis Montréal », ce qui constitue un atout important pour la capitale (Fondation communautaire d'Ottawa, 2020). La proportion de résidents qui ont le français pour langue maternelle dans le comté de Renfrew (5 %) dépasse quelque peu la moyenne provinciale (3,7 %), alors que cette proportion est identique à la province pour le comté de Lanark.

La composition de la communauté francophone d'Ottawa a changé au cours des dernières décennies avec l'arrivée de migrants en provenance de l'Ontario et du Québec, mais aussi d'autres provinces canadiennes et de pays étrangers, notamment du Moyen-Orient, d'Haïti, de France et de pays africains francophones. En Ontario, trois francophones sur cinq sont nés en Ontario, un sur cinq est né au Québec et le reste à l'extérieur du Canada (16,4 %) et dans les autres provinces (4,5 %). Entre 2011 et 2016, sur les 45 270 francophones qui se sont installés en Ontario, 20 190 provenaient du Québec, 5 865 venaient des autres provinces canadiennes et 19 225 viennent de l'étranger (Ministère des Affaires francophones, 2020) (voir la section sur l'immigration). « Jusqu'à récemment, les francophones d'Ottawa formaient une communauté ethnolinguistique unie par sa culture, son rôle dans l'histoire du Canada, ses réseaux et ses institutions. Avec l'immigration, ils sont devenus une communauté linguistique caractérisée par une multiplicité patrimoniale, ethnique, culturelle et historique » (Ville d'Ottawa, 2016a, p.8).

Les francophones d'Ottawa habitent surtout les secteurs situés à l'est du canal Rideau, dans le quartier Vanier et à Orléans. Cette dernière banlieue serait attrayante en raison des prix plus bas des logements et d'un environnement plus agréable. Toutefois, depuis quelques années, la population francophone s'est dispersée dans la ville, notamment dans la partie ouest, à Barrhaven et Kanata. Les trois principaux secteurs d'emploi des

[1] « Le 4 juin 2009, le gouvernement de l'Ontario a adopté une définition nouvelle et élargie de la population francophone pour mieux refléter la population francophone de l'Ontario. […] La définition inclusive de la francophonie élargit la définition de francophone pour inclure ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison » (Ministère des Affaires francophones, 2020).

francophones d'Ottawa sont la fonction publique, les services sociaux et le secteur de l'éducation (Ville d'Ottawa, 2016a).

Tableau 1. Population selon la langue maternelle sur le territoire transfrontalier, 2016

	Anglais		Français		Langues non officielles		Réponses multiples	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Territoire transfrontalier	797 010	51,1	474 230	30,4	240 855	15,4	47 130	3,0
Outaouais	53 770	14,2	283 885	74,9	31 425	8,3	9 970	2,6
Gatineau	30 660	11,2	205 335	75,1	29 275	10,7	7 995	2,9
Vallée-de-la-Gatineau	2 880	14,4	16330	81,5	460	2,3	355	1,8
Collines-de-l'Outaouais	11 060	22,6	35 570	72,7	1 255	2,6	1075	2,2
Papineau	1 150	5,1	21 015	92,6	240	1,1	285	1,3
Pontiac	8 020	56,9	5 635	40,0	195	1,4	260	1,8
Est ontarien	743 240	63,0	190 345	16,1	209 430	17,7	37 160	3,1
Lanark	62 555	92,5	2 480	3,7	1 990	2,9	590	0,9
Ottawa	562 075	60,9	127 220	13,8	200 420	21,7	33 655	3,6
Prescott and Russell	27 975	31,7	55 615	63,0	2 695	3,1	1 985	2,2
Renfrew	90 635	89,8	5 030	5,0	4 325	4,3	930	0,9
Province de Québec		7,5		77,1		13,2		2,3
Province de l'Ontario		66,9		3,7		26,7		2,7

Source : Recensement 2016, Statistique Canada

La carte 1, qui représente la proportion de la population ayant l'anglais pour langue maternelle, démontre une forte cohérence sur le territoire transfrontalier : les anglophones sont très présents dans l'ouest du territoire alors que les communautés francophones dominent dans l'est du territoire, autant du côté québécois qu'ontarien.

Parmi cette forte proportion de la population qui a l'anglais ou le français pour langue maternelle, une portion est unilingue (tableau 2). En Outaouais, 8,7 % de la population ne parle qu'anglais, comparativement à 4,6 % pour l'ensemble du Québec. Cette proportion est importante dans certains territoires comme la MRC de Pontiac, où 42,4 % des personnes ne parlent qu'anglais pour 6,0 % qui ne parlent que français. La proportion d'unilingues anglophones dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (11,1 %), la Vallée-de-la-Gatineau (9,3 %) et à Gatineau (7 %) est moins importante, mais reste plus élevée que la moyenne provinciale. Seule la MRC de Papineau compte peu de résidents unilingues anglophones, avec seulement 1,7 %.

Du côté ontarien, la portion de la population unilingue francophone est moins importante, mais dépasse largement la moyenne provinciale : la proportion de la population qui connaît uniquement le français est de 2 % dans l'Est ontarien, comparativement à 0,3 % pour l'Ontario. Cette proportion est plus élevée dans les comtés unis de Prescott et Russell, avec 11,4 % des habitants qui ne s'expriment qu'en français, et dans une moindre mesure dans la Ville d'Ottawa (1,4 %). Ottawa se démarque ici encore par rapport aux grandes villes canadiennes : « Les anglophones unilingues composent 59 % de la population d'Ottawa par rapport à 86 % à Toronto et à 90 % à Calgary et à Edmonton. Les francophones unilingues comptent pour 1 % de la population d'Ottawa par rapport à 0,1 % à Toronto, à Calgary et à Vancouver » (Fondation communautaire d'Ottawa, 2020).

Tableau 2. Répartition de la population selon la connaissance des langues officielles sur le territoire transfrontalier, 2016

	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni anglais ni français
Outaouais	**8,7 %**	**29,9 %**	**61,0 %**	**0,5 %**
Gatineau	7,0 %	28,3 %	64,0 %	0,7 %
La Vallée-de-la-Gatineau	9,3 %	49,6 %	41,0 %	0,0 %
Les Collines-de-l'Outaouais	11,1 %	26,1 %	62,7 %	0,0 %
Papineau	1,7 %	54,0 %	44,2 %	0,1 %
Pontiac	42,4 %	6,0 %	51,5 %	0,0 %
Est ontarien	**60,5 %**	**2,0 %**	**36,4 %**	**1,2 %**
Lanark	85,5%	0,1%	14,3%	0,1%
Ottawa	59,5 %	1,4 %	37,6 %	1,5 %
Prescott et Russell	21,1 %	11,4 %	67,4 %	0,1 %
Renfrew	87,3%	0,3%	12,3%	0,2%
Province de Québec	**4,6 %**	**50,0 %**	**44,5 %**	**0,9 %**
Province de l'Ontario	**86,0 %**	**0,3 %**	**11,2 %**	**2,5 %**

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Carte 1. Pourcentage de la population ayant l'anglais pour langue maternelle en 2016, municipalités sur le territoire transfrontalier

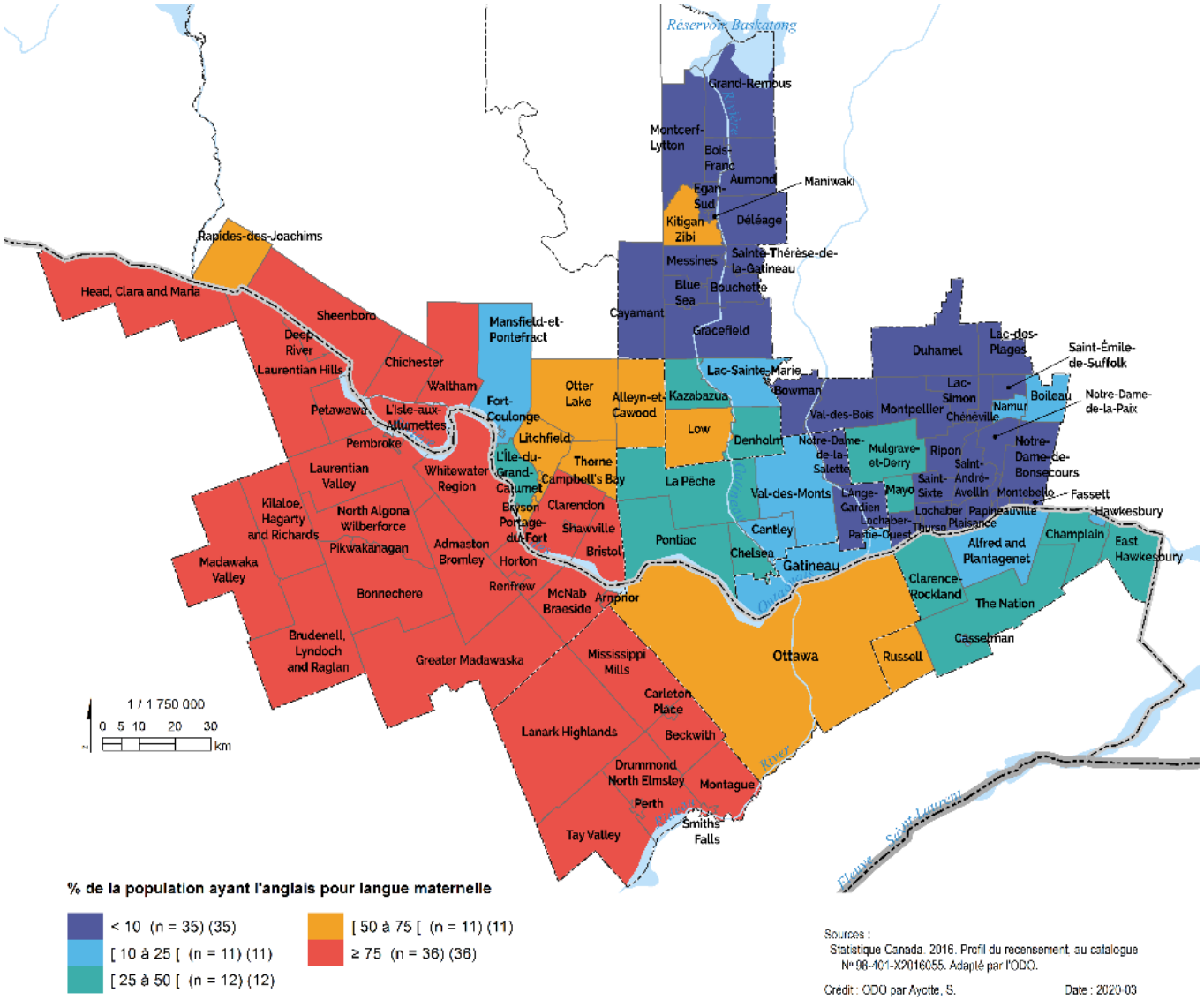

3. Évolution des communautés anglophones et francophones

En Outaouais, la population qui a pour langue maternelle l'anglais est passée de 41 760 en 2006 à 53 770 en 2016, soit une augmentation de 12,9 % comparativement à 4,4 % au Québec (voir figure 1). Toutefois, la population anglophone augmente moins rapidement que l'ensemble de la population, ce qui fait en sorte que le poids de la population anglophone en Outaouais a diminué de 14,6 % à 14,1 %. Le même phénomène s'observe au Québec. Par ailleurs, la population de langue maternelle française a augmenté moins rapidement que la population de langue anglaise, soit de 7,6 % entre 2006 et 2016. Cette croissance est néanmoins supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (5,8 %). Tout comme la population anglophone, le poids des personnes francophones de naissance diminue. Il est passé de 80,8 % à 74,2 % entre 2006 et 2016. La part des personnes qui ont une langue maternelle non officielle a augmenté de 36,9 % en Outaouais entre 2006 et 2016, soit une augmentation beaucoup plus rapide qu'au Québec (12,9 %). Leur proportion dans la population totale a également augmenté, passant de 7 % en 2006 à 8,2 % en 2016.

Dans l'Est ontarien, le nombre d'anglophones a augmenté de 12,3 % entre 2006 et 2016 (une augmentation plus importante que la province) mais, tout comme dans la province de l'Ontario, leur poids dans la population totale a diminué, passant de 63,4 % à 62,2 %.

Figure 1. Évolution de la population selon la langue maternelle, 2006 à 2016, Outaouais, Est ontarien, Québec et Ontario

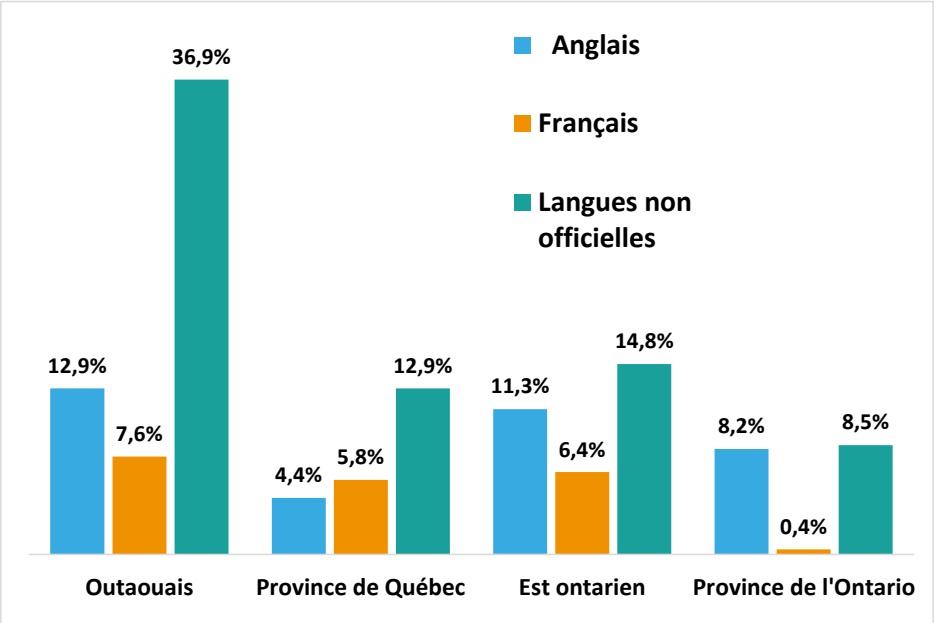

La population d'origine francophone a augmenté de 6,4 % dans l'Est ontarien alors qu'elle stagne dans la province. Leur poids dans la population totale a toutefois diminué de 17 % à 15,9 %. Rappelons que « la croissance de la population francophone à Ottawa est en partie attribuable aux immigrants venus de France, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Haïti » (Ville d'Ottawa, 2016a, p.7). Finalement, la population de langue maternelle autre que l'anglais ou le français a augmenté de 14,8 % dans l'Est ontarien, comparativement à 8,5 % en Ontario.

4. Un taux de bilinguisme important sur le territoire transfrontalier

En raison de sa situation frontalière, l'Outaouais a un des plus hauts taux de bilinguisme au pays, ce qui constitue un avantage non seulement pour le tourisme et les affaires, mais également pour les travailleurs, qui ont ainsi accès à un bassin d'emploi plus large. Ainsi, 61 % de la population est bilingue en Outaouais comparativement à 44,5 % au Québec (voir tableau 2). Cet atout est également présent dans l'Est ontarien, où l'on trouve une forte proportion de personnes bilingues (36,4 %) par rapport à l'Ontario (11,2 %).

C'est à Gatineau et dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais qu'on retrouve les plus fortes proportions de personnes bilingues, avec des taux de 64 % et 63 % respectivement. Dans le Pontiac, où plus de la moitié de la population est anglophone, 52 % des gens sont bilingues, alors que plus de quatre personnes sur dix dans les MRC de Papineau (44 %) et de la Vallée-de-la-Gatineau (41 %) ont également une connaissance pratique de l'anglais et du français.

Les personnes qui maîtrisent à la fois le français et l'anglais sont majoritaires (67,4 %) dans les comtés unis de Prescott et Russell. Ottawa se démarque aussi avec une proportion de 37,6 % de personnes bilingues. Mentionnons que ce taux est de 9 % à Toronto et de 7 % à Edmonton et à Calgary (Fondation communautaire d'Ottawa, 2020). Les comtés de Lanark et de Renfrew sont représentatifs de l'Ontario (11,2 %) dans son ensemble, avec respectivement 14,3 % et 12,3 % de personnes bilingues.

5. L'anglais, une langue souvent utilisée au travail

En Outaouais, l'anglais comme langue de travail est beaucoup plus répandu que dans l'ensemble du Québec. À l'échelle de la région, presque le tiers des travailleurs de 15 ans et plus (31,2 %) utilisent principalement l'anglais au travail, alors que cette proportion est de 12 % au Québec (voir tableau 3). Sans surprise, c'est dans le Pontiac qu'on travaille le

plus en anglais (65,8 %), tandis que la MRC des Collines et la Ville de Gatineau suivent avec 35,9 % et 31,4 % respectivement. La MRC de Papineau est celle où l'on travaille le moins en anglais, avec 8,1 %, une proportion nettement en deçà de la moyenne provinciale (12 %). Cet usage aussi répandu de l'anglais comme langue le plus souvent utilisée au travail s'explique surtout par le nombre important de résidents de l'Outaouais qui travaillent en Ontario. Par ailleurs, même si plusieurs agences et ministères du gouvernement fédéral sont situés à Gatineau, la langue utilisée au travail est souvent l'anglais (Lanthier, 2017).

Dans l'Est ontarien, 6,7 % des travailleurs utilisent principalement le français au travail, un taux également beaucoup plus élevé que l'Ontario, où cette proportion atteint seulement 1,2 %. Cette différence peut également être expliquée en partie par le fait que certains résidents de l'Est ontarien travaillent du côté québécois, principalement dans la fonction publique fédérale. La communauté franco-ontarienne est également importante dans certaines communautés, comme dans Prescott et Russell où 2 travailleurs sur cinq travaillent en français. Ce taux est de 4,6 % à Ottawa, une proportion beaucoup plus élevée que la province de l'Ontario (1,2 %).

Tableau 3. Langue utilisée le plus souvent au travail sur le territoire transfrontalier, 2016

	Anglais	Français	Autres langues	Anglais et français	Langue officielle et autre langue
Outaouais	**31,2 %**	**59,4 %**	**0,3 %**	**8,8 %**	**0,3 %**
Gatineau	31,4 %	58,4 %	0,4 %	9,5 %	0,4 %
La Vallée-de-la-Gatineau	17,2 %	76,2 %	0,2 %	6,3 %	0,2 %
Les Collines-de-l'Outaouais	35,9 %	56,3 %	0,1 %	7,6 %	0,1 %
Papineau	8,1 %	86,5 %	0,2 %	5,1 %	0,1 %
Pontiac	65,8 %	25,2 %	0,0 %	9,0 %	0,0 %
Est ontarien	**88,0 %**	**6,7 %**	**0,5 %**	**4,1 %**	**0,6 %**
Lanark	98,2%	0,6%	0,1%	0,9%	0,2%
Ottawa	89,7 %	4,7 %	0,6 %	4,2 %	0,7 %
Prescott and Russell	50,7%	39,5%	0,1%	9,5%	0,2%
Renfrew	98,4%	0,9%	0,2%	0,5%	0,1%
Province de Québec	**12,0 %**	**79,7 %**	**0,8 %**	**7,0 %**	**0,6 %**
Province de l'Ontario	**95,3 %**	**1,2 %**	**1,5 %**	**0,8 %**	**1,1 %**

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

6. Les services pour les communautés minoritaires linguistiques sur le territoire transfrontalier

En 1977, le Québec adopte la *Loi 101*, aussi connue comme la *Charte de la langue française,* qui fera du Québec une province unilingue (Behiels et Hudon, 2015). Près d'une décennie plus tard, en Ontario, est promulguée la *Loi de 1986 sur les services en français* qui vise à garantir une certaine reconnaissance de la langue française dans la province majoritairement anglophone (Gouvernement de l'Ontario, 2019). Cette loi « exige que tous les services fournis au public par un ministère ou un organisme du gouvernement de l'Ontario (relatifs aux permis de conduire, actes de naissance, demandes de renseignements, etc.) soient disponibles en français dans les bureaux du gouvernement situés dans une région désignée ou la desservant. Ottawa est l'une des régions désignées. Les administrations municipales ont été explicitement soustraites à la Loi, mais cette dernière a étendu la gamme des services publics offerts en français » **(**Ville d'Ottawa, 2016a, p.11). La réalité linguistique sur le territoire transfrontalier oblige les autorités et institutions à fournir une partie de leurs services à la population dans les deux langues.

En Outaouais, les anglophones disposent d'un certain nombre d'institutions. La commission scolaire Western Québec, qui dessert les communautés anglophones de l'Outaouais, administre au total 16 écoles primaires et 9 écoles secondaires. Les anglophones sont aussi présents dans 4 Centres de formation générale et professionnelle aux adultes. Néanmoins, les anglophones de Gatineau seraient beaucoup plus mobiles et « transfrontaliers » que le reste de la population. En effet beaucoup choisiraient de travailler en Ontario et même de se joindre à des associations du côté ontarien de la rive, et ce, en raison du manque de bilinguisme à Gatineau ou tout simplement parce que leur manque de connaissance du français ne leur permet pas d'y trouver de travail ou de socialiser. Ils feraient aussi souvent leurs emplettes en Ontario et se rendraient davantage dans les hôpitaux ontariens (Gilbert, Moore et Bulthuis, 2010). La proximité d'Ottawa expliquerait en elle-même le choix que beaucoup d'anglophones font de rester dans la région (Gilbert, 2009). Ils ne déménageraient quand même pas à Ottawa en raison de certains avantages du côté québécois de la rive, notamment le logement, le Cégep et les garderies à plus faible coût (Gilbert, 2009). Ils éprouveraient aussi un attachement à la ville et à ses espaces verts, surtout dans le secteur Aylmer. Toutefois, au quotidien « la frontière provinciale n'est pas qu'interface. Elle crée aussi des barrières assez étanches, dans des secteurs-clés de la vie collective parmi lesquels l'éducation, la petite enfance et la santé » (Gilbert, 2009).

Dans l'Est ontarien, les communautés francophones en milieu minoritaire ont livré des batailles importantes pour obtenir des services en français et qui ont porté fruit.

Aujourd'hui, la communauté franco-ontarienne est desservie par une quarantaine d'écoles primaires, secondaires et spécialisées, en plus de la cité collégiale et de l'Université d'Ottawa, bilingue. Dans le domaine de la santé, la communauté francophone d'Ottawa s'est également battue pour que l'Hôpital Montfort, qui offre des services en français, reste ouvert. Le Comité consultatif sur les services en français et la Direction des services en français ont été créés en 2001 à Ottawa, après l'adoption de la Politique de bilinguisme qui réaffirme l'engagement de la Ville à offrir des services dans les deux langues officielles aux résidents et à son personnel.

Un certain nombre d'enjeux persiste toutefois. La dispersion des francophones dans la ville d'Ottawa entraîne de nouvelles demandes pour des services en français dans certains quartiers. Certains services essentiels, notamment ceux aux femmes victimes de violence ou les services médicaux, ne sont pas suffisamment accessibles en français (Ville d'Ottawa, 2016a, p.6).

7. Des exigences linguistiques qui suscitent des débats auprès de certains entrepreneurs

La réalité linguistique du Québec, où les affaires se déroulent principalement en français, ainsi que les particularités réglementaires et légales associées à la langue de travail constituent cependant des obstacles. En effet, la perception entourant les exigences linguistiques reste un élément qui peut constituer une barrière importante pour les personnes qui voudraient travailler au Québec et pour les entreprises qui voudraient s'y installer (voir la section sur les hautes technologies).

8. Références

Bélanger, M. (2019). « Charte de la langue française : son application fait grincer des dents à Gatineau ». Le Droit, 5 juin 2019.

Fondation communautaire d'Ottawa (n.d.) (2019). Structure économique et revenu économie et emploi, perspectives Ottawa. Consulté le 12 décembre 2020.

Gilbert, A. (2009). « La minorité anglophone de Gatineau et la frontière : entre accommodement et résistance ».

Gilbert, A., M. Lefebvre et C. Mousseau (2009). « Les Franco-Ontariens et la frontière ».

Gilbert, A., E. Moore et M. Bulthuis (2010). « The Anglo-Quebecois and the Border: A preliminary report ».

Lanthier, C. (2017). « Le français s'effrite dans la fonction publique fédérale ». 31 mai 2017.

Leblanc, D. (2018). « Jour noir pour les Franco-Ontariens ». Le Droit. 15 novembre 2018.

Marquis, M. (2017). « Recensement 2016 : le Canada plus bilingue, le Québec plus anglophone ». Le Droit. 2 août 2017.

Ministère des Affaires francophones (2020). Profil de la population francophone de l'Ontario – 2016.

Observatoire du développement en Outaouais (2018). « Le Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. Bilan. L'Outaouais : aux frontières des possibilités ».

Ville d'Ottawa (2019). Nouveau Plan Officiel : La grande Région d'Ottawa-Gatineau (cahier de discussion).

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Le territoire transfrontalier : lieu stratégique et pôle majeur d'attraction des immigrants

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Le territoire transfrontalier : lieu stratégique et pôle majeur d'attraction des immigrants.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction : Les immigrants en contexte transfrontalier 3
2. Le territoire transfrontalier : une position stratégique et attractive 3
3. Le profil des immigrants dans la RMR Ottawa-Gatineau 7
4. Des structures et pratiques de gouvernance en matière d'immigration différente pour chaque province 9
   4.1 Les politiques en immigration au Québec et en Ontario 9
   4.2 Attraction d'Ottawa sur les immigrants 11
   4.3 Des services aux immigrants limités par province 12
   4.4 Les services linguistiques, la francisation et le bilinguisme 13
   4.5 Reconnaissance des titres 14
5. Des initiatives pour accentuer les collaborations et améliorer les services de part et d'autre de la frontière 14
6. Références 16

LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER : LIEU STRATÉGIQUE ET PÔLE MAJEUR D'ATTRACTION DES IMMIGRANTS

1. Introduction : Les immigrants en contexte transfrontalier

Les apports démographique, économique et social de l'immigration internationale sont bien connus (Turcotte, 2010). L'immigration permet de faire face à la décroissance démographique et au vieillissement qui affectent la population québécoise et ontarienne. Facteur de développement économique, l'immigration renforce également le capital économique, augmente le bassin de consommateurs, répartit le poids des finances publiques sur une plus large partie de la population et contribue à remédier à l'enjeu de rareté de main-d'œuvre.

Dans cette partie, nous traçons d'abord un profil général des immigrants sur le territoire transfrontalier en comparant la situation de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Nous présentons par la suite de façon succincte les politiques provinciales qui régissent l'immigration et qui font office de frontière entre Gatineau et Ottawa, ce qui met la table pour expliquer les enjeux transfrontaliers en lien avec l'immigration sur le territoire transfrontalier.

2. Le territoire transfrontalier : une position stratégique et attractive

Le territoire transfrontalier à une position stratégique, car il est situé entre les deux plus grandes villes du Canada, soit Toronto et Montréal, qui sont deux grands pôles d'immigration. Le territoire transfrontalier compte 267 185 immigrants en 2016, soit 16,9 % de la population. Sur l'ensemble du territoire transfrontalier, 86 % de la population immigrante vivent du côté ontarien, comparativement à 14 % en Outaouais.

Même s'il y a une différence notable entre la proportion d'immigrants dans la population totale en Outaouais (9,7 %) et dans l'Est ontarien (23,2 %), les deux territoires partagent plusieurs similitudes. Dans les deux cas, cette proportion d'immigrants dans la population en 2016 est moins importante que leur province respective (11,5 % au Québec et 28,3 % en Ontario). Ces moyennes provinciales élevées s'expliquent par une concentration des immigrants à Montréal et Toronto. En effet, la RMR de Montréal (4 009 790 hab.; 2e rang au Canada) ville multiculturelle, constitue une destination prisée par les immigrants, car on y retrouve le plus important bassin d'emploi au Québec, plusieurs communautés

culturelles y sont déjà établies et de nombreux services d'accueil sont disponibles. Au Québec, 59 % des nouveaux immigrants s'établissent à Montréal et ils forment 34 % de la population de la métropole (ODO, 2020).

Ce phénomène est encore plus marqué en Ontario. En fait, en 2018, sur les 321 049 immigrants qui sont arrivés au Canada, 42,8 % (137 436) ont choisi l'Ontario, suivi de loin par le Québec (15,9 %; 51 125 immigrants) (Verreault, Fortin et Gaudreault, 2020). La RMR de Toronto (5 862 855 hab.) est de loin, la destination la plus populaire au Canada pour les nouveaux immigrants, mais exerce également une force d'attraction importante chez les immigrants des autres villes qui avaient choisi au départ de s'installer ailleurs, notamment ceux d'Ottawa. Selon le recensement de 2016, les immigrants représentaient 46,1 % de la population de la RMR de Toronto.

Néanmoins, Ottawa tout comme Gatineau tirent bien leur épingle du jeu. En dehors de la région métropolitaine de Montréal (qui englobe Laval et Longueuil), c'est la région de Québec (Capitale-Nationale) suivi de l'Outaouais qui est choisi le plus souvent par les nouveaux immigrants après la région de Québec. Avec près d'un résident sur quatre qui est un immigrant, Ottawa se classe au cinquième rang des villes canadiennes comptant le plus grand nombre d'immigrants et au 2e rang en Ontario.

Ainsi, 93,7 % des immigrants sur le territoire transfrontalier résident dans les deux grandes villes (Ottawa et Gatineau). On observe donc un enjeu similaire tant du côté de l'Ontario que du Québec à l'effet que les milieux ruraux ou en périphérie des zones urbaines attirent peu les immigrants. La carte 1 illustre la concentration des immigrants en milieux urbains. Ottawa se distingue ainsi que la municipalité de Deep river[1] dans le comté de Renfrew pour l'importance de sa population immigrante. Ensuite, Gatineau se distingue du côté de l'Outaouais[2]. Les municipalités dont la population immigrante compose entre 5 et 10 % de leur population sont principalement situées en bordure d'Ottawa et, dans d'une moindre mesure, de Gatineau. Finalement, la proportion d'immigrants s'atténue dans les municipalités qui sont davantage en périphérie. Néanmoins, du côté de l'Est ontarien, les comtés comptent entre 4 000 et 5 500 immigrants alors qu'en Outaouais, à part la MRC des Collines qui compte 2 090 immigrants, les 3 autres MRC rurales ont moins de 500 (voir le tableau 1).

---

[1] Sur 4 109 habitants, Deep river compte 760 immigrants, principalement en provenance de l'Europe (surtout du Royaume-Unis) et d'Asie (surtout de Chine).

[2] La municipalité d'Alleyn-et-Cawood dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau compte 172 habitants dont 20 immigrants majoritairement arrivés avant 1981.

Entre 2006 et 2016, la proportion d'immigrants dans la population totale du territoire transfrontalier a augmenté passant de 15,7 % à 16,9 %, avec un apport de 51 475 nouveaux immigrants. « La région de la Capitale nationale compte parmi les métropoles canadiennes qui a vu son pouvoir d'attraction sur l'immigration augmenter le plus au cours des dernières années » (Gilbert, 2009, p.3). À Ottawa, les immigrants sont la population qui connaît la plus forte croissance (Ville d'Ottawa, 2016). Bien que l'Est ontarien concentre une grande partie de ces nouveaux résidents, Gatineau se démarque avec une augmentation de son apport dans le territoire transfrontalier : en 2006, 9,6 % des immigrants sur le territoire transfrontalier résidaient à Gatineau alors que cette proportion est passée à 12,7 % en 2016 (voir tableau 1).

Tableau 1. Répartition des immigrants sur le territoire frontalier, 2006 et 2016

	2016			2006		
	Nombre d'immigrants	Proportion d'immigrants dans la population totale	Proportion dans le territoire transfrontalier	Nombre d'immigrants 2006	Proportion d'immigrants dans la population totale	Proportion dans le territoire transfrontalier
Territoire transfrontalier	267 185	16,9 %	100 %	215 710	15,7 %	100 %
Outaouais	37 035	9,7 %	13,9 %	23 630	7 %	11 %
Gatineau	33 860	12,3 %	12,7 %	20 780	8,7 %	9,6 %
La Vallée-de-la-Gatineau	305	1,5 %	0,1 %	270	1,3 %	0,1 %
Collines-de-l'Outaouais	2 090	4,3 %	0,8 %	1 925	4,6 %	0,9 %
Papineau	455	2 %	0,2 %	360	1,7 %	0,2 %
Pontiac	325	2,3 %	0,1 %	295	2 %	0,1 %
Est ontarien	230 150	19,3 %	86,1 %	192 080	18,5 %	89 %
Lanark	4 155	6 %	1,6 %	4 435	7,1 %	2,1 %
Ottawa	216 505	23,2 %	81 %	178 545	22,3 %	82,8 %
Prescott et Russell	4 030	4,5 %	1,5 %	3 265	4,1 %	1,5 %
Renfrew	5 460	5.3 %	2 %	5 835	6,1 %	2,7 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 2006 et 2016

Carte 1. Pourcentage d'immigrants dans la population totale en 2016, municipalités sur le territoire transfrontalier

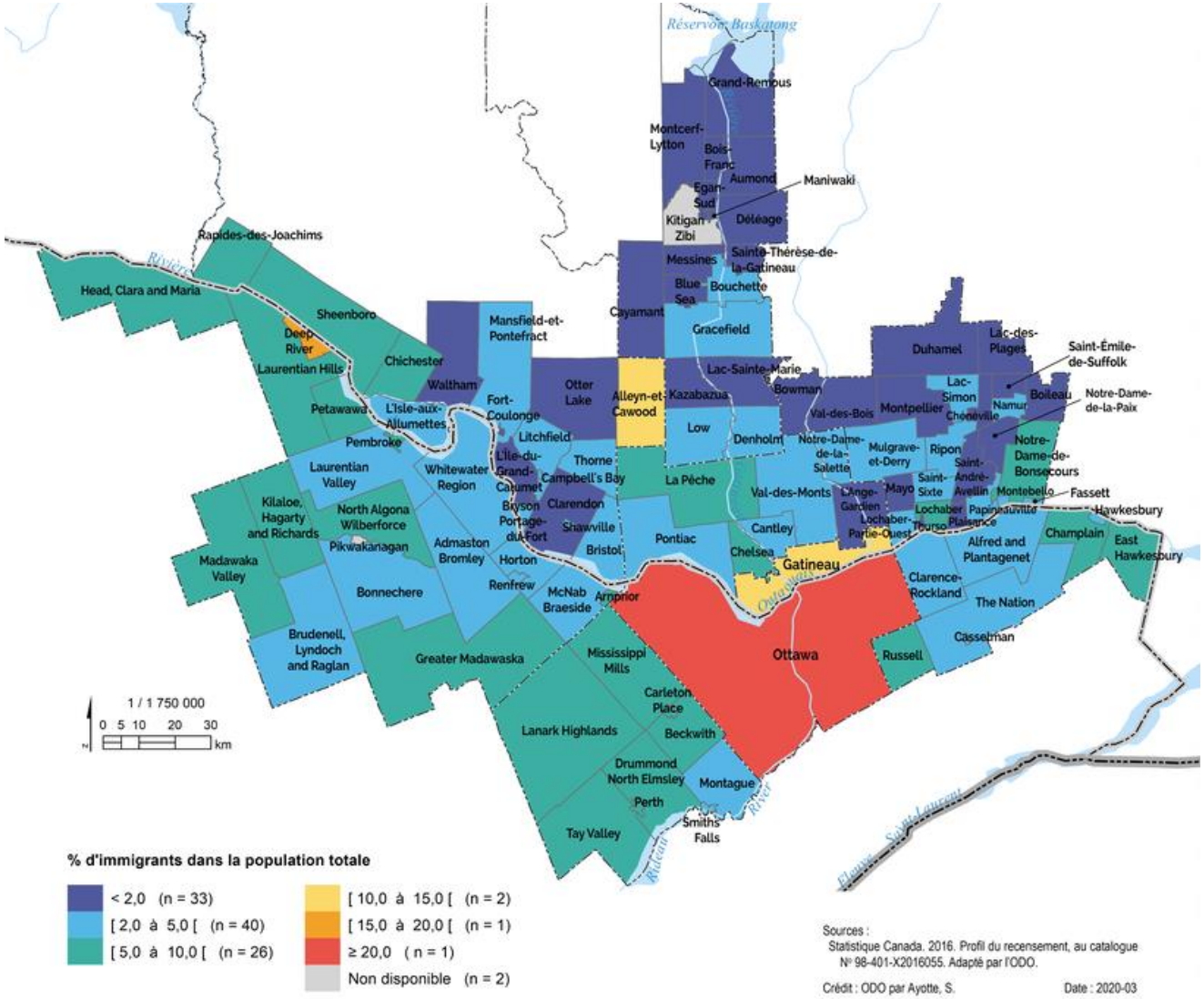

3. Le profil des immigrants dans la RMR Ottawa-Gatineau

L'analyse des données pour la RMR Ottawa-Gatineau (qui concentre 96 % des immigrants sur le territoire transfrontalier) nous permet de tracer le profil des immigrants sur le territoire transfrontalier. Parmi les immigrants, 14,8 % sont arrivés entre 2011 et 2016 (Statistique Canada, 2017). Parmi les immigrants admis après 1980, 46,2 % sont des immigrants économiques, 28,7 % sont parrainés par la famille et 24 % sont des réfugiés. L'importance des immigrants à Ottawa influence les données de la RMR Ottawa-Gatineau. Ainsi, les 10 principaux groupes d'immigrants selon leur provenance sont les mêmes dans l'ensemble de la RMR que dans la partie Ottawa (voir tableau 2). Les immigrants les plus nombreux sont en provenance de Chine, du Royaume-Uni, du Liban, de l'Inde et des États-Unis. Du côté de Gatineau, les communautés libanaises, françaises, haïtiennes, marocaines et colombiennes sont plus importantes.

Tableau 2. Principaux groupes d'immigrants selon leur provenance dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2016

	RMR Ottawa-Gatineau		RMR Ottawa		RMR Gatineau	
Rang	**Total immigrants**	**255 800**	**Total immigrants**	**219 705**	**Total immigrants**	**36 095**
1	Chine	18 900	Chine	17 480	Liban	2 495
2	Royaume-Uni	17 230	Royaume-Uni	16 500	France	2 115
3	Liban	13 560	Liban	11 065	Haïti	2 075
4	Inde	10 685	Inde	10 560	Maroc	1 540
5	États-Unis	9 530	Philippines	8 920	Colombie	1 470
6	Philippines	9 305	États-Unis	8 555	Portugal	1 425
7	Haïti	8 515	Haïti	6 440	Chine	1 420
8	Viet Nam	5 980	Viet Nam	5 610	République démocratique du Congo	1 335
9	Italie	5 675	Italie	5 460	Algérie	1 195
10	Iran	4 900	Iran	4 405	États-Unis	975

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Sur le territoire transfrontalier, la population immigrante est très jeune et très scolarisée. Par exemple, 91,9 % des immigrants récents admis entre 2007 et 2016 en Outaouais avaient moins de 45 ans, plus de 60 % étaient en âge de travailler (entre 25 et 64 ans), 59,1 % détenaient 14 années et plus de scolarité (MIDI, 2019 dans Gagnon, 2020). Parmi la population immigrée totale en Outaouais en 2016, 40,1 % détenaient un grade universitaire (baccalauréat ou plus) (Gagnon, 2020).

Près de la moitié des immigrants (46,6 %) sont bilingues dans la RMR Ottawa-Gatineau. Le territoire de Gatineau se démarque avec 71,4 % des immigrants qui parlent les deux langues comparativement à 38,4 % pour le territoire d'Ottawa. La proportion d'immigrants qui parle seulement le français dans la RMR est plus importante à Gatineau (20,4 %) qu'à Ottawa (1 %) alors que ceux qui parlent uniquement l'anglais sont majoritaires à Ottawa (59,2 %) et beaucoup moins nombreux à Gatineau (7,8 %). Rappelons également que parmi la population francophone qui vient s'installer à Ottawa, plusieurs sont des immigrants. « Le Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa affirme que, chaque année, plus de 1 000 nouveaux arrivants francophones au Canada choisissent de s'établir à Ottawa. Ottawa est maintenant l'une des villes canadiennes de taille moyenne les plus attirantes pour les immigrants francophones et bilingues » (Ville d'Ottawa, 2016a, p.7).

Tableau 3. Connaissance des langues officielles des immigrants[3] dans la RMR Ottawa-Gatineau, 2016

	Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	Ni français ni anglais
RMR Ottawa-Gatineau	5,8 %	46,6 %	46,5 %	1,1 %
RMR Partie Ottawa	1,0 %	38,4 %	59,2 %	1,3 %
RMR Partie Gatineau	20,4 %	71,4 %	7,8 %	0,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016384 au catalogue de Statistique Canada.

[3] Ayant un revenu

4. Des structures et pratiques de gouvernance en matière d'immigration différente pour chaque province

Au Canada, les responsabilités relatives à l'immigration sont partagées entre le fédéral et les provinces. Afin de déterminer les responsabilités en matière d'immigration en fonction des besoins et des priorités des provinces, des accords ont été signés entre le gouvernement fédéral et les Provinces. Le Québec a signé l'Accord Canada-Québec en 1991 et l'Ontario en 2005 (Veronis, 2013). Les responsabilités liées à l'immigration sont donc à géométrie variable selon les provinces. Le Québec a choisi d'être autonome notamment pour consolider la langue française et la culture francophone de la province alors qu'en Ontario, les politiques sont en continuum avec le gouvernement fédéral.

4.1 Les politiques en immigration au Québec et en Ontario

Le Québec a choisi d'exercer pleinement ses pouvoirs en matière d'immigration en détenant la responsabilité de la sélection de l'immigration économique et de l'intégration des nouveaux arrivants. Les immigrants sont sélectionnés selon certains critères, dont le niveau d'études, l'expérience dans une profession, les connaissances linguistiques, l'âge, l'offre d'emploi, etc. Ces critères permettent au Québec d'attirer un nombre important d'immigrants économiques (travailleurs qualifiés et gens d'affaires) et d'immigrants parrainés par la famille. Pour l'ensemble des provinces canadiennes, c'est le gouvernement fédéral qui s'occupe des demandes de statut de réfugié. La connaissance du français est également un critère important de sélection au Québec lié à la survie de la société francophone en Amérique (Simard, 1996). Le Québec souhaite ainsi valoriser la diversité tout en protégeant le caractère français de la province et de ses valeurs. Ces aspects sont gérés par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Dans les régions, le ministère offre les programmes aux nouveaux arrivants en partenariat avec divers organismes (Doucet, 2014). Depuis 1991, le gouvernement du Québec a adopté des orientations politiques de régionalisation de l'immigration afin d'encourager la population immigrante à s'installer dans les régions de façon durable. Le Service d'Intégration Travail Outaouais (SITO), un organisme qui assure l'intégration des immigrants par leur insertion en emploi et leur intégration socioéconomique et qui est reconnu comme un modèle à implanter à la grandeur du Québec, est le mandataire pour coordonner la stratégie de régionalisation en Outaouais.

Au Québec, les municipalités ne peuvent intervenir directement en ce qui a trait aux politiques encadrant l'immigration. Cependant, elles peuvent jouer un rôle actif pour attirer les personnes immigrantes à s'installer sur leur territoire et pour faciliter leur

participation aux activités économiques de la municipalité. Une proportion croissante des municipalités et de MRC s'implique dans l'adoption de mesures et de politiques d'intégration de l'immigration (Chiasson et Koji, 2011). En Outaouais, les municipalités et MRC appuient différents projets liés à l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants sur leur territoire. La ville de Gatineau est d'ailleurs parmi les municipalités proactives dans ce domaine au Québec et met en valeur, depuis plusieurs années déjà, la diversité culturelle sur son territoire en étant la première ville à adopter une politique en matière de diversité culturelle en 2008. Nous y reviendrons à la fin de cette section.

En Ontario, les politiques relatives à l'immigration relèvent du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration. L'Ontario emboîte le pas au fédéral en adoptant aussi une approche multiculturelle. Alors qu'au Québec, l'établissement des immigrants reste dirigé principalement par l'État, la décentralisation des services est beaucoup plus importante en Ontario. « En Ontario, les gouvernements financent la majorité des programmes, mais ce sont une variété d'organismes qui fournissent les prestations de service. Autrement dit, les structures de gouvernance en Ontario correspondent à un appareil d'État fantôme (Wolch 1990) où le rôle de l'État se limite à la distribution des fonds (tout en maintenant imputabilité et responsabilité) avec des acteurs non étatiques responsables de la prestation de services » (traduction libre, Veronis, 2013, p.263).

Depuis les années 1990, les services aux immigrants sont donc offerts par une demi-douzaine d'organisations à Ottawa qui ont développé une diversité de partenariats et de collaborations avec un réseau consolidé de services aux immigrants. « Ce réseau étroitement tissé, mais diversifié a joué un rôle important et facilité la coordination des services et des références, assurant ainsi un service efficace et efficient en évitant les doubles emplois » (traduction libre, Veronis, 2013, p.264). Par exemple, le Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa (PLIO) est une initiative multisectorielle regroupant 60 organismes locaux qui travaillent ensemble sur une vision partagée et des priorités communes conçues pour renforcer les capacités locales permettant d'attirer, d'établir et d'intégrer les immigrants dans cinq secteurs (éducation; intégration économique; santé et bien-être; langues; intégration sociale et civique) (PLIO, 2020).

Dans une recherche de Luisa Veronis (2013)[4] qui compare les pratiques de gouvernance associées aux services offerts aux immigrants à Ottawa-Gatineau, la chercheuse de l'Université d'Ottawa explique que les participants « des deux côtés de la frontière ont convenu que le service offert à Ottawa est mieux développé qu'à Gatineau et répond

[4] Luisa Veronis a mené plusieurs recherches qui ont permis de mieux comprendre divers enjeux sur le territoire transfrontalier. Voir la bibliographie pour repérer ses études.

mieux aux besoins des immigrants » (p.264). Rappelons toutefois que le nombre d'immigrants à Ottawa (215 505) est six fois plus élevé qu'à Gatineau (33 860), ce qui explique en partie que les services soient plus développés dans la partie ontarienne du territoire transfrontalier.

En somme, malgré le fait que Gatineau et Ottawa constituent une région métropolitaine de recensement (RMR), chaque province a des structures et pratiques de gouvernance et des services différents pour les immigrants. La frontière interprovinciale agit comme un mécanisme d'exclusion puisque les immigrants vivants en Ontario n'ont pas accès aux services de l'Outaouais et vice versa (Veronis, 2013). Cette situation engendre plusieurs enjeux que nous décrivons brièvement dans la prochaine partie.

4.2 Attraction d'Ottawa sur les immigrants

Avec son statut de capitale nationale, son pôle économique majeur et l'importance de sa communauté immigrante, Ottawa exerce un pouvoir d'attraction important. Située à proximité, la Ville de Gatineau bénéficie de ce pouvoir d'attraction (Ville de Gatineau, 2015). Quant à la province de l'Ontario, elle souhaite attirer davantage d'immigrants francophones. À cet égard, la proximité de l'Outaouais avec l'importance de sa culture francophone est également un atout pour l'Est ontarien. « Ottawa a déjà montré qu'elle était en position stratégique pour attirer de nouveaux immigrants francophones en raison de sa nature bilingue et de sa proximité avec Gatineau au Québec » (Ville d'Ottawa, 2016, p.12).

La proximité d'Ottawa constitue également un défi puisqu'elle exerce une forte attraction sur les immigrants de l'Outaouais et du Québec. « La très grande majorité des immigrants qui s'installent dans la RMR d'Ottawa-Gatineau choisissent de vivre du côté ontarien. En 2016, c'était le cas de près de 86 % des nouveaux immigrants » (Gagnon, 2020). La forte présence de communautés culturelles dans la capitale canadienne est un facteur d'attraction pour les nouveaux arrivants dans la région, et ce même s'ils sont francophones. Selon un rapport de l'Association d'études canadiennes basé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada, près de 60 % des immigrants ayant le français comme langue maternelle ont opté pour Ottawa lorsqu'ils se sont installés dans la région de la capitale nationale entre 2001 et 2011 (Dufault, 2013). En outre, le bilinguisme du territoire transfrontalier est l'un des atouts relatés par les immigrants pour expliquer leur choix de résidence. «Toutefois, explique la Ville de Gatineau, cela représente un défi pour assurer la rétention de nos citoyens, car les immigrants parlant le français doivent maîtriser l'anglais pour accéder à une majorité de postes existants dans la région. Certains vont choisir de résider à Ottawa afin qu'eux et leurs enfants

développent une excellente maîtrise de l'anglais comme c'est, de loin, la langue la plus utilisée à Ottawa » (Ville de Gatineau, 2016a, p.8). Ajoutons que la région de l'Outaouais reste également méconnue par rapport à Ottawa.

4.3 Des services aux immigrants limités par province

Par ailleurs, le Gouvernement fédéral offre des services en ligne et en présentiel pour les nouveaux immigrants pour les aider à s'établir au Canada.[5] Puisque ce service ne s'adresse pas aux immigrantes qui veulent s'installer au Québec et que des organismes d'Ottawa font partie de ce programme du Fédéral, plusieurs immigrants vont choisir Ottawa sans connaître l'Outaouais et Gatineau. « Le manque d'arrimage entre la politique fédérale et québécoise empêche des organismes à Gatineau de pouvoir attirer plus des personnes immigrantes dans notre région » explique Roxana Merello, directrice du Service d'Intégration Travail Outaouais (SITO).

La division du territoire transfrontalier entre les deux provinces est une particularité difficile à saisir pour les nouveaux arrivants, qui comprennent mal que les services ontariens ne peuvent desservir la clientèle du Québec, et vice versa (Veronis, 2013; Ville de Gatineau, 2016). Cette séparation dans les structures et la prestation de services engendre multiples défis. Les services à Ottawa reçoivent plusieurs demandes d'immigrants de Gatineau, auxquels ils ne peuvent répondre. Le même phénomène s'observe à Gatineau (Veronis, 2013). La méconnaissance entre les organisations et l'absence de collaboration de part et d'autre de la frontière fait en sorte qu'il est difficile pour elles d'orienter les immigrants vers les bons services dans leur province respective (Veronis, 2013).

Par ailleurs, les organisations qui offrent des services ne peuvent appuyer les regroupements ethnoculturels qui sont composés d'immigrants des deux côtés de la frontière. Dans un mémoire soumis à la commission des relations avec les citoyens sur le projet de loi no 77 sur l'immigration au Québec, la Ville de Gatineau (2016, p.6) souligne en effet que **«** les demandes d'appui aux projets venant d'organismes ethnoculturels que nous recevons visent souvent les citoyens des deux villes, car les communautés sont réparties sur les deux territoires ».

Dans le même ordre d'idées, les organisations qui offrent des services d'insertion en emploi doivent limiter le placement des travailleurs à la région. Or, sur le territoire

[5] Pour en savoir plus, voir le lien suivant : https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/nouvelle-vie-canada/service-avant-arrivee/preparer-vie.html.

transfrontalier, plusieurs personnes résident d'un côté et travaillent de l'autre. Plusieurs emplois disponibles sont à Ottawa et dans les municipalités voisines et l'employeur principal, le gouvernement fédéral, est réparti entre Ottawa et Gatineau.

4.4 Les services linguistiques, la francisation et le bilinguisme

Parmi l'offre de services offerts aux immigrants, ceux liés à l'apprentissage d'une langue sont importants. Des programmes de francisation pour l'apprentissage de la langue française et l'adoption de la culture québécoise sont offerts en Outaouais pour les nouveaux arrivants. Or, plusieurs immigrants en Outaouais souhaitent aussi apprendre l'anglais pour augmenter leur employabilité. En effet, les immigrants qui ne maîtrisent pas cette deuxième langue sont pénalisés et ont plus de difficultés à accéder au marché du travail dans la région de la Capitale nationale, mais également en Outaouais (AFIO et SITO, 2007; SITO; Veronis, 2013).

En outre, les services de francisation sont offerts exclusivement aux nouveaux immigrants. Or, certains immigrants se sont d'abord établis à Ottawa ou dans une autre ville canadienne avant de choisir de s'installer en Outaouais. Cette population immigrante, issue d'une migration secondaire, « n'a pas accès aux services offerts par le MIDI (comme c'est le cas de ceux qui immigrent au Québec grâce au certificat de sélection du Québec) tels que la francisation ou la formation Objectif intégration. Elles n'ont pas non plus accès aux services offerts à Ottawa, car ils résident au Québec » (Ville de Gatineau, 2016, p.7).

Les enjeux sont similaires dans l'Est ontarien. En Ontario, les nouveaux immigrants peuvent accéder à des formations pour apprendre l'anglais ou le français. Or, en pratique, la disponibilité et la qualité des services en français sont moins grandes, ce qui incite les immigrants qui souhaitent apprendre le français à cogner aux portes des organismes à Gatineau, où ils ne peuvent obtenir les services (Veronis, 2013). En outre, plusieurs immigrants choisissent Ottawa pour son caractère bilingue et aussi pour la possibilité de travailler au gouvernement fédéral ou d'autres types d'entreprises à savoir élevé.

Or, en réalité, l'anglais domine ce qui constitue un obstacle majeur pour les immigrants francophones ayant choisi de s'établir à Ottawa en raison de sa réputation de ville bilingue (Ville d'Ottawa, 2016). « Alors que la ville transfrontalière présente un certain degré d'hybridité culturelle (par exemple un taux élevé de bilinguisme, présence de minorités importantes de langue officielle), les structures nationales et provinciales qui réglementent la formation linguistique des nouveaux arrivants ne reflètent pas la nature bilingue et multiculturelle locale d'Ottawa-Gatineau. Ils reproduisent plutôt les deux

idéaux de citoyenneté canadienne qui dominent au centre » (traduction libre, Veronis, 2013, p. 266).

Bref, il y a plusieurs enjeux : « l'offre limitée de services en français à Ottawa, la prédominance de l'anglais sur le marché du travail en Ontario et dans les médias de masse, et l'ambivalence de certains éléments de la communauté francophone traditionnelle quant à l'accueil de nouveaux immigrants (Andrew et Burstein, 2007) » (Ville d'Ottawa, 2016a, p.8).

4.5 Reconnaissance des titres

Finalement, mentionnons comme dernier enjeu que la reconnaissance des titres de compétences étrangers n'est pas le même sur le territoire transfrontalier, car chaque province à ses critères de reconnaissance, ses exigences d'équivalence, ses règlements pour les métiers spécialisés et son processus d'accréditation. En outre, souligne la Ville de Gatineau, plusieurs étudiants immigrants qui résident en Outaouais choisissent d'étudier à Ottawa.

Pour Veronis (2013, p. 268), l'ensemble de ces enjeux sont problématiques sur le territoire transfrontalier : « la frontière empêche l'élaboration d'une vision locale intégrée, d'un processus de planification et d'une politique d'immigration et de diversité culturelle dans la région de la capitale nationale ».

5. Des initiatives pour accentuer les collaborations et améliorer les services de part et d'autre de la frontière

Les villes de Gatineau et d'Ottawa en partenariat avec l'ensemble des organisations de part et d'autre de la frontière ont amorcé des démarches pour accentuer les collaborations et améliorer les services. Par exemple, l'une des stratégies identifiées par la Ville de Gatineau dans son plan d'action lié à sa politique en matière de diversité culturelle est de former avec les acteurs du milieu, un écosystème cohésif, efficace et efficient en se dotant de moyens de concertation, de collaboration et de complémentarité sur le territoire gatinois, mais également dans le contexte transfrontalier (Ville de Gatineau, 2015). La création d'initiatives conjointes avec Ottawa avec une collaboration accrue entre les organismes des deux villes est une démarche identifiée pour améliorer l'accès aux services pour les nouveaux arrivants. À ce titre, la Ville de Gatineau souhaite que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) appuie, dans le cadre de leur entente, une démarche qui vise à explorer « les possibilités d'une

collaboration gagnante avec Ottawa pour favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des immigrants dans la région de la capitale nationale et que le MIDI appuie cette démarche » (Mémoire de la Ville de Gatineau, 2015, p.17).

Dans la même veine, la ville d'Ottawa a également adopté une stratégie en matière d'immigration qui vise à attirer les nouveaux arrivants et à faciliter leur installation et leur intégration au marché du travail. Le document intitulé *Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration 2016-2018* souligne l'importance de la collaboration avec la ville de Gatineau, notamment en ce qui a trait à l'accueil de l'immigration francophone (Ville d'Ottawa, 2016).

Peu à peu, des collaborations se mettent en place. Par exemple, les villes d'Ottawa et de Gatineau ont organisé conjointement une Journée de découverte en 2015 afin que les diverses organisations qui offrent des services aux immigrants apprennent à se connaître et développent des collaborations (Ville de Gatineau, 2015; Ville d'Ottawa, 2016). Un total de 90 représentants de 36 organismes fournisseurs de services a participé à cette journée d'échange. « Une collaboration éventuelle entre les organismes d'Ottawa et de Gatineau pourrait optimiser la qualité des services d'accueil et d'intégration offerts dans la région de Gatineau-Ottawa » (Ville de Gatineau, 2015).

6. Références

Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO), Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO), Service d'intégration travail Outaouais (SITO) et Table jeunesse Gatineau (TJG) (2007). Mémoire collectif soumis à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 38 p.

Doucet, C. (2014). Rapport intégrateur sur la mobilité territoriale et internationale en Outaouais. Rapport réalisé par Projets Territoires pour la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Table jeunesse Outaouais (TJO), 108 p. + annexes.

Chiasson, G. et J. Koji (2011). Quebec Immigrant Settlement Policy and Municipalities: Fine-tuning a Provincial Template. Dans Immigrant Settlement Policy in Canadian Municipalities, sous la direction de Erin Tolley et Robert Young, Urban Studies, Political & International, p.148-191

Dufault, F. P. (2013). Ottawa séduit plus que Gatineau. Le Droit. 30 mai 2013.

Gagnon, L. (2020). Immigration. Dans État de situation socioéconomique de l'Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais.

Gilbert, A. (2009). La minorité anglophone de Gatineau et la frontière : entre accommodement et résistance. Ottawa, CA : Université d'Ottawa.

Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa – PLIO (2020).

Simard, M. (1996). La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes. Recherches sociographiques. Numéro spécial sur les Dynamiques territoriales. vol. XXXVII, no 3, Québec : Université Laval, p. 439-469.

Turcotte, Y. (2010). L'immigration au Québec : un apport direct à sa prospérité. Nos Diverses cités. No. 7, Printemps 2010, p.13 à 18.

Veronis, L. (2013). The Border and Immigrants in Ottawa-Gatineau: Governance Practices and the (Re)Production of a Dual Canadian Citizenship†. Journal of Borderlands Studies. 28(2), 257-271. doi: 10.1080/08865655.2013.854658

Ville de Gatineau (2015). Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

Ville de Gatineau (2016). Mémoire soumis à la commission des relations avec les citoyens sur le projet de loi no 77. Loi sur l'immigration au Québec.

Ville de Gatineau (2016). Stratégie de la ville de Gatineau en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion.

Ville d'Ottawa (2016). Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'Immigration 2016-2018. (pp. 8-16).

Ville d'Ottawa (2016). Immigrants, Optique d'équité et d'inclusion, Portrait. Ottawa, CA.

Verreault, B., Fortin, J.-F., & Gaudreault, J.-S. (2020). Tableau statistique canadien. (Vol. 18) : Direction des statistiques économiques (ISQ).

Main-d'oeuvre, entrepreneuriat et filières économiques de développement

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Cette partie se concentre sur des thématiques économiques comme la main-d'oeuvre; le navettage et les déplacements transfrontaliers; et l'entrepreneuriat. Plusieurs filières économiques comme : l'agriculture et l'agroalimentaire; l'industrie forestière; la construction; l'administration publique; les hautes technologies; le tourisme; la culture; et le sport, le plein air et la villégiature sont également abordés.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Le territoire transfrontalier : un important bassin d'emplois qui exerce un pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Ayotte, Stéphanie (2021). **Le territoire transfrontalier : important bassin de travailleurs et d'emplois et force d'attraction sur la main-d'œuvre.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Un important bassin de travailleurs et une force d'attraction sur la main-d'œuvre . 3
   2.1. Des disparités d'emplois importantes entre les territoires 5
   2.2. La rareté de main-d'œuvre frappe plus durement certains territoires et certaines industries 5
   2.3. Des revenus d'emploi avantageux en milieu urbain 6
3. Influence des principaux secteurs d'activité sur l'économie 7
   3.1. Une main-d'œuvre concentrée dans le secteur tertiaire 7
   3.2. Une augmentation des emplois principalement dans le secteur tertiaire 10
   3.3. Principaux secteurs d'emploi : les services, l'administration publique et l'enseignement et la santé 10
      3.3.1. Des services diversifiés 13
      3.3.2. Le commerce de détail et en gros 14
      3.3.3. Arts, spectacles, loisirs, hébergement et restauration 15
      3.3.4. Construction et fabrication 15
4. Principaux pôles d'emploi et interdépendance des territoires 16
5. Références 21

LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER : UN IMPORTANT BASSIN D'EMPLOIS QUI EXERCE UN POUVOIR D'ATTRACTION SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

1. Introduction

La vitalité économique du territoire transfrontalier est étroitement liée aux indicateurs du marché du travail, à la situation de ses travailleurs et aux tendances démographiques. Le portrait général de la main-d'œuvre contribue à mieux comprendre les relations et l'influence des grands secteurs économiques tout en soulignant certains atouts et enjeux associés au développement économique. Cette section sur la main-d'œuvre dans le contexte transfrontalier débute par un bref état de l'emploi et du revenu[1]. Par la suite, l'analyse des secteurs primaires, secondaires et tertiaires contribue à expliquer plusieurs des distinctions territoriales sur l'emploi et le revenu. Pour finir, nous présentons les pôles d'emplois sur le territoire transfrontalier à partir du navettage des résidents. Cette information est d'autant plus importante pour l'Outaouais, car dans le recensement les données sur les travailleurs ne reflètent pas véritablement le profil des entreprises de la région puisque plusieurs travaillent en Ontario.

2. Un important bassin de travailleurs et une force d'attraction sur la main-d'œuvre

En 2016, le territoire transfrontalier compte 851 320 personnes actives sur le marché du travail, pour un taux d'activité de 66,4 % (tableau 1). De ce nombre, 791 520 personnes occupent un emploi, dont 53,7 % à temps plein. Les taux d'activités de l'Est ontarien (66,5 %) et de l'Outaouais (66 %) sont supérieurs à la moyenne de l'Ontario (64,7 %) et du Québec (64,1 %).

Le portrait de la population active diffère à l'intérieur du territoire transfrontalier, avec des disparités plus marquées entre les MRC de l'Outaouais qu'entre les comtés de l'Est ontarien. Le taux d'activité est plus élevé dans les Collines-de-l'Outaouais (70,6 %), à Gatineau (68 %), à Ottawa (67,5 %) et à Prescott et Russell (66,7 %) et moins important dans Lanark (61,4 %), Renfrew (61,2 %), Papineau (53,6 %), la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac (52,5 %). La proportion de travailleurs à temps plein dans l'Est ontarien oscille entre 53,1 % et 56,6 % selon les territoires et entre 42,4 % et 52,9 % en Outaouais.

[1] La main-d'œuvre est analysée ici selon le lieu de résidence des travailleurs.

Par rapport à 2006, le territoire transfrontalier enregistre une croissance du nombre de travailleurs de 9,0 % en 2016 (ajout de 65 075 emplois), ce qui est plus important que le Québec (5,7 %) et l'Ontario (7,3 %). Le territoire transfrontalier, et particulièrement Ottawa-Gatineau, exerce une force d'attraction importante sur la main-d'œuvre (voir les sections sur l'évolution de la population, sur les migrants interprovinciaux, et les immigrants).

Tableau 1. Population active totale en 2016, comtés et MRC du territoire transfrontalier

Territoire	Taux d'activité[2]	Taux d'emploi[3]	Croissance du nombre de travailleurs[4]	Taux de chômage[5]	Situation des travailleurs	
					À temps plein[6]	À temps partiel[7]
Québec	**64,1**	**59,5**	**5,7**	**7,2**	**47,3**	**52,7**
Outaouais	**66,0**	**61,3**	**7,3**	**7,0**	**51,3**	**48,7**
Papineau	53,6	49,4	1,5	8,0	46,9	53,1
Gatineau	68,0	63,4	7,5	6,8	52,1	47,9
Collines-de-l'Outaouais	70,6	67,0	15,9	5,0	52,9	47,1
Vallée-de-la-Gatineau	52,6	46,0	-4,1	12,5	42,4	57,6
Pontiac	52,5	47,0	-5,5	10,5	46,5	53,5
Ontario	**64,7**	**59,9**	**7,3**	**7,4**	**52,3**	**47,7**
Est ontarien	**66,5**	**61,8**	**9,5**	**7,0**	**54,4**	**45,6**
Prescott et Russell	66,7	63,1	8,2	5,3	56,6	43,4
Ottawa	67,5	62,6	10,9	7,2	54,4	45,6
Lanark	61,4	57,5	3,6	6,3	53,6	46,4
Renfrew	61,2	56,8	1,5	7,2	53,1	46,9
Transfrontalier	**66,4**	**61,7**	**9,0**	**7,0**	**53,7**	**46,3**

Sources : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-401-X2016055 au catalogue. Statistique Canada (2006). Recensement de la population de 2006, produit numéro 94-581-XCB2006001 au catalogue. Adaptées par l'ODO.

[2] Personnes de 15 ans et plus en emploi ou en chômage parmi la population âgée de 15 ans et plus.
[3] Personnes de 15 ans et plus en emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus.
[4] Évolution du nombre de travailleurs en emploi en 2006 par rapport à 2016.
[5] Personnes de 15 ans et plus en chômage parmi la population âgée de 15 ans et plus.
[6] A travaillé toute l'année à temps plein.
[7] A travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel.

2.1. Des disparités d'emplois importantes entre les territoires

Cette croissance du nombre de travailleurs est particulièrement importante dans les Collines-de-l'Outaouais (15,9 %), à Ottawa (10,9 %), dans Prescott et Russell (8,2 %) et à Gatineau (7,5 %). Elle est beaucoup moins forte pour Lanark (3,6 %), Renfrew (1,5 %) et Papineau (1,5 %) alors que le nombre de travailleurs a diminué dans les MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (-4,1 %) et Pontiac (-5,5 %) (tableau 1). Cette diminution s'explique principalement par une décroissance démographique entre 2006 et 2016, respectivement de -2,3 % et -1,6 %, et par le vieillissement de la population.

Bien que l'augmentation des 65 ans et plus affecte l'ensemble du territoire transfrontalier, la tendance est accentuée dans le Pontiac et dans la Vallée-de-la-Gatineau avec respectivement 23,8 % et 23,4 % de la population qui est âgée de 65 ans et plus en 2016. Mentionnons également que la part des 65 ans et plus dans Papineau est aussi élevée (24,7 % en 2016). Mais cette proportion est contrebalancée par la croissance démographique de 4,4 % dans cette MRC entre 2006 et 2016. Dans Lanark et Renfrew, la part des 65 ans est également supérieure à 20 %. Néanmoins, avec la croissance de la population (5 % dans Renfrew et 7,7 % dans Lanark entre 2006 et 2016), le nombre de travailleurs est en augmentation.

2.2. La rareté de main-d'œuvre frappe plus durement certains territoires et certaines industries

Les taux de chômage sont également plus élevés dans les MRC rurales, et ce autant en 2006 qu'en 2016. Ces disparités s'expliquent en partie par les différences entre les secteurs d'emploi selon les territoires, et par l'importance de secteurs d'activité plus saisonniers — comme l'agriculture et le tourisme — dans certaines MRC rurales. Même si le taux de chômage est plus élevé, ces territoires sont néanmoins affectés par une pénurie de main-d'œuvre pour pourvoir les postes vacants, ce qui dénote une inadéquation entre la main-d'œuvre disponible et les besoins du marché du travail.

La pénurie de main-d'œuvre est d'ailleurs un enjeu qui touche l'ensemble du territoire transfrontalier. Les départs à la retraite constituent un des principaux facteurs à l'origine des besoins de main-d'œuvre (Desjardins, 2019). En 2018, on estime qu'il y avait entre 43 à 52 jeunes en âge de travailler (20 à 29 ans) dans les MRC rurales de l'Outaouais pour chaque tranche de 100 travailleurs qui approchent de la retraite (55 à 64 ans). Les MRC sont en déséquilibres quant au remplacement de la main-d'œuvre, et l'écart se creuse rapidement. « Avec le vieillissement de la population et les départs massifs à la retraite, la réduction du bassin de travailleurs potentiels crée une situation de pénurie ou de rareté

de main-d'œuvre qui frappe plus durement certains territoires et certaines industries » (Gagnon et Gagné-Montcalm, 2020). D'ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre sur le territoire transfrontalier est évoquée comme un enjeu majeur dans presque toutes les sections du rapport transfrontalier.

En Outaouais, la situation frontalière exacerbe l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre en raison des conditions salariales et de travail plus attrayantes offertes en Ontario par rapport au Québec dans plusieurs domaines. Les hauts salaires de la fonction publique fédérale et le salaire minimum plus élevé en Ontario sont notamment deux facteurs qui compliquent le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée en Outaouais.

2.3. Des revenus d'emploi avantageux en milieu urbain

En 2016, le revenu d'emploi médian des travailleurs du territoire transfrontalier (38 906 $) est plus élevé que celui du Québec (31 263 $) et de l'Ontario (33 946 $). À l'intérieur même du territoire transfrontalier, les résidents de l'Est ontarien (39 723 $) se démarquent de l'Outaouais (36 310 $) avec des revenus plus élevés (tableau 2).

Les revenus d'emploi médian des travailleurs d'Ottawa (40 955 $) et de Prescott-et-Russell (38 615 $) sont plus importants que ceux de Lanark (32 623 $) ou de Renfrew (33 259 $). La situation à Ottawa s'explique en partie par l'importance des emplois dans les domaines à savoirs élevés qui offre habituellement de meilleures conditions de travail. Le revenu d'emploi dans le comté de Prescott-et-Russell s'explique en partie par l'importance des travailleurs qui occupent un emploi à Ottawa.

Les disparités intraterritoriales sont plus marquées en Outaouais. L'écart des revenus entre les MRC y est flagrant. Le revenu d'emploi médian des Collines-de-l'Outaouais (40 768 $) ou de Gatineau (37 378 $) dépasse de loin celui de la Vallée-de-la-Gatineau (23 768 $), de Papineau (24 844 $) et du Pontiac (23 768 $). Ces situations s'expliquent en partie par l'importance des emplois dans les domaines à savoirs élevés en milieux urbains alors que les principaux domaines d'emplois en milieu rural (agriculture, foresterie, tourisme, commerces) offrent généralement des revenus d'emploi plus faibles et davantage d'emplois à temps partiel. Le revenu d'emploi dans les Collines-de-l'Outaouais s'explique par l'importance des travailleurs qui occupent un emploi à Gatineau et Ottawa.

Tableau 2. Revenu d'emploi médian en 2015 et 2005, comtés et MRC du territoire transfrontalier

Territoire	Revenu d'emploi médian		
	2015 ($)	2005 ($)	Évolution entre 2005 et 2015 (%)
Québec	**31 263**	**25 464**	**22,8**
Outaouais	**36 310**	**30 809**	**17,9**
Papineau	24 844	20 675	20,2
Gatineau	37 378	32 317	15,7
Collines-de-l'Outaouais	40 768	32 734	24,5
Vallée-de-la-Gatineau	23 768	19 818	19,9
Pontiac	25 938	21 627	19,9
Ontario	**33 946**	**29 335**	**15,7**
Est Ontarien	**39 723**	**32 933**	**20,6**
Prescott and Russell	38 615	30 752	25,6
Ottawa	40 955	34 343	19,3
Lanark	32 623	25 994	25,5
Renfrew	33 259	26 575	25,2
Transfrontalier	**38 906**	**32 416**	**20,0**

Sources : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-401-X2016055 au catalogue. Statistique Canada (2006). Recensement de la population de 2006, produit numéro 94-581-XCB2006001 au catalogue. Adaptées par l'ODO.

3. Influence des principaux secteurs d'activité sur l'économie

Dans cette partie, nous traçons le portrait de la population active selon les principales industries afin d'identifier les secteurs d'activités de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Plusieurs de ces industries font l'objet d'une section spécifique dans le rapport, ce qui n'est pas le cas pour la fabrication, les services et le commerce. Nous avons donc intégré une analyse par sous-secteurs pour ces trois industries.

3.1. Une main-d'œuvre concentrée dans le secteur tertiaire

Parmi les travailleurs sur le territoire transfrontalier, 88,6 % travaillent dans le secteur tertiaire. L'Est ontarien (89,1 %) et l'Outaouais (86,8 %) se démarquent de l'Ontario (73,4 %) et du Québec (75,8 %) pour l'importance de ce secteur. À l'inverse, les

proportions de travailleurs dans les secteurs secondaires (10,2 %) et primaires (1,2 %) sont plus faibles sur le territoire transfrontalier (tableau 3).

Tableau 3. Population active occupée selon le secteur économique en 2016, territoire transfrontalier

Territoire	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	n	%	n	%	n	%
Québec	104 980	2,5	712 370	17,1	3 336 665	75,8
Outaouais	2 850	1,4	23 340	11,7	172 765	86,8
Ontario	134 410	1,9	1 160 170	16,6	5 676 045	73,4
Est ontarien	7 270	1,1	61 510	9,7	564 000	89,1
Transfrontalier	10 120	1,2	84 850	10,2	736 765	88,6

Source : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-401-X2016055 au catalogue. Adapté par l'ODO.

Néanmoins, comme l'illustre la carte 1, il y a des différences marquées entre les territoires. En 2016, la majorité des travailleurs qui réside à Ottawa et à Gatineau occupe un emploi dans le secteur tertiaire (91,7 % et 89,6 %). Le nombre de travailleurs dans le secteur de la transformation est très faible, 7,7 % à Ottawa et 9,9 % à Gatineau, alors que ceux dans l'exploitation de ressources naturelles y semblent presque inexistants (0,5 %). Néanmoins, puisque leur poids démographique est important, ces villes comptent ensemble (en nombre absolu) plus de travailleurs dans les secteurs primaires ou secondaires (56 835 travailleurs) que les territoires périphériques ou ruraux (38 135 travailleurs).

Papineau se démarque avec une forte proportion de la population active qui travaille dans le secteur de la transformation (19,7 %). Le Pontiac suit de près (19,1 %). Lanark (18,7 %) et Prescott-et-Russell (17,7 %) présentent également des proportions appréciables de leur population active occupée dans le secteur secondaire.

Le Pontiac (8 %), la Vallée-de-la-Gatineau (6,5 %) et, dans une moindre mesure, Papineau (4,7 %) se caractérisent aussi par un nombre important de travailleurs dans le secteur de l'exploitation des ressources naturelles en 2016. Les comtés ruraux de l'Est ontarien se distinguent des MRC rurales de l'Outaouais par une plus faible proportion de travailleurs dans le secteur primaire, mais avec un taux tout de même beaucoup plus élevé qu'en Ontario : Prescott et Russell (3,9 %), Renfrew (3,4 %) et Lanark (2,9 %). Néanmoins, l'agriculture et l'agroalimentaire ainsi que l'industrie forestière sont des secteurs stratégiques avec un potentiel élevé sur le territoire transfrontalier (voir la section sur l'agriculture et l'agroalimentaire et celle sur l'industrie forestière).

Carte 1. Population active occupée par secteur économique en 2016, MRC et comtés du territoire transfrontalier

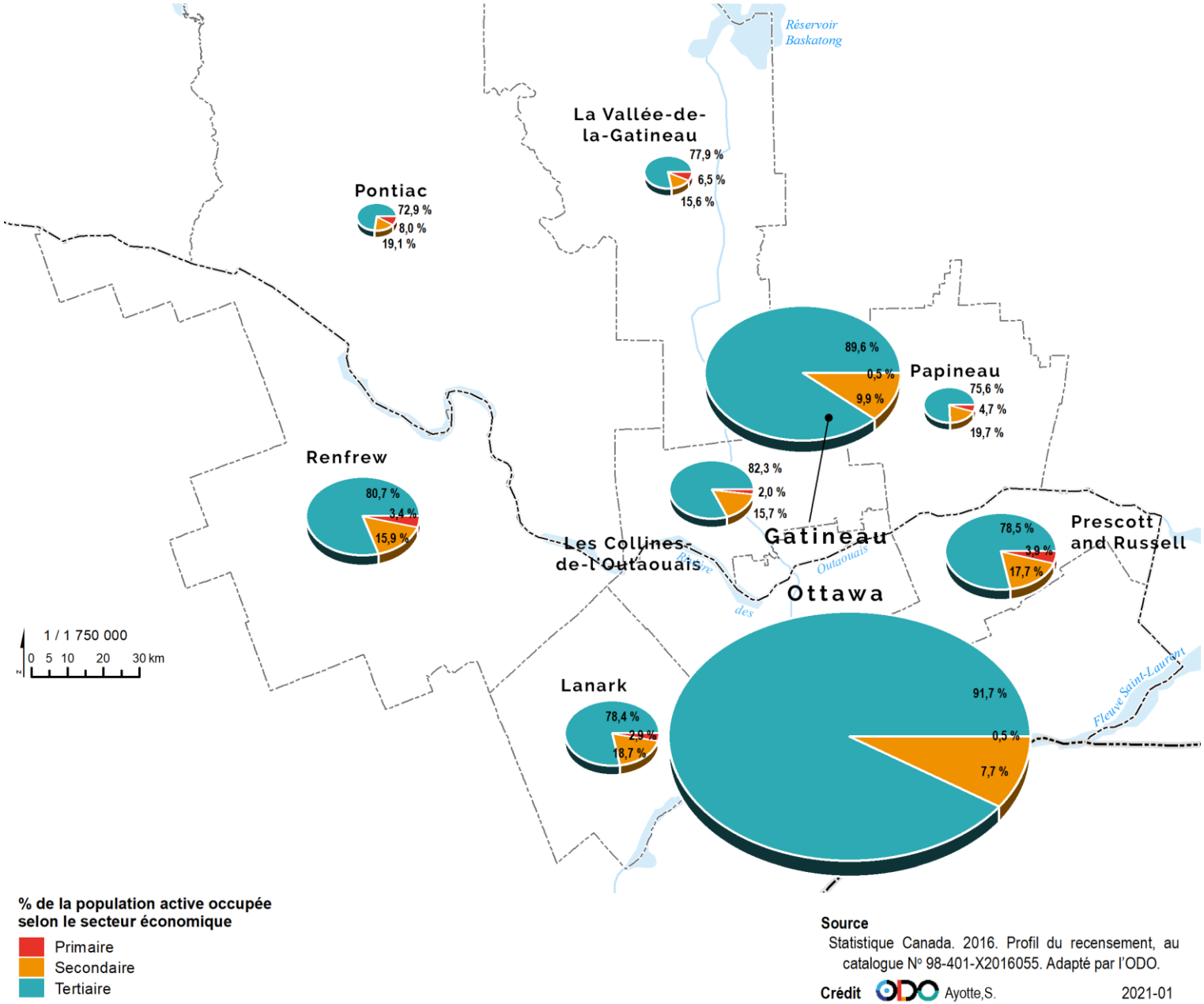

3.2. Une augmentation des emplois principalement dans le secteur tertiaire

Dans tous les MRC et comtés, tout comme au Québec (9,9 %) et en Ontario (12,4 %), le secteur tertiaire affiche une hausse de la main-d'œuvre entre 2006 et 2016 : 11,2 % sur l'ensemble du territoire transfrontalier ; 12 % dans l'Est ontarien et 8,8 % en Outaouais. Pour mettre en perspective, cela représente un apport supplémentaire de 74 455 travailleurs entre 2006 et 2016 qui résident sur le territoire transfrontalier et qui travaillent dans le secteur tertiaire (tableau 4).

Les 1 845 emplois perdus entre 2006 et 2016 sur le territoire transfrontalier le sont au détriment des secteurs primaires (-8,9 %) et secondaires (- 1 %). Les secteurs primaires et secondaires enregistrent également une perte au Québec (-7,7 % ; -8,6 %) et en Ontario (-3,8 % ; -9,8 %). Toutefois, la main-d'œuvre dans le secteur secondaire en Outaouais (à l'exception du Pontiac) se démarque aussi avec une augmentation des travailleurs. Gatineau et les Collines-de-l'Outaouais sont également à contre-courant avec une hausse d'emplois dans le secteur primaire entre 2006 et 2016.

3.3. Principaux secteurs d'emploi : les services, l'administration publique et l'enseignement et la santé

Les trois principaux secteurs d'emploi de la population active sur le territoire transfrontalier sont : les services[8] (24,0 %), l'administration publique (20,1 %) et l'enseignement et la santé (19,2 %). Au Québec et en Ontario, le secteur des services et celui de l'éducation et de la santé sont également très importants. Toutefois, le territoire transfrontalier se démarque des deux provinces pour l'importance des emplois dans le secteur de l'administration publique, laquelle est intimement liée à la présence de la capitale nationale. Toutefois, la proportion de la population active dans ce domaine est principalement concentrée en milieu urbain et périurbain (voir la section sur l'administration publique).

L'ordre d'importance des principaux secteurs d'emploi varie selon la rive de la rivière des Outaouais où nous nous situons (tableau 5). En Outaouais, l'administration publique (22,0 %) et l'enseignement et la santé (19,7 %) occupent davantage la main-d'œuvre alors

[8] Inclus la finance et les assurances, l'immobilier, les services professionnels, scientifiques ou techniques, les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets ou d'assainissement ainsi que les autres services (tels que les réparations et l'entretien, les services personnels ou les organismes religieux, les fondations, les groupes de citoyens ou les organisations professionnelles).

que les travailleurs des comtés de l'Est ontarien ont davantage d'emploi dans les secteurs des services (25,4 %) et de l'administration publique (19,5 %).

Tableau 4. Évolution du nombre de travailleurs dans les grands secteurs économiques entre 2006 et 2016, comtés et MRC du territoire transfrontalier

Territoire	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	n	%	n	%	n	%
Québec	**-8 700**	**-7,7**	**-66 845**	**-8,6**	**299 890**	**9,9**
Outaouais	**-370**	**-11,5**	**630**	**2,8**	**14 020**	**8,8**
Papineau	-200	-29,9	20	1,0	255	3,5
Gatineau	260	50,5	115	0,8	10 820	9,0
Collines-de-l'Outaouais	55	11,2	775	22,1	3 055	15,7
Vallée-de-la-Gatineau	-380	-40,0	45	3,4	-150	-2,1
Pontiac	-105	-17,6	-325	-21,8	40	0,9
Ontario	**-5 380**	**-3,8**	**-124 280**	**-9,7**	**626 570**	**12,4**
Est ontarien	**-620**	**-7,9**	**-1 485**	**-2,4**	**60 435**	**12,0**
Prescott and Russell	-30	-1,6	30	0,4	3 890	11,6
Ottawa	-175	-6,0	-185	-0,5	52 720	13,0
Lanark	-130	-11,7	-35	-0,5	1 420	5,6
Renfrew	-285	-14,3	-1 295	-14,1	2 405	6,4
Transfrontalier	**-990**	**-8,9**	**-855**	**-1,0**	**74 455**	**11,2**

Sources : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-401-X2016055 au catalogue. Statistique Canada (2006). Recensement de la population de 2006, produit numéro 94-581-XCB2006001 au catalogue. Adaptées par l'ODO.

Parmi ces secteurs d'emploi, l'enseignement et la santé sont ceux qui ont connu la plus forte progression entre 2006 et 2016 sur le territoire transfrontalier (23,7 % comparativement à 14,1 % pour l'administration publique et 3,2 % pour les services). Mentionnons qu'entre 2006 et 2016, la croissance de l'administration publique et de l'enseignement et la santé se fait sentir davantage dans l'Est ontarien (respectivement de 17 % et de 25,5 %) qu'en Outaouais (respectivement de 6,5 % et de 18,7 %). Ces deux secteurs souffrent d'ailleurs d'une interdépendance asymétrique entre l'Outaouais et l'Est ontarien (voir la section sur la santé et celle sur l'éducation).

Tableau 5. Population active selon l'industrie en 2016, comtés et MRC du territoire transfrontalier

Territoire	Services	Administration publique	Enseignement et santé	Commerce	Arts, spectacles, loisirs, hébergement et restauration	Construction	Fabrication	Agriculture, foresterie et extraction
Québec	**23,8**	**6,4**	**20,2**	**20,5**	**8,7**	**6,8**	**11,0**	**2,5**
Outaouais	**19,4**	**22,0**	**19,7**	**16,1**	**9,2**	**8,7**	**3,6**	**1,4**
Papineau	19,2	9,0	16,8	18,0	12,0	10,0	10,3	4,7
Gatineau	19,7	24,1	20,1	15,8	9,4	7,5	2,8	0,5
Collines-de-l'Outaouais	19,4	22,2	17,6	14,8	7,6	12,6	3,7	2,0
Vallée-de-la-Gatineau	16,0	9,9	20,9	21,0	9,6	10,4	5,8	6,5
Pontiac	17,6	9,1	22,3	16,9	6,0	14,5	5,6	8,0
Ontario	**27,5**	**6,0**	**18,4**	**19,8**	**9,0**	**7,6**	**9,8**	**1,9**
Est ontarien	**25,4**	**19,5**	**19,1**	**16,2**	**8,5**	**6,2**	**3,9**	**1,1**
Prescott et Russell	18,6	14,5	19,5	18,9	6,8	11,3	6,6	3,9
Ottawa	26,9	21,0	19,1	15,8	8,7	4,9	3,1	0,5
Lanark	21,7	9,3	18,7	19,7	8,4	11,9	7,5	2,9
Renfrew	19,2	16,5	19,1	16,3	7,9	10,5	7,0	3,4
Transfrontalier	**24,0**	**20,1**	**19,2**	**16,2**	**8,7**	**6,8**	**3,8**	**1,2**

Sources : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-401-X2016055 au catalogue. Statistique Canada (2006). Recensement de la population de 2006, produit numéro 94-581-XCB2006001 au catalogue. Adaptées par l'ODO.

3.3.1. Des services diversifiés

Bien qu'il y ait une proportion plus élevée de travailleurs de l'Est ontarien qui occupent un emploi dans le secteur des services comparativement à l'Outaouais (respectivement 25,4 % et 19,4 %), l'Outaouais a connu une croissance plus marquée de ce secteur d'emploi entre 2006 et 2016 (5,1 % comparativement à 2,8 %).

Le secteur des services est une industrie très diversifiée : on y retrouve des emplois dans divers sous-secteurs (tableau 6). Les services professionnels, scientifiques et techniques occupent 34,9 % des travailleurs dans les services sur le territoire transfrontalier. Ces derniers sont particulièrement importants dans l'Est ontarien (37,5 %) qui se démarque par rapport à l'Ontario (30,2 %). Ce sont les résidents d'Ottawa et de Renfrew qui œuvrent davantage dans ces services professionnels, scientifiques et techniques. En Outaouais, ce sous-secteur occupe 24,5 % des travailleurs dans les services comparativement à 29,3 % au Québec.

Les résidents de l'Outaouais se démarquent de l'ensemble du territoire transfrontalier par une proportion plus élevée de la main-d'œuvre dans les services administratifs (25,8 % comparativement à 17,8 % dans l'Est ontarien), particulièrement dans Pontiac et dans Papineau.

Tableau 6. Population active par sous-secteurs dans les services en 2016, territoire transfrontalier

Sous-secteurs des services	Transfrontalier		Outaouais		Québec		Est ontarien		Ontario	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Services professionnels, scientifiques et techniques	74 120	34,9	10 155	24,5	309 815	29,3	63 965	37,5	614 355	30,2
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	40 985	19,3	10 670	25,8	197 915	18,7	30 315	17,8	379 185	18,6
Finance et assurances	25 735	12,1	5 125	12,4	174 280	16,5	20 610	12,1	401 095	19,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	20 855	9,8	3 805	9,1	107 730	10,2	17 050	10,0	189 500	9,3
Services immobiliers et services de location et de location à bail	14 405	6,8	2 775	6,6	67 130	6,4	11 630	6,8	156 665	7,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	38 765	17,0	9 385	21,6	212 005	18,9	29 380	15,9	326 700	14,4

Source : Statistique Canada (2016). Recensement de 2016 produit no. 98-400-X2016352 au catalogue.

3.3.2. Le commerce de détail et en gros

Le commerce est le quatrième secteur en importance sur le territoire transfrontalier (16,2 %), dans l'Est ontarien (16,1 %) et en Outaouais (16,1 %). Il s'agit néanmoins d'une plus faible proportion qu'au Québec (20,5 %) et en Ontario (19,8 %).

Le commerce est divisé en trois principaux sous-secteurs : le commerce de détail, le commerce en gros et le transport et l'entreposage

> « Le commerce du détail consiste principalement à vendre des biens de consommation et des services connexes au grand public. Il existe des détaillants de tous les genres et de toutes les tailles, il peut s'agir de grands magasins à succursales et de concessionnaires automobiles ou encore de petits magasins indépendants, de détaillants de vente par catalogue et de cybermarchands. Les commerçants de gros se trouvent essentiellement au milieu du processus de commerce et font le lien entre les fabricants et le marché.» (Statistique Canada, 2021).

Sur le territoire transfrontalier, le commerce de détail est très important (67,9 % de l'industrie du commerce) comparativement aux provinces (60,3 % au Québec et 57,4 % en Ontario) (tableau 7). La proportion est similaire dans l'Est ontarien (67,1 %) et en Outaouais (70,4 %). Entre 2006 et 2016, le nombre de travailleurs dans ce secteur est en croissance. Dans tous les territoires, ce sont les magasins d'alimentation qui fournissent le plus d'emploi parmi les types de commerce de détail.

Sur le territoire transfrontalier, le commerce de gros (13,3 % de l'industrie du commerce) est moins développé qu'au Québec (18 %) et en Ontario (19,1 %). Cette différence est particulièrement marquée en Outaouais (10,1 %) par rapport à l'Est ontarien (14,3 %). Ce sont les grossistes-marchands de machines, de matériel et de fournitures qui occupent le plus de travailleurs dans le secteur du commerce de gros, essentiellement dans l'Est ontarien alors qu'en Outaouais, les grossistes-marchands de produits alimentaires, de boissons et de tabac ainsi que les grossistes-marchands de matériaux et fournitures de construction sont plus importants. Entre 2006 et 2016, le commerce de gros connait une décroissance plus marquée en Outaouais (-15,2 %) que dans l'Est ontarien (-2,1 %).

« Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de personnes et de marchandises, des services d'entreposage de marchandises et des services liés au transport et à l'entreposage » (Statistique Canada, 2021). La proportion de travailleurs dans ce secteur est un peu moins importante sur le territoire transfrontalier (18,8 %), en Outaouais (19,5 %) et dans l'Est ontarien (18,6 %) qu'au Québec (21,7 %) et en Ontario (23 %).

Tableau 7. Population active par sous-secteurs dans le commerce en 2016, territoire transfrontalier et provinces.

Sous-secteurs du commerce	Transfrontalier		Outaouais		Québec		Ontario		Est ontarien	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Commerce de gros	19 470	13,3	3 520	10,1	166 840	18,0	286 730	19,1	15 950	14,3
Commerce de détail	99 045	67,9	24 445	70,4	558 735	60,3	862 915	57,4	74 600	67,1
Transport et entreposage	27 425	18,8	6 730	19,5	201 365	21,7	352 380	23,0	20 695	18,6

Source : Statistique Canada (2016). Recensement de 2016 produit no. 98-400-X2016352 au catalogue.

3.3.3. Arts, spectacles, loisirs, hébergement et restauration

Le secteur des arts, spectacles, loisirs, l'hébergement et restauration est également important sur le territoire transfrontalier (8,7 %) et se positionne au 5e rang. En Outaouais, 9,2 % de la population occupe un emploi dans ce secteur comparativement à 8,5 % dans l'Est ontarien et au Québec (8,7 %). La MRC de Papineau se démarque par une forte proportion de sa population active (12 %) qui travaille dans ce secteur. Voir la section sur la culture et celle sur le tourisme pour en savoir plus sur ces deux secteurs d'importance sur l'ensemble du territoire.

3.3.4. Construction et fabrication

Nous avons évoqué dans la partie précédente la faible proportion de travailleurs dans le secteur secondaire sur le territoire transfrontalier. Toutefois, ce secteur est composé de deux principales industries : la construction et la fabrication. Le premier sous-secteur est très important sur le territoire transfrontalier. Avec 8,7 % de sa main-d'œuvre dans le secteur de la construction, l'Outaouais se démarque d'ailleurs comparativement au Québec (6,8 %) et à l'Est ontarien (6,2 %) (voir la section sur l'industrie de la construction). Mentionnons tout de même qu'entre 2006 et 2016, l'Est ontarien a enregistré une plus forte progression dans ce secteur (26,3 %) que l'Outaouais (23 %).

La fabrication est un secteur d'emploi qui occupe une faible part de travailleurs dans l'Est ontarien (3,9 %) et en Outaouais (3,6 %), comparativement au Québec (11 %) et à l'Ontario (9,8 %). Entre 2006 et 2016, le nombre de travailleurs dans la fabrication a diminué sur tous les territoires.

Lorsqu'on analyse les sous-secteurs dans la fabrication, deux industries se démarquent. La fabrication de produits informatiques et électroniques représente 16,1 % de la main-d'œuvre transfrontalière de l'ensemble du secteur de la fabrication comparativement à

3,5 % au Québec et à 4,4 % en Ontario. Cette industrie est particulièrement présente dans l'Est ontarien (19,7 % des travailleurs de l'ensemble du secteur de la fabrication comparativement à 3,9 % en Outaouais), plus spécifiquement à Ottawa (voir la section sur les hautes technologies).

La fabrication de produits en bois et la fabrication de papier se concentrent principalement en Outaouais : 32,1 % de la main-d'œuvre de l'ensemble du secteur de la fabrication, comparativement à 5,6 % dans l'Est ontarien. La fabrication de produits en bois et la fabrication de papier occupent davantage la main-d'œuvre dans les MRC rurales de l'Outaouais : elles représentent 67,6 % de la main-d'œuvre de l'ensemble du secteur de la fabrication dans la Vallée-de-la-Gatineau, 47,4 % dans Papineau et 41,7 % dans Pontiac (voir la section sur l'industrie forestière).

4. Principaux pôles d'emploi et interdépendance des territoires

L'analyse des déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de travail contribue à identifier les principaux pôles d'emploi et l'interdépendance des économies locales. Pour les informations détaillées sur les déplacements transfrontaliers, consultez la section sur le navettage et les déplacements.

Tableau 8. Population active selon le lieu de résidence et le lieu de travail en 2016, comtés et MRC du territoire transfrontalier

Territoire	Nombre de résidents en âge de travailler[9]	Nombre d'emplois[10]	Part des résidents qui travaillent dans leur territoire de résidence[11]	Ratio emploi / résident[12]
Outaouais	**168 980**	**135 320**	**66,8**	**0,8**
Papineau	8 390	6 115	59,4	0,7
Gatineau	126 590	112 135	61,4	0,9
Collines-de-l'Outaouais	22 530	7 955	23,3	0,4
Vallée-de-la-Gatineau	6 830	5 835	78,0	0,9
Pontiac	4 640	3 280	63,1	0,7
Est ontarien	**543 180**	**591 285**	**94,5**	**1,1**
Prescott and Russell	40 135	25 175	50,0	0,6
Ottawa	433 630	504 830	93,4	1,2
Lanark	28 015	21 675	60,5	0,8
Renfrew	41 400	39 605	88,4	1,0
Transfrontalier	**712 160**	**726 605**	**98,4**	**1,0**

Source : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produits numéros 98-401-X2016055 et 98-400-X2016391 au catalogue. Adaptés par l'ODO.

Avec 726 605 emplois et 712 160 résidents, le territoire transfrontalier est un lieu important d'attractivité de la main-d'œuvre (tableau 8). Il attire donc une main-d'œuvre qui réside dans les comtés voisins. Parmi ces emplois, 81,4 % sont situés dans l'Est ontarien et 18,6 % en Outaouais. La proportion de la population de l'Est ontarien qui y réside et y travaille est supérieure (94,5 %) à celle de la proportion de la population de l'Outaouais qui y réside et y travaille (66,8 %).

Ottawa est de loin le principal pôle avec 85,4 % des emplois de l'Est ontarien (carte 2) et se démarque de tous les autres territoires transfrontaliers par son nombre d'emplois (504 830) qui est supérieur à son nombre de résidents en âge de travailler (433 630). Son ratio est de 1,2 emploi/résident. Puisqu'Ottawa polarise l'emploi, tous les autres territoires possèdent plus de résidents en âge de travailler que d'emplois. Mentionnons néanmoins que Renfrew se démarque avec 39 605 emplois sur son territoire et un ratio

[9] Nombre de résidents sur le territoire qui sont âgés de 15 ans et plus et qui sont en emploi ou en chômage.
[10] Nombre de travailleurs qui occupent un emploi sur le territoire.
[11] Proportion de résidents en âge de travailler et qui occupent un emploi dans leur territoire de résidence.
[12] Rapport de proportion entre le nombre d'emplois et le nombre de résidents en âge de travailler sur le territoire.

de 1, ce qui démontre un équilibre entre le nombre de résidents et d'emplois. Avec des ratios d'emploi/résident 0,8 et de 0,6, le nombre de travailleurs qui résident à Lanark et à Prescott et Russell est plus important que le nombre d'emplois (21 675 à Lanark et 25 175 à Prescott et Russell).

Gatineau est le second pôle d'emploi du territoire transfrontalier avec 15,4 % des emplois totaux (112 135) et 82,9 % des emplois en Outaouais. Contrairement à Ottawa, il y a moins d'emplois disponibles (112 135 emplois) à Gatineau que de résidents en âge de travailler (126 590 résidents), soit un ratio de 0,9 emploi/résident. Les MRC de Papineau, la Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac ont respectivement 6 115, 5 835 et 3 280 emplois sur leur territoire avec des ratios de 0,8 ; 0,9 et 0,7. Soulignons une forte disparité entre le nombre d'emplois dans les milieux ruraux de l'Est ontarien par rapport à ceux de l'Outaouais.

La MRC des Collines est le lieu d'emploi de 7 955 travailleurs. C'est peu par rapport au nombre de travailleurs qui y habitent (22 530). Moins du quart (23,3 %) des résidents des Collines-de-l'Outaouais y ont leur lieu d'emploi (ratio de 0,4 emploi/résident). Ce navettage très important démontre une plus forte dépendance des résidents des Collines-de-l'Outaouais envers les territoires limitrophes pour les emplois.

La carte 2 présente les principaux pôles d'emploi sur le territoire transfrontalier et le tableau 9 indique le nombre d'emplois dans les 50 principaux pôles sur le territoire transfrontalier. Outre Ottawa et Gatineau, il n'y a pas d'autre pôle de plus de 10 000 emplois sur le territoire transfrontalier. Cela démontre une forte concentration des entreprises privées et publiques à Ottawa et à Gatineau. Les petits pôles d'emplois se concentrent davantage dans l'Est ontarien où ils sont fortement liés à la démographie. Les municipalités de Petawawa (8 255 emplois) et de Pembrooke (7 935 emplois) dans le comté de Renfrew arrivent au 3e et 4e rang, suivi de La Nation (6 490 emplois) et de Hawkesbury (5 270 emplois) dans le comté de Prescott-et-Russell et de Perth (5 110 emplois) et Smiths Falls (4 780 emplois) dans le comté de Lanark.

Le 2e pôle d'emploi en Outaouais est Maniwaki (3 380 emplois) dans la Vallée-de-la-Gatineau qui arrive au 13e rang du territoire transfrontalier. Les autres principaux pôles d'emplois en Outaouais sont Chelsea (2 090 emplois – 20e rang) et La Pêche (1 970 emplois – 21e rang). Saint-André-Avellin (1 465 emplois – 24e rang) et Papineauville (1 140 emplois – 27e rang) sont les pôles d'emploi les plus importants dans la MRC de Papineau. Shawville (1 140 emplois – 28e rang) est le principal pôle d'emploi dans le Pontiac.

Carte 2. Pôles d'emplois en 2016, municipalités du territoire transfrontalier

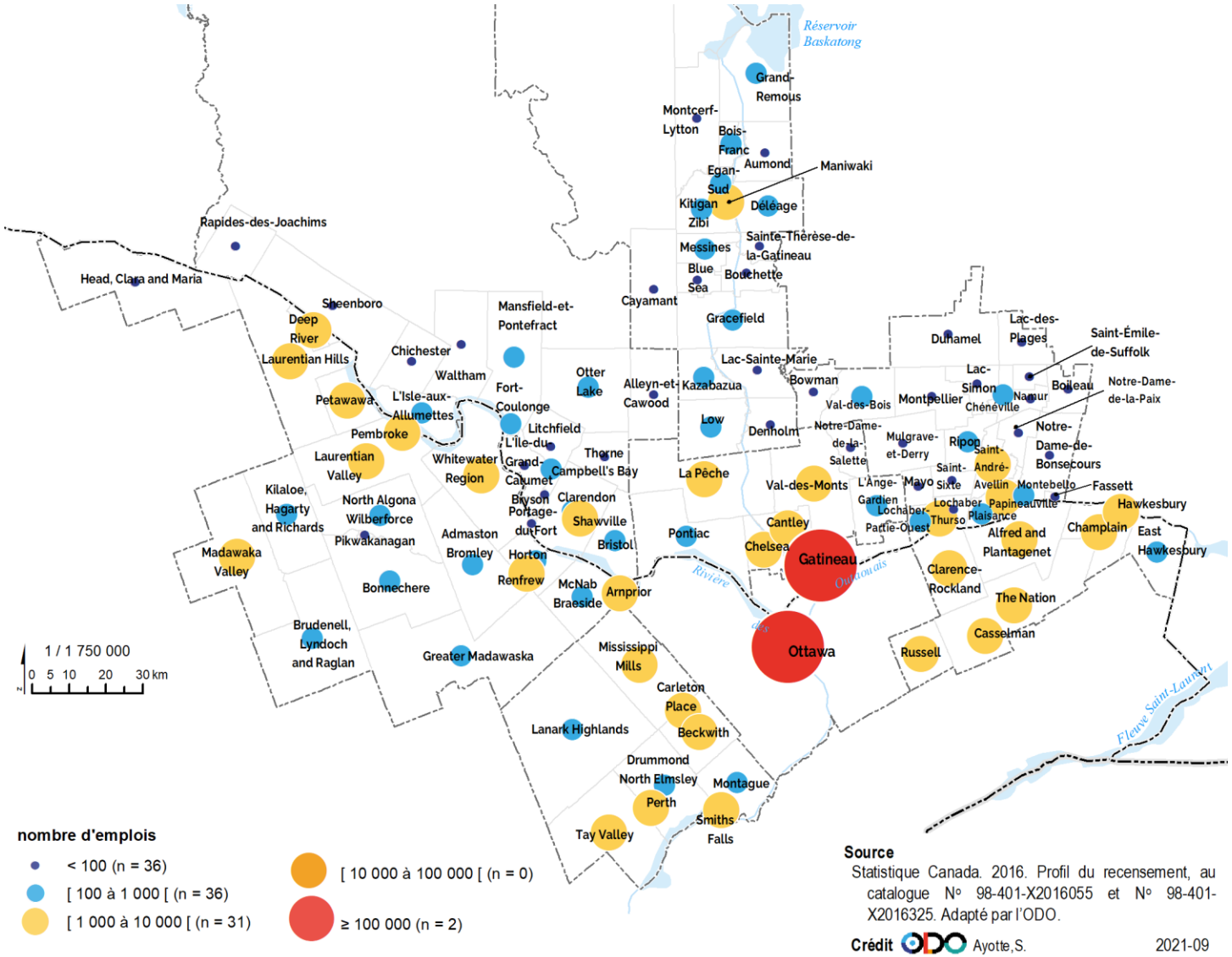

Tableau 9. Nombre d'emplois dans les 50 principaux pôles en 2016, municipalités du territoire transfrontalier

Rang	Municipalités	MRC ou Comtés	Territoire	Nombre d'emplois
1	Ottawa	Ottawa	Est ontarien	504 830
2	Gatineau	Gatineau	Outaouais	112 135
3	Petawawa	Renfrew	Est ontarien	8 255
4	Pembroke	Renfrew	Est ontarien	7 935
5	The Nation	Prescott-et-Russell	Est ontarien	6 490
6	Hawkesbury	Prescott-et-Russell	Est ontarien	5 270
7	Perth	Lanark	Est ontarien	5 110
8	Smiths Falls	Lanark	Est ontarien	4 780
9	Clarence-Rockland	Prescott-et-Russell	Est ontarien	4 600
10	Renfrew	Renfrew	Est ontarien	4 485
11	Carleton Place	Lanark	Est ontarien	4 410
12	Arnprior	Renfrew	Est ontarien	4 370
13	Mississippi Mills	Lanark	Est ontarien	3 395
14	Maniwaki	Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	3 380
15	Russell	Prescott-et-Russell	Est ontarien	3 200
16	Laurentian Hills	Renfrew	Est ontarien	3 100
17	Laurentian Valley	Renfrew	Est ontarien	2 635
18	Champlain	Prescott-et-Russell	Est ontarien	2 400
19	Whitewater Region	Renfrew	Est ontarien	2 100
20	Chelsea	Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	2 090
21	La Pêche	Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	1 970
22	Alfred and Plantagenet	Prescott-et-Russell	Est ontarien	1 560
23	Madawaska Valley	Renfrew	Est ontarien	1 540
24	Saint-André-Avellin	Papineau	Outaouais	1 465
25	Cantley	Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	1 305
26	Deep River	Renfrew	Est ontarien	1 260
27	Papineauville	Papineau	Outaouais	1 140
28	Shawville	Pontiac	Outaouais	1 140
29	Val-des-Monts	Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	1 110
30	Tay Valley	Lanark	Est ontarien	1 075
31	Beckwith	Lanark	Est ontarien	1 070
32	Thurso	Papineau	Outaouais	1 035
33	Casselman	Prescott-et-Russell	Est ontarien	1 035
34	Drummond/North Elmsley	Lanark	Est ontarien	965
35	Bonnechere Valley	Renfrew	Est ontarien	895
36	L'Ange-Gardien	Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	870
37	Gracefield	Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	780
38	McNab/Braeside	Renfrew	Est ontarien	755
39	Montebello	Papineau	Outaouais	660
40	East Hawkesbury	Prescott-et-Russell	Est ontarien	620
41	Lanark Highlands	Lanark	Est ontarien	615
42	Mansfield-et-Pontefract	Pontiac	Outaouais	550
43	Pontiac	Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	530
44	Admaston/Bromley	Renfrew	Est ontarien	520
45	Killaloe, Hagarty and Richards	Renfrew	Est ontarien	455
46	Greater Madawaska	Renfrew	Est ontarien	400
47	Chénéville	Papineau	Outaouais	380
48	Campbell's Bay	Pontiac	Outaouais	335
49	North Algona Wilberforce	Renfrew	Est ontarien	310
50	Fort-Coulonge	Pontiac	Outaouais	300

Source : Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016, produits numéros 98-401-X2016055 et 98-400-X2016391 au catalogue. Adaptés par l'ODO.

5. Références

Desjardins (2019). Survol et prévisions économiques de la région administrative de l'Outaouais. Édition de juin 2019, 9 pages.

Gagnon, L. et I. Gagné-Montcalm (2020). Emploi et main-d'œuvre. Dans C. Doucet (dir.). État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020. Observatoire du développement de l'Outaouais.

Statistique Canada (2021). Commerce de détail et de gros.

Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016 : profil du recensement, produit numéro 98-401-X2016055 au catalogue.

Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016 : navettage à partir de la géographie du lieu de résidence à la géographie du lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail dans les subdivisions de recensement, produit numéro 98-401-X2016325 au catalogue.

Statistique Canada (2016). Recensement de 2016 : certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la scolarité, de la population active et du revenu, première langue officielle parlée, âge et sexe pour la population dans les ménages privés, produit no. 98-400-X2016352 au catalogue.

Statistique Canada (2016). Recensement de la population de 2016 : navettage à partir de la géographie du lieu de résidence à la géographie du lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail dans les divisions de recensement, produit numéro 98-400-X2016391 au catalogue.

Statistique Canada (2006). Recensement de la population de 2006 : profil du recensement, produit numéro 94-581-XCB2006001 au catalogue.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Le navettage et les déplacements transfrontaliers : une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Le navettage et les déplacements transfrontaliers : une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Déplacements transfrontaliers domicile-travail : une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien 3
3. Espace de vie transfrontalier et interdépendance des économies locales 7
4. Diminution du taux de navetteurs transfrontalier en Outaouais et légère augmentation dans l'Est ontarien 10
5. Augmentation des distances entre le domicile et le travail et profil des travailleurs transfrontaliers 12
6. De nombreux déplacements liés à diverses activités : magasinage, éducation, santé et villégiature 13
   - 6.1 Enquête Origine-destination : une initiative transfrontalière pionnière 14
     - 6.1.1 Un nombre de déplacements transfrontaliers similaires pour Gatineau et Ottawa .. 14
     - 6.1.2 Des déplacements vers l'Est ontarien pour les commerces, l'éducation et les services de santé 16
7. Les principaux modes de transport 17
8. Plusieurs enjeux engendrés par l'augmentation de la distance des déplacements et perspectives prometteuses avec l'essor du télétravail 22
9. Références 24

LE NAVETTAGE ET LES DÉPLACEMENTS TRANSFRONTALIERS : UNE CARACTÉRISTIQUE UNIQUE DE L'OUTAOUAIS ET DE L'EST ONTARIEN

1. Introduction

Des milliers de personnes traversent la frontière quotidiennement entre l'Outaouais et l'Est ontarien pour travailler ou encore pour différents motifs. En analysant les pratiques de mobilité quotidienne, cette partie contribue à mieux comprendre l'évolution des relations et l'influence entre les lieux de résidences et d'activités ainsi que certains atouts et enjeux associés aux opportunités économiques, à l'étalement urbain, à la planification des infrastructures et des transports et à l'environnement.

Cette partie dresse d'abord un portrait des déplacements domicile-travail (navettage) de la population active occupée pour le territoire transfrontalier, ce qui permet de mieux comprendre l'interdépendance des économies locales et les principales tendances.

Toutefois, les déplacements ne se limitent pas au travail. Nous abordons ce sujet dans la deuxième section notamment à partir des données de l'enquête origine-destination qui analysent l'ensemble des déplacements.

Nous nous intéressons par la suite à l'évolution des habitudes de transport dans les déplacements.

En conclusion, nous résumons les enjeux engendrés par l'augmentation de la distance des déplacements et évoquons les perspectives prometteuses avec l'essor du télétravail.

2. Déplacements transfrontaliers domicile-travail : une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien

Les données de navettage tirées des recensements de Statistique Canada permettent de tracer le portrait des déplacements entre le domicile et le travail[1]. Au Québec et en

[1] Il existe de nombreuses façons de calculer le navettage transfrontalier. Le recensement de Statistique Canada permet de savoir quelle est la proportion de travailleurs qui occupe un emploi dans une autre province. Néanmoins, nous avons utilisé des tableaux produits par Statistique Canada, à partir du recensement, qui permettent de faire des analyses plus poussées en identifiant le lieu de travail, ce qui nous nous a permis de circonscrire le territoire transfrontalier. Source : Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016391 au catalogue de Statistique Canada.

Ontario, bon nombre de travailleurs occupent un emploi dans une municipalité différente de leur domicile. Mais ce qui singularise davantage la dynamique de la main-d'œuvre sur le territoire transfrontalier, c'est qu'une grande partie traverse la frontière chaque jour pour occuper un emploi dans la province voisine. Le navettage transfrontalier est en effet une caractéristique unique de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Sur les 66 125 Québécois qui travaillent dans une autre province en 2016, 83 % (54 875 travailleurs) résident dans la région de l'Outaouais. La situation est similaire de l'autre côté puisque 62,5 % des Ontariens qui travaillent dans une autre province résident dans l'Est ontarien (soit 24 370 sur 38 990 travailleurs).

Le tableau 1 présente des données raffinées en précisant les chiffres selon les destinations. Ainsi, sur le territoire transfrontalier, 74 680 travailleurs traversent la frontière pour se rendre à leur travail en 2016. C'est en Outaouais que l'on retrouve la plus grande proportion de travailleurs transfrontaliers, soit 34,4 % (54 150) comparativement à 4,1 % (20 530) pour l'Est ontarien.

Gatineau concentre le plus important pourcentage de navetteurs dans la population active occupée (37,5 %; 44 920 travailleurs). Ottawa est le lieu de travail pour la grande majorité (99,4 %) de ces travailleurs transfrontaliers.

C'est la MRC de Pontiac (33,5 %; 1 350 travailleurs) qui enregistre le 2e plus haut taux de navetteurs transfrontaliers sur le territoire. La majorité des travailleurs transfrontaliers occupent un emploi dans le comté de Renfrew (62,6 %) et dans une moindre mesure à Ottawa (37,4 %). Renfrew est d'ailleurs le principal lieu de travail à l'extérieur de la MRC Pontiac, bien avant Gatineau.

Le nombre de navetteurs vers l'Est ontarien est également très important pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais (33,8 %; 6 845 travailleurs). Ottawa est le principal lieu de travail de l'autre côté de la frontière (98,5 %).

Bien que la MRC Vallée-de-la-Gatineau ne partage pas de frontière avec l'Ontario, la proportion de travailleurs qui occupent un emploi dans l'Est ontarien (tous à Ottawa) n'est pas négligeable (8 %; 490 travailleurs.). Ottawa est d'ailleurs le 2e principal lieu de travail à l'extérieur de la MRC après Gatineau.

Le taux de navetteurs vers l'Est ontarien est de 7,2 % (545 travailleurs) pour la MRC Papineau. Parmi ces navetteurs transfrontaliers, 83,5 % travaillent à Ottawa et 16,5 % dans le comté voisin de Prescott et Russell. Ottawa est le 2e lieu d'emploi à l'extérieur de la MRC après Gatineau.

Du côté de l'Est ontarien, c'est Ottawa qui se démarque avec la plus forte proportion de travailleurs occupant un emploi en Outaouais (4,8 %; 19 040 travailleurs). En regard du

nombre de travailleurs transfrontalier, Ottawa arriverait d'ailleurs au 2e rang après Gatineau. Gatineau est le principal lieu d'emploi de ces navetteurs (98,3 %) et 1,3 % travaillent dans la MRC des Collines. Gatineau est d'ailleurs le principal lieu des travailleurs d'Ottawa à l'extérieur de leur ville : ce qui signifie qu'il y a davantage de travailleurs d'Ottawa qui occupent un emploi à Gatineau que dans les comtés voisins.

Dans le comté de Prescott et Russell, 2,9 % (1 050 h.) des travailleurs occupent un emploi en Outaouais (95,2 % à Gatineau et 4,8 % dans la MRC Papineau).

Finalement, les taux de navetteurs dans les comtés de Lanark (1,1 %; 270 travailleurs) et de Renfrew (0,4 %; 170 travailleurs) sont moins importants. Dans le premier cas, les personnes travaillent à Gatineau et dans le 2e cas, 55,9 % travaillent à Gatineau et 44,1 % dans la MRC de Pontiac.

Tableau 1. Déplacements domicile-travail entre les MRC de l'Outaouais et les comtés de l'Est ontarien pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, 2016

Lieux de travail	Destination (comtés) des travailleurs transfrontaliers dans l'Est ontarien											
	Tous les lieux		Est ontarien		Ottawa		Prescott et Russell		Lanark		Renfrew	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Outaouais	**157 620**	**100**	**54 150**	**34,4**	**52 855**	**97,6**	**330**	**0,6**	**40**	**0,1**	**925**	**1,7**
MRC Papineau	7 520	100	545	7,2	455	83,5	90	16,5	0	0	0	0
Gatineau	119 685	100	44 920	37,5	44 660	99,4	195	0	40	0,1	25	0,1
Vallée-de-la-Gatineau	6 155	100	490	8,0	490	100	0	0	0	0	0	0
Collines-de-l'Outaouais	20 230	100	6 845	33,8	6 745	98,5	45	0	0	0	55	0,8
Pontiac	4 030	100	1 350	33,5	505	37,4	0	0	0	0	845	62,6
Lieux de travail	**Tous les lieux**		**Outaouais**		**Gatineau**		**Collines-de-l'Outaouais**		**Papineau**		**Vallée-de-la-Gatineau**	
	nbre	**%**	**nbre**	**%**	**nbre**	**%**	**nbre**	**%**	**nbre**	**%**	**nbre**	**%**
Est ontarien	**499 645**	**100**	**20 530**	**4,1**	**20 080**	**97,8**	**250**	**1,2**	**85**	**0,4**	**40**	**0,2**
Ottawa	399 970	100	19 040	4,8	18 715	98,3	250	1,3	35	0,2	40	0,2
Lanark	24 935	100	270	1,1	270	100	0	0	0	0	0	0
Prescott et Russell	36 700	100	1 050	2,9	1 000	95,2	0	0	50	4,8	0	0
Renfrew	38 040	100	170	0,4	95	55,9	0	0	0	0	0	0
Territoire transfrontalier	**657 265**	**100**										

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016391 au catalogue de Statistique Canada

3. Espace de vie transfrontalier et interdépendance des économies locales

Pour plusieurs résidents, l'espace de vie quotidien est donc composé du territoire de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Ces données permettent également de constater l'importance de l'Est ontarien sur l'économie locale de plusieurs municipalités de l'Outaouais par l'emploi qu'ils procurent et les revenus qu'ils génèrent. Une grande proportion de la population en Outaouais tire en effet ses revenus hors de la région et de la province. À l'inverse, la proximité de l'Outaouais permet aux municipalités de l'Est ontarien de combler les emplois.

En général, un taux de navettage de 30 % et plus entre deux lieux indique une forte interdépendance entre les municipalités. Comme le révèle la carte 1, il y a deux zones d'influence qui se distinguent : la MRC de Pontiac avec l'Est ontarien et plus particulièrement le comté de Renfrew et Gatineau et les municipalités limitrophes vers Ottawa.

La première zone est formée par plusieurs municipalités de l'ouest de la MRC de Pontiac qui arrivent en tête de liste en Outaouais pour l'importance de la population active occupant un emploi en Ontario : 60 % à Sheenboro, 54,5 % à Waltham, 53,8 % à Rapides-des-Joachims, 51,3 % à L'Isle-aux-Allumettes, 46,2 % à Portage-du-Fort. Ces chiffres témoignent de l'importance de l'Est ontarien et notamment du comté de Remfrew pour l'économie locale du Pontiac (voir carte 1). Rappelons que la majorité de la population de ces municipalités est anglophone.

La deuxième zone est formée par la Ville de Gatineau et les municipalités voisines de Chelsea et de Pontiac, situées au sud-ouest de la MRC des Collines, et la municipalité de Bristol dans la MRC de Pontiac.

Comme le révèle la carte 1, la proportion des travailleurs qui occupe un emploi dans l'Est ontarien est également importante (entre 15 et 30 %) pour toutes les municipalités de la MRC des Collines, à l'exception de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

Ces proportions sont également importantes pour les municipalités situées au sud de la Vallée-de-la-Gatineau : Low (23,7 %), Lac-Sainte-Marie (21,4 %), Denholm (19 %), Kazabazua (16,5 %).

Dans la MRC Papineau, les municipalités situées à l'ouest affichent un taux de navettage plus élevé : Mulgrave-et-Derry (25,7 %), Mayo (18,6 %).

Dans l'Est ontarien, bien que les taux soient beaucoup moins importants qu'en Outaouais, Ottawa et les municipalités voisines du comté de Prescott-Russell (dont une large

proportion est francophone) se distinguent : entre 2,5 % et 5 % de la population active occupée, travaille en Outaouais[2].

[2] Le chiffre élevé pour la municipalité de Head Clara and Maria, située complètement à l'ouest du comté de Renfrew, s'explique par le fait que la population est peu nombreuse (248 habitants) et le taux de navetteurs transfrontalier a été arrondi à 10.

Carte 1 : Pourcentage de navetteurs dont le lieu d'emploi est de l'autre côté de la frontière par municipalité sur le territoire transfrontalier, 2016

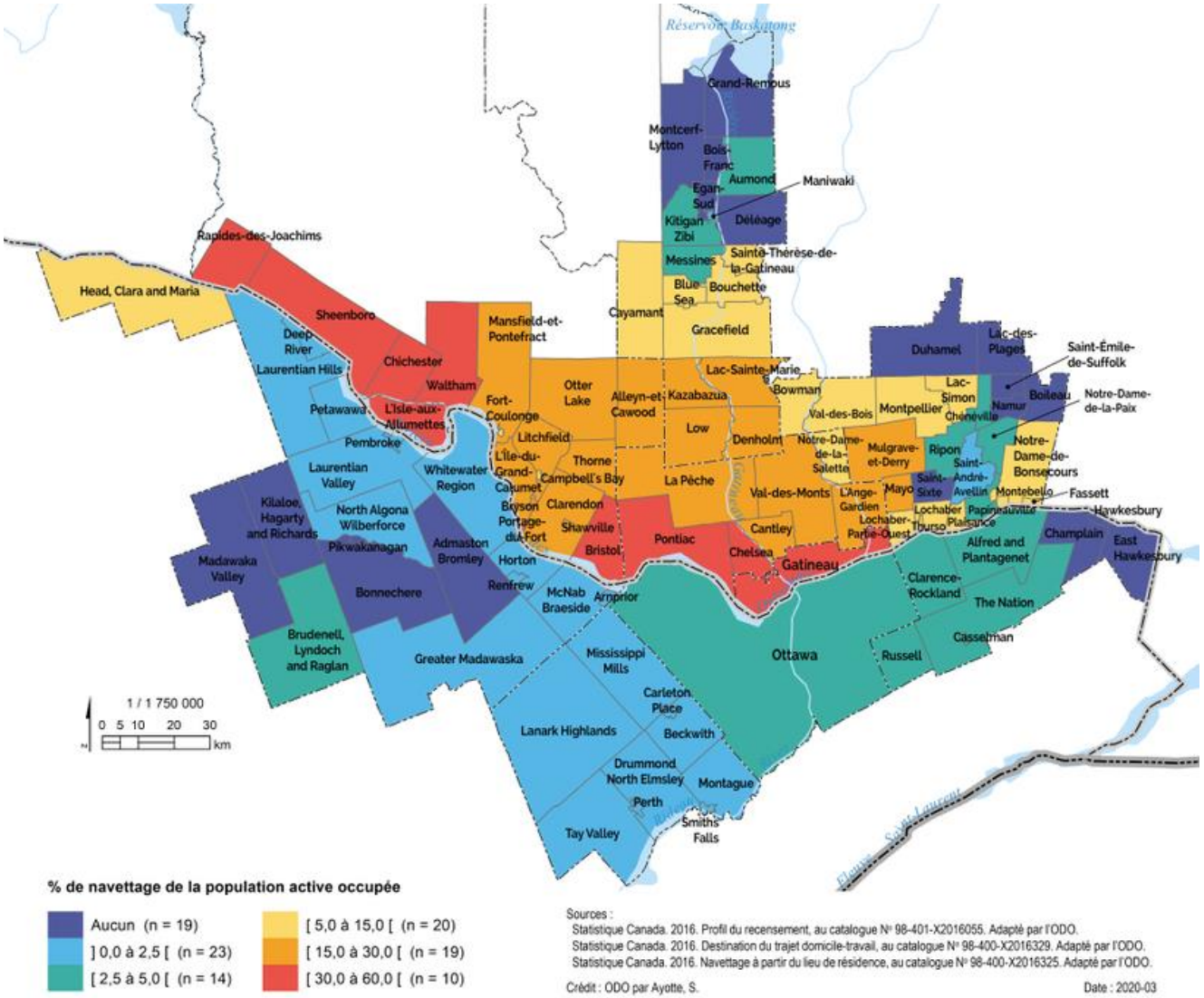

4. Diminution du taux de navetteurs transfrontalier en Outaouais et légère augmentation dans l'Est ontarien

Depuis 1981, les études réalisées en Outaouais démontrent que la proportion de navetteurs transfrontaliers sur la population active en emploi diminue (Doucet, 2014). À l'inverse, on observe une légère augmentation dans l'Est ontarien. Toutefois, le nombre des navetteurs sur la population active reste beaucoup moins élevé qu'en Outaouais, il n'y a donc pas de dépendance.

Entre 2006 et 2016, la population qui travaille dans une autre province a diminué sur le territoire transfrontalier passant de 12,7 % en 2006 à 12 % en 2016. Toutefois, puisque la population active en emploi a connu une augmentation beaucoup plus importante, passant de 612 660 en 2006 à 659 660 en 2016, le nombre de navetteurs qui traverse la frontière pour occuper un emploi a augmenté (2,2 %) passant de 77 505 en 2006 à 79 225 travailleurs en 2016. La situation est toutefois différente entre l'Outaouais et l'Est ontarien (voir tableau 2).

En Outaouais, le nombre et la proportion de navetteurs transfrontaliers ont diminué entre 2006 et 2016 passant de 56 675 (37,8 %) à 54 860 (34,6 %). Au fil des années, l'Outaouais augmente donc la rétention de sa main-d'œuvre régionale. Cette situation se reflète pour l'ensemble des territoires de l'Outaouais à l'exception de la MRC de Pontiac qui a enregistré une augmentation de 7,4 %, la proportion des travailleurs transfrontaliers étant passée de 29,8 % en 2006 à 34,7 % en 2016.

Dans l'Est ontarien, le nombre et la proportion de navetteurs transfrontaliers ont augmenté de 17 % passant de 20 830 (4,5 %) en 2006 à 24 365 (4,9 %) en 2016. Cette croissance est présente dans tous les territoires à l'exception de Renfrew qui a enregistré une diminution de 2,6 % passant de 385 à 375 navetteurs transfrontaliers. L'augmentation des travailleurs transfrontaliers est particulièrement importante dans le comté de Lanark (augmentation de 49,1 %), mais le nombre de travailleurs reste peu élevé : 285 (1,1 %) en 2006 à 425 (1,7 %) en 2016.

Tableau 2. Population active occupée qui travaille dans une autre province sur le territoire transfrontalier, 2006 et 2016[3]

	2016			2006			Évolution entre 2006 et 2016
	Pop. active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail	Nombre qui travaillent dans une autre province	% travaillant dans une autre province	Pop. active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail	Nombre qui travaillent dans une autre province	% travaillant dans une autre province	
Territoire Transfrontalier	**659 660**	**79 225**	**12,0 %**	**612 660**	**77 505**	**12,7 %**	**2,2**
Outaouais	**158 730**	**54 860**	**34,6 %**	**149 805**	**56 675**	**37,8 %**	**-3,2**
Gatineau	120 195	45 380	37,8 %	113 285	47 060	41,5 %	-3,6
Vallée-de-la-Gatineau	6 250	515	8,2 %	6 440	565	8,8 %	-8,8
Collines-de-l'Outaouais	20 440	6 930	33,9 %	18 015	7 000	38,9 %	-1,0
Papineau	7 640	575	7,5 %	7 500	690	9,2 %	-16,7
Pontiac	4 205	1 460	34,7 %	4 565	1 360	29,8 %	7,4
Est ontarien	**500 930**	**24 365**	**4,9 %**	**462 855**	**20 830**	**4,5 %**	**17,0**
Lanark	25 195	425	1,7 %	25 020	285	1,1 %	49,1
Ottawa	400 475	21 170	5,3 %	365 480	18 065	4,9 %	17,2
Prescott et Russell	36 910	2 395	6,5 %	33 920	2 095	6,2 %	14,3
Renfrew	38 350	375	1,0 %	38 435	385	1,0 %	-2,6

Source : Statistique Canada, recensements 2006 et 2016.

[3] Les chiffres de ce tableau diffèrent quelque peu du tableau précédent, car pour comparer l'évolution entre 2006 et 2016, nous avons utilisé la donnée concernant l'ensemble des populations qui travaillent dans une autre province, peu importe l'endroit alors que le tableau précédent ciblait précisément le territoire transfrontalier.

5. Augmentation des distances entre le domicile et le travail et profil des travailleurs transfrontaliers

Selon une étude réalisée par Statistique Canada qui compare les habitudes de navettage des travailleurs dans les huit plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada, à partir des recensements de 1996 à 2016, 54 % des navetteurs vivent dans ces RMR (Savage, 2019). Généralement, les RMR se distinguent avec d'une forte concentration d'entreprises situées à l'intérieur du noyau urbain (Savage, 2019). C'est le cas d'Ottawa-Gatineau qui, en comparaison avec les autres RMR canadiennes, se démarque (2e rang) avec une forte proportion de travailleurs (45,5 %) qui occupent un emploi dans le noyau urbain qui est constitué des zones situées à moins de 5 km du centre-ville identifié par l'emplacement de l'hôtel de ville d'Ottawa et qui inclut également l'hôtel de ville de Gatineau (voir carte 10). À titre de comparaison, le pourcentage de personnes qui travaillaient au sein même du noyau urbain est de 23 % à Toronto et de 26 % à Montréal. À l'image de l'ensemble des RMR, il s'agit toutefois d'un recul par rapport à 1996 (51,8 %). « Depuis quelques années, les tendances de navettage sont devenues plus complexes, l'emploi ayant progressé plus rapidement dans les banlieues que dans les secteurs du noyau urbain. Alors que le centre-ville demeure le principal lieu de travail, son importance relative a diminué » (Savage, 2019).

L'une des tendances observées dans l'ensemble des RMR est l'augmentation de la distance entre le domicile et le travail. Ottawa-Gatineau n'échappe pas à cette tendance et se situe au 2e rang parmi les RMR pour la plus importante distance médiane (9,2 km) entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Ottawa-Gatineau enregistre également la 2e plus importante diminution (en recul de 10 points de pourcentage) de la proportion de travailleurs dont la résidence se trouvait à moins de 5 km du centre-ville entre 1996 et 2016.

Carte 2. Zones situées à moins de 5 km du centre-ville dans l'étude des RMR canadiennes

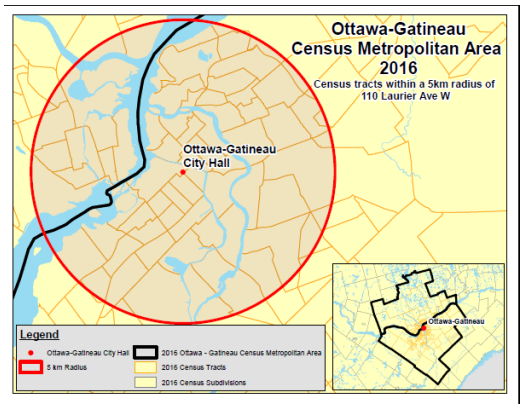

Au Québec et dans la majorité des pays industrialisés, les travailleurs occupent un emploi de plus en plus loin de leur domicile. Les lieux de travail et de résidence qui étaient autrefois liés par leur proximité sont maintenant deux lieux complètement dissociés. Dès lors, il est courant de parcourir plusieurs kilomètres pour pratiquer sa profession, ce qui explique les taux élevés de navettage transfrontalier en Outaouais dans des municipalités situées à plus de 30 km d'Ottawa.

Généralement, les lieux associés au travail dépendent des caractéristiques et des compétences individuelles et des opportunités d'emploi sur le territoire [Kaufmann, 2008 cité par Pigeron-Piroth, 2017). Une analyse de Beaucage en 1991 et de Duclos en 1995 avait également conclu que les emplois de meilleure qualité sur la rive ontarienne incitaient la population outaouaise à travailler en Ontario. Les navetteurs étaient en effet davantage des travailleurs très spécialisés (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels en gestion et professionnels en sciences naturelles et appliquées). En 2001, les navetteurs transfrontaliers de l'Outaouais occupaient des emplois qui étaient davantage dans des secteurs à savoir moyen ou élevé (Doucet, 2007).

Bien que nous n'ayons pas de chiffres récents sur la nature des emplois des navetteurs transfrontaliers, nous présumons qu'il n'y a pas eu beaucoup de changements avec les données de 2006. Ces données révèlent que 42,8 % des résidents de l'Outaouais qui traversent la rivière pour travailler occupaient un emploi dans l'administration publique, suivi par le secteur de la santé et des services sociaux (6,6 %), de l'enseignement (6,4 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (5,3 %). Les personnes en provenance d'Ottawa qui travaillaient en Outaouais (majoritairement à Gatineau) se retrouvaient dans les trois principaux secteurs d'activités suivants : administrations publiques (70,0 %), services professionnels, scientifiques et techniques (7,0 %) et arts, spectacles et loisirs (3,7 %) (Doucet, 2014). Il faut mentionner également que les services fédéraux sont principalement localisés à Ottawa, mais une portion non négligeable est située à Gatineau (voir la section sur la fonction publique).

6. De nombreux déplacements liés à diverses activités : magasinage, éducation, santé et villégiature

La partie précédente a tracé un portrait des déplacements des travailleurs transfrontaliers. Toutefois, le navettage domicile-travail ne concerne qu'une fraction de la population (les travailleurs) et des déplacements qui sont liés à plusieurs autres activités telles que le magasinage, les études, les services professionnels et de santé, les activités de loisirs et de villégiature, etc. Dans cette partie, nous traçons un portrait

sommaire de ces déplacements transfrontaliers à partir des principaux constats de l'enquête origine-destination en complétant avec quelques informations associées aux activités diverses qui témoignent de l'importance des déplacements entre les deux territoires.

6.1 Enquête Origine-destination : une initiative transfrontalière pionnière

Les enquêtes origine-destination interrogent un large échantillon de résidents pour avoir un portrait d'ensemble des habitudes de déplacements quotidiens des personnes qui réside sur le territoire de la capitale nationale (comprenant Ottawa, Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais). Réalisées à intervalle régulier, elles permettent d'identifier les tendances dans les comportements de mobilité urbaine. Elles ont été réalisées en 1986, 1995, 2005 et, plus récemment, en 2011. La prochaine enquête origine destination sera réalisée en 2021.

Ces enquêtes sont pilotées par un Comité transfrontalier (Trans Committee) composé des ministères des Transports de l'Ontario et du Québec, de la Commission de la Capitale nationale (CCN), des villes d'Ottawa et de Gatineau, d'OC Transpo et de la Société de transport de l'Outaouais (STO). Fondé en 1979 pour coordonner les efforts des principales agences de planification des transports, ce comité est l'une des premières initiatives de coopération transfrontalière sur le territoire.

6.1.1 Un nombre de déplacements transfrontaliers similaires pour Gatineau et Ottawa

Pour une journée type d'automne, on estime qu'il y a 3 110 300 déplacements dans la région de la Capitale nationale, soit 2 401 800 à Ottawa (77,2 %) et 708 300 (22,8 %) à Gatineau (TRANS Committee, 2011)[4]. Sans surprise, les périodes de pointe sont le matin et en fin d'après-midi et elles sont plus longues en 2011 qu'en 1986.

Parmi les raisons des déplacements quotidiens, il y a très peu de différence entre Ottawa et Gatineau/Collines (voir le tableau 3). Si on ne prend pas en compte la catégorie retour

[4] L'échantillon des 26 342 ménages sélectionnés au hasard a identifié 34 238 déplacements à Gatineau et 153 248 à Ottawa. Ces données ont permis de faire des estimés pour l'ensemble de la population. L'enquête O-D de 2011 a été réalisée entre le 20 septembre 2011 et le 10 décembre 2011, en passant par des entretiens téléphoniques assistés par ordinateur. Les participants à l'enquête ont été interrogés sur tous les voyages effectués au cours des 24 heures, par eux et pour chaque personne de leur ménage (5 ans et plus).

des déplacements, le travail arrive comme première raison pour les déplacements avec 17,4 %. Les déplacements pour le magasinage arrivent au 2e rang (11,5 %), suivi par les déplacements pour les études (7,6 %), les restaurants et loisirs (7,1 %), et pour reconduire ou aller chercher quelqu'un (7 %).

Tableau 3 : Répartition des déplacements quotidiens selon le but dans la Région de la capitale nationale, 2011

	Nombre			%		
But du déplacement	**Ottawa**	**Gatineau et Collines**	**Total RCN**	**Ottawa**	**Gatineau et Collines**	**Total RCN**
Travail	404 500	135 900	540 400	16,8	19,2	17,4
École	178 500	57 300	235 800	7,4	8,1	7,6
Magasinage	287 100	69 800	356 900	12,0	9,9	11,5
Restaurants et loisirs	177 700	43 400	221 300	7,4	6,1	7,1
Visitez des amis ou la famille	60 200	18 100	78 300	2,5	2,6	2,5
Santé et soins personnels	52 100	12 200	64 300	2,2	1,7	2,1
Reconduire ou aller chercher quelqu'un (ex. : garderie)	162 000	54 800	216 800	6,7	7,7	7,0
Retour à la maison (toutes activités)	973 900	296 600	1 270 500	40,5	41,9	40,8
Autres	105 800	20 200	126 000	4,4	2,9	4,1
Total	2 401 800	708 300	3 110 300	100	100	100

Source : Enquête Origine-destination, 2011

Selon le tableau qui identifie l'origine et la destination des déplacements par grands secteurs (Transcomitee, 2016)[5], 7,1 % des déplacements sont transfrontaliers, dont 3,6 % en provenance d'Ottawa et 3,5 % en provenance de Gatineau. Bien que les données de l'enquête Origine-destination ne nous permettent pas de différencier le navettage

[5] Sur un total de 2 886 000 déplacements.

transfrontalier en fonction de son but, plusieurs informations permettent de présumer que le navettage transfrontalier ne se limite pas au travail et demeure important dans le cadre de certaines activités.

6.1.2 Des déplacements vers l'Est ontarien pour les commerces, l'éducation et les services de santé

Même s'ils sont en diminution au cours des dernières années avec une augmentation importante des commerces, services et magasins à grande surface à Gatineau, on observe tout de même des flux de Gatineau vers Ottawa liés aux services commerciaux et professionnels. La population de certains territoires, comme le Pontiac, partage également des liens identitaires forts avec la région ontarienne voisine. Pembroke est un pôle commercial et de services importants pour les Pontissois. Il n'y a pas eu d'études récentes sur les fuites commerciales en Outaouais.

Plusieurs résidants de l'Outaouais traversent également la frontière pour fréquenter les établissements postsecondaires. En 2017, on estimait que près de 6 500 étudiants de l'Outaouais étudiaient dans les collèges et universités d'Ottawa (Ville de Gatineau et Conférence des préfets de l'Outaouais, 2019).

Entre 2006 et 2017, on estime qu'environ 139 000 patients sont traités annuellement dans un établissement de santé situé dans l'Est ontarien (Ville de Gatineau et Conférence des préfets de l'Outaouais, 2019).

L'Outaouais est la 2e région du Québec la plus visitée par les touristes ontariens (Chaire de tourisme Transat, 2013). La région est populaire pour l'utilisation du territoire public et ses activités de plein air et récréatives. L'importance de la clientèle provenant d'Ottawa et des environs qui possèdent une résidence secondaire au Québec explique également ce résultat. En effet, les déplacements fluctuent énormément selon la période de l'année. Les communautés rurales s'animent en période estivale avec le flot de villégiateurs et de tourismes. Près de la moitié (49,3 %) de tous les chalets situés en Outaouais sont la propriété d'Ontariens. Cela représente 10 244 ménages ontariens qui franchissent la frontière pour profiter de leur résidence secondaire (voir tableau 4). Ce déplacement transfrontalier est important pour les 4 MRC rurales.

Tableau 4. Propriétaires ontariens qui possèdent une résidence secondaire en Outaouais, 2019

	Total de chalets	Nbre propriétaires ontariens	% propriétaires ontariens
Outaouais	**20 782**	**10244**	**49,3 %**
Gatineau	19	8	42,1 %
Collines-de-l'Outaouais	3660	2183	59,6 %
Papineau	5409	1524	28,2 %
Pontiac	4737	3026	63,9 %
Vallée-de-la-Gatineau	6957	3503	50,4 %

MAMH. 2019. Rôle d'évaluation foncière, adapté par l'ODO. Gouvernement du Québec.

7. Les principaux modes de transport

Les données sur les déplacements sont souvent corrélées avec ceux sur les moyens de transport. Nous en faisons un portrait sommaire dans cette partie en comparant les habitudes de transports lors des déplacements sur le territoire transfrontalier. Elle concerne l'ensemble des travailleurs et non seulement ceux qui traversent la frontière. Mentionnons également que le transport est une thématique cruciale sur le territoire transfrontalier. Nous référons le lecteur à la partie sur l'aménagement du territoire dans ce rapport.

Dans l'enquête origine-destination (2011) qui s'intéresse à l'ensemble des déplacements au cours d'une journée dans la région de la Capitale nationale, la voiture est le principal mode de transport (69 %), suivi par le transport en commun (13 %), la marche (11 %) et la bicyclette (2 %) (voir figure 1). Cette répartition est similaire pour les déplacements concernant le travail (navettage).

Figure 1. Déplacements par mode de transport dans la région de la Capitale nationale, 2011

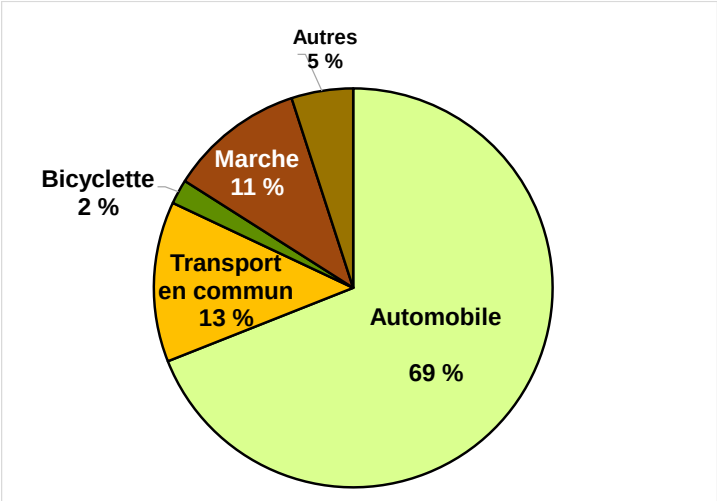

Source : Enquête Origine-destination, 2011

L'automobile

En effet, à l'image du Québec (78 %) et de l'Ontario (78 %), la majorité (75 %) de la population active qui habite le territoire transfrontalier et qui a un lieu habituel de travail, utilise la voiture comme moyen de transport en 2016 (voir figure 2). « Pour Fortin et coll. (2011 b), la voiture est au centre du mode de vie collectif et individuel de la population québécoise, résultat d'un modelage urbain polarisé autour des autoroutes » (Gravel, 2014, p.12). Cette proportion est plus importante en Outaouais (80 %) et particulièrement dans les MRC (91 % à 94 %) comparativement à Gatineau (76 %). Dans l'Est ontarien, 73 % des navetteurs se déplacent avec une voiture. Ce taux chute à 68 % pour Ottawa alors que les comtés plus ruraux, 91 % ou 92 % utilisent la voiture. Cette situation s'explique par le fait qu'en milieu rural, les pôles d'emploi sont habituellement plus éloignés des résidences et qu'il n'y a pas ou peu de services de transport en commun. La voiture demeure la seule option pour se déplacer. À cet effet, le rapport Origine-Destination de la RCN explique que le mode de transport varie selon la distance par déplacement : à partir de 1,5 km, la marche cède habituellement au vélo ou à la voiture comme principal mode de transport, contrairement à 9 km pour le vélo; à partir de 3 km, l'utilisation du transport collectif augmente (TRANS Committee, 2011).

Figure 2. Principal mode de transport pour aller au travail sur le territoire transfrontalier, 2006 et 2016

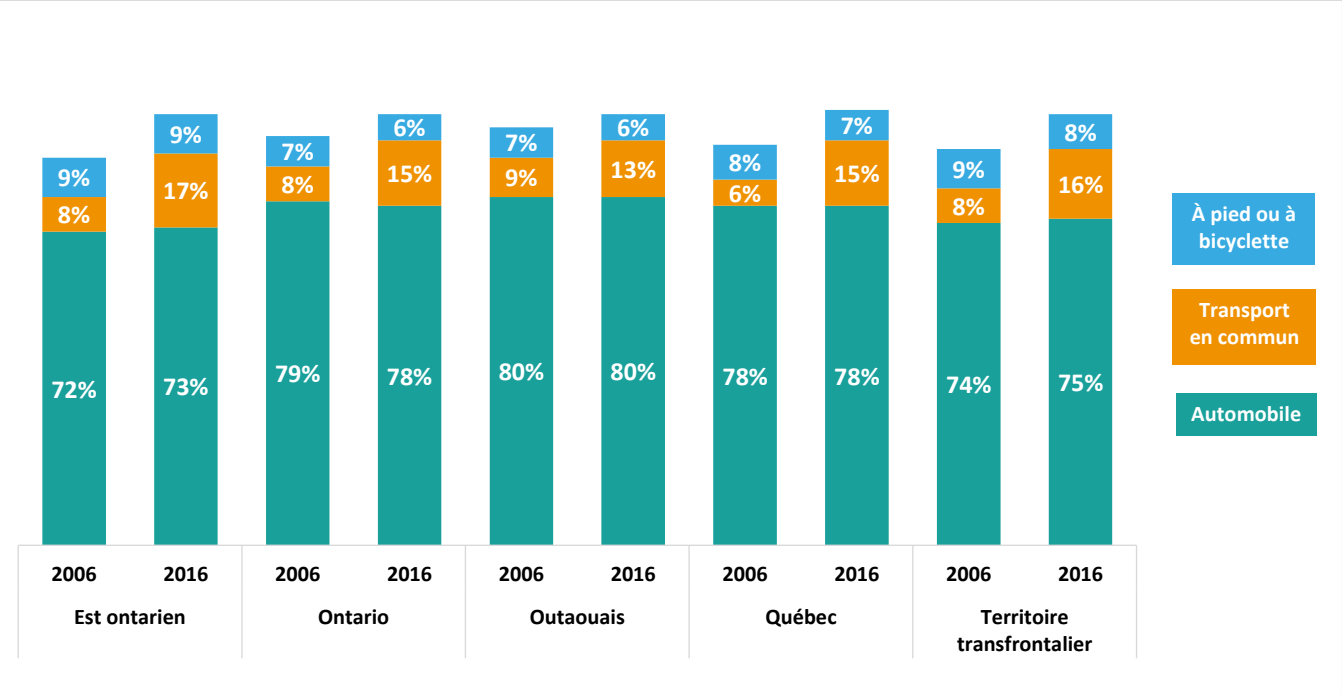

Dans l'étude origine-destination qui s'intéresse à l'ensemble des déplacements, on constate un progrès relativement faible en termes de mobilité durable. Le taux d'occupation par voiture n'a pas changé entre 1986 et 2011 (1,28 personne par voiture). Dans 70 % des déplacements en 2011, il n'y avait qu'une personne par voiture.

Dans la même veine, la proportion des travailleurs qui utilisent la voiture pour se déplacer est restée similaire entre 2006 (74 %) et 2016 (75 %) sur le territoire transfrontalier. Toutefois, puisque la population active est en hausse, le nombre de travailleurs qui se déplace en voiture a également augmenté de façon notable passant de 497 820 à 544 385. La situation est similaire pour l'Outaouais (80 % en 2006 et 2016) et l'Est ontarien (72 % en 2006 et 73 % en 2016) et ses territoires avec une augmentation du nombre de travailleurs.

La MRC des Collines se démarque sur le territoire. Elle est la seule qui a vu une diminution de la proportion des travailleurs qui utilisent une voiture passant de 94 % en 2006 à 92 % en 2016. Néanmoins, la population active occupée étant en forte croissance dans cette MRC, les navetteurs qui utilisent une voiture sont passés de 19 520 en 2006 à 21 965 en 2016. Mentionnons également que bien que cette proportion ait également augmenté

pour les MRC Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac, leur nombre a diminué avec celle de la population active.

Transport en commun

L'usage du transport en commun est habituellement plus répandu dans les grandes agglomérations qui disposent d'un réseau développé et d'une forte concentration d'entreprises situées à l'intérieur du noyau urbain (Savage, 2019). Sur le territoire transfrontalier, 16 % des travailleurs utilisent le transport en commun, soit 13 % en Outaouais et 17 % dans l'Est ontarien. En comparaison, les taux sont de 13 % au Québec et en Ontario. Ces chiffres sont fortement influencés par le noyau urbain qui dispose d'importants réseaux de transport en commun (la STO et OC transpo). En 2016, 16 % des navetteurs de Gatineau et 21 % d'Ottawa utilise ce moyen de transport.6 Les territoires de la MRC des Collines et le comté de Prescott et Russell se démarquent un peu avec respectivement 5 % et 4 % des navetteurs qui utilisent le transport en commun. Depuis 2015, la MRC des Collines-de-l'Outaouais dispose d'un nouveau service de transport en commun (Transcollines, 2020). Le Regroupement des transports adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais (RTACRO), en collaboration avec le service de transport collectif Transcollines qui agit comme mandataire, élabore actuellement un projet de transport en commun interurbain impliquant les 4 MRC de l'Outaouais. L'absence de transport en commun en milieux ruraux est un enjeu majeur depuis plusieurs années en Outaouais.

La proportion de travailleurs qui utilise le transport en commun est restée la même (16 %) entre 2006 et 2016 sur le territoire transfrontalier. Toutefois, étant donné l'augmentation de la population active occupée, leur nombre est passé de 110 470 en 2006 à 116 225 en 2016, soit une augmentation de 5,2 %.

À pied ou à bicyclette

Sur le territoire transfrontalier, 8 % des navetteurs se déplacent à pied ou à bicyclette soit 6 % en Outaouais et 9 % dans l'Est ontarien, ce qui est similaire au Québec (8 %) et à l'Ontario (7 %). Ottawa se démarque sur le territoire transfrontalier avec une proportion de 10 % des travailleurs qui marchent ou utilisent la bicyclette pour se rendre au travail.

[6] À noter qu'en 2016, le train léger à Ottawa n'était pas encore en service.

Tableau 4. Principal mode de transport pour la navette de la population active de 15 ans et plus sur le territoire transfrontalier, 2006 et 2016

	2016							2006						
	Population active occupée	Automobile		Transport en commun		À pied ou à bicyclette		Population active occupée	Automobile		Transport en commun		À pied ou à bicyclette	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Territoire transfrontalier	**727 885**	**544 385**	**75**	**116 225**	**16**	**60 345**	**8**	**673 285**	**497 820**	**74**	**110 470**	**16**	**58 685**	**9**
Outaouais	**172 820**	**137 780**	**80**	**23 240**	**13**	**10 375**	**6**	**166 070**	**132 625**	**80**	**21 165**	**13**	**10 875**	**7**
Gatineau	133 050	101 325	76	21 840	16	8 820	7	124 130	94 200	76	20 170	16	8 750	7
Vallée-de-la-Gatineau	7 195	6 640	92	90	1	410	6	7 480	6 800	91	110	1	510	7
Collines-de-l'Outaouais	23 910	21 965	92	1 145	5	590	2	20 760	19 520	94	615	3	470	2
Papineau	8 665	7 850	91	165	2	555	6	8 435	7 340	87	185	2	825	10
Pontiac	5 010	4 685	94	45	1	215	4	5 265	4 765	91	85	2	320	6
Est ontarien	**555 065**	**406 605**	**73**	**92 985**	**17**	**49 970**	**9**	**507 215**	**365195**	**72**	**89 305**	**18**	**47 810**	**9**
Lanark	29 560	27 105	92	455	2	1 705	6	28 695	25 910	90	355	1	2 140	7
Ottawa	439 850	300 860	68	90 685	21	43 910	10	397 385	266 740	67	86 990	22	40 055	10
Prescott et Russell	42 120	38 470	91	1 635	4	1 600	4	38 380	34 445	90	1 490	4	1 985	5
Renfrew	43 535	40 170	92	210	0	2 755	6	42 755	38 100	89	470	1	3 630	8
Province de Québec	**3 672 445**	**2 873 165**	**78**	**503 285**	**14**	**259 975**	**7**	**3 474 255**	**2 717 750**	**78**	**445 250**	**13**	**278 975**	**8**
Province de l'Ontario	**6 092 710**	**4 747 695**	**78**	**888 920**	**15**	**395 415**	**6**	**5 690 960**	**4 508 445**	**79**	**736 060**	**13**	**389 105**	**7**

Source : Recensement de Statistique Canada, 2006 et 2016

8. Plusieurs enjeux engendrés par l'augmentation de la distance des déplacements et perspectives prometteuses avec l'essor du télétravail

En somme, la croissance de la population active et l'éloignement des lieux de résidences qui augmente les déplacements en distance et en durée entrainent divers enjeux : motorisation massive des ménages, étalement urbain, expansion du réseau routier et des services publics, augmentation de la congestion routière, impacts sur les changements climatiques, augmentation du stress quotidien et difficulté de conciliation travail-famille (Gravel, 2014).

L'essor des pratiques de télétravail engendrées par la pandémie en 2020 a des impacts majeurs sur la dévitalisation des centres-villes. Depuis juin 2021, les villes d'Ottawa et de Gatineau ont formé un comité avec le gouvernement du Canada, les deux sociétés de transport et les deux villes pour échanger sur les expériences et les préoccupations par rapport au retour au travail des fonctionnaires dans les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa.

> « Là où on est vraiment uni dans le centre métropolitain, explique Catherine Marchand, directrice du Module de l'aménagement du territoire et du développement économique à la Direction générale de la Ville de Gatineau, c'est sur l'importance que représentent les travailleurs fédéraux dans nos centres-villes. On l'a vécu des deux côtés de la rivière, leur absence a été très dure et continue de l'être au niveau des commerces et des services, qui ont une importante offre destinée à ces travailleurs. Nous travaillons pour voir comment on peut aligner nos politiques et miser sur un retour de ses employés » (ODO, 2021)[7].
>
> « Dans un récent sondage, renchérit **Alain Miguelez,** gestionnaire au Service de l'urbanisme, de l'infrastructure et du développement économique à la Ville d'Ottawa, le taux d'inoccupation des espaces de bureaux est le plus élevé à Ottawa-Gatineau que dans les autres six grandes villes de plus d'un 1 millions d'habitants à travers le Canada. C'est une catastrophe ! » (ODO, 2021)

[7] Les propos de Mme Marchand et de M. Miguelez ont été recueillis lors d'un panel de discussion organisé lors du lancement du projet Renforcer la position concurrentielle de l'Outaouais et de l'Est ontarien en tant que région transfrontalière le 30 septembre 2021.

Néanmoins, l'intérêt des populations pour s'installer dans des municipalités de plus en plus éloignées favorise également un meilleur équilibre dans l'occupation et la vitalité des territoires en Outaouais. Selon le chercheur Bernard Vachon (2020), l'essor des pratiques de télétravail engendrées par la pandémie en 2020 est une révolution qui aura des bénéfices importants non seulement pour l'environnement, mais également pour le développement des communautés rurales qui redeviendront des terres d'accueils importantes. « Au télétravail, s'ajoutent trois autres facteurs pour expliquer l'exode des grandes villes et la nouvelle attractivité des régions : la qualité de vie, le cadre de vie et l'autonomie alimentaire. Conjugués, ces quatre facteurs viennent amplifier le mouvement de reconquête des villes et villages en région dans la perspective, chez plusieurs, de vivre autrement » (Vachon, 2020).

Dans cette perspective, rappelons qu'une partie importante de l'Outaouais est encore privée d'un service Internet haute vitesse et d'un réseau de téléphonie mobile, des services pourtant considérés comme essentiels dans le monde numérique moderne d'aujourd'hui. L'accès à ce service est primordial pour attirer les familles, les travailleurs autonomes et les entrepreneurs, et pour assurer la vitalité et la croissance économique des milieux ruraux. Il s'agit donc d'un enjeu majeur pour le développement de l'économie locale et régionale (Gagnon, 2020).

Toutefois, l'étalement urbain engendre également des enjeux importants rappelle **Alain Miguelez,** gestionnaire au service de l'urbanisme, de l'infrastructure et du développement économique à la Ville d'Ottawa : « On a dû faire quelques calculs et on s'est aperçu que la pandémie ne change rien aux coûts municipaux qui doivent être portés pour une dispersion de la population. […] Pour le transport en commun, par exemple, ce sont des investissements structurants sur lesquels on mise et pour lesquels on a besoin d'une masse critique. Alors l'encadrement de l'approche de peuplement du territoire doit être vu autant en lumière des coûts municipaux qu'en lumière des aspirations plus de nature villégiature » (ODO, 2021).

9. Références

Chaire de tourisme Transat ESG UQAM. Le marché ontarien d'agrément, avril 2013.

Doucet, C. (2007). Chapitre II : Portrait des enjeux démographiques. Dans C. Doucet, L. Favreau et M. Robitaille (dir.), L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd, Copublication ARUC-ISDC, CRDT, CRDC, UQO.

Doucet, C. (2014). Portrait économique de l'Outaouais 2014. Rapport réalisé pour l'UQO et le Comité de développement économique régional de l'Outaouais de la Chambre de commerce de Gatineau par Projets Territoires, 53 p.

Doucet, C. (2020). Navettage et déplacements. État de situation socioéconomique, ODO.

Doucet, C. en collaboration avec M. Charron (2021). Les défis et opportunités générés par l'essor du télétravail en Outaouais. Bulletin l'Outaouais sous la loupe, ODO.

Gagnon, L. (2020). Accès à Internet et économie numérique. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Gravel, M.-A. (2014). Portrait du navettage des Québécoises et Québécois en emploi. Institut de la statistique du Québec. Données sociodémographiques en bref | Volume 19, numéro 1, p.8 à 15.

Observatoire du développement de l'Outaouais (2021). Lancement du projet Renforcer la position concurrentielle de l'Outaouais et de l'Est ontarien en tant que région transfrontalière le 30 septembre 2021.

Savage, K. (2019). Résultats du Recensement de 2016 : le navettage dans les grandes villes du Canada. Statistique Canada, 19 p.,

Trans Commitee. Les enquêtes origine-destination.

Vachon, B. (2021). L'exode hors de Montréal et l'attraction des régions. Le Devoir. 2 février 2021.

Ville de Gatineau et Conférence des préfets de l'Outaouais (2019). Dossier Outaouais 2019. 22 p. Dossier Outaouais.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Un potentiel élevé pour le développement des entreprises sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **Un potentiel élevé pour le développement des entreprises sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Les travailleurs autonomes : indicateur pour mesurer l'entrepreneuriat 4
3. Un environnement propice aux affaires 9
4. Un écosystème qui soutient les entreprises à toutes les étapes et liens de collaboration .. 11
5. Entrepreneuriat collectif : un modèle d'affaires fortement ancré dans le milieu 17
6. L'Outaouais et l'Est ontarien : porte d'entrée du commerce entre le Québec et l'Ontario . 18
   - 6.1 Marché d'exportation avec un bassin de consommateurs de 1,5 million en circuit court 18
   - 6.2 La porte d'entrée du commerce interprovincial 19
   - 6.3 Les ententes pour l'harmonisation de la réglementation entre les provinces 23
   - 6.4 Les obstacles et barrières aux commerces entre l'Outaouais et l'Est ontarien 24
   - 6.5 Enjeux de rétention de la main-d'œuvre, de fuites commerciales et de connaissances sur l'impact réel des barrières commerciales 32
7. Références 34

UN POTENTIEL ÉLEVÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Introduction

Les entreprises sont essentielles pour le développement de nos territoires. Elles créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent de la richesse et attirent de nouveaux venus dans la région, en plus de contribuer à la diversité économique du territoire (Gagnon, 2020). Comme il y a peu de statistiques sur les entreprises à l'échelle des territoires, il est toutefois difficile de réaliser un portrait actuel et détaillé de celles-ci[1]. Les données sur la main-d'œuvre dans le recensement de Statistique Canada ne correspondent pas nécessairement aux profils des entreprises puisqu'on tient compte du lieu de résidence des travailleurs dont plusieurs occupent un emploi à l'extérieur de leur MRC ou comté et même de leur région.

Les données sur les travailleurs autonomes sont toutefois un bon indicateur qui reflète le dynamisme entrepreneurial et le profil des PME sur le territoire. Nous mobilisons ces données dans la première partie pour tracer le portrait des principaux secteurs d'activités dans lesquels ils travaillent.

La deuxième partie s'intéresse aux atouts du territoire transfrontalier qui se démarque en offrant un environnement propice aux développements des entreprises. Trois atouts nous intéressent particulièrement et sont traités dans les trois parties suivantes :

- Nous présentons les principales organisations sur le territoire transfrontalier qui soutiennent l'entrepreneuriat et les entreprises en mettant l'emphase sur les liens de part et d'autre de la frontière.
- L'entrepreneuriat collectif qui constitue également un atout important sur le territoire est abordé brièvement.
- Nous constaterons également que l'importance du marché et le positionnement stratégique du territoire pour le commerce interprovincial sont également propices au développement des entreprises. Malgré

[1] Il existe néanmoins divers travaux qui tracent un portrait des entreprises sur les différents territoires de l'Outaouais. Ils sont rassemblés dans la publication suivante : Gagnon, Lynda (2020). L'entrepreneuriat privé et collectif. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais

l'adoption d'ententes interprovinciales pour favoriser le commerce interprovincial, plusieurs barrières perdurent pour la mobilité des biens et des personnes. Nous avons encore peu de connaissances sur l'impact réel de ces barrières commerciales entre l'Outaouais et l'Est ontarien.

2. Les travailleurs autonomes : indicateur pour mesurer l'entrepreneuriat

La proportion de travailleurs autonomes est un indicateur souvent utilisé pour mesurer la vitalité de l'entrepreneuriat dans un territoire. « Un pourcentage plus élevé de travailleurs autonomes dans une collectivité révèle une plus grande disposition à y démarrer une entreprise compte tenu de l'environnement qui y prévaut » (FCEI, 2019, p.7). Selon Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont des personnes dont l'emploi consiste principalement à exploiter une entreprise seule ou avec des associés. L'entreprise peut être constituée en société ou non constituée en société. Les travailleurs autonomes peuvent être seuls ou encore avoir des employés.

Tableau 1. Nombre et proportion des travailleurs autonomes pour la population active âgée de 15 ans et plus, territoire transfrontalier, MRC et Comtés, 2016

	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs autonomes	Proportion de travailleurs autonomes
Territoire transfrontalier	**831 765**	**88 695**	**10,7 %**
Outaouais	**198 970**	**21 920**	**11,0 %**
Gatineau	146 660	13 615	9,3 %
La Vallée-de-la-Gatineau	8 755	1 335	15,2 %
Collines-de-l'Outaouais	27335	4 325	15,8 %
Papineau	10 110	1 735	17,2 %
Pontiac	6 110	910	14,9 %
Est ontarien	**632 795**	**66 775**	**10,6 %**
Lanark	34 375	4 815	14,0 %
Ottawa	501 090	50 965	10,2 %
Prescott et Russel	47 535	5 600	11,8 %
Renfrew	49 795	5 395	10,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada

Il y a 88 695 travailleurs autonomes sur le territoire transfrontalier, soit 10,7 % de l'ensemble de la population active. Cette proportion est similaire en Outaouais (11 %) et dans l'Est ontarien (10,6 %), soit un peu moins élevé qu'au Québec (11,8 %) et en Ontario (11,8 %). Les territoires ruraux se démarquent pour une proportion importante de travailleurs autonomes. Papineau se classe au 1er rang sur le territoire transfrontalier avec 17,2 % de travailleurs autonomes parmi sa population active. Elle est suivie de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (15,8 %), de la Vallée-de-la-Gatineau (15,2 %), et de Pontiac (14,9 %). Dans l'Est ontarien, le comté de Lanark se démarque avec une proportion de 14 % de travailleurs autonomes. Bien que les taux soient plus faibles à Gatineau et à Ottawa, compte tenu de l'importance de leur population active, elle concentre la majorité des travailleurs autonomes, soit 13 615 à Gatineau et 50 965 à Ottawa. En outre, au cours des dernières années l'esprit entrepreneurial est très vivant à Gatineau et plusieurs acteurs sur le terrain observent de plus en plus d'entreprises dans des domaines variés.

Une analyse fine des données de Statistique Canada nous permet d'identifier les secteurs d'activités dans lesquels travaillent les travailleurs autonomes (voir tableau 2). Sur le territoire transfrontalier, les travailleurs autonomes travaillent principalement dans les services professionnels, scientifiques et techniques (20,2 %), les soins de santé et assistance sociale (14,2 %) et la construction (13,9 %).

Ce positionnement est représentatif de la situation dans l'Est ontarien et d'Ottawa. En Outaouais, ces trois secteurs dominent également, mais avec un positionnement à l'envers : le secteur de la construction domine (16,7 %), suivi des soins de santé et assistance sociale (14,5 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (14,1 %). À Gatineau, les travailleurs autonomes dans les soins de santé dominent (17,5 %), suivi des services professionnels, scientifiques et techniques (16,3 %) et du secteur de la construction (14,9 %). Ces trois secteurs sont également prédominants pour les travailleurs autonomes dans les Collines-de-l'Outaouais, mais la MRC se démarque avec une forte proportion dans le domaine de la construction (23,4 %) et arrive d'ailleurs au premier rang sur le territoire transfrontalier pour l'importance de ce secteur. Les services professionnels arrivent au 2e rang chez les travailleurs autonomes dans les Collines alors qu'ils sont peu présents dans les MRC rurales.

Les territoires plus ruraux se distinguent pour la proportion de travailleurs autonomes dans les secteurs de l'agriculture et foresterie; de la construction; et dans les services personnels et de réparation qui occupent les trois premiers rangs. L'agriculture et la foresterie arrivent au 1er rang dans la Vallée-de-la-Gatineau (16,5 % - dont 66 % qui sont des fermes et 25 % des exploitations forestières), dans la MRC de Pontiac (25,8 % - dont 87 % des fermes) et à Renfrew (15,7 % - dont 89 % des fermes). Ce secteur arrive au 2e

rang dans le comté de Prescott et Russell (13,8 %) et au 3e rang pour la MRC de Papineau (11,5 %) et le comté de Lanark (10,6 %).

Le secteur de la construction est également très important et arrive au premier rang 1er rang dans le comté de Prescott et Russell (22,2 %) et à Lanark (18,7 %) et au 2e rang dans Papineau (14,7 %), Pontiac (18,7 %), Vallée-de-la-Gatineau (13,9 %) et Renfrew (15,5 %). En Outaouais 52 % des travailleurs autonomes en construction sont des entrepreneurs spécialisés et 44 % travaillent dans la construction de bâtiments. Dans l'Est ontarien, la proportion occupée par les entrepreneurs spécialisés est un peu plus importante (61 %) comparativement aux entrepreneurs spécialisés (37 %).

Les travailleurs autonomes dans les services personnels et de réparation sont également importants.

> « Ce secteur comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement; à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de maison et des services de développement et de tirage de photos; […] Ce secteur comprend aussi les ménages privés » (Statistique Canada, 2018).

Ce secteur arrive au 1er rang dans la MRC Papineau (15 %), au 2e rang dans la Vallée-de-la-Gatineau (13,9 %), au 3e rang dans le Pontiac (12,6 %) et à Renfrew (11,2 %).

Soulignons également quelques autres éléments qui distinguent certains territoires :

- Papineau se distingue pour la forte proportion de travailleurs autonomes dans les Services d'hébergement et de restauration : 7,2 % dans Papineau comparativement à 4,2 % en Outaouais et 3,9 % sur le territoire transfrontalier.
- Papineau se démarque également pour la proportion des travailleurs autonomes dans la fabrication (8,6 % dont 30 % dans la fabrication d'aliments et 20 % dans la fabrication de meubles et de produits connexes), comparativement à 3,1 % en Outaouais et 2,6 % sur le territoire transfrontalier. Du côté de l'Est ontarien, Lanark se démarque également pour ce secteur (5 %).
- La Vallée-de-la-Gatineau se démarque pour sa plus forte proportion de travailleurs autonomes dans les commerces au détail (9, 4 %)

comparativement à 7,7 % en Outaouais et 6,7 % sur le territoire transfrontalier ainsi que pour le transport et l'entreposage (6 %) comparativement à 4 % en Outaouais et 3,6 % sur le territoire transfrontalier.

Tableau 2. Nombre et proportion des travailleurs autonomes classés par industrie, territoire transfrontalier, MRC et Comtés, 2016

Industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Territoire transfrontalier		Outaouais		Gatineau		Vallée-de-la-Gatineau		Collines de-l'Outaouais		Papineau		Pontiac		Est ontarien		Lanark		Ottawa		Prescott et Russell		Renfrew	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Services professionnels, scientifiques et techniques	17 920	20,2%	3 085	14,1%	2 215	16,3%	75	5,6%	620	14,3%	135	7,8%	40	4,4%	14 835	22,2%	695	14,4%	12 990	25,5%	575	10,3%	575	10,7%
Soins de santé et assistance sociale	12 555	14,2%	3 170	14,5%	2 385	17,5%	160	12,0%	430	9,9%	130	7,5%	65	7,1%	9 385	14,1%	390	8,1%	7 925	15,5%	505	9,0%	565	10,5%
Construction	12 285	13,9%	3 655	16,7%	2 035	14,9%	185	13,9%	1 010	23,4%	255	14,7%	170	18,7%	8 630	12,9%	900	18,7%	5 650	11,1%	1 245	22,2%	835	15,5%
Autres services (services personnels; réparation et entretien)	7 045	7,9%	2 325	10,6%	1 340	9,8%	185	13,9%	425	9,8%	260	15,0%	115	12,6%	4 720	7,1%	435	9,0%	3 110	6,1%	570	10,2%	605	11,2%
Services administratifs, de soutien ou de gestion des déchets	6 655	7,5%	1 715	7,8%	1 070	7,9%	110	8,2%	345	8,0%	120	6,9%	70	7,7%	4 940	7,4%	365	7,6%	3 745	7,3%	445	7,9%	385	7,1%
Commerce de détail	5 970	6,7%	1 685	7,7%	1 080	7,9%	125	9,4%	255	5,9%	155	8,9%	70	7,7%	4 285	6,4%	380	7,9%	3 065	6,0%	405	7,2%	435	8,1%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4 110	4,6%	1 100	5,0%	160	1,2%	220	16,5%	285	6,6%	200	11,5%	235	25,8%	3 010	4,5%	510	10,6%	885	1,7%	770	13,8%	845	15,7%
Services d'hébergement et de restauration	3 470	3,9%	915	4,2%	590	4,3%	60	4,5%	110	2,5%	125	7,2%	30	3,3%	2 555	3,8%	130	2,7%	2 020	4,0%	155	2,8%	250	4,6%
Transport et entreposage	3 210	3,6%	885	4,0%	600	4,4%	80	6,0%	145	3,4%	35	2,0%	25	2,7%	2 325	3,5%	110	2,3%	1 900	3,7%	175	3,1%	140	2,6%
Arts, spectacles et loisirs	3 205	3,6%	700	3,2%	445	3,3%	35	2,6%	170	3,9%	30	1,7%	20	2,2%	2 505	3,8%	175	3,6%	2 105	4,1%	120	2,1%	105	1,9%
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2 835	3,2%	670	3,1%	480	3,5%	25	1,9%	115	2,7%	35	2,0%	15	1,6%	2 165	3,2%	165	3,4%	1 770	3,5%	75	1,3%	155	2,9%
Services d'enseignement	2 630	3,0%	425	1,9%	290	2,1%	10	0,7%	95	2,2%	20	1,2%	10	1,1%	2 205	3,3%	130	2,7%	1 905	3,7%	85	1,5%	85	1,6%
Fabrication	2 325	2,6%	670	3,1%	310	2,3%	35	2,6%	150	3,5%	150	8,6%	25	2,7%	1 655	2,5%	240	5,0%	1 055	2,1%	180	3,2%	180	3,3%
Finance et assurances	1 805	2,0%	345	1,6%	255	1,9%	10	0,7%	55	1,3%	15	0,9%	10	1,1%	1 460	2,2%	30	0,6%	1 270	2,5%	105	1,9%	55	1,0%
Commerce de gros	1 280	1,4%	375	1,7%	225	1,7%	15	1,1%	65	1,5%	60	3,5%	10	1,1%	905	1,4%	45	0,9%	640	1,3%	140	2,5%	80	1,5%
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 225	1,4%	165	0,8%	105	0,8%	0	0,0%	50	1,2%	0	0,0%	10	1,1%	1 060	1,6%	110	2,3%	825	1,6%	45	0,8%	80	1,5%
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	95	0,1%	30	0,1%	10	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	10	0,6%	10	1,1%	65	0,1%	0	0,0%	45	0,1%	0	0,0%	20	0,4%
Gestion de sociétés et d'entreprises	80	0,1%	10	0,0%	10	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	70	0,1%	10	0,2%	45	0,1%	0	0,0%	15	0,3%
Services publics	35	0,0%	10	0,0%	10	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	25	0,0%	0	0,0%	15	0,0%	0	0,0%	10	0,2%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada

3. Un environnement propice aux affaires

Ottawa et Gatineau se démarquent dans les palmarès qui classent les villes selon leur environnement propice au développement des entreprises. Par exemple, Ottawa arrive au troisième rang sur 77 villes de taille moyenne dans l'hémisphère occidental pour le potentiel pour l'investissement direct étranger et au 1er rang parmi 61 villes dans le monde pour le talent, l'innovation technologique, la tolérance et de la qualité du milieu selon un classement de *Martin Prosperity Institute* (Ville d'Ottawa, 2021). Dans le dernier classement des collectivités entrepreneuriales au Canada de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante réalisée en 2018 (FCEI, 2019), Gatineau se classe au 28e rang comme meilleurs endroits au Canada pour démarrer ou faire croître une entreprise, comparativement au 49e lors du dernier palmarès en 2016 et se hisse au 5e rang au classement des villes canadiennes de plus de 150 000 habitants. « La région de Gatineau et Ottawa a été classée septième au monde dans l'étude Startup Genome sur les meilleurs écosystèmes pour les start-up », souligne également Jean Lepage, directeur général d'ID Gatineau (Côté, 2018; ID Gatineau, 2018).

Ces atouts sont régulièrement mis de l'avant dans des stratégies pour attirer de la main-d'œuvre, des entreprises et des investissements. Investir Ottawa et la ville d'Ottawa mettent en place diverses stratégies qui font la promotion des avantages économiques d'Ottawa (Ville d'Ottawa, 2021). Dans la même veine, la stratégie *Pourquoi Gatineau* a été lancée par la Ville et ID Gatineau auprès d'entrepreneurs étrangers au printemps 2019 (ID Gatineau et Ville de Gatineau, 2019 https://pourquoigatineau.com/). Dans cette stratégie, la proximité d'Ottawa est vue comme un avantage par les organismes économiques de Gatineau.

> « Le président d'ID Gatineau, Pierre Plangger, veut utiliser cette force que représente la région de la capitale nationale afin de mieux positionner Gatineau. "Par le passé, nos réflecteurs promotionnels étaient tournés vers Gatineau seulement. Aujourd'hui, on parle du grand pôle de développement économique formé de Gatineau et Ottawa, avec chacun ses éléments distinctifs. En tant qu'entrepreneur, il faut admettre que la région n'était pas bien organisée pour communiquer son message, autant à Gatineau qu'à Ottawa. Amazon[2] nous a ouvert les yeux sur quelque chose que nous savions, mais que nous ne mettions pas de l'avant. Nous sommes maintenant dans une spirale positive et nous devons faire la promotion de nos bons coups, de nos

[2] Les partenaires économiques d'Ottawa et de Gatineau ont présenté un dossier conjoint pour accueillir le 2e siège social d'Amazon en 2017. Nous évoquons cette stratégie un peu plus loin dans cette partie.

> bonnes nouvelles. Et il y en a beaucoup. Gatineau ne cherche pas à compétitionner Ottawa, bien au contraire! Nous ne sommes pas en compétition avec Ottawa, mais bien avec Toronto, Montréal, Boston et les autres grandes villes. […] Nous devons travailler en collaboration et miser sur nos atouts communs pour attirer des projets d'investissement direct étranger" » (ID Gatineau, 2019).

Or, ces stratégies misent souvent sur les milieux urbains et l'attractivité reste un enjeu difficile pour les milieux ruraux. Pour contrer cet enjeu, la MRC de Pontiac a lancé récemment sa stratégie Destination Pontiac.

> « Lorsqu'une famille, un individu ou une entreprise envisage de s'établir dans le Pontiac, il est essentiel qu'ils aient les informations dont ils ont besoin à portée de main. DestinationPontiac.ca servira comme un point d'accueil, offrant des informations sur les choses qui comptent le plus. Pour les individus et les familles, cela peut inclure les soins de santé, les services communautaires et des informations sur le mode de vie. Pour les entreprises, cela peut inclure les terrains disponibles, le financement et des informations sur l'accompagnement. Ce site web mettra les bonnes informations entre les bonnes mains, » exprime Cyndy Phillips, Directrice du développement économique de la MRC Pontiac » (MRC de Pontiac, 2020).

Parmi les atouts qui sont régulièrement mentionnés par les acteurs économiques pour démontrer le potentiel entrepreneurial et économique du territoire transfrontalier mentionnons :

- La forte croissance de la population. Selon les prévisions, la population atteindra 2 108 700 habitants en 2041 (voir la section sur évolution démographique).
- L'accès à une main-d'œuvre scolarisée, bilingue et parfois multilingue (voir sections sur la main-d'œuvre, sur l'éducation et sur les langues). Rappelons les taux de bilinguisme élevé : 61 % de la population est bilingue en Outaouais comparativement à 44,5 % pour le Québec; 36,4 % dans l'Est ontarien, comparativement à 11,2 % en Ontario.
- La qualité de vie exceptionnelle qui fait partie intégrante de la signature identitaire du territoire transfrontalier et qui repose en grande partie sur l'omniprésence de la nature en ville et la proximité des grands espaces naturels sauvages est un atout indéniable pour y vivre et travailler.

- Ses réseaux de recherche universitaires et la présence de la **fonction publique** avec 65 laboratoires de recherche qui apportent des avantages pour le développement des entreprises (notamment celle sur les **hautes technologies**). Soulignons « la présence du plus grand consommateur de biens et services gouvernementaux au pays, la Direction générale de Services publics et Approvisionnement Canada » (Ville de Gatineau, 2021, p.19).
- Ottawa, capitale du G7, est le cœur politique du Canada avec une forte concentration de décideurs : *130 ambassades* consulats et hauts-commissariats, « ce qui constitue une porte d'entrée privilégiée vers des marchés internationaux » *(Ville d'Ottawa, 2021).*
- La présence d'infrastructures internationales comme l'aéroport international.

Dans les prochaines parties, nous mettons l'emphase sur trois principaux atouts qui expliquent que le territoire transfrontalier se hisse régulièrement au sommet des palmarès.

- Son écosystème qui soutient l'entrepreneuriat et les entreprises;
- Bien que peu évoqué lorsqu'on parle du contexte frontalier de nos territoires, l'entrepreneuriat collectif est néanmoins une force importante des deux côtés de la rivière;
- Le potentiel de son marché de proximité avec un positionnement stratégique à cheval sur les deux provinces est également un atout indéniable.

4. Un écosystème qui soutient les entreprises à toutes les étapes et liens de collaboration

Il existe de nombreuses organisations qui soutiennent le développement des entreprises à diverses étapes sur le territoire transfrontalier. Il s'agit d'un atout important pour le développement. Dans cette partie, nous présentons les principales organisations sur le territoire transfrontalier qui soutiennent l'entrepreneuriat et les entreprises en mettant l'emphase sur les liens de part et d'autre de la frontière.

Chambres de commerce et Regroupement des gens d'affaires (RGA) de la capitale nationale

Il y plus d'une quinzaine de Chambres de commerce sur le territoire transfrontalier. Ces organismes à but non lucratif (OBNL), constitué du regroupement volontaire de gens d'affaires, défendent les intérêts de ses membres et favorisent le développement des affaires sur leur territoire. Le Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale se démarque pour être à cheval sur la frontière. L'organisation a pour mission « de dynamiser l'essor économique de la région ainsi que la pérennité des entreprises » (RGA, 2021, http://www.rga.ca/). Elle est née en 1984 d'un besoin de rapprocher les milieux économiques de part et d'autre de la frontière : « Les gens d'affaires francophones du Québec, de l'Ontario et des autres provinces se devaient de trouver une formule qui leur permettrait de bâtir ensemble un meilleur milieu économique et financier pour leur collectivité de langue et de culture française » (RGA, 2020). Aujourd'hui, l'organisation regroupe 700 entrepreneurs francophones d'Ottawa et de Gatineau dont 65 % sont de l'Ontario, 5 % sont basés sur les 2 côtés et 30 % sont de Gatineau (*ibid.*).

En 2019, le Regroupement des gens d'affaires a signé une entente de collaboration nommée Alliance GO (Gatineau-Ottawa) avec la Chambre de commerce de Gatineau et celle d'Ottawa (Ottawa Board of Trade) pour arrimer les priorités en développement économique et « pour assurer une prospérité d'affaires et un paysage commercial concurrentiel pour la région de la capitale nationale » (Gagnon, 2019). Cette Alliance a également permis de « discuter des répercussions de la pandémie sur les entreprises des deux côtés de la rive et ainsi arrimer certaines mesures contraignantes sur les employeurs de la région de la Capitale nationale » (*ibid.*).

Le développement des entreprises, une priorité pour les Villes, MRC et Comtés

Les villes de Gatineau et d'Ottawa, les MRC et les Comtés offrent différents services pour accompagner et soutenir les entrepreneurs dans leurs projets de création, d'expansion et de transfert d'entreprise.

Soulignons que la question transfrontalière est très importante pour le Secrétariat au développement économique de la Ville de Gatineau qui travaille en étroite collaboration avec les membres de la Commission de développement économique pour favoriser le développement économique. Leur dernière planification stratégique de développement économique (2021-2026), tout comme celle de 2017, mise sur les atouts que procure le contexte frontalier pour favoriser la création d'entreprises et le développement économique à Gatineau et atténuer les contraintes associées à la réglementation. La première orientation stratégique de cette planification vise à « Poursuivre le travail d'affirmation-collaboration avec Ottawa pour renforcer le positionnement de Gatineau dans son contexte frontalier » (Ville de Gatineau, 2021, p.10). Cette orientation est composée de trois principaux objectifs :

« Connaître le contexte frontalier des entreprises pour déterminer des actions que la Ville de Gatineau pourrait entreprendre, soit dans les domaines relevant de sa compétence, soit en intervenant auprès des gouvernements supérieurs pour ajuster les cadres réglementaire et fiscal ». Les secteurs des technologies, de la construction et de l'agriculture sont principalement visés.

« Favoriser l'attraction des entreprises et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée ».

Favoriser la fluidité des échanges et la collaboration entre les entreprises et les acteurs en développement économique » (Ville de Gatineau, 2021, p.10).

Collaborations d'ID Gatineau et Invest Ottawa

ID Gatineau, mandaté par la Ville de Gatineau, et Invest Ottawa sont les principaux organismes de développement économique à Gatineau et Ottawa. Ils ont un mandat similaire qui vise à appuyer la création et le développement des entreprises par divers services tout en travaillant sur l'attractivité des entreprises et des investisseurs étrangers pour la création de richesse dans leur ville respective (https://idgatineau.ca; www.investottawa.ca).

Depuis quelques années, ces deux organisations et leurs partenaires collaborent sur plusieurs projets. Les collaborations ont notamment débuté en 2017 à la suite d'une mission économique composée de gens d'affaires et du maire de Gatineau qui s'était rendu à Ottawa, pour établir des partenariats, notamment avec Investir Ottawa (ID Gatineau, 2017). Cette mission avait également mené à réunir les partenaires économiques des deux villes pour présenter un dossier conjoint pour accueillir le 2e siège social d'Amazon en 2017.

> « On n'a pas réussi à obtenir le siège social, explique Catherine Marchand, Directrice du Module de l'aménagement du territoire et du développement économique à la Direction générale de la Ville de Gatineau, mais les collaborations se sont poursuivies entre ID Gatineau, Investir Ottawa, le Secrétariat au développement économique de la Ville de Gatineau, et les partenaires de la zone d'innovation. On va continuer de réaliser des initiatives ensemble notamment dans les secteurs de la cybersécurité » (ODO, 2021)[3].

Alain Miguelez, gestionnaire au Service de l'urbanisme, de l'infrastructure et du développement économique de la Ville d'Ottawa, poursuit dans la même veine :

[3] Propos recueillis lors du panel de discussion dans le cadre du lancement du présent projet le 30 septembre 2021.

> « Je crois que ce que Amazon nous a permis de faire, c'est de commencer à entamer des dialogues un peu plus réguliers et de commencer à partager des dossiers. Je pense que du côté du développement économique, du moment qu'on commence à prendre conscience des outils de positionnement que nous avons en commun, on peut commencer à développer des ordres du jour et des plans de travail conjoints qui va nous permettre d'aller de l'avant avec des dossiers précis » (*ibid*.).

En 2018, Investir Ottawa, ID-Gatineau, la Ville de Gatineau, et IN-SEC-M, organisation nationale sans but lucratif de l'industrie de la cybersécurité, ont également élaboré une stratégie de marketing pour attirer de nouvelles entreprises et investissements dans le domaine de cybersécurité (pour en savoir plus : ottawagatineaucybergrappe.ca). **«** Les technologies perturbatrices comme la cybersécurité sont source de possibilités et de nombreux emplois dans des secteurs émergents [affirme M. Jim Watson, maire d'Ottawa]. Cette nouvelle collaboration avec la Ville de Gatineau nous permettra de faire croître notre économie et de rehausser la capacité concurrentielle de la région de la capitale du Canada » (Investir Ottawa, 2018). D'ailleurs, parmi les filières économiques que nous avons examinées dans le cadre de cette étude, les hautes technologies sont les plus avancées dans les collaborations transfrontalières.

Sociétés d'aide au développement des communautés sur le territoire transfrontalier

Implantées dans les MRC rurales ou semi-urbaines, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) offrent de l'aide aux entreprises et gèrent un Fonds d'investissement local qui leur permet de financer des entreprises sous forme de prêts. Les SADC sont administrées par un conseil d'administration formé de citoyens locaux et sont financées par les Agences de développement régional du gouvernement du Canada (voir le point suivant). Elles sont au nombre de 6 sur le territoire transfrontalier : la SADC de Pontiac, la SADC du comté de Renfrew, la SADC Papineau-Collines, la SDC de Prescott-Russell, la SADC Vallée-de-la-Gatineau et la SADC Valley Heartland qui englobe le comté de Lanark.

La SADC Papineau-Collines et la SDC de Prescott-Russell et plusieurs autres partenaires ont collaboré pendant plusieurs années pour le projet de la Foire gourmande Outaouais-Est-Ontarien, une expérience pionnière de 2010 à 2014 qui a soutenu l'essor des produits agroalimentaires des entreprises de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Cette collaboration a été facilitée par le partage d'une identité organisationnelle similaire (voir la section sur l'agriculture).

Les ministères et agences de développement régional

En Ontario, le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce à divers mandats, dont celui de soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises. Au Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation « a pour mission de soutenir la croissance et la productivité des entreprises, l'entrepreneuriat, la recherche, l'innovation et sa commercialisation ainsi que l'investissement, le développement numérique et des marchés d'exportation » (https://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie/).

La Direction territoriale des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue est située en Outaouais

Des agences de développement régional du gouvernement du Canada sont présentes dans toutes les provinces canadiennes pour favoriser le développement économique. Développement économique Canada, en Outaouais, et l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario dans l'Est ontarien offre du financement et de l'accompagnement pour les entreprises innovantes (https://dec.canada.ca; https://www.feddevontario.gc.ca).

Plusieurs autres organisations dans l'Est ontarien et en Outaouais qui soutiennent les entreprises

Il existe de nombreuses autres organisations qui soutiennent les entreprises sur le territoire transfrontalier.

Mentionnons les organisations suivantes pour l'Est ontarien :

- La Société économique de l'Ontario (SÉO) offre des services en employabilité, immigration et entrepreneuriat pour les acteurs du milieu économique francophone et bilingue (http://seo-ont.ca/).
- Ontario East Economic Development Commission offre plusieurs programmes d'attraction et de soutien aux entreprises (https://ontarioeast.ca/). Leur territoire va au-delà de notre territoire transfrontalier et inclut tous les comtés jusqu'à Totonto.
- Il existe également différents soutiens dans les comtés comme Enterprise Renfrew County qui accompagne les entrepreneurs dans le développement d'entreprises nouvelles ou existantes à Renfrew (https://www.enterpriserenfrewcounty.com/).

Mentionnons les organisations suivantes pour l'Outaouais[4] :

- Rattaché à la Chambre de Commerce de Gatineau, Export Outaouais est mandaté à titre d'organisme régional de promotion des exportations par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Développement économique Canada. L'organisation a pour mission « de stimuler les exportations des entreprises de toute la région de l'Outaouais en les aidant à développer, consolider ou diversifier leurs marchés hors Québec et internationaux » (**https://exportoutaouais.ca**). Elle accompagne donc les entreprises de l'Outaouais dans leurs démarches d'exportation, non seulement à l'international, mais également dans d'autres provinces canadiennes, dont l'Ontario à proximité.
- Créé en 2018, Cilex a pour mission d'aider les entrepreneurs à obtenir l'expertise nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre des projets innovants. Associé à Cilex, l'Espace d'accélération et de croissance de l'Outaouais regroupe les organisations en Outaouais dédiées à l'entrepreneuriat et contribue au partage de connaissances et d'idées.
- L'incubateur LABoite, dont la mission première est d'appuyer le développement de projets entrepreneuriaux et de faire de l'éducation entrepreneuriale au sein du Cégep de l'Outaouais, est une initiative lancée en 2019.
- Un campus de l'École des entrepreneurs du Québec a ouvert ses portes en 2018 à l'Institut Innovation Gatineau (incubateur lancé et administré par des entrepreneurs) dans le but d'offrir des programmes de formation adaptés aux besoins et aux particularités des réalités tant rurales qu'urbaines de l'Outaouais et destinés à développer la culture entrepreneuriale de la région.
- La plateforme monGPS.ca, un portail de ressources pour les entrepreneurs de l'Outaouais, fournit une panoplie d'outils d'aide au démarrage d'entreprises, un répertoire d'organismes et de services, des actualités économiques, des conseils pratiques et un calendrier d'événements à l'intention des entrepreneurs.

[4] Pour en savoir plus, voir la référence suivante : Gagnon, Lynda (2020). L'entrepreneuriat privé et collectif. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Plusieurs autres organisations appuient le développement des entreprises dans des secteurs particuliers. Elles sont présentées brièvement dans les sections sur les filières.

5. Entrepreneuriat collectif : un modèle d'affaires fortement ancré dans le milieu

L'entrepreneuriat collectif est « une façon différente de se lancer en affaires pour les entrepreneurs animés par le désir d'avoir un impact social concret dans leur milieu de vie et qui partagent des valeurs de démocratie, d'équité et de solidarité » https://chantier.qc.ca/sismic/lentrepreneuriat-collectif-cest-quoi/[5]. Comme les entreprises traditionnelles, elles visent également la rentabilité financière, mais les surplus générés sont réinvestis dans l'entreprise ou la collectivité, ou bien redistribués aux membres sous forme de ristournes. Le Québec est reconnu comme un chef de file en entrepreneuriat collectif et l'Outaouais est l'une des régions qui se démarquent avec plusieurs entreprises collectives dans des secteurs d'activités variés. « Même si elles sont présentes dans tous les secteurs d'activité, on remarque les entreprises d'économie sociale de l'Outaouais particulièrement dans les secteurs des services de garde, des services aux personnes, dans les arts et la culture, dans les loisirs, sports et tourisme, ainsi que dans l'agroalimentaire. » http://economiesocialeoutaouais.ca/. Propriétés de gens d'ici et fortement ancrées dans le territoire, ces entreprises qui conjuguent finalités économiques et sociales sont un levier de développement collectif influent.

Il existe divers organismes qui soutiennent ces entreprises en Outaouais. Mentionnons notamment la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides qui soutient le démarrage et la consolidation des entreprises d'économie sociale et le Pôle d'économie sociale en Outaouais qui vise à promouvoir le développement de cette économie et favoriser le partenariat entre les diverses organisations (https://cdrol.coop; http://economiesocialeoutaouais.ca). Récemment, ces deux organisations ainsi que le Cégep de l'Outaouais ont uni leurs forces pour créer l'Incubateur en économie sociale de l'Outaouais. Cette initiative, une première au Québec, a pour objectif d'accélérer le démarrage d'entreprises collectives innovantes.

L'Est ontarien, et particulièrement les Franco-ontariens, se démarque également pour l'importance des entreprises d'économie sociale. Mentionnons par exemple le

[5] Même si de plus en plus on s'entend sur une définition de base, l'économie sociale reste encore sujette à plusieurs définitions au Canada.

Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) et la Nouvelle Scène. « Des caisses populaires de l'Ontario aux premières écoles, en passant par les maisons en rangées de Windsor et les familles à trois générations, les Franco-Ontariens ont développé beaucoup de stratégies socioéconomiques leur ayant permis de survivre à certaines transformations globales de l'économie » explique le professeur Welch. « Cela leur permet aujourd'hui encore de conserver et développer des pratiques économiques et culturelles qui consolident les frontières de leur communauté » https://l-express.ca/leconomie-sociale-franco-ontarienne-un-succes-dadaptation/.

6. L'Outaouais et l'Est ontarien : porte d'entrée du commerce entre le Québec et l'Ontario

Dans cette partie, nous débutons en mettant de l'avant deux atouts indéniables pour le développement de l'entrepreneuriat sur le territoire transfrontalier soit l'importance du bassin de consommateurs à proximité ainsi que le positionnement stratégique du territoire pour le commerce interprovincial. Cela nous amènera à discuter des ententes qui ont été conclues entre les provinces pour harmoniser la réglementation et favoriser le commerce interprovincial. Toutefois, malgré ces avancées, nous constaterons qu'il y a encore plusieurs obstacles qui nuisent à l'essor du commerce interprovincial et par le fait même au développement de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Mais la suppression de ces barrières soulève également des craintes pour la rétention de la main-d'œuvre et les fuites commerciales.

6.1 Marché d'exportation avec un bassin de consommateurs de 1,5 million en circuit court

Le potentiel élevé du territoire transfrontalier pour développer des entreprises s'explique également par sa masse critique de consommateurs (1,5 million). Ce marché qui favorise le développement d'une gamme diversifiée de biens et de services est un atout non seulement pour Gatineau et Ottawa, mais également pour les territoires davantage en périphérie. Par exemple, le schéma d'aménagement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (2021, p.119) considère les « bassins de consommateurs importants à proximité (1,2 million de personnes à Ottawa-Gatineau et 3 millions à Montréal) » comme une force importante pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Avec l'achat local qui gagne en popularité, la proximité du marché est d'ailleurs devenue un facteur de compétitivité pour améliorer le commerce et l'innovation.

D'ailleurs, l'achat local qui gagne en popularité au cours des dernières années, et notamment avec la pandémie, est venu révéler l'importance de ce marché à proximité, donc en circuit court, mais qui est également un marché d'exportation (commerce interprovincial). Cet atout positionne également l'Outaouais et l'Est ontarien comme porte d'entrée stratégique du commerce interprovincial entre le Québec et l'Ontario.

6.2 La porte d'entrée du commerce interprovincial

Les liens commerciaux entre le Québec et l'Ontario sont importants. Au Québec, 39 % des ventes de biens fabriqués étaient destinées au Québec en 2017, suivi des États-Unis (28 %), de l'Ontario (14,9 %), du reste du Canada (8,2 %), et d'autres pays (10 %) (voir le tableau 3) (Mendez-Leblond, 2020)[6]. Parmi les secteurs au Québec qui se distinguent pour l'importance de ses exportations avec l'Ontario, mentionnons la fabrication d'aliments (20,6 % vers l'Ontario), la première transformation des métaux (15,3 % vers l'Ontario) et la fabrication de produits en bois (12,4 % vers l'Ontario).

En Outaouais, 40,1 % de ses ventes de biens fabriqués en 2017 sont réalisés au Québec, une proportion similaire à la province. Toutefois, l'Ontario est la 2e destination des ventes de biens fabriqués en Outaouais (20,7 %), alors qu'au Québec ce sont les États-Unis qui se hissent à cette position (voir figure 1 et 2). En Outaouais, les ventes vers l'Ontario ont doublé entre 2013 et 2017 (voir tableau 3). Le Québec enregistre également une progression, mais moins importante qu'en Outaouais.

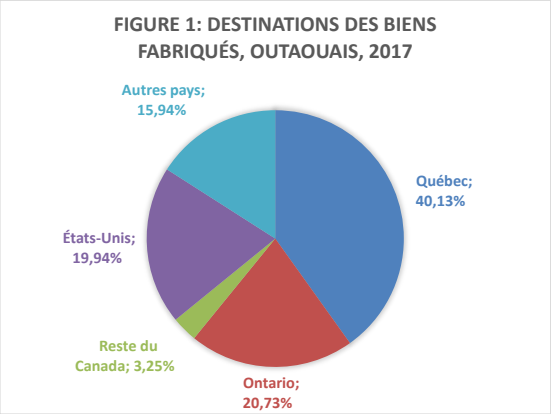

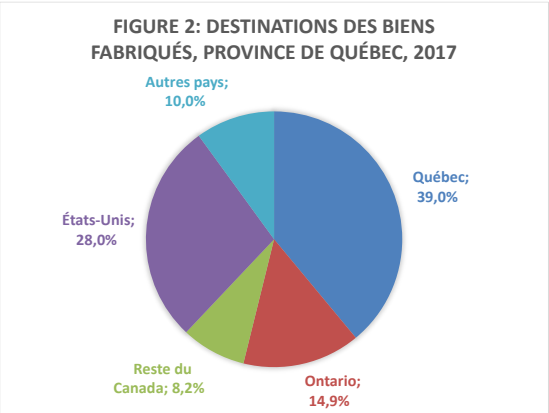

Source : Statistique Canada (SC), Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière, 2013-2017, adaptée par l'ISQ. Mise à jour : mars 2020

[6] Source : les revenus découlant des biens fabriqués selon leurs destinations finales. Les résultats sont tirés de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière (EAMEF) pour l'année de référence 2017 non révisée.

Tableau 3. Destinations des biens fabriqués, Outaouais et Québec, 2017 et évolution entre 2013 et 2017

	2017		Évolution entre 2013 et 2017
	Revenus découlant des biens fabriqués (k$)	Proportion selon la destination	
Outaouais	**1 283 750**		
Destinations des biens fabriqués			
Québec	515 169	40,1 %	-18,5 %
Ontario	266 150	20,7 %	100,1 %
Reste du Canada	41 771	3,3 %	-33,8 %
États-Unis	256 037	19,9 %	-5,1 %*
Autres pays	204 623	15,9 %	38,0 %*
Ensemble du Québec	155 918 319		
Destinations des biens fabriqués			
Québec	60 792 315	39,0 %	-9,8 %
Ontario	23 169 121	14,9 %	39,6 %
Reste du Canada	12 763 978	8,2 %	39,2 %
États-Unis	43 608 598	28,0 %	32,0 %
Autres pays	15 584 307	10,0 %	28,8 %

*Évolution entre 2014 et 2017, car les données de 2013 ne sont pas disponibles

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Statistique Canada (SC), Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière, 2013-2017, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
Mise à jour : mars 2020

Pour l'Ontario, le Québec est tout aussi important : « Le Québec est le plus important partenaire commercial interprovincial de l'Ontario, comptant pour 33 % du total des exportations interprovinciales de l'Ontario et pour 41 % du total des importations commerciales interprovinciales de l'Ontario en 2017 » (Gouvernement de l'Ontario, 2021).

Bien qu'au cours des dernières années, ces deux provinces ont mis en place des stratégies pour valoriser les échanges commerciaux, la pandémie est venue révéler l'importance de solidifier et d'accentuer les liens entre le commerce interprovincial du Québec et de l'Ontario :

> « La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur les économies de l'Ontario et du Québec, qui représentent plus de la moitié du total du produit intérieur brut du Canada. Alors que les chaînes d'approvisionnement mondiales continuent de connaître des perturbations, le fait d'établir de solides réseaux commerciaux intérieurs augmentera l'autonomie et appuiera les efforts de reprise économique dans de nombreux secteurs clés. Le commerce intérieur peut jouer un rôle central pour aider les gens à retrouver un emploi, tout en permettant aux entreprises locales de fonctionner et d'être concurrentielles dans un milieu intérieur stable et prévisible » (Gouvernement de l'Ontario, 2021).

L'Outaouais et l'Est ontarien se positionnent favorablement comme porte d'entrée pour favoriser l'essor du commerce interprovincial. La proximité, les liens tissés entre les organisations et les entrepreneurs de l'Outaouais et de l'Est ontarien, et le patrimoine linguistique facilitent les échanges et le maillage entre les deux territoires. Rappelons que c'est la seule Région métropolitaine de recensement (RMR) dont le noyau est à cheval sur les deux provinces. Il s'agit d'un atout indéniable non seulement pour nos territoires, mais également pour le Québec et l'Ontario.

Le territoire transfrontalier est également au centre du plus important corridor stratégique au Canada pour le commerce international et l'une des principales zones économiques en Amérique du Nord. En 2017, le gouvernement fédéral adoptait une politique nationale sur les portes et les corridors commerciaux stratégiques qui visait à améliorer l'efficience du réseau de transport pour le commerce international et accroître la compétitivité de l'économie canadienne (Transport Canada, 2020). Dans le cadre de cette stratégie, les gouvernements du Québec et de l'Ontario se sont alliés pour créer la Porte continentale et le Corridor de commerce Ontario-Québec. Il s'agit de la porte continentale la plus importante au Canada[7] : « Elle fournit un accès direct aux principaux marchés nord-américains avec plus de 135 millions de consommateurs dans un rayon de 1 000 kilomètres » (Lévesque, 2010). Les cinq principaux postes frontaliers canado-américains (65 % des camions qui traversent la frontière au Canada) sont situés dans ce corridor. En 2007, « La valeur totale du commerce international de l'Ontario et du Québec s'élevait à environ 600 milliards de dollars, soit 71 % du commerce international du Canada » (*ibid.*).

[7] Les deux autres sont la Porte et le Corridor de l'Asie-Pacifique et la Porte et le Corridor de commerce de l'Atlantique.

Dans la stratégie de valorisation de cette zone commerciale, les infrastructures de Toronto et de Montréal comme les aéroports sont mises en valeur. Mais il n'y a aucune mention d'Ottawa et encore moins de Gatineau même si elles ont une position stratégique au cœur de cette porte continentale. Ce positionnement stratégique de l'Outaouais et de l'Est ontarien comme porte stratégique du commerce interprovincial est toutefois très peu valorisé.

Cependant, dans l'exercice pour mettre en place la planification stratégique de la Ville d'Ottawa, ce positionnement stratégique est mis de l'avant : « Ottawa-Gatineau devrait se considérer comme faisant partie d'une mégalopole avec les régions de Montréal et de Toronto qui, ensemble, pourraient se concentrer sur leurs liaisons et leur intégration, plutôt qu'à des stratégies indépendantes. Les réseaux commerciaux revêtiront une importance particulière » (Ville d'Ottawa et *al.*, 2019, p. 17). Une double stratégie est envisagée soit « Ottawa en tant que carrefour entre l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec » et aussi ses « liens/relations avec Toronto et Montréal à titre de plus grande mégalopole dans l'est du Canada » (*ibid.*).

> « Il y a une volonté de prendre notre place au soleil dans le panorama métropolitain canadien explique Alain Miguelez, gestionnaire au service de l'urbanisme, de l'infrastructure et du développement économique de la Ville d'Ottawa. Nous sommes un petit peu comme Bruxelles qui vit entre Londres et Paris et qui est la capitale de l'Europe. C'est, disons le petit centre oublié, mais c'est le centre quand même. Il a un rôle et une fonction de centralité, tout comme ici nous sommes le centre politique du Canada, disons le petit cousin entre les deux grandes villes Toronto et Montréal. C'est une invitation à réfléchir à la façon dont on peut prendre en main notre centralité et nous donner les outils de nous positionner comme élément central du couloir économique principal du Canada » (ODO, 2021).

Ce positionnement se reflète dans les outils de planification à Gatineau et Ottawa :

> « Pour la première fois dans notre histoire municipale, renchérit M. Miguelez, il y a une carte du centre-ville de Gatineau dans la planification d'Ottawa et il y a une carte équivalente dans le plan d'urbanisme de la ville de Gatineau qui délimite le centre-ville métropolitain. Ça va de soi qu'on n'a pas de politique du côté d'Ottawa qui touche la ville de Gatineau et vice versa, mais c'est quand même non seulement un geste symbolique et un geste d'amitié, mais un outil également qui nous permet de penser à cet espace de centre-ville métropolitain, d'en parler comme une entité, et de la positionner comme étant l'un des principaux centres-villes urbains au Canada ».

6.3 Les ententes pour l'harmonisation de la réglementation entre les provinces

Au cours des dernières années, des stratégies et ententes entre les provinces ont été mises en place pour harmoniser la réglementation et favoriser le commerce interprovincial. Plus que n'importe où ailleurs, ces ententes ont un impact direct sur le développement de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Nous résumons brièvement ces ententes avant de discuter des barrières qui persistent.

Un Accord sur le commerce intérieur avait été adopté par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en 1995. Un nouvel Accord de libre-échange canadien (ALEC) est entré en vigueur en juillet 2017. « Son but est de favoriser un commerce interprovincial amélioré en traitant des obstacles liés à la libre circulation des personnes, des produits, des services et des investissements à l'intérieur du Canada, et d'établir un marché intérieur ouvert, performant et stable » (Secrétariat du commerce intérieur, 2017). Une table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) a été créée par la suite pour travailler sur la conciliation des différentes réglementations au sein des gouvernements. Le dernier plan de travail (2020-2021) fait un suivi de 33 éléments, dont une dizaine qui ont fait l'objet d'accords de conciliation (Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation, 2020).

Il existe également des ententes bilatérales entre les provinces. Mentionnons l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) mis à jour en 2009 avec un nouveau chapitre sur les marchés publics qui vise à :

> « a) établir un cadre qui assurera à tous les fournisseurs québécois et ontariens un accès égal aux marchés publics de manière à réduire les coûts d'achat et à favoriser l'établissement d'une économie vigoureuse, dans un contexte de transparence et d'efficience; b) favoriser un climat de collaboration en matière de marchés publics afin de répondre aux attentes du public pour des gouvernements écologiquement, économiquement et socialement responsables » (Gouvernement du Québec et Gouvernement de l'Ontario, 2009).

L'Accord intègre plusieurs mesures d'harmonisation entre les deux provinces, notamment pour les transports.

Il existe également d'autres ententes entre le Québec et l'Ontario, notamment celle visant la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction et qui découle des enjeux vécus par les travailleurs et les entreprises sur le territoire transfrontalier.

Même si les gouvernements ont fait plusieurs avancées au cours des dernières années avec l'adoption d'accords et d'ententes qui réduisent et éliminent des obstacles au commerce interprovincial, elles contiennent toutefois des exceptions qui permettent aux provinces de contourner les règles. Dans une analyse publiée dans un bulletin économique en 2016, les économistes constataient d'ailleurs que le commerce interprovincial avait perdu du terrain par rapport au commerce international depuis le début des années 1980. « Ainsi, le ratio des exportations vers les autres provinces par rapport aux exportations totales est passé d'un peu plus de 50 % au début des années 1980 à moins de 38 % en 2014 pour l'ensemble du Canada » (Dupuis et Durocher, 2016, p.2)

Ce recul s'explique par les nombreuses barrières réglementaires qui sont un obstacle important au flux des échanges commerciaux entre les deux côtés de la rivière. « On se retrouve ainsi dans une position étonnante, où il est parfois plus facile pour certaines entreprises de vendre des biens ou des services à l'extérieur du Canada plutôt que dans une autre province » (*ibid., p.1*).

6.4 Les obstacles et barrières aux commerces entre l'Outaouais et l'Est ontarien

Bien qu'ils soient difficiles d'évaluer leurs impacts sur l'économie, les différences réglementaires entre l'Outaouais et l'Est ontarien ont souvent été identifiées comme un enjeu pour le développement des entreprises. Le contexte frontalier et la multiplication des cadres juridiques entrainent plusieurs embûches aux commerces interprovinciales. « Les barrières sont tellement nombreuses et différentes d'une province à l'autre qu'il est difficile d'en faire une nomenclature complète » (*Ibid., p.2*). Elle concerne divers secteurs. Nous reviendrons sur certaines d'entre elles dans les différentes sections sur les filières.

Pour certaines entreprises de l'Outaouais et de l'Est ontarien qui œuvrent dans certains secteurs spécifiques, la réglementation rend difficile, voir impossible de faire des affaires à quelques pas de chez eux. Les disparités réglementaires entraînent également des coûts supplémentaires importants, des retards et une lourdeur bureaucratique importante.

> « Bien qu'il ne soit pas toujours techniquement impossible de suivre le processus administratif pour faire des affaires des deux côtés de la rivière, les retards réglementaires, les frais et la lourdeur bureaucratique liés à l'obtention de toutes les autorisations requises constituent des obstacles importants et finissent habituellement par rendre ces propositions non viables. Par conséquent, sur le plan économique, la grande région demeure

relativement divisée entre les administrations provinciales, ce qui nuit à notre capacité collective de développer une masse critique accrue d'activité économique » (Ville d'Ottawa, 2019, p.4).

Ces barrières concernent également la mobilité de la main-d'œuvre :

- « Par exemple, les avocats du Québec ne peuvent exercer à l'extérieur de la province en raison des deux systèmes de droit distincts au pays. […] Des différences au sein de la réglementation sur la formation des travailleurs engendrent aussi des obstacles à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre » (Dupuis et Durocher, 2016, p.2).
- « Un organisme de réglementation professionnelle peut imposer certaines exigences à un travailleur, autres que celles de formation supplémentaire, d'expérience, d'examen ou d'évaluation. Ces exigences sont entre autres : acquitter des frais liés à la demande ou à son traitement, obtenir une assurance, déposer un cautionnement, etc. Par ailleurs, le chapitre sur la mobilité de la main-d'œuvre [dans l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario] ne traite pas des exigences linguistiques ou des mesures sociales des deux provinces (codes du travail, salaire minimum, aide sociale, etc.). » (Ville de Gatineau, 2015)

Ces enjeux sont souvent dénoncés du côté de l'Outaouais, mais ils sont également bien présents du côté de l'Est ontarien comme le révèle le cahier de discussion et de réflexion pour établir un nouveau plan officiel pour la Ville d'Ottawa :

> « Enfin, étant donné que la grande région englobe deux administrations provinciales, elle a des défis uniques à relever en matière de commerce, de partenariats et d'investissement dans la région. Le commerce entre Ottawa et Gatineau est interprovincial, et il peut nécessiter des permis nationaux supplémentaires pour que les marchandises franchissent la frontière provinciale. Cela peut dissuader les petites entreprises de vendre des biens de l'autre côté de la rivière. Les différences concernant les règles provinciales et le calendrier de financement, qu'il s'agisse d'infrastructures majeures ou d'œuvres d'art, peuvent décourager la collaboration au sein de la région en vue d'atteindre des objectifs communs s'accompagnant d'avantages régionaux. Les deux villes ont-elles la possibilité de demander la création d'un cadre de réglementation des échanges commerciaux propre à la région qui favoriserait le renforcement de notre masse critique métropolitaine et améliorerait les occasions de création ou d'expansion d'entreprises? Pourrait-

il y avoir une zone interprovinciale de libre-échange pour Ottawa-Gatineau? » (Ville d'Ottawa, 2019, p.7-8)

La lourdeur réglementaire et les barrières commerciales entre les provinces, notamment celles qui affectent l'Outaouais et l'Est ontarien, ont été peu documentées à l'échelle de notre territoire. Néanmoins, depuis 10 ans, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) publie un bulletin annuel qui dresse un diagnostic du fardeau réglementaire par province au Canada. Il s'agit d'un enjeu majeur pour ses membres, les dirigeants des PME au Canada[8]. « Faire un effort concerté pour réduire le fardeau administratif qui pèse sur les PME » arrive d'ailleurs au deuxième rang dans un sondage pour orienter les priorités des gouvernements dans la reprise économique post-pandémie (FCEI, 2021, p. 3). Dans son rapport de 2021, deux catégories d'analyse ont été ajoutées, dont une directement en lien avec le commerce interprovincial. Nous résumons dans cette partie les principaux constats de cette étude pour le Québec et l'Ontario.

Sur les 10 provinces canadiennes l'Ontario et le Québec arrivent respectivement au 6e et 7e rang avec une note de A- et de B pour leurs performances en matière de réglementation (voir le tableau 4). Pour arriver à cette note, trois critères sont mobilisés : la responsabilisation en matière de réglementation, le fardeau réglementaire et la coopération interprovinciale. Nous présentons brièvement l'analyse des deux premiers critères pour nous concentrer davantage sur le troisième directement en lien avec notre territoire.

[8] La FCEI regroupe 110 000 PME au Canada et défend leurs intérêts auprès des gouvernements.

Tableau 4. Bulletin des provinces 2021 – Critères de performance en matière de réglementation (note et classement[1, 2 3])

Province	Note globale et classement		Responsabilisation en matière de réglementation (70 %)		Fardeau réglementaire (15 %)		Coopération interprovinciale (15 %)	
Manitoba	9,5	A	10,0	A	7,8	B+	9,0	A
Alberta	9,4	A	10,0	A	8,7	A-	7,2	B-
Nouvelle-Écosse	9,1	A	10,0	A	6,0	C-	8,2	A-
Saskatchewan	9,1	A	9,7	A	8,0	A-	7,3	B
Colombie-Britannique	8,7	A-	9,3	A	6,1	C-	8,4	A-
Ontario	8,5	A-	9,3	A	6,5	C	6,8	C+
Québec	7,6	B	9,0	A	6,1	C-	2,8	F
Île-du-Prince-Édouard	7,3	B	8,3	A-	5,8	D+	3,9	F
Nouveau-Brunswick	5,6	D	6,0	C-	6,3	C	3,2	F
Terre-Neuve-et-Labrador	4,7	F	4,7	F	6,1	C-	3,8	F
Fédéral[3]			7,3	B				

1. **Notes :** Les notes vont de 0 à 10, 10 étant la meilleure. Une pondération est appliquée aux trois notes des sous-indices pour obtenir une note finale et un classement de la meilleure province à la pire. Voici la pondération appliquée selon l'importance du critère évalué : responsabilisation en matière de réglementation – 70 %, fardeau réglementaire – 15 %, coopération interprovinciale – 15 %.
2. **Classement :** A, A- : entre 8,0 et 10 (excellents résultats); B+, B, B- : entre 7 et 7,9 (bons résultats); C+, C, C- : entre 6,0 et 6,9 (résultats satisfaisants); D+, D, D- : entre 5 et 5,9 (résultats passables); F : entre 0 et 4,9 (résultats insatisfaisants).
3. Le gouvernement fédéral est noté seulement pour la responsabilisation et ne fait pas partie de l'analyse globale qui permet de définir le classement des provinces.

Source : FCEI, 2021, p. 3

Le premier critère, la responsabilisation en matière de réglementation, prend en considération les outils dont disposent les provinces pour évaluer le fardeau réglementaire, la réalisation de rapports publics sur cet enjeu et l'identification de cibles

à atteindre. L'Ontario et le Québec s'en tirent bien avec une note de A. En effet, la réduction de la paperasserie et la responsabilité en matière de réglementation sont prioritaires pour le gouvernement ontarien (Gouvernement de l'Ontario, 2020). Le Québec a également adopté une politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif en 2020 ainsi qu'un Plan d'action gouvernemental 2020-2025 en matière d'allégement réglementaire et administratif (Gouvernement du Québec, 2021).

Le deuxième critère, le fardeau réglementaire, tient compte du nombre total de restrictions réglementaires de la province d'après l'évaluation de Mercatus Center; de la perception des chefs des PME, réalisée à partir d'un sondage, concernant l'engagement de leur gouvernement provincial à réduire la paperasserie; et de l'existence d'outils pour avoir l'avis du public concernant les lourdeurs administratives. L'Ontario (4e rang) et le Québec (6e rang ex aequo avec la Colombie-Britannique et Terre-Neuve) s'en tirent avec une note de C et de C-. Dans le sondage qui sonde la confiance des chefs de PME dans l'engagement de leur province à réduire la paperasserie, le Québec arrive au dernier rang, ex aequo avec la Colombie-Britannique alors que l'Ontario s'en tire un peu mieux en étant au 6e rang (voir le tableau 5).

Tableau 5. Confiance des chefs de PME dans l'engagement de leur province à réduire la paperasserie – Fiche de notation

Indicateur	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Confiance des chefs de PME dans l'engagement de leur province à réduire la paperasserie (%) [1, 2]	12 % (3)	39 % (8)	35 % (7)	25 % (5)	26 % (6)	12 % (3)	20 % (4)	23 % (5)	38 % (8)	24 % (5)

Source : FCEI, sondage sur la réglementation et la paperasserie de 2020, nombre total de réponses = 5 851.

Remarques :

[1] Le pourcentage a été obtenu à partir du nombre de chefs de PME ayant répondu « Tout à fait convaincu » et « Assez convaincu » à la question suivante :

Pour établir le classement, nous avons choisi d'attribuer la limite supérieure et la note parfaite de 10 aux provinces qui auraient atteint 46 à 50 %, étant donné qu'aucune n'avait obtenu cet indice de confiance. Les autres notes ont été définies à partir de cette limite. Pour calculer la note de chaque province, nous avons utilisé une méthode cumulant le pourcentage de réponses « Tout à fait convaincu » et « Assez convaincu » : 0 % de réponses = 0 point; 1 à 5 % de réponses = 1 point; 6 à 10 % = 2 points; 11 à 15 % =3 points; 16 à 20 % = 4 points; 21 à 25 % = 5 points; 26 à 30 % = 6 points; 31 à 35 % = 7 points; 36 à 40 %= 8 points; 41 à 45 %= 9 points; 46 à 50 %= 10 points.

La coopération interprovinciale

En ce qui a trait au troisième critère, la coopération interprovinciale, Québec se classe au dernier rang avec une note de 2,8 sur 10 (F) alors que l'Ontario, bien qui lui reste également du chemin à parcourir, s'en tire mieux au 6e rang avec une note de C+. Pour évaluer les progrès réalisés par les gouvernements provinciaux pour éliminer les obstacles au commerce intérieur, trois indicateurs ont été utilisés par le FCEI : 1) le nombre total d'exceptions provinciales à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), 2) la présence d'obstacles provinciaux au commerce intérieur, et 3) l'état d'avancement de la mise en œuvre des accords de conciliation dans la province (voir tableau 6).

Tableau 6. Coopération interprovinciale, note (de 0 à 10) et classement.

	Coopération interprovinciale Note et classement		Nombre total d'exceptions à l'ALEC	Obstacles au commerce intérieur	État d'avancement de la mise en œuvre des accords de conciliation
Man.	9,0	A-	8,6	8,3	10,0
C.-B.	8,4	A-	7,6	8,3	9,4
N.-É.	8,2	A-	6,2	10,0	8,3
Sask.	7,3	B	7,6	5,0	9,3
Alb.	7,2	B-	10,0	5,0	6,7
Ont.	6,8	C+	4,8	6,7	8,9
Î.-P.-É.	3,9	F	5,2	0,0	6,4
T.-N.-L.	3,8	F	5,2	0,0	6,3
N.-B.	3,2	F	2,4	1,7	5,6
Qc	2,8	F	0,0	1,7	6,7

Source : FCEI, 2021, p. 16

Parmi toutes les provinces canadiennes, le Québec a le plus grand nombre d'exceptions à l'Accord de libre-échange canadien, soit 35. L'Ontario arrive au 3e rang avec 21 exceptions (voir figure 3).

Figure 3. Nombre total d'exceptions à l'ALEC

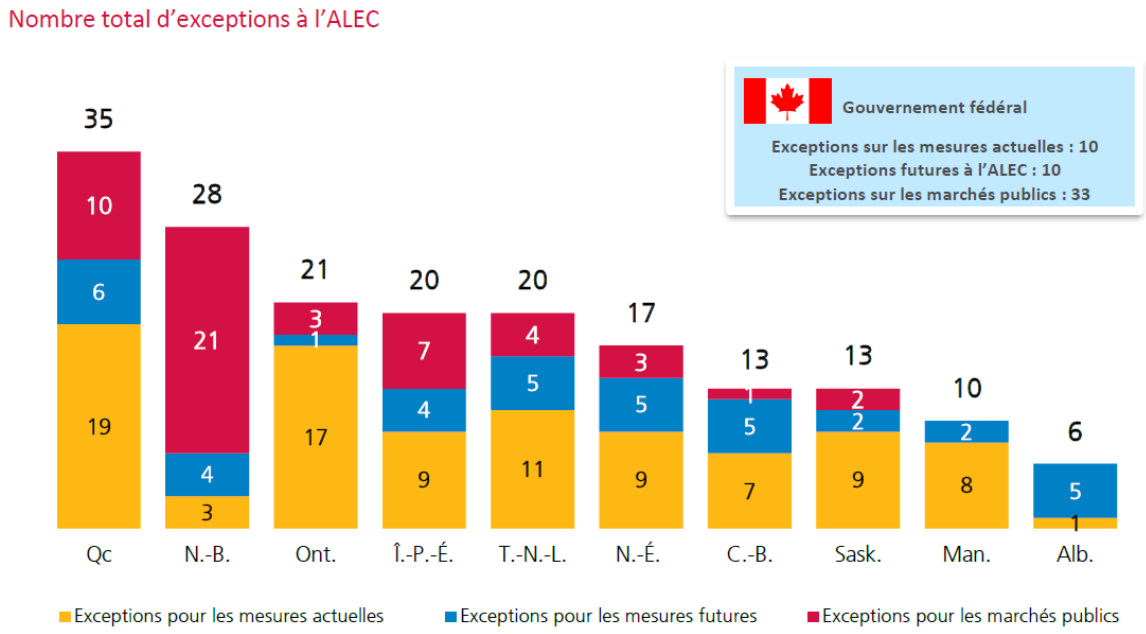

Source : Accord de libre-échange canadien, version consolidée, 24 septembre 2020.

Remarques :

1. Pour l'Alberta, l'exception actuelle pour les accords d'achat d'électricité prenant fin le 1er janvier 2021 n'est pas prise en compte ici.
2. Pour la Colombie-Britannique, l'exception pour les marchés publics est tirée du paragraphe 2 de sa liste.

FCEI, 2021, p.17

Pour les obstacles au commerce intérieur, le Québec obtient une note de 1,7 comparativement à 6,7 en Ontario. La note se base sur trois indicateurs, dont deux associés, aux règles d'importation pour l'alcool et l'autre aux frais d'inscription pour les entreprises dans d'autres provinces (voir tableau 7).

Tableau 7. Obstacles au commerce intérieur– Fiche de notation

Indicateur et critères de notation	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Obstacles au commerce intérieur	8,3	5,0	5,0	8,3	6,7	1,7	1,7	10,0	0,0	0,0
Importation illimitée d'alcool pour la consommation personnelle — Oui/Non	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Oui (10)	Non (0)	Non (0)	Oui (10)	Non (0)	Non (0)
Expédition interprovinciale directe de vin canadien chez le consommateur — Oui/Non	Oui (10)	Non (0)	Non (0)	Oui (10)	Non (0)	Non (0)	Non (0)	Oui (10)	Non (0)	Non (0)
Abolition des frais d'inscription pour les entreprises d'autres provinces —Tous/En partie/Aucun	En partie (5)	En partie (5)	En partie (5)	En partie (5)	Tous (10)	En partie (5)	En partie (5)	Tous (10)	Aucun (0)	Aucun (0)

Source : Données de 2020.

FCEI, 2021, p.17

Pour l'abolition des frais d'inscription pour les entreprises d'autres provinces, l'Ontario obtient une note parfaite de 10. « L'Ontario et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules provinces qui ont cessé cette pratique » (FCEI, 2021, p.18). Le Québec obtient une note de 5 : ces frais sont éliminés en partie, car la province a conclu des accords avec l'Ontario pour éliminer la multiplication des frais d'inscription.

L'importation illimitée d'alcool pour la consommation personnelle est possible en Ontario qui obtient une note de 10 alors qu'elle n'est pas possible au Québec qui obtient une note de 0. L'expédition directe de vin toutefois n'est pas passible ni en Ontario ni au Québec. « Tout comme pour les restrictions concernant l'importation à des fins personnelles, il nous semblerait bon que les exploitations viticoles canadiennes puissent expédier directement leurs produits aux consommateurs canadiens. Seules trois provinces (Nouvelle-Écosse, Manitoba et Colombie-Britannique) le permettent » (FCEI, 2021, p.17).

Finalement, l'indicateur sur État d'avancement de la mise en œuvre des accords de conciliation s'appuie sur les travaux de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) fondée en 2017 par l'ALEC (voir partie précédente). La note est basée sur la mise en œuvre d'accords pour chaque article. L'Ontario obtient une note de 8,9 comparativement à 6,7 pour le Québec. Il y a donc eu des avancées, mais il reste encore beaucoup de travail à faire, notamment du côté du Québec.

Les obstacles qui freinent le commerce entre l'Outaouais et l'Est ontarien sont donc encore nombreux et se révèlent dans de nombreux contextes comme celui de la pandémie de la COVID-19. Le décalage dans la fermeture et de la réouverture des activités économiques entre les deux provinces qui entraînent des fuites commerciales, les craintes que la fermeture des frontières retarde ou empêchent les travailleurs de passer pour *la continuité des services essentiels* ont été soulevées par les entrepreneurs (CCG, OBoT et RGA, 2020).

6.5 Enjeux de rétention de la main-d'œuvre, de fuites commerciales et de connaissances sur l'impact réel des barrières commerciales

Les bénéfices de l'harmonisation de la réglementation et de l'adoucissement des barrières sur l'essor du commerce interprovinciales sont soulignés par de nombreuses organisations (Dupuis et Durocher, 2016; FCEI, 2021). Mais ils suscitent également des craintes sur notre territoire notamment au niveau de la mobilité de la main-d'œuvre et des fuites commerciales. Nous avons encore peu de connaissances pour évaluer l'impact réel des barrières commerciales en Outaouais et dans l'Est ontarien.

Enjeux de la mobilité de la main-d'œuvre

La rareté de la main-d'œuvre est généralisée dans les territoires et le défi de recrutement est accentué en Outaouais par l'attraction d'Ottawa qui offre des conditions et des salaires avantageux (ODO, 2018). L'une des craintes est que l'ouverture de la libre circulation de la main-d'œuvre entre les provinces vient renforcer cette problématique.

« Par exemple, l'assouplissement des exigences de résidence et de reconnaissance professionnelle (43 professions et métiers sont mutuellement reconnus) effectué dans le cadre de l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), est un facteur favorable pour attirer des entreprises dans la région Ottawa-Gatineau, mais cet accord a aussi des effets indésirables, notamment sur la rétention de la main-d'œuvre à Gatineau (surtout dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activités, et où 35 % des personnes en emploi résidant à Gatineau travaillent à Ottawa) » (Ville de Gatineau, 2021, p.10).

Cette crainte vient également du manque de connaissances sur les impacts réels (avantages et inconvénients) de ces barrières sur la rétention de la main-d'œuvre.

Enjeux de fuites commerciales

En 1977, l'achat local était un enjeu important en Outaouais comme en témoigne le rapport de la Société d'aménagement de l'Outaouais qui soulignait les dépendances commerciales de l'Outaouais à l'égard d'Ottawa-Carleton en y indiquant qu'il n'existe pas de grands magasins à Hull. Le portrait a évidemment bien changé et l'Outaouais a fait beaucoup de progrès depuis les dernières décennies pour améliorer l'achat local.

Même s'ils sont en diminution au cours des dernières années, on observe tout de même des fuites commerciales de Gatineau vers Ottawa lié aux services commerciaux et professionnels, à la culture, au tourisme, etc. Mais il reste surtout préoccupant pour certains territoires comme le Pontiac ou encore la MRC des Collines-de-l'Outaouais où les fuites commerciales sont importantes[9]. Dans sa planification, la municipalité de Cantley (2021) explique qu'« un manque de commerces et services de proximité ou spécialisés (ex. cabinet médical, institutions bancaires, épicerie locale dans le secteur est) peut en partie être expliqué par la proximité de grands centres urbains (Gatineau et Ottawa), qui représentent un marché d'intérêt pour ceux-ci et qui contribue à la fuite des capitaux et de la main-d'œuvre qualifiée vers les pôles d'emplois mieux rémunérés de la région d'Ottawa-Gatineau » (Municipalité de Cantley, 2021, p.36).

Une méconnaissance des barrières et de ses impacts

Finalement, l'un des défis que soulève cette partie sur le commerce interprovincial est lié à la méconnaissance et à la difficulté de trouver des informations sur les barrières et d'évaluer leurs impacts réels. Pour Export Outaouais, par exemple, les entreprises doivent composer avec les différences législatives entre les provinces. Le défi réside souvent dans la difficulté d'accès à l'information pour pouvoir composer avec cette réalité[10]. Or, un portrait des entreprises exportatrices en Outaouais réalisées par Export Outaouais en 2016, « montre que les entreprises de petite taille, débutant leur développement de marché, ont un besoin significatif d'accompagnement, parce qu'elles ont des ressources et des connaissances limitées » (Ville de Gatineau, 2015, p.9). « Faire une veille stratégique ciblée afin de mieux comprendre les avantages et les contraintes liés au contexte frontalier » est d'ailleurs l'un des objectifs stratégiques de la planification économique de la Ville de Gatineau (Ville de Gatineau, 2021, p.12).

---

[9] Les fuites commerciales sont également importantes pour Papineau et la Vallée-de-la-Gatineau, mais elles sont principalement en direction des Laurentides, Laval et Montréal et Gatineau dans le premier cas et du côté des hautes Laurentides et de Gatineau dans le deuxième cas.

[10] Entrevue avec Export Outaouais en 2019.

7. Références

CCG, OBoT et RGA (2020). Lettre ayant pour objet : COVID-19 – Impacts frontaliers entre Gatineau et Ottawa. Site de la Chambre de commerce de Gatineau (CCG).

Côté, N. (2018). Entrepreneuriat, cybersécurité et cannabis. La Presse.

Dupuis, F. et B. P. Durocher (2016). Les nombreuses barrières au commerce interprovincial pourraient s'amenuiser avec le nouvel Accord de libre-échange canadien. Point de vue économique. Desjardins Études économiques.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante - FCEI (2021). Paperasserie : Bulletin des provinces 2021, 38 p.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante - FCEI (2019). Les collectivités entrepreneuriales, Économie. Avril 2019.

Gagnon, L. (2020). L'entrepreneuriat privé et collectif. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Gagnon, C.-A. (2019). Entente de collaboration entre trois organisations économiques de la région de la capitale nationale. Le Droit. 17 octobre 2019.

Gouvernement de l'Ontario (2021). Communiqué. L'Ontario et le Québec célèbrent l'excellence dans le milieu francophone des affaires. Site Internet du gouvernement de l'Ontario.

Gouvernement de l'Ontario (2020). Rapport 2020 sur l'allègement du fardeau réglementaire : Aider les entreprises à se rétablir, à se reconstruire et à prospérer. Consulté le 6 novembre 2020.

Gouvernement du Québec (2021). Moins de paperasse pour une relance innovante et efficace. Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025. 114 p.

Gouvernement du Québec et Gouvernement de l'Ontario (2009). Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario.

ID Gatineau (2019). L'opération séduction est lancée avec la stratégie Pourquoi Gatineau. Site de ID Gatineau.

ID Gatineau (2018). La région d'Ottawa-Gatineau sera dans l'édition 2018 du Global Ecosystem Report. Site d'ID Gatineau.

ID Gatineau (2017). Une première pour la Ville de Gatineau. Site de ID Gatineau.

ID Gatineau et Ville de Gatineau (2019). Il ne manque que vous à Gatineau.

Investir Ottawa (2018). Ottawa et Gatineau unissent leurs forces pour attirer dans la région de la capitale du Canada des entreprises, des investisseurs et des talents internationaux du domaine de la cybersécurité. Site d'Investir Ottawa.

Lévesque, É. (2010). La Porte continentale et le Corridor de commerce Ontario-Québec. Ministère des Transports du Québec. Congrès annuel 2010 Association des Transports du Canada Halifax (Nouvelle-Écosse), 13 p.

Mendez-Leblond, S. (2020). Les destinations des biens fabriqués au Québec. Bulletin manufacturier de l'ISQ. Numéro 17 | Mars 2020.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (2021). Le Ministère de l'Économie et de l'Innovation. Site Internet du MEI.

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (2021). Schéma d'aménagement et de développement révisé.

MRC de Pontiac (2020). DestinationPontiac.ca. Site de la MRC de Pontiac.

Municipalité de Cantley (2021). Portrait-diagnostic de la Municipalité de Cantley. Refonte du plan et des règlements d'urbanisme. 46 p.

Observatoire du développement de l'Outaouais - ODO (2021). Allocution lors du lancement du projet sur la frontière. ODO. 30 septembre 2021.

Observatoire du développement de l'Outaouais - ODO (2018). Le Forum des acteurs du développement de l'Outaouais, 11 octobre 2018. Bilan. L'Outaouais : aux frontières des possibilités.25 p.

Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale (2020). Historique. Site Internet du RGA.

Secrétariat du commerce intérieur (2017). L'Accord de libre-échange canadien.

Société d'aménagement de l'Outaouais (1977). Une analyse comparative de la situation économique de l'Outaouais québécois, des régions du Québec et de l'Est ontarien.

Statistique Canada (2018). Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 1.0.

Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (2020). Plan de travail no 3 (2020-2021). Site Internet de l'ALEC.

Transport Canada (2020). Portes d'entrée et corridors. Gouvernement du Canada.

Ville de Gatineau (2021). Plan stratégique de développement économique de la ville de Gatineau 2021-2026. 24 p.

Ville de Gatineau (2015). Plan stratégique de développement économique de la Ville de Gatineau 2017-2020. 21 p.

Ville d'Ottawa (2021). Pourquoi installer son entreprise à Ottawa ? Consulté en septembre 2021.

Ville d'Ottawa (2019). L'Ottawa de demain après 2036. Avant-projet final scénarios, facteurs de changement et considérations en matière de planification, 90 p.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

L'agriculture et l'agroalimentaire : un créneau à fort potentiel sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **L'agriculture et l'agroalimentaire : un créneau à fort potentiel sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Des politiques agricoles différentes au Québec et en Ontario 3
2. Portrait agricole et agroalimentaire dans le territoire transfrontalier 4
3. Le marché Ottawa-Gatineau : opportunité pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire 8
4. Croissance des activités commerciales entre l'Outaouais et l'Ontario 9
   - 4.1 Les activités des entreprises agricoles et des organisations dans l'Est ontarien 10
   - 4.2 Les pratiques de consommation des Ontariens en Outaouais 11
   - 4.3 Foire gourmande Outaouais-Est ontarien : une initiative transfrontalière pionnière 12
5. Absence d'uniformisation de la règlementation entre l'Outaouais (le Québec) et l'Ontario : frein pour l'accès au marché de proximité d'Ottawa et le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire 13
   - 5.1 Les abattoirs provinciaux et fédéraux 13
   - 5.2 Initiatives pour dénoncer ou améliorer la problématique frontalière 14
   - 5.3 Un comité de réflexion et une enquête préliminaire réalisée par la TAO pour identifier les impacts de la réglementation interprovinciale sur les entreprises de l'Outaouais 16
6. Autres réglementations et normes qui font obstacle au développement agricole et agroalimentaire 17
7. Références 18

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE : UN CRÉNEAU À FORT POTENTIEL SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

Malgré plusieurs lacunes concernant la disponibilité des données sur l'agriculture « transfrontalière » dans certains secteurs spécifiques (ex. : agroalimentaire) ou pour des enjeux spécifiques (ex. : impacts des barrières commerciales sur les entreprises), nous disposons néanmoins de plusieurs informations issues du recensement agricole, une enquête réalisée par Statistique Canada tous les cinq ans. Ces données, qui sont mobilisées dans cette partie, facilitent la comparaison de la situation entre les territoires de l'Outaouais et de l'Est ontarien[1]. En outre, dans les études et rapports qui s'intéressent à l'agriculture en Outaouais, la proximité de l'Est ontarien, qui engendre à la fois des atouts, mais également de nombreux défis, est presque toujours abordée.

Ces principaux constats sont résumés en six parties : 1) Nous débutons avec une brève mise en contexte du système de gouvernance agricole des deux côtés de la frontière pour ensuite 2) présenter les principaux constats sur l'agriculture et l'agroalimentaire dans le territoire transfrontalier. 3) Le potentiel élevé pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire avec le marché d'Ottawa-Gatineau et 4) les liens commerciaux entre les deux territoires sont par la suite abordés. 5) L'absence d'uniformisation des règlementations entre le Québec et l'Ontario qui engendrent des barrières importantes pour le développement agricole de l'Outaouais fait l'objet d'une section. 6) finalement d'autres enjeux réglementaires sont identifiés.

1. Des politiques agricoles différentes au Québec et en Ontario

L'agriculture est un domaine de compétence partagé par le Canada et les provinces depuis 1867. Dès 1888, le Québec administre cette compétence en créant un ministère dédié à l'agriculture (Kesteman et *al*, 2004). Dans les provinces de l'ouest du pays, les politiques provinciales en matière d'agriculture sont « un prolongement de l'action

[1] Il existe des différences entre les données du MAPAQ et celles de Statistique Canada. Pour qu'une exploitation agricole soit admissible à l'enregistrement, le producteur agricole doit répondre à plusieurs critères, dont un revenu brut annuel de son entreprise égal ou supérieur à 5 000 $. Il existe certaines exceptions, notamment pour les entreprises en démarrage. Pour le recensement agricole de Statistique Canada, le seuil est de 2 500 $ de production brute annuelle, ce qui explique les différences dans les données.

fédérale » (Debailleul et Gouin, 1998). Ce n'est pas le cas pour le Québec et l'Ontario qui se distinguent en ayant leurs propres politiques, orientations et règlementations avec le *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec* (MAPAQ) et le *ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales* en Ontario. La frontière fait donc office de limite ou de barrière qui différencie les deux territoires avec des politiques, des lois et des règlementations différentes : les acteurs publics de l'Outaouais et ceux de l'Est ontarien collaborent peu.

Néanmoins, l'agriculture au Québec et en Ontario partage plusieurs similitudes qui les distinguent du reste du Canada : leur agriculture est davantage diversifiée et le modèle de gestion de l'offre est important. D'ailleurs, les agriculteurs du Québec et de l'Ontario font souvent front commun pour défendre le modèle de gestion de l'offre auprès des dirigeants canadiens et internationaux.

2. Portrait agricole et agroalimentaire dans le territoire transfrontalier

L'agriculture occupe une superficie importante sur le territoire transfrontalier (578 477 hectares), et ce, même dans le pôle urbain. À titre d'exemple, près de 40 % de la superficie de la Ville de Gatineau est agricole (Ville de Gatineau, 2018). Le territoire transfrontalier compte 4 741 entreprises agricoles, dont 22 % en Outaouais et 78 % dans l'Est ontarien, une proportion comparable à la répartition de la population (24 % vs 76 %). L'apport économique de ce secteur est majeur avec un capital agricole (valeur marchande) estimé à 8,8 milliards de dollars.

Le tableau 1 met en relief les forces de chacun des territoires. L'Est ontarien se distingue pour l'importance de son capital agricole. La valeur moyenne des fermes dans l'Est ontarien (2 075 459 $) est près du double de l'Outaouais (1 086 254 $). L'activité agricole y est beaucoup plus développée qu'en Outaouais tout comme la transformation alimentaire.

Néanmoins, la superficie des terres est en moyenne plus importante en Outaouais (137 ha) que dans l'Est ontarien (118 ha). L'agriculture en Outaouais est caractérisée par une forte proportion de petites entreprises en regard des capitaux, des revenus générés et du nombre d'employés. L'agriculture en Outaouais est souvent qualifiée d'extensive et associée à des pratiques de développement durable. Celle-ci se distingue d'ailleurs pour sa proportion d'entreprises qui produisent des produits biologiques.

Ajoutons que l'Outaouais a amorcé une diversification importante à partir de 2006 avec l'apparition de plusieurs nouvelles entreprises dans de nouveaux créneaux comme l'élevage non conventionnel, le maraicher, les fruits, les serres et autres cultures alors que les fermes d'élevage traditionnel (principalement bovins et laitiers) sont en diminution. Depuis 2011, l'Outaouais arrive d'ailleurs au premier rang parmi les régions québécoises pour la forte proportion de sa relève agricole qui a choisi de démarrer une nouvelle entreprise agricole alors que dans les autres régions, le transfert de ferme familial est demeuré le mode d'établissement le plus courant. Entre 2011 et 2016, 55 % de la relève qui s'est établie en agriculture en Outaouais a démarré une nouvelle entreprise comparativement à 35 % pour le Québec. Il s'agit en grande majorité d'une nouvelle génération d'entreprises qui s'appuie sur un modèle entrepreneurial différent avec des modes de commercialisation directe et des activités de transformation. Ce constat se reflète également dans les données du recensement de 2016 puisque près de la moitié des entreprises agricoles sur le territoire transfrontalier qui vendent des produits transformés sont situées en Outaouais. En outre, plus de 200 entreprises agricoles et agroalimentaires ont amorcé des démarches de commercialisation directe de leurs produits agroalimentaires dans une diversité de secteurs en Outaouais. Néanmoins, les entreprises agricoles de l'Outaouais sont petites et les activités de transformation et les démarches de commercialisation directe sont encore principalement réalisées à petites échelles en Outaouais et de façon individuelle.

Au recensement 2016, quatre productions dominent dans le territoire transfrontalier (tableau 2). Ce sont les mêmes en Outaouais et dans l'Est ontarien avec des différences dans le positionnement. En Outaouais, les entreprises spécialisées dans la culture du foin, généralement utilisé pour nourrir le bétail, arrivent au premier rang (26 %) et l'élevage de bovins de boucherie (23 %) au 2e rang. La proportion de ces entreprises est également élevée dans l'Est ontarien et arrive respectivement au 3e et 2e rang. C'est la culture des plantes oléagineuses et de céréales (24 %) qui arrive au premier rang dans l'Est ontarien alors qu'elle occupe le 3e rang (7 %) ex aequo avec la production laitière (7 %) en Outaouais. Les fermes laitières arrivent également au 4e rang dans l'Est ontarien (10 %).

En somme, il existe plusieurs similitudes entre les activités agricoles de l'Outaouais et de l'Est ontarien et certaines spécificités peuvent être perçues par les acteurs comme des opportunités : « Les complémentarités entre les territoires agricoles de Gatineau et d'Ottawa, longeant les deux rives de la rivière des Outaouais, combinés à leurs interconnexions de transport, sociales, historiques et économiques favorables, font que le développement de ces zones a tout avantage à être vu et abordé de façon interreliée, et ce malgré certaines contraintes » (Ville de Gatineau, 2018).

Tableau 1. Principales données sur l'agriculture pour le territoire transfrontalier la région de l'Outaouais et de l'Est ontarien

	Outaouais		Est ontarien		Région transfrontalière
	Nombre	%[2]	Nombre	%	Nombre
Population	382 604	24	1 194 668	76	1 577 272
Nombre total de fermes	1 055	22	3 686	78	4 741
Nbre d'exploitants	1 475	22	5 360	78	6 835
Superficie agricole (hectare)	144 584	25	433 893	75	578 477
Superficie moyenne ferme	137		118		122
Capital agricole (valeur marchande)	1 145 998 370	13	7 650 143 491	87	8 796 141 861
Valeur moyenne ferme	1 086 254		2 075 459		1 855 335
Produits biologiques destinés à la vente	33	32	70	68	103
Produits transformés	76	47	86	53	162
Fermes déclarantes utilisant les ventes à la ferme, kiosques (stands), autocueillette	219	26	622	74	841
Fermes déclarantes utilisant les marchés publics	82	34	158	66	240
Fermes déclarantes utilisant l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC)	21	34	41	66	62

Source : Recensement agricole, Statistique Canada, 2016

Par ailleurs, les deux territoires font face aux mêmes enjeux : réduction du nombre de fermes, déclin de la production bovine, hausse des coûts d'opération, endettement, réseaux Internet haute vitesse non disponibles, problème de relève, vieillissement des agriculteurs, difficulté de recruter de la main-d'œuvre, etc.

[2] Le pourcentage = proportion dans l'ensemble du territoire transfrontalier

Tableau 2. Proportion des productions agricoles dans le territoire transfrontalier, en Outaouais et dans l'Est ontarien

	Total Transfrontalier	Outaouais	Est-Ontarien
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	20 %	7 %	24 %
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	19 %	23 %	18 %
Culture du foin	18 %	26 %	16 %
Élevage de bovins laitiers et production laitière	10 %	7 %	10 %
Élevage de chevaux et d'autres équidés	6 %	5 %	6 %
Toutes les autres cultures agricoles diverses	4 %	5 %	4 %
Élevage mixte de bétail	4 %	4 %	4 %
Culture de légumes et de melons	4 %	5 %	3 %
Culture en serre et en pépinière et floriculture	4 %	4 %	3 %
Production de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable	2 %	4 %	2 %
Culture de fruits et de noix	2 %	4 %	2 %
Élevage de volailles et production d'œufs	2 %	1 %	2 %
Élevage de moutons et de chèvres	2 %	2 %	2 %
Apiculture	2 %	1 %	2 %
Tous les autres types d'élevage divers	1 %	1 %	0 %
Élevage de porcs	0 %	0 %	0 %

**Vert foncé indique le premier rang*

3. Le marché Ottawa-Gatineau : opportunité pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire

En 2020, le prix d'une terre agricole dans l'Est ontarien (8 700 $ l'acre) est plus du double qu'en Outaouais (3 400 $/acre) (Financement agricole Canada, 2021). L'Outaouais se classe d'ailleurs au 2e rang parmi les régions agricoles du Québec pour le prix compétitif de ces terres. En outre, le climat et les sols de bonne qualité, la disponibilité des terres et l'environnement propice au développement d'une agriculture durable font de l'Outaouais une destination de choix pour s'établir en agriculture et développer des produits agroalimentaires de qualité. La présence d'acteurs diversifiés qui soutiennent et financent la filière agroalimentaire offre également une atmosphère propice au développement.

Toutefois, le potentiel important de l'Outaouais pour le développement de l'agriculture provient principalement de sa proximité au marché Gatineau-Ottawa et Pembrooke avec une masse critique de consommateurs suffisamment forte (1,6 million sur le territoire transfrontalier) pour le développement de produits agroalimentaires variés. Ce marché de proximité combinée aux différents atouts a généré la création de nouvelles entreprises dans la région. Ce caractère transfrontalier est certes une spécificité qui distingue l'Outaouais des autres régions québécoises et qui lui procure de nombreux avantages pour la commercialisation des produits agroalimentaires (MAPAQ, Direction générale des politiques agroalimentaires, 2012). Plusieurs études démontrent en effet que la proximité géographique est un facteur concurrentiel majeur particulièrement pour le secteur agricole et agroalimentaire, car elle réduit les coûts associés aux transports ainsi que les contraintes liées à la périssabilité des produits agricoles (Gallaud et *al*., 2012). La proximité géographique et organisationnelle de l'Outaouais permet ainsi aux entreprises agricoles et agroalimentaires d'accéder plus facilement au marché ontarien identifié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec comme l'un des marchés d'exportation les plus prometteurs pour le Québec (MAPAQ, Direction du développement des marchés extérieurs et Bureau du Québec à Toronto, 2012). En outre, « la proximité de grands centres urbains semble faciliter l'installation de producteurs en circuits de proximité dans les territoires ruraux, en raison d'une clientèle urbaine plus sensibilisée à l'achat de proximité » (Mundler et Laughrea, 2015).

Ce marché a toujours été présent, mais les opportunités se sont manifestées de façon plus importante ces dernières années avec l'accentuation de la demande pour les produits locaux, de spécialités et biologique ainsi qu'un certain engouement pour l'agrotourisme chez les Gatinois et les Ontariens. Ces nouvelles tendances qui favorisent les marchés locaux sont présentent dans l'ensemble du Québec, mais sont également

observées en Ontario et sont particulièrement importantes à Ottawa. Une large partie de ces consommateurs est scolarisée avec un revenu supérieur à la moyenne québécoise et se préoccupe de plus en plus de l'origine et de la qualité des produits (MAPAQ, 2012). « Plusieurs études ont démontré que les produits québécois ont très bonne réputation en Ontario » (Dillies, TAO, 2017). La culture francophone est reconnue en effet pour ses produits agricoles et agroalimentaires de créneau et de qualité. Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle qui crée de l'intérêt ailleurs et un sentiment d'appartenance et de fierté. Or cet atout est peu valorisé actuellement (Comité transfrontalier, 2019).

Lors d'activités de consultation (Comité transfrontalier, 2019; Tournée des territoires de l'ODO, 2018), les participants ont également mentionné que le potentiel agricole de l'Outaouais était méconnu en dehors de la région et, en particulier, dans les territoires voisins de l'Ontario. Ils ont également relevé une certaine complémentarité entre la présence d'une relève qui se cherche des terres en Ontario et la disponibilité de terres agricoles à un coût compétitif en Outaouais. Ils s'interrogent néanmoins sur les barrières qui font en sorte que les Ontariens ne considèrent pas l'Outaouais pour s'y installer. D'autant plus que l'Outaouais recèle plusieurs initiatives novatrices qui favorisent le démarrage d'entreprises dans ce secteur : Plate-Forme agricole bio; L'Arterre, un service de jumelage d'agriculteurs pour favoriser la relève et présent dans toutes les MRC, présence de divers marchés publics et un marché virtuel, le Parcours Outaouais gourmet, des services de soutien à la commercialisation de produits agroalimentaires, etc. Les cinq territoires de l'Outaouais ont également adopté un Plan de développement de la zone agricole, signent que l'agriculture est un secteur de développement prioritaire dans l'ensemble de l'Outaouais.

Finalement, à titre d'information, ajoutons que le Campus d'Alfred (avant associé à l'Université de Guelph et maintenant à la Cité collégiale) situé dans l'Est ontarien offre une formation technique en agriculture et en gestion d'entreprise agricole. Les candidats de l'Outaouais qui désirent suivre cette formation sont admissibles au programme d'appui à la relève agricole offert par la Financière agricole du Québec. Il s'agit de la seule institution d'enseignement spécialisée en agriculture francophone de l'Ontario.

4. Croissance des activités commerciales entre l'Outaouais et l'Ontario

Les liens entre l'Outaouais et l'Ontario dans le domaine agricole et agroalimentaire se sont accentués ces dernières années. La connaissance de la langue anglaise et française des deux côtés de la frontière a sans doute facilité le tissage de ces liens. En effet, 46 %

des producteurs agricoles en Outaouais ont l'anglais comme langue de correspondance comparativement à 5 % au Québec (MAPAQ, 2014b). La population anglophone est davantage concentrée dans certaines MRC, notamment dans certains territoires ruraux comme le Pontiac où la majorité des agriculteurs sont anglophones : 86 % ont l'anglais pour langue de correspondance. À l'inverse, plusieurs Franco-ontariens exercent également le métier d'agriculteurs. Il existe d'ailleurs une Union des *cultivateurs franco-ontariens.* Selon ces derniers, près de 2 000 fermes en Ontario sont la propriété de Franco-ontariens.

Nous présentons ces activités commerciales en trois temps : 1) celles menées par les entreprises et les organisations de l'Outaouais dans l'Est ontarien, 2) les pratiques de consommation des Ontariens sur le territoire de l'Outaouais et 3) nous faisons un retour rapide sur l'une des premières initiatives transfrontalières, la Foire gourmande Outaouais-Est ontarien.

4.1 Les activités des entreprises agricoles et des organisations dans l'Est ontarien

Les marchés d'Ottawa et de l'Ontario sont souvent ciblés dans les stratégies de commercialisation, car ils recèlent plusieurs opportunités pour les entreprises agricoles et agroalimentaires. Différentes études réalisées à la demande de la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), du MAPAQ et de ses partenaires ont contribué à connaître davantage les forces et les faiblesses de ce marché, et ce, dans différents créneaux : portraits des entreprises et des besoins; études de mise en marché et de la clientèle; études sectorielles pour le développement de différentes filières. D'une étude à l'autre, le contexte transfrontalier particulier à la région apparaît à la fois comme une force et une opportunité qui distingue l'Outaouais et sur laquelle il faut miser. D'ailleurs, la TAO a établi des liens avec l'autre côté de la rive et participe à divers événements.

Les entreprises mettent également en place de nouvelles stratégies commerciales qui visent les consommateurs de l'Ontario. Par exemple, à l'automne 2017, la Laiterie de l'Outaouais a créé une nouvelle image de marque pour ses produits afin d'accentuer ses ventes en Ontario (Radio-Canada, 2017).

Quelques produits de l'Outaouais se retrouvent également dans les restaurants et commerces spécialisés à Ottawa. D'ailleurs, les études de marché démontrent également qu'une large part des entreprises dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie à Ottawa ont un intérêt marqué pour l'achat de produits agroalimentaires de l'Outaouais (MAPAQ, Direction du développement des marchés extérieurs et Bureau du Québec à

Toronto, 2012, p.4; Belleau, 2007). L'organisation « Savourez Ottawa » qui encourage les consommateurs, les restaurants et entreprises hôtelières, les détaillants et transformateurs à privilégier les aliments produits à Ottawa et dans les environs témoigne de cet intérêt puisqu'elle compte quelques entreprises agroalimentaires de l'Outaouais parmi ses fournisseurs. L'Outaouais est d'ailleurs inclus dans la « zone d'aliments locaux d'Ottawa » dont la délimitation a été définie par la Ville d'Ottawa et l'organisation ontarienne Alimentation juste (Alimentation juste, 2012).

Plusieurs producteurs agricoles et transformateurs sont également présents dans les marchés publics ontariens : au Marché Byward, au Ottawa Farmer's Market, au Ottawa Organic Farmer's Market, au Marché Parkdale, au Pembrooke Farmers Market, etc. Des entreprises agricoles de la MRC Pontiac sont également membres d'Ottawa Valley food co-op situé à Pembrooke en Ontario, un réseau qui vise à mettre en valeur les aliments cultivés ou transformés. Du côté de l'Outaouais, les entreprises ontariennes peuvent rejoindre le marché virtuel de l'Outaouais (anciennement MSRO), elles sont néanmoins peu nombreuses jusqu'à maintenant.

4.2 Les pratiques de consommation des Ontariens en Outaouais

À l'inverse, les Ontariens fréquentent également le territoire de l'Outaouais pour se procurer des produits agroalimentaires. Par exemple, les consommateurs qui fréquentent les marchés publics sont originaires de la région, mais proviennent également de l'Ontario comme le révèle une étude réalisée en 2006 par la TAO qui visait à tracer le profil de la clientèle des marchés publics de l'Outaouais. Ainsi, les Ontariens représentaient 36 % de la clientèle du Marché Old Chelsea et 21 % de celui de Wakefield (TCAO, 2006)[3], ce qui témoigne du lien de proximité entre les deux territoires et de la popularité des produits québécois chez les Ontariens. Soulignons également que la proportion des villégiateurs est importante dans les territoires ruraux en Outaouais et plusieurs propriétaires de résidences secondaires sont des Ontariens (voir la section sur le plein air et la villégiature).

Mentionnons également que les Ontariens sont des touristes importants en Outaouais (voir la partie sur le tourisme) attiré notamment par l'importance des activités de plein air. Les paysages agricoles de l'Outaouais, avec l'importance de ses pâturages et des animaux dans les champs, même s'ils sont peu valorisés dans les stratégies de développement, font partie des importants attraits de la région.

[3] À l'époque, il n'y avait pas de marchés publics à Gatineau.

4.3 Foire gourmande Outaouais-Est ontarien : une initiative transfrontalière pionnière

La coopération dans le secteur agricole a notamment donné lieu à un projet transfrontalier, la Foire gourmande Outaouais-Est ontarien, une expérience pionnière qui a débuté en 2010 et qui soutenait l'essor des produits agroalimentaires des entreprises de l'Est de l'Outaouais et de l'Ontario.

La mission du projet était de mettre en valeur les produits agroalimentaires régionaux auprès du grand public à travers un rapprochement entre les producteurs, les transformateurs et les chefs de la région. Parallèlement, le projet visait à favoriser la découverte et le rapprochement réciproque de nos deux régions riveraines par les gens de chez nous et d'ailleurs (TAO, 2013).

De 2010 à 2014, la foire gourmande a attiré plusieurs milliers de visiteurs, souvent des urbains. Le parcours était relié par un traversier où les festivaliers étaient invités à découvrir les produits agroalimentaires locaux à la marina de Montebello en Outaouais et au centre communautaire de Lefaivre dans l'Est ontarien. Dans les premières années, l'évènement était organisé lors d'une journée estivale. Il s'est par la suite étendu à trois jours de festivités en 2013.

L'initiative avait été proposée par les acteurs de l'Est ontarien qui ont contacté les acteurs de l'Outaouais. Cette collaboration a été facilitée par la présence d'organisations de développement de chaque côté de la rivière qui partagent une identité organisationnelle similaire. La foire s'inspirait également d'une initiative similaire dans la région du Témiscamingue. Coordonnée par la Table agroalimentaire de l'Outaouais du côté québécois, les principaux partenaires du projet étaient le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Développement économique Canada, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, la SADC Papineau et le CLD Papineau. Du côté ontarien, l'initiative était coordonnée par le réseau agroalimentaire de l'Est ontarien.

Malgré le succès de cette initiative, la Foire n'a pas eu lieu du côté québécois en 2015 à cause du financement difficile avec la disparition notamment de deux principaux bailleurs de fonds : la CRÉO et le CLD Papineau. L'événement a été remplacé par La Fête gourmande de l'Outaouais, dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, qui tenait sa quatrième édition en 2019 à la Ferme Hendrick à Chelsea.

D'autres initiatives, comme Canamex présente dans le Pontiac vise également à développer des liens avec l'autre côté de la frontière et les États américains.

5. Absence d'uniformisation de la règlementation entre l'Outaouais (le Québec) et l'Ontario : frein pour l'accès au marché de proximité d'Ottawa et le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Bien que la population et les agriculteurs de l'Outaouais partagent un bassin de vie commun avec les régions voisines de l'Ontario, la frontière fait néanmoins office de limite ou de barrière dans certaines productions spécifiques, notamment les produits carnés (entreprises qui se spécialisent dans l'élevage et qui sont très nombreuses dans le territoire transfrontalier), les entreprises de transformation agroalimentaire qui mettent en marché des viandes ou des produits transformés et les entreprises vinicoles qui sont en croissance. Les contraintes imposées par les législations en matière de commerce entre les deux provinces empêchent la vente de leurs produits dans l'autre province. Dans cette partie, nous expliquons d'abord cet enjeu pour les éleveurs et les entreprises de transformation pour ensuite répertorier les initiatives qui ont été mises en place pour mieux comprendre cette problématique et y apporter des solutions.

5.1 Les abattoirs provinciaux et fédéraux

Il existe deux types d'abattoirs au Canada. 1) Les abattoirs sous juridiction provinciale encadrés par la Direction générale de l'inspection des aliments et du bien-être animal au Québec et la Direction de la santé et du bien-être des animaux en Ontario. 2) Les abattoirs sous juridictions fédérales, encadrés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui règlemente les opérations d'abattage pour les produits destinés à l'exportation ou encore dans une autre province canadienne. Seules les viandes découpées dans des abattoirs et des établissements de transformation accrédités auprès du gouvernement fédéral peuvent traverser la frontière entre l'Outaouais et l'Ontario. Pour les entreprises de l'Outaouais, les normes pour vendre leurs produits en Ontario sont donc les mêmes que pour exporter dans un pays étranger. Or, les abattoirs fédéraux sont peu nombreux et beaucoup plus dispendieux, car une partie des coûts associés à l'abattage est défrayée par l'entreprise, ce qui n'est pas le cas dans un abattoir provincial. « Pour des petits producteurs, ces difficultés rendent presque impossible « l'exportation » vers la province voisine étant donné leur impact important sur les coûts de production, ce qui a pour conséquence de rendre leurs produits non concurrentiels » (CRÉO, 2007).

Bien que cette contrainte qui limite la commercialisation interprovinciale soit également identifiée dans d'autres régions québécoises (Mundler et Laughrea, 2015), cette

problématique est majeure en Outaouais, car elle est la seule région québécoise à avoir accès à un marché d'exportation d'envergure en circuit court.

L'Outaouais compte quatre abattoirs qui sont opérationnels *L'*abattoir *Les Viandes la Petite Nation inc*. situé à Saint-André-Avellin est sous inspection fédérale : il est toutefois privé avec une capacité limitée. Les trois autres abattoirs sont sous inspection provinciale : l'abattoir Bouwman inc. à Thurso, l'abattoir Charron inc. à Saint-André-Avellin et *l'abattoir* les viandes du Pontiac installé à Shawville (MRC de Pontiac). Ce dernier, qui a ouvert ses portes en décembre 2018, répond à un besoin important pour les agriculteurs situés dans la MRC Pontiac (en majorité composée d'éleveurs), car il a permis de réduire les coûts de transport des animaux vers les abattoirs.

Ajoutons qu'il est néanmoins possible pour les animaux vivants de traverser cette frontière faisant en sorte que des agriculteurs de l'Outaouais choisissent de vendre à des encans du côté de l'Ontario. De façon minoritaire, certains acteurs sont craintifs face à une ouverture des frontières avec l'Ontario, car cela signifie également que les produits ontariens peuvent être vendus en Outaouais.

En somme, la difficulté d'accès à un abattoir fédéral, essentiel pour vendre la viande du côté de l'Ontario, est un frein important au développement de l'agriculture en Outaouais. Ce frein a toujours été présent, mais il demeure plus important avec la croissance des entreprises qui misent sur une mise en marché directe. Il s'agit d'ailleurs d'un enjeu mentionné dans tous les cinq Plans de développement de la zone agricole (PDZA) de l'Outaouais.

5.2 Initiatives pour dénoncer ou améliorer la problématique frontalière

Cet enjeu a fait l'objet de revendications et d'initiatives par les acteurs de l'Outaouais afin d'harmoniser les normes et règlementations en matière de sécurité alimentaire de manière à favoriser le commerce interprovincial. Nous faisons un survol de ces principales initiatives.

<u>La Coopérative de solidarité des viandes fines des vallées de l'Outaouais</u>

Un projet d'abattoir et un centre de découpe qui voulaient répondre aux normes fédérales sous la formule d'une coopérative ont fait l'objet d'un projet d'envergure dans la MRC Pontiac. L'idée d'une Coopérative de solidarité des viandes fines des Vallées de l'Outaouais a pris forme en 2005 portées par les agriculteurs du Pontiac. Cette coopérative aurait permis aux entreprises de vendre leur production en Ontario. Les éleveurs du comté de Renfrew en Ontario auraient également pu utiliser les services de la coopérative. La coopérative visait également à produire une viande de qualité destinée

au marché à proximité. Au coût de 500 $ l'adhésion, la coopérative a réussi à réunir 300 membres (Dumont, 2006), ce qui démontre un engagement important de la communauté. En prévision d'accueillir l'abattoir, la municipalité de Shawville a modifié son système septique. La Coopérative a également reçu des appuis de plusieurs organisations, dont les partenaires locaux, le gouvernement fédéral (Développement économique Canada), le MAPAQ et la CRÉO. Malgré la mobilisation majeure des acteurs locaux et régionaux, le projet ne s'est pas concrétisé. Néanmoins, cette démarche a sans doute contribué à faciliter l'installation de l'*abattoir* privé provincial les viandes du *Pontiac qui a ouvert ses portes en 2018 à* Shawville.

Des revendications importantes

Cette problématique spécifique à l'Outaouais a fait l'objet de revendications par divers acteurs de la région afin d'harmoniser les normes et règlementation en matière de sécurité alimentaire de manière à favoriser le commerce interprovincial.

Par exemple, la CRÉO identifiait la frontière comme un frein important au développement de l'agriculture en Outaouais dans un mémoire soumis à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. « Cette obligation, expliquait-elle, conduit à des situations déplorables qui viennent bloquer le développement de plusieurs entreprises agroalimentaires de l'Outaouais. Or, si ces normes québécoises sont supposées garantir au consommateur québécois la sécurité des produits, pourquoi est-ce que ce ne serait pas le cas pour le consommateur ontarien? » (CRÉO, 2007, p.9). En référant aux domaines de la construction et de la santé qui ont un statut particulier dans la région avec la proximité d'Ottawa, le mémoire suggère la mise en place d'une zone d'exception qui permettrait l'échange de produits agricoles et transformés entre la région de l'Outaouais et l'Est ontarien. Dans cette optique, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demandait « que le gouvernement du Québec entame des négociations avec le gouvernement ontarien et le gouvernement fédéral afin d'harmoniser les normes et la règlementation quant à la sécurité des produits agroalimentaires afin de faciliter le commerce interprovincial entre l'Outaouais et l'Est ontarien » (*ibid*.).

À cette même époque, le député de la circonscription fédérale du Pontiac, Lawrence Cannon, qui était également ministre des Affaires intergouvernementales avait amorcé des pourparlers afin de faire de l'Outaouais une région pilote (projet de zone d'exclusion pour l'Outaouais-Est ontarien) concernant la concordance entre les réglementations des abattoirs. Avec le changement de représentant politique et la disparition de la CRÉO, ce dossier a été fermé malgré sa pertinence.

Lors de la campagne politique pour élire le gouvernement du Québec en 2014, le secteur agroalimentaire a réitéré l'importance de poser des actions concrètes pour accéder au

marché de l'Ontario. « Il faut que les élus en parlent [explique le directeur de la Table agroalimentaire de l'Outaouais]. C'est une question d'économie, de création d'emplois, mais aussi, l'agroalimentaire, c'est un vecteur de fierté et de sentiment d'appartenance » (Bélanger, 2014, p.2).

En 2017, des syndicats locaux de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de l'Outaouais ont adopté une résolution pour demander l'appui de la Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides pour : « entamer des démarches pour soutenir les producteurs agricoles touchés par cette réglementation; impliquer les fédérations spécialisées visées dans le dossier du commerce interprovincial; établir un dialogue avec les députés provinciaux et fédéraux concernés pour se concerter sur une stratégie et des actions à poser; de faire une demande à la Confédération afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles il existe des différences sur les exigences requises entre le MAPAQ et l'OMAFRA entravant le libre commerce de la viande entre le Québec et l'Ontario » auprès de leurs élus le frein engendré par la frontière.

5.3 Un comité de réflexion et une enquête préliminaire réalisée par la TAO pour identifier les impacts de la réglementation interprovinciale sur les entreprises de l'Outaouais

En 2017, la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) a mis en place un comité de réflexion composé de représentants d'organisations et d'entreprises agricoles afin « d'évaluer si la situation frontalière particulière à la région et les règlementations actuelles freinent le développement des entreprises en production et transformation animales de l'Outaouais » (Dillies, 2017). Les réflexions de ce comité ont mené à la réalisation d'un sondage auprès de 34 entreprises de la région, principalement des éleveurs bovins et deux transformateurs afin de déterminer si la règlementation interprovinciale est un réel enjeu pour les entreprises de l'Outaouais.

La majorité des participants au sondage considèrent que le fait de ne pas pouvoir commercialiser en Ontario les produits carnés abattus est un frein pour leurs entreprises. Ils ne peuvent accéder à ce marché bloqué par la règlementation et la localisation et les tarifs des abattoirs. La plupart estiment que la suppression des barrières concernant le commerce interprovincial serait positive pour leur entreprise, car ils commercialiseraient leurs produits sur ce territoire. « Cela augmenterait leur chiffre d'affaires et stimulerait l'économie locale » (Dillies, 2017). Ce sont davantage les entreprises qui ont un cheptel plus important qui sont intéressées par le marché ontarien. L'étude mentionne également que tous les répondants anglophones sont intéressés à commercialiser leurs

produits en Ontario alors que pour quelques répondants francophones cette opportunité est moins intéressante.

La MRC de Pontiac se distingue également avec tous les répondants qui sont favorables à ce changement. Cette proportion est également importante pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais, alors qu'une portion seulement des répondants de la Ville de Gatineau, de la MRC de Papineau et de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau seraient intéressés par le marché est ontarien. « L'intérêt pour la libéralisation du commerce de produits carnés entre l'Ontario et le Québec dépend donc de la localisation des producteurs par rapport à la frontière ontarienne, mais aussi par rapport aux abattoirs » (Dillies, TAO, 2017).

Cette enquête exploratoire démontre que la réglementation frontalière entre le Québec et l'Ontario a des impacts importants sur le développement des entreprises. Néanmoins les conclusions de l'étude recommandent la réalisation d'une plus vaste enquête afin de chiffrer l'impact réel de cet enjeu et les potentiels de développement si ces contraintes étaient enlevées. Il faudrait également réaliser l'exercice du côté de l'Est ontarien afin d'identifier si ces mêmes enjeux sont présents.

6. Autres réglementations et normes qui font obstacle au développement agricole et agroalimentaire

Diverses réglementations et normes qui sont différentes de part et d'autre sont également mentionnées. Nous en donnons quelques exemples dans les paragraphes qui suivent. Lors du Forum des acteurs de l'Outaouais en 2018, il a été mentionné que des règles administratives et légales peuvent faire obstacle aux initiatives déployées pour attirer des agriculteurs, des entrepreneurs et/ou des travailleurs ontariens de ce côté-ci de la rivière. D'un point de vue législatif, le développement d'activités de transformation semble plus facile du côté ontarien, ce qui constitue un frein possible à l'implantation d'entreprises en Outaouais. Les entrepreneurs de l'Outaouais désireux d'accéder au marché ontarien semblent se heurter à plusieurs obstacles : les délais dans la délivrance des permis, la complexité des aspects législatifs, la difficulté d'accès aux épiceries de grande surface, etc.

Par ailleurs, la réglementation dans le domaine agricole ne permet pas d'utiliser certains services, par exemple les ressources vétérinaires dans l'Est ontarien même si ce service n'est pas disponible dans la MRC.

7. Références

Alimentation juste (2012). L'Accès aux aliments sains et aux aliments locaux – Planification et zonage.

Bélanger, M. (2014). L'agroalimentaire s'invite dans la campagne. Le Droit. Actualités. mardi 1er avril 2014, p.2.

Belleau, C. (2007). Évaluation de la demande par produit et par créneau de marché. Rapport d'analyse. Étude de mise en marché : filière agroalimentaire pour Outaouais-Ottawa. Rapport réalisé pour la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais. 50 p.

CRÉO (2007). Avis régional « l'agroalimentaire, un enjeu de développement régional pour l'Outaouais ». Mémoire présenté à la CAAAQ, 15 p.

Debailleul, G. et D.-M. Gouin (1998). Canada : Politique agricole, réforme ou abandon? Déméter 99 : économie et stratégies agricoles. Armand Colin. Paris, 271 p.

Dillies, C. (2017). Commerce interprovincial de produits carnés. Préanalyse sur le cas de l'Outaouais. Table agroalimentaire de l'Outaouais.

Doucet, C. (2020). Le modèle agricole territorial. Collection Initiatives. Presses de l'Université du Québec, 111 p.

Doucet, C. (2017). Modèle agricole territorial en émergence au Québec : le cas de la région de l'Outaouais. Thèse de doctorat présentée comme exigence partielle à l'obtention du doctorat en sciences sociales appliquées, Université du Québec en Outaouais, 477 p.

Doucet, C. (2013). Étude de tendances et d'opportunités. Commercialisation des produits agroalimentaires en contexte transfrontalier. Région de l'Outaouais. Étude réalisée pour la Table agroalimentaire de l'Outaouais et ses partenaires. 82 p.

Doucet, C. (2014). Étude d'étalonnage : comparaison des dynamiques agricoles et agroalimentaires de trois régions transfrontalières; pistes d'action et de réflexion pour l'Outaouais. Rapport réalisé par Projets Territoires pour la Table agroalimentaire de l'Outaouais et ses partenaires, 80 p.

Doucet, C. (2015). Créneau Commercialisation des produits agroalimentaires en contexte transfrontalier : caractéristiques d'émergence et pistes d'action pour stimuler son essor. Revue Organisations et Territoires, vol. 24, no 2, p.69 à 80.

Dumont, A. (2006). Les éleveurs du Pontiac sont déterminés à se donner un abattoir.

Financement agricole Canada (2021). Rapport - Valeur des terres agricoles 2020 de FAC.

Gallaud, D., M. Martin, S. Reboud et C. Tanguy (2012). Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires. Géographie, économie, société. 2012/3 (Vol. 14), P.261 à 285.

Kesteman, J.-P., G. Boisclair et J.-M. Kirouac (2004). Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC-UPA 1924-2004. Montréal, Boréal Express, 450 p.

MAPAQ - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction générale des politiques agroalimentaires (2012). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec - Estimations pour 2011. Gouvernement du Québec, 135 p.

MAPAQ - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (2014). Portrait agroalimentaire de l'Outaouais. Direction régionale de l'Outaouais. 10 p.

MAPAQ (2020). Portrait bioalimentaire de l'Outaouais 2020 (quebec.ca).

Ministry of Agriculture and Food Ministry of Rural Affaires (2014). Retail intelligence report. Gouvernement de l'Ontario, 54 p.

MRC des Collines-de-l'Outaouais (2018). Documents pour la mise en place d'un PDZA.

MRC Papineau (2017). Plan de développement de la zone agricole (pdza). 152 p.

MRC Pontiac et CDE Pontiac (2014). Plan de développement de la zone agricole. 194 p.

MRC Vallée-de-la-Gatineau (2015). Plan de développement de la zone agricole de la Vallée-de-la-Gatineau (PDZA) 193 p.

Mundler, P. et S. Laughrea (2015). Circuits alimentaires de proximité. Quels bénéfices pour le développement des territoires ? Étude de cas dans trois territoires québécois. Université Laval. Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), 123 p.

National Farmers Union (2011). Farms, Farmers and Agriculture in Ontario an overview of the situation in 2011, 16 p.

ODO (2020). L'activité agricole et agroalimentaire. État de situation socio-économique de l'Outaouais et de ses territoires.

OEEC (2014). Strategic Plan Update : FDI Sector Market Opportunities, 74 p.

Ontario East Economic Development (2016). Comparative Food and Beverage Industry Operating Costs Analysis, 4 p.

Radio-Canada (2017). La Laiterie de l'Outaouais veut tirer profit du marché ontarien.

Recensement agricole Canada (2016). Statistique Canada, 32-10-0403-01.

TCAO – Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (2006). Étude de la clientèle des marchés publics de l'Outaouais.

Ville d'Ottawa (2019). Nouveau Plan officiel : L'Ottawa rural, cahier de discussion, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, 25 p.

Ville de Gatineau (2018). Plan de développement de la zone et des activités agricoles de la Ville de Gatineau, 97 p.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

La filière de l'industrie forestière : un secteur stratégique majeur pour la diversification économique et les enjeux environnementaux sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Bergeron, Amélie (2021). **La filière de l'industrie forestière : un secteur stratégique majeur pour la diversification économique et les enjeux environnementaux sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Près de 5 000 travailleurs dans la filière de l'industrie forestière 3
3. La forêt, un atout précieux pour la qualité de vie sur le territoire transfrontalier 8
4. Des opportunités en raison de sa proximité avec Ottawa et Toronto 8
5. Références 10

LA FILIÈRE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE : UN SECTEUR STRATÉGIQUE MAJEUR POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Introduction

La forêt est un secteur stratégique majeur pour le territoire transfrontalier, en particulier pour les territoires ruraux qui se démarquent par une abondance de ressources et une main-d'œuvre expérimentée. L'industrie forestière doit toutefois s'ajuster à la réalité changeante de notre société, et notamment aux soubresauts des marchés et de la conjoncture économique. Par la mise en valeur du bois en tant que matériau noble et durable, cette industrie est source d'innovation, apporte des solutions aux enjeux environnementaux et contribue à la diversification de l'économie.[1]

Dans cette section, nous dressons d'abord un portrait de la main-d'œuvre et des principaux secteurs d'activité de la filière de l'industrie forestière sur le territoire transfrontalier. Cette filière[2] est composée des travailleurs dans les scieries et dans les usines de pâte à papier, mais également de ceux qui œuvrent en amont dans les activités de soutien à la foresterie et l'exploitation forestière et ceux en aval dans la fabrication de produits en bois et en papier. Nous soulignons ensuite l'importance de la forêt comme facteur de qualité de vie sur le territoire. Enfin, nous présentons les opportunités engendrées par la proximité de la frontière interprovinciale.

2. Près de 5 000 travailleurs dans la filière de l'industrie forestière

La filière de l'industrie forestière compte 4 975 travailleurs sur le territoire transfrontalier représentant 0,60 % de l'ensemble des industries (Tableau 1). Parmi ces travailleurs,

---

[1] Pour en savoir plus sur l'industrie forestière en Outaouais, voir la référence suivante : Gagnon, Lynda et Iacob Gagné-Montcalm (2020). L'industrie forestière. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

[2] L'identification des secteurs d'activité de la filière de l'industrie forestière s'appuie sur la méthodologie utilisée dans la publication du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec (2009).

60,7 % habitent en Outaouais et 39,3 % résident dans l'Est ontarien. À l'image de leur province respective (Québec : 1,60 %; Ontario : 0,61 %), cette filière est davantage développée en Outaouais (1,52 %) que dans l'Est ontarien (0,31 %).

Parmi les travailleurs dans la filière de l'industrie forestière, 25,63 % (1 115) travaillent dans le secteur des pâtes et papiers sur le territoire transfrontalier. L'Outaouais se démarque particulièrement pour l'importance de la main-d'œuvre dans ce secteur (36,92 %) alors que dans l'Est ontarien, les travailleurs sont principalement concentrés dans le secteur de la fabrication d'autres produits en bois (22,76 %) (Tableau 2).

L'industrie forestière est un créneau important dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (7,82 %), la MRC de Papineau (5,98 %) et la MRC de Pontiac (3,68 %).

Dans l'Est ontarien, le comté de Renfrew se démarque avec 815 travailleurs dans l'industrie forestière représentant 1,64 % de toutes les industries comparativement à des proportions variant entre 0,12 % et 0,77 % dans les autres comtés et la ville d'Ottawa. La majorité de la main-d'œuvre qui travaille dans cette filière dans le comté de Renfrew œuvre dans les secteurs d'activités des scieries et préservations du bois (33,13 %) et dans l'exploitation forestière (28,22 %). L'industrie du bois étant un secteur de développement important pour ce comté, les forêts de cette région sont un atout. Les objectifs identifiés dans le plan de gestion forestière 2017-2026 du comté de Renfrew soutiennent la gestion durable de la forêt afin d'assurer les avantages économiques, écologiques et sociaux dans le temps (County of Renfrew, 2017). Dans les comtés de Lanark et de Prescott et Russell ainsi que dans la Ville d'Ottawa, la main-d'œuvre dans cette filière est principalement concentrée dans les activités de fabrication (Tableau 2).

La Vallée-de-la-Gatineau compte cinq usines sur son territoire, dont quatre usines de bois de sciage et une usine de panneaux agglomérés. Elle fait aussi partie des MRC du Québec les plus dépendantes du secteur forestier. Parmi les travailleurs dans cette industrie, 40,15 % œuvrent dans l'exploitation forestière et 22,63 % dans les scieries et préservation du bois.

C'est dans la MRC Papineau que se trouve la majorité des usines, dont quatre usines de bois de sciage, une usine de granules énergétiques, un producteur de paillis horticoles et une usine de cogénération, en plus de la papetière Fortress cellulose de Thurso, qui a mis fin à ses opérations en décembre 2019. Parmi les travailleurs dans cette filière, 32,23 % travaillent dans les usines de pâtes à papier et de carton. Par contre, cette proportion est appelée à changer lors du recensement de 2021 dû à la fin des opérations de la papetière Fortress de Thurso. En Outaouais, c'est également dans la MRC de Papineau que la

proportion des travailleurs dans les secteurs de la fabrication est la plus élevée (Tableau 2).

Dans la MRC de Pontiac, le secteur des scieries et de préservation du bois est le premier en importance dans la filière (42,22 % des emplois dans la filière). Il ne reste plus qu'une seule scierie en opération depuis la fermeture des usines de Clarendon, Litchfield et Rapides-des-Joachims. Le besoin de diversification des activités du secteur forestier a fait naitre le Centre de valorisation de la biomasse forestière dans cette MRC (*Centre de valorisation de la biomasse*, 2018).

À Gatineau, qui compte deux papetières en fonction en juin 2021[3], 61,74 % de la main-d'œuvre de la filière travaille dans ces usines. Dans les Collines-de-l'Outaouais, près de la moitié des travailleurs dans cette filière œuvrent également dans les usines de pâtes et papiers et de cartons.

Sur une période de 13 ans, soit de 2005 à 2018, le nombre d'usines de transformation du bois en Outaouais est passé de 35 à 22. Les MRC rurales, où se situent la majorité des usines de bois de sciage, sont celles qui sont le plus affectées par les fermetures d'usines et les pertes d'emplois dans le secteur de la foresterie. Cette situation incite les MRC touchées à diversifier leurs activités et à favoriser des projets de 2e et 3e transformation à valeur ajoutée.

En décembre 2019, le gouvernement du Québec a créé une cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de l'Outaouais et des Laurentides qui a le mandat de trouver des solutions innovantes et structurantes pour permettre à l'industrie de s'adapter à un environnement d'affaires en évolution et fortement concurrentiel (CNW Telbec, 2021). Le premier rapport déposé en mai 2020 priorisait huit recommandations, dont la mise en place d'un projet pilote de planification collaborative qui sera mis sur pied en Outaouais (Cellule Outaouais-Laurentides, 2020).

[3] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs & Direction du développement et de l'innovation de l'industrie, 2021.

Tableau 1. Proportion de travailleurs dans l'industrie forestière par rapport à l'ensemble des travailleurs, 2016

	Travailleurs toutes les catégories d'industrie	Travailleurs de l'industrie forestière	Proportion de travailleurs dans l'industrie forestière
Territoire transfrontalier	**831 770**	**4 975**	**0,60 %**
Outaouais	**198 975**	**3 020**	**1,52 %**
Gatineau	146 665	1150	0,78 %
Les Collines-de-l'Outaouais	27 335	355	1,30 %
Papineau	10 110	605	5,98 %
Pontiac	6 110	225	3,68 %
La-Vallée-de-la-Gatineau	8 755	685	7,82 %
Est ontarien	**632 795**	**1955**	**0,31 %**
Ottawa	501 090	595	0,12 %
Prescott et Russell	47 535	280	0,59 %
Renfrew	49 795	815	1,64 %
Lanark	34 375	265	0,77 %
Ontario	**6 970 625**	**42 355**	**0,61 %**
Québec	**4 154 010**	**66 375**	**1,60 %**

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Tableau 2. Travailleurs dans l'industrie forestière par sous-secteurs sur le territoire transfrontalier, 2016

	Total industrie forestière	Activités de soutien à la foresterie		Scieries et préservation du bois		Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué		Fabrication d'autres produits en bois		Usines de pâte à papier, de papier et de carton		Fabrication de produits en papier transformé		Récolte, exploitation forestière et exploitation de terres à bois*	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Territoire transfrontalier	**4 975**	**465**	**9,35**	**780**	**15,68**	**355**	**7,14**	**890**	**17,89**	**1 275**	**25,63**	**325**	**6,53**	**885**	**17,79**
Outaouais	**3 020**	**155**	**5,13**	**415**	**13,74**	**195**	**6,46**	**445**	**14,74**	**1 115**	**36,92**	**125**	**4,14**	**570**	**18,87**
Gatineau	1 150	50	4,35	45	3,91	50	4,35	120	10,43	710	61,74	85	7,39	90	7,83
Collines-de-l'Outaouais	355	30	8,45	20	5,63	10	2,82	40	11,27	170	47,89	15	4,23	70	19,72
Papineau	605	0	0,00	100	16,53	30	4,96	165	27,27	195	32,23	25	4,13	90	14,88
Pontiac	225	20	8,89	95	42,22	10	4,44	30	13,33	25	11,11	0	0,00	45	20,00
Vallée-de-la-Gatineau	685	55	8,03	155	22,63	95	13,87	90	13,14	15	2,19	0	0,00	275	40,15
Est Ontarien	**1 955**	**310**	**15,86**	**365**	**18,67**	**160**	**8,18**	**445**	**22,76**	**160**	**8,18**	**200**	**10,23**	**315**	**16,11**
Ottawa	595	160	26,89	45	7,56	25	4,20	185	31,09	95	15,97	35	5,88	50	8,40
Prescott et Russell	280	15	5,36	25	8,93	10	3,57	125	44,64	50	17,86	35	12,50	20	7,14
Renfrew	815	100	12,27	270	33,13	95	11,66	110	13,50	0	0,00	10	1,23	230	28,22
Lanark	265	35	13,21	25	9,43	30	11,32	25	9,43	15	5,66	120	45,28	15	5,66
Ontario	**42 355**	**3 125**	**7,38**	**4 990**	**11,78**	**2 850**	**6,73**	**9 840**	**23,23**	**5 350**	**12,63**	**11 845**	**27,97**	**4 080**	**9,63**
Québec	**66 375**	**3 755**	**5,66**	**12 565**	**18,93**	**4 575**	**6,89**	**14 705**	**22,15**	**12 360**	**18,62**	**6 890**	**10,38**	**11 415**	**17,20**

* Cette catégorie regroupe les secteurs de l'exploitation de terres à bois, les pépinières forestières et la récolte de produits forestiers et l'exploitation forestière.

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

3. La forêt, un atout précieux pour la qualité de vie sur le territoire transfrontalier

Grâce à ses grands espaces verts et à son vaste couvert forestier, le territoire transfrontalier est reconnu pour offrir une qualité de vie exceptionnelle. La forêt est le lieu de nombreuses activités récréatives et touristiques.[4] Le territoire se démarque également par la mixité des essences feuillues et résineuses. Par exemple, en Outaouais, le couvert de la forêt publique de l'Outaouais est constitué de 14 % de résineux, 44 % de feuillus et 39 % d'essences mixtes.

D'ailleurs, l'Outaouais possède le seul institut de recherche sur la forêt feuillue au Québec – l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) affilié à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Des recherches sont en cours à l'ISFORT en vue de mettre au point des approches novatrices et de nouvelles pratiques constructives et durables pour la mise en valeur des ressources naturelles des forêts tempérées (Université du Québec en Outaouais, s. d.-b). En 2018, le professeur et directeur scientifique de l'ISFORT, Christian Messier, a obtenu la Chaire de recherche du Canada sur la résilience des forêts face aux changements globaux.

4. Des opportunités en raison de sa proximité avec Ottawa et Toronto

Nous n'avons pas repéré beaucoup d'initiatives de collaborations en lien avec l'industrie forestière entre l'Outaouais et l'Est ontarien. Mentionnons néanmoins que, pour contrer l'enjeu d'approvisionnement du bois, la compagnie Planchers Lauzon a saisi l'opportunité offerte par la proximité de l'Est ontarien pour conclure une entente avec le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario dans le but de récolter le surplus de bois ontarien.

La proximité du marché de Gatineau-Ottawa offre une masse critique de consommateurs suffisamment forte (1,6 million sur le territoire transfrontalier) pour le développement de produits en bois et en papier. Le positionnement géographique de l'Outaouais et de l'Est ontarien au confluent des deux provinces et à proximité de Toronto crée également des opportunités importantes pour le commerce interprovincial et le développement de

[4] Voir les sections sur le sport, le plein air et la villégiature et celle sur le tourisme.

créneaux spécifiques dans la 2e et 3e transformation[5] (Collectif Bois, Plan stratégique 2019-2024).

Par exemple, le **développement des systèmes de construction préfabriqués** représente une opportunité pour la région, mais également pour tout le territoire nord-américain. En effet, ce grand territoire fait face à des enjeux de productivité défaillante et de pénurie de main-d'œuvre. Les systèmes de construction préfabriqués en bois, notamment ceux pour les bâtiments de moyenne et grande hauteur, représentent une solution à ces enjeux[6] (Gagnon et Gagné-Montcalm, 2020).

Selon Charles Blais, directeur du Collectif Bois en Outaouais[7], **la filière de la bioénergie utilisant le bois** représente également une opportunité d'avenir pour le territoire transfrontalier. La biomasse forestière utilise les résidus ou des sous-produits des procédés de fabrication pour la production de bioproduits à valeur ajoutée, tels que les biocarburants et les bioproduits remplaçant les produits à base de combustibles fossiles (Ressources naturelles Canada, 2020). Puisqu'elle a le potentiel de devenir l'une des principales sources alternatives aux produits pétroliers, l'utilisation de la biomasse pour répondre à des besoins énergétiques risque de connaître une forte croissance et pourrait devenir le principal débouché des produits forestiers en complémentarité de l'industrie du papier. Il s'agit d'une des pistes de solution envisagées dans la région. D'autres voies s'ouvrent également pour l'exploitation de la biomasse, notamment avec le projet de Centre de valorisation de la biomasse du Pontiac (*Centre de valorisation de la biomasse*, 2018).

---

[5] Les 2e et 3e transformations réfèrent aux industries qui fabriquent de nouveaux produits à valeur ajoutée à partir de la transformation de produits issus de 1ère transformation, comme du bois traité, des palettes de manutention et du bois séché artificiellement (2e transformation) ou des meubles, des menuiseries et du papier (3e transformation) (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux, 2016).

[6] Information fournie par Charles Blais du Collectif Bois.

[7] Le créneau d'excellence Collectif Bois est un regroupement des entreprises de 1re, 2e et 3e transformation du bois en Outaouais qui a pour mission d'accompagner et de soutenir ces entreprises dans le développement de leurs capacités stratégiques en misant sur l'innovation et la R et D pour améliorer leur compétitivité. Pour en savoir plus sur cette organisation : https://www.collectifbois.ca/.

5. Références

Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (2016). Les niveaux de transformation du bois.

Ressources naturelles Canada (2020). Bioéconomie, bioénergie et bioproduits forestiers.

Cellule Outaouais-Laurentides (2020). Second mandat de la cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière de l'Outaouais et des Laurentides.

Centre de valorisation de la biomasse (2018). Fibre Pontiac.

CNW Telbec (2021). Cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière - Deux nouvelles initiatives pour une meilleure planification forestière en Outaouais et dans les Laurentides. Communiqué de presse.

Créneau d'excellence Collectif Bois (2021). Créneau d'excellence Collectif Bois.

Créneau d'excellence Collectif Bois (2020). Plan stratégique 2019–2024.

County of Renfrew (2017). 2017-2026 Forest Management Plan for the Renfrew County Forest.

Fortress Cellulose spécialisée inc (2010). Projet de cogénération de la biomasse.

Gagnon, L. et I. Gagné-Montcalm (2020). L'industrie forestière. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Le Droit (2019). Planchers Lauzon se tourne vers l'Ontario. Le Droit.

L'Innovation, M. D. L. E. (2020). Note sur le commerce interprovincial - Québec-Ontario. Ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs & Direction du développement et de l'innovation de l'industrie (2021). Index des usines de l'Outaouais (07).

Radio-Canada (2020). Autre fermeture de la scierie Lauzon de Thurso pour une durée indéterminée. Radio-Canada.ca.

Université du Québec en Outaouais. (s. d.-b). Technologie et nature. Consulté le 26 août 2021.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

L'industrie de la construction : un pilier majeur sur le territoire transfrontalier qui a fait l'objet d'une entente historique pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagné-Montcalm, Iacob (2021). **L'industrie de la construction : un pilier majeur sur le territoire transfrontalier qui a fait l'objet d'une entente historique pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs**. Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Portrait des travailleurs de l'industrie de la construction sur le territoire transfrontalier 3
   2.1 Plus de 56 000 travailleurs de la construction 3
   2.2 Les principales sous-catégories d'emploi des travailleurs de la construction 7
   2.3 Travailleurs autonomes impliqués dans le secteur de la construction 9
3. Une entente historique entre le Québec et l'Ontario sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle dans l'industrie de la construction 10
4. Pénurie de main-d'œuvre et difficultés à obtenir des données probantes 12
5. Références 14

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION : UN PILIER MAJEUR SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER QUI A FAIT L'OBJET D'UNE ENTENTE HISTORIQUE POUR FACILITER LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DES ENTREPRENEURS

1. Introduction

Le dynamisme du secteur de la construction est un indicateur souvent utilisé pour évaluer l'état de l'économie d'un territoire. D'une part, les investissements et les emplois de ce secteur sont très sensibles aux fluctuations économiques. Une expansion économique et une croissance démographique par exemple entraineront plus d'emplois et d'investissements dans ce secteur (Statistique Canada, 2011). D'autre part, les retombées directes et indirectes du secteur de la construction ont un effet accélérateur sur l'économie d'un pays ou d'une région. Statistique Canada évalue à cet effet que près de la moitié de la croissance de la productivité au Canada entre 1962 et 2006 est attribuable aux investissements en infrastructures publiques. Le secteur de la construction peut donc être parfois utilisé comme un baromètre pour mesurer la vitalité d'un territoire (Deloitte, 2016).

Cette section qui dresse un portrait de l'industrie de la construction sur le territoire transfrontalier est composée de trois parties. Nous dressons tout d'abord un portrait des travailleurs de la construction tout en y abordant l'importance des travailleurs autonomes dans ce domaine, notamment dans les milieux ruraux. Ensuite, nous présentons le contenu et les raisons qui ont mené à la signature de l'Entente transfrontalière sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle adoptée en 2006. Finalement, le phénomène de pénurie de main-d'œuvre particulièrement présent dans ce secteur est exposé, en lien notamment avec la situation transfrontalière.

2. Portrait des travailleurs de l'industrie de la construction sur le territoire transfrontalier

2.1 Plus de 56 000 travailleurs de la construction

Au sein de la structure économique québécoise, l'industrie de la construction est un secteur d'activité porteur. En 2019, près de 53 milliards $ ont été investis dans ce secteur créant 264 600 emplois directs en moyenne par mois, ce qui représente près de 1 emploi

sur 20 au Québec (CCQ, 2021). Le secteur de la construction est également la 8e industrie en importance dans l'ensemble du Québec (Gagnon et Gagné-Montcalm, 2020, p.2).

L'analyse des données tirées du recensement de 2016 indique que ce secteur occupe également un rôle important sur le territoire transfrontalier avec 56 405 travailleurs de la construction[1], soit 6,78 % de l'ensemble des travailleurs. Parmi ces travailleurs, 30,6 % résident en Outaouais et 69,4 % dans l'Est ontarien. En 2016, l'industrie de la construction occupe le 5e rang en Outaouais et dans l'Est ontarien après le secteur de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé, des services, et des commerces (voir la section sur l'emploi et la main-d'œuvre). D'ailleurs, au sein de l'ensemble du Québec, c'est l'Outaouais qui a connu la plus forte croissance annuelle du secteur de la construction en 2017 (Gagnon et Gagné-Montcalm, 2020, p.2).

À l'image de la distribution de la population, la majorité de la main-d'œuvre habite Gatineau et Ottawa (voir figure 1 et 2). Toutefois, l'Outaouais et plus particulièrement les territoires ruraux se démarque pour l'importance de la proportion des travailleurs impliqués dans le secteur de la construction. Cette proportion est de 14,7 % dans la MRC de Pontiac, 12,6 % dans la MRC des Collines, 11,9 % dans le comté de Lanark, 11,3 % dans le comté de Prescott et Russell, 10,6 % dans le comté de Renfrew, 10,3 % dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et 10,2 % dans la MRC Papineau comparativement à 7,5 % à Gatineau et 4,9 % à Ottawa (voir tableau 1).

[1] Dans ce rapport, les secteurs construction (23) et services publics (22) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) ont été utilisés pour identifier la main-d'œuvre dans le secteur de la construction. L'ensemble des catégories comprises dans ces secteurs sont les suivantes : 2211, 2212, 2213, 2361, 2362, 2371, 2372, 2373, 2379, 2381, 2382, 2383 et 2389.

Figure 1. Répartition du lieu de résidence des travailleurs dans la construction, Outaouais, 2016

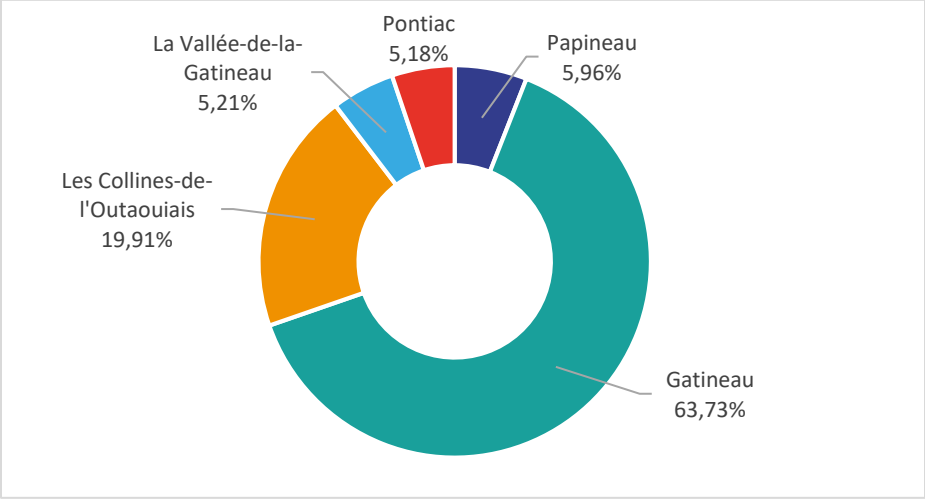

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

Figure 2. Répartition du lieu de résidence des travailleurs dans la construction, Est ontarien, 2016

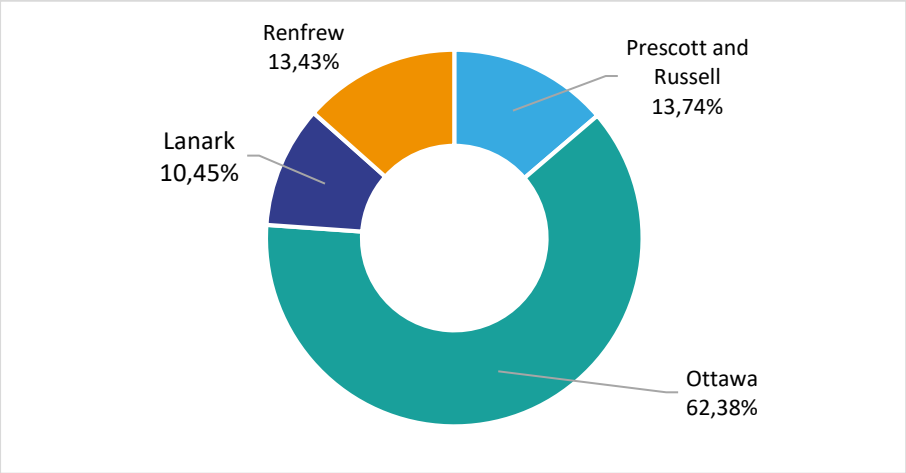

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 1. Proportion de travailleurs impliqués dans le secteur de la construction par rapport à l'ensemble des travailleurs, 2016

	Travailleurs de la construction	Travailleurs toutes les catégories d'industrie	Proportion de travailleurs dans la construction
Outaouais	**17 275**	**198 975**	**8,68 %**
Papineau	1030	10 110	10,19 %
Gatineau	11 010	146 665	7,51 %
Les Collines-de-l'Outaouais	3440	27 335	12,58 %
La Vallée-de-la-Gatineau	900	8755	10,28 %
Pontiac	895	6110	14,65 %
Est ontarien	**39 130**	**632 795**	**6,18 %**
Prescott et Russell	5375	47535	11,31 %
Ottawa	24 410	501 090	4,87 %
Lanark	4090	34375	11,90 %
Renfrew	5255	49795	10,55 %
Territoire transfrontalier	**56 405**	**831 770**	**6,78 %**
Province de Québec	**282 465**	**4 154 010**	**6,80 %**
Province de l'Ontario	**527 650**	**6 970 625**	**7,57 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada

2.2 Les principales sous-catégories d'emploi des travailleurs de la construction

Le secteur de la construction du territoire transfrontalier repose sur trois principaux créneaux soit la construction résidentielle (23,19 %)[2], les entrepreneurs en installations d'équipements techniques (21,95 %)[3] et les entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments (15,95 %) (voir tableau 2)[4]. Ces trois catégories représentent plus de la moitié (61,09 %) du secteur de la construction constituée de 13 catégories. Ces sous-secteurs sont également dominants au sein de l'Outaouais, de l'Est ontarien, de l'Ontario et du Québec.

[2] Le secteur de la construction résidentielle « comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire ou remodeler et rénover des constructions résidentielles unifamiliales et multifamiliales. Ce groupe comprend les entrepreneurs généraux, les entrepreneurs exploitants, les concepteurs-constructeurs et les entreprises de gestion de travaux de construction œuvrant dans le domaine résidentiel » (Statistique Canada, 2017).

[3] Cette catégorie « comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer ou entretenir l'équipement qui fait partie intégrante du système mécanique d'un bâtiment (p. ex., électricité, eau, chauffage, refroidissement). Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations. Sont aussi inclus les entrepreneurs qui installent de l'équipement de construction spécialisé comme les monte-charges, les ascenseurs, les équipements de stations-service et les systèmes de nettoyage avec aspirateur central » (Statistique Canada, 2017).

[4] Cette catégorie « comprend les établissements dont l'activité principale consiste à réaliser les travaux spécialisés requis pour la finition des bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations. »

Tableau 2. Proportion de travailleurs impliqués dans le secteur de la construction par sous-catégories, 2016

	Outaouais	Est Ontarien	Territoire transfrontalier	Ontario	Québec
Construction résidentielle	24,60 %	22,57 %	23,19 %	21,45 %	21,48 %
Entrepreneurs en installations d'équipements techniques	16,24 %	24,47 %	21,95 %	23,04 %	20,27 %
Entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments	16,06 %	15,90 %	15,95 %	16,08 %	11,07 %
Entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment	12,33 %	9,12 %	10,11 %	8,93 %	9,01 %
Autres entrepreneurs spécialisés	7,61 %	6,57 %	6,89 %	5,99 %	10,41 %
Construction non résidentielle	8,77 %	5,35 %	6,40 %	5,05 %	8,10 %
Construction de routes, de rues et de ponts	5,62 %	6,24 %	6,05 %	5,84 %	6,04 %
Production, transport et distribution d'électricité	4,80 %	5,38 %	5,20 %	7,62 %	8,62 %
Construction d'installations de services publics	1,94 %	2,25 %	2,15 %	2,67 %	2,03 %
Autres travaux de génie civil	0,75 %	0,59 %	0,64 %	0,68 %	1,34 %
Réseaux d'aqueduc et d'égout et autres	0,69 %	0,49 %	0,55 %	0,94 %	0,84 %
Distribution de gaz naturel	0,43 %	0,55 %	0,51 %	1,08 %	0,60 %
Lotissement de terrains	0,14 %	0,54 %	0,42 %	0,63 %	0,19 %
Catégories SCIAN-Construction	**17 275**	**39 130**	**56 405**	**527 650**	**282 465**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

2.3 Travailleurs autonomes impliqués dans le secteur de la construction

Il n'existe pas de base de données qui indique le nombre exact d'entreprises évoluant dans le secteur de la construction. Néanmoins, puisque les travailleurs autonomes exploitent une entreprise seule ou avec des associés, cet indicateur est pertinent pour identifier l'importance des entreprises dans ce domaine à partir des données du recensement.

Parmi les 88 705 travailleurs autonomes sur le territoire transfrontalier, 13,84 % travaillent dans le domaine de la construction. Ce qui représente 12 275 personnes qui travaillent à leur propre compte (voir tableau 3). L'Outaouais se démarque avec une proportion de 16,62 % par rapport à 10,49 % pour la province de Québec. La proportion du secteur de la construction parmi les travailleurs autonomes est de 12,92 % dans l'Est ontarien par rapport à 14,23 % pour la province de l'Ontario.

Tableau 3. Proportion de travailleurs autonomes impliqués dans le secteur de la construction par rapport à l'ensemble des travailleurs, 2016

	Travailleurs autonomes de la construction	Travailleurs autonomes toutes les catégories d'industrie	Proportion de travailleurs autonomes impliqués dans la construction
Outaouais	**3 645**	**21 930**	**16,6 %**
Papineau	260	1 735	15 %
Gatineau	2 030	13 620	14,9 %
Les Collines-de-l'Outaouais	1 005	4 325	23,2 %
La Vallée-de-la-Gatineau	190	1 335	14,2 %
Pontiac	160	915	17,5 %
Est ontarien	**8 630**	**66 775**	**12,9 %**
Prescott and Russell	1 235	5 595	22,1 %
Ottawa	5 650	50 965	11,1 %
Lanark	895	4 815	18,6 %
Renfrew	850	5 400	15,7 %
Territoire transfrontalier	**12 275**	**88 705**	**13,8 %**
Province de Québec	**51 305**	**489 090**	**10,5 %**
Province de l'Ontario	**117 380**	**824 590**	**14,2 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

Les milieux ruraux se démarquent pour l'importance de travailleurs autonomes dans ce domaine. La MRC des Collines-de-l'Outaouais (23,2 %) et le comté de Prescott et Russell (22,1 %) arrivent en tête de liste, suivis de Lanark (18,6 %), Pontiac (17,5 %), Renfrew (15,7 %) Gatineau (14,9 %) et la Vallée-de-la-Gatineau (14,2 %). Puisque les travailleurs autonomes exploitent une entreprise seule ou avec des associés ces fortes proportions témoignent de l'importante des retombées des entreprises de la construction dans l'économie des territoires ruraux.

3. Une entente historique entre le Québec et l'Ontario sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle dans l'industrie de la construction

C'est en 1996 que les gouvernements de l'Ontario et du Québec signent un accord bilatéral pour faciliter la mobilité entre les travailleurs de l'industrie de la construction des deux provinces. Avant, les entrepreneurs et les travailleurs québécois n'avaient pas accès aux contrats de construction et aux emplois sur les chantiers de l'Ontario et vice versa (Delorme, 2006). Cette problématique faisait l'objet d'une mésentente entre les deux provinces depuis 1978. L'Outaouais et l'Est ontarien sont particulièrement affectés par cet enjeu : « C'est en effet à cet endroit plus qu'ailleurs que l'Ontario dénonce, surtout lorsque la situation économique se détériore dans l'industrie, les barrières à la mobilité de la main-d'œuvre » (Delorme, 2006a).

Comme l'explique Delorme (2006), les systèmes québécois et ontariens qui régissent le secteur de la construction sont marqués par des différences majeures :

> « Issu en ligne directe du modèle états-unien, le régime ontarien repose sur le principe du monopole syndical rattaché à la notion de métier, un cadre formel de négociation éclaté selon le sous-secteur d'activité, une distinction assez claire entre les volets de la formation professionnelle et celui des relations du travail et, enfin, sur un interventionnisme moins élevé de la part de l'État au regard du fonctionnement de l'industrie. […] D'inspiration européenne, le système québécois des relations du travail s'appuie d'abord sur la reconnaissance du pluralisme syndical dans toute l'industrie, l'existence d'une structure de négociation similaire dans les quatre secteurs définis à la loi — en l'occurrence un cadre multimétier —, des frontières plus floues entre les domaines de la formation et de la qualification professionnelles et celui des rapports collectifs du travail proprement dits, sans compter une présence

plus significative de l'État dans l'organisation de l'industrie » (Delorme, 1996a).

L'accord de 1996 visait à accentuer la mobilité de la main-d'œuvre et à atténuer l'impact de ces différences. Néanmoins, plusieurs enjeux et litiges entre les deux provinces ont persisté après l'accord et les négociations se sont poursuivies. L'Entente sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction, adoptée en 2006 par les gouvernements du Québec et de l'Ontario, à une portée plus importante.

Cette entente offre des solutions aux restrictions qui empêchaient auparavant les travailleurs de la construction de travailler ailleurs que dans leur province de résidence, malgré la proximité et la rareté de la main-d'œuvre. De manière générale, cette entente a permis de concilier les systèmes de qualification des deux provinces, d'accentuer l'accessibilité des chantiers de construction et de favoriser une meilleure mobilité des entrepreneurs et des travailleurs de l'industrie de la construction (Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, 2006).

Dans cette entente l'Ontario et le Québec se sont engagés à traiter équitablement et sans considération à leur province d'appartenance les personnes, les biens, les services et les investissements. De cette façon, la province d'appartenance d'un individu ne peut être considérée dans l'attribution d'un emploi et ne peut pas être une entrave à la reconnaissance des compétences professionnelles, des expériences professionnelles et des certifications obtenues dans une autre province. Ainsi, la loi 17 qui empêchait les entrepreneurs québécois d'avoir accès « aux contrats de construction des municipalités et des entités des secteurs public et parapublic en Ontario » a été abrogée. En outre, la liste des métiers éligible à une procédure de délivrance d'un certificat de travail québécois sur la base de l'expérience à défaut de qualifications professionnelles a été élargie (Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, 2006). Les provinces se sont également engagées à ce que l'appartenance à un syndicat d'un individu ne puisse être une entrave à la mobilité de la main-d'œuvre. Avec cette entente, un travailleur ontarien ou un travailleur québécois est, lors de la durée de son emploi, considéré comme un résidant de la région dans laquelle il travaille (Gouvernement du Québec et Gouvernement de l'Ontario, 2006).

L'Ontario et le Québec conservent toutefois leur prérogative de législation sur leur industrie de la construction. Certaines conditions sont aussi imposées par les provinces aux entrepreneurs de la construction. Ils doivent, par exemple, respecter les exigences reliées à l'obtention de permis et ils doivent s'enregistrer auprès des autorités fiscales (Gouvernement du Québec et Gouvernement de l'Ontario, 2006).

« C'est une entente qui profitera au premier chef à la grande région de l'Outaouais », a déclaré le ministre Lessard (Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, 2006).

Toutefois, selon des acteurs du milieu, certains enjeux que l'entente tentait de résoudre persistent encore. Par exemple, la réglementation québécoise limite à certains égards l'accès des entreprises de construction ontariennes au Québec et les travailleurs ontariens non syndiqués ont plus de difficultés à obtenir leur carte de compétence (Bélanger, 2013). À cet égard, une divergence d'opinions quant aux bénéfices de l'entente existe dans le milieu politique. Certains souhaiteraient y mettre fin, alors que d'autres aimeraient réduire encore davantage les barrières interprovinciales (Dufault, 2013).

4. Pénurie de main-d'œuvre et difficultés à obtenir des données probantes

Mentionnons finalement que l'un des principaux enjeux qui affectent l'ensemble du secteur de la construction du territoire transfrontalier est le phénomène de pénurie de main-d'œuvre. L'Association de la construction du Québec (ACQ) souligne d'ailleurs que le contexte transfrontalier rend difficile l'obtention de statistiques représentatives de la situation en Outaouais. Certains travailleurs effectuent quelques heures de travail en Outaouais, mais travaillent la plupart du temps du côté ontarien. L'ACQ mentionne à cet effet : « C'est une région pour laquelle on a eu de la difficulté à obtenir des données précises, car beaucoup de gens vont travailler à Ottawa et reviennent faire quelques heures de ce côté-ci de la rivière. Les heures à Ottawa ne sont pas comptabilisées comme ici au Québec » (Leblanc, 2019).

Selon certains acteurs impliqués dans le milieu de la construction, cette pénurie de main-d'œuvre est accrue du côté québécois par l'attraction qu'exercent les salaires plus élevés en Ontario. Similairement, alors que l'industrie de la construction québécoise est régie par la loi R-20, beaucoup moins de professions sont réglementées en Ontario. Cette réglementation moindre permet une embauche plus rapide et moins contraignante des travailleurs (Halin, 2020).

En outre, selon une étude récente effectuée par ConstruForce Canada, l'industrie de la construction ontarienne va nécessiter près de 100 000 travailleurs dans les 10 prochaines années. De la même manière, selon le porte-parole de l'Association de la construction du Québec, l'industrie de la construction québécoise devra recruter près de 65 000 nouveaux travailleurs dans la même période. Cette tendance pourrait lourdement accentuer la pénurie de main-d'œuvre de la construction en Outaouais et sur l'ensemble du territoire

transfrontalier qui enregistre chaque année une croissance démographique importante (Halin, 2020).

5. Références

Bélanger, M. (2013). Mobilité de la main-d'œuvre : une entente « bonne que pour le Québec ». Le Droit.

CCQ (2021). L'industrie de la construction.

Delorme, F. (1997). La mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction : le cas du Québec et de l'Ontario, un débat inachevé. Le Marché du travail, vol. 18, no 10.

Delorme, F. (1997b). La mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction : le cas du Québec et de l'Ontario, un débat inachevé. Le Marché du travail, vol. 18, no 11.

Deloitte (2016). Étude sur l'écosystème d'affaires de la construction du Québec.

Dufault, F. P. (2013). Mobilité de la main d'œuvre : « la solution est d'abattre les barrières ». Le Droit.

Gagnon, L. et I. Gagné-Montcalm (2020). Construction. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais,

Gouvernement du Québec et Gouvernement de l'Ontario (2006). Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction.

Halin, F. (2020). L'Ontario attirant pour nos travailleurs. TVA nouvelles.

Institut de la statistique du Québec (s.d.). Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives, régions métropolitaines de recensement, Québec.

Leblanc, D. (2019). Construction : une pénurie difficile à évaluer. Le Droit.

Ottawa Employment hub (2020). 2020 sector spotlight construction.

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (2006). Les ministres Benoît Pelletier et Laurent Lessard annoncent une entente historique sur la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Québec.

Statistique Canada (2011). Annuaire du Canada 2011 : Construction.

Statistique Canada (2017). Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 1.0.

Ville d'Ottawa (Date inconnue). Projets de construction et d'infrastructure.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

L'administration publique : un pilier central de l'économie du territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Doucet, Chantale (2021). **L'administration publique : un pilier central de l'économie du territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3

2. Importance des emplois dans l'administration publique : principale caractéristique qui unifie le territoire transfrontalier 4

   2.1 Augmentation des emplois dans l'administration publique entre 2006 et 2016 6

   2.2 Des emplois à hauts savoirs dans l'administration publique 6

3. Un essor considérable du télétravail dans l'administration publique en 2020 9

4. Importance et évolution de l'administration publique fédérale, provinciale et locale sur le territoire transfrontalier 11

   4.1 Une augmentation des emplois dans l'administration publique locale (municipale et régionale) de part et d'autre de la frontière 12

   4.2 Une forte diminution des emplois dans la fonction publique provinciale 13

   4.3 Une augmentation importante des emplois dans la fonction publique fédérale depuis 2017 13

5. Atouts et enjeux de la présence de la fonction publique fédérale 15

   5.1 Vecteur de croissance et de stabilité économique 15

   5.2 Un rayonnement de la fonction publique fédérale qui n'atteint pas l'ensemble du territoire transfrontalier 15

   5.3 Dépendance de la région et faible diversification économique 16

   5.4 Difficulté de recrutement de la main-d'œuvre et pression sur les salaires 18

6. Références 19

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : UN PILIER CENTRAL DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Introduction

Au début du siècle dernier, la vocation principale du territoire transfrontalier était industrielle, non seulement en milieu rural, mais également à Hull et à Ottawa qui était reconnue pour leur diversité économique et pour leur Industrie du bois et des pâtes à papier fleurissantes (Fillion, 2007). En 1857, la Reine Victoria choisit la ville d'Ottawa pour être la capitale du Canada notamment pour sa situation géographique à la frontière entre l'Ontario et le Québec. On y construit alors le Parlement ainsi que des édifices gouvernementaux et d'habitations pour les fonctionnaires récemment arrivés. Entre 1851 et 1871, la population d'Ottawa passe de 7 760 à 21 545 habitants. Mais c'est en 1940, avec la 2e guerre mondiale, que la fonction publique fédérale augmentera considérablement dépassant l'industrie du bois d'œuvre comme principal employeur à Ottawa (Taylor, 2019). Ce n'est toutefois qu'en 1969 que Hull et ses environs furent inclus dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Capitale nationale. Il y a alors une certaine décentralisation de l'administration fédérale au profit de Hull avec la construction d'un vaste complexe gouvernemental au centre-ville qui entraîna des expropriations majeures. L'histoire économique de Gatineau et d'Ottawa est donc marquée par une désindustrialisation rapide ou en d'autres termes, par une montée rapide du tertiaire et des emplois dans la fonction publique fédérale.

Dans cette partie, nous traçons un portrait du secteur de l'administration publique, un moteur économique majeur qui fournit une part importante des emplois aux résidents et qui insuffle un dynamisme sur le territoire transfrontalier. Nous débutons avec un portrait général de l'évolution des emplois dans l'administration publique et de leur répartition sur le territoire tout en traçant un bref profil de ses travailleurs. Nous poursuivons en présentant les données pour les emplois dans l'administration publique locale, provinciale et fédérale, en nous attardant particulièrement sur cette dernière qui est le plus grand employeur sur le territoire transfrontalier. Nous terminons en présentant les avantages et enjeux de la forte présence de la fonction publique fédérale sur le territoire transfrontalier qui est à la fois un vecteur de croissance et de stabilité économique tout en créant une dépendance et une faible diversification économique.

2. Importance des emplois dans l'administration publique : principale caractéristique qui unifie le territoire transfrontalier

Parmi la population active âgée de 15 ans et plus, 19,7 % (167 415 travailleurs) occupent un emploi dans les secteurs de l'administration publique (voir tableau 1). L'Outaouais, avec une proportion de 21,5 % de travailleurs dans ce secteur comparativement à 6,2 % au Québec, se hisse d'ailleurs au premier rang parmi les régions québécoises. L'Est ontarien se démarque tout autant avec une proportion de 19,1 % de la population active qui travaille dans l'administration publique, comparativement à 5,8 % pour l'Ontario. L'importance du secteur de l'administration publique, et particulièrement de la fonction publique fédérale, est certes l'une des principales caractéristiques qui unifient l'ensemble du territoire transfrontalier et qui le distinguent de leurs provinces respectives.

Puisque tous les territoires enregistrent une proportion plus élevée de travailleurs dans les secteurs de l'administration publique que leur province respective, ce moteur économique a des répercussions sur l'ensemble du territoire, mais avec des variations importantes. On observe en effet des écarts importants entre les territoires : Gatineau (23,5 %), les Collines-de-l'Outaouais (22 %) et Ottawa (20,5 %) se démarquent ainsi que Renfrew (16,2 %) et Prescott-Russell (14,3 %). La proportion de la population active qui travaille dans l'administration publique est moins importante pour les territoires de la Vallée-de-la-Gatineau (9,7 %), Lanark (9,1 %) et Papineau et Pontiac (respectivement, 8,8 %).

Tableau 1. Évolution et répartition de la population active totale âgée de 15 ans et plus qui travaille dans l'administration publique sur le territoire transfrontalier, 2006 et 2016

	2006			2016			Évol. 2006-2016
Territoires	Pop. active totale de 15 ans et plus	Administration publique	%	Pop. active totale de 15 ans	Administration publique	%	
Territoire transfrontalier	**775 505**	**146 720**	**18,9**	**851 320**	**167 415**	**19,7**	**14,1**
Outaouais	**191 695**	**41 060**	**21,4**	**203 865**	**43 740**	**21,5**	**6,5**
Papineau	10 335	890	8,6	10 380	910	8,8	2,2
Gatineau	138 270	34 115	24,7	150 515	35 330	23,5	3,6
Collines-de-l'Outaouais	23 805	4 930	20,7	27 670	6 075	22,0	23,2
Vallée de la Gatineau	9 575	700	7,3	9 005	870	9,7	24,3
Pontiac	9 710	425	4,4	6 295	555	8,8	30,6
Est ontarien	**583 810**	**105 660**	**18,1**	**647 455**	**123 675**	**19,1**	**17,0**
Prescott et Russell	44 045	5 795	13,2	48 170	6 900	14,3	19,1
Ottawa	456 475	90 250	19,8	513 655	105 350	20,5	16,7
Lanark	33 645	2 685	8,0	34 930	3 190	9,1	18,8
Renfrew	49 645	6 930	14,0	50 700	8 235	16,2	18,8
Province de Québec	**4 015 200**	**244 345**	**6,1**	**4 255 495**	**264 085**	**6,2**	**8,1**
Province de l'Ontario	**6 587 575**	**350 075**	**5,3**	**7 141 675**	**415 635**	**5,8**	**18,7**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, produit numéro 94-581-XCB2006001 au catalogue de Statistique Canada.

2.1 Augmentation des emplois dans l'administration publique entre 2006 et 2016

La proportion de la population active qui occupe un emploi dans l'industrie de l'administration publique est passée de 18,9 % en 2006 à 19,7 % en 2016 sur le territoire transfrontalier. Le nombre de travailleurs occupant un emploi dans ce secteur a augmenté dans tous les territoires. Gatineau se distingue toutefois, car l'augmentation des travailleurs dans ce secteur a été moins rapide que la hausse de la population active, ce qui fait que la proportion est passée de 24,7 % en 2006 à 23,5 % en 2016, ce qui signifie une plus grande diversité économique. L'augmentation a été particulièrement importante dans les territoires ruraux, ce qui reflète possiblement la tendance soulignée dans la section sur le navettage à l'effet que les travailleurs résident de plus en plus loin de leur lieu de travail. Ils habitent donc en milieu rural, mais travaillent à Gatineau ou Ottawa.

2.2 Des emplois à hauts savoirs dans l'administration publique

Les travailleurs qui occupent un emploi dans l'administration publique œuvrent dans différents secteurs qui touchent la gestion des programmes publics, les services législatifs, la taxation, le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, les services d'immigration, etc. à divers paliers municipaux, provinciaux ou fédéraux. Ils secondent les dirigeants politiques dans l'élaboration, la réalisation, la mise en application et la gestion des programmes, politiques et réglementation.

La majorité des travailleurs dans l'administration publique dans la RMR d'Ottawa-Gatineau exerce une profession en lien avec : les affaires, les finances et l'administration (34,1 %), l'enseignement, le droit et les services sociaux (24,4 %), les sciences naturelles et appliquées (18 %) et la gestion (13,5 %). Les autres professions ont 3 % et moins (voir figure 1).

Figure 1. Profession dans l'administration publique, RMR Ottawa-Gatineau, 2016

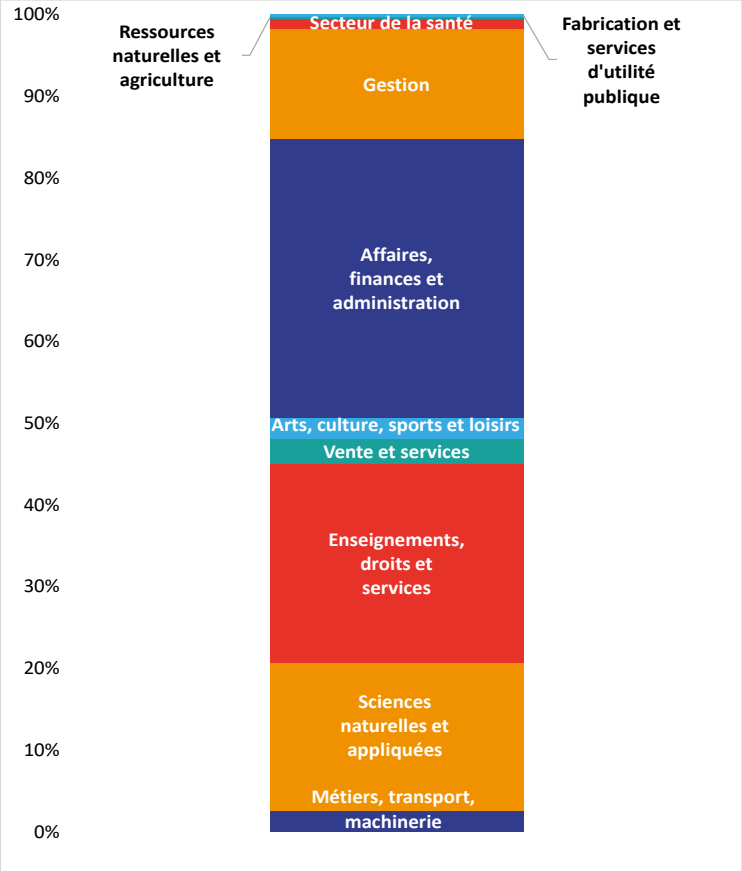

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, 72,5 % des travailleurs qui œuvrent dans l'administration publique résident dans la partie Ottawa et 27,5 % dans la partie Outaouais. Ce barème permet d'identifier certaines différences dans les professions exercées par les résidents qui habitent d'un côté ou de l'autre de la RMR (voir tableau 2). Ainsi, les professions associées aux affaires, finances et administration, celles liées aux ventes et services et celles associées aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs ont une proportion plus importante que le barème dans la partie québécoise de la RMR. À l'inverse, les travailleurs dans l'administration publique qui résident à Ottawa sont plus importants dans les professions liées aux secteurs de la santé, des sciences naturelles et appliquées et dans l'enseignement, droits et services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

Les emplois dans l'administration publique sont de plus en plus axés sur le savoir, c'est-à-dire qu'ils ont un niveau plus élevé d'études, de formations et d'expériences et des niveaux plus élevés de compétences en résolution de problèmes. Par exemple, « les employés entreprenant des travaux plus axés sur le savoir forment une part toujours croissante des employés au sein de l'administration publique centrale » (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2020). En 2019, les groupes professionnels liés aux Services administratifs (AS), à l'administration des programmes, aux systèmes d'ordinateurs, à l'économique et services de sciences sociales (EC); et au soutien technologique et scientifique (EG) représentaient 44,8 % de l'effectif de l'administration publique fédérale comparativement à 40,7 % en 2010 (ibid.). Les emplois associés à des hauts savoirs sont reconnus pour générer davantage de retombées économiques sur le territoire.

Tableau 2. Profil des professions dans l'administration publique dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, 2016

	RMR d'Ottawa-Gatineau		RMR - Partie du Québec		RMR - Partie de l'Ontario	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Gestion	20 195	13,5	5 100	25,3	15 090	74,7
Affaires, finances et administration	50 945	34,1	17 380	34,1	33 565	65,9
Sciences naturelles et appliquées	26 950	18,0	6 100	22,6	20 850	77,4
Secteur de la santé	1 820	1,2	250	13,7	1 565	86,0
Enseignements, droits et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	36 520	24,4	8 295	22,7	28 225	77,3
Arts, culture, sports et loisirs	3 945	2,6	1 205	30,5	2 745	69,6
Vente et services	4 530	3,0	1 475	32,6	3 055	67,4
Métiers, transport, machinerie	3 955	2,6	1 110	28,1	2 845	71,9
Ressources naturelles, agriculture et productions connexes	305	0,2	90	29,5	215	70,5
Fabrication et services d'utilité publique	405	0,3	110	27,2	295	72,8
Total	149 570		41 115	27,5	108 450	72,5

Source : Statistique Canada, recensement 2016

3. Un essor considérable du télétravail dans l'administration publique en 2020

En 2016, le télétravail était une pratique qui touche 5 % de l'ensemble des travailleurs à Gatineau et 7,3 % à Ottawa. Cette pratique est toutefois peu utilisée dans les emplois dans l'administration publique : seulement 1,2 % (2 035) des travailleurs dans ce domaine travaille à domicile (télétravail) sur le territoire transfrontalier, soit 1,5 % en Outaouais et 1,1 % dans l'Est ontarien (voir tableau 3). Cette proportion est plus importante pour les fonctionnaires qui habitent en milieu rural : la Vallée-de-la-Gatineau (4,2 %), Papineau (3,5 %) et les Collines-de-l'Outaouais (3,2 %) et Lanark (2,4 %).

Avec les nouvelles mesures sanitaires mises en place pour faire face à la pandémie, la pratique du télétravail a monté en flèche en 2020. À la fin de mai 2020, 50 % des travailleurs québécois travaillaient de leur domicile (Tremblay, 2020). Ce virage forcé a permis aux employeurs comme aux travailleurs de découvrir et d'apprécier les nombreux bénéfices du télétravail, tout en expérimentant ses limites. Un sondage récent mené en ligne auprès de la population d'Ottawa-Gatineau révèle que « Près de neuf travailleurs sur dix en télétravail à cause de la COVID-19 souhaitent conserver, entièrement ou en partie, ce mode de vie après la pandémie » (Apablaza, 2021). Cette pratique pourrait donc s'implanter durablement après la crise. L'Outaouais est sans doute une des régions qui sera le plus touchée par ces changements, car son moteur économique, la fonction publique, vit actuellement une transformation en profondeur avec l'essor du télétravail.

Tableau 3. Travailleurs qui occupent un emploi dans l'administration publique et qui travaillent à domicile (télétravail) sur le territoire transfrontalier, 2016

Territoires	Population qui occupe un emploi dans l'administration publique	Nbre qui travaille à domicile	%
Territoire transfrontalier	**163 810**	**2 035**	**1,2**
Outaouais	**42 980**	**655**	**1,5**
Papineau	855	30	3,5
Gatineau	34 745	390	1,1
Collines-de-l'Outaouais	6 000	190	3,2
Vallée de la Gatineau	830	35	4,2
Pontiac	550	10	1,8
Est ontarien	**120 830**	**1 380**	**1,1**
Prescott et Russell	6 790	60	0,9
Ottawa	102 860	1 140	1,1
Lanark	3 090	75	2,4
Renfrew	8 090	105	1,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

Il est en effet reconnu que les emplois axés sur le savoir, comme ceux dans la fonction publique, sont propices au télétravail du fait que les employés réalisent une grande partie de leurs tâches seuls devant leur poste de travail. Néanmoins, les emplois liés au savoir, à la créativité et à l'innovation bénéficient davantage de la coprésence des travailleurs, et de l'efficacité des interactions en face à face pour le partage et le développement d'idées et d'une culture commune de travail (Beaudoin, 2020).

Le secteur de la fonction publique a toutefois modifié rapidement ses pratiques pour s'adapter aux mesures sanitaires liées à la COVID-19. Il faut dire qu'il avait les ressources nécessaires pour opérer ce déploiement contraint du télétravail, en plus de la volonté d'agir en employeur exemplaire pour la sécurité de ses employés. « Avant la pandémie, le télétravail était une réalité seulement dans certains ministères », déclarait Mme Picard, vice-présidente de l'exécutif national de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). « Aujourd'hui, c'est généralisé » (Ebacher, 2020). Ces nouvelles pratiques pourraient également perdurer dans le temps (May, 2020), ce qui poserait certains défis, mais créerait en même temps de nouvelles perspectives et dynamiques territoriales pour

le territoire transfrontalier (voir à ce propos la section sur le navettage ainsi que l'édition de mars 2021 du Bulletin l'Outaouais sous la loupe).

4. Importance et évolution de l'administration publique fédérale, provinciale et locale sur le territoire transfrontalier

Sur le territoire transfrontalier, les emplois dans l'administration publique fédérale dominent (83 %), suivis de l'administration publique locale (13 %) et provinciale (3 %)[1]. Cette répartition est similaire pour l'Outaouais et l'Est ontarien qui se démarquent toutes deux de leur province respective où l'on observe un plus grand équilibre dans la répartition des emplois entre les trois paliers (voir figure 3).

Figure 3. Répartition de l'administration publique sur le territoire transfrontalier, 2016

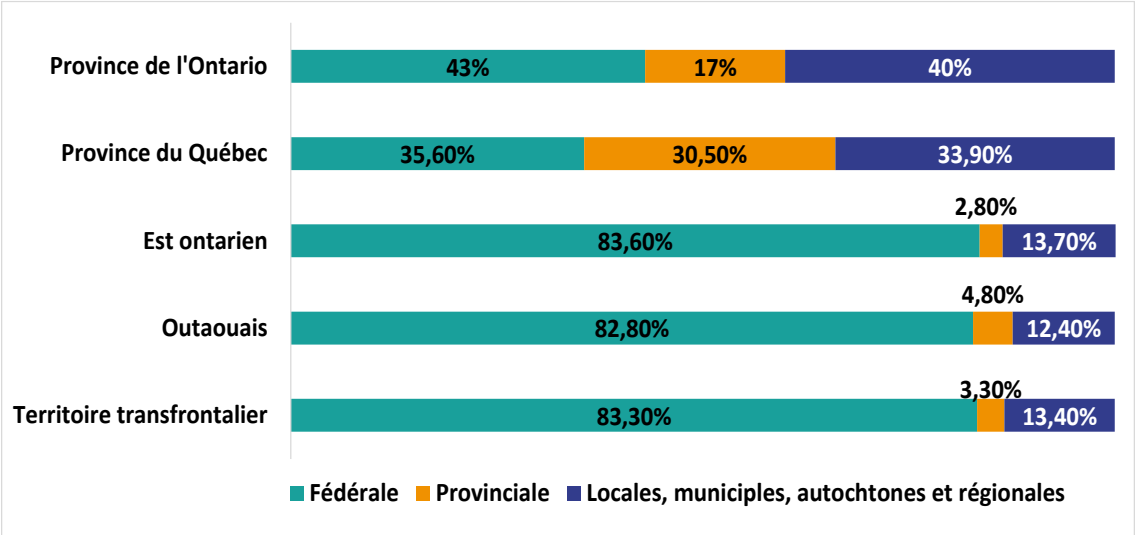

Source : Recensement de Statistique Canada, 2016

Cette répartition est toutefois différente sur le territoire transfrontalier. En milieu rural (Vallée-de-la-Gatineau, Papineau, Lanark et Pontiac), la proportion occupée par le fédéral parmi les emplois dans l'administration publique est moins importante au profit de la proportion des emplois liés aux milieux municipaux (voir tableau 4).

[1] Puisqu'il y a très peu d'emplois dans la catégorie liée aux organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux, nous n'avons pas tenu compte de cette catégorie d'emploi dans cette partie.

Tableau 4. Répartition des emplois fédéraux, provinciaux et locaux dans l'administration publique sur le territoire transfrontalier, 2016

	Total Administration publique	Fédérale		Provinciale		Locales, municipales, publiques autochtones et régionales	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Territoire transfrontalier	**167 420**	**139 540**	**83,3**	**5 540**	**3,3**	**21 150**	**12,6**
Outaouais	**43 740**	**36 200**	**82,8**	**2 100**	**4,8**	**5 200**	**11,9**
Papineau	905	395	43,6	125	13,8	385	42,5
Gatineau	35 340	30 390	86,0	1 550	4,4	3 175	9,0
Collines-de-l'Outaouais	6 080	4 790	78,8	240	3,9	1 035	17,0
Vallée de la Gatineau	865	325	37,6	125	14,5	415	48,0
Pontiac	550	300	54,5	60	10,9	190	34,5
Est ontarien	**123 680**	**103 340**	**83,6**	**3 440**	**2,8**	**15 950**	**12,9**
Prescott et Russell	6 895	5 075	73,6	445	6,5	1 350	19,6
Ottawa	105 350	89 770	85,2	2 235	2,1	12 440	11,8
Lanark	3 195	1 710	53,5	340	10,6	1 135	35,5
Renfrew	8 240	6 785	82,3	420	5,1	1 025	12,4
Province de Québec	**264 075**	**94 040**	**35,6**	**80 575**	**30,5**	**88 185**	**33,4**
Province de l'Ontario	**415 640**	**178 620**	**43,0**	**70 655**	**17,0**	**164 625**	**39,6**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

4.1 Une augmentation des emplois dans l'administration publique locale (municipale et régionale) de part et d'autre de la frontière

Sur le territoire transfrontalier, 21 150 résidents travaillent dans l'administration publique locale, c'est-à-dire dans les municipalités et villes, dans les MRC et autres organismes régionaux. La ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau sont parmi les principaux employeurs sur le territoire. Les emplois que procure l'administration publique locale dans les MRC et Comtés sont également des moteurs essentiels au développement des petites communautés.

Les responsabilités de ce palier s'étant accrues de façon significative au cours des dernières années, le nombre d'emplois dans ce secteur a également augmenté. Par

exemple, dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, le nombre d'emplois dans l'administration publique locale a augmenté de 38,9 % entre 2006 et 2016, soit de 38,6 % dans la partie québécoise et 39 % dans la partie ontarienne de la RMR.

4.2 Une forte diminution des emplois dans la fonction publique provinciale

Les emplois dans la fonction publique provinciale ont diminué de façon importante sur le territoire transfrontalier. Par exemple, les emplois dans ce secteur ont diminué de 24 % entre 2006 et 2016 dans la RMR d'Ottawa-Gatineau, soit une diminution de 15,6 % dans la partie québécoise et de 29,6 % dans la partie ontarienne.

Sur les 53 570 personnes qui travaillent dans l'effectif régulier de la fonction publique québécoise en mars 2019, 1,8 % (983 emplois) sont dans la région de l'Outaouais qui occupe le 11e rang sur les 17 régions administratives (Secrétariat du Conseil du trésor, 2020). En 2006-2007, le nombre d'emplois dans la fonction publique québécoise était pratiquement le même (53 421 personnes), toutefois la proportion des emplois en Outaouais était un peu plus élevée à cette époque (2,1 %; 10e rang) (Secrétariat du Conseil du trésor, 2008). De façon générale, le nombre d'emplois dans l'administration provinciale est en diminution depuis 2000 en Outaouais et dans plusieurs autres régions du Québec au profit des villes de Québec et Montréal. Avec les mesures d'austérité du gouvernement du Québec, l'érosion des effectifs dans la fonction publique en région s'est accentuée à partir de 2014. Cette diminution des ressources humaines et financières dans certains ministères entraîne certes des enjeux pour le développement de certains secteurs dans la région.

4.3 Une augmentation importante des emplois dans la fonction publique fédérale depuis 2017

Sur les 287 978 employés actifs qui travaillent dans la fonction publique au Canada en 2019, 42,1 % (121 230 emplois) sont situés dans la région de la Capitale nationale (RCN) comparativement à 40,6 % en 2010 (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2020). Comme le révèle la figure 4, on observe une perte de 9 110 emplois entre 2011 et 2014 dans la RCN, ce qui correspond à la période de coupure et de compressions d'emplois importantes dans la fonction publique fédérale. Les emplois sont par la suite demeurés stables jusqu'en 2017 où ils ont connu une forte croissance passant de 107 977 emplois à 121 230 en 2019, soit une augmentation de 13 253 emplois.

Figure 4. Effectif de la fonction publique fédérale dans la région de la Capitale nationale, 2010 à 2019

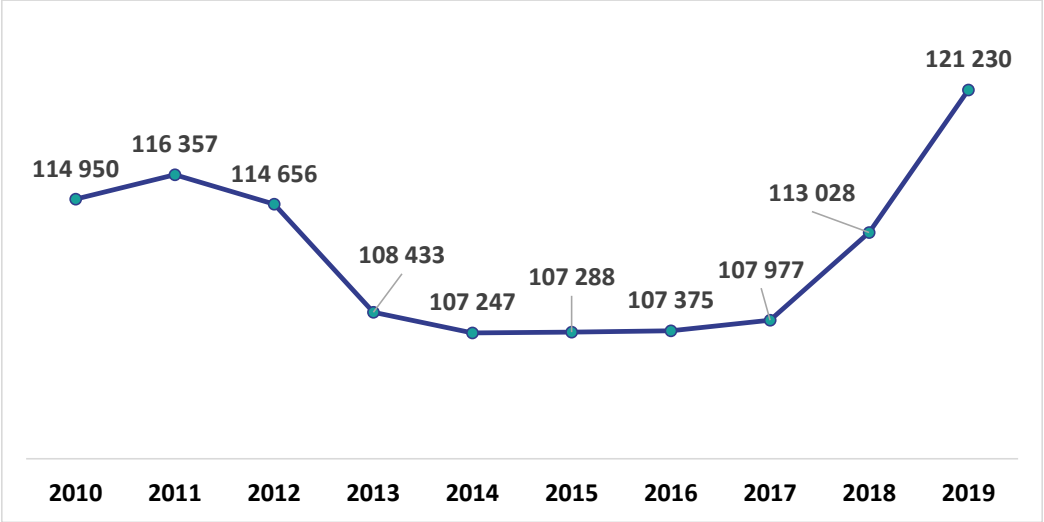

Source : Conseil du trésor

Malgré cette croissance, les statistiques du Conseil du trésor révèlent que le nombre de fonctionnaires fédéraux a augmenté de 1,8 % entre 2010 et 2019 alors que la population canadienne a connu une hausse de 10,7 % pour la même période. « La fonction publique fédérale représentait 0,76 % de la population canadienne en 2019. Ce ratio est nettement inférieur aux ratios observés dans les années 1980 et au début des années 1990, lesquels étaient très près de 1 % et légèrement supérieurs à 0,83 % en 2010 » (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2020).

Une répartition des ministères entre les deux rives (25 % vs 75 %) qui n'est pas atteinte

Avec le transfert d'une importante partie de la fonction publique fédérale à Hull au début des années 1970, le gouvernement mettait en place une politique qui visait à répartir 25 % des bureaux dans l'Outaouais et 75 % à Ottawa, ce qui permettait à l'Outaouais une certaine rétention de sa main-d'œuvre et de bénéficier davantage des retombées de ses emplois (Doucet, 2007)[2].

Selon les plus récentes données, cette proportion n'était pas atteinte en 2014, car seulement 20,58 % des emplois se trouvaient sur la rive québécoise à Gatineau comparativement à 79,42 % à Ottawa (Tremblay, 2014)[3]. « La différence de 4 % peut

[2] Rappelons que les données sur l'emploi présentées précédemment ne permettent pas d'identifier le lieu de travail mais uniquement le lieu de résidence des travailleurs.

[3] Nous avons fait une demande pour obtenir des données plus détaillées (les ministères situés en Outaouais) et plus récentes.

sembler anodine au profane. Mais en termes d'investissements, elle peut représenter plus de 100 millions $, selon une source bien informée du milieu immobilier » (Duquette, 2002 : 11). Il s'agit tout de même d'une amélioration par rapport à 2012 où la proportion était alors de 18,9 % en Outaouais. Néanmoins, avec la croissance du télétravail, cet enjeu se transformera.

5. Atouts et enjeux de la présence de la fonction publique fédérale

5.1 Vecteur de croissance et de stabilité économique

Le secteur urbain et périurbain de l'Outaouais se distingue par un marché du travail dynamique, une croissance démographique importante et une population plus jeune et davantage intégrée au marché du travail. Ces caractéristiques sont en partie attribuables à l'attractivité et à la stabilité générées par la forte présence de l'administration publique fédérale, qui procure des emplois de qualité à la population et des bénéfices économiques liés aux investissements. Selon Desrochers et Schepper (2019), « c'est le secteur public qui est le plus stable en périodes de turbulences économiques. Il peut même croître en période de crise pour administrer les programmes qui visent à atténuer les effets d'une récession, l'assurance-emploi par exemple. Le secteur public prend alors les traits d'un " stabilisateur automatique" ».

La proximité de la fonction publique fédérale profite également aux entreprises sur le territoire, car elle facilite l'accès aux décideurs, améliore les possibilités accrues en matière de recherche et de développement avec les 65 laboratoires de recherche fédéraux que compte la région et donne un accès privilégié aux contrats gouvernementaux (Ville d'Ottawa, 2020). Néanmoins, ces avantages ne sont pas répartis de façon équilibrée sur le territoire transfrontalier.

5.2 Un rayonnement de la fonction publique fédérale qui n'atteint pas l'ensemble du territoire transfrontalier

La totalité des laboratoires fédéraux est située à Ottawa et procure donc moins de retombées en Outaouais. Les entreprises de l'Outaouais ont également de la difficulté à obtenir des contrats gouvernementaux. Entre 2010 et 2015, les entreprises de l'Outaouais ont obtenu seulement 4 % des contrats d'approvisionnement octroyés par le gouvernement fédéral dans la RMR, alors que celles d'Ottawa ont obtenu 96 % des contrats (Radio-Canada, 2015). La région de la capitale nationale possède un écosystème

technologique dynamique qui contribue à nourrir et à stimuler la culture d'innovation en Outaouais, mais puisqu'il est principalement concentré du côté ontarien de la rive, il présente des enjeux de compétitivité.

En outre, comme en témoignent les données économiques et démographiques, certains territoires ruraux, particulièrement les MRC Pontiac, la Vallée-de-la-Gatineau et dans une moindre mesure Papineau, affichent une dévitalisation particulièrement importante. Ce constat indique que les retombées de la fonction publique fédérale demeurent faibles pour ces territoires et se concentrent majoritairement en milieu urbain et périurbain.

5.3 Dépendance de la région et faible diversification économique

Malgré la stabilité économique générée par la forte présence de la fonction publique fédérale, cette dépendance vis-à-vis d'un employeur unique peut également s'avérer inquiétante pour l'économie régionale qui est à la merci des soubresauts financiers et politiques du gouvernement et sur laquelle le local a peu d'emprise.

L'évolution des indicateurs économiques en Outaouais démontre que les périodes de compression du gouvernement fédéral ont eu des répercussions importantes non seulement sur le secteur de la fonction publique, mais également sur les commerces et autres services connexes, comme le démontre l'évolution des indicateurs économiques en Outaouais.

Entre 1991 et 1997 par exemple, le pourcentage de personnes sur le marché de l'emploi a diminué en Outaouais. Ces pertes d'emplois ne sont pas étrangères aux politiques restrictives adoptées par le gouvernement fédéral à la même époque pour réduire le déficit, et qui ont entraîné la suppression de 20 % des postes dans la fonction publique fédérale (Doucet, 2007).

En 2011, les mesures de réduction des effectifs de la fonction publique fédérale ont aussi affecté grandement la région : alors que le Québec enregistrait des gains en emploi, l'Outaouais accusait des pertes importantes (Doucet, 2014). Une fois la pandémie terminée, l'économie de l'Outaouais pourrait de nouveau être ébranlée advenant de nouvelles compressions dans la fonction publique fédérale ou une dispersion des employés sur le territoire canadien (May, 2020) (voir à cet effet la section sur le télétravail).

Déjà en 1968, la Commission Dorion (Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec) identifiait l'enjeu de la vulnérabilité économique de la région. Depuis, cet enjeu fait l'unanimité au sein des organismes socioéconomiques régionaux qui se sont succédé (CRÉO, SDEO, CLD, SADC, etc.) et qui se fixe des objectifs de diversification économique

(Doucet, 2011). À la suite du rapport du comité de l'Outaouais (1992) qui identifiait la diversification économique comme un enjeu prioritaire, la Société de diversification économique de l'Outaouais (SDEO) avait été créée quelques années plus tard par le milieu pour faire la promotion de l'Outaouais auprès des investisseurs, appuyer l'exportation des produits régionaux et stimuler l'entrepreneuriat local. L'arrêt du financement public a forcé la SDEO à fermer ses portes en 2004. La diversification économique n'a pas pour autant été mise au rancart. Elle demeure au cœur de plusieurs planifications locales et régionales en Outaouais. « La diversification permet évidemment une répartition des risques, elle facilite l'innovation et rend plus aisée une réorientation des secteurs prédominants dans les régions touchées par la crise » (Desrochers et Schepper, 2019). L'intérêt de la diversification économique réside également dans le fait qu'il s'agit d'une stratégie intersectorielle : elle permet de tisser des liens entre différents secteurs et mobilise ainsi des acteurs de domaines variés. Dès lors, cette stratégie peut mener à des coopérations intersectorielles prometteuses (Doucet, 2011).

Il faut souligner que cette situation affecte particulièrement les résidents de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais dont une proportion importante occupe un emploi dans la fonction publique. Les MRC rurales sont moins affectées par les compressions budgétaires, car elles s'appuient sur une structure économique différente. Cependant, il ne faut pas minimiser les vases communicants en économie régionale.

Avec sa forte concentration des emplois dans l'administration publique fédérale, cet enjeu de diversification affecte également Ottawa. « La diversité de l'économie du Canada, en tant que point de référence, ayant été établie à 1, la diversité de l'économie d'Ottawa, elle, est de 0,37. Il s'agit, et de loin, du niveau le plus bas des six plus grandes villes canadiennes – moins de la moitié du niveau de Calgary, qui se classe à l'avant-dernier rang » (Fondation communautaire d'Ottawa, n. d.) (voir figure 5).

Figure 5. sité économique des plus grandes villes du Canada, 2014

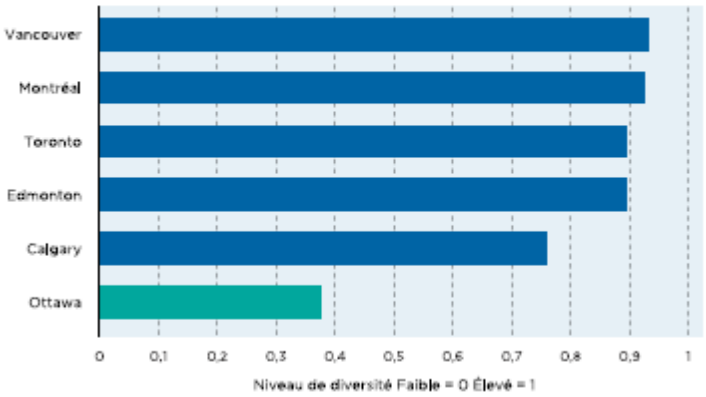

5.4 Difficulté de recrutement de la main-d'œuvre et pression sur les salaires

Finalement, l'attractivité d'Ottawa et de la fonction publique fédérale, qui offrent des conditions de travail et des salaires avantageux, engendre des défis de recrutement de main-d'œuvre pour les entreprises et les organisations de l'Outaouais. L'ensemble de l'Outaouais est affecté par cet enjeu, mais différemment : « la ville de Gatineau attire les travailleurs des communautés rurales de l'Outaouais et la ville d'Ottawa attire les travailleurs de la ville de Gatineau » (Simbal, 2010, p.12).

6. Références

Desrochers, F. et B. Schepper. La contribution de la fonction publique à l'économie canadienne. IRIS. 2019.

Doucet, C. (2007). Chapitre III : Portrait des enjeux économiques. Dans C. Doucet, L. Favreau et M. Robitaille (dir.). L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd. Copublication ARUC-ISDC, CRDT, CRDC, UQO, p.113 à 244.

Doucet, C. (2011). Portrait démographique et territorial de l'Outaouais. Dans A. Bejaoui, C. Doucet, E. Najem et M. Robitaille (dir.). Portrait économique de l'Outaouais. Cahier de l'ARUC-ISDC, série recherches, no.44, p.1 à 30.

Doucet, C. (2014). Portrait économique de l'Outaouais 2014. Rapport réalisé pour l'UQO et le Comité de développement économique régional de l'Outaouais de la Chambre de commerce de Gatineau par Projets Territoires, 53 p.

Doucet, C. (2020). Administration publique. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Doucet, C. en collaboration avec M. Charron (2021). Les défis et opportunités générés par l'essor du télétravail en Outaouais. Bulletin l'Outaouais sous la loupe. Édition février-mars.

Duquette, P. (2002). Dans les grandes ligues industrielles. Le Droit. La région.

Fillion, M. (2007). Chapitre I : La démographie et l'économie dans la région de l'Outaouais depuis ses origines jusqu'aux années 1970. Dans C. Doucet, L. Favreau et M. Robitaille (dir.). L'Outaouais, une région qui gagne et qui perd. Copublication ARUC-ISDC, CRDT, CRDC, UQO, p.33 à 42.

Fondation communautaire d'Ottawa (2020). Perspective Ottawa. Consulté en mai 2020.

May, K. (2020). Comment la COVID-19 pourrait remodeler la fonction publique fédérale, *irpp.org.*

Radio-Canada (2015). Le Bloc veut s'attaquer à la répartition des contrats fédéraux. 28 septembre 2015. Ici Ottawa-Gatineau.

Secrétariat du Conseil du trésor (2008). L'effectif de la fonction publique du Québec, 2006-2007. Analyse comparative des 5 dernières années. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 107 p.

Secrétariat du Conseil du trésor (2019). L'effectif de la fonction publique du Québec 2018-2019. Consulté en août 2020.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2020). Aperçu démographique de la fonction publique du Canada, 2019. Consulté en août 2020.

Simbal inc. (2010). Rencontres territoriales sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en Outaouais. Rapport synthèse des consultations. Rapport réalisé pour la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et la Direction régionale d'Emploi-Québec en Outaouais, 53 p.

Taylor, J. (2019). Ottawa. L'encyclopédie canadienne.

Tremblay, N. (2014). Répartition des emplois fédéraux : l'iniquité persiste entre Ottawa et Gatineau.

Radio-Canada, Répartition des emplois fédéraux : l'iniquité persiste entre Ottawa et Gatineau. Consulté en août 2020.

Ville d'Ottawa. (2020). Pourquoi installer son entreprise à Ottawa?

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Le secteur des hautes technologies : un moteur économique sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagné-Montcalm, Iacob (2021). **Le secteur des hautes technologies : un moteur économique sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Une grappe de haute technologie parmi les plus prospères en Amérique du Nord 3
   - 1.1 Près de 2 000 entreprises 3
   - 1.2 5 000 travailleurs autonomes dans les hautes technologies 4
   - 1.3 Plus de 50 000 travailleurs dans la filière des hautes technologies 5
   - 1.4 Les créneaux et secteurs à forts potentiels 8
     - 1.4.1 Technologie des communications et télécommunication 9
     - 1.4.2 Services de recherche et de développement scientifiques 11
2. Des conditions propices qui expliquent l'essor de la filière des hautes technologies 12
   - 2.1 La fonction publique fédérale : un moteur pour le développement des entreprises de hautes technologies 12
   - 2.2 Une qualité de vie et une concentration d'institutions d'enseignement supérieur qui favorise un accès, une attraction et une rétention de la main-d'œuvre 13
   - 2.3 Une concentration d'entreprises et un soutien qui favorisent les affaires 14
3. Influence d'Ottawa et accentuation des collaborations transfrontalières 15
   - 3.1 L'influence de la filière de haute technologie d'Ottawa sur l'essor de ce secteur à Gatineau 15
   - 3.2 L'essor de la filière à Gatineau se poursuit 16
   - 3.3 Une zone d'innovation technologique en cybersécurité sur le territoire transfrontalier 17
   - 3.4 Une collaboration transfrontalière pour attirer de grandes entreprises 19
4. Déséquilibre entre les deux rives de la rivière des Outaouais pour attirer des entreprises de haute technologie et enjeux de perception 20
   - 4.1 Des centres de recherche du gouvernement fédéral localisés à Ottawa 20
   - 4.2 Le positionnement stratégique de l'Outaouais peu valorisé par le gouvernement du Québec 20
   - 4.3 Une mauvaise perception des réalités fiscales et réglementaires au Québec 21
   - 4.4 Une méconnaissance des exigences linguistiques 21
5. Bibliographie 23

LE SECTEUR DES HAUTES TECHNOLOGIES : UN MOTEUR ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

La définition du secteur des hautes technologies est en constante évolution, en raison de l'innovation perpétuelle des technologies. Dans cette partie, le secteur des hautes technologies se définit comme l'ensemble des entreprises qui se servent de nouvelles technologies dans leur production et qui investissent une proportion considérable de leurs ressources aux activités de recherche et développement. Ces entreprises œuvrent dans l'économie du savoir, plus particulièrement, « dans les domaines des sciences de la vie, des logiciels, des médias numériques, de la technologie des communications, des technologies propres, de l'aérospatiale et de la défense et de la sécurité » (Ville d'Ottawa, 2017, p.14). Puisqu'une proportion considérable des ressources de ces entreprises sont allouées à la recherche et au développement, elles génèrent de nouvelles expertises, de nombreux projets et retombées et sont une source d'innovation importante dans une économie. En outre, ces entreprises emploient des travailleurs spécialisés et offrent des salaires élevés (Roberts & Wolf, 2018).

Cette section qui dresse un portrait de la filière de haute technologique sur le territoire transfrontalier est composée de quatre parties. Un portrait des entreprises, des emplois et des principaux créneaux de la filière sont tout d'abord présentés. Puis, les différentes conditions qui ont permis l'essor de la filière sont explicitées. L'influence de la filière de haute technologie à Ottawa sur la filière à Gatineau est ensuite exposée en mettant notamment l'accent sur les collaborations transfrontalières. Finalement, certains enjeux, tels que le déséquilibre entre la répartition des entreprises entre les deux rives, sont présentés.

1. Une grappe de haute technologie parmi les plus prospères en Amérique du Nord

Dans cette partie, la main d'œuvre, les entreprises et les travailleurs autonomes du secteur des hautes technologiques ainsi que les principaux créneaux dans lesquels ils évoluent sont présentés.

1.1 Près de 2 000 entreprises

Dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, il existe une importante grappe de haute technologie composée de 1 900 entreprises (ID Gatineau, 2019). Ce secteur est l'un

des plus prospères en Amérique du Nord (Ville d'Ottawa, 2017) et Ottawa a été reconnu, par Statistique Canada, comme la ville « à plus forte prédominance technologique au Canada » (Ville d'Ottawa, 2020 c). La présence de cette grappe a permis à la Ville d'Ottawa d'être internationalement reconnue tel un centre technologique diversifié d'envergure internationale.

Ces entreprises sont principalement situées à Ottawa et plus de 500 d'entre elles sont situées dans le secteur nord de Kanata[1]. Ce cluster d'entreprises de haute technologie est parfois désigné comme le *Silicon Valley North*. Cette appellation est utilisée en raison de la prospérité, comparable à celle de *Silicon Valley* en Californie, qu'a connue l'industrie lors des années 1990 (Ghent Mallet, 2004).

En Outaouais, les entreprises de haute technologie sont surtout concentrées dans le noyau urbain de Gatineau. En 2015, on y recensait environ 70 entreprises dans ce secteur qui se distingue par une croissance notable dans les dernières années (Radio-Canada, 2015). Selon une enquête réalisée par ID Gatineau, les deux tiers (66,7 %) des entreprises du secteur technologique sondées ont vu leurs ventes augmenter avec un chiffre d'affaires global qui est passé de 72,4 à 77,3 M$, soit une progression de 6,8 % en un an. Ces entreprises ont réalisé des investissements totalisant 8,4 M$ en 2018 (ID Gatineau, 2018).

Il est néanmoins difficile d'évaluer précisément le dynamisme et la croissance de la filière de la haute technologie dans la région. En effet, il n'existe pas de base de données qui indique le nombre exact d'entreprises évoluant dans la haute technologie et ce secteur évolue rapidement. Néanmoins, puisque les travailleurs autonomes exploitent une entreprise seule ou avec des associés, cet indicateur est pertinent pour identifier les entreprises, à partir des données du recensement.

1.2 5 000 travailleurs autonomes dans les hautes technologies

Dans le territoire transfrontalier, 4 970 travailleurs autonomes sont impliqués dans la filière[2] de haute technologie, soit 5,6 % de l'ensemble des travailleurs autonomes. De ce nombre, 695 résidents en Outaouais et 4 725 dans l'Est ontarien. Ainsi, Gatineau et Ottawa s'illustrent par rapport à leur province respective par une proportion plus élevée de travailleurs autonomes impliqués dans la haute technologie (voir tableau 1).

[1]Voir la carte de « Canada's Largest Tech Park»

[2] Voir la note de bas de page #3 et le tableau 3 pour les secteurs inclus dans la filière.

Tableau 1. Nombre et proportion des travailleurs autonomes dans la filière des hautes technologies

	Travailleurs autonomes de la haute technologie	Proportion de travailleurs autonomes impliqués dans la haute technologie
Ottawa	3 835	7,52 %
Gatineau	560	4,11 %
Outaouais	695	3,17 %
Est Ontarien	4 275	6,40 %
Territoire transfrontalier	4 970	5,60 %
Ontario	36 110	4,38 %
Québec	16 845	3,37 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

1.3 Plus de 50 000 travailleurs dans la filière des hautes technologies

L'analyse des données tirées du recensement de 2016 nous permet de tracer le profil des travailleurs de la haute technologie. Sur le territoire transfrontalier, 50 025 personnes occupent un emploi dans cette filière, ce qui représente 6 % de l'ensemble des travailleurs (voir le tableau 2)[3]. D'ailleurs, la « région Gatineau-Ottawa possède la plus forte concentration de main d'œuvre technologique parmi les autres grandes régions métropolitaines au pays » (Ville de Gatineau, 2020). Cette forte concentration est plus importante dans l'Est ontarien : 89,8 % de cette main-d'œuvre (44 930 travailleurs) réside du côté ontarien et principalement à Ottawa (voir figure 1); 5 095, soit 10,2 % de ces travailleurs, résident en Outaouais, principalement à Gatineau et dans une moindre mesure dans la MRC des Collines de l'Outaouais (voir figure 2). C'est peu en comparaison de sa voisine ontarienne, mais assez pour positionner l'Outaouais parmi les pôles technologiques en importance au Québec.

[3] Dans le recensement de Statistique Canada, il n'existe pas une catégorie qui regroupe l'ensemble des personnes qui travaillent dans la filière des hautes technologies. Pour identifier la main d'œuvre dans cette filière, nous avons utilisé la méthodologie utilisée par Gagnon (2016). Cet auteur reprend la méthodologie utilisée par Bowbly et Langlois (2002, p.18), mais ajoute trois catégories. Dans ce rapport, les catégories SCIAN utilisées pour la filière des hautes technologies sont les suivantes : 3254, 3333, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 4173, 5112, 517, 518, 5415, 5417, 8112.

Tableau 2. Proportion de travailleurs impliqués dans la filière des hautes technologies par rapport à l'ensemble des travailleurs, 2016

	Travailleurs toutes les catégories d'industrie	Travailleurs de la haute technologie	Proportion de travailleurs impliqués dans la haute technologie
Gatineau	146 665	4 045	2,76 %
Les Collines-de-l'Outaouais	27 335	775	2,84 %
Papineau	10 110	110	1,09 %
Pontiac	6 110	95	1,55 %
La-Vallée-de-la-Gatineau	8 755	70	0,80 %
Outaouais	**19 8975**	**5 095**	**2,56 %**
Ottawa	50 1090	40 200	8,02 %
Prescott et Russell	47 535	1055	2,22 %
Renfrew	49 795	1965	3,95 %
Lanark	34 375	1710	4,97 %
Est Ontarien	**632 795**	**44 930**	**7,10 %**
Territoire transfrontalier	**831 770**	**50 025**	**6,01 %**
Ontario	**6 970 625**	**326 845**	**4,69 %**
Québec	**4 154 010**	**177 290**	**4,27 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

Figure 1. Répartition du lieu de résidence des travailleurs dans la haute technologie, Est ontarien, 2016

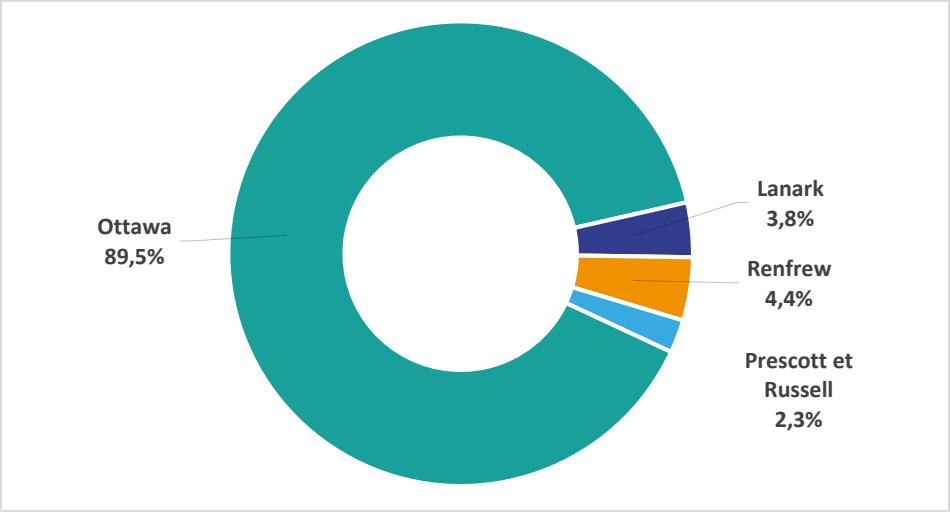

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada

Figure 2. Répartition du lieu de résidence des travailleurs dans la haute technologie, Outaouais, 2016

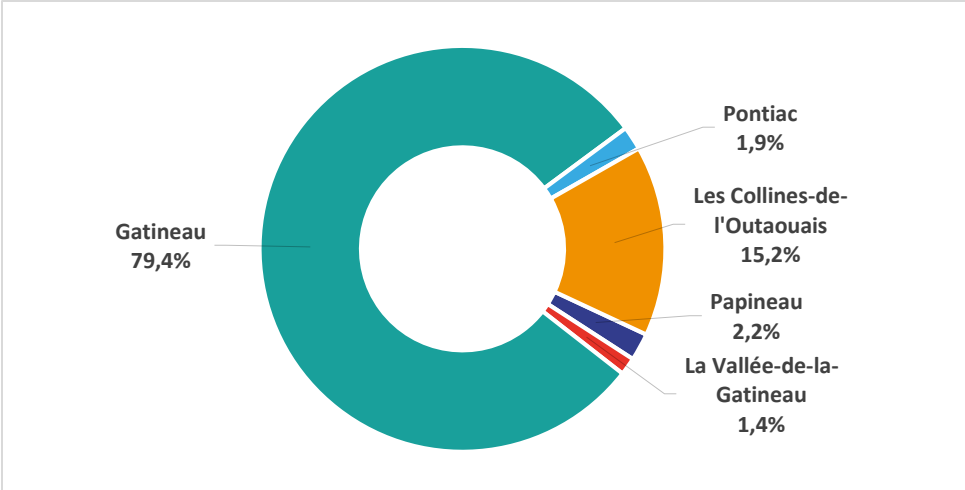

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

1.4 Les créneaux et secteurs à forts potentiels

La filière des hautes technologies d'Ottawa-Gatineau se démarque dans plusieurs secteurs et de nombreux créneaux sont également prometteurs.

Tableau 3. Répartition des emplois dans la filière haute technologie

	Outaouais	Est Ontarien	Territoire transfrontalier	Ontario	Québec
5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes	39,35 %	39,20 %	39,21 %	40,77 %	39,24 %
517 Télécommunications	28,66 %	13,10 %	14,72 %	17,72 %	20,53 %
5417 Services de recherche et de développement scientifiques	8,93 %	15,10 %	14,50 %	6,73 %	8,87 %
4173 Grossistes-marchands d'ordinateurs et de matériel de communication	8,44 %	11,80 %	11,41 %	9,60 %	5,02 %
3345 Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	2,55 %	4,90 %	4,69 %	3,31 %	3,49 %
5112 Éditeurs de logiciels	3,53 %	4,80 %	4,67 %	4,48 %	5,84 %
3344 Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	1,57 %	2,90 %	2,74 %	2,59 %	2,77 %
3342 Fabrication de matériel de communication	1,08 %	2,60 %	2,41 %	1,87 %	1,47 %
518 Traitement de données, hébergement de données et services connexes	0,79 %	2,10 %	1,99 %	2,51 %	0,87 %
8112 Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision	2,36 %	0,90 %	1,06 %	1,95 %	1,66 %
3254 Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	1,18 %	1,00 %	1,02 %	5,37 %	6,28 %
3333 Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services	1,18 %	0,80 %	0,80 %	1,55 %	2,53 %
3341 Fabrication de matériel informatique et périphérique	0,39 %	0,70 %	0,70 %	1,15 %	0,91 %
3343 Fabrication de matériel audio et vidéo	0,0 %	0,10 %	0,06 %	0,20 %	0,23 %
3346 Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	0,0 %	0,00 %	0,02 %	0,19 %	0,30 %
Catégories SCIAN-Haute technologie	5 095	44 930	50 025	326 845	177 290

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada.

1.4.1 Technologie des communications et télécommunication

Plus de la moitié des travailleurs dans la filière des hautes technologies travaillent dans deux principaux secteurs sur le territoire transfrontalier (voir tableau 3), la conception de systèmes informatiques et services connexes (technologie des communications) et les télécommunications.

En effet, 39,2 % des travailleurs de la filière des hautes technologies œuvrent dans la conception de systèmes informatiques et services connexes. Ces entreprises fournissent une expertise dans le domaine des technologies de l'information[4]. Le poids de ce secteur dans la filière est aussi important dans l'Est ontarien qu'en Outaouais.

Un autre 14,7 % de la filière travaille dans les télécommunications[5]. L'Outaouais se démarque de sa voisine, mais également par rapport à la province avec une proportion importante de travailleurs dans ce secteur : 28,7 % des travailleurs dans la filière des hautes technologies en Outaouais travaillent dans ce secteur alors que dans l'Est ontarien, cette proportion est de 13,1 %.

La ville d'Ottawa est d'ailleurs reconnue internationalement comme un centre d'excellence à l'égard des technologies de communication. On estime que près de 90 % des travaux de recherche et de développement dans le domaine des télécommunications au Canada se déroulent à Ottawa et sont réalisés par des sociétés de haute technologie internationales, nationales et locales (Ville d'Ottawa, 2017). On y retrouve notamment le Centre de recherches sur les communications qui s'intéresse aux télécommunications sans fil et qui est financé par le gouvernement fédéral alors que le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques est le seul centre de recherche en Amérique du Nord qui se concentre uniquement dans la fabrication de dispositifs optiques (Ville d'Ottawa, 2020b).

La répartition des entreprises à Kanata North selon les principaux sous-secteurs d'activités témoigne également de l'importance de la création de logiciels, des services de données et des télécommunications, sans fil et photonique (KNIBAb) (voir tableau 4). Soulignons que les revenus de la filière de haute technologie à Kanata North ont été évalués à 13 milliards pour l'année 2018. Ce montant représente une augmentation de

---

[4] Le secteur de la conception de systèmes informatiques et services connexes « comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information » (Statistique Canada, 2017).

[5] Les télécommunications est un sous-secteur qui « comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de télécommunications et/ou des services vidéo de divertissement par voie de réseaux qu'ils possèdent ou qui sont exploités par des tiers » (Statistique Canada, 2017).

66 % par rapport aux retombées de 2015. En outre, en 2018, la filière employait 33 236 individus, soit 9 % de plus qu'en 2015 (KNIBA, 2018).

Tableau 4. Les sous-secteurs de haute technologie et leurs revenus, KNIBA

	Nombre d'employés	Nombre de compagnies	Revenus (millions $)
Autres technologies	2 000	45	936
Création de logiciels, service de données et de cloud	3 821	69	990
Télécommunications, sans fil et photonique	8 345	46	2 490
Fabrication, ingénierie, industriel, conception de système	1 695	27	464
Défense, sécurité et aérospatiale	1 391	23	569
Sciences de la vie	1 313	20	544
Semi-conducteur	619	14	270
Technologie propre	211	9	45,9
Revendeurs à valeur ajoutée et fournisseurs de pièces	82	8	24,3
Total des sous-secteurs	**19 477**	**261**	**6 333,2**

Source : https://www.kanatanorthba.com/area/industry-profiles/

Dans le secteur des télécommunications, le créneau de la cybersécurité est en plein essor et celui de la santé numérique est prometteur. En effet, la croissance accélérée de l'économie numérique a donné lieu au développement d'une nouvelle industrie, la cybersécurité, dans la région de Gatineau-Ottawa (Bensouda, 2018). Il s'agit d'un créneau porteur qui répond à des enjeux vécus par l'ensemble des institutions et des citoyens. Puisque la cybersécurité est un créneau en émergence dans la région qui a mené à des collaborations transfrontalières fructueuses, elle fait l'objet de la troisième partie.

Le marché de la santé numérique est également un secteur prometteur qui connaitra une forte croissance dans les prochaines années (Ville de Gatineau, 2020). La région d'Ottawa-Gatineau est bien positionnée pour profiter de cette opportunité, puisque cinq des quarante meilleurs hôpitaux de recherche dans le domaine de science de la vie sont localisés à Ottawa, en 2016 (Ville d'Ottawa, 2020b).

1.4.2 Services de recherche et de développement scientifiques

Les services de recherche et de développement scientifiques[6] sont également un créneau important sur le territoire transfrontalier avec 14,5 % de la main-d'œuvre qui travaillent dans ce secteur (tableau 3). L'Est ontarien se démarque de l'Outaouais, mais également par rapport à la province avec une proportion importante de travailleurs dans ce secteur : 15,1 % des travailleurs dans la filière des hautes technologies dans l'Est ontarien travaillent dans ce secteur alors que dans l'Outaouais, cette proportion est de 8,9 %.

La région d'Ottawa-Gatineau se distingue en recherche et développement dans maints secteurs dont les sciences de la vie ainsi que la défense et sécurité. La ville d'Ottawa est en effet le centre des technologies de défense et de sécurité au Canada, en raison de son statut de capitale nationale (Ville d'Ottawa, 2020b). Le Centre de recherche en aérospatiale du Conseil national de recherche du Canada (CNRC), le laboratoire David-Florida et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) sont également situés à Ottawa (Ville d'Ottawa, 2020b). Les recherches effectuées par le laboratoire David-Florida portent sur les engins spatiaux de l'Agence spatiale canadienne. Les activités du Centre de recherche en aérospatiale du CNRC sont orientées aux véhicules aériens et spatiaux (Ville d'Ottawa, 2020b).

Les technologies propres, qui regroupent « l'ensemble des processus, des produits et des services qui réduisent les répercussions environnementales » (Huang, 2020, p.8), sont également en essor.[7] En raison du vaste potentiel des technologies propres et de la proportion considérable des revenus de cette industrie provenant de l'international, le gouvernement du Canada a en effet misé sur les technologies propres, notamment en appuyant la recherche et le développement. Par ailleurs, la croissance des technologies propres dans la région d'Ottawa-Gatineau a été également favorisée par la « (…) proximité au secteur des technologies de l'information et de la communication, qui leur donne accès à une expertise de pointe leur permettant d'améliorer leur compétitivité internationale » (Ville d'Ottawa, 2020b). Cette conjoncture a donc permis la présence de nombreux centres de recherche orientés vers les technologies propres, soit

[6] Le groupe des services de recherche et de développement scientifiques « comprend les établissements dont l'activité principale consiste à réaliser des investigations originales systématiques pour élargir le champ des connaissances (recherche) et à appliquer les résultats de recherche ou d'autres connaissances scientifiques à la création de produits ou de procédés nouveaux ou nettement améliorés (développement expérimental) » (Statistique Canada, 2017).

[7] Les technologies propres peuvent notamment instaurer « des activités de protection de l'environnement qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement; des activités de gestion des ressources qui engendrent une utilisation plus efficace des ressources naturelles, permettant ainsi d'éviter leur épuisement; ou l'utilisation de biens qui ont été adaptés pour consommer beaucoup moins de ressources et d'énergie que les quantités établies dans la norme industrielle » (Huang, 2020, p.8)

CanmetÉNERGIE, un organisme qui réalise des recherches en lien avec les technologies d'énergie propre et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRNSG) qui supporte le déploiement des technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada. Ressources naturelles Canada est également une institution qui soutient l'avancement de l'efficacité énergétique et les recherches d'Environnement et Changement climatique Canada porte sur « la protection et [la] conservation de l'air, l'eau, la faune et les espaces naturels » (Ville d'Ottawa, 2020b).

2. Des conditions propices qui expliquent l'essor de la filière des hautes technologies

En 1972, la compagnie *Mitel* qui s'établit à *Kanata North* connaît un succès important et engendre plusieurs retombées qui contribuent à la création et à l'attraction de nouvelles entreprises sur le territoire (Université d'Ottawa, 2020). Depuis ce temps, la grande concentration et la prospérité de la filière des hautes technologies à Gatineau-Ottawa s'expliquent par différents facteurs. Par exemple, le *Martin Prosperity Institute*[8] positionne la ville d'Ottawa au « 1er rang parmi 61 villes dans le monde sur les plans du talent, de l'innovation technologique, de la tolérance et de la qualité du milieu » (Ville d'Ottawa, 2020 c). À partir d'une revue de la documentation, nous avons identifié 3 principaux facteurs qui favorisent le développement des entreprises de haute technologie sur le territoire transfrontalier.

2.1 La fonction publique fédérale : un moteur pour le développement des entreprises de hautes technologies

Une concentration importante de décideurs politiques et d'organismes gouvernementaux favorise le développement des entreprises évoluant dans l'industrie de haute technologie. Le secteur public a effectivement une capacité en recherche et développement soutenue tout en offrant de nombreux contrats gouvernementaux (Ville d'Ottawa, 2020b). La forte présence de la fonction publique fédérale a donc constitué un levier important pour le développement et l'essor du secteur de haute technologie à Ottawa-Gatineau (ID Gatineau, 2019). À titre d'exemple, le territoire transfrontalier compte 65 laboratoires de recherches et développement (fédéral) qui sont tous, par contre, situés à Ottawa (voir la section 4). La Direction générale des approvisionnements

[8] *Le Martin Prosperity Institute* est un institut hébergé à l'Université de Toronto. L'institut oriente ses recherches sur la prospérité économique, notamment dans l'optique de conjugaison entre démocratie et capitalisme (Martin Prosperity Institute).

de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, dont les bureaux sont situés à Gatineau, dépense à elle seule plus de 5 G$ par année en biens et services dans le domaine des TIC (ID Gatineau, 2019).

2.2 Une qualité de vie et une concentration d'institutions d'enseignement supérieur qui favorise un accès, une attraction et une rétention de la main-d'œuvre

L'accès à un grand bassin de main-d'œuvre spécialisée et scolarisée est un facteur d'attraction pour les entreprises de haute technologie. À ce titre, les villes d'Ottawa et de Gatineau se démarquent au sein du Canada pour la proportion importante de la population qui a un certificat ou un diplôme postsecondaire et des études universitaires. En outre, au sein de l'Amérique du Nord, Ottawa est au deuxième rang des villes « affichant les plus grandes concentrations de scientifiques et d'ingénieurs et le plus grand foisonnement de spécialistes en technologie » (Ville d'Ottawa, 2020). Ces taux de scolarisation élevés dans la région d'Ottawa-Gatineau s'expliquent notamment par la présence de plusieurs institutions d'enseignement supérieur qui contribue à stimuler l'innovation sur le territoire et, d'autre part, parce qu'une partie considérable des diplômés choisissent de s'établir dans la région (Ibid.). À cet égard, la Ville d'Ottawa a mis en place plusieurs stratégies en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour permettre aux secteurs privé et public d'avoir accès à de la main-d'œuvre dans le secteur de la technologie et de l'innovation (Ville d'Ottawa, 2017). Parmi les établissements d'enseignement supérieur sur le territoire transfrontalier, mentionnons l'Université d'Ottawa, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université Carleton, l'Université Saint-Paul, le Cégep de l'Outaouais, le Collège Héritage, la Cité collégiale et le Collège Algonquin. Ces universités et centres collégiaux sont reconnus pour leur expertise en innovation et en recherche et développement, et constituent des ressources pour accompagner les entreprises et les organisations dans la réalisation de leurs projets dans ce domaine (UQO, s.d.). Ces institutions d'enseignement supérieur contribuent à l'essor de l'industrie des technologies à Gatineau, en plus de favoriser la diversification de l'économie (Ville de Gatineau, 2019). À cet effet, la Ville d'Ottawa (2020b) souligne que c'est la « collaboration entre les chercheurs, le secteur privé et le milieu universitaire à Ottawa [qui] est le catalyseur de percées technologiques novatrices qui aboutiront en solutions mondialement concurrentielles et écoresponsables ».

La qualité de vie sur le territoire est également un facteur important contribuant à l'attraction de la main-d'œuvre. *Expert Market* a déterminé que la Ville d'Ottawa est « le meilleur centre technologique où vivre et travailler au Canada » (Ville d'Ottawa, 2020 c).

Le magazine MoneySense a attribué à la ville d'Ottawa la mention de « meilleurs endroits où vivre au Canada » lors de deux années consécutives (Ville d'Ottawa, 2017, p.5). Le magazine Maclean classe la ville d'Ottawa en troisième position sur 415 collectivités pour sa qualité de vie remarquable. Plusieurs facteurs expliquent cette qualité de vie dont la qualité des réseaux d'éducation et de santé, l'abordabilité et la sécurité de la région, l'accès au transport en commun, la culture et la vie communautaire, son cadre riche et naturel qui favorise les activités sportives et récréatives (Ville d'Ottawa et *al*., 2019).

2.3 Une concentration d'entreprises et un soutien qui favorisent les affaires

La concentration d'entreprises en haute technologie à Ottawa-Gatineau offre un climat propice à l'innovation et au développement, ce qui génère plusieurs opportunités. Ce phénomène conduit les entreprises à s'y établir pour avoir facilement accès au réseau développé de la haute technologie (Campbell, Magnan, 2019). D'ailleurs, les 500 compagnies situées au nord de Kanata sont affiliées au *Kanata North Business Association* (KNIBA) qui a pour mission de supporter cet écosystème en facilitant la communication entre les entreprises et la communauté, d'assurer la croissance et la prospérité des compagnies impliquées, de promouvoir l'innovation provenant de Kanata Nord ainsi que d'attirer et de retenir de nouvelles entreprises et de nouveaux talents.

Au Québec, la ville de Gatineau a été classée « (…) au troisième rang quant à l'indice de vitalité des villes de 100 000 habitants et plus » (Ville de Gatineau, 2019, p.19). De la même façon, la ville d'Ottawa à un environnement reconnu comme « (…) le plus favorable aux affaires et [est] la troisième meilleure ville pour l'investissement direct étranger (IDE) parmi 77 villes de taille moyenne dans l'hémisphère occidental » (Ville d'Ottawa, 2020).

Cet environnement favorable est également attribuable aux mesures de soutien et d'accompagnement aux entreprises qui ont été mises en place sur le territoire transfrontalier afin d'atténuer les risques et de favoriser l'innovation au sein des entreprises (Ville d'Ottawa, 2020b; Ville de Gatineau, 2020). C'est le cas notamment du Centre of Excellence in Next Generation Networks (CENGN) de la Ville d'Ottawa, qui « conseille les PME, les entreprises de démarrage et les chercheurs en matière d'innovation et leur donne accès à une plateforme multifournisseur pour valider des technologies et des services » (Ville d'Ottawa, 2017, p.8). De la même manière, Investir Ottawa[9] est une organisation à but non lucratif qui a le mandat d'assurer la croissance économique et la création d'emplois en accordant un support stratégique et des

[9] https://www.investottawa.ca/fr/

ressources aux entreprises existantes et aux nouvelles entreprises. Investir Ottawa offre notamment des programmes d'accélération entrepreneuriale destinés aux nouvelles entreprises technologiques, tels que *The IO Accelerator Program*, et des programmes de réseautage et autres ressources pour les entreprises de haute technologie établies, tels que *Scale Up*. (Investir Ottawa, s.d.).

En outre, l'Outaouais compte 7 incubateurs/accélérateurs et plus de 60 organismes de soutien aux entreprises (ID Gatineau, 2019). Le soutien aux entreprises de haute technologie est également important pour ID Gatineau,[10] qui a pour « mission d'appuyer et d'accompagner les entreprises, pour favoriser le développement et la diversification économique ainsi que la création de la richesse sur le territoire de la ville de Gatineau » (ID Gatineau). Par l'entremise du Secrétariat au développement économique, la ville de Gatineau est également impliquée directement dans le soutien de ce secteur. Dans la même veine, Cilex[11] est une organisation à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir le « développement d'une culture d'innovation sur l'ensemble de la région de l'Outaouais et de sa capitale nationale » (Cilex, s.d.). À cet effet, Cilex chapeaute l'Espace d'accélération et de croissance de l'Outaouais (Espace-O)[12] qui stimule diverses formes d'innovation (innovation de produits, de processus, de modèles d'affaires, sociale et ouverte) et contribue à instaurer une culture de l'innovation dans la région.

3. Influence d'Ottawa et accentuation des collaborations transfrontalières

3.1 L'influence de la filière de haute technologie d'Ottawa sur l'essor de ce secteur à Gatineau

Au début des années 1980, Gatineau compte cinq compagnies de haute technologie. Afin de profiter de l'essor de ce secteur à Ottawa, la Société d'aménagement de l'Outaouais, en collaboration avec le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, met sur pied un comité en 1982. Plusieurs programmes, projets et organisations sont alors créés pour attirer et appuyer la création d'entreprises technologiques à Gatineau.

Dans les années 1990 et 2000, deux abris fiscaux sont en place à Gatineau : Le Carrefour de la nouvelle économie est une mesure implantée dans l'ensemble des régions du Québec et le Centre de développement des technologies de l'information est un programme du gouvernement du Québec qui vise à attirer des entreprises dans trois

[10] https://idgatineau.ca/
[11] https://www.cilex.ca/
[12] https://www.cilex.ca/espace

pôles technologiques, soit les villes de Québec, de Montréal et de Hull. Alliance Techpoint est également un dispositif instauré à Hull pour favoriser le réseautage dans le secteur des hautes technologies (Doucet, 2007).

Au début des années 2000, on observe une croissance des entreprises dans le domaine des hautes technologies à Gatineau, particulièrement dans le domaine des télécommunications. À ce moment, près de 75 % des entreprises avaient été fondées par des entrepreneurs d'Ottawa ou par des résidents qui avaient travaillé auparavant dans l'industrie de haute technologie à Ottawa. Ils avaient choisi de localiser leur entreprise à Gatineau pour profiter de la fiscalité québécoise avantageuse, particulièrement en ce qui concerne les activités de recherche et développement, et des opportunités de financement (Materazzi, 2004).

3.2 L'essor de la filière à Gatineau se poursuit

L'industrie de la haute technologie de Gatineau s'est donc développée en raison de l'essor de la filière de hautes technologies à Ottawa (Materazzi, 2004) et du soutien de diverses organisations. Les collaborations entre Ottawa et Gatineau dans le secteur des hautes technologies ont donc débuté dans les années 1980, mais se sont accélérées dans les dernières années. Aujourd'hui, plusieurs organisations de développement et de support stratégique comme ID Gatineau et Investir Ottawa collaborent sur plusieurs projets (Campbell et Magnan, 2019).

Les organisations de Gatineau et la ville sont encore très impliquées pour attirer et développer le secteur des nouvelles technologies. Le Secrétariat au développement économique de la Ville de Gatineau a récemment dévoilé son plan stratégique 2021-2026. Deux des trois orientations sur lesquelles repose celui-ci concernent de près la filière de haute technologie. L'une d'elles vise à « poursuivre le travail d'affirmation-collaboration avec Ottawa pour renforcer le positionnement de Gatineau dans son contexte frontalier ». Cette stratégie, réalisée « en collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur, [vise à] soutenir le développement de programmes et d'activités de R et D institutionnelle et privée complémentaire aux activités de l'écosystème » (Ville de Gatineau, 2021, p.12). Diverses organisations, telles qu'ID-Gatineau et Investir Ottawa, participent également au développement de la grappe de cybersécurité d'Ottawa-Gatineau. Ces acteurs ont déployé une stratégie de marketing ayant pour objectif d'attirer « dans la région de la capitale du Canada de nouvelles entreprises, de nouveaux investissements, de nouveaux talents et de nouvelles possibilités d'affaires en cybersécurité » (In-Sec-M).

La création d'un projet de zone d'innovation de Gatineau s'est d'ailleurs concrétisée en 2021 avec un appui financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec. Sous la coordination de Cilex et de la ville de Gatineau, cette zone nommée Connexité a pour mandat de réunir « des entreprises, des investisseurs privés et publics et des chercheurs qui œuvreront tous dans le domaine de la cybersécurité, de l'identité numérique et de la santé numérique » (Bélanger, 2021). Elle est composée de trois pôles soient l'Université du Québec en Outaouais (UQO), le site de la Fonderie et le secteur Zibi. À cet effet, des activités sont déjà initiées par In-Sec-M, le Laboratoire d'identité numérique du Canada et l'unité mixte de recherche de l'UQO et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Les retombées économiques de cette zone d'innovation sont prometteuses. Il est prévu que cette zone permette la création de 1 500 emplois et attire « des investissements nationaux et étrangers importants, des talents, de la connaissance et de la formation » (Bélanger, 2021).

Mentionnons également un nouveau projet de haute technologie de la société *Télésat* qui a été annoncé en 2021. Ce projet, qui a pour objectif d'assurer l'Internet à haut débit sur une grande surface à l'aide de satellites en orbite basse, va établir un centre d'exploitation à Gatineau. L'implantation de ce centre d'exploitation du réseau permettra la création de près de 300 emplois spécialisés (Radio-Canada, 2021).

Pour démontrer l'accentuation des collaborations sur le territoire transfrontalier, nous présentons dans cette partie l'exemple notable d'In-Sec-M et de la cybersécurité ainsi que l'exemple de la collaboration des villes d'Ottawa et de Gatineau pour déposer leur candidature pour accueillir l'un des sièges sociaux d'Amazon.

3.3 Une zone d'innovation technologique en cybersécurité sur le territoire transfrontalier

De plus en plus, la cybersécurité[13] devient un créneau porteur du secteur de la haute technologie, en raison des nombreux enjeux numériques. Lors des dernières années, une hausse des cyberattaques sur les systèmes d'information des entreprises canadiennes a été observée avec des conséquences considérables sur les finances et la réputation des entreprises. La cybersécurité apporte des solutions pour préserver l'intégrité des entreprises et des institutions publiques et a le potentiel d'améliorer les relations entre les institutions publiques et les citoyens (In-Sec-M, 2020b, 4 : 09 à 6 : 09).

[13] L'ensemble des outils et stratégies informatiques qui ont été mis en place afin de protéger le système d'information d'une organisation ou d'une application dans l'éventualité de cyberattaques (In-Sec-Mb).

En 2017, Innovation-Sécurité-Marché (In-Sec-M), une organisation sans but lucratif vouée au développement de l'industrie canadienne de la cybersécurité fut créée (Bensouda, 2018). Le principal objectif de ce centre localisé à Gatineau est « [d'] augmenter la cohésion et la compétitivité de l'industrie canadienne de la cybersécurité, à l'échelle nationale et internationale » (In-Sec-M, 2019). « Il y a quelques années, explique Antoine Normand président du conseil d'administration d'In-Sec-M, l'industrie de la cybersécurité dans la région Gatineau-Ottawa était composée d'une multitude d'entreprises. En raison de cette fragmentation, l'industrie n'aurait pas été capable de répondre aux exigences des contrats offerts par le gouvernement fédéral (In-Sec-M, 2020b, 7 : 50 8 : 40). […] Il était donc essentiel d'arrimer la communauté d'Ottawa et celle de Gatineau afin de fonder une zone d'innovation technologique en cybersécurité » (In-Sec-M, 2020b, 4 : 09 à 6 : 09).

In-Sec-M offre plusieurs services, tels que des activités de promotion et de maillage d'affaires, des outils de communication, de l'accompagnement à l'innovation en cybersécurité, de l'intelligence de marché ainsi que de l'appui à la mise en place de consortium (In-Sec-M, 2019). Des exemples notables de ces services sont le programme de soutien en cybersécurité pour PME[14], le support au programme d'innovation en cybersécurité du Québec et la contribution de l'organisation à la création du Laboratoire d'identité numérique. Parallèlement, dans le domaine de l'innovation, l'organisation a grandement contribué à l'édification du premier programme québécois de soutien à l'innovation consacrée spécifiquement à la cybersécurité (PICQ) (In-Sec-M, 2019).

En outre, afin d'atteindre sa mission In-Sec-M s'est établie dans l'écosystème québécois. En effet, les membres de cette grappe se retrouvent dans la plupart des grands centres urbains, tels que Montréal, Québec et Gatineau, mais aussi dans certains milieux ruraux. À la fin 2019, la filière comptait près de 60 membres spécialisés dans une variété de domaines tels que la sécurité opérationnelle, l'identité numérique et la protection de la vie privée (In-Sec-M, 2019).[15] Des partenariats sur différents projets de cybersécurité entre le gouvernement québécois et In-Sec-M sont également nés (In-Sec-M, p.1).

Dans l'objectif de créer des maillages entre les organisations de Gatineau et d'Ottawa, diverses activités sont organisées. Le Forum sur la cybersécurité qui a eu lieu en 2018 à l'Université du Québec en Outaouais a réuni des professionnels impliqués dans le gouvernement canadien, des centres de recherche en cybersécurité et des acteurs privés,

[14] Le programme de soutien en cybersécurité pour PME a pour objectif « [d']accompagner les PME à diminuer les impacts des cyberattaques pour leur permettre d'être plus compétitives sur les marchés nationaux et internationaux» (In-Sec-M, 2019).

[15]Voir la carte recensant les membres de la filière ; https://ottawagatineaucybergrappe.ca/wp-content/uploads/2018/10/Invest-Ottawa-Cluster-Map_Ottawa-Gatineau_FR_v4.pdf

provenant d'Ottawa, de Gatineau, de Montréal, de Toronto, etc. (In-Sec-M, 2018). Le deuxième Sommet sur la Cybersécurité et l'identité, organisé par In-Sec-M, a eu lieu en avril 2021 (In-Sec-Mb). La conférence pour souligner le mois de la sensibilisation à la cybersécurité en octobre 2020 s'inscrivait aussi dans cette optique. Cette activité organisée en partenariat avec Investir Ottawa, la Ville de Gatineau, ID Gatineau, In-Sec-M et le forum Ottawa Cyber Security Meetup a rassemblé plus de 130 participants qui ont participé à diverses séances de réseautage (In-Sec-M, 2020).

En outre, un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) spécialisé en cybersécurité a récemment été créé au Cégep de l'Outaouais. Cette organisation a pour mandat de sensibiliser les entreprises à la cybersécurité, de réaliser de la recherche appliquée, de remédier à la pénurie de main-d'œuvre en améliorant la formation scolaire et en y apportant une assistance technique rapide (CyberQuébec)[16].

De surcroit, dans la foulée du « grand chantier de l'identité numérique » annoncé par le gouvernement du Québec en juin 2020, un investissement de 500 000 $ de la part du gouvernement québécois a été annoncé pour le Laboratoire d'identité numérique du Canada établi au centre-ville de Gatineau. Le laboratoire d'identité numérique du Canada a comme mission d'offrir des services aux secteurs public et privé, en ce qui concerne l'identité numérique et la protection de renseignements personnels et professionnels. Celui-ci pourrait « agir comme un aimant sur les nombreuses entreprises intéressées à développer des solutions en identité numérique », et contribuer au développement de la nouvelle zone d'innovation du centre-ville (Duquette, 2020).

3.4 Une collaboration transfrontalière pour attirer de grandes entreprises

Un autre exemple notable de collaboration transfrontalière est le dépôt de la candidature d'Ottawa et de Gatineau pour accueillir le deuxième siège social d'Amazon (Ville d'Ottawa, 2019, p.6-7). Cette collaboration est née d'un critère exigé par Amazon que la région du deuxième siège social est un minimum un million de résidents. En regroupant les villes d'Ottawa et de Gatineau, cette exigence était atteinte avec une population de 1,4 million d'habitants (Ville d'Ottawa, 2019, p.6-7). La présence de nombreuses entreprises de haute technologie à Ottawa-Gatineau était l'un des principaux atouts mis en valeur pour promouvoir la candidature.

Même si la candidature de la région n'a pas été retenue, les maires de la Ville de Gatineau et de la Ville d'Ottawa évoquent tout de même que : « cette collaboration régionale

[16] https://cyberquebec.org/

renforcée est un héritage qui nous aidera à faire croître notre économie et à attirer de nouveaux emplois dans les années à venir » (Watson & Jobin, 2018). Ainsi, les maires considèrent qu'en réunissant les forces des deux villes cela a permis de « capter l'intérêt d'entreprises mondiales cherchant à accroître leur présence en Amérique du Nord » (Watson & Jobin, 2018).

4. Déséquilibre entre les deux rives de la rivière des Outaouais pour attirer des entreprises de haute technologie et enjeux de perception

Dans cette partie, nous évoquons quatre principaux enjeux transfrontaliers de la filière de haute technologie.

4.1 Des centres de recherche du gouvernement fédéral localisés à Ottawa

L'un des enjeux dénoncés depuis de nombreuses années pour expliquer le déséquilibre entre les deux rives de la rivière des Outaouais est associé au fait que dans les années 2000, sur la trentaine de centres de recherche du gouvernement fédéral, tous étaient installés à Ottawa. Cette concentration de savoirs et de scientifiques qui se spécialisent en recherche et développement a fait boule de neige incitant des entreprises du secteur privé à s'installer à proximité de ces centres de recherche gouvernementaux (Doucet, 2007). Ces enjeux ont été dénoncés au fil des années par de nombreuses organisations en Outaouais pour inciter le gouvernement fédéral à localiser des centres de recherches fédéraux du côté de l'Outaouais (Materazzi, 2004). D'ailleurs, une des actions prévues dans le Plan stratégique du développement économique de la ville de Gatineau 2021-2026 est « [d'] amorcer des activités stratégiques permettant d'attirer des centres de recherche et des laboratoires nationaux à Gatineau » (Ville de Gatineau, 2021, p.13).

4.2 Le positionnement stratégique de l'Outaouais peu valorisé par le gouvernement du Québec

En outre, le positionnement stratégique de la région d'Ottawa-Gatineau, notamment par rapport aux centres urbains de Toronto et Montréal, est certes un avantage distinctif qui a contribué à dynamiser la filière de haute technologie. Or, cet atout est méconnu actuellement et peu reconnu notamment par le Québec en ce qui concerne l'Outaouais.

Les initiatives en cybersécurité sont toutefois un pas en avant pour reconnaitre ce positionnement stratégique de la région.

4.3 Une mauvaise perception des réalités fiscales et réglementaires au Québec

Il y a aussi des enjeux concernant les différences fiscales et réglementaires (provinciales et municipales) entre l'Outaouais et l'Est ontarien.

En effet, la fiscalité plus contraignante au Québec est souvent mentionnée pour expliquer l'implantation plus importante d'entreprises du côté ontarien. Or, l'étude de Campbell et Magnan (2019) réfère au travail effectué par la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise pour démontrer qu'il s'agit d'une perception non fondée. En effet les taux d'imposition des entreprises entre le Québec et l'Ontario sont à géométrie variable, mais comparable. Puisque certaines entreprises peuvent bénéficier de crédits d'impôt au Québec, les coûts fiscaux totaux des entreprises localisées à Gatineau sont comparables à Ottawa. Pour environ 5 % des petites et moyennes entreprises qui évoluent dans quelques secteurs particuliers tels que le domaine des logiciels et dans la recherche et le développement, le Québec serait même fiscalement plus avantageux.

Quant à la fiscalité municipale, la taxation foncière des résidences, des propriétés commerciales et des propriétés industrielles de la ville de Gatineau et d'Ottawa est semblable (Campbell et Magnan, 2019).

4.4 Une méconnaissance des exigences linguistiques

La distinction linguistique de l'Outaouais et la méconnaissance de sa réglementation sont une barrière pour les personnes qui voudrait travailler au Québec et pour les entreprises qui voudraient s'y installer. Cet enjeu était déjà évoqué dans un rapport du Conseil régional de développement de l'Outaouais en 1983 (Bélanger, 2019).

Selon certains dirigeants d'entreprises dans le secteur de la haute technologie, les exigences linguistiques établies par la *Charte de langue française* pour les entreprises de plus de 50 employés peuvent influencer la décision des entreprises de s'installer en Outaouais, car elles limitent la capacité de recrutement en plus d'engendrer des coûts supplémentaires (Campbell et Magnan, 2019).

Toutefois, en réalité, certaines entreprises peuvent obtenir une entente particulière avec l'Office de langue française, en vertu de l'article 144 de la loi C-11. Cette entente, valable pour une période de cinq ans, puis possiblement renouvelable, permet qu'une langue

différente du français soit la langue de fonctionnement. L'application de l'article 144 est conditionnelle à « l'ampleur relative des activités exercées par une entité hors-Québec » (Campbell et Magnan, 2019, p.27). Dès lors, une entreprise établie à Gatineau pourrait recruter des travailleurs uniquement anglophones, à condition que la plupart des activités commerciales de l'entreprise ou/et que la recherche et développement soient effectués à l'international (Campbell et Magnan, 2019). Ainsi, c'est davantage la méconnaissance de loi C-11, plus particulièrement de l'article 144, par les acteurs évoluant de la haute technologie que la loi elle-même qui constitue cette barrière à l'attraction des entreprises.

Des initiatives ont d'ailleurs été mises en place par les organisations de développement de Gatineau pour avoir une meilleure compréhension de la flexibilité de cette loi et la faire connaître auprès des entrepreneurs.

Par ailleurs, bien que la langue puisse être perçue comme un enjeu, elle peut également être un facteur distinctif et contribuer à l'attraction et la rétention d'entreprises de haute technologie provenant du monde francophone. D'ailleurs, plusieurs travailleurs francophones impliqués dans le domaine de la haute technologie sont présents en Outaouais. Il est possible que ceux-ci préfèrent poursuivre leur travail dans un milieu professionnel francophone. Ainsi, afin d'attirer et de retenir des entreprises et des travailleurs de la haute technologie, la ville de Gatineau doit miser sur les caractéristiques qui la distinguent et en faire la promotion (Campbell, Magnan, 2019).

5. Bibliographie

Bélanger, M. (2019). Charte de la langue française : son application fait grincer des dents à Gatineau. Le Droit.

Bélanger, M. (2021). La zone d'innovation de Gatineau prend le nom de « Connexité ». Le Droit.

Bensouda, R. (2018). Du nouveau dans l'écosystème entrepreneurial de Gatineau. Chambre de Commerce de Gatineau.

Bowbly, G. & S. Langlois (2002). Prospérité et débâcle de la technologie de pointe. L'emploi et le revenu en perspective, vol.3, n.4.

Campbell, B. & M. Magnan (2019). Analyse des facteurs influençant le potentiel de croissance et développement des entreprises en technologie dans la ville de Gatineau. CIRANO

Cilex (s.d.). Cilex.

City of Vancouver (2020). Profile of Sector High Tech. Employment Lands and Economy Review.

CyberQuébec (s.d). CyberQuébec.

Doucet, C. (2007). Portrait des industries en Outaouais : tendances et enjeux. Dans Doucet, Favreau et Robitaille (dir.). L'Outaouais une région qui gagne et qui perd, p.136 à 187.

Duquette, P. (2020). Le vertigineux chantier de l'identité numérique. Le Droit.

Gagnon, C. (2016). Des entreprises de haute technologie de la région de Québec et leur réalité linguistique : une étude exploratoire. Conseil supérieur de la langue française.

Ghent Mallett, J. (2004). Silicon Valley North : The Formation of the Ottawa Innovation Cluster. Dans Shavinina, Larisa V. Silicon Valley North. Oxford : Elsevier Ltd

Huang, L. (2020). Profil des PME : Le secteur des technologies propres au Canada. Statistique Canada.

ID Gatineau (s.d.). ID Gatineau.

ID Gatineau (2018). 3e enquête réalisée auprès des entreprises clientes d'ID Gatineau. Performance des entreprises gatinoises (2018).

ID Gatineau (2019). Il ne manque que vous à Gatineau.

In-Sec-M (s.d.). Présentation longue — In-Sec-M

In-Sec-M (s.d.b). In-Sec-M.

In-Sec-M (2018). Forum sur la cybersécurité

In-Sec-M (2019). Rapport d'activités annuel — Assemblée générale annuelle 2019 — 9 décembre 2020

In-Sec-M (2020). Deux jours de réflexion sur la cybersécurité.

In-Sec-M (2020b). IN_Sec_M présente Table ronde la cybersécurité Fer de lance des stratégies de transformation numérique.

Investir Ottawa (s.d.). Invest Ottawa.

Kanata North Business Association (KNBA) (s.d.). Kanata North Business Association : Overview & Mandate.

Kanata North Business Association (KNBA) (s.d.b). Industry Profiles.

Kanata North Business Association (KNBA) (2018). Kanata north economic impact analysis.

Laboratoire d'identité numérique (s.d.). Laboratoire d'identité numérique.

Leduc, G. (2018). Gatineau s'installe au troisième rang. Le Soleil.

Martin Prosperity Institute. The institute.

Materazzi, F. (2004). Technological Development in Gatineau, the Quebec Sector of Silicon Valley North. Dans Shavinina, Larisa V. Silicon Valley North. Oxford : Elsevier Ltd

Radio-Canada (2015). De plus en plus d'entreprises de technologie choisissent Gatineau.

Radio-Canada (2021). Télésat exploitera son nouveau réseau de satellites depuis Gatineau.

Roberts, B. & M. Wolf (2018). High-tech industries : an analysis of employment, wages, and output. Beyond the Numbers : Employment and Unemployment, vol. 7, no.7. U.S. Bureau of Labor Statistics.

Statistique Canada (2017). Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 1.0.

Université du Québec en Outaouais (s.d.). Recherche et création.

Université d'Ottawa (2020). A Resilient Tech Park : Exploring the Evolution of Kanata North's Technology Park.

Ville de Gatineau (2020). La zone d'innovation de Gatineau. Document PDF

Ville de Gatineau (s.d.). Commission de développement économique.

Ville de Gatineau (2019). Dialogue sur l'avenir de Gatineau.

Ville de Gatineau (2021). Plan stratégique du développement économique de la ville de Gatineau 2021-2026.

Ville d'Ottawa (2017). Ville intelligente 2.0.

Ville d'Ottawa (2019). Nouveau Plan officiel : La Grande Région d'Ottawa-Gatineau.

Ville d'Ottawa et al (2019). L'Ottawa de demain après 2036.

Ville d'Ottawa (2020). Pourquoi installer son entreprise à Ottawa.

Ville d'Ottawa (2020 b). Une économie diversifiée.

Ville d'Ottawa (2020 c). Reconnaissances et distinctions.

Watson, J. & M. Pedneaud-Jobin (2018). Déclaration du maire Watson et maire Pedneaud-Jobin concernant l'annonce d'Amazon. Ville de Gatineau.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Tourisme : un secteur d'activité très lucratif qui fait rayonner toute la région transfrontalière

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagnon, Lynda (2021). **Tourisme : un secteur d'activité très lucratif qui fait rayonner toute la région transfrontalière.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. La filière du tourisme génère plus de 80 000 emplois sur le territoire transfrontalier 4
3. Une offre touristique diversifiée et très attrayante pour les touristes canadiens et étrangers 8
4. L'Outaouais et l'Est ontarien : des atouts distincts qui se complètent avantageusement sur le plan touristique 9
   - 4.1. Une complémentarité rurale-urbaine qui profite à la villégiature et au tourisme de plein air 9
   - 4.2. Une situation gagnant-gagnant pour le tourisme d'affaires 10
   - 4.3. Le tourisme culturel : un secteur en plein essor 11
5. Initiatives partenariales entre les deux rives et opportunités de collaboration transfrontalière 12
   - 5.1. De nombreux acteurs impliqués dans la promotion du tourisme de part et d'autre 12
   - 5.2. Des exemples de partenariat porteur entre Tourisme Outaouais et Tourisme Ottawa 13
   - 5.3. Développement d'une image de marque commune pour la région transfrontalière 13
   - 5.4. Une offensive marketing commune fondée sur la rivière des Outaouais comme trait d'union 14
   - 5.5. L'Interzip Rogers, la première tyrolienne interprovinciale au Canada 14
   - 5.6. La pandémie de COVID-19 : une belle occasion de mousser le tourisme local 14
   - 5.7. Le tourisme culturel : une opportunité de collaboration à explorer 15
6. Enjeux en lien avec la frontière 15
   - 6.1. L'Outaouais et les comtés limitrophes d'Ottawa dans l'ombre de la capitale 15
   - 6.2. Ottawa et Gatineau en quête d'une image de marque distincte de la capitale fédérale 17
7. Références 18

TOURISME : UN SECTEUR D'ACTIVITÉ TRÈS LUCRATIF QUI FAIT RAYONNER TOUTE LA RÉGION TRANSFRONTALIÈRE

1. Introduction

La région transfrontalière jouit d'un statut privilégié sur le plan touristique en raison de la présence de la capitale fédérale. En fait, le tourisme est un moteur économique majeur tant pour la ville d'Ottawa et les comtés environnants que pour la ville de Gatineau et les MRC de l'Outaouais. En 2018, cette industrie a généré 2,6 G$ en dépenses touristiques dans la région touristique d'Ottawa et sa campagne[1] (MIPSTC, 2018), et plus de 435 M$ dans la région de l'Outaouais (Tourisme Outaouais, 2020). La filière du tourisme est un secteur d'activité très vaste qui recoupe plusieurs secteurs d'activité distincts, dont les principaux sont la restauration, l'hébergement, l'industrie du divertissement et le transport. En contribuant à faire rayonner une ville ou une région au-delà de ses limites géographiques, le tourisme « peut jouer un rôle de catalyseur de développement économique et de croissance pour d'autres industries » (InterVISTAS, p. 4).

Cette section est divisée en cinq parties. Il est d'abord question des emplois générés par l'industrie du tourisme dans plusieurs secteurs, puis de la richesse de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire transfrontalier. La troisième partie met en évidence la complémentarité des atouts de l'Outaouais et de l'Est ontarien, tandis que la quatrième partie présente des exemples d'initiatives partenariales et d'opportunités de collaboration. Les enjeux liés à la situation frontalière sont abordés en dernière partie.

[1] La Région d'Ottawa et sa campagne est le nom officiel de la région touristique n° 10 de l'Ontario, qui s'étend de Arnprior à l'ouest jusqu'à Pointe-Fortune, à la frontière du Québec, à l'est.

2. La filière du tourisme génère plus de 80 000 emplois sur le territoire transfrontalier

La filière du tourisme[2] est une source d'emploi pour un large éventail d'industries. Le secteur de loin le plus important est celui de la restauration, suivi des services de loisirs et de divertissement. Les services d'hébergement, de transport en tous genres, de préparation de voyage et de réservation ainsi que les spectacles et attractions comptent également parmi les secteurs associés à la filière touristique.

- Dans l'ensemble du territoire transfrontalier, le tourisme procurait de l'emploi à 83 495 personnes en 2016, ce qui représente 10 % de l'emploi total. Les services de restauration accaparent plus de la moitié de ces emplois (58,3 %), tandis que les services de loisirs et divertissement (20,1 %) et de transport (12 %) arrivent respectivement aux 2e et 3e rangs (tableaux 1 et 2).
- Les trois quarts (74,8 %) des travailleurs dans la filière du tourisme résident dans l'Est ontarien, ce qui correspond à la répartition de la population sur le territoire. Sans surprise, la très grande majorité de ceux-ci (80,8 %) sont concentrés à Ottawa (figure 2).
- En dehors d'Ottawa, c'est le comté de Renfrew qui compte le plus grand nombre de travailleurs dans la filière du tourisme de l'Est ontarien, avec 4 425. La proportion de travailleurs dans la filière touristique y est assez similaire d'un territoire à l'autre. Elle varie entre 8,7 % dans Prescott et Russell et 10 % à Ottawa (tableau 2).
- En 2016, l'Outaouais comptait 21 045 travailleurs dans la filière du tourisme, ce qui représente 10,6 % de l'emploi total, soit une proportion à peu près équivalente à celle qu'on observe dans l'Est ontarien.
- Contrairement à l'Est ontarien, l'Outaouais présente des variations beaucoup plus importantes entre ses territoires quant à la proportion de travailleurs dans cette filière. Sur ce plan, la MRC de Papineau se démarque avec 13,2 % d'emplois

[2] Dans ce rapport, les catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) utilisées pour identifier la filière du tourisme sont les suivantes : 4811, 4812, 4821, 4831, 4832, 4851, 4852, 4853, 4855, 4859, 4871, 4872, 4879, 5321, 5615, 7111, 7112, 7113, 7115, 7121, 7131, 7132, 7139, 7211, 7212, 7223, 7224, 7225. L'identification de ces catégories repose sur la méthodologie de quelques études. Les études en question sont : le *Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme*, réalisé par Statistique Canada (2012) et le rapport *Diagnostic sur l'offre et la demande de main-d'œuvre étudiante et de jeunes travailleurs dans l'industrie touristique*, réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton et présenté au Comité sectoriel de main-d'œuvre en tourisme (2018, p.6).

dans le tourisme, alors que cette proportion est de 7,9 % dans la MRC de Pontiac (tableau 2).

- En dehors de la ville de Gatineau, qui regroupe 75 % des travailleurs dans la filière touristique de l'Outaouais, c'est dans la MRC des Collines qu'on retrouve la plus forte proportion de travailleurs dans ce secteur, alors que le Pontiac en compte très peu (figure 1).

Figure 1. Répartition du lieu de résidence des travailleurs dans la filière touristique, Outaouais, 2016

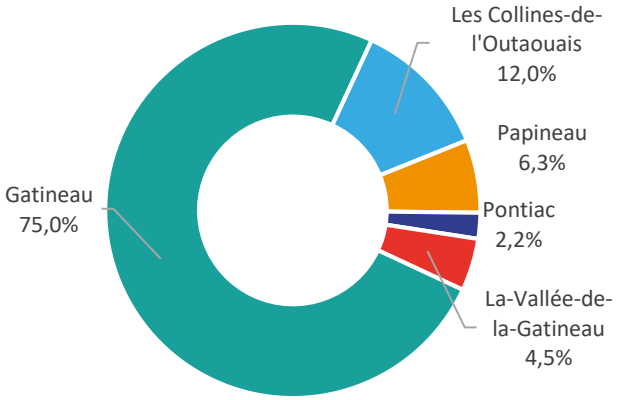

Figure 2. Répartition du lieu de résidence des travailleurs dans la filière touristique, Est ontarien, 2016

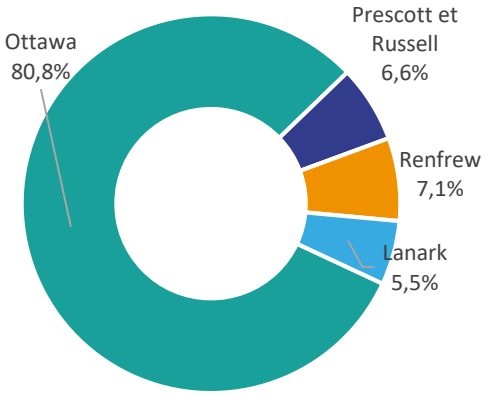

Tableau 1. Nombre et proportion de travailleurs par secteurs dans la filière touristique par territoire en 2016, Outaouais et Est ontarien

Territoires	Transport		Hébergement		Services de restauration		Loisirs et divertissement		Services de voyage		Nombre de travailleurs dans l'industrie du tourisme
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Transfrontalier	**9 985**	**11,96 %**	**6 430**	**7,70 %**	**48 665**	**58,28 %**	**16 800**	**20,12 %**	**1 615**	**1,93 %**	**83 495**
Outaouais	**2 595**	**12,33 %**	**2 040**	**9,69 %**	**11 520**	**54,74 %**	**4 675**	**22,21 %**	**215**	**1,02 %**	**21 045**
Gatineau	1 885	11,95 %	1 190	7,54 %	9 270	58,76 %	3 290	20,86 %	140	0,89 %	15 775
Les Collines-de-l'Outaouais	410	16,24 %	190	7,52 %	1 020	40,40 %	860	34,06 %	45	1,78 %	2 525
Papineau	90	6,79 %	405	30,57 %	600	45,28 %	210	15,85 %	20	1,51 %	1 325
Pontiac	110	23,40 %	50	10,64 %	200	42,55 %	100	21,28 %	10	2,13 %	470
La-Vallée-de-la-Gatineau	100	10,53 %	205	21,58 %	430	45,26 %	215	22,63 %	0	0,00 %	950
Est ontarien	**7 390**	**11,83 %**	**4 390**	**7,03 %**	**37 145**	**59,48 %**	**12 125**	**19,42 %**	**1 400**	**2,24 %**	**62 450**
Ottawa	5 625	11,14 %	3 605	7,14 %	30 070	59,56 %	9 995	19,80 %	1 195	2,37 %	50 490
Prescott et Russell	835	20,29 %	175	4,25 %	2 255	54,80 %	775	18,83 %	75	1,82 %	4 115
Renfrew	445	10,06 %	470	10,62 %	2 805	63,39 %	640	14,46 %	65	1,47 %	4 425
Lanark	485	14,18 %	140	4,09 %	2 015	58,92 %	715	20,91 %	65	1,90 %	3 420
Québec	**68 770**	**15,58 %**	**34 540**	**7,83 %**	**243 730**	**55,23 %**	**84 125**	**19,06 %**	**10 140**	**2,30 %**	**441 305**
Ontario	**111 865**	**14,84 %**	**57 010**	**7,56 %**	**420 385**	**55,76 %**	**147 435**	**19,56 %**	**17 250**	**2,29 %**	**753 945**

Source : Statistique Canada. Tableaux de données, Recensement de 2016. Compilation : ODO.

Tableau 2. Proportion de travailleurs dans la filière touristique par rapport à l'ensemble des travailleurs, 2016

	Travailleurs dans toutes les catégories d'industrie	Travailleurs de la filière touristique	Proportion de travailleurs impliqués dans la filière touristique
Gatineau	146 665	15 775	10,76 %
Les Collines-de-l'Outaouais	27 335	2525	9,24 %
Papineau	10 110	1325	13,11 %
Pontiac	6110	470	7,69 %
La-Vallée-de-la-Gatineau	8755	950	10,85 %
Outaouais	**198 975**	**21 045**	**10,58 %**
Ottawa	501 090	50 490	10,08 %
Prescott et Russell	47 535	4115	8,66 %
Renfrew	49 795	4425	8,89 %
Lanark	34 375	3420	9,95 %
Est Ontarien	**632 795**	**62 450**	**9,87 %**
Territoire transfrontalier	**831 770**	**83 495**	**10,04 %**
Ontario	**6 970 625**	**753 945**	**10,82 %**
Québec	**4 154 010**	**441 305**	**10,62 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016292 au catalogue de Statistique Canada. Compilation : ODO.

3. Une offre touristique diversifiée et très attrayante pour les touristes canadiens et étrangers

En tant que capitale d'un pays du G7, la ville d'Ottawa, avec ses institutions fédérales, la Colline du Parlement, ses grands musées nationaux et son célèbre canal Rideau, constitue une destination de choix en toutes saisons pour les visiteurs canadiens et étrangers. Reconnue pour sa qualité de vie et ses grands espaces naturels, Ottawa offre également une grande diversité d'attractions familiales et d'expériences urbaines, en plus d'attirer de nombreux événements d'envergure qui profitent à toute la région. Les secteurs ruraux, avec leurs édifices patrimoniaux, musées, parcs provinciaux et activités agricoles, ont aussi beaucoup à offrir aux visiteurs. « Les villages ruraux organisent chaque année des foires et des festivals annuels qui attirent les résidents des secteurs d'Ottawa-Gatineau, des comtés voisins, ainsi que de partout ailleurs au Canada et de l'étranger »[3]. À Limoges dans les comtés unis de Prescott et Russell, le parc aquatique thématique Calypso, « le plus grandiose au Canada avec plus de 35 glissades d'eau chauffée, 100 jeux d'eau et la plus grande piscine à vagues au pays »[4], constitue une attraction touristique majeure.

Sur la rive québécoise, la région de l'Outaouais, avec la ville de Gatineau et ses quatre territoires ruraux, peut miser sur plusieurs atouts. Le tourisme de la région repose en bonne partie sur l'attrait exercé par la capitale fédérale, mais également sur la présence du parc de la Gatineau et son vaste réseau de sentiers récréatifs réputé pour la pratique du vélo et du ski de fond, et sur la richesse de son territoire naturel. Cet « immense terrain de jeux de 33 000 km^2 » offre une panoplie d'attraits et d'expériences diversifiées combinant plaisirs urbains, festivals, événements culturels, plein air, pêche et camping (Tourisme Outaouais, 2019, p. 14). Dans les MRC rurales de l'Outaouais, les grands espaces, la nature et les nombreux plans d'eau attirent les villégiateurs et les amateurs de tourisme de plein air et d'aventure[5]. Le secteur Chelsea-Wakefield-parc de la Gatineau, en particulier, est une destination très prisée par la clientèle ontarienne (Tourisme Québec, 2018).

Pour l'Outaouais, cette position stratégique en face d'Ottawa constitue un avantage distinctif. En tant que l'une des trois portes d'entrée touristiques officielles du Québec, la région attire non seulement la clientèle ontarienne, mais également les nombreux touristes internationaux en visite dans la capitale nationale et qui peuvent profiter de leur séjour pour faire un tour au Québec. « Passer d'une province canadienne à une autre en quelques minutes, c'est possible en Outaouais! » (Tourisme Outaouais, 2019, p. 20).

---

[3] https://ottawa.ca/fr/entreprises/ottawa-en-bref/une-economie-diversifiee#tourisme
[4] https://www.quebecvacances.com/parc-aquatique-thematique-calypso
[5] Consulter à ce sujet la section « Sports, plein air et villégiature » du rapport.

Quelques données

- En 2017, année des célébrations du 150e anniversaire, Ottawa a accueilli 11 millions de visiteurs qui ont dépensé plus de 2,3 G$ dans la ville. La même année, la région de l'Outaouais a accueilli 1,9 million de touristes (au moins une nuitée en hébergement).
- En 2018, 8,5 millions de personnes ont visité la région d'Ottawa et sa campagne (région touristique 10 en Ontario, qui part de Arnprior à l'ouest d'Ottawa et englobe les comtés unis de Prescott et Russell jusqu'à Pointe-Fortune à l'est).
- En comptant les excursionnistes, c'est-à-dire les visiteurs qui font l'aller-retour dans la même journée, la région de l'Outaouais reçoit près de 4 millions de visiteurs par année.
- Le Bal de Neige, dont les activités se déroulent sur les deux rives, attire à lui seul près de 600 000 visiteurs chaque année (ODO, 2020).

Sources :
Observatoire du développement de l'Outaouais (2020). *État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires - 2020.* Tourisme et villégiature.
https://ottawa.ca/fr/entreprises/ottawa-en-bref/une-economie-diversifiee#tourisme
MIPSTC - Ministère des Industries du patrimoine, du Sport, du Tourisme et de la Culture (2018). Profil touristique, régions touristiques 10 et 11.

4. L'Outaouais et l'Est ontarien : des atouts distincts qui se complètent avantageusement sur le plan touristique

4.1. Une complémentarité rurale-urbaine qui profite à la villégiature et au tourisme de plein air

Depuis quelques années, l'Outaouais tire davantage profit de sa situation frontalière en se présentant comme « le terrain de jeu » ou « la cour de récréation de la capitale du Canada », un positionnement qui mise sur la complémentarité de ses attraits naturels par rapport à l'autre rive pour développer le tourisme de plein air et le récréotourisme.

> Selon Tourisme Outaouais, « l'apport d'Ottawa dans l'industrie touristique a été trop longtemps négligé. Être à côté d'Ottawa, ce n'est pas une faiblesse, c'est la chose à travers le pays qui nous distingue […]. Nous sommes les voisins de la capitale. C'est à nous de nous positionner correctement et de bien jouer nos cartes pour que ceux qui visitent Ottawa sachent que de notre côté, ce qu'on offre, c'est la verdure et la nature » (Bélanger, 2017).

La situation frontalière de l'Outaouais fait également en sorte d'attirer de nombreux villégiateurs de l'Ontario, qui viennent profiter des atouts naturels de la région, en particulier dans les MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines. En fait, près de la moitié (49,3 %) de tous les chalets situés en Outaouais sont la propriété d'Ontariens. L'Outaouais est aussi la deuxième région du Québec la plus visitée par les touristes ontariens après Montréal. L'importance de la clientèle provenant d'Ottawa et des environs qui possède une résidence secondaire au Québec explique en partie ce résultat[6].

4.2. Une situation gagnant-gagnant pour le tourisme d'affaires

Stratégiquement située entre Montréal et Toronto, la grande région d'Ottawa-Gatineau est aussi une destination prisée pour le tourisme d'affaires. La présence à Ottawa d'un aéroport international où transitent environ 5 millions de passagers par année constitue un atout de taille pour le tourisme d'affaires[7].

> « Les liens régionaux, nationaux et internationaux ont un effet important sur la capacité concurrentielle de la grande région. L'Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa est une porte d'entrée de classe mondiale pour la région et un moteur économique qui stimule la prospérité. Le fait de disposer d'un aéroport international avec des itinéraires internationaux, la capacité de fonctionner 24 heures sur 24 et le prédédouanement aux États-Unis sont des atouts essentiels pour attirer et maintenir les investissements et les talents des entreprises ainsi que les visiteurs qui viennent pour affaires ou pour participer à des conférences et les vacanciers » (Ville d'Ottawa, 2019, p. 10).

En raison de la concentration d'activités gouvernementales fédérales qu'on trouve à Ottawa et de la présence de centaines de sièges sociaux et d'associations nationales dans différents domaines, la ville de Gatineau tire profit de sa proximité avec la capitale en se classant au 3e rang des destinations de tourisme d'affaires les plus populaires au Québec (Hébert, 2019b). Le fait que les coûts sont généralement moins élevés du côté québécois de la rivière des Outaouais constitue notamment un avantage très recherché par la clientèle associative (Tourisme Québec, 2018). Gatineau est également avantagée à ce

[6] Consulter à ce sujet la section « Sports, plein air et villégiature » du rapport.

[7] https://yow.ca/fr/corporatif/centre-des-medias/communiques/laeroport-international-dottawa-atteint-5-millions-de-passagers

niveau auprès de la clientèle du marché des voyagistes, du fait que les hôtels du côté québécois de la rive sont généralement moins coûteux[8].

Notons également que la présence à Gatineau du Casino du Lac-Leamy, le seul casino de tout le territoire transfrontalier, est non seulement un attrait important dans la région pour le tourisme d'agrément, mais également un atout de taille pour attirer la clientèle d'affaires en Outaouais. Du côté ontarien, le Centre Shaw d'Ottawa accueille de nombreux congrès et événements d'envergure grâce à des installations de haut calibre qui font actuellement défaut à Gatineau, dont le Palais des congrès ne répond plus aux besoins des congressistes (Tourisme Québec, 2018).

Quelques données

- En 2019, le tourisme d'affaires a généré 23,3 M$ en retombées économiques pour l'Outaouais (Ville de Gatineau, 2020).
- En 2018, les dépenses touristiques liées au tourisme d'affaires ont rapporté 772 M$ dans la région touristique d'Ottawa et sa campagne (MIPSTC, 2018).
- Selon les estimations du ministère du Tourisme du Québec, le tourisme d'affaires et de congrès rapporte en moyenne presque le double en recettes qu'un tourisme d'agrément, et représente même l'activité la plus lucrative de tous les segments touristiques (Le Droit, 20 juin 2018).

4.3. Le tourisme culturel : un secteur en plein essor

De part et d'autre de la rivière, le tourisme culturel connaît aussi un certain essor à la faveur d'importantes initiatives mises en place récemment pour promouvoir le caractère distinctif des villes d'Ottawa et Gatineau et de la région environnante, en dehors du statut de « région de la capitale nationale ». C'est dans cet esprit que la Ville d'Ottawa a lancé à l'été 2018 un projet pilote de tourisme culturel – le kiosque Destination Ottawa – pour profiter du momentum créé par les célébrations du 150e en 2017. L'objectif du projet : « Créer une plus grande visibilité et une meilleure connaissance des activités et des événements culturels à Ottawa ». Ce projet a permis de faire connaître la ville « au-delà des institutions nationales visibles et appréciées », de braquer le projecteur « sur les événements locaux et authentiques » et de mettre en valeur « des caractéristiques de quartier uniques et des 'joyaux cachés' locaux »[9].

[8] Information fournie par Tourisme Outaouais, juillet 2021.
[9] https://ottawaculture.ca/wp-content/uploads/2019/01/Cultural-Summit-Presentation-v3FRENCH.pdf

En Outaouais, le tourisme culturel constitue un secteur en forte croissance et un levier économique majeur, tant pour la Ville de Gatineau que dans les milieux ruraux. La création du Sentier culturel du centre-ville de Gatineau en 2017 et l'inauguration la même année de la route touristique « Les Chemins d'eau », première route touristique officielle permettant de découvrir le patrimoine culturel et naturel de la région de l'Outaouais, sont des exemples d'initiatives lancées dans les dernières années pour développer le tourisme culturel. Cependant, l'absence d'une infrastructure muséale régionale mettant en valeur l'histoire et la singularité de l'Outaouais est vue par les acteurs du milieu comme une limite au développement du tourisme culturel dans la région (Gagnon, 2020a).

5. Initiatives partenariales entre les deux rives et opportunités de collaboration transfrontalière

5.1. De nombreux acteurs impliqués dans la promotion du tourisme de part et d'autre

Le territoire transfrontalier compte de nombreuses organisations ayant pour mission de promouvoir et développer le tourisme. Tourisme Ottawa et Tourisme Outaouais sont deux acteurs clés qui, en plus d'œuvrer au développement de l'industrie touristique sur leurs territoires respectifs, collaborent de plus en plus pour promouvoir la grande région d'Ottawa-Gatineau à l'échelle nationale et internationale (Tourisme Québec, 2018).

Dans les territoires ruraux, divers organismes s'emploient aussi à mettre en valeur les attraits de la région et les entreprises touristiques du secteur. Dans l'Est ontarien, Tourisme Prescott-Russell, le Comité de développement économique et touristique des CUPR et l'Ottawa Valley Tourist Association (OVTA) dans le comté de Renfrew sont tous chargés de cette mission. En Outaouais, Tourisme Pontiac est une organisation à but non lucratif qui a pour mission « de stimuler et de promouvoir le tourisme dans le Pontiac » dans le but d'en faire « une destination touristique par excellence »[10].

Des liens se créent aussi entre les organisations à vocation touristique ou récréative en milieu rural de part et d'autre de la rivière pour favoriser la circulation entre les deux rives et ainsi mousser le tourisme. À titre d'exemple, l'Ottawa Valley Tourist Association, dans le comté de Renfrew, intègre la MRC de Pontiac dans ses parcours touristiques[11]. Sur le plan récréotouristique, un pont interprovincial de 1 600 pieds a récemment été aménagé pour permettre aux motoneigistes de l'ouest d'Ottawa de traverser la rivière en direction

[10] http://tourisme-pontiac.com/fr/contact/
[11] http://www.ottawavalley.travel/Roots_and_Rivers/Tours/Pontiac_County.html

de la MRC de Pontiac, et vice versa. Cette infrastructure, qui offre des possibilités touristiques intéressantes pour les sept clubs de motoneige de l'Outaouais et les quatre MRC, a été réalisée grâce à un partenariat interprovincial réunissant plusieurs acteurs du milieu avec l'appui financier de tous les niveaux de gouvernement[12].

5.2. Des exemples de partenariat porteur entre Tourisme Outaouais et Tourisme Ottawa

En 2017, les célébrations du 150e anniversaire du Canada ont été l'occasion pour Tourisme Outaouais et Tourisme Ottawa de joindre leurs efforts dans le but de mettre en valeur les attraits touristiques de la région de la capitale nationale[13]. Depuis, les deux organismes collaborent sur une base régulière dans le cadre de partenariats qui permettent à l'Outaouais de jouir de la reconnaissance ainsi que des attraits de la ville voisine, et vice versa.

5.3. Développement d'une image de marque commune pour la région transfrontalière

GoMedia est une vitrine touristique organisée chaque année par Destination Canada dans une ville hôte canadienne différente. Lorsque l'événement s'est tenu à Ottawa en 2019, Tourisme Ottawa a invité Tourisme Outaouais à y participer à ses côtés pour faire connaître la région transfrontalière à plus de 130 médias touristiques internationaux. Cette collaboration a amené les deux organismes à développer une image de marque pour la région de la capitale du Canada non seulement pour cet événement, mais dans le cadre de missions commerciales communes organisées par la suite à l'étranger et dans la région pour mettre en valeur le potentiel touristique de la grande région d'Ottawa-Gatineau. Tourisme Outaouais a aussi profité de cette opportunité pour mettre en valeur l'Outaouais en tant qu'une des portes d'entrée officielles du Québec[14].

---

[12] Information fournie par Cindy Phillips, directrice du développement économique de la MRC de Pontiac, lors du lancement du rapport transfrontalier le 30 septembre 2021.

[13] https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1053926/tourisme-outaouais-tourisme-ottawa-satisfaits-partenariat-bilan-festivites-2017-canada-150

[14] https://www.tourismeoutaouais.com/communiques-de-presse/tourisme-outaouais-ottawa-collaboration/

5.4. Une offensive marketing commune fondée sur la rivière des Outaouais comme trait d'union

Tourisme Outaouais et Tourisme Ottawa travaillent ensemble au développement d'une campagne marketing commune à l'international dans le but de « développer l'image et la notoriété de la destination, ainsi que les outils de promotion de l'offre touristique combinée de la grande région de la capitale du Canada ». Cette image de marque repose sur le caractère distinctif des deux destinations et leur complémentarité à plusieurs niveaux (anglais/français, culture/nature, urbain/rural). Bien qu'elles soient « distinctes politiquement », l'Outaouais et la Ville d'Ottawa « désirent s'unir dans la commercialisation de la région en misant sur ce qui les sépare physiquement, soit la rivière des Outaouais » (Tourisme Outaouais, s.d.). Cette campagne permet de plus à chaque partenaire de mettre en valeur ses atouts distinctifs et de déployer sa marque individuelle, soit « Le Canada dans une ville » pour Tourisme Ottawa et « La cour de récréation de la capitale du Canada » pour Tourisme Outaouais. Elle vise également à accroître la collaboration avec d'autres partenaires, tels que la CCN et l'Aéroport international d'Ottawa.

5.5. L'Interzip Rogers, la première tyrolienne interprovinciale au Canada

La création de la tyrolienne interprovinciale *l'Interzip Rogers* est une autre initiative rassembleuse née du désir de collaboration entre Tourisme Ottawa et Tourisme Outaouais, et à laquelle participent les villes de Gatineau et d'Ottawa avec la contribution de partenaires privés tels que Rogers, le commanditaire en titre, ainsi que la communauté Zibi située à cheval entre le Québec et l'Ontario et où commence et se termine la traversée. La tyrolienne, inaugurée en juin 2021, « offre une vue à 360 degrés sur le centre-ville de Gatineau, les chutes de la Chaudière et les édifices du Parlement d'Ottawa du haut de ses 120 pieds et de ses 1 400 pieds de longueur »[15].

5.6. La pandémie de COVID-19 : une belle occasion de mousser le tourisme local

La campagne de marketing « Passe en mode Outaouais » lancée par Tourisme Outaouais a pour objectif d'encourager les gens de l'Outaouais et d'Ottawa « à vivre des expériences dans les cinq territoires de la région » (Tourisme Outaouais, s.d.). La pandémie de COVID-

[15] https://www.grenier.qc.ca/nouvelles/19882/interzip-rogers-la-premiere-tyrolienne-interprovinciale-au-monde

19 ayant pour conséquence de restreindre les voyages et même les déplacements interrégionaux, le tourisme sera essentiellement local dans les mois à venir. Pour l'Outaouais, cela représente une belle opportunité de faire découvrir aux résidents de la région transfrontalière ses nombreux attraits naturels et ses infrastructures de plein air (Jury, 2020).

5.7. Le tourisme culturel : une opportunité de collaboration à explorer

Selon l'OCDE, « la culture et le tourisme entretiennent une relation mutuellement bénéfique qui est de nature à renforcer l'attractivité et la compétitivité de lieux, de régions et de pays ». Sur le marché du tourisme, la mise en valeur de la culture procurerait un avantage comparatif en plus de permettre aux destinations de renforcer leur identité et de se créer une image de marque. Toujours selon l'OCDE, les partenariats en ce domaine sont essentiels en raison de la complexité des secteurs touristique et culturel.

Dans la région transfrontalière, les Villes d'Ottawa et de Gatineau souhaitent toutes deux développer et promouvoir leur identité distincte de la capitale nationale, tandis que les secteurs ruraux tant du côté de l'Outaouais que de l'Est ontarien cherchent à se démarquer pour attirer leur part de touristes. Sur ce plan, la forte présence francophone de part et d'autre peut constituer un attrait touristique et contribuer à la mise en valeur de la culture francophone. Ajoutons aussi que l'établissement d'un partenariat entre les deux villes et entre collectivités riveraines de part et d'autre de la rivière pour concevoir des produits culturels à vocation touristique pourrait non seulement accroître l'attractivité touristique de la région, mais contribuer également à mettre en valeur ses atouts pour venir s'y installer, y travailler et y investir.

6. Enjeux en lien avec la frontière

6.1. L'Outaouais et les comtés limitrophes d'Ottawa dans l'ombre de la capitale

Même si son emplacement stratégique, entre Montréal et Toronto, et la proximité de la capitale nationale constituent des atouts de taille, la région de l'Outaouais demeure méconnue en tant que destination touristique québécoise. Une étude de notoriété touristique des régions du Québec menée en 2016 révèle que seulement 16 % des résidents du Grand Montréal identifient l'Outaouais lorsqu'on leur demande de nommer la première région qui leur vient en tête pour passer leurs vacances (Bélanger, 2017).

En outre, les touristes d'Ottawa qui traversent à Gatineau se limitent souvent à une visite de très courte durée de l'autre côté du pont, sans pénétrer plus avant dans le territoire. Par exemple, le Musée canadien de l'histoire situé à côté du pont qui relie Gatineau à Ottawa accueille à lui seul plus de 1,2 million de visiteurs par année, mais l'Outaouais ne profite pas pleinement des retombées économiques engendrées par ce million de visiteurs, qui ne prennent pas le temps de découvrir les autres attraits de la rive québécoise. Des stratégies sont toutefois mises en œuvre depuis quelques années pour inciter les visiteurs à prolonger leur visite en Outaouais. Le sentier culturel du Vieux-Hull, inauguré en 2017, est un bon exemple de mesure en ce sens. Dès sa première année d'existence, ce sentier a incité environ 15 000 touristes à déambuler dans le centre-ville de Gatineau (TourismExpress, 2017). Soulignons à ce sujet que l'Outaouais fait partie des régions touristiques du Québec où l'on observe les écarts négatifs les plus significatifs entre le volume de touristes qui visitent la région et la part de dépenses touristiques engendrées par cet achalandage (Gagnon, 2020b).

Enfin, même si le gouvernement du Québec lui reconnaît le statut de porte d'entrée officielle du Québec, l'Outaouais ne bénéficie toujours pas d'un financement ou de mesures spécifiques pour soutenir la mise en valeur de la région. Un premier pas a été franchi en juillet 2020 lorsque le gouvernement du Québec a accordé 3 M$ à Tourisme Outaouais sur trois ans pour développer la porte d'entrée. Pour l'instant, il ne s'agit pas d'un financement récurrent. Cette somme doit servir à faire circuler les visiteurs sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais et à développer une stratégie en tourisme d'affaires (ibid.).

Dans l'Est ontarien, les acteurs du milieu touristique font face à de multiples défis pour tirer leur épingle du jeu, dont le manque de cohésion touristique dans le vaste territoire qu'ils desservent. Le problème réside dans le manque d'infrastructures et de services pour retenir les touristes et dans le manque d'intérêt à développer un pôle touristique dans des banlieues qui se sont développées principalement pour accueillir des gens qui travaillent à Ottawa. Comme l'explique un acteur du secteur touristique à Saint-Albert, dans les comtés unis de Prescott et Russell :

> « On est dans un vide. Si je prends la fromagerie en exemple, il n'y a rien d'autre à Saint-Albert à part un dépanneur et un bureau de poste. Quand un touriste vient, il doit retourner chez eux ou aller à Casselman ou à Embrun. C'est la même chose pour les autres attractions touristiques dans la région. On a des banlieues complètes ici où on trouve juste des gens qui travaillent à Ottawa. Ils n'ont pas d'intérêt à avoir du tourisme parce qu'ils ne sont pas venus ici pour ça » (Branch, 2019).

Comme en Outaouais, le défi pour l'Est ontarien est d'encourager les touristes à rester dans la région plus d'une journée pour avoir le temps de découvrir l'offre touristique.

6.2. Ottawa et Gatineau en quête d'une image de marque distincte de la capitale fédérale

Aux niveaux national et international, la grande région d'Ottawa-Gatineau est avant tout connue comme la capitale du Canada. Les villes d'Ottawa et de Gatineau forment pourtant la cinquième région métropolitaine en importance au Canada en plus d'être des villes à part entière qui désirent aussi être reconnues comme telles, avec leur identité propre, leurs particularités et la diversité de leurs attraits en dehors du statut de capitale. En somme, Ottawa veut transformer son image de « ville de fonctionnaires » en « ville de classe mondiale », tandis que Gatineau cherche à se défaire de son étiquette de « banlieue d'Ottawa ».

> « Jusqu'à présent, cette image de capitale est demeurée quelque peu distincte de l'émergence d'Ottawa, de Gatineau et des municipalités environnantes en une grande région urbaine comptant près de 1,5 million de personnes. Parallèlement à cette croissance, l'identité de la région a évolué en fonction d'éléments tels que son histoire commune (y compris son histoire autochtone), sa qualité de vie, ses liens ruraux et urbains, son multiculturalisme, son bilinguisme, sa communauté artistique dynamique et diversifiée, ses quartiers vivants, ses scènes culturelle, musicale et culinaire, ses équipes sportives nationales et sa proximité avec des zones naturelles. Cette identité poursuit son évolution à mesure que la région grandit, se transforme et s'urbanise » (Ville d'Ottawa, 2019, p. 12).

Dans sa réflexion sur son identité à définir, la Ville d'Ottawa pose la question en ces termes :

> « Tandis que la région se densifie et s'urbanise, pouvons-nous imaginer une image de marque pour la grande région qui intègre des éléments d'une capitale nationale ainsi que des éléments d'une ville de classe mondiale? Cette image de marque peut-elle se manifester dans une intégration physique plus vaste d'Ottawa-Gatineau en tant que capitale et en tant que métropole? » (*ibid*., p. 13).

7. Références

Bélanger, M. (2017) « Tourisme Outaouais mise sur la proximité d'Ottawa ». Le Droit, 28 mars 2017.

Branch, S. (2019). « Manque de cohésion touristique dans l'Est ontarien ». Le Droit, 23 janvier 2019.

Gagnon, L. (2020a). Portrait des retombées économiques de la culture en Outaouais. Rapport commandé par Culture Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais.

Gagnon, L. (2020b). Tourisme et villégiature. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Hébert, C. (2013). « Gatineau n'est pas tant que ça dans l'ombre d'Ottawa ». Les Affaires. 16 février 2013.

Hébert, C. (2019a). « Gatineau peut dire un grand merci à Ottawa ». Les Affaires. 21 septembre 2019.

Hébert, C. (2019b). « Destinations d'affaires prisées : la villégiature s'impose au Québec ». Les Affaires. 24 septembre 2019

InterVISTAS Consulting inc. (s.d.). Impact économique du tourisme à Ottawa. Préparé pour Tourisme Ottawa.

Jury, P. (2020). « L'industrie touristique, parmi les derniers à vivre une relance ». Le Droit. 17 avril 2020.

Le Droit (2018). « Le tourisme d'affaires, un secteur lucratif ». Édition du 20 juin 2018

MIPSTC - Ministère des Industries du patrimoine, du Sport, du Tourisme et de la Culture (2018). Profil touristique, régions touristiques 10 et 11.

OCDE (2009). The Impact of Culture on Tourism, OECD, Paris, Traduction française des pages 3-75, disponible seulement en ligne.

Radio-Canada (2021). Des motoneigistes s'impatientent d'obtenir l'accès à un pont interprovincial. ICI Ottawa-Gatineau.

Raymond Chabot Grant Thornton (2018). Diagnostic sur l'offre et la demande de main-d'œuvre étudiante et de jeunes travailleurs dans l'industrie touristique.

Statistique Canada (2012). Annexe E : Industries du tourisme dans le Module des ressources humaines. Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme, 2012.

Tourisme Outaouais (2019). Guide touristique officiel 2019-2020. Gouvernement du Québec.

Tourisme Outaouais (2020). Rapport annuel 2019-2020.

Tourisme Outaouais (s.d.) Partenariat de campagne marketing Ottawa Tourism et Tourisme Outaouais.

Tourisme Québec (2018). Démarche stratégique en tourisme d'affaires.

Tourismexpress, Bilan saison estivale en Outaouais, 6 septembre 2017.

Ville de Gatineau (2020). « De l'aide pour le secteur de l'hébergement et un autre geste pour la porte d'entrée de l'Outaouais ». Communiqué. 18 novembre 2020.

Ville d'Ottawa (2019). Nouveau Plan officiel. La Grande Région d'Ottawa-Gatineau, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, mars 2019.

Zins Beauchesne et associés. Étude et planification stratégique de développement récréotouristique Chelsea, Wakefield et parc de la Gatineau, 2016.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

La culture : déterminant de la qualité de vie et source de richesse de part et d'autre de la rivière

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagnon, Lynda (2021). **La culture : déterminant de la qualité de vie et source de richesse de part et d'autre de la rivière.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. La culture comme source d'emplois 4
3. La culture occupe une place centrale dans la vie des habitants du territoire transfrontalier 5
   - 3.1 Une offre culturelle diversifiée, appuyée par des infrastructures de qualité *5*
4. Une population friande de culture, des deux côtés de la rivière 7
5. La culture comme outil de développement de l'identité régionale de l'Outaouais pour faire face aux défis de sa situation frontalière 7
6. Initiatives partenariales entre les deux provinces et opportunités de collaboration transfrontalière 8
7. Enjeux en lien avec la frontière 10
   - 7.1 Le secteur culturel en Outaouais : une compétition inégale avec Ottawa *10*
   - 7.2 Un sous-financement chronique de la culture en Outaouais lié à la situation frontalière de la région *11*
   - 7.3 La Ville d'Ottawa tente aussi de se démarquer face à « la capitale fédérale » *11*
8. Références 13

LA CULTURE : DÉTERMINANT DE LA QUALITÉ DE VIE ET SOURCE DE RICHESSE DE PART ET D'AUTRE DE LA RIVIÈRE

1. Introduction

La culture contribue grandement à la qualité de vie qui caractérise le territoire transfrontalier en plus de jouer un rôle important dans le développement et la vitalité du territoire. La culture participe aussi au rayonnement et à l'attractivité de la région à l'extérieur de ses frontières, ce qui en fait un secteur étroitement lié à l'industrie du tourisme[1]. Grâce à ses multiples retombées, la culture constitue un pôle économique incontournable tant du côté ontarien que québécois de la rivière des Outaouais.

La culture est un secteur très vaste qui regroupe deux secteurs d'activité distincts[2] :

1. L'industrie de l'information et industrie culturelle, dont les principales composantes sont les bibliothèques et archives, l'édition, les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiodiffusion et la télédiffusion, les télécommunications, et les industries de traitement et d'hébergement de données;
2. Le domaine des arts, spectacles et loisirs, qui inclut les arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes, les établissements du patrimoine, ainsi que le divertissement, les loisirs, jeux de hasard et loteries.

Cette section a pour but d'illustrer les retombées économiques de la culture en termes d'emplois sur le territoire transfrontalier, tout en faisant ressortir la diversité de l'offre culturelle de part et d'autre de la rivière. On y aborde également le rôle joué par la culture pour développer le sentiment d'appartenance et l'identité régionale. Des exemples d'initiatives partenariales et d'opportunités de collaboration en matière de culture entre les deux provinces y sont également présentés, de même que certains enjeux liés à la situation frontalière.

---

[1] Voir la partie « Tourisme » du rapport pour un complément d'information sur le tourisme culturel.

[2] Statistique Canada. 2018. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0.

2. La culture comme source d'emplois

En 2016, le secteur de la culture fournissait de l'emploi à 36 420 personnes du territoire transfrontalier, ce qui représente 4,3 % de la population active de 15 ans et plus. Plus des trois quarts (77,3 %) des travailleurs du secteur culturel résidaient dans l'Est ontarien, principalement à Ottawa, un pourcentage similaire au poids de la population.

En Outaouais, 8 285 personnes travaillaient dans le secteur culturel en 2016, ce qui représente une proportion de la population active de 4,1 %, donc à peu près équivalente à celle observée du côté ontarien (4,3 %). Près des trois quarts des travailleurs du secteur culturel (6 165) résidaient à Gatineau, mais c'est la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui enregistre la plus forte proportion de travailleurs culturels dans l'ensemble du territoire transfrontalier[3], avec 5 % (voir le tableau 1).

Dans les milieux ruraux de l'Outaouais et de l'Est ontarien, le pourcentage de travailleurs dans le secteur culturel oscille autour de 3 ou 4 %, ce qui témoigne de la vigueur des arts et de la culture à l'extérieur des deux grandes villes. En plus de ses retombées économiques essentielles pour le milieu, cette vitalité culturelle a aussi une incidence sur d'autres aspects liés indirectement à la prospérité économique des MRC et des comtés ruraux du territoire transfrontalier, comme l'attractivité, la qualité de vie et le sentiment d'appartenance (Gagnon, 2020).

> « Dans les petites villes et en milieu rural, les activités culturelles facilitent les interactions, renforcent les compétences et les liens, et aident à créer un environnement dynamique et tourné vers l'avenir, qui a le potentiel de contrer l'exode vers les grands centres » (Fondations communautaires du Canada, 2017, p. 13).

[3] À noter que ces travailleurs n'occupent pas nécessairement un emploi dans leur MRC d'appartenance et qu'ils peuvent travailler ailleurs (notamment à Gatineau ou à Ottawa).

Tableau 1. Répartition des travailleurs du secteur culturel, territoire transfrontalier, 2016

	Population active totale de 15 ans et plus	Nombre de travailleurs dans le secteur culturel	Proportion de travailleurs culturels dans la population active	Proportion des travailleurs culturels du territoire transfrontalier
Territoire transfrontalier	**851 315**	**36 420**	**4,3 %**	**100,0 %**
Outaouais	**203 860**	**8 285**	**4,1 %**	**22,7 %**
Gatineau	150 515	6 165	4,1 %	16,9 %
La Vallée-de-la-Gatineau	9 005	285	3,2 %	0,8 %
Les Collines-de-l'Outaouais	27 670	1 395	5,0 %	3,8 %
Papineau	10 380	260	2,5 %	0,7 %
Pontiac	6 295	180	2,9 %	0,5 %
Est ontarien	**647 455**	**28 135**	**4,3 %**	**77,3 %**
Lanark	34 930	1 480	4,2 %	4,1 %
Ottawa	513 655	23 980	4,7 %	65,8 %
Prescott et Russell	48 170	1 365	2,8 %	3,7 %
Renfrew	50 700	1 310	2,6 %	3,6 %

Source : Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de 2016. Compilation : ODO

3. La culture occupe une place centrale dans la vie des habitants du territoire transfrontalier

3.1 Une offre culturelle diversifiée, appuyée par des infrastructures de qualité

Dans l'Est ontarien, la ville d'Ottawa se démarque sans surprise pour l'abondance de son offre culturelle. Reconnue comme une ville agréable à vivre et à visiter, la capitale nationale du Canada présente « une offre culturelle haute en couleur, diversifiée et

dynamique » en plus d'être le siège d'institutions locales ou nationales. On y dénombre pas moins de 1 295 entreprises dans les industries culturelles, 174 organismes culturels à but non lucratif, 113 festivals annuels ou réguliers, 481 sites ou zones patrimoniaux, 219 espaces de représentation[4], ainsi que 98 musées, galeries et lieux d'exposition, lesquels sont soutenus autant par les acteurs privés que par les trois ordres de gouvernement (Doris, 2020; GRCO, 2018, p. 7).

Ottawa est aussi « le pôle ontarien des arts, de la culture et du patrimoine francophones ». De grands projets d'immobilisations, tels que l'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa ou le réaménagement de La Nouvelle Scène Gilles Desjardins, ont eu des retombées très positives sur l'infrastructure culturelle de la capitale, en plus de constituer un « élément moteur du tourisme » (Alliance culturelle d'Ottawa, 2019, p. 92 et 86).

Selon les plus récentes données diffusées par l'ISQ, l'Outaouais comptait pour sa part 93 infrastructures culturelles sur son territoire en 2013. De ce nombre, la moitié (44) étaient des bibliothèques publiques, tandis qu'on dénombrait seulement 14 salles de spectacle et 12 institutions muséales (Gagnon, 2020). En dépit d'un retard important en matière d'infrastructures et d'équipements culturels comparativement à d'autres régions comparables du Québec, la région de l'Outaouais peut s'enorgueillir de posséder des institutions vouées à la diffusion de la culture qui sont enviables. Sur ce plan, la Ville de Gatineau, en tant que capitale culturelle régionale, se démarque tout particulièrement :

> « La Maison de la culture s'est vue attribuer plusieurs prix d'excellence et le Théâtre de l'Île, seule institution municipale du genre au Québec, est devenu un haut lieu d'expérimentation de nouvelles pratiques pour les créateurs d'ici! Une résidence accueille désormais des artistes à la Maison Scott-Fairview, l'Auberge Symmes a été restaurée, l'orchestre symphonique de Gatineau fait salle comble à tous ses concerts, la Galerie Montcalm souligne l'excellence en arts visuels, etc. » (Ville de Gatineau, 2016, p. 4).

Les Ateliers du ruisseau, dont la construction est prévue au centre-ville de Gatineau entre 2022 et 2024, est le plus important projet culturel à voir le jour à Gatineau depuis l'ouverture de la Maison de la culture. Appelé à devenir le lieu de convergence de nombreux artistes de la région qui œuvrent en arts visuels, métiers d'arts et arts

[4] Comprend les lieux qui accueillent régulièrement des performances artistiques et culturelles, tels que les théâtres, édifices communautaires, bars, cafés, boîtes de nuit, parcs et grands complexes sportifs (GRCO, 2018).

numériques, ce projet évalué à 32 millions de dollars s'inscrit indéniablement dans la volonté de la Ville de revitaliser le centre-ville en s'appuyant sur la culture et les artistes (Bélanger, 2020).

4. Une population friande de culture, des deux côtés de la rivière

Les gens de l'Outaouais sont de grands consommateurs de culture et ils se démarquent nettement sur ce plan par rapport aux autres régions du Québec. En 2014, près de 15 % de la population de la région avait acheté une œuvre d'art dans l'année, soit la troisième proportion la plus élevée au Québec, et 26 % avaient fait l'acquisition de produits de métiers d'art ou d'artisanat dans la même période. En termes d'argent consacré à l'achat de produits d'art, les gens de l'Outaouais dépensent plus que partout ailleurs au Québec, soit en moyenne 223 $ par année, comparativement à 139 $ pour l'ensemble du Québec. Les gens de l'Outaouais sont aussi plus nombreux que dans le reste du Québec à assister à des spectacles ou des concerts professionnels, et à aller dans les musées d'art (MCC, 2016).

Le même constat s'applique aux résidents de la grande région d'Ottawa-Gatineau :

> « Plus de 700 000 résidents déclarent créer ou interpréter des œuvres d'art; plus de 1 million d'Ottaviens disent participer à la vie artistique en tant que spectateurs. C'est un auditoire impressionnant, doublé d'un marché substantiel. Quelle que soit la forme que prend la participation, les taux observés dans la région d'Ottawa-Gatineau sont supérieurs à la moyenne nationale et à celle des sept autres RMR comparables » (Alliance culturelle d'Ottawa, 2018, p. 92).

5. La culture comme outil de développement de l'identité régionale de l'Outaouais pour faire face aux défis de sa situation frontalière

La culture est étroitement liée à la qualité de vie des gens, à l'attractivité de leur ville ou municipalité et au développement de la fierté et du sentiment d'appartenance au milieu. En outre, l'art et la culture jouent un rôle de première importance dans la préservation et la diffusion de la langue, des valeurs, des traditions et des savoirs ancestraux, en plus

d'encourager le dialogue et de favoriser une meilleure compréhension entre les peuples. Or le territoire transfrontalier a la particularité de regrouper les deux communautés de langues officielles ainsi que des communautés autochtones. Cette diversité culturelle constitue donc une richesse à valoriser.

Du côté québécois de la rive, la culture joue un rôle particulièrement important à cet égard en raison des défis auxquels fait face l'Outaouais en tant que région frontalière.

> « La ville de Gatineau et la région de l'Outaouais bornent un territoire doté de la langue dominante au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde, l'anglais. Comme toute zone frontalière qui se trouve dans cette situation, la population du territoire se voit dans la position de lutter constamment pour la préservation et l'épanouissement de sa propre culture, de sa propre langue et de sa propre identité » (Ville de Gatineau, 2016, p. 12).

De plus, en tant que ville frontalière influencée par sa proximité avec la capitale fédérale et dont la population est constituée en grande partie de nouveaux arrivants provenant d'autres régions du Québec et de l'étranger, la Ville de Gatineau fait toujours face au « défi de développer un sentiment d'appartenance et une identité digne d'une capitale culturelle régionale » (*ibid.*, p. 3). La Ville de Gatineau s'est donc dotée d'une politique culturelle qui reconnaît la richesse de son patrimoine, de son histoire et des racines autochtones de son territoire, et qui « reconnaît l'importance primordiale de promouvoir, encourager, soutenir et préserver l'utilisation de la langue française de même que l'intégrité et la persistance de la culture francophone partout sur son territoire (Ville de Gatineau, 2003, p. 11). En ce sens, la Ville de Gatineau considère la culture comme un outil de premier plan pour développer et consolider son identité :

> « Si la culture reste un important levier de développement économique générateur de retombées aussi importantes que diversifiées, elle permet en outre l'édification d'une identité forte et d'un sentiment d'appartenance qui permettent d'attirer et retenir les artistes, les citoyens et les touristes » (Ville de Gatineau, 2003, p. 6).

6. Initiatives partenariales entre les deux provinces et opportunités de collaboration transfrontalière

Il existe plusieurs collaborations dans le domaine de la culture de part et d'autre de la frontière. Culture Outaouais, qui a pour mission de soutenir le travail des acteurs du

milieu culturel, de défendre leurs intérêts et d'assurer leur rayonnement, collabore à plusieurs initiatives avec divers partenaires du côté ontarien.

- Au printemps 2020, Culture Outaouais et le Réseau des arts d'Ottawa ont organisé conjointement deux activités d'échange et de réflexion sur la santé et le bien-être des communautés artistiques et sur les liens qui se sont tissés ces dernières années entre les communautés artistiques et culturelles de Gatineau et d'Ottawa (Culture Outaouais, 2021).
- Au printemps 2019, une première *Tournée numérique* a été organisée conjointement par Culture Outaouais, Théâtre Action et Arts Network Ottawa | Réseau des arts d'Ottawa. Cet événement, qui réunissait 14 organismes des milieux de la culture et de l'éducation établis en Outaouais et à Ottawa, avait pour objectif « de rassembler les milieux culturels des deux rives de l'Outaouais, d'encourager la cocréation, la codiffusion, l'innovation et de créer à plus long terme une communauté de pratiques qui favorisera l'émergence de projets culturels reliés au numérique et le renforcement des deux secteurs culturels »[5].

À ce sujet, mentionnons que le secteur technologique, en plein essor à Ottawa-Gatineau[6], ouvre des possibilités intéressantes pour les organismes culturels, qui peuvent faire appel au savoir-faire d'entreprises spécialisées dans le numérique pour mettre leurs produits en valeur. Selon l'Alliance culturelle d'Ottawa (2018), « le contexte est très favorable à la transformation numérique du secteur culturel d'Ottawa mais aussi au positionnement de celle-ci comme grand centre d'activité en matière de médias numériques » (p. 94). L'intensification des collaborations intersectorielles entre les secteurs de la culture et de l'économie favorise cet essor.

Du côté ontarien, le Groupe de Recherche sur la Culture à Ottawa (GRCO) est une entité informelle qui rassemble des acteurs d'horizons variés – gouvernementaux, privés, associatifs et universitaires – mais qui partagent un intérêt pour le développement du secteur culturel local et la définition d'indicateurs communs. Le groupe, qui se veut une structure de gouvernance tripartite réunissant les décideurs publics, les acteurs du secteur culturel local et les universitaires, s'est aussi donné pour objectif de produire « une information de qualité pour faciliter la planification, l'évaluation et la mise en œuvre des projets culturels ainsi que l'établissement de priorités à l'adresse des décideurs publics » (Doris, 2020, p. 2). À la suite de la parution de son rapport sur l'état

[5] https://cultureoutaouais.org/nouvelles/la-tournee-numerique-digital-tour-est-lancee/

[6] Voir à ce sujet la section de ce rapport sur le secteur des hautes technologies.

du secteur culturel local, le GRCO a organisé en novembre 2018 un symposium en collaboration avec l'Université d'Ottawa pour faire connaître les résultats de son travail auprès des partenaires communautaires et institutionnels du secteur culturel local, et auprès de la communauté universitaire. Ce symposium a débouché sur plusieurs recommandations, dont celle d'intégrer les acteurs culturels de la ville de Gatineau dans le groupe. Ainsi, le GRCO présente « un réel potentiel de transformation de l'exercice de la gouvernance culturelle locale en envisageant d'étendre son mandat à l'échelle de la région de la capitale nationale et d'inviter autour de la table les principaux partenaires culturels de la Municipalité de Gatineau » (ibid., p. 12).

7. Enjeux en lien avec la frontière

7.1 Le secteur culturel en Outaouais : une compétition inégale avec Ottawa

Par rapport à plusieurs autres régions du Québec, la part de la culture dans le PIB (2,2 %) est plus faible en Outaouais[7]. La prédominance de la fonction publique dans l'économie de la région peut expliquer en partie cette situation, mais la concurrence découlant de la proximité avec Ottawa et l'abondance de ses infrastructures et activités culturelles représente un enjeu de taille pour le développement du secteur culturel en Outaouais (Gagnon, 2020a; 2020b).

Dans le Dossier préparé en 2019 à l'intention du ministre responsable de la région de l'Outaouais, la Ville de Gatineau et la Conférence des préfets de l'Outaouais déplorent notamment l'exode des artistes et artisans de l'Outaouais vers Ottawa, où les opportunités professionnelles et de production en cinéma et dans les arts de la scène sont beaucoup plus nombreuses.

On peut aussi présumer qu'une bonne partie des dépenses en produits culturels des ménages de l'Outaouais échappe à la région en raison du déficit d'infrastructures dans la région et de l'offre culturelle abondante et de grande qualité qui existe à Ottawa (Gagnon, 2020a).

[7] Source : Institut de la statistique du Québec. 2018. Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives, régions métropolitaines de recensement, Québec.

7.2 Un sous-financement chronique de la culture en Outaouais lié à la situation frontalière de la région

En Outaouais, les investissements en culture tant du gouvernement du Québec que du milieu municipal sont largement inférieurs à l'appui financier dont bénéficie le milieu culturel de la plupart des autres régions du Québec. Comme c'est le cas dans d'autres domaines tels que la santé et l'éducation, la situation frontalière de la région est souvent évoquée comme un des facteurs à l'origine du faible investissement du gouvernement du Québec dans la plupart des secteurs d'activité culturels de l'Outaouais, par rapport aux investissements moyens dans les autres régions du Québec[8].

Le secteur du patrimoine, institutions muséales et archives ressort comme le secteur le plus défavorisé en termes de financement en Outaouais, avec celui des arts de la scène. En fait, l'Outaouais est la seule région administrative du Québec à ne pas avoir de musée régional. Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO), qui milite activement depuis plusieurs années pour la création d'une infrastructure muséale mettant en valeur l'histoire régionale, constate que la facilité d'accès aux grands musées nationaux dans la région de la capitale nationale est un frein à l'avancement de ce projet et, par conséquent, au développement du sentiment identitaire de la région. Le tourisme culturel souffre aussi de l'attrait exercé sur les visiteurs par la grande concentration d'offre muséale du côté d'Ottawa et de l'absence d'une infrastructure muséale régionale mettant en valeur l'histoire et la singularité de l'Outaouais (Gagnon, 2020a; 2020b).

7.3 La Ville d'Ottawa tente aussi de se démarquer face à « la capitale fédérale »

L'Outaouais et la Ville de Gatineau ne sont pas seules à vivre dans l'ombre de la capitale. Selon l'Alliance culturelle d'Ottawa :

> « Le problème le plus aigu du milieu culturel ottavien est la concurrence que lui font les institutions culturelles fédérales. La forte concentration d'organismes nationaux voués aux arts complique beaucoup la tâche des

[8] En janvier 2020, le gouvernement du Québec a bonifié de près d'un demi-million de dollars ses investissements en culture dans l'Outaouais, reconnaissant du même coup l'iniquité dont la région était victime dans ce domaine et le besoin de rattrapage à faire (Radio-Canada. Quelque 450 000 $ de plus pour soutenir la culture en Outaouais, 23 janvier 2020).

OSBL locaux du monde des arts et des festivals, qu'il s'agisse de visibilité, de génération de revenus ou d'exode des talents » (2018, p. 93).

À l'été 2018, la Ville d'Ottawa a lancé un projet pilote de tourisme culturel – le kiosque Destination Ottawa – avec pour objectif de « créer une plus grande visibilité et une meilleure connaissance des activités et des événements culturels à Ottawa ». Ce projet a permis de faire connaître la ville « au-delà des institutions nationales visibles et appréciées », de braquer le projecteur « sur les événements locaux et authentiques » et de mettre en valeur « des caractéristiques de quartier uniques et des 'joyaux cachés' locaux »[9].

[9] https://ottawaculture.ca/wp-content/uploads/2019/01/Cultural-Summit-Presentation-v3FRENCH.pdf

8. Références

Alliance culturelle d'Ottawa (2018). Analyse du milieu associée à la Feuille de route culturelle d'Ottawa (rapport final). Décembre 2018.

Alliance culturelle d'Ottawa (2019). Une ville habitable pour tous. Une nouvelle feuille de route culturelle pour Ottawa 2019-2022.

Bélanger, M. (2020). « Un grand projet culturel au centre-ville de Gatineau ». Le Droit, 17 juillet 2020.

Culture Outaouais (2020). La culture en Outaouais. Un secteur d'activité majeur pour l'économie régionale.

Culture Outaouais (2021). Rapport annuel 2020-2021.

Doris, J. (2020). Réseaux communautaires et communautés épistémiques dans le secteur culturel : le cas du Groupe de recherche sur la culture d'Ottawa. Cahiers de recherche du Centre d'études en gouvernance. No. 02/20/FR, Septembre 2020, Université d'Ottawa. https:// doi : 10.20381/m4j6-2d12

Fondations communautaires du Canada (2017). Signes vitaux : Arts et appartenance. Rapport préparé en partenariat avec l'Association canadienne des organismes artistiques/the Canadian Arts Presenting Association (la CAPACOA).

Gagnon, L. (2020a). Portrait des retombées économiques de la culture en Outaouais. Rapport commandé par Culture Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais.

Gagnon, L. (2020b). Culture. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Groupe de recherche sur la culture d'Ottawa (GRCO) (2018). La culture à Ottawa : retombées et indicateurs 2018. Résumé.

Ministère de la Culture et des Communications (2016). Les pratiques culturelles au Québec en 2014. Recueil statistique. Volume 2. Régions et municipalités.

Ville de Gatineau (2003). La culture, une passion qui nous anime… Politique culturelle. Réécrite le 21 novembre 2003.

Ville de Gatineau (2016). Placer la culture au centre de nos vies : vers un nouveau partenariat culturel. Projet de mémoire présenté par la Ville de Gatineau au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du renouvellement de sa Politique culturelle, 22 août 2016.

Ville de Gatineau, Conférence des préfets de l'Outaouais et Front régional Outaouais (2019). Dossier Outaouais 2019 – L'Outaouais : une région stratégique pour le Québec. Dossier

présenté à M. Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau. 22 p.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Le sport, le plein air et la villégiature : éléments indissociables de la qualité de vie sur le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagnon, Lynda et Maxime Lelièvre (2021). **Le sport, le plein air et la villégiature : éléments indissociables de la qualité de vie sur le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. La campagne et les grands espaces pour profiter du plein air à deux pas de la ville 4
   - 2.1 Infrastructures récréatives : une offre diversifiée des deux côtés de la rivière 4
   - 2.2 Les villégiateurs ontariens, importante source de diversification économique pour les MRC rurales 6
   - 2.3 Les parcs provinciaux de l'Est ontarien : paradis des campeurs 8
3. Gatineau et Ottawa : des villes-nature où il fait bon vivre 8
   - 3.1 Gatineau : une ville qui rayonne grâce à son parc et à ses infrastructures sportives 8
   - 3.2 Les deux atouts majeurs d'Ottawa : l'emblématique canal Rideau comme infrastructure centrale de plein air et la présence de plusieurs fédérations sportives 10
   - 3.3 La qualité de vie en milieu urbain : un important facteur d'attractivité à valoriser 11
4. Initiatives et liens entre L'Outaouais et l'Est ontarien 12
   - 4.1 L'Outaouais, terrain de jeu des Ottaviens 12
   - 4.2 Un vaste réseau de sentiers qui permet de passer aisément d'une province à l'autre 13
   - 4.3 Des partenariats entre les organisations sportives de part et d'autre de la frontière 14
5. Les enjeux transfrontaliers 15
   - 5.1 Le plein air de proximité : un atout sous-exploité 15
   - 5.2 Les villégiateurs ontariens en Outaouais : un levier économique qui vient avec des défis 16
   - 5.3 La frontière, obstacle au développement sportif en Outaouais 17
6. Références 19

LE SPORT, LE PLEIN AIR ET LA VILLÉGIATURE : ÉLÉMENTS INDISSOCIABLES DE LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Introduction

La qualité de vie fait partie intégrante de la signature identitaire du territoire transfrontalier. Les grands espaces verts en milieu urbain, l'omniprésence de l'eau et l'accès à la nature sauvage en milieu rural contribuent de manière indéniable au sentiment de bien-être des habitants. Or ces atouts sont étroitement liés à la pratique de multiples activités sportives, récréatives et de villégiature. Alors que Gatineau et Ottawa offrent tous les avantages de la ville à taille humaine où abondent les espaces verts, les territoires ruraux se démarquent par leurs grands espaces naturels, le calme de la campagne et la présence d'infrastructures récréotouristiques réputées.

Selon Loisir sport Outaouais (LSO), un organisme qui œuvre au développement régional du plein air et à l'affirmation de l'identité plein air de l'Outaouais en partenariat avec les acteurs du milieu (LSO, 2020), l'Outaouais possède de grands atouts pour favoriser la pratique d'activités sportives et de plein air, ainsi que la villégiature :

- Proximité de la nature sauvage avec le noyau urbain du centre-ville de Gatineau
- Développement priorisé des pistes cyclables entre le milieu urbain et le milieu rural
- Événements importants en ski de fond et chiens de traîneaux
- Nombreuses pourvoiries de haute qualité
- Qualité des cours d'eau navigables pour le canot d'eau douce et d'eau vive
- Présence de deux parcs nationaux et deux réserves fauniques
- Présence d'une table régionale en plein air (LSO, 2017, p. 5)

Ce secteur est également une importante source d'emplois, car la région compte au moins 70 organisations actives dans ce domaine, tandis que les administrations municipales (MRC et Ville de Gatineau) emploient quelques centaines d'employés dédiés à ce secteur (Loisir sport Outaouais, 2017, p. 4).

Dans cette section, nous commençons par démontrer le lien étroit entre la qualité de vie qui caractérise le territoire et ses nombreux atouts en matière de sports, plein air et villégiature, tant dans les secteurs ruraux qu'en milieu urbain. Nous illustrons ensuite

comment cette qualité de vie liée au plein air et à la villégiature est valorisée dans diverses stratégies et devient facteur d'attractivité. La partie suivante met en lumière les liens entre les deux provinces et les initiatives de collaboration transfrontalière. Enfin, il est question dans la dernière partie des enjeux de diverses natures (tels que la réglementation, la barrière de la langue et le manque de services) qui ne permettent pas aux deux communautés voisines de tirer pleinement profit des avantages offerts par la situation transfrontalière.

2. La campagne et les grands espaces pour profiter du plein air à deux pas de la ville

2.1 Infrastructures récréatives : une offre diversifiée des deux côtés de la rivière

D'un côté comme de l'autre de la rivière, les villes d'Ottawa et de Gatineau sont encerclées par la campagne et la nature. En Outaouais, le territoire public, qui forme 80 % de la superficie de la région, sert d'assise importante aux activités de villégiature commerciale ou communautaire et au secteur récréotouristique. Avec leurs grands espaces, la nature sauvage et leurs nombreux plans d'eau, les MRC rurales possèdent des infrastructures phares qui attirent de nombreux villégiateurs et amateurs de plein air et d'aventure :

- La Réserve du Poisson Blanc, située à la frontière de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et des Hautes-Laurentides, est un véritable paradis pour le camping sauvage;
- Les MRC de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau possèdent aussi un excellent réseau de pourvoiries et de zecs pour la chasse et la pêche qui sont notamment fréquentées par une importante clientèle américaine;
- Dans la MRC de Papineau, Kenauk Nature assure la gestion et l'exploitation du territoire Kenauk, un parc naturel axé sur les activités de plein air, de découverte et de conservation, et le plus grand parc privé du Québec;
- La MRC de Papineau se démarque aussi par la présence du Parc des Montagnes Noires de Ripon, de deux établissements du réseau de la SÉPAQ – le parc national de Plaisance et le centre touristique du Lac-Simon – et de la réserve faunique de Papineau-Labelle, lieu de prédilection pour le camping, la chasse et la pêche.

- Les MRC rurales offrent aussi de nombreuses infrastructures pour la pratique de diverses activités sportives et de plein air, comme le vélo (le CycloparcPPJ dans le Pontiac et la Véloroute des Draveurs dans la Vallée-de-la-Gatineau), le ski alpin (Mont-Sainte-Marie), le rafting et l'escalade.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais, dont 18 % du territoire est constitué du parc de la Gatineau, profite quant à elle de la proximité de ce joyau pour offrir des infrastructures de plein air urbain enviables, dont un parc aérien, un parc aquatique et plusieurs sommets enneigés (le Sommet Edelweiss, la Station Mont Cascades, Ski Vorlage et le Camp Fortune, à proximité du centre-ville) qui font le bonheur des amateurs de descente.

Dans l'Est ontarien, la Ottawa Valley Recreation Trail (OVRT) constitue une infrastructure de plein air structurante qui relie Smith Falls, dans le comté de Lanark, à Mattawa, dans le canton de Papineau-Cameron au nord, en passant par la Ville d'Ottawa et le comté de Renfrew. Ce sentier polyvalent de 296 km de longueur aménagé sur un corridor ferroviaire abandonné permet la pratique à longueur d'année de plusieurs activités, dont la randonnée pédestre, le vélo, le VTT et la motoneige. Le sentier traverse le comté de Renfrew sur 218 km, où il connecte avec le cycloparc de la MRC Pontiac. Dix-neuf pour cent (19 %) du sentier se trouve dans le comté de Lanark (61 km)[1]. La station de ski Mount Pakenham[2], dans le comté de Lanark, et le centre de ski et de villégiature Calabogie Peaks[3], dans le comté de Renfrew, sont aussi deux destinations très prisées par les amateurs de sports de glisse.

Les comtés unis de Prescott et Russell offrent une tout autre expérience dans un environnement principalement campagnard qu'on peut sillonner à vélo grâce à un réseau cyclable formé de plus de 200 kilomètres d'accotements pavés sur les routes de campagne. La Forêt Larose, un des principaux attraits de la région, est une forêt plantée qui s'étend sur plus de 11 000 hectares et qui comprend plus de 60 kilomètres de sentiers aménagés pour la pratique de diverses activités et 180 km de pistes de vélo de montagne[4].

---

[1] Voir page 9 de https://www.countyofrenfrew.on.ca/en/living-here/resources/Documents/OVRT-FactSheet.pdf pour une carte du sentier.

[2] https://www.mississippimills.ca/en/explore-and-play/pakenham.aspx

[3] https://destinationontario.com/fr/calabogie-peaks-resort

[4] https://www.ontariobybike.ca/great-places-to-cycle/ottawa-and-countryside/prescott

2.2 Les villégiateurs ontariens, importante source de diversification économique pour les MRC rurales

L'Outaouais est aussi une région propice à la villégiature privée :

> « La présence de plans d'eau de grandes tailles permet le développement de la villégiature, et ce, tant en territoire public que privé. De nombreuses municipalités voient leur population doubler en période estivale en raison de l'affluence des villégiateurs. Cette villégiature se pratique sous plusieurs formes allant de la résidence secondaire spacieuse, au petit chalet disposant de toutes les commodités jusqu'à l'abri sommaire en forêt. La demande pour ce type de construction est importante dans la région étant donné la proximité d'un bassin élevé de clientèles » (CRRNTO et MRN, 2013, p. 15).

En 2019, on dénombrait 20 782 chalets et résidences secondaires dans la région, dont près de la moitié (49,3 %) étaient la propriété d'Ontariens (voir tableau 1). L'Outaouais profite donc de sa situation frontalière pour attirer une clientèle provenant de l'autre rive, et notamment les préretraités et retraités de la fonction publique, un groupe en forte croissance démographique qui « représente un bassin de villégiateurs potentiels important » (Zins Beauchesne et associés, 2014, p. 13). Dans trois des quatre MRC, les villégiateurs proviennent en majorité de l'Ontario. Dans la Vallée-de-la-Gatineau, seule MRC n'ayant pas de frontière commune avec l'Ontario, la moitié des chalets et résidences secondaires (3 503) appartiennent à des Ontariens. Dans la MRC des Collines, c'est près de 60 %, mais la plus forte concentration de villégiateurs ontariens (63,9 %) se trouve dans la MRC de Pontiac, qui partage non seulement une frontière mais également un lien direct avec l'Ontario.

Pour les MRC concernées, cet achalandage est synonyme de retombées économiques importantes sous forme d'impôt foncier et de dépenses générées localement. Dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau par exemple, la croissance de la demande, la rénovation des logements existants et la conversion de certaines résidences secondaires en résidence principale a fait grimper la valeur marchande des propriétés, situation qui s'est traduite par une hausse de 107,5 % de la valeur foncière des chalets entre 2005 et 2014 (Zins Beauchesne et associés, 2014). Les villégiateurs qui possèdent un chalet ou une résidence saisonnière dans la MRC fréquentent aussi les commerces locaux pour se procurer des biens de consommation de base comme la nourriture, l'essence et les produits de santé et d'hygiène personnelle. La consommation des villégiateurs est estimée à 10 % du PIB de la MRC (MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, 2015).

Tableau 1. Nombre de chalets et provenance des propriétaires, MRC de l'Outaouais, 2019

	Papineau		Gatineau		Collines-de-l'Outaouais		Vallée-de-la-Gatineau		Pontiac		Outaouais	
Provenance	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**
Outaouais	1 464	27,1	10	52,6	1 303	35,6	2 725	39,2	1 356	28,6	6 858	33,0
Ailleurs au Québec	2 324	43,0	0		83	2,3	438	6,3	149	3,1	2 994	14,4
Ontario	1 524	28,2	8	42,1	2 183	59,6	3 503	50,4	3 026	63,9	10 244	49,3
Ailleurs au Canada	36	0,7	0		44	1,2	72	1,0	62	1,3	214	1,0
États-Unis	39	0,7	0		30	0,8	189	2,7	126	2,7	384	1,8
Ailleurs dans le monde	22	0,4	1	5,3	17	0,5	30	0,4	18	0,4	88	0,4
Total	**5 409**	**100**	**19**	**100**	**3 660**	**100**	**6 957**	**100**	**4 737**	**100**	**20 782**	**100**

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Rôle d'évaluation foncière 2019. Compilation : Observatoire du développement de l'Outaouais.

2.3 Les parcs provinciaux de l'Est ontarien : paradis des campeurs

Dans l'Est ontarien, la villégiature se pratique principalement sous forme de séjours de camping, en particulier dans les nombreux parcs provinciaux. La région en compte plus d'une vingtaine :

- Dans les comtés unis de Prescott-Russell, le parc provincial Voyageur offre 400 sites de camping saisonniers;
- Le comté de Lanark abrite deux parcs provinciaux avec sites de camping : Silver Lake et Murphys Point;
- Le comté de Renfrew, avec près d'une vingtaine de parcs sur son territoire dont au moins six sont situés sur les rives de la rivière des Outaouais[5], est sans contredit l'endroit par excellence dans l'Est ontarien pour faire du camping.

3. Gatineau et Ottawa : des villes-nature où il fait bon vivre

Gatineau et Ottawa sont des villes reconnues pour leur qualité de vie remarquable en raison notamment de l'omniprésence de la nature. De plus, en tant que région de la capitale nationale, les deux villes jouissent de certains avantages, car le statut de la région impose un effort particulier de mise en valeur de son caractère naturel et culturel. C'est à la CCN, à titre d'urbaniste fédérale principale de la région de la capitale du Canada, que revient la responsabilité de gérer le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure, la patinoire du canal Rideau, les promenades panoramiques, ainsi que plusieurs parcs urbains[6].

3.1 Gatineau : une ville qui rayonne grâce à son parc et à ses infrastructures sportives

À Gatineau, les parcs et les espaces verts, ainsi que la qualité de vie, se distinguent comme les deux principaux motifs de fierté identifiés par les Gatinois en 2020[7].

> « Les Gatinois et Gatinoises peuvent bénéficier d'un coût de la vie parmi les plus abordables et d'une qualité de vie parmi les meilleures. Rares sont les

[5] D'après une recherche en ligne avec les mots clés « Renfrew county provincial parks ».

[6] Information tirée de https://ccn-ncc.gc.ca/a-propos-de-nous. Pour plus d'information sur la CCN, voir la partie du rapport consacrée à l'aménagement du territoire.

[7] Selon le Sondage Léger sur la satisfaction de la population à l'égard des services municipaux mené pour le compte de la Ville.

endroits au monde où les citoyens peuvent profiter à la fois des avantages de la ville et de la nature »[8].

La présence en plein cœur de la ville du Parc de la Gatineau, une vaste réserve naturelle de 361 km^2 qui s'étend de la MRC des Collines jusqu'aux berges de la rivière des Outaouais en passant à travers le secteur de Hull, est sans aucun doute la marque distinctive de Gatineau. Aménagé pour la pratique d'une variété d'activités sportives et de loisirs, dont le ski de fond et la raquette en hiver, ainsi que le vélo, l'escalade et la randonnée pédestre en été, ce parc attire chaque année plus de 2,7 millions de visiteurs[9], dont de nombreux Ontariens, ce qui en fait le deuxième parc le plus visité au Canada[10].

Le parc de la Gatineau compte 165 km de sentiers pédestres, 90 km de sentiers dédiés au vélo de montagne et plus de 200 km de sentiers entretenus pour le ski de fond, ce qui en fait l'un des plus grands réseaux de pistes en Amérique du Nord.

Source : https://pourquoigatineau.com/raison-7-la-nature-en-plein-coeur-de-la-ville/

Gatineau peut aussi se targuer de posséder des infrastructures sportives de haut calibre. En Outaouais, l'offre d'activités sportives est d'ailleurs surtout concentrée à Gatineau, où l'on peut pratiquer 97 % des disciplines sportives représentées dans la région. En fait, plus de la moitié des disciplines sont offertes uniquement en milieu urbain, ce qui exerce une pression sur la Ville de Gatineau pour l'aménagement et la gestion des infrastructures sportives. Les résidents des milieux ruraux, et en particulier les athlètes de haut niveau, sont donc forcés de se rendre en ville pour pratiquer certaines disciplines sportives (Loisir sport Outaouais, 2019).

Enfin, mentionnons que le tourisme sportif national et international occupe une place grandissante dans la région. Grâce à ses infrastructures et installations de premier plan, Gatineau accueille chaque année une trentaine d'événements sportifs internationaux, tels que le Grand Prix cycliste, le triathlon de Gatineau[11], la Gatineau Loppet – une course internationale de ski de fond regroupant près de 2 500 skieuses et skieurs[12] – et la Coupe Canada de plongeon, un des neuf rendez-vous annuels de l'élite mondiale du plongeon (Hébert, 2015).

---

[8] https://pourquoigatineau.com/raison-9-une-qualite-de-vie-exceptionnelle/

[9] Ville de Gatineau : Pourquoi Gatineau?, février 2021.

[10] CCN : Le parc de la Gatineau, février 2021.

[11] https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/gatineau_vie

[12] Gatineau Loppet : À propos, février 2021.

3.2 Les deux atouts majeurs d'Ottawa : l'emblématique canal Rideau comme infrastructure centrale de plein air et la présence de plusieurs fédérations sportives

La ville d'Ottawa est entourée par une « ceinture de verdure » patrimoniale composée de près de 50 000 hectares de terres humides et de boisés et divisée en 16 zones réservées à la pratique d'activités sportives et interprétatives[13]. Avec son abondance de parcs et d'espaces verts, Ottawa est régulièrement classée en tête de liste parmi les meilleurs endroits où vivre au Canada (Leblanc, 2018).

> « Ottawa est une ville abordable, diversifiée et sécuritaire jouissant d'une qualité de vie enviable. Grâce à une scène florissante sur le plan de la culture, des sports et du divertissement, ses résidents tout comme les visiteurs profitent de tout ce qu'Ottawa peut offrir pendant ses quatre saisons. Pour ces raisons et bien d'autres encore, Ottawa obtient toujours une note élevée en matière de qualité de vie. À titre indicatif, le magazine *MoneySense* l'a classée pendant deux années consécutives parmi les meilleurs endroits où vivre au Canada » (Ville d'Ottawa, 2017, p.5).

À Ottawa, le canal Rideau constitue toutefois l'infrastructure de plein air prédominante. Site emblématique et véritable « monument naturel » en plein cœur de la ville, le canal est le lieu de prédilection des promeneurs et cyclistes, des amateurs de sports nautiques en été, et de patinage en hiver. Site du patrimoine mondial de l'UNESCO dont la réputation traverse les frontières, le canal Rideau se transforme en hiver pour devenir la plus grande patinoire naturelle du monde. La patinoire traverse la ville sur 7,8 km et attire des milliers de patineurs chaque hiver, dont de nombreux touristes. La Ville compte aussi un réseau de plus de 800 km de pistes cyclables, dont 350 km de sentiers polyvalents, des voies cyclables et accotements pavés, ainsi que des pistes réservées au vélo de montagne et vélo à neige (Le vélo en Ontario 2021).

Grâce à son statut de capitale nationale, Ottawa attire aussi de nombreuses fédérations sportives de haut niveau, ce qui ouvre des possibilités d'entraînement et de perfectionnement enviables pour les athlètes, entraîneurs et professionnels de part et d'autre de la rivière, en plus d'exercer une influence positive sur les jeunes sportifs. La présence de ces fédérations canadiennes dans la capitale nationale incite d'ailleurs des équipes de calibre national à venir s'entraîner à Ottawa.

---

[13] Ottawa Tourism, Ceinture de verdure de la capitale du Canada, février 2021.

Ottawa se démarque aussi par la qualité et la disponibilité de ses plateaux intérieurs pour la pratique de disciplines telles que le volleyball, le basket-ball, l'athlétisme, les sports de combat, le curling, le tennis de table et le water-polo. La Ville accueille par ailleurs un grand nombre de championnats et autres événements sportifs majeurs dans plusieurs de ces disciplines. Mentionnons que les parcours du Marathon d'Ottawa et de la Course de l'Armée du Canada, qui attirent chaque année des milliers de participants, passent par Gatineau[14].

3.3 La qualité de vie en milieu urbain : un important facteur d'attractivité à valoriser

La qualité de vie constitue le principal avantage concurrentiel des villes de taille moyenne comme Ottawa et Gatineau, qui font valoir cet atout pour attirer de nouveaux talents, des entreprises ainsi que des immigrants très scolarisés et possédant des compétences recherchées sur le marché du travail (Ville d'Ottawa, 2019).

> « La qualité de vie est devenue un facteur déterminant dans la volonté des entreprises et des travailleurs de s'établir à certains endroits. De plus en plus, les villes s'emploient à offrir et à favoriser des services communautaires, des espaces publics et des rues dynamiques, un design urbain prenant qui tient compte du patrimoine bâti, des options de loisirs et des offres culturelles – ce qu'on appelle « l'infrastructure immatérielle » (*ibid.* p. 19).

Les plus récentes pratiques en matière de planification urbaine contribuent aussi de manière importante au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie, que ce soit par l'aménagement de réseaux cyclables pour encourager l'activité physique et les déplacements actifs, par la création de parcs urbains pour tirer profit de la nature environnante, et par la préservation des grands espaces naturels sauvages qui facilitent la pratique d'activités de plein air et de loisir à proximité des milieux de vie.

Bref, la nature a non seulement repris ses droits en ville, mais elle en constitue désormais une caractéristique recherchée. Yves Chalas (2010) parle à ce sujet de la « ville-nature contemporaine » qui laisse la nature pénétrer dans la ville et lui fait même une place centrale, qui répond à une demande des habitants de profiter de manière active de la nature plutôt qu'en seuls spectateurs, qui reconnaît et préserve le statut de « monument naturel » de certains espaces dans la mémoire collective, et qui reconnaît les services écosystémiques importants fournis par les vastes zones naturelles insérées

[14] https://ottawatourism.ca/fr/evenements-majeurs-sportifs/calendrier

dans le tissu urbain – Chalas parle de « vides structurants » – pour améliorer de manière notable la qualité et le milieu de vie des habitants.

Gatineau veut devenir la capitale du plein air urbain au Québec

Avec ses 298 km de pistes cyclables ou multifonctionnelles, ses 360 parcs et espaces naturels qui forment 14 % du territoire, la présence sur son territoire de quatre rivières majeures (des Outaouais, Gatineau, Blanche et du Lièvre) et une vingtaine de sites de plein air aménagés et potentiels, « Gatineau détient le potentiel de devenir la capitale du plein air urbain au Québec » avec une douzaine de disciplines de plein air praticables sur son territoire (Ville de Gatineau, 2019, p. 8).

En 2019, la Ville de Gatineau s'est dotée d'un Plan de développement du plein air urbain assorti d'une enveloppe de 2,8 M$ sur trois ans pour améliorer l'offre existante et soutenir les projets de développement d'infrastructures. En plus d'accroître les bienfaits du plein air urbain sur la santé publique, « ce plan vise aussi à attirer des touristes étrangers autour de ces attraits considérables, notamment les deux rivières de calibre international que sont la rivière Gatineau et celle des Outaouais. Un peu comme le fait déjà la Loppet Gatineau, la plus grande course de ski de fond du Canada » (Schneider, 2020). Mentionnons également que Gatineau sera l'hôte du Sommet canadien du plein air en septembre 2021.

« La forme ultime du plein air de proximité se joue dans la cour (arrière) des villes. L'heure est résolument au plein air urbain avec des installations qui invitent le grand public à bouger dans des espaces verts : pistes cyclables, parcs municipaux et autres infrastructures accessibles en ville. Certaines municipalités, comme Montréal et **Gatineau**, font des activités extérieures un axe majeur, soutenu par des plans de développement ambitieux et des budgets conséquents. »

Source : Schneider, Nathalie. « Rapprochement naturel avec le plein air », *Le Devoir*, édition du 31 octobre et 1er novembre 2020.

4. Initiatives et liens entre L'Outaouais et l'Est ontarien

4.1 L'Outaouais, terrain de jeu des Ottaviens

Les participants au forum organisé par l'ODO en octobre 2018 autour de la question transfrontalière ont repris l'idée souvent évoquée que la région est un « terrain de jeu » pour les gens d'Ottawa, avec ses nombreuses infrastructures et ses aspects géographiques attrayants pour les activités de plein air et de loisir. Par ailleurs, si les

Ontariens représentent un marché important pour le tourisme culturel et de loisir, on notait également l'apport considérable des villégiateurs de l'Ontario à l'économie de l'Outaouais, particulièrement dans les territoires ruraux. Les participants ont fortement souligné à cette occasion l'importance de développer ces créneaux – les activités culturelles, de loisir et de plein air, incluant la culture autochtone, ainsi que les services aux villégiateurs – plus vigoureusement et de façon concertée entre les différents territoires (ODO, 2018).

4.2 Un vaste réseau de sentiers qui permet de passer aisément d'une province à l'autre

L'Outaouais et l'Est ontarien disposent d'infrastructures de plein air bien intégrées les unes aux autres, ou qui se complètent avantageusement. Par exemple :

- Le réseau cyclable et pédestre gatinois, qui s'étale sur plus de 300 kilomètres, est bien intégré à celui de la Ville d'Ottawa et de la Commission de la capitale nationale.
- La Commission de la capitale nationale gère quant à elle le Sentier de la capitale, un vaste réseau de plus de 200 kilomètres de sentiers polyvalents hors route qui traversent le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure, en passant par les secteurs urbains d'Ottawa et Gatineau où il relie les parcs, jardins, musées et attractions de la capitale. En hiver, la majorité du réseau est accessible pour la pratique du ski de fond et de la raquette[15].
- Le site Explore Ontario by bike (https://www.ontariobybike.ca/great-places-to-cycle/ottawa-and-countryside/ottawa) contient de l'information sur plusieurs sentiers cyclables d'intérêt du côté québécois.
- Plusieurs parcours cyclables sont aussi aménagés de sorte à relier l'Outaouais et l'Est ontarien, notamment entre Ottawa et Gatineau, dans la MRC de Papineau où la boucle ouest de la Cycl-O Route de la rivière des Outaouais relie Thurso et Fassett aux Comtés unis de Prescott et Russell par traversier, ainsi que dans le comté de Renfrew, où la OVRT connecte avec le cycloparc de la MRC de Pontiac.

[15] https://ccn-ncc.gc.ca/endroits/sentier-de-la-capitale

- Les Comtés unis de Prescott et Russell, en collaboration avec les MRC d'Argenteuil et de Papineau, au Québec, ont conçu une *carte vélo* mettant en valeur la majestueuse rivière des Outaouais[16].
- Un pont interprovincial spécialement aménagé pour permettre aux motoneigistes de l'ouest d'Ottawa de traverser la rivière en direction de la MRC de Pontiac, et vice versa, devrait ouvrir à la circulation pour la saison hivernale 2021-2022 (Radio-Canada, 20 octobre 2021). Ce nouveau pont pour motoneiges de 1 600 pieds, réalisé grâce à un partenariat interprovincial réunissant plusieurs acteurs du milieu avec l'appui financier de tous les niveaux de gouvernement, est rattaché à un important réseau de sentiers de chaque côté de la rivière. Cette infrastructure offre des possibilités touristiques intéressantes pour les sept clubs de motoneige de l'Outaouais et les quatre MRC[17].

L'Outaouais fait partie des cinq régions touristiques du Québec les plus visitées par les cyclotouristes ontariens, qui choisissent l'Outaouais comme destination vélo dans une proportion de 14 %. Selon une étude réalisée par la Chaire de tourisme Transat, les cyclotouristes ontariens ont dépensé en moyenne 411 $ par jour pendant leurs vacances à vélo en 2014, pour un montant total de 1 940 $ pour la durée de leur séjour.

Source : Chaire de tourisme Transat, *Tourisme à vélo au Québec. Portrait de la clientèle*, 29 janvier 2015.

4.3 Des partenariats entre les organisations sportives de part et d'autre de la frontière

La complémentarité des ressources et installations sportives entre les deux provinces encourage l'établissement de partenariats. La région de l'Outaouais étant mieux dotée en termes d'infrastructures de sport de plein air (p. ex., pentes de ski, pistes de ski de fond, champs de tir pour biathlon), la région attire beaucoup de résidents d'Ottawa dans ses clubs sportifs et de nombreux athlètes qui viennent profiter de la disponibilité des

[16] http://www.fr.prescott-russell.on.ca/visiteurs_et_loisirs/reseau_cyclable_et_pedestre

[17] Information fournie par Cindy Phillips, directrice du développement économique de la MRC de Pontiac, lors du lancement du rapport transfrontalier le 30 septembre 2021.

plateaux sportifs pour s'entraîner. En contrepartie, Ottawa dispose d'infrastructures intérieures de qualité (p. ex., pistes d'athlétisme et de curling) qui font défaut à Gatineau. Dans un sondage réalisé par Loisir sport Outaouais en 2019, près de la moitié (49 %) des organisations sportives de l'Outaouais interrogées ont déclaré avoir établi des liens avec des organismes et installations du côté ontarien pour le développement de leurs athlètes ou de leurs entraîneurs. La majorité des acteurs dans ce domaine croient qu'il est nécessaire de maintenir ce type de partenariats pour permettre aux athlètes de l'Outaouais de profiter des installations très polyvalentes qu'on trouve à Ottawa pour pratiquer leur sport à longueur d'année (LSO, 2019).

5. Les enjeux transfrontaliers

5.1 Le plein air de proximité : un atout sous-exploité

Le plein air de proximité est « une activité physique pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature » que l'on retrouve près de chez soi, dans les espaces naturels des villes et des villages (Magazine 100°, 2021). Déjà très populaire, le plein air de proximité connaît un engouement exceptionnel depuis le début de la pandémie de COVID-19 en raison des restrictions sanitaires. « Du jour au lendemain, la population était invitée à se tourner vers les espaces extérieurs pour socialiser et bouger, ce qui a progressivement conduit les citoyens à redécouvrir les espaces extérieurs de proximité et à poser un regard nouveau sur les milieux naturels où régnait soudain le chant des oiseaux » (*ibid.*).

Comme on l'a démontré précédemment, l'Outaouais et l'Est ontarien baignent dans un environnement naturel riche en possibilités pour la pratique d'activités de plein air de proximité, et ce tant en plein cœur des villes d'Ottawa et de Gatineau que dans les milieux ruraux. Néanmoins, les atouts de l'Outaouais dans ce domaine restent largement méconnus des Ontariens, tandis que les gens de l'Outaouais connaissent peu les infrastructures de plein air de l'Est ontarien en dehors d'Ottawa, où le canal Rideau occupe une place prédominante dans le marketing touristique, au point de faire de l'ombre aux autres infrastructures périurbaines et rurales.

En octobre 2018, les participants au Forum des acteurs du développement ont d'ailleurs insisté sur l'importance d'établir une démarche concertée entre les différents territoires pour valoriser davantage le créneau des loisirs et du plein air auprès de la province voisine. Plusieurs initiatives en ce sens ont été proposées, dont l'organisation de journées thématiques spéciales à l'intention des Ontariens, l'invitation de délégations

économiques à venir visiter les attraits de l'Outaouais et la mise sur pied de campagnes promotionnelles intensives et ciblées vers ce marché (ODO, 2018, p. 13).

5.2 Les villégiateurs ontariens en Outaouais : un levier économique qui vient avec des défis

Le flux important de villégiateurs ontariens qui traversent la rivière pour venir profiter des nombreux lacs et attraits naturels de l'Outaouais représente un levier économique majeur pour les territoires ruraux. Cet apport économique indéniable semble toutefois difficile à quantifier car une bonne partie des dépenses des villégiateurs en biens et services échappe aux territoires ruraux. En 2014, les propriétaires de résidences secondaires dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ont généré près de 52 M$ de dépenses dans la MRC pour des biens et services associés à leur résidence. En revanche, ils ont aussi dépensé 24,3 M$ à l'extérieur de la MRC, principalement en essence et carburant, produits de beauté et de santé, ainsi que matériel et accessoires de loisirs, ce qui représente environ le tiers des dépenses globales effectuées en biens et services associés à leur séjour. Plus de 50 % des villégiateurs effectueraient ces achats en dehors de la MRC, notamment en raison des prix plus élevés dans les municipalités et de l'offre déficiente des produits (Zins Beauchesne et associés, 2014).

Ces nouveaux résidents venus de la ville ont en effet des attentes plus élevées que la population locale en termes de services, et préfèrent souvent effectuer leurs achats chez eux – en Ontario – avant de se rendre à leur chalet ou résidence secondaire. Ils se plaignent entre autres du prix des marchandises, du manque de produits et services (restaurants, stations-service, équipement de sport, etc.) et de l'accès déficient à Internet et au réseau cellulaire (Zins Beauchesne et associés, 2014). Pour maximiser les retombées de la villégiature, les territoires ruraux devront donc s'employer à diversifier l'offre de services et de commerces disponibles afin de combler les attentes des villégiateurs.

Cet apport économique n'est pas non plus pas sans conséquence sur le tissu social et l'intégrité de l'environnement. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau résume la situation en ces termes dans son Énoncé de vision à l'horizon 2025 :

> « Le développement de la villégiature, dans sa forme traditionnelle, et l'accueil dans les municipalités rurales du Sud de néo-résidents à l'emploi à Gatineau-Ottawa, constituent un potentiel démographique certain mais aussi un facteur de pression pour les milieux naturels et peuvent provoquer la disparition des terres forestières et agricoles en l'absence de contrôle. L'augmentation de l'évaluation foncière et du niveau de taxation des

résidences riveraines risque encore de créer une ségrégation dans l'accès aux rives et de favoriser l'émergence de communautés hétérogènes voire antagoniques » (MRC Vallée-de-la-Gatineau, 2015, p. 50).

En somme, la villégiature n'a pas que des retombées positives, car l'essor de ce secteur vient avec un coût environnemental (la pollution des cours d'eau notamment), social (hausse du prix des logements) et culturel (risque d'effritement du français) important.

5.3 La frontière, obstacle au développement sportif en Outaouais

En dépit des avantages offerts par la complémentarité des installations sportives entre territoires voisins, plusieurs enjeux transfrontaliers, comme la réglementation, la reconnaissance d'expertise et le défi de la langue, font obstacle au développement optimal de plusieurs disciplines sportives (Loisir sport Outaouais, 2019). En voici un résumé :

- Le système d'octroi des heures de plateaux : Le système d'attribution des heures d'utilisation des plateaux est basé sur le nombre d'athlètes de la ville d'appartenance. Cela nuit à l'accès aux infrastructures des clubs sportifs de part et d'autre de la rivière qui accueillent des joueurs de l'autre province parmi leurs athlètes. En contrepartie, de nombreux athlètes de l'Outaouais traversent à Ottawa pour pratiquer leur discipline faute d'infrastructures intérieures adéquates pour s'entraîner. Pour l'Outaouais, il devient alors difficile de se doter d'infrastructures de qualité capables de rivaliser avec l'offre existante du côté d'Ottawa.
- La qualité de l'offre des clubs sportifs : Pour une même discipline, la qualité de l'offre d'un club varie d'un côté à l'autre de la rivière en fonction du leadership de la fédération provinciale. Cette variation dans la qualité de l'offre favorise la migration des joueurs qui souhaitent se développer au niveau compétitif en plus de créer différents enjeux pour les clubs et les villes, comme l'arrimage des réglementations provinciales ou l'accès aux infrastructures.
- La reconnaissance de l'expertise des entraîneurs : La présence de fédérations sportives canadiennes et la disponibilité des plateaux sportifs sont un atout pour la formation d'entraîneurs de haut niveau. Malheureusement, la formation donnée en Ontario n'est pas toujours reconnue au Québec, ce qui force les entraîneurs de l'Outaouais à aller suivre leur formation à Montréal alors qu'une formation similaire est donnée tout près de chez eux par une fédération ontarienne.

- La divergence des réglementations provinciales : Plusieurs disciplines sportives sont régies par des règlements qui diffèrent d'une province à l'autre. Cette situation complique la tâche des clubs sportifs de la région transfrontalière qui entraînent des athlètes tant québécois et qu'ontariens qui sont soumis à des règles et des critères différents, tels que la province de résidence, pour avoir accès à des compétitions et pour se qualifier. Les partenariats entre clubs sportifs des deux provinces sont également difficiles à établir en raison des différentes réglementations.
- Le trou de services dans le développement de partenariats transfrontaliers : Le développement de partenariats entre organismes sportifs de part et d'autre de la rivière serait souhaitable, autant pour l'organisation d'événements conjoints que pour le partage d'outils et de compétences. Le soutien régional de part et d'autre de la frontière reste cependant limité, sans compter l'enjeu de la langue, qui représente un frein à la collaboration sportive transfrontalière.

6. Références

Chaire de tourisme Transat (2015). Tourisme à vélo au Québec. Portrait de la clientèle. 29 janvier 2015.

Chalas, Y. (2010). La ville de demain sera une ville-nature. L'Observatoire, 2 (2), 3-10. https://doi.org/10.3917/lobs.037.0003

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais et ministère des Ressources naturelles (2013). Stratégie de développement de la villégiature privée sur le territoire public de l'Outaouais. Gatineau, 90 pages.

Hébert, C. (2015). « Gatineau veut plus d'événements sportifs », dans Les affaires, édition du 12 septembre 2015.

Leblanc, D. (2018). « Ottawa au deuxième rang des villes canadiennes où il fait bon vivre ». Le Droit. Actualités. 31 juillet 2018.

Loisir sport Outaouais (s.d.). Les enjeux transfrontaliers du sport en Outaouais. Étude qualitative de la perspective des répondants régionaux. Document de travail.

Loisir sport Outaouais (2017). PAPA-O Plan d'action plein air de l'Outaouais.

Loisir sport Outaouais (2019). Portrait et plan d'action en matière de sport pour la région de l'Outaouais – PASport en soutien au programme Jeux du Québec.

Loisir sport Outaouais (2020). PAPA-O. Plan d'action plein air de l'Outaouais. Annexe au Plan d'action rédigé en 2017 et mis à jour en 2019.

Magazine 100° (2021). Plein air de proximité : 5 leçons à tirer après 12 mois de pandémie, 11 mai 2021.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (2015). Détermination des sites de villégiature commerciale et communautaire sur le territoire public de l'Outaouais 2015-2020.

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (2015). Énoncé de vision stratégique. Une Vallée pour demain – horizon 2025, 192 p.

Observatoire du développement de l'Outaouais (2018). L'Outaouais aux frontières des possibilités. Bilan du Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. 11 octobre 2018.

Radio-Canada (2021). Des motoneigistes s'impatientent d'obtenir l'accès à un pont interprovincial. ICI Ottawa-Gatineau. 20 octobre 2021.

Schneider, N. (2020). « Rapprochement naturel avec le plein air ». Le Devoir. Édition du 31 octobre et 1er novembre 2020.

Ville d'Ottawa (2017). Ville intelligente 2.0. Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique. Novembre 2017.

Ville d'Ottawa (2019). L'Ottawa de demain après 2036. Avant-projet final - scénarios, facteurs de changement et considérations en matière de planification. Janvier 2019.

Ville de Gatineau (2019). Plan de développement du plein air urbain de Gatineau. Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. Présentation au Comité plénier. 5 novembre 2019.

Beauchesne, Z. et associés (2014). Étude sur les villégiateurs dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Rapport final.

Aménagement du territoire et environnement

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Observatoire
du développement
de l'Outaouais

Cette partie aborde les enjeux environnementaux et climatiques, avec une attention particulière à la rivière des Outaouais, ainsi que la question de l'aménagement du territoire et du transport.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Aménagement et transport: vers une collaboration accrue

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Bolduc, Brandon (2021). **Aménagement et transport: vers une collaboration accrue.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités*, Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Les instances et outils d'aménagement sur le territoire transfrontalier 3
3. Trois exemples éloquents pour comprendre la coopération transfrontalière et ses enjeux 5
   3.1. La CCN : une organisation transfrontalière unique 5
      3.1.1. Historique 5
      3.1.2. Mandat et rôle 6
      3.1.3. Le Parc de la Gatineau 8
      3.1.4. Accentuation des concertations avec la CCN de part et d'autre de la frontière 10
   3.2. Zibi : un projet immobilier aménagé directement sur la frontière interprovinciale 12
   3.3. Transport interprovincial 14
      3.3.1. La Stratégie interprovinciale de transport en commun : un arrimage prometteur ? 14
      3.3.2. Le projet de 6e lien interprovincial 15
4. Références 17

AMÉNAGEMENT ET TRANSPORT : VERS UNE COLLABORATION ACCRUE

1. Introduction[1]

Le territoire transfrontalier est caractérisé par un chevauchement de plusieurs ordres de gouvernement dont les champs de compétences sont parfois entremêlés. En termes de planification spatiale et d'aménagement, cette superposition d'intérêts et de visions différenciées complexifie les interactions entre les divers acteurs comme le gouvernement fédéral, les gouvernements du Québec et de l'Ontario, les instances municipales, la Commission de la capitale nationale (CCN), les communautés autochtones, etc.

Cela étant dit, plusieurs initiatives transfrontalières en lien avec l'aménagement du territoire sont en cours, ce qui illustre la volonté des différents acteurs gouvernementaux à collaborer et à innover. Dans cette section, nous présenterons d'abord les principales instances et outils d'aménagement sur le territoire transfrontalier. Pour mieux comprendre les enjeux et les collaborations transfrontalières, nous présenterons trois principaux exemples en lien avec l'aménagement du territoire. Nous discuterons d'abord du rôle de la CCN dans la gouvernance et l'aménagement de la région de la capitale nationale (RCN). Cet organisme fédéral a un mandat qui chevauche le territoire transfrontalier. Par la suite, nous présenterons le projet immobilier Zibi localisé directement sur la frontière interprovinciale. Nous terminerons en présentant les collaborations transfrontalières dans le domaine du transport en commun.

2. Les instances et outils d'aménagement sur le territoire transfrontalier

La planification spatiale et l'aménagement du territoire illustrent bien la complexité de la situation transfrontalière. Les deux plus grandes villes du territoire ainsi que les MRC et les comtés ont chacun des outils de planification différents avec des objectifs et des visions parfois similaires, mais aussi divergentes. Dès lors, les acteurs du secteur public et privé doivent parfois manœuvrer dans cet espace politique complexe pour réaliser des projets métropolitains.

---

[1] Ce chapitre a été préparé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) intitulé *Gouvernance métropolitaine et planification spatiale collaborative dans la Région de la Capitale nationale du Canada*. Ce projet est dirigé par Mario Gauthier (UQO), Anne Mévellec (Université d'Ottawa) et Guy Chiasson (UQO). Les données présentées dans ce chapitre découlent principalement de la préparation des monographies réalisées dans le cadre de ce projet. Plus spécifiquement, les informations ont été obtenues à l'aide d'études documentaires et d'une revue extensive de la presse. L'étude finale n'est pas encore disponible.

Du côté québécois de la rivière, deux documents principaux guident l'aménagement territorial : le *Schéma d'aménagement et de développement* et le *Plan d'urbanisme*. La Ville de Gatineau et chacune des quatre MRC de l'Outaouais disposent d'un schéma d'aménagement qui dicte les grands principes d'aménagement de leurs territoires respectifs et qui oriente aussi le plan d'urbanisme et les règlements de concordance des municipalités locales. Différents enjeux, comme le transport, l'environnement, le développement commercial et industriel, le design urbain, ainsi que plusieurs autres sujets, sont traités dans le schéma d'aménagement. Du côté ontarien, l'aménagement du territoire des municipalités et des comtés est guidé par un *Plan officiel*, qui est l'équivalent du plan d'urbanisme pour les municipalités québécoises. Les plans officiels des municipalités suivent les principes directeurs du Plan officiel de leurs comtés respectifs. Le *Plan officiel* de la Ville d'Ottawa, dont une nouvelle version complètement révisée a été adoptée en novembre 2021 par le Conseil municipal, encadrera la planification de la croissance et l'évolution d'Ottawa pour les 25 prochaines années.

Bien que ces territoires ne partagent pas toujours les mêmes objectifs en termes d'aménagement, ils s'entendent tout de même sur une multitude de principes importants qui peuvent faciliter la collaboration. Par exemple, tant Ottawa que Gatineau mentionnent explicitement la nécessité de collaborer avec leurs partenaires régionaux (incluant la CCN) et gouvernementaux dans leurs documents de planification. Dans son nouveau *Plan officiel*, la Ville d'Ottawa reconnaît les défis que représente l'aménagement du centre-ville d'Ottawa en tant que « cœur du centre-ville métropolitain plus vaste, qui comprend le centre-ville de Gatineau » et la nécessité de travailler à la recherche de solutions qui dépassent la frontière interprovinciale :

> « À la fois séparé et uni par la rivière des Outaouais, le cœur du centre-ville métropolitain donne lieu à des difficultés d'aménagement exceptionnelles, qui obligent les deux municipalités à adopter une vision concertée, notamment en ce qui a trait au transport des personnes et des biens, au développement du tourisme et à l'attraction des investisseurs, ainsi qu'aux questions d'intérêt commun se rapportant à l'aménagement » (Ville d'Ottawa, 2021, p. 152).

Dans son processus de refonte du Plan officiel, la Ville d'Ottawa s'est d'ailleurs explicitement penchée sur la question du cœur métropolitain :

> « Ce qu'on a fait, disons au niveau du début d'une planification conjointe, c'est de commencer par regarder au centre-ville et on a pour la première fois dans notre histoire municipale une carte dans le plan fiscal d'Ottawa et il y a une carte équivalente dans le plan d'urbanisme de la ville de Gatineau qui délimite le centre-ville métropolitain. Ça va de soi qu'on n'a pas de politique du côté d'Ottawa qui touche la ville de Gatineau ni vice versa, mais c'est quand même non seulement un geste symbolique, un geste d'amitié, mais c'est un outil. C'est un outil qui nous permet de penser à cet espace de centre-ville métropolitain,

d'en parler comme une entité, de la positionner comme étant l'un des principaux centres-villes urbains au Canada et d'en sortir des chiffres.[2] »

Cela dit, le Plan officiel ne constitue pas le seul document de planification de la Ville d'Ottawa. En fait, quatre autres plans contribuent à la gestion de la croissance urbaine: le Plan directeur des transports (2013), le Plan directeur des infrastructures (2013), le Plan piétonnier d'Ottawa (2013) et le Plan cycliste d'Ottawa (2013).

De son côté, la Ville de Gatineau affirme dans son *Schéma d'aménagement et de développement révisé* (2015) que la « concrétisation du schéma va dépendre de la collaboration avec ses partenaires régionaux (…) » (Ville de Gatineau, 2015, p. 165). Dans son Plan d'urbanisme, la Ville soutient que son centre-ville et celui d'Ottawa partagent des enjeux et des orientations similaires en raison de leur intégration socio-économique et de la nécessité d'assurer « une vision et une coordination des deux gouvernements municipaux » (Ville de Gatineau, 2020, p. 59).

Au-delà de ces entités municipales, un troisième acteur d'importance agit sur la planification et l'aménagement du territoire de la RCN, soit la Commission de la capitale nationale.

3. Trois exemples éloquents pour comprendre la coopération transfrontalière et ses enjeux

3.1. La CCN : une organisation transfrontalière unique

La Commission de la capitale nationale est la seule organisation officielle ayant juridiction sur plusieurs territoires (Québec, Ontario, Gatineau, Ottawa et la MRC des Collines-de-l'Outaouais). Cette organisation fédérale doit manœuvrer au quotidien dans un espace transfrontalier complexe. Ses interventions illustrent la complexité des enjeux d'aménagement dans la RCN. Dans cette section, la CCN est présentée de façon succincte : l'historique de sa création, son mandat, son mode de gouvernance, ainsi que ses atouts et son rôle.

3.1.1. Historique

Au début du 20e siècle, plusieurs commissions territoriales se sont succédées pour veiller à l'aménagement de la nouvelle capitale nationale : la *Commission d'embellissement d'Ottawa* (1899-

[2] Propos d'Alain Miguelez recueillis à l'occasion du Lancement officiel du rapport sur les enjeux et opportunités de la situation transfrontalière, le 30 septembre 2021.

1913), la *Commission du plan fédéral* (1913-1927) et la *Commission du district fédéral* (1927-1958) (Mévellec, Chiasson et Gauthier, 2018). C'est le Plan Gréber, conçu par l'urbaniste français Jacques Gréber, qui jettera les bases de l'aménagement de la capitale à partir de 1950. En 1959, la *Commission de la capitale nationale* (CCN) est créée en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (CCN, 2020a). Cette dernière unit une partie du territoire des deux côtés de la rivière des Outaouais pour former la région de la capitale nationale, d'une superficie de 4 700 km^2. Plutôt que de créer un district fédéral comme dans plusieurs autres pays à travers le monde, la CCN prend en charge plusieurs des responsabilités associées à cette fonction (Van Wynsberghe, 2003).

3.1.2. Mandat et rôle

Le mandat de la CCN a connu quelques changements à travers les nombreuses années de son existence. Aujourd'hui, le mandat premier de la CCN est « d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale » (CCN, 2017a, p. 6). Il importe de souligner que ce mandat se limite aux « terrains publics » tels que définis par la Loi[3]. Depuis sa fondation, la CCN a adopté un ensemble de mesures qui reflète un tel mandat : identification des lieux de construction des musées nationaux, établissement du secteur d'emploi fédéral dans la région, création et protection de la Ceinture de verdure à Ottawa dont la superficie actuelle est de 203 km^2, organisation d'évènements nationaux et internationaux, etc. (Ville d'Ottawa, 2019, p. 12).

La Loi sur la capitale nationale (1985) attribue à la CCN les pouvoirs lui permettant de remplir son mandat, c'est-à-dire :

- « Acquérir, détenir, gérer ou mettre en valeurs des biens;
- Prendre, à l'égard de biens, toute mesure compatible avec les conditions et restrictions qu'elle juge utile, et notamment les vendre, les concéder, les transférer, les louer ou encore les mettre à la disposition de qui que ce soit;
- Construire, entretenir et exploiter des parcs, places, voies publiques, promenades, ponts, bâtiments et tous autres ouvrages;
- Entretenir et améliorer ses propres biens ou, à la demande du titulaire ou autre responsable d'un ministère, d'autres biens placés sous l'autorité de ce ministère et gérés par lui;

[3] Les terrains publics, tels que définis dans la Loi sur la capitale nationale, sont des « biens immeubles placés sous l'autorité d'un ministère et gérés par lui ».

- Collaborer ou participer à des projets conjoints avec les municipalités locales ou d'autres autorités, ou leur accorder des subventions, en vue de l'embellissement, de l'aménagement ou de l'entretien des propriétés;
- Aménager, entretenir et exploiter — ou accorder des concessions pour exploiter —, sur toute propriété de la Commission, des lieux d'intérêt ou d'usage public, notamment des lieux de divertissement, de loisir et de rafraîchissement;
- Administrer, préserver et entretenir tout lieu ou musée historique;
- Mener des enquêtes et recherches sur la planification de la région de la capitale nationale;
- D'une façon générale, accomplir et autoriser les actions pouvant contribuer, directement ou indirectement, à la réalisation de sa mission. »

Ces pouvoirs permettent à la CCN de jouer un rôle important dans la planification et l'aménagement de la RCN et en font un acteur de premier plan dans la concrétisation de projets métropolitains. Plus spécifiquement, la CCN joue trois rôles précis dans la RCN :

- « Planificatrice à long terme des biens fonciers fédéraux;
- Intendante principale des lieux publics d'importance nationale;
- Partenaire engagée envers l'excellence en aménagement et en conservation » (CCN, 2021a).

De par ses rôles et ses responsabilités, la CCN est devenue à travers les années une organisation importante comptant plus de 400 employés et qui contribue de façon significative à l'économie de la région (CCN, 2020b). Par ailleurs, les « actifs verts » de la CCN, comme le Parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure d'Ottawa, contribuent directement et indirectement à la création d'emplois et au développement économique dans l'ensemble de la région (CCN, 2020b). À cela s'ajoute tout le travail important que fait la CCN en matière de protection et de gestion des ressources culturelles et archéologiques (CCN, 2020c).

La région de la capitale nationale (RCN), telle que définie dans la *Loi sur la capitale nationale*, est un vaste territoire de 4 715 km^2 qui chevauche la frontière interprovinciale entre le Québec et l'Ontario et regroupe plusieurs municipalités (CCN 2017a, p. 11). Sur le côté québécois, la RCN inclut la Ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais (incluant les municipalités de Pontiac, de La Pêche, de Chelsea, de Cantley, de Val-des-Monts, de L'Ange-Gardien et de Notre-Dame-de-la-Salette). En Ontario, elle regroupe la Ville d'Ottawa et les comtés de Russell, de Mississippi Mills, de Carleton Place et de Beckwith[4].

[4] Précisons que le territoire de la RCN ne suit pas nécessairement les limites administratives établies par le Québec et l'Ontario et que, pour cette raison, seule une petite portion de certaines de ces municipalités fait partie de la RCN.

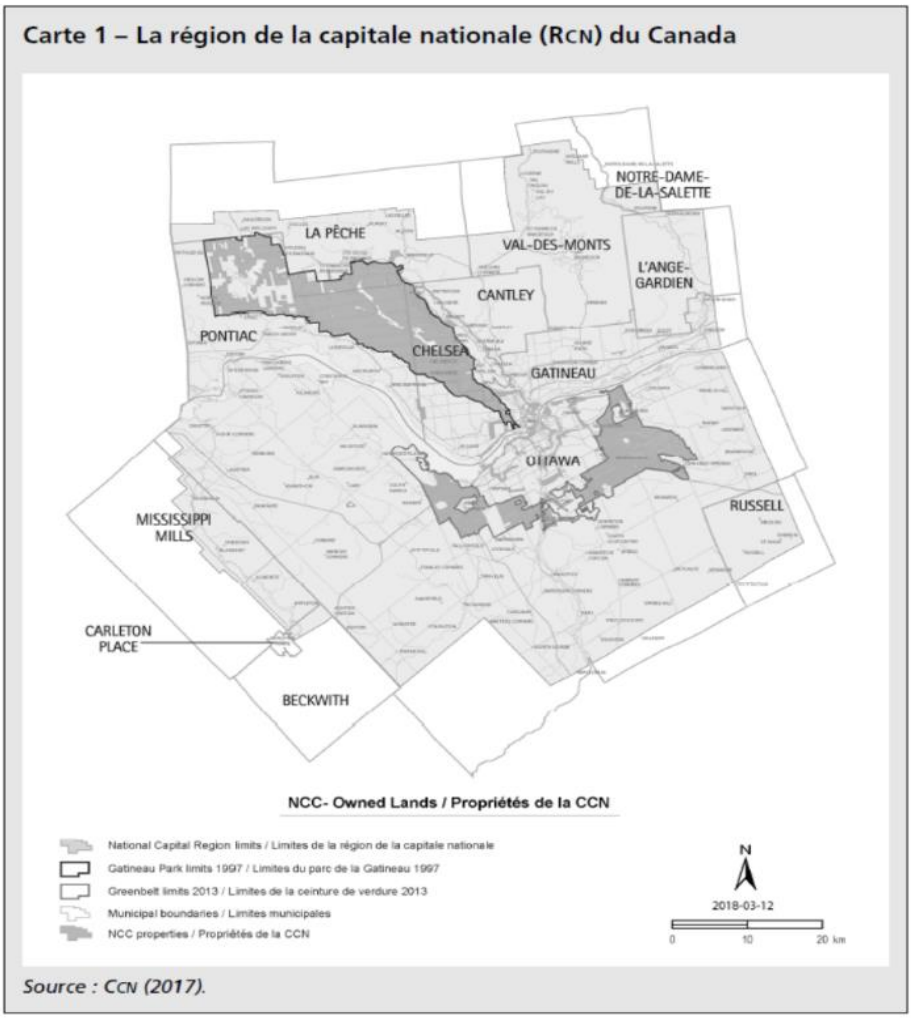

(Mévellec et al., 2018, p. 584)

3.1.3. Le Parc de la Gatineau

D'une superficie de 36 131 ha (CCN, 2021b), le Parc de la Gatineau constitue une immense aire de conservation naturelle située en plein cœur de la région de l'Outaouais. Le Parc de la Gatineau n'est pas seulement un écosystème majeur abritant plus de 5 000 espèces vivantes, mais aussi une destination importante pour les résidents de la région et les touristes nationaux et internationaux : il accueille annuellement plus de 600 000 visiteurs (2,6 millions de visites totales), dont 10 % proviennent de l'extérieur de la RCN (Environics Analytics, 2017, cité dans CCN, 2021b, p. 1). Parmi les visiteurs régionaux, on estime que les 2/3 proviennent d'Ottawa, ce qui illustre bien le caractère métropolitain de ce parc (CCN, 2017b). Comme destination majeure de la région, le Parc de la Gatineau génère des retombées économiques significatives évaluées à 241,5 M$ par année, en plus de contribuer au maintien d'environ 5 000 emplois à temps plein (CCN, 2017b, p. 25).

En tant qu'intendante des terrains fédéraux, la CCN assure la gestion du parc et collabore avec les quatre municipalités (Gatineau, Chelsea, La Pêche et Pontiac) dont les limites empiètent sur le parc afin de « protéger et mettre en valeur le caractère naturel et culturel des lieux » (CCN, 2021c, p. 11). Les terrains privés situés dans le parc sont cependant assujettis aux réglementations municipales. Notons également que la CCN a conclu une entente de gestion avec le gouvernement du Québec pour les terrains qui lui appartiennent. La superposition des acteurs est un facteur qui complique la gestion et la planification du parc. De plus, le chevauchement des territoires et des juridictions peut être parfois source de tensions sur différents dossiers, comme la répartition des coûts (infrastructures, services, etc.), les compensations financières, les besoins et intérêts des différents partenaires quant au développement des lieux avoisinants, etc.

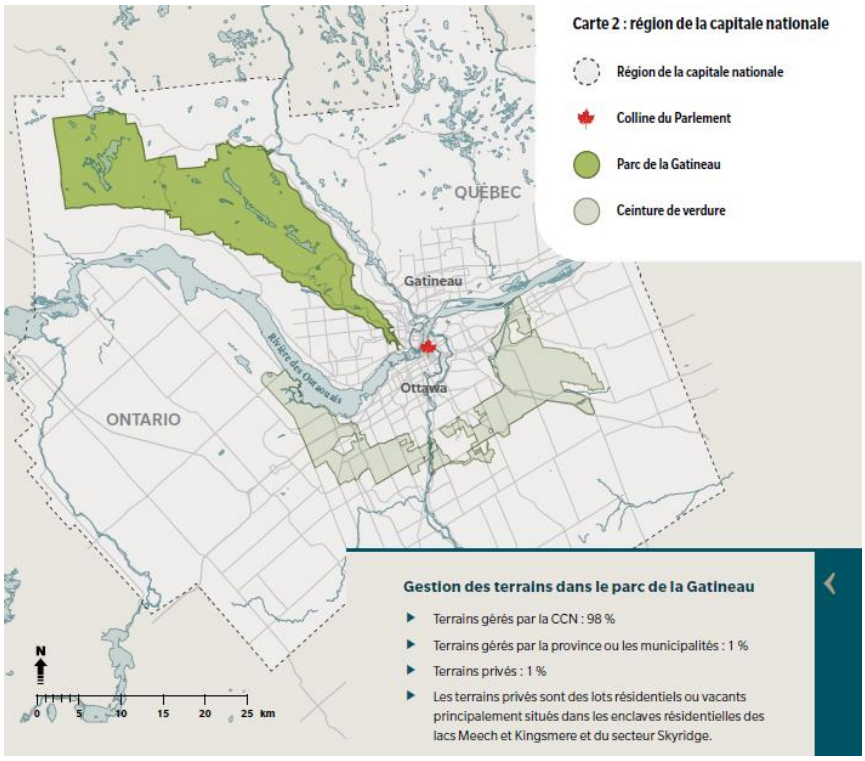

(CCN, 2021c, p. 10)

En 2021, la CCN a publié un nouveau *Plan directeur du Parc de la Gatineau* mis à jour, résultat d'un processus de révision exhaustif amorcé en 2017. La plus récente version remontait à 2005. Ce document de planification majeur « oriente la gestion des terrains et appuie l'examen des propositions et des initiatives nécessitant une approbation fédérale » pour les 10 à 15 prochaines années (CCN, 2021c, p. 1). Le processus de révision ne s'est pas fait en vase clos. En fait, compte tenu de l'importance du rôle des différents partenaires (municipalités, communautés autochtones, société civile, etc.) dans la conservation et la mise en valeur du parc, la CCN a lancé une vaste opération de consultation, incluant

13 séances de consultation publique dans les 4 municipalités avoisinantes et à Ottawa, 6 consultations en ligne, des rencontres avec les représentants de la Nation algonquine, avec les municipalités, les élus et encore plus (CCN, 2021d). À l'issue de cet exercice, la CCN a adopté un nouveau Plan directeur avec quatre objectifs : « conserver la nature, offrir une expérience récréative et culturelle en nature, favoriser un accès équitable et durable, et susciter l'engagement et la collaboration » (CCN, 2021c, p. 1). À ce sujet, la CCN reconnait explicitement que l'atteinte de ces objectifs dépend largement de la collaboration avec les différents partenaires à travers notamment une approche de gestion partagée (CCN, 2021c, p. 59).

3.1.4. Accentuation des concertations avec la CCN de part et d'autre de la frontière

La CCN représente un acteur majeur dans la planification et l'aménagement du territoire en raison de la quantité et de l'importance stratégique des actifs qu'elle gère. La CCN est en effet propriétaire d'environ 11 % des espaces dans la RCN (537 km^2), ce qui représente environ 1 600 propriétés (voir carte 1) (CCN, 2017a, p. 58; CCN, 2020b). En vertu des pouvoirs qui lui ont été attribués par le gouvernement fédéral, la CCN agit au-dessus des autorités locales sur les terrains dont elle assure l'intendance[5]. Elle assure un contrôle et une gestion sur des zones stratégiques pour le développement de la région, comme les liens interprovinciaux (certains ponts) et des terrains majeurs situés au cœur des deux centres-villes d'Ottawa et de Gatineau. En somme, « l'important rôle que joue la CCN en matière d'aménagement est en large partie dissocié de l'action des gouvernements locaux » (Mévellec et al., 2018, p. 591).

Or, depuis le renouvellement du mandat et de la gouvernance de la CCN, une meilleure concertation semble se dégager dans les dernières années dans la RCN.

> « Depuis que la CCN a publié le dernier *Plan de la capitale du Canada* en 1999, la région de la capitale nationale a connu d'importants changements en matière de gouvernance. Le rôle des administrations municipales de la région a évolué et a pris de l'importance, en partie à cause de la fusion de petites municipalités pour créer les villes d'Ottawa et de Gatineau telles qu'on les connaît aujourd'hui » (CCN, 2017a, p. 15).

En effet, les processus de fusion municipale qui ont eu lieu au Québec et en Ontario au début des années 2000 ont marqué un changement majeur dans l'organisation spatiale de la RCN. Depuis 2001, la Ville d'Ottawa est formée par le regroupement des onze municipalités membres de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, tandis que la Ville de Gatineau se compose depuis 2002 des cinq municipalités de l'ancienne Communauté urbaine de l'Outaouais, soit Aylmer, Hull, Gatineau, Masson-Angers et

[5] Les terrains de la CCN ne sont pas assujettis aux règlements municipaux. L'organisme fédéral ne paye pas de taxes foncières aux municipalités, mais plutôt des compensations tenant lieu de taxes.

Buckingham. La CCN reconnaît d'ailleurs que depuis les fusions municipales, « la planification régionale repose davantage sur les municipalités et sur la communauté urbaine régionale » (ibid., p. 16). Si la collaboration entre les différentes municipalités et la CCN était plutôt restreinte avant les fusions municipales, cette transformation du paysage politique et administratif ne s'est toutefois pas traduite immédiatement « par une mise en œuvre de dynamiques communes entre Ottawa et Gatineau » (Van Wynsberghe, 2003, p. 14). Les fusions municipales du début des années 2000 ont cependant simplifié la gouvernance en réduisant le fardeau autrefois associé aux échanges avec les 16 entités municipales. Aujourd'hui, la CCN n'a plus que deux interlocuteurs principaux, soit les villes consolidées de Gatineau et d'Ottawa (Mévellec et *al.*, 2018).

En 2006, le ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et responsable de la CCN a commandé une étude sur le mandat de la CCN en vue de revoir ses secteurs d'activité et sa gouvernance. Compte tenu de la complexité de la situation transfrontalière qui caractérise la RCN, le panel s'est posé la question suivante : « Comment assurer une coordination de base et faire que tous puissent collaborer pour que la capitale soit gérée efficacement et que les rôles de chacun se complètent? » (Paquet, 2006, p. 8). Concevant la RCN comme une méga communauté dont les diverses visions au sujet de la planification doivent être perçues comme complémentaires, l'étude (surnommée le *Rapport Paquet*) propose que la Commission de la capitale nationale soit « considérée comme la principale organisation chargée de coordonner les activités des nombreux intervenants nationaux, régionaux et locaux », et ce non pas dans un esprit du haut vers le bas, mais plutôt comme « un pouvoir construit sur la collaboration » (Paquet, 2006, p. 23). Cela dit, le mandat de la CCN a toujours eu une portée et une visée avant tout nationale.

La portée nationale de la CCN est d'autant plus manifeste dans les critères de nomination des membres de son conseil d'administration. Traditionnellement, le conseil d'administration de la CCN était en effet composé de 15 membres, incluant le président, le premier dirigeant et 13 membres nommés par le ministre responsable pour des mandats de quatre ans (deux mandats maximum), comme prescrit par la Loi sur la capitale nationale (1985). Alors que 5 des 13 membres doivent avoir une résidence dans la région de la capitale nationale, dont deux du côté québécois de la rivière et trois en Ontario, les huit autres doivent représenter le reste du pays (Mévellec et *al.*, 2018). Selon la Loi sur la capitale nationale, le président et le premier dirigeant sont nommés par le gouverneur en conseil. Cette structure a longtemps caractérisé la gouvernance de la CCN.

Un changement d'approche s'est opéré en 2015, alors que « le gouvernement fédéral a accédé à la demande des maires d'Ottawa et de Gatineau en leur accordant un siège, certes sans droit de vote, au conseil d'administration de la CCN » (Mévellec et al., 2018, p. 593). Dans cette perspective, la CCN mise de plus en plus sur une approche collaborative pour remplir son mandat. Par exemple, dans son Plan de la Capitale du Canada (2017 à 2067), dans lequel la CCN présente un cadre de planification qui guidera l'aménagement des terrains fédéraux de la RCN pour les 50 prochaines années et les projets marquants

envisagés, la CCN réaffirme l'importance de coordonner les différentes activités avec les acteurs locaux et régionaux afin de concrétiser ces projets (CCN, 2017a).

À la différence de la deuxième moitié du 20e siècle, la CCN accorde donc une plus grande place aux deux villes dans sa structure de gouvernance et semble promouvoir une approche collaborative souple avec ses différents partenaires (Mévellec et al., 2018). À cet espace renouvelé de gouvernance, s'ajoute la volonté récente des deux maires d'Ottawa et de Gatineau de collaborer davantage dans les dossiers d'aménagement et de planification de l'espace urbain transfrontalier (ibid.).

Le nouveau Plan officiel de la Ville d'Ottawa souligne aussi explicitement la nécessité pour les deux grandes villes d'accentuer la collaboration avec la Commission de la capitale nationale :

> « Pour fortifier notre rôle de grand centre métropolitain et de capitale nationale, il faut collaborer en permanence avec la Ville de Gatineau et les municipalités environnantes dans des dossiers essentiels comme les transports en commun et le développement économique, ainsi qu'avec la Commission de la capitale nationale, qui est propriétaire et gestionnaire d'une superficie de plus de 500 km^2 et d'environ 1 600 propriétés dans la région métropolitaine de recensement, et avec Services publics et Approvisionnement Canada, ministère fédéral responsable de la planification à long terme. Cette collaboration doit tenir compte des différents contextes juridiques et d'aménagement des partenaires » (Ville d'Ottawa, 2021, p. 8).

3.2. Zibi : un projet immobilier aménagé directement sur la frontière interprovinciale

« Le quartier Zibi et les îles de la rivière des Outaouais, entre Ottawa et Gatineau, sont de rares occurrences du tissu urbain continu qui traverse un cours d'eau et constituent une liaison importante entre les deux rives » (Ville d'Ottawa, 2021, p. 222). Zibi est un projet immobilier développé par le groupe Windmill Development. Puisqu'il est localisé directement sur la frontière interprovinciale, ce projet de développement immobilier illustre bien la complexité des enjeux d'aménagement en situation transfrontalière. En fait, situé principalement sur les Îles Chaudières au milieu de la rivière des Outaouais sur les anciens terrains industriels de la papetière Domtar, ce projet de 15 hectares chevauche cinq juridictions administratives, soit les deux provinces, le gouvernement fédéral (CCN), ainsi que les villes de Gatineau et d'Ottawa. Par conséquent, le promoteur devait s'assurer que son projet soit conforme aux règlements de zonage et d'urbanisme des deux villes, en plus de répondre aux exigences de la CCN, propriétaire d'environ 7 % des terrains à l'époque (Payne, 2015).

Afin de surmonter les défis engendrés par les multiples juridictions politico-administratives et ayant reconnu l'opportunité que représente un tel projet de développement pour le territoire, les Villes de Gatineau et d'Ottawa, ainsi que la CCN, ont privilégié une approche collaborative souple de type *ad hoc*,

en créant par exemple un comité mixte d'évaluation temporaire pour simplifier le processus d'approbation des différentes demandes de zonage et d'aménagement.

Pour Alain Miguelez, gestionnaire de la Planification des politiques à la Ville d'Ottawa, la concrétisation du projet Zibi illustre parfaitement l'approche de planification collaborative qui commence à émerger :

> « La collaboration que nous avons eue à travers le dossier Zibi était assez unique. C'est un territoire qui représente un tissu urbain par-dessus l'eau sur des îles qui rassemble les deux villes. La rivière ici à travers ces îles est un élément rassembleur plutôt que d'une frontière physique et c'était vraiment unique comme collaboration »[6].

Carte 3. Projet de développement immobilier Zibi

(Windmill et al., 2014, p. 187)

[6] Propos recueillis à l'occasion du Lancement officiel du rapport sur les enjeux et opportunités de la situation transfrontalière, le 30 septembre 2021, où M. Miguelez participait à titre d'expert invité.

3.3. Transport interprovincial

Les défis en matière de transport interprovincial sont considérables sur le territoire transfrontalier, et en particulier dans le cœur métropolitain où se vivent les problématiques de congestion et de mouvements pendulaires. Comparativement à d'autres régions métropolitaines où une agence formelle assure la gestion et la planification des déplacements, comme c'est le cas à Montréal avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), aucune structure de gouvernance formelle ne chapeaute les deux territoires. Ainsi, la planification et l'aménagement des transports s'avèrent complexes de par la présence des deux gouvernements provinciaux, des deux grandes villes, des MRC, des comtés et de plusieurs municipalités, ainsi que du gouvernement fédéral. Deux dossiers importants ayant marqué la région illustrent bien cette complexité, à savoir l'arrimage des services de transport en commun entre les deux rives et le projet de construction d'un sixième lien interprovincial.

3.3.1. La Stratégie interprovinciale de transport en commun : un arrimage prometteur ?

En ce qui a trait au transport en commun, la situation actuelle est caractérisée par la présence de deux grands services indépendants, soit la Société de transport de l'Outaouais (STO) et OC Transpo (Ottawa), en plus de Transcollines qui dessert la MRC des Collines-de-l'Outaouais. En dehors de l'entente d'intégration des titres de transport entre les sociétés de transport des deux grandes villes et de la planification étroite des déplacements dans les centres-villes, la connectivité des deux services demeure plutôt limitée. Dès le milieu des années 2000, la CCN reconnait officiellement dans son *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada* (2005) l'importance pour les différents acteurs de travailler en partenariat et d'adopter une approche collaborative pour planifier les transports dans la RCN (CCN, 2019).

En 2013, la CCN a coordonné l'élaboration d'une *Stratégie interprovinciale de transport collectif* (SITC) en collaboration avec les deux sociétés de transport et les villes de Gatineau et d'Ottawa. L'objectif général affiché de cette stratégie était d'arriver à « […] l'élaboration d'un modèle de mobilité durable qui contribue à l'intégration des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau » (CCN, 2013, p. 14). Au-delà des différentes mesures de planification proposées pour atteindre ce but, les partenaires ont reconnu l'importance de la collaboration : « un travail collaboratif est nécessaire dans cette région en raison des différentes approches qui existent de part et d'autre de la rivière des Outaouais relativement à la prestation du service de transport collectif » (CCN, 2013, p. 60).

Depuis le dépôt du rapport de la SITC en 2013, force est de constater que la stratégie « est tombée dans l'oubli » (STO, 2017). L'une des raisons majeures qui expliquent un tel sort est l'ampleur des nouveaux projets de transport en commun mis en branle de part et d'autre de la rivière, soit l'inauguration et la mise en service du système rapide par bus Rapibus à Gatineau et la construction du nouveau système

de train léger à Ottawa (STO, 2017). C'est ainsi que l'arrimage des systèmes de transport en commun ne demeure pas une priorité pour les deux villes pendant cette période (Radio-Canada, 2013).

Le nouveau projet de tramway dans l'ouest de la Ville de Gatineau et sa connexion prévue avec le centre-ville d'Ottawa suscite toutefois un regain d'intérêt pour l'arrimage des services de transport en commun comme solution aux problèmes d'achalandage sur les ponts interprovinciaux, dont la capacité maximale est presque atteinte (Ville de Gatineau, 2019a, p. 7; Ville d'Ottawa, 2019, p. 9-10). Depuis quelques années, les maires d'Ottawa et de Gatineau misent d'ailleurs de plus en plus sur une approche collaborative dans ce dossier. Par exemple, les deux villes ont signé une entente qualifiée d'« historique » en 2017 pour l'arrimage du transport collectif régional (Ville de Gatineau, 2019b). Outre l'intégration du service de la STO à la Ligne de la Confédération du train léger d'Ottawa et la diminution du nombre d'autobus de la STO circulant sur les rues d'Ottawa, l'entente prévoyait la création d'un groupe de travail conjoint en matière de transport pour assurer un arrimage optimal des deux réseaux de transport[7] (Ville de Gatineau, 2018). Autre exemple de collaboration plus récent, un comité réunissant les deux villes, le gouvernement du Canada et les deux sociétés de transport a été formé en juin 2021 pour échanger sur l'enjeu du retour au travail des fonctionnaires fédéraux dans les deux centres-villes lorsque la pandémie sera maîtrisée[8].

Ainsi, les villes semblent miser sur une structure de gouvernance souple et *ad hoc* pour assurer une meilleure cohérence de la planification des transports collectifs dans la RCN. Pour sa part, dans son *Plan de la capitale nationale 2017-2067,* la CCN « réaffirme sa volonté de jouer le rôle de facilitatrice et de coordonnatrice des projets des liens interprovinciaux en transport en commun et de leur financement » (CCN, 2017a, Mévellec et al., 2018, p. 596).

3.3.2. Le projet de 6e lien interprovincial[9]

L'Outaouais est relié à l'Est ontarien par huit ponts, dont cinq entre Gatineau et Ottawa, un à la hauteur de l'Île-aux-Allumettes (qui traverse à Pembroke), un à Portage-du-Fort (barrage), et un aux Rapides-des-Joachims, ce qui témoigne d'un navettage important. Rappelons en effet qu'en 2016, 74 680 travailleurs traversaient la frontière pour se rendre à leur travail, sans compter les autres déplacements associés aux services et aux commerces, à l'éducation, à la santé, aux loisirs et à la villégiature (voir la section sur le navettage et les déplacements). Les cinq ponts interprovinciaux qui relient Gatineau et Ottawa sont donc utilisés à leur pleine capacité aux heures de pointe (Ville d'Ottawa, 2019, p. 9-10), ce

[7] Après quelques rencontres, ce groupe fut finalement remplacé par un comité directeur et un comité exécutif pour le projet de tramway, dont sont membres la CCN et Services publics et Approvisionnement Canada.

[8] Information fournie par Catherine Marchand, qui agissait à titre d'experte invitée au Lancement du rapport sur les impacts et opportunités de la situation transfrontalière le 30 septembre 2021.

[9] Cette section relate l'état de la situation en date du printemps 2021.

qui amène plusieurs élus et de nombreux citoyens à réclamer la construction d'un sixième lien entre les deux grandes villes comme solution à la congestion des routes de la région.

L'éventuelle construction d'un sixième pont entre Ottawa et Gatineau est cependant un enjeu hautement politique et un projet dont la concrétisation demeure très incertaine en raison de la juxtaposition des frontières politico-administratives et des intérêts des différents acteurs interpellés. D'abord, même si les liens interprovinciaux sont assujettis à la volonté et aux politiques du gouvernement fédéral, il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau pont sur le territoire nécessitera l'appui des différents acteurs de la région. Au niveau des coûts, les gouvernements provinciaux et municipaux devront fort probablement assumer certaines dépenses liées à la construction et à l'entretien d'infrastructures menant au pont.

Or pour certains acteurs, les sommes associées à la construction d'un sixième lien pourraient être investies plus judicieusement dans des projets de mobilité durable, comme le transport en commun. Pour les maires d'Ottawa[10] et de Gatineau, notamment, le transport en commun doit être privilégié comme solution aux enjeux de congestion (Radio-Canada, 2019). Cela dit, la position des deux villes a évolué dans le temps, et parfois selon des perspectives contrastées. Le gouvernement de l'Ontario s'est lui aussi positionné en défaveur d'un tel projet dans le passé.

En somme, tout comme le dossier de l'arrimage des transports en commun, le projet de construction d'un 6e lien interprovincial illustre l'obstacle que représente la juxtaposition des frontières politico-administratives dans la RCN (CCN, 2013).

[10] Alors que le maire d'Ottawa ne priorise pas l'ajout d'un nouveau pont, cette solution demeure tout de même envisageable pour évacuer avant tout les véhicules lourds de King-Edward et du centre-ville.

4. Références

CCN. (2013). Stratégie interprovinciale de transport collectif pour la région de la capitale nationale, Deux communautés qui s'unissent. Commission de la Capitale Nationale. Consulté le 18 août 2019.

CCN (2017a). Le Plan de la Capitale du Canada. De 2017 à 2067. Commission de la Capitale Nationale. Consulté le 11 mai 2021.

CCN. (2017b). Rapport annuel 2016-2017. Ottawa: Commission de la capitale nationale.

CCN. (2019). Site officiel de la CCN. Consulté le 9 janvier 2021.

CCN. (2020a). 120 ans à bâtir la capitale.

CCN. (2020b). À propos de nous.

CCN. (2020c). Mobilisation des autochtones.

CCN (2021a). À propos de nous. Commission de la Capitale National. Consulté le 11 mai 2021.

CCN (2021b). Plan directeur du parc de la Gatineau. Commission de la Capitale Nationale. Consulté en ligne le 7 avril 2021.

CCN (2021c). Plan directeur du Parc de la Gatineau. Commission de la Capitale Nationale. Consulté le 5 avril 2021.

CCN (2021d). Nouveau plan directeur du parc de la Gatineau: protégeons notre patrimoine collectif. Commission de la Capitale Nationale. Consulté le 8 avril 2021.

Mévellec, A. et al. (2018). Gouvernance métropolitaine et régimes politiques de frontière. Analyse à partir du cas d'Ottawa-Gatineau. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, n°3, pp. 581-600.

Paquet, G. (2006). La Commission de la capitale nationale : ouvrir de nouveaux horizons. Rapport du Panel de la revue du mandat de la CCN. Ottawa. Gouvernement du Canada.

Payne, E. (2015). A user's guide to the Zibi plan; Debate continues over Windmill Development's plans to develop the islands surrounding Chaudière Falls, with opponents calling for the removal of the dam. The Ottawa Citizen. 24 août 2015. Consulté le 5 mars 2020.

Radio-Canada (2013). Le maire Watson ne vise pas la fusion des transports en commun à Ottawa-Gatineau. SRC Ottawa-Gatineau. 3 avril 2013.

Radio-Canada (2019). L'engagement du fédéral pour un 6e lien accueilli tièdement par Watson et Pedneaud-Jobin. ICI-Radio-Canada – Ottawa-Gatineau. Le mardi 19 mars 2019.

Spalding, D. (2013). Kettle Island best bridge site, NCC says: Least costly, would save most time. The Ottawa Citizen. Le 15 mai 2013.

Trépanier, A. et A. Angers (2019). La CCN lance un nouvel appel d'offres pour l'étude sur un 6e lien. ICI Radio-Canada – Ottawa-Gatineau. Le 20 décembre 2019.

Van Wynsberghe, C. (2003). Ottawa, une capitale fédérale modèle ?

Ville de Gatineau (2015). Schéma d'aménagement et de développement révisé. Ville de Gatineau. Consulté en ligne le 12 mars 2020.

Ville de Gatineau (2018). Le groupe de travail conjoint en matière de transport élabore ses priorités. Ville de Gatineau. Consulté en ligne le 15 avril 2021.

Ville de Gatineau (2019a). Signature d'une entente historique sur le transport collectif entre Gatineau et Ottawa. Ville de Gatineau. Consulté en ligne le 15 avril 2021.

Ville de Gatineau (2019b). Dialogue sur l'avenir de Gatineau. Ville de Gatineau, p. 20. Consulté le 13 avril 2021.

Ville de Gatineau (2020). Plan d'urbanisme modifié. Ville de Gatineau. Consulté le 9 juin 2021.

Ville d'Ottawa (2019). Nouveau Plan Officiel. La Grande Région d'Ottawa-Gatineau. Ville d'Ottawa. Consulté le 29 mars 2021.

Ville d'Ottawa (2021). Plan officiel. Volume 1, 24 novembre 2021.

Windmill et al. (2014). Redéveloppement des terrains Domtar. Consulté le 10 juillet 2019.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Protection de l'environnement et développement durable : une priorité transversale et un outil de développement économique pour le territoire transfrontalier

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagnon, Lynda (2021). **Protection de l'environnement et développement durable : une priorité transversale et un outil de développement économique pour le territoire transfrontalier.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Un riche patrimoine naturel qui contribue à la qualité de vie exceptionnelle dans le territoire transfrontalier 3
   2.1 Le développement durable : une priorité transversale et un outil de développement économique 4
3. L'environnement : une priorité pour plusieurs organisations de part et d'autre de la rivière 6
   3.1 La résilience aux changements climatiques : une priorité au niveau politique en Outaouais 7
   3.2 Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) : un acteur clé en Outaouais 7
   3.3 Un réseau d'OBNL et de groupes citoyens de part et d'autre de la rivière 8
   3.4 Les gouvernements municipaux : des acteurs aux premières loges des changements climatiques 8
   3.5 Les organismes impliqués dans la gestion intégrée des ressources en eau 9
   3.6 La Commission de la capitale nationale, seule structure officielle de gouvernance transfrontalière 10
4. Gatineau et Ottawa : des démarches en parallèle pour agir sur des enjeux communs..... 11
   4.1 Deux villes, deux provinces, un même combat 12
   4.2 Des outils pour faire face à l'urgence climatique 15
5. Des actions concertées pour faire face aux enjeux environnementaux et climatiques : le cas de la rivière des Outaouais 16
   5.1 La rivière des Outaouais : un rôle socioéconomique, culturel et environnemental essentiel dans la région..... 17
   5.2 Garde-rivière des Outaouais : un acteur majeur de la coopération transfrontalière.... 19
   5.3 Autres structures et acteurs impliqués dans la gouvernance transfrontalière de l'eau 21
      5.3.1 Comité conjoint Ontario-Québec sur la gestion de l'eau 21
      5.3.2 Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais 22
   5.4 La protection de l'environnement et le développement durable comme prétexte à d'autres collaborations transfrontalières 22
      5.4.1 Le « Pacte d'amitié » entre la MRC d'Argenteuil, la MRC de Papineau et les Comtés Unis de Prescott et Russell..... 22
      5.4.2 Stratégie interprovinciale de transport collectif 23
      5.4.3 Accord de coopération environnementale de 2016 entre l'Ontario et le Québec ... 23
6. Références 24

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

1. Introduction

La protection de l'environnement est une valeur très importante pour l'ensemble du territoire transfrontalier. Reconnue pour ses innombrables atouts naturels, la région offre à ses habitants, urbains et ruraux, une qualité de vie exceptionnelle grâce à ses grands espaces verts, son réseau cyclable très étendu, son vaste couvert forestier et l'omniprésence de l'eau. Bien que les compétences en matière d'environnement soient partagées entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les instances municipales, et que les lois, normes et règlements puissent différer d'une province à l'autre, la protection de l'environnement demeure une préoccupation commune et un enjeu qui appelle une approche concertée plutôt que des actions isolées.

Dans cette partie, notre objectif est de démontrer le caractère à la fois transversal et transfrontalier des enjeux environnementaux à partir de quelques exemples. Un survol des principaux acteurs de part et d'autre de la rivière nous permet de présenter les collaborations transfrontalières existantes et de faire ressortir d'autres possibilités de collaboration. Enfin, nous utilisons l'enjeu de protection de la rivière des Outaouais en guise de cas type pour illustrer la complexité de la gouvernance de ce plan d'eau, les initiatives conjointes et les enjeux transfrontaliers.

2. Un riche patrimoine naturel qui contribue à la qualité de vie exceptionnelle dans le territoire transfrontalier

En tant qu'agglomération principalement urbaine, la région de la capitale nationale possède un patrimoine naturel d'une grande richesse qui en fait un endroit où il fait bon vivre. Du côté québécois, le parc de la Gatineau est un lieu emblématique de la région reconnu à l'échelle nationale. D'une superficie de 361 km^2, le parc abrite 50 lacs, des forêts remarquables et plus de 1 600 espèces floristiques, 54 espèces de mammifères, 232 espèces d'oiseaux, 17 espèces d'amphibiens, 11 espèces de reptiles et plus de 50 espèces de poissons[1]. Sur l'autre rive, la Ceinture de verdure est un immense territoire de

[1] Informations tirées de Del Degan, Massé (2010), cité dans Dupras et coll. (2016).

200 km^2 composé de forêts, de milieux humides et de terres agricoles à l'intérieur des limites de la ville d'Ottawa. La région est de plus baignée par un bassin hydrographique complexe formé de trois rivières importantes (des Outaouais, Rideau et Gatineau) et du canal Rideau en plein cœur de la ville d'Ottawa. Ensemble, ces infrastructures naturelles créent un vaste réseau d'espaces verts qui contribue à préserver la biodiversité tout en procurant une qualité de vie et d'immenses bienfaits aux habitants de la région.

> « L'environnement naturel d'Ottawa est une ressource exceptionnelle pour les résidents; il offre d'ailleurs une occasion de créer la ville de taille moyenne en Amérique du Nord la plus habitable et la plus ouverte sur le monde. »
>
> Ville d'Ottawa, Nouveau Plan officiel. Le cadre naturel d'Ottawa, mars 2019, p. 6

> « Une ville verte à la portée de la main! Ce slogan exprime bien un des éléments marquants de la qualité de vie à Gatineau. Ici, pas besoin de choisir entre ville et nature : les deux sont toujours à la portée de la main. »
>
> Ville de Gatineau, Politique environnementale, 2008, p. 6

Les milieux ruraux en périphérie de la capitale nationale ne sont pas en reste en ce qui concerne la richesse de leur environnement naturel. En Outaouais, la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac sont reconnus pour leurs grands espaces, dont plusieurs parcs très fréquentés par les amateurs de plein air, et où se déploie une nature sauvage. La Petite Nation, dans la MRC de Papineau, est davantage reconnue pour ses paysages champêtres bucoliques. On y trouve également un parc national (Plaisance) et une réserve faunique (Papineau-Labelle). Du côté ontarien, les comtés unis de Prescott et Russell constituent un territoire à vocation principalement agricole qui longe la rivière des Outaouais et est traversé par la rivière Nation Sud. Les comtés de Renfrew et de Lanark sont quant à eux baignés par un imposant bassin hydrographique et comptent de nombreux parcs provinciaux et attraits naturels.

2.1 Le développement durable : une priorité transversale et un outil de développement économique

Au printemps 2018, l'ODO a effectué une tournée des territoires de l'Outaouais au cours de laquelle le développement durable est ressorti comme une valeur commune pour l'ensemble des acteurs et comme une priorité transversale. La protection de l'environnement, des habitats et de la biodiversité, dans une optique non seulement de qualité de vie mais aussi de préservation et de mise en valeur des atouts naturels de la région, est une préoccupation présente dans tous les territoires (ODO, 2018a, p. 14).

En octobre de la même année, à l'occasion du Forum des acteurs organisé sur la thématique de la réalité frontalière de l'Outaouais, une idée maîtresse s'est imposée à l'issue des discussions : le développement économique doit se faire en cohérence avec les principes du développement durable. La rivière des Outaouais, en tant que frontière tangible entre les deux provinces, mais dont le bassin versant recouvre l'Outaouais et l'Est ontarien, a particulièrement retenu l'attention des participants compte tenu de son rôle central pour l'économie de la région et des défis écologiques auxquels elle fait face. Ces discussions ont abouti au constat que les acteurs de part et d'autre de la rivière ont « un devoir de concertation en faveur de la protection de la rivière des Outaouais et, plus globalement, de la protection environnementale du territoire unifié de l'Outaouais et de l'Est ontarien » (ODO, 2018b, p. 11).

Pour les membres du Comité transfrontalier, la protection de l'environnement constitue également « un enjeu capital dans la mesure où les deux régions partagent le même bassin versant », et il y aurait lieu en conséquence « de miser sur la notion d'appartenance à un milieu naturel commun qui comporte de nombreux atouts et apporte une grande qualité de vie ». En somme, les atouts naturels de la région ajoutent une valeur ajoutée sur le plan économique. En intégrant les principes du développement durable dans les stratégies transfrontalières, on s'assure de préserver d'importants atouts qui devraient servir à créer l'image de marque de la région pour attirer de la main-d'œuvre et des entreprises, et qui procurent ainsi des avantages comparatifs à l'ensemble du territoire[2].

Ces atouts offrent également une panoplie d'opportunités de développement et d'innovation :

- Dans le domaine du tourisme et du plein air, la région de l'Outaouais mise sur ses nombreux atouts naturels pour s'afficher comme « le terrain de jeu de la capitale du Canada » et se distinguer. Les ressources hydriques de part et d'autre du territoire transfrontalier offrent aussi un potentiel de développement touristique et économique qui n'est pas pleinement exploité (ODO, 2018b).
- Dans le domaine de l'agriculture, l'augmentation de la demande pour des produits locaux, de spécialité et biologiques ces dernières années, ainsi qu'un intérêt grandissant pour l'agrotourisme ont permis aux marchés locaux de connaître un certain essor des deux côtés de la rive, mais particulièrement à Ottawa.
- La transition énergétique offre également des opportunités transfrontalières intéressantes en matière de développement économique, telles que la

[2] Tiré du compte rendu de la réunion du 7 février 2020 du Comité de pilotage et de suivi du projet transfrontalier.

valorisation de la biomasse forestière pour le développement de la filière de la bioénergie, le développement de technologies propres en matière d'efficacité énergétique et la production d'hydrogène vert.

- Le développement de l'économie circulaire est une autre voie d'avenir qui pourrait donner lieu à des collaborations transfrontalières. À l'heure actuelle, Synergie Outaouais, un programme du CREDDO basé sur l'échange et la mutualisation de ressources entre entreprises, offre un accompagnement aux industries, commerces et institutions de la région pour identifier des possibilités de maillage entre entreprises et chercher des filières innovantes pour valoriser leurs matières résiduelles.
- Enfin, il importe de souligner la contribution économique des espaces verts et des attraits naturels de la région en termes de services écosystémiques (SE). À titre d'exemple, une étude sur la valeur économique de la Trame verte[3] de la Commission de la capitale nationale a permis d'établir que la valeur estimée sur une période de 20 ans des services fournis par les forêts, les terres agricoles, les milieux humides, les prairies et pâturages et les milieux aquatiques de la Trame verte de la CCN s'élève au total à plus de 5 milliards de dollars. « La plus grande partie de cette valeur découle des services écosystémiques non marchands tels que les habitats pour la faune, le traitement des polluants, la prévention d'événements extrêmes et la régulation du climat global, via la séquestration du carbone » (Dupras et coll., 2016, p. 6).

3. L'environnement : une priorité pour plusieurs organisations de part et d'autre de la rivière

En raison de leur impact direct sur la vie des citoyens, les enjeux environnementaux intéressent tous les paliers de gouvernement, mais plus particulièrement l'administration municipale. Ils constituent aussi la raison d'être de plusieurs organismes non gouvernementaux, groupes citoyens et organismes à but non lucratif de part et d'autre de la rivière. Les communautés autochtones sont aussi des interlocuteurs clés dans ce domaine.

[3] La Trame verte de la Commission de la capitale nationale comprend le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et l'ensemble des terrains urbains qui sont la propriété de la Commission de la capitale nationale.

3.1 La résilience aux changements climatiques : une priorité au niveau politique en Outaouais

La Conférence des Préfets de l'Outaouais (CPO) est un organisme sans but lucratif qui permet aux préfets des 4 MRC de la région et au maire de la ville de Gatineau de se réunir pour échanger et agir de manière concertée sur des enjeux d'intérêt commun, dans le but de contribuer au développement d'une vision harmonisée de la région de l'Outaouais[4]. Avec les manifestations de plus en plus tangibles des changements climatiques et de leurs conséquences néfastes sur la région – pluies torrentielles, inondations, tornades, canicules – la CPO juge essentiel de « placer les notions de développement durable et de protection de l'environnement au cœur de nos actions » pour atténuer l'impact de ces changements et assurer la résilience des communautés. En tant que mandataire du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), la CPO soutient donc des projets qui permettent de « favoriser la résilience face aux changements climatiques en assurant un développement durable », soit une des cinq priorités régionales[5].

3.2 Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) : un acteur clé en Outaouais

En tant que membre du réseau des 16 conseils régionaux de l'environnement répartis aux quatre coins du Québec, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) est l'interlocuteur privilégié du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du Québec. Cet OBNL a pour mandat principal « d'assurer la concertation des acteurs de l'Outaouais autour des enjeux environnementaux de la région », notamment en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, la conservation de la biodiversité et le développement d'une économie verte[6]. Le CREDDO est particulièrement impliqué dans les actions visant à faire avancer la transition énergétique, dans des projets de verdissement et d'aménagement durable des collectivités, et dans diverses initiatives d'économie durable telles que le développement de l'économie circulaire, la gestion des matières résiduelles et la mobilité durable.

[4] https://prefetsoutaouais.ca/
[5] https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/developpement_territorial/fonds_programmes/FARR/priorites_regionales_region_07.pdf
[6] http://www.creddo.ca/a-propos

3.3 Un réseau d'OBNL et de groupes citoyens de part et d'autre de la rivière

Il existe d'autres organismes de part et d'autre de la frontière qui ont une mission de protection de l'environnement. Par exemple, Enviro Éduc-Action, du côté de l'Outaouais, est un organisme à but non lucratif d'économie sociale qui réalise souvent des projets de sensibilisation et d'autres initiatives environnementales en partenariat avec la Ville de Gatineau, les MRC et le milieu de l'enseignement[7]. En Ontario, le Conseil de l'intendance environnementale d'Ottawa (Ottawa Stewardship Council) joue sensiblement le même rôle d'éducation et de sensibilisation. Cet organisme bénévole travaille en partenariat avec la Ville d'Ottawa, des particuliers et des communautés de partout dans la grande région d'Ottawa, le milieu scolaire ainsi que des organisations et des entreprises pour promouvoir la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement[8].

D'autres groupes sont davantage axés sur la mobilisation et l'action politique. C'est notamment le cas du groupe d'action citoyenne Action Climat Outaouais, dont la mission est de « contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES) en Outaouais, promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et revendiquer le droit des citoyens de vivre dans un environnement sain ». Pour ce faire, l'organisme prend position sur divers enjeux de portée nationale, provinciale et régionale, et s'emploie à travailler en concertation avec tous les acteurs du milieu pour l'avancement des causes qu'il défend[9]. Du côté ontarien, Écologie Ottawa est en quelque sorte le pendant ottavien d'Action Climat Outaouais. Cet OBNL s'emploie à fournir aux résidents d'Ottawa l'information et les outils nécessaires pour comprendre les enjeux environnementaux locaux et pour revendiquer des actions pro-environnement de la part de leur administration municipale, dans l'objectif de « faire d'Ottawa la capitale verte du Canada ». Écologie Ottawa milite auprès des politiciens à tous les niveaux de gouvernement (conseillers municipaux ainsi que députés provinciaux et fédéraux), entreprend des actions à l'échelle des quartiers, et travaille en partenariat avec des acteurs de tous les milieux[10].

3.4 Les gouvernements municipaux : des acteurs aux premières loges des changements climatiques

En tant que gouvernements de proximité, les administrations municipales doivent assurer la qualité de vie des citoyens et sont donc concernées au premier chef par les enjeux

[7] Enviro Éduc-Action. Rapport annuel 2019.
[8] http://www.ottawastewardship.org/about-us/
[9] Informations tirées du site Web de l'organisme, à https://actionclimatoutaouais.org/
[10] https://ecologieottawa.ca/a_propos/]

environnementaux. À ce titre, les villes de Gatineau et d'Ottawa assument donc de nombreuses responsabilités qui touchent à la protection de l'environnement et à la lutte aux changements climatiques, telles que l'aménagement du territoire, la gestion des matières résiduelles, l'approvisionnement en eau potable, ainsi que la protection des milieux naturels et de la biodiversité.

Au niveau supralocal, les municipalités régionales – les MRC en Outaouais et les comtés dans l'Est ontarien – assument des responsabilités importantes en matière de protection des cours d'eau et des milieux humides, et sont chargées de la gestion des matières résiduelles. Elles se dotent d'outils pour protéger l'environnement et faire face aux enjeux climatiques au moyen notamment de leur schéma d'aménagement et de développement ou Plan officiel. En Outaouais, la MRC de Pontiac a adopté une Politique environnementale, réalise un inventaire de ses émissions de GES et a un plan d'action pour réduire ces émissions.

3.5 Les organismes impliqués dans la gestion intégrée des ressources en eau

Le territoire du Québec méridional est découpé en 40 zones de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour permettre à tous les acteurs de l'eau de participer à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). Chaque zone est sous la responsabilité d'un organisme de bassin versant (OBV) ayant pour mission de « favoriser la mobilisation, la concertation et le passage à l'action des citoyens et des acteurs de l'eau » (MDDEFP, 2012, p. 2). Les OBV d'une même région sont regroupés au sein d'une Table de concertation régionale (TCR) qui relève du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. En Outaouais, la Table de concertation régionale et sept OBV sont impliqués dans l'élaboration d'un projet de gestion intégrée des ressources en eau de la section fluviale du bassin versant de la rivière des Outaouais située en territoire québécois. Ce projet a pour but de développer un plan régional de gestion des ressources en eau et de mettre sur pied une structure de gouvernance collégiale fondée sur une approche de concertation entre les sept OBV concernées et la TCR[11]. Les trois OBV présentes sur le territoire de la région de l'Outaouais sont l'Agence de bassin versant des Sept, le Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre et l'OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon.

En Ontario, la gestion des bassins versants est confiée à un réseau de 36 offices de protection de la nature, qui relèvent du ministère de l'Environnement, de la Protection

[11] COBALI. Projet rivière des Outaouais. https://www.cobali.org/projet-riviere-des-outaouais/

de la nature et des Parcs, et ont pour mission d'amener les municipalités faisant partie d'un même bassin versant à travailler ensemble à la gestion des ressources locales[12]. Le territoire de l'Est ontarien qui nous intéresse compte principalement trois offices de protection de la nature :

- La Conservation de la Nation Sud, dont le territoire englobe notamment des parties des comtés unis de Prescott et Russell et la Ville d'Ottawa »[13].
- L'Office de protection de la nature de la vallée de la Rideau (Rideau Valley Conservation Authority), dont le territoire englobe une zone de 4 000 km^2 de l'Est de l'Ontario comprenant les villes de Portland, Perth, Smith Falls, Merrickville, Kemptville et Manotick.
- Enfin, l'Office de protection de la nature de la vallée Mississippi (Mississippi Valley Conservation Authority), dont le territoire recouvre une partie de la ville d'Ottawa, entre la baie Marshall et la baie Shirley le long de la rivière des Outaouais[14].

3.6 La Commission de la capitale nationale, seule structure officielle de gouvernance transfrontalière

En tant que responsable de la planification à long terme et de l'intendance des terres fédérales de la région de la capitale nationale, la Commission de la capitale nationale (CCN) « travaille en collaboration avec les intervenants pour mettre en valeur le caractère naturel et culturel de la capitale » et gère la Trame verte de la région, composée du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure ainsi que des parcs et terrains urbains. Dans le cadre de son mandat, la CCN est responsable de protéger plus de 55 000 hectares de terrains et de plans d'eau qui contribuent à la biodiversité et à la qualité de vie dans la région[15]. Ce mandat de conservation des aires naturelles en territoire urbain et périurbain (Ottawa, Gatineau et MRC des Collines) procure une valeur ajoutée au territoire transfrontalier. Dans le cadre de sa Stratégie de développement durable 2018-2023, la CCN reconnaît la nécessité de travailler en partenariat pour créer des collectivités durables. « La CCN réunit des groupes de conservation, des défenseurs du transport actif, des spécialistes de l'économie d'énergie, des urbanistes et des organisations écologistes, de même que ses partenaires de la Ville d'Ottawa, de la Ville de Gatineau et des autres ordres de gouvernement pour recueillir des idées et mettre en œuvre des projets qui

[12] Gouvernement de l'Ontario. Les offices de protection de la nature.

[13] https://www.nation.on.ca/fr/%C3%A0-propos/%C3%A0-propos-de-nous

[14] https://mvc.on.ca/

[15] Informations tirées du site Web de l'organisme, à https://ccn-ncc.gc.ca/a-propos-de-nous. Consulter la partie « Aménagement » de ce rapport pour de plus amples renseignements sur la CCN.

permettront à la région de faire face aux défis et de profiter des possibilités qui lui sont offertes » (CCN, 2018, p. 9).

Tableau 1. Comparatif des acteurs et structures de gouvernance de part et d'autre.

OUTAOUAIS	EST ONTARIEN
Conférence des préfets de l'Outaouais	Eastern Ontario Warden's Caucus
CREDDO	Pas d'équivalent
Enviro Éduc-Action	Conseil de l'intendance environnementale d'Ottawa
Action Climat Outaouais	Écologie Ottawa
Ville de Gatineau	Ville d'Ottawa
4 MRC : Pontiac Vallée-de-la-Gatineau Collines-de-l'Outaouais Papineau	3 municipalités régionales : Comté de Renfrew Comté de Lanark Comtés unis de Prescott et Russell
Trois organismes de bassin versant : Agence de bassin versant des Sept Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon	Offices de protection de la nature : Conservation de la Nation Sud Office de protection de la nature de la vallée de la Rideau Office de protection de la nature de la vallée Mississippi
Commission de la capitale nationale (CCN)	

4. Gatineau et Ottawa : des démarches en parallèle pour agir sur des enjeux communs

La protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques sont des enjeux planétaires, qui touchent à de multiples dimensions (santé, aménagement du territoire, écologie, transport, économie, etc.) et qui ont des impacts à plusieurs niveaux. Parce qu'ils occupent un territoire unifié d'un point de vue géographique et climatique, et notamment parce qu'ils se partagent un même bassin hydrographique, l'Outaouais et l'Est ontarien font face à des enjeux et des impacts environnementaux similaires.

4.1 Deux villes, deux provinces, un même combat

En tant que villes importantes séparées par une frontière provinciale, mais formant une région métropolitaine intégrée, Ottawa et Gatineau sont particulièrement représentatives du caractère transfrontalier des enjeux environnementaux vécus dans la région. Les villes d'Ottawa et de Gatineau forment ensemble une agglomération urbaine de presque 1,5 million d'habitants confrontée aux défis de transport et d'aménagement du territoire inhérents aux zones densément peuplées. La forte croissance démographique exerce en effet des pressions sur l'organisation du territoire et accentue l'étalement urbain, au détriment de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité (Ville d'Ottawa, 2019; Action Climat Outaouais, s.d.).

Des collaborations avec la CCN

La CCN et les Villes de Gatineau et d'Ottawa collaborent de plus en plus sur des enjeux environnementaux et climatiques touchant la région de la capitale nationale.

En 2012, la CCN participait avec les deux villes à l'initiative conjointe *Choisir notre avenir*, fondée sur l'intégration des concepts de durabilité et de résilience dans la planification urbaine de la région de la capitale nationale. La CCN a aussi fait appel à l'expertise des Villes d'Ottawa et de Gatineau pour l'élaboration de sa Stratégie de développement durable 2018-2023.

En 2019, Ottawa et Gatineau ont collaboré avec la CCN à la réalisation d'une toute première évaluation et cartographie du couvert forestier urbain. Cette initiative permet de documenter l'importance des services écosystémiques et des bienfaits que procure la forêt urbaine en tant qu'infrastructure verte, et son utilité face aux nombreux défis environnementaux auxquels les villes sont confrontées. Enfin, les deux villes collaborent actuellement à l'élaboration du Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux dans la région de la capitale du Canada, un projet mené sous la direction de la CCN.

Sources :
CCN. Stratégie de développement durable 2018-2023.
Ville d'Ottawa (2012). Framing our Future. A Plan for sustainability and resilience in Canada's capital region.
Ville d'Ottawa. *Nouveau Plan officiel. Le cadre naturel d'Ottawa*, mars 2019.
Ville d'Ottawa, Ville de Gatineau, CCN. *Évaluation du couvert forestier. Région de la capitale du Canada,* automne 2019.
https://ccn-ncc.gc.ca/projets/plan-integre-long-terme-liens-interprovinciaux

Les changements climatiques représentent une menace grandissante également, et ce pour l'ensemble du territoire, comme en témoigne l'augmentation des périodes de

canicule et des événements météorologiques extrêmes. En moins de trois ans, deux inondations historiques ont affecté la région de l'Outaouais et de l'Est ontarien aux printemps de 2017 et 2019, sans compter les tornades dévastatrices qui ont frappé plusieurs secteurs des villes de Gatineau et d'Ottawa en septembre 2018. Les administrations municipales sont d'ailleurs engagées dans des mesures de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment dans les secteurs du transport et du bâtiment, pour tenter de limiter les impacts des changements climatiques. Notons que le secteur du transport est responsable à lui seul de 44 % des émissions de GES de la collectivité, tant à Ottawa qu'à Gatineau, une situation liée en particulier à la forte dépendance à l'automobile accentuée par l'étalement urbain dans les deux villes. Les émissions du secteur du bâtiment, qui proviennent principalement du chauffage, représentent respectivement 45 % et 42 % des émissions générées par la collectivité à Ottawa et à Gatineau (Ville de Gatineau, 2021; Ville d'Ottawa, 2020a).

La gestion des matières résiduelles a aussi un impact important sur les émissions de GES, car le méthane produit par les matières organiques enfouies dans les décharges est 25 fois plus dommageable pour l'environnement que le dioxyde de carbone (Ville d'Ottawa, 2020a). En conformité avec les politiques, normes et cibles établies par le gouvernement provincial, les administrations municipales sont responsables de gérer la collecte, le recyclage, le compostage et l'élimination des ordures ménagères[16]. Au Québec, cette responsabilité incombe aux municipalités régionales, qui doivent se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Avec la mise en œuvre de son PGMR 2016-2020, la Ville de Gatineau a réussi à réduire de près de 100 kg le volume de déchets ultimes par habitant éliminés grâce à la mise en place d'un système tarifaire dans le secteur résidentiel et à l'extension de la collecte des matières compostables aux multilogements. Ces mesures ont permis à la Ville de se hisser au 1er rang des grandes villes du Québec, avec seulement 287 kg de déchets ultimes par habitant éliminés en 2019 (Ville de Gatineau, 2020). Dans le cadre de son Plan directeur des déchets solides, la Ville d'Ottawa s'est notamment dotée d'un système de captage des gaz d'enfouissement qui « produisent suffisamment d'électricité pour alimenter 6 000 résidences d'Ottawa » et d'un programme de bacs verts qui permet de réduire les émissions de GES associées aux déchets alimentaires (Ville d'Ottawa, 2020a).

[16] Le gouvernement fédéral joue lui aussi un rôle dans l'établissement et la mise en œuvre des normes sur certains enjeux d'intérêt commun en vue de réduire le volume de déchets envoyés aux sites d'enfouissement et améliorer la gestion des ressources, en plus de déterminer les approches et les pratiques exemplaires permettant de réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre découlant de la gestion des déchets. Source : Gouvernement du Canada. Déchets solides municipaux : une responsabilité partagée.

Le traitement des eaux usées est un autre enjeu important pour Ottawa et Gatineau. Les surverses d'égouts unitaires (c'est-à-dire les égouts transportant à la fois les eaux pluviales et les eaux usées) dans la rivière des Outaouais constituent une problématique transfrontalière majeure. En effet, les eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées peuvent nuire à la santé de l'écosystème aquatique et du bassin versant, nuire à la qualité de l'eau des plages et poser un risque pour la santé des personnes qui utilisent les cours d'eau à des fins récréatives. Dans les régions urbaines densément peuplées et en croissance rapide comme la région d'Ottawa-Gatineau, l'imperméabilisation croissante de la couverture terrestre (par l'asphalte et le béton) empêche le sol d'absorber les eaux de pluie, qui s'écoulent dans les égouts. Lors de précipitations abondantes, l'incapacité du réseau d'égouts à contenir les eaux usées entraîne des surverses dans la rivière (Garde-rivière des Outaouais, s.d.).

Des mesures importantes pour réduire les déversements d'eaux usées

Ces dernières années, la Ville d'Ottawa a entrepris une série de projets dans le cadre de son *Plan d'action pour la rivière des Outaouais* afin d'empêcher le déversement des eaux usées dans la rivière, dont la construction sous la ville de deux énormes tunnels de stockage. Ces tunnels, mis en service à l'automne 2020, permettront de stocker temporairement les eaux de ruissellement et les eaux usées en cas d'importantes précipitations et de réduire considérablement le nombre de déversements dans la rivière.

La Ville de Gatineau a, pour sa part, investi des sommes importantes dans l'amélioration de sa principale usine de traitement des eaux usées de manière à améliorer la qualité de l'eau qu'elle rejette dans la rivière. Cependant, le réseau de la ville compte encore 127 km d'égouts combinés à séparer et ne suffit pas à traiter la quantité d'eaux usées produites. En 2019 seulement, la Ville aurait déversé ses eaux usées dans la rivière des Outaouais et la rivière du Lièvre à 1 459 reprises, ce qui la place au 10e rang des pires villes dans la province à ce chapitre. Avec les projets de développement de plusieurs nouveaux quartiers résidentiels, les changements climatiques et la multiplication des périodes de précipitations abondantes, l'enjeu des déversements d'eaux usées risque de s'aggraver.

Sources :
Bélanger, Mathieu. « Gatineau au 10e rang des pires villes pour le déversement d'eaux usées ». Le Droit, 28 octobre 2020.
ICI Ottawa-Gatineau. « Les tunnels de stockage d'égouts de la Ville d'Ottawa finalement en service », 21 novembre 2020.

4.2 Des outils pour faire face à l'urgence climatique

Ces dernières années, la crise climatique a incité les deux villes à s'engager plus fermement dans la poursuite d'objectifs de protection de l'environnement, de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique. En 2008, la Ville de Gatineau s'est dotée d'une politique environnementale assortie d'un premier plan d'action (2009-2013), puis a réalisé un premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre en 2009. Un Plan de réduction des émissions municipales de gaz à effet de serre a été adopté en 2012, puis un second inventaire des émissions a été réalisé en 2015 et des objectifs de réduction des émissions de GES provenant de la Ville et de la collectivité ont été fixés pour 2020. En 2013, la Ville mettait en service son nouveau système de transport en commun rapide (Rapibus) et adoptait un nouveau schéma d'aménagement et de développement axé sur un contrôle de l'étalement urbain, l'encouragement de la mobilité durable et la protection des écosystèmes. Du second plan d'action 2014-2018 de la Politique environnementale a découlé un nouveau Plan de gestion des matières résiduelles ambitieux en 2016 et un Plan de gestion de l'eau 2017-2021 à la suite des inondations historiques du printemps de 2017. En 2018, Gatineau a adopté la Déclaration d'urgence climatique et amorcé l'élaboration d'une stratégie de gestion des enjeux climatiques. Le Plan climat de Gatineau, un plan qui « orientera les actions de la Ville et de la population pour les prochaines années afin de faire face aux changements climatiques et aux enjeux qui en découlent », est attendu à la fin de l'été 2021 (Ville de Gatineau, 2021). La lutte aux changements climatiques implique également de délaisser les énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables. En février 2021, la Ville de Gatineau se réjouissait de l'annonce d'un projet de construction d'une usine de production d'hydrogène vert dans le secteur de Masson-Angers. Ce projet novateur réalisé par les entreprises Evolugen et Gazifère en partenariat avec le CREDDO permettra à l'Outaouais de se démarquer en tant que région engagée dans la transition énergétique[17].

La Ville d'Ottawa s'est engagée dans des démarches similaires pour faire face à la crise climatique. Elle réalise des inventaires annuels de ses émissions de GES, se fixe des cibles de réduction des émissions de GES et a mis en place divers projets d'importance pour atteindre ses cibles, tels que l'implantation du train léger, la récupération et diminution des gaz d'enfouissement, la conversion de l'éclairage de rue et la modernisation des installations municipales afin de réduire la consommation énergétique. À l'instar de Gatineau et d'autres villes canadiennes, Ottawa a déclaré l'état d'urgence climatique en 2019. En 2020, elle adoptait un Plan directeur sur les changements climatiques, c'est-à-

[17] Evolugen et Gazifère annoncent le développement d'un des plus grands projets canadiens d'injection d'hydrogène vert situé au Québec, 25 février 2021.

dire « le cadre qui orientera les interventions d'Ottawa afin d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter au cours des trois prochaines décennies ». Ce plan comprend notamment le lancement de la stratégie « Évolution énergétique : la stratégie de la collectivité d'Ottawa pour la transition énergétique » (Ville d'Ottawa, 2020b, p. 8-9). Enfin, la Ville d'Ottawa est en train de préparer son nouveau Plan officiel, dont une des orientations stratégiques consiste à « enchâsser la résilience en matière d'environnement, de climat, de santé et d'énergie dans les politiques d'aménagement » (Ville d'Ottawa, s.d., p. 1).

L'adaptation climatique et la transition énergétique : une opportunité de collaboration transfrontalière future

Dans son Plan climat, la **Ville de Gatineau** se fixe des cibles de réduction à l'horizon 2030 de 35 % des émissions de la collectivité et de 50 % des émissions corporatives par rapport à 2015, et vise la carboneutralité en 2050. Le Plan climat, qui intègre deux volets, soit l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de GES, « permettra à la Ville d'organiser une réponse collective relativement aux défis climatiques. [Il représente] une occasion de rassembler tous les acteurs clés de la société ».

Dans son Plan directeur sur les changements climatiques, la **Ville d'Ottawa** se fixe comme objectif de réduire les émissions de la collectivité de 68 % d'ici 2030 par rapport à 2012 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Une des mesures prioritaires du Plan consiste à « définir une structure de gouvernance pour renforcer les capacités de la municipalité et de la collectivité, harmoniser les priorités et partager les responsabilités en vue de faire face aux changements climatiques ».

Sources :
Ville de Gatineau. « Gatineau vise la carboneutralité d'ici 2050 ». Communiqué, 23 février 2021.
Ville d'Ottawa. Plan directeur sur les changements climatiques, 2020, p. 44.

5. Des actions concertées pour faire face aux enjeux environnementaux et climatiques : le cas de la rivière des Outaouais

La nature fait fi des frontières administratives et géographiques. Pour cette raison, les enjeux environnementaux touchent inévitablement les deux territoires. La rivière des Outaouais illustre parfaitement cette réalité en faisant intervenir plusieurs enjeux

environnementaux qui sont nécessairement transfrontaliers et qui affectent de façon transversale plusieurs secteurs du développement. Ceux-ci donnent également lieu à certaines initiatives formelles de collaboration transfrontalière entre l'Outaouais et l'Est ontarien.

5.1 La rivière des Outaouais : un rôle socioéconomique, culturel et environnemental essentiel dans la région

Longue de plus de 1 130 km, la rivière des Outaouais prend sa source dans le lac des Outaouais, dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, et zigzague vers l'ouest jusqu'au lac Témiscamingue, en Ontario, avant de redescendre vers le sud pour devenir la frontière naturelle entre l'Ontario et le Québec jusqu'à Hawkesbury, dans les comtés unis de Prescott-Russell. La rivière poursuit ensuite sa course en territoire québécois jusqu'à Montréal, où elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

Le bassin versant de la rivière des Outaouais, d'une superficie de 146 334 km^2, se trouve donc à cheval sur les deux provinces, dans une proportion de 65 % au Québec et de 35 % en Ontario (Trudeau, 2019) (voir Carte 1). Ce territoire unifié du point de vue ancestral pour le peuple algonquin est aussi le milieu de vie de 10 Premières Nations algonquines Anishinabeg.

Carte 1. Bassin versant de la rivière des Outaouais

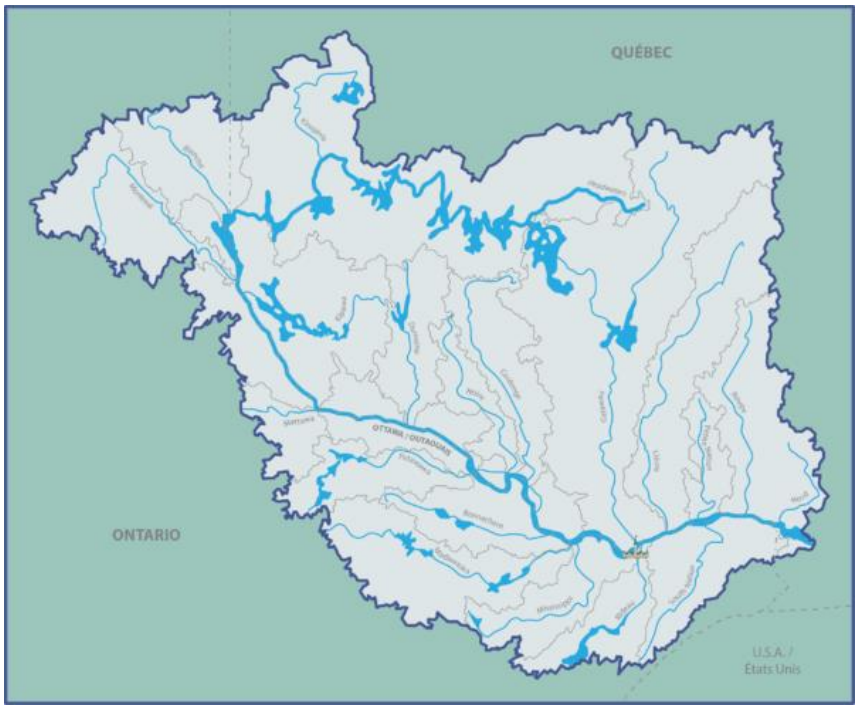

Source : Garde-rivière des Outaouais, https://ottawariverkeeper.ca/fr/le-bassin-versant-en-bref/

Frontière tangible entre les deux provinces et plus important affluent du fleuve Saint-Laurent, la rivière des Outaouais joue un rôle essentiel dans la région d'un point de vue socioéconomique, culturel et environnemental :

- En tant que source d'eau potable pour la majorité des habitants de la grande région;
- En tant que milieu récepteur des eaux usées;
- Comme importante source de production d'énergie;
- En raison de son énorme potentiel récréotouristique;
- Pour son importance historique dans le développement de la région;
- Et pour la place centrale qu'elle occupe dans l'histoire et le mode de vie traditionnel du peuple algonquin.

Les valeurs associées à la rivière font cependant face à diverses menaces. Les déversements d'eaux usées, la perte d'habitats et la dégradation des écosystèmes comptent parmi les principaux enjeux liés à la protection de la rivière. Le stockage des déchets nucléaires de Chalk River est un autre sujet de préoccupation important pour l'ensemble des habitants du territoire transfrontalier en raison des risques de contamination de la rivière des Outaouais qui pourrait en résulter. Situés à Deep River, à environ 200 km en amont d'Ottawa-Gatineau, les laboratoires nucléaires posent un risque de contamination de l'eau en raison de leur emplacement sur les rives de la rivière des Outaouais.

« À la différence d'un bon nombre de ses affluents, le cours principal de la rivière des Outaouais ne relève d'aucun organisme de bassin versant (OBV) du Québec ni office de protection de la nature (Conservation Authority) de l'Ontario (Trudeau, 2019). De plus, la superposition des frontières et des usages de ce plan d'eau situé à cheval sur deux provinces s'avère d'une grande complexité quand il s'agit de mettre en place un modèle de gouvernance efficace et cohérent :

> « Reflet des frontières politiques, de l'attribution historique des pouvoirs législatifs et des modèles de peuplement et d'utilisation, la rivière des Outaouais et ses affluents sont soumis au chevauchement des lois, des politiques et des priorités du gouvernement fédéral, de deux gouvernements provinciaux, de différents organismes et agences, de l'industrie, du secteur privé et de plus de 200 municipalités et communautés autochtones disséminées au sein du bassin versant » (Sentinelle Outaouais, 2017, p. 5).

5.2 Garde-rivière des Outaouais : un acteur majeur de la coopération transfrontalière

La rivière des Outaouais et son bassin versant, en tant qu'écosystème naturel englobant plusieurs territoires administratifs et dont dépendent de nombreuses collectivités, appelle une gestion intégrée reposant sur la collaboration de tous les acteurs concernés, tels que les gouvernements du Québec et de l'Ontario (via le comité conjoint Ontario-Québec notamment), le gouvernement fédéral, les municipalités, les peuples autochtones, les organisations locales de gestion des bassins versants et les industries. D'autres intervenants, tels que des chercheurs universitaires, des groupes citoyens et des ONG, participent activement à cet effort. Garde-rivière des Outaouais est de ce nombre.

Garde-rivière des Outaouais est un groupe d'action communautaire sans but lucratif voué à la défense de la rivière des Outaouais. Cet organisme indépendant et reconnu pour son expertise est dirigé par un conseil d'administration formé de personnes de divers horizons, des deux provinces et de la nation Anishinabe. Sa mission consiste à sensibiliser et à mobiliser la population en vue de protéger et de promouvoir la santé et la diversité écologique de la rivière des Outaouais et de ses affluents, par une approche axée sur la collaboration, le respect de la réglementation et la mise en œuvre de solutions efficaces[18]. En tant que leader dans la protection et la promotion de la santé écologique de cet écosystème, Garde-rivière des Outaouais s'emploie depuis de nombreuses années à sensibiliser les autorités aux déficiences d'un modèle de gouvernance basé sur la fragmentation et la dispersion des pouvoirs et des responsabilités entre les gouvernements, et à promouvoir un nouveau modèle de « gouvernance inclusive et durable » du grand bassin versant de la rivière des Outaouais fondé sur « l'engagement et l'action des différents paliers de gouvernement, de l'industrie et de la société civile » (Sentinelle Outaouais, 2017, p. 11). À cet égard, l'ONG reconnaît le rôle de gardiens et de protecteurs de l'eau du peuple Algonquin Anishinabeg et collabore de près avec eux (Garde-rivière des Outaouais, 2020a).

Garde-rivière a mené diverses actions en vue d'améliorer la gouvernance du bassin versant de la rivière. En 2015, l'organisme réussissait à amener des représentants de divers secteurs de la société à signer la *Déclaration de Gatineau*, par laquelle les signataires reconnaissaient que la protection du bassin versant de la rivière des Outaouais est une responsabilité partagée[19]. Les efforts déployés pour mettre en œuvre les actions

---

[18] https://www.ottawariverkeeper.ca/fr/press-kit/

[19] La *Déclaration de Gatineau* peut être consultée à https://www.ottawariverkeeper.ca/wp-content/uploads/2015/05/Gatineau-Declaration-FR-v8-1.pdf

de cette déclaration ont notamment donné lieu à l'attribution du statut patrimonial officiel à la rivière des Outaouais par les gouvernements du Canada et du Québec.

> « La Déclaration de Gatineau a été créée conjointement par le Comité consultatif du Sommet de la rivière des Outaouais représentant divers secteurs de la société y compris les administrations municipales, et les Premières Nations, les entreprises, les organismes provinciaux et fédéraux et des organismes sans but lucratif. La déclaration résume les raisons pour lesquelles la rivière est importante et présente une vision unifiée de la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs »[20].

En 2017, l'organisme proposait la création d'un Conseil de bassin de la rivière des Outaouais, un groupe multisectoriel et collaboratif qui « faciliterait et améliorerait l'échange d'information, approfondirait les relations et établirait la confiance entre les différents intervenants de tout le bassin versant de la rivière des Outaouais ». Ce conseil regrouperait des représentants de tous les intervenants concernés, « y compris les Premières Nations, les gouvernements municipaux, les agences provinciales et fédérales et les organismes non gouvernementaux, ainsi que de représentants des entreprises, de l'industrie et du tourisme, qui sont motivés par au moins un enjeu ou un intérêt commun pour travailler ensemble à protéger et à restaurer la rivière des Outaouais au moyen de mesures convenues » (Sentinelle Outaouais, 2017, p. 19-20).

Garde-rivière des Outaouais collabore également avec les villes d'Ottawa et de Gatineau en vue de réduire les débordements d'eaux usées dans la rivière et d'assurer une surveillance plus étroite de la qualité de l'eau pour permettre aux usagers récréatifs de profiter en toute sécurité de ce plan d'eau. À ce sujet, la Ville d'Ottawa a adopté en 2009 le Plan d'action de la rivière des Outaouais, qui comporte « 17 projets individuels visant à améliorer l'état de la rivière des Outaouais et à préserver la salubrité des milieux aquatiques pour les générations futures »[21]. La Ville de Gatineau, sur l'autre rive, n'est toutefois pas partenaire de ce plan d'action[22].

En mai 2019, Garde-rivière des Outaouais publiait un premier « Bilan de santé de la rivière des Outaouais », fruit de plus d'un an de recherche et de consultations auprès d'experts, d'organismes homologues, des Premières Nations et d'agences gouvernementales. Ce rapport contient pour la toute première fois une liste d'indicateurs communs pour établir

---

[20] https://www.ottawariverkeeper.ca/fr/gouvernance-du-bassin-versant/declaration-de-gatineau/

[21] https://ottawa.ca/fr/vivre-ottawa/environnement-conservation-et-climatique/protection-des-cours-deau-dottawa/plan-daction-de-la-riviere-des-outaouais

[22] https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/714653/traitement-eaux-usees-ottawa-groupes-environnementaux

le bilan de santé écologique du bassin versant de la rivière des Outaouais, en remplacement des paramètres différents utilisés auparavant par chacune des agences et administrations concernées. Une deuxième phase de ce projet est en marche et « comprend nombre d'initiatives intéressantes dont certaines s'appuient sur des projets conjoints de surveillance avec la Première Nation Kebaowek et Kitigan Zibi Anishinabeg » (Garde-rivière des Outaouais, 2019, p. 3).

Enfin, Garde-rivière des Outaouais entend collaborer et partager ses connaissances avec les acteurs membres du nouveau partenariat établi en février 2020 par le gouvernement du Québec en vue d'instaurer une approche de gestion intégrée des ressources en eau pour le bassin versant de la rivière des Outaouais. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) assurera la coordination de cette nouvelle initiative impliquant les sept OBV du bassin versant de la rivière des Outaouais, la Table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent-Grand Montréal et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Garde-rivière des Outaouais, 2020b). Fait à noter, aucun acteur du côté ontarien de la rivière ne participe à cette initiative.

Garde-rivière est aussi impliqué dans plusieurs autres dossiers et campagnes de sensibilisation en vue de préserver la biodiversité de cet écosystème aquatique et de protéger la rivière contre divers polluants, tels que les microplastiques. En particulier, l'organisme joue un rôle important en tant qu'expert au sein des comités techniques du controversé projet de site de gestion des déchets nucléaires à Chalk River, en plus de tenir le public informé et d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral.

5.3 Autres structures et acteurs impliqués dans la gouvernance transfrontalière de l'eau

5.3.1 Comité conjoint Ontario-Québec sur la gestion de l'eau

En 2015, les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont créé le Comité conjoint Ontario-Québec sur la gestion de l'eau. Ce comité a pour mandat de « faciliter la coopération et l'échange d'information entre le Québec et l'Ontario sur une diversité d'enjeux liés à la gestion de l'eau, comme celle de […] la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais, [et de travailler] à la recherche de solutions communes pour la gestion des bassins hydrographiques et des plans d'eau partagés »[23]. Le mandat de ce comité a été réaffirmé en vertu de l'Accord de coopération environnementale de 2016 entre l'Ontario

[23] Gouvernement de l'Ontario. « Gestion de l'eau : Le Québec et l'Ontario renforcent leur collaboration », bulletin du 29 mai 2015. https://news.ontario.ca/fr/bulletin/32972/gestion-de-leau-le-quebec-et-lontario-renforcent-leur-collaboration

et le Québec. En signant cet accord, les gouvernements de l'Ontario et du Québec se sont notamment engagés à renforcer la coopération bilatérale existante, à échanger de l'information sur les bassins versants et les écosystèmes communs, à travailler ensemble pour régler les problèmes environnementaux et à prévenir et atténuer les effets transfrontaliers négatifs (gouvernement de l'Ontario, 2015; gouvernement de l'Ontario, 2016a).

5.3.2 Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais

La Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais (la Commission de planification) est chargée d'assurer la gestion intégrée des principaux réservoirs du bassin de l'Outaouais, afin de minimiser les impacts liés aux inondations et aux étiages le long de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Cet organisme établi en 1983 par les gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario chapeaute le Comité de régularisation de la rivière des Outaouais, formé de représentants des quatre organismes qui exploitent les principaux réservoirs dans le bassin et qui sont chargés des activités d'exploitation quotidiennes aux barrages, c'est-à-dire : Hydro-Québec, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, Ontario Power Generation, et Services publics et Approvisionnement Canada. Les membres du comité s'entendent sur les stratégies de régularisation appropriées à mettre en œuvre, conformément aux politiques de régularisation et aux critères adoptés par la Commission de planification[24].

5.4 La protection de l'environnement et le développement durable comme prétexte à d'autres collaborations transfrontalières

5.4.1 Le « Pacte d'amitié » entre la MRC d'Argenteuil, la MRC de Papineau et les Comtés Unis de Prescott et Russell

Depuis 2011, la MRC d'Argenteuil, dans la région des Laurentides, la MRC de Papineau en Outaouais et les Comtés Unis de Prescott et Russell dans l'Est ontarien sont liés par un « pacte d'amitié » par lequel ils s'engagent à travailler en partenariat dans des dossiers touchant à divers enjeux communs, et notamment la protection de l'environnement. En septembre 2019, les trois gouvernements régionaux ont pris l'engagement de protéger la rivière des Outaouais en signant la Déclaration de la protection de la rivière des Outaouais et en concluant un partenariat avec l'organisme Garde-rivière des Outaouais (Pelletier, 2019).

[24] http://rivieredesoutaouais.ca/renseignements/faq/

5.4.2 Stratégie interprovinciale de transport collectif

Dans l'objectif d'encourager la mobilité durable et de réduire la dépendance à l'automobile dans la région de la capitale nationale, une Stratégie interprovinciale de transport collectif réunissant la Commission de la capitale nationale, la Ville d'Ottawa et la Société de transport de l'Outaouais (STO), avec la participation de la Ville de Gatineau, a été mise en œuvre en 2013. Cette stratégie permettra de réduire les impacts du transport sur l'environnement en améliorant la coordination et la planification entre les deux sociétés de transport collectif (STO et OC Transpo). L'objectif ultime est d'améliorer la fluidité des déplacements entre les deux rives et d'aboutir à une meilleure intégration des deux réseaux, dans une optique de mobilité durable et de transport écologique[25].

5.4.3 Accord de coopération environnementale de 2016 entre l'Ontario et le Québec

À une échelle plus large, les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont conclu un Accord en matière de coopération environnementale en 2016 qui couvre tous les enjeux environnementaux communs aux deux provinces et vise à maintenir leur engagement à collaborer dans la lutte contre les changements climatiques et la gestion des enjeux reliés à l'air et à l'eau. Cette entente poursuit plus particulièrement les objectifs suivants en ce qui concerne les enjeux transfrontaliers :

> « Améliorer la coopération en matière de mesures de prévention et d'intervention pour répondre aux situations d'urgence environnementale transfrontalières, afin d'améliorer la protection environnementale et de protéger davantage la santé et la sécurité humaines.
>
> Accroître l'échange d'informations et de compétences techniques en matière de collecte de données transfrontalières et d'analyse des données sur les écosystèmes, la biodiversité et les territoires communs[26] ».

[25] http://www.sto.ca/fileadmin/user_upload/communications/PDF/Documents_externes/Rapport%20sommaire-Strategie%20interprovinciale%20de%20transport.pdf

[26] https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/42340/la-cooperation-en-matiere-denvironnement

6. Références

Action Climat Outaouais (s.d.). Enjeu : Les enjeux climatiques en Outaouais – Gatineau.

Commission de la capitale nationale (2018). Stratégie de développement durable 2018-2023.

Dupras, J., L'Ecuyer-Sauvageau, C., Auclair, J., He, J. et Poder, T. (2016). Capital naturel. La valeur économique de la trame verte de la Commission de la capitale nationale. Commission de la capitale nationale et Fondation David Suzuki, décembre 2016.

Garde-Rivière des Outaouais (2019). Rapport annuel 2019.

Garde-rivière des Outaouais (2020a). Rapport annuel 2020.

Garde-rivière des Outaouais (2020b). « Garde-rivière des Outaouais accueille favorablement la mise en place d'une approche de gestion intégrée des ressources en eau pour le bassin versant de la rivière des Outaouais ». Communiqué, 21 février 2020.

Garde-rivière des Outaouais (s.d.). Surverses d'égouts unitaires.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012). Gestion intégrée des ressources en eau : cadre de référence. Québec.

Observatoire du développement de l'Outaouais (2018a). Rapport synthèse. Tournée des territoires de l'Observatoire du développement de l'Outaouais 2018.

Observatoire du développement de l'Outaouais (2018b). L'Outaouais aux frontières des possibilités. Bilan du Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. 11 octobre 2018.

Pelletier, É. (2019). « Les MRC et les CUPR s'entendent pour protéger la rivière des Outaouais ». Le Droit, 3 septembre 2019.

Sentinelle Outaouais (2017). Gouvernance du bassin versant de la rivière des Outaouais : Le bien-fondé d'un Conseil de bassin. Document de discussion. Mars 2017.

Trudeau, M. (2019). Gatineau : Mieux connaître et évaluer notre eau récréative. Première étude de la santé du bassin versant de la rivière des Outaouais. Garde-rivière des Outaouais.

Ville d'Ottawa (2012). Framing our Future. A Plan for sustainability and resilience in Canada's capital region. Document élaboré en collaboration avec la Ville de Gatineau et la CCN.

Ville d'Ottawa (2019). Nouveau Plan officiel. Le cadre naturel d'Ottawa. Mars 2019.

Ville d'Ottawa (2020a). Plan directeur des déchets solides. Émissions de gaz à effet de serre.

Ville d'Ottawa (2020b). Plan directeur sur les changements climatiques.

Ville d'Ottawa (s.d.). Résumé des politiques sur les changements climatiques de la version provisoire du Plan officiel.

Ville de Gatineau (2008). Une ville verte à la portée de la main! Politique environnementale de la Ville de Gatineau.

Ville de Gatineau (2020). Gatineau dresse un bilan positif de son plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020. Communiqué de la Ville de Gatineau. 23 février 2020.

Ville de Gatineau (2021). Gatineau vise la carboneutralité d'ici 2050. Communiqué de la Ville de Gatineau. 23 février 2021.

Développement social

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Observatoire du développement de l'Outaouais

Plusieurs thématiques du développement social sont abordés dans cette section: l'éducation; la santé; et des logements et l'itinérance.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Accès à l'éducation : un déséquilibre entre les deux rives au détriment de l'Outaouais

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Bergeron, Amélie et Lynda Gagnon avec la collaboration d'Alexandre Dubé-Belzile (2021). **Accès à l'éducation : un déséquilibre entre les deux rives au détriment de l'Outaouais.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Un grand bassin de main-d'œuvre spécialisée et scolarisée et une concentration d'institutions d'enseignement supérieur 3
3. Les systèmes d'éducation québécois et ontarien : des divergences qui favorisent l'exode des étudiants québécois 6
   3.1. Les systèmes scolaires 6
   3.2. L'exode des étudiants québécois : la situation frontalière particulière de l'Outaouais 7
4. Une mobilisation importante pour dénoncer le retard de l'Outaouais en matière d'éducation 12
5. Références 16

ACCÈS À L'ÉDUCATION : UN DÉSÉQUILIBRE ENTRE LES DEUX RIVES AU DÉTRIMENT DE L'OUTAOUAIS

1. Introduction

L'éducation prépare les citoyens de demain à répondre aux besoins du marché du travail. Une main-d'œuvre qualifiée joue un rôle essentiel dans la croissance économique d'un territoire, en plus d'accroitre la productivité.

La situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien présente un portrait unique de l'éducation : un voisinage étroit de deux systèmes scolaires différents. Cette situation met en évidence des enjeux importants sur le territoire transfrontalier. Sur la rive québécoise, un important retard historique en éducation postsecondaire est dénoncé par de nombreux acteurs. L'offre de programmes d'études et le nombre d'établissements postsecondaires sont largement inférieurs aux autres régions administratives québécoises comparables. Ce retard a été justifié par la présence d'établissements d'enseignement reconnus et d'une offre abondante de programmes d'études à Ottawa. L'ensemble de ces disparités favorise l'exode des étudiants québécois vers l'Ontario, entraînant des pertes économiques importantes pour l'Outaouais et le Québec.

Dans cette section, nous dressons d'abord un portrait de la concentration d'institutions d'enseignement supérieur et du grand bassin de main-d'œuvre spécialisée et scolarisée sur le territoire transfrontalier. Les disparités entre les deux systèmes scolaires sont ensuite décrites. La dernière partie porte plus particulièrement sur les enjeux soulevés par cette situation.

2. Un grand bassin de main-d'œuvre spécialisée et scolarisée et une concentration d'institutions d'enseignement supérieur

Le taux de personnes détenant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires sur l'ensemble du territoire transfrontalier (59,8 %) et dans l'Est ontarien (60,9 %) est supérieur aux moyennes provinciales (QC : 58,5 %; ON : 55,1 %). En revanche, ce taux pour l'Outaouais (56,4 %) se situe légèrement sous la moyenne québécoise (voir le tableau 1).

Le territoire transfrontalier se démarque particulièrement pour la proportion élevée de personnes détenant un grade universitaire (30 %), un taux qui dépasse largement les moyennes provinciales de l'Ontario (26 %) et du Québec (20,5 %) (tableau 1). Il en est de

même pour la région de l'Outaouais (21,7 %) et de l'Est ontarien (32,6 %), où le taux de diplômés universitaires surpasse la moyenne provinciale.

Tableau 1. Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par la population âgée de 15 ans et plus sur le territoire transfrontalier en 2016

	Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires		Grade universitaire	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
Territoire transfrontalier	**767 365**	**59,8**	**384 645**	**30,0**
Outaouais	**174 275**	**56,4**	**67 175**	**21,7**
Gatineau	128 540	58,1	53 960	24,4
Collines-de-l'Outaouais	23 325	59,5	9 070	23,1
Papineau	9 450	48,8	1 905	9,8
Pontiac	5 170	43,1	905	7,6
Vallée-de-la-Gatineau	7 790	45,5	1 335	7,8
Est Ontarien	**593 090**	**60,9**	**317 470**	**32,6**
Ottawa	485 080	63,7	286 700	37,7
Prescott et Russell	35 700	49,4	10 290	14,2
Renfrew	41 405	50,0	11 550	13,9
Lanark	30 905	54,3	8 930	15,7
Province de l'Ontario	**6 076 985**	**55,1**	**2 872 085**	**26,0**
Province du Québec	**3 884 235**	**58,5**	**1 361 730**	**20,5**

Source : Statistique Canada. 2017. *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit nº 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017

Cette situation s'explique en premier lieu par la nature des emplois de la région d'Ottawa-Gatineau, qui exige souvent une formation universitaire (fonction publique, secteur des hautes technologies, etc.). D'ailleurs, lorsqu'on compare les données des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, Ottawa-Gatineau arrive au 1er rang pour le plus haut niveau de scolarité atteint (Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur) en 2016 (Statistique Canada, 2017b). D'autre part, la présence d'un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur dans la région favorise un niveau de scolarité élevé de la population. Cette haute concentration de savoir est un facteur mobilisé par les acteurs du développement pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire. Plus de 60 % des emplois disponibles nécessitent un diplôme d'études collégiales ou universitaires (ACESO, 2017).

Toutefois, une analyse plus pointue permet de mettre en évidence des contrastes importants entre le niveau de scolarité des populations urbaines et périurbaines et celui des populations rurales. Ces écarts sont particulièrement évidents en ce qui concerne la proportion de personnes détenant un grade universitaire. En effet, les Villes de Gatineau (24,4 %) et d'Ottawa (37,7 %) ainsi que la MRC des Collines-de-l'Outaouais (23,1 %) se démarquent positivement par rapport aux moyennes provinciales et régionales, alors que les MRC rurales (Papineau, Pontiac, Vallée-de-la-Gatineau) et les comtés (Prescott et Russell, Renfrew et Lanark) affichent des taux largement inférieurs, avec des proportions variant de 7,6 % à 15,7 %. Ces écarts importants s'expliquent, entre autres, par le fait que les principaux secteurs d'activité en milieu rural ne nécessitent pas d'études universitaires. D'ailleurs, on constate un taux élevé de personnes ayant une formation liée à un métier dans les MRC rurales (Dubé-Belzile et Gagnon, 2020). Soulignons en outre que la majorité des institutions postsecondaires se trouvent en milieu urbain, à Gatineau et à Ottawa, ce qui soulève un enjeu important pour l'accès à l'éducation en milieu rural. En effet, la difficulté d'accès aux programmes d'études pour les jeunes en milieu rural est un facteur qui joue en défaveur de ces territoires (Gaudreault, *et al.,* 2018). À ce sujet, il importe également de noter que le Cégep de l'Outaouais est le seul établissement collégial du Québec à ne pas être doté de résidences pour étudiants, un autre facteur susceptible de décourager les jeunes en milieu rural à poursuivre leurs études en raison du coût élevé des logements à Gatineau.

Sur la rive québécoise, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) est située à Gatineau dans le secteur Hull. Cette université fait partie du réseau de l'Université du Québec, réseau établi en 1968 dans le but notamment de favoriser l'accessibilité aux études supérieures pour la population québécoise. L'Institut des Sciences de la Forêt tempérée (ISFORT), rattaché à l'UQO, se situe à Ripon dans la MRC de Papineau. Mentionnons également que l'École nationale d'administration publique (ENAP) possède un campus en Outaouais, dans les locaux de l'UQO. L'Outaouais compte également trois établissements d'études collégiales. Le Cégep de l'Outaouais, seul collège francophone public de la région, compte trois campus situés à Gatineau et dans le secteur Hull. Le collège Heritage, un cégep anglophone, possède un campus dans le secteur Hull de Gatineau et un autre à Campbell's Bay dans la MRC de Pontiac. Finalement, le collège Universel, antérieurement le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières, est un établissement privé offrant une formation bilingue. Il est également situé dans le secteur Hull de Gatineau.

Sur la rive ontarienne, les établissements d'enseignement postsecondaire sont nombreux. L'Université d'Ottawa, située au cœur de la ville, est la plus grande université bilingue (français-anglais) au monde (Université d'Ottawa, 2021). Son collège fondateur, l'Université Saint-Paul, est également situé à Ottawa et offre aussi une formation bilingue.

Finalement, l'Université Carleton offre une formation en anglais. L'Est ontarien compte également deux établissements d'études collégiales, soit le collège Algonquin et le collège La Cité, qui compte un campus satellite à Hawkesbury en plus du campus principal d'Ottawa. Le collège La Cité a vu le jour en 1990 pour permettre aux Franco-Ontariens de poursuivre leurs études en français dans la région. En tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire destiné à une population francophone en milieu minoritaire, La Cité reçoit une subvention du gouvernement fédéral[1]. Le collège Algonquin, quant à lui, dessert la population anglophone de ce territoire. Mentionnons enfin qu'à l'automne 2020, l'Université d'Ottawa accueillait 44 693 étudiants, dont 13 408 étudiants francophones (Université d'Ottawa, 2020), tandis que l'UQO comptait seulement 4 471 étudiants[2], soit à peu près le dixième de la clientèle de l'Université d'Ottawa.

3. Les systèmes d'éducation québécois et ontarien : des divergences qui favorisent l'exode des étudiants québécois

3.1. Les systèmes scolaires

Le système scolaire québécois est unique au Canada. L'éducation préscolaire (la maternelle), qui débute à 4 ou 5 ans, est suivie de l'enseignement primaire (1re à 6e année) et secondaire (1re à 5e secondaire) (Gouvernement du Québec, 2021). L'enseignement collégial, obligatoire pour l'admission aux études universitaires, est offert par les cégeps (réseau public) et les collèges (établissements privés), qui offrent des formations préuniversitaires (2 ans) ou techniques (3 ans). Au Québec, l'étudiant peut être admis à l'université après 15 ans d'études.

En Ontario, l'éducation préscolaire (maternelle et jardin) débute à 4 ans. L'enseignement élémentaire (de la 1re à la 8e année) est suivi de l'enseignement secondaire (9e à 12e année) (People for Education, 2018). Bien que l'étudiant ontarien obtienne son certificat d'études secondaires un an après l'étudiant québécois, ce premier est immédiatement admissible aux études collégiales ou universitaires. L'étudiant inscrit aux études collégiales en Ontario obtient un diplôme après 2 ans (4 sessions) ou un diplôme avancé après 3 ans (6 sessions) (Collèges de l'Ontario, 2021).

---

[1] Information fournie par Mme Jacqueline Lacasse, Directrice des études du Cégep de l'Outaouais, qui souligne qu'une partie de ce financement sert pourtant à recruter des étudiants du côté québécois.

[2] Cette donnée, fournie par le bureau du registraire de l'UQO, ne tient pas en compte les étudiants du campus de St-Jérôme dans les Laurentides.

Au Québec, l'admission aux études universitaires est conditionnelle à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), ce qui empêche les diplômés du secondaire en Ontario de s'inscrire directement dans une université québécoise. À l'opposé, les étudiants du Québec peuvent accéder aux études universitaires en Ontario immédiatement après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES) ou au bout d'une seule année d'études collégiales, alors qu'ils ne sont pas encore admissibles dans les universités québécoises.

Ces divergences entre les deux systèmes d'éducation provinciaux ne limitent pas seulement les collaborations possibles entre les établissements des deux rives, mais contribuent également à la migration des étudiants québécois vers l'Ontario (ACESO, 2011).

3.2. L'exode des étudiants québécois : la situation frontalière particulière de l'Outaouais

Ces divergences entre les deux systèmes scolaires n'expliquent pas à elles seules l'exode des étudiants québécois. En effet, l'Outaouais accuse un retard important en matière d'éducation postsecondaire comparativement aux autres régions du Québec (voir les tableaux 2 à 7). À titre d'exemple, en 2018, l'Outaouais comptait seulement 19 programmes d'études universitaires au baccalauréat, comparativement à 32 pour la Mauricie et à 41 pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean (tableau 4). En 2016-2017, le ratio de programmes collégiaux et universitaires par nombre d'habitants s'établissait à 1 programme pour 3 891 habitants en Outaouais, comparativement à 1 pour 1 612 habitants au Saguenay–Lac-St-Jean et à 1 pour 1 625 habitants en Mauricie. À Ottawa, où l'on compte trois universités et deux établissements de niveau collégial, pour une offre totale de 683 programmes (en 2016), ce ratio est de 1 programme pour 1 368 habitants (ACESO, 2017). L'offre insuffisante de programmes en Outaouais combinée à la proximité d'Ottawa a donc incité des milliers d'étudiants de l'Outaouais à poursuivre leurs études en Ontario plutôt que dans une autre région du Québec et ce, malgré des frais de scolarité jusqu'à trois fois plus élevés (ACESO, 2011; 2017).

> « Plus de 6 500 étudiants résidant en Outaouais poursuivent annuellement leurs études supérieures à Ottawa, soit 4 000 de plus que le nombre estimé en 2011, souvent parce que le programme désiré n'est pas offert en Outaouais. Ils doivent donc payer des frais de scolarité près de trois fois plus élevés (une différence de près de 3 000 $ par session) afin d'être en mesure d'étudier dans le programme de leur choix offert le plus près possible de leur domicile » (ACESO, 2017, p. 4).

Cet exode des étudiants québécois vers l'Ontario représente des pertes estimées à près de 65 M$ par année pour l'Outaouais et le Québec, sans compter la perte de main-d'œuvre que cela entraîne (ACESO, 2017). Selon les chiffres fournis par l'ACESO (2017), plus de 60 % des emplois créés dans la région par les départs à la retraite et la croissance de l'emploi nécessitent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Pourtant, 25 % des étudiants qui vont suivre une formation collégiale en Ontario ne pourront revenir travailler en sol québécois, où leur formation n'est pas reconnue (Schepper, 2018). Selon un sondage mené par la Table Éducation Outaouais en 2020, 7 % des élèves du secondaire envisageaient de fréquenter un collège ou une université ontarienne après la 5e secondaire (Table Éducation Outaouais, 2021). À la session d'automne 2020, 3 641 étudiants inscrits à l'Université d'Ottawa, 138 étudiants inscrits à l'Université Saint-Paul et 1 419 étudiants inscrits à La Cité habitaient en Outaouais[3].

Malgré cette situation qui favorise une migration unidirectionnelle, 6,6 % des inscriptions de l'UQO au campus de Gatineau provenaient d'étudiants ontariens à l'automne 2020[4].

Tableau 2. Programmes d'éducation professionnelle en français et en anglais par région administrative en commission scolaire et centre de formation professionnelle, 2018

	DEP	ASP	AEP
Saguenay–Lac-Saint-Jean	56	10	3
Mauricie	41	10	10
Estrie	63	12	5
Outaouais	**40**	**4**	**0**

Source : Schepper, B. (2018). Effets du retard de financement public sur les systèmes de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais. Retombées économiques d'un rattrapage. IRIS.

[3] Information obtenue à la suite d'une demande d'accès à l'information à l'Université d'Ottawa (juillet 2021) et à La Cité.

[4] Cette donnée a été fournie par le bureau du registraire de l'UQO.

Tableau 3. Programmes d'éducation collégiale par région administrative, 2019

	Programmes collégiaux
Saguenay–Lac-Saint-Jean	111
Mauricie	88
Outaouais	**59**

Source : Ville de Gatineau, Conférence des préfets de l'Outaouais et Front régional Outaouais. 2019. Dossier Outaouais 2019 – L'Outaouais : une région stratégique pour le Québec.

Tableau 4. Programmes d'étude par cycle universitaire au Québec, selon les régions administratives, 2018

	Université	Baccalauréat	Maitrise	Doctorat
Saguenay–Lac-Saint-Jean	UQAC	41	16	11
Mauricie	UQTR	32	27	14
Estrie	Université de Sherbrooke	50	56	35
	Université Bishop	42	5	0
Total Estrie		92	61	35
Outaouais	UQO*	19	15	5
	ENAP		1	1
Total Outaouais		**19**	**16**	**6**

* Incluant le campus de Saint-Jérôme de l'UQO

Source : Schepper, B. (2018). Effets du retard de financement public sur les systèmes de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais. Retombées économiques d'un rattrapage. IRIS.

Tableau 5. Effectif scolaire de la formation professionnelle à l'automne 2019, Outaouais et régions administrative comparables.

Région administrative	Effectif
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 558
Mauricie	3 249
Outaouais	**3 016**

Source : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. Effectif scolaire de la formation professionnelle, selon diverses variables, années scolaires 2005-2006 à 2019-2020, Québec

Tableau 6. Effectifs étudiants inscrits à l'enseignement collégial à l'automne 2019, Outaouais et régions administratives comparables

Région administrative	Effectif
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6 635
Mauricie	4 249
Estrie	5 952
Outaouais	**5 662**

Source : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. Effectif à l'enseignement collégial selon diverses variables, au trimestre d'automne, Québec

Tableau 7. Effectifs étudiants inscrits à l'enseignement universitaire à l'automne 2019, Outaouais et régions administratives comparables

Région administrative	Université	Effectif
Saguenay–Lac-Saint-Jean	UQAC	6 438
Mauricie	UQTR	14 156
Outaouais	**UQO***	**4 600**

*Cette donnée exclut les étudiants du campus de Saint-Jérôme dans les Laurentides.

Source : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. Effectif à l'enseignement universitaire selon diverses variables, au trimestre d'automne, Québec

Le territoire transfrontalier se distingue aussi pour la proportion élevée (21,2 %) de sa main-d'œuvre (population active) ayant fait des études postsecondaires ailleurs que dans la province de résidence (tableau 8). Alors que seulement 4,1 %[5] de la population active de 15 ans et plus du Québec avait fait ses études dans une autre province en 2016, cette proportion grimpe à 32,9 % en Outaouais. À l'échelle des MRC, on observe un phénomène semblable, avec des proportions qui varient de 13,2 % à 45,4 %.

Dans l'Est ontarien, on observe une réalité similaire, mais de moindre ampleur : 17,5 % de la main-d'œuvre a fait des études dans une autre province que l'Ontario, alors que cette proportion est de seulement 7,8 % pour l'ensemble de l'Ontario. À l'échelle des comtés, les proportions sont également supérieures au ratio provincial, soit entre 10,2 % et 18,9 % (tableau 8). L'ensemble de ces données démontre que le territoire transfrontalier est un lieu d'attractivité important pour la main-d'œuvre scolarisée, qui provient de diverses provinces au Canada et d'autres pays (voir à ce sujet les sections sur les migrants interprovinciaux; les autochtones; et les immigrants).

Ces données témoignent également de la place importante occupée par les institutions d'enseignement postsecondaire d'Ottawa pour la formation avancée de la main-d'œuvre de l'Outaouais.

[5] Ce pourcentage exclut les personnes qui ont effectué leurs études à l'étranger.

Tableau 8. Population active de 15 ans et plus ayant obtenu un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires dans une province canadienne autre que la province de résidence, 2016

	Population détenant un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires décerné au Canada	Proportion ayant étudié à l'extérieur de la province de résidence	
		Nombre	%
Territoire transfrontalier	**671 675**	**142 470**	**21,2**
Outaouais	**162 165**	**53 385**	**32,9**
Gatineau	117 870	39 955	33,9
Collines-de-l'Outaouais	22 400	8 435	37,7
Papineau	9 210	1 220	13,2
Pontiac	5 025	2 280	45,4
Vallée-de-la-Gatineau	7 660	1 495	19,5
Est Ontarien	**509 510**	**89 085**	**17,5**
Ottawa	407 235	75 530	18,5
Prescott et Russell	34 065	6 455	18,9
Renfrew	38 985	4 115	10,6
Lanark	29 225	2 985	10,2
Province de l'Ontario	**4 786 950**	**372 470**	**7,8**
Province du Québec	**3 509 610**	**142 415**	**4,1**

Source : Statistique Canada. 2017. *Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit nº 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

4. Une mobilisation importante pour dénoncer le retard de l'Outaouais en matière d'éducation

Le retard historique de l'Outaouais en matière d'infrastructures d'enseignement et d'accès aux occasions d'apprentissage et de formation postsecondaire fait l'objet de

revendications auprès du gouvernement québécois depuis plus d'une décennie. En 2010, la Table Éducation Outaouais amorçait un mouvement de mobilisation des acteurs duquel naîtra l'ACESO, l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACESO, 2011). En 2015, le Front régional Outaouais (FRO), un regroupement de plusieurs acteurs politiques et de la société civile incluant l'ACESO, documentait les impacts du sous-investissement en éducation dans la région de l'Outaouais et exhortait le gouvernement à reconnaître la situation particulière de l'Outaouais pour corriger l'important retard accumulé. Le FRO a d'ailleurs désigné « l'enseignement supérieur comme étant la priorité pour la région de l'Outaouais » (Demers, 2014). Malgré ces initiatives, l'ACESO constatait dans son État de situation 2017, réalisé 6 ans après la Déclaration de 2011, que « l'Outaouais peine toujours à rattraper le retard accumulé dans son offre de programmes face aux autres régions administratives du Québec » (ACESO, 2017, p. 1).

En 2018, Équité Outaouais, un regroupement citoyen et communautaire non partisan, se joignait au mouvement. S'appuyant sur les conclusions d'une étude menée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) sur les *Effets du retard de financement public sur les systèmes de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais* (Schepper, 2018), Équité Outaouais revendiquait un rattrapage du financement en éducation pour mettre un terme à la « désertion d'étudiant·e·s et de fonds de l'Outaouais vers l'Ontario » et, conséquemment, à la « perte de travailleuses et travailleurs qualifiés sur le territoire du Québec » (Équité Outaouais, 2018). En 2019, la Ville de Gatineau et les préfets des MRC joignaient leur voix au FRO pour réclamer un véritable plan d'action de la part du gouvernement. En réponse à ces revendications, le 30 octobre 2019, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion reconnaissant le statut particulier de l'Outaouais en raison de sa situation frontalière avec Ottawa. « La motion reste pour l'instant symbolique, mais elle est une première dans l'histoire de la région » (Bélanger, 2019).

Selon les données publiées par l'IRIS, pour l'année 2015-2016, le nombre de programmes d'études professionnelles (DEP, ASP et AEP) offerts en Outaouais est largement inférieur à ce qu'on retrouve dans d'autres régions comparables du Québec, avec pour conséquence que le nombre d'étudiants en Outaouais est beaucoup plus bas qu'ailleurs. Le même constat s'applique aux programmes de niveau collégial et universitaire (voir les tableaux 2 à 7 pour les chiffres exacts). Pour la population étudiante de l'Outaouais, l'offre insuffisante de programmes à proximité représente un obstacle majeur à la poursuite des études et à l'acquisition de compétences professionnelles. Pour l'Outaouais, le manque de financement et d'appui gouvernemental pour la création de programmes d'études supérieures reliés aux besoins du marché du travail prive les établissements

d'enseignement supérieur des ressources nécessaires pour former la relève et répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée de la région (ACESO, 2017).

En somme, le sous-investissement du gouvernement dans le réseau d'éducation de l'Outaouais combiné au manque de programmes offerts entraîne non seulement une migration des étudiants de la région vers l'Ontario, sans compter les frais de scolarité et les dépenses qui échappent au Québec, mais également « une perte de travailleuses et travailleurs qualifiés sur le territoire du Québec, des personnes qui autrement pourraient participer à la vie économique de l'Outaouais et du Québec » (Schepper, 2018, p. 10).

Entretemps, les établissements d'enseignement postsecondaires de l'Outaouais poursuivent leurs efforts en vue de rattraper le retard accumulé au fil des ans. Le Cégep de l'Outaouais, qui voudrait ajouter 14 programmes à son offre pour rejoindre la moyenne provinciale et répondre aux besoins de la population étudiante et du marché du travail, mise beaucoup sur un plan d'action en préparation au gouvernement du Québec pour pallier à la fois le manque de programmes et d'espace. L'établissement, qui a ajouté trois programmes à son offre dans les dernières années[6], travaille au développement de plusieurs nouveaux programmes à brève échéance, ainsi qu'à deux importants projets d'infrastructures à moyen et long terme, soit l'ajout d'un quatrième étage à l'agrandissement du campus Félix-Leclerc et une rénovation majeure du complexe sportif du campus Gabrielle-Roy. Néanmoins, ses demandes d'approbation de nouveaux programmes se butent à des refus répétés de la part du gouvernement en dépit de demandes claires et pressantes exprimées par le milieu pour la création de programmes de formation dans des domaines où les besoins de main-d'œuvre sont criants, comme la pharmacie et la technologie de radiodiagnostic (Leblanc, 2021a; 2021b). Pour la direction générale de l'établissement, ces refus démontrent que l'appareil gouvernemental ne prend toujours pas les impacts de la situation frontalière en considération : « Il y a encore du travail à faire pour que l'appareil bureaucratique saisisse bien tous les tenants et aboutissants du contexte frontalier et unique de l'Outaouais » (Leblanc, 2021a). Enfin, le manque d'agilité de l'appareil gouvernemental québécois en matière de développement et d'approbation des programmes d'études est une autre contrainte majeure qui nuit à la compétitivité de l'Outaouais par rapport à l'Ontario, où le processus est beaucoup plus rapide.

De son côté, bien que les efforts déployés n'aient pas toujours donné les résultats escomptés, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) a aussi fait des avancées significatives dans les dernières années. En 2016 et 2017, l'UQO a notamment obtenu un

[6] Technologie de l'architecture, techniques juridiques et technique diététique.

appui financier substantiel, tant de la Ville de Gatineau que du gouvernement du Québec, pour développer de nouveaux programmes d'études, en particulier dans le domaine de la santé. L'UQO travaille maintenant à la mise en œuvre d'un projet d'unification des deux campus de Gatineau et à la création de nouveaux programmes d'études en santé, technologies et sciences naturelles, ce qui « permettra aux jeunes de l'Outaouais qui souhaitent poursuivre leurs études dans ces domaines de le faire sans avoir à s'exiler » (Université du Québec, 2021, p. 29). En retour, la bonification et la diversification des programmes d'études offerts à l'UQO pourraient avoir pour effet d'attirer un plus grand nombre d'étudiants francophones de l'Est ontarien, considérant que l'Université d'Ottawa, malgré son statut d'université bilingue, est vivement critiquée pour avoir « relégué la langue française au second plan » dans son fonctionnement et ne pas être en mesure d'assurer une formation totalement en français à ses étudiants (Radio-Canada, 2019; Université d'Ottawa, 2021b; Vachet, 2021).

5. Références

Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais - ACESO (2011). Déclaration de l'Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais, 20 juin 2011.

Alliance pour la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais - ACESO (2017). État de situation 2017.

Bélanger, M. (2019). L'Assemblée nationale reconnaît officiellement le sous-financement en Outaouais. Le Droit. Édition du 31 octobre 2019.

Collèges de l'Ontario (2021). Types de programme aux collèges de l'Ontario.

Demers, G. (2014). Rapport final du chantier sur l'offre de formation collégiale. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Gouvernement du Québec.

Dubé-Belzile, A. et L. Gagnon (2020). Éducation. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Équité Outaouais (2018). IRIS - Note socioéconomique - Les effets du retard de financement public sur le système de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais continuent de faire avancer la région vers l'arrière! Communiqué. 8 août 2018.

Gaudreault, M., Morin, I., Simard, J. G., Perron, M., et Veillette, S. (2018). Les facteurs territoriaux de persévérance et de réussite scolaires au Québec. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, 51(3), 37.

Gouvernement du Québec (2021). Maternelle 4 ans.

Leblanc, D. (2021a). « Une grosse machine » qui agace le Cégep de l'Outaouais. Le Droit. édition du 19 juin 2021.

Leblanc, D. (2021b). Cégep de l'Outaouais : 14 programmes nécessaires pour rattraper la moyenne québécoise. Le Droit, édition du 20 juin 2021.

People for Education. (2018). L'éducation publique en Ontario.

Radio-Canada. (2019). Difficile d'étudier en génie électrique en français à l'Université d'Ottawa. Radio-Canada.ca.

Schepper, B. (2018). Effets du retard de financement public sur les systèmes de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais. Retombées économiques d'un rattrapage. IRIS.

Table Éducation Outaouais. (2021). Portrait de la réussite éducative en Outaouais.

Université d'Ottawa. (2021a). Notre université | University Of Ottawa.

Université d'Ottawa (2021b). Renouveau de la francophonie à l'Université d'Ottawa : une responsabilité collective. Rapport de synthèse. Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, août 2021.

Université d'Ottawa. (2020). Rapport d'inscriptions étudiantes.

Université du Québec. 2021. Rapport annuel 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements du réseau.

Vachet, B. (2021). Francophonie : malaise à l'Université d'Ottawa. ICI Ottawa-Gatineau, 28 septembre 2021.

Ville de Gatineau, Conférence des préfets de l'Outaouais et Front régional Outaouais. 2019. Dossier Outaouais 2019 – L'Outaouais : une région stratégique pour le Québec. Dossier présenté à M. Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau. 22 p.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Soins de santé : une interdépendance asymétrique entre l'Outaouais et l'Est ontarien

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Gagnon, Lynda et Stéphanie Ayotte (2021). **Soins de santé : une interdépendance asymétrique entre l'Outaouais et l'Est ontarien.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Gouvernance : une concertation compliquée par la coexistence de deux systèmes distincts 3
3. La collaboration transfrontalière pour l'accès aux ressources 5
   - 3.1 La proximité des services ultraspécialisés de l'Est ontarien : un atout pour la population de l'Outaouais 5
   - 3.2 L'Outaouais, un bassin de ressources humaines francophones et bilingues pour répondre aux besoins des Franco-Ontariens 5
4. Les soins de santé en Outaouais en mode rattrapage pour diminuer graduellement la dépendance vis-à-vis de l'Ontario 6
   - 4.1 Recul important de la consommation des services de santé de l'Est de l'Ontario par la population de l'Outaouais 6
   - 4.2 La consommation de services en Ontario par les gens de l'Outaouais diffère selon le lieu de résidence 8
   - 4.3 L'impact financier des soins dispensés en Ontario pour des patients du Québec..... 10
   - 4.4 Le sous-financement chronique du réseau de santé en Outaouais 11
   - 4.5 Les ressources du réseau de santé en Outaouais : encore beaucoup de retards à combler 12
5. La rareté de main-d'œuvre : un problème accentué par la concurrence de l'Ontario 14
6. Le réseau de santé Champlain ne dispose pas de tous les moyens pour répondre aux besoins croissants de la population du territoire transfrontalier 15
7. Références 16

SOINS DE SANTÉ : UNE INTERDÉPENDANCE ASYMÉTRIQUE ENTRE L'OUTAOUAIS ET L'EST ONTARIEN

1. Introduction

La santé est une condition essentielle non seulement au bien-être et au développement du plein potentiel des individus, mais également à la croissance économique et à la prospérité des collectivités. En ce sens, la capacité des réseaux de la santé de l'Outaouais et de l'Est ontarien à répondre aux besoins de la population a donc une influence déterminante sur le développement économique et social du territoire transfrontalier.

Cette section commence par une brève description des systèmes de gouvernance du réseau de la santé de part et d'autre. Dans la deuxième partie, nous résumons les avantages liés à la collaboration transfrontalière, tandis que la troisième et dernière partie porte sur les enjeux auxquels font face les réseaux de la santé des deux provinces. Nous y illustrons notamment la relation de dépendance historique de l'Outaouais vis-à-vis de l'Est ontarien pour l'accès aux soins de santé à l'aide de données qui permettent, en même temps, de souligner le rattrapage important effectué par l'Outaouais dans les dernières décennies, mais aussi les nombreux défis auxquels la région continue d'être confrontée.

2. Gouvernance : une concertation compliquée par la coexistence de deux systèmes distincts

Les services de santé de la région transfrontalière relèvent de deux systèmes sociosanitaires distincts qui sont assujettis à des cibles de résultats ainsi qu'à des règles et des modes de gouvernance différents établis par deux provinces distinctes.

L'organisation du système de santé de l'Outaouais, une des 18 régions sociosanitaires du Québec, relève du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, une structure de gouvernance issue de la fusion des établissements publics de la région et de l'ancienne agence régionale abolie en 2015. Au Québec, les fonctions et responsabilités relatives au système de santé sont partagées entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le CISSS. Le CISSS de l'Outaouais est notamment responsable de planifier et coordonner les services, de protéger la santé publique, d'établir des corridors de services régionaux ou interrégionaux et de conclure des

ententes avec d'autres établissements et partenaires pour répondre aux besoins de la population[1].

La région de Champlain, qui englobe la ville d'Ottawa ainsi que les comtés de Lanark, Renfrew et Prescott-Russell, est une des 14 régions sociosanitaires de l'Ontario. Jusqu'à tout récemment, les fonctions de planification et de financement du système de santé de l'Est ontarien incombaient au Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain, qui était en quelque sorte le pendant ontarien du CISSSO au palier régional. En 2020, ces fonctions ont toutefois été transférées à *Santé Ontario*, une nouvelle structure de gouvernance provinciale créée par le gouvernement Ford dans le cadre de son plan « pour mieux intégrer le système de santé de la province afin d'aider à éliminer les soins de santé de couloir »[2]. Depuis le 1er avril 2021, le mandat du RLISS de Champlain, devenu les *Services de soutien à domicile et en milieu communautaire,* se limite à fournir des services de soins à domicile et de placement dans les foyers de soins de longue durée, et à diriger les patients vers des services communautaires.

Une autre différence notable entre les deux systèmes concerne la santé publique, qui relève du palier municipal en Ontario, alors que cette responsabilité incombe aux directions régionales au Québec. Bien que les deux provinces adoptent parfois des approches différentes pour s'attaquer à certains enjeux de santé publique (p. ex., l'épandage des insecticides pour le contrôle du Virus du Nil), « le modèle de gestion du programme de santé publique en Ontario fait en sorte que la Direction de Santé publique de l'Outaouais doit transiger avec de nombreux acteurs municipaux, dont la Ville d'Ottawa, ainsi que les Comtés de l'Est et de Renfrew » (ASSSO, 2008, p. 32).

Bref, bien que les deux provinces partagent des visions communes et collaborent pour améliorer l'état de santé et le mieux-être des populations, le double système de gouvernance apporte une lourdeur administrative en plus de compliquer l'accès aux données. D'ailleurs, comme le soulignait le CISSSO dans son *Portrait de santé de la population 2011,* le travail de surveillance des phénomènes reliés à la santé, qui repose sur un travail exhaustif de collecte et de validation des données, est encore plus long dans le cas de la région de l'Outaouais « à cause des retards occasionnés par la nécessité d'intégrer les données sur [les résidents de l'Outaouais] qui sont contenues dans les bases de données ontariennes » (CISSSO, 2011, p. xi). Autrement dit, la difficulté d'accès aux

[1] https : //www.msss.gouv.qc.ca/reseau/systeme-de-sante-et-de-services-sociaux-en-bref/principaux-roles-et-responsabilites/

[2] https://news.ontario.ca/fr/release/54585/lontario-franchit-une-autre-etape-pour-integrer-le-systeme-de-sante

données sur les soins prodigués en Ontario à des patients de l'Outaouais fait en sorte qu'il est très laborieux de tracer un portrait juste, complet et actuel de l'état de santé de la population outaouaise. Ces irritants créent des barrières inutiles qui nuisent au bon fonctionnement de l'offre de services et à la coordination d'action entre les deux rives (ASSSO, 2008).

3. La collaboration transfrontalière pour l'accès aux ressources

En dépit des contraintes et complications administratives découlant de la coexistence de deux systèmes différents, les régions de l'Est ontarien et de l'Outaouais sont tout de même appelées à collaborer pour répondre adéquatement aux besoins en soins de santé de leurs populations respectives en raison des liens d'interdépendance entre les deux provinces (ASSSO, 2008).

3.1 La proximité des services ultraspécialisés de l'Est ontarien : un atout pour la population de l'Outaouais

- Le réseau de la santé de l'Outaouais doit répondre à la grande majorité des besoins de sa population, mais ne dispose pas d'un bassin de population suffisamment grand pour justifier la mise en place de certains services médicaux spécialisés et ultraspécialisés, qui requièrent une masse critique de ressources. La proximité d'Ottawa permet aux résidents de l'Outaouais d'avoir accès à des services spécialisés, comme l'Institut de cardiologie, le Centre hospitalier pour enfants de l'Est ontarien (CHEO) et l'Institut de l'œil, qu'on trouve uniquement dans les grands centres urbains en général.
- Le réseau de la santé de Champlain tire aussi avantage de cette situation, car l'ajout du volume de cas de l'Outaouais dans les hôpitaux ultraspécialisés d'Ottawa lui assure une masse critique encore plus importante, ce qui favorise le développement de nouveaux services de niveau quaternaire (ASSSO, 2008).

3.2 L'Outaouais, un bassin de ressources humaines francophones et bilingues pour répondre aux besoins des Franco-Ontariens

- Les professionnels de la santé de l'Outaouais, en majorité bilingues, représentent une main-d'œuvre très attrayante pour les établissements de santé de l'Est ontarien qui souhaitent développer leur offre de services en français pour la

clientèle franco-ontarienne (ASSSO, 2008). À preuve, on évalue que 40 % du personnel de l'Hôpital Montfort d'Ottawa provient du Québec (Huot, 2021).

- De nombreux médecins de l'Outaouais contribuent aussi à la formation médicale dispensée par la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, en tant que professeurs ou superviseurs de stage (ASSSO, 2008).
- Beaucoup de jeunes de l'Outaouais font aussi le choix d'aller suivre leur formation en santé à l'Université d'Ottawa ou au collège francophone La Cité, en particulier dans les programmes qui ne sont pas offerts en Outaouais, comme la médecine jusqu'à tout récemment ainsi que les professions de la réadaptation. Ces jeunes deviennent des recrues potentielles tant pour le réseau de la santé de l'Outaouais que pour celui de l'Est ontarien (ASSSO, 2008).
- Enfin, la relève médicale qui sera formée en français à la nouvelle faculté satellite de médecine de l'Université McGill en Outaouais constitue également un bassin potentiel de futurs médecins pour desservir la clientèle francophone de l'Est ontarien.

4. Les soins de santé en Outaouais en mode rattrapage pour diminuer graduellement la dépendance vis-à-vis de l'Ontario

La dépendance de l'Outaouais envers l'Ontario pour l'accès aux soins de santé est un enjeu historique lié en grande partie à la situation frontalière de la région. Depuis toujours, la population de l'Outaouais se tourne vers la province voisine – que ce soit à Ottawa, Pembroke ou Hawkesbury – pour obtenir certains services de santé. Bien que des progrès très importants aient été accomplis pour accroître l'autonomie de la région dans ce domaine depuis les années 1980, le réseau de la santé de l'Outaouais continue de faire face à de nombreux enjeux.

4.1 Recul important de la consommation des services de santé de l'Est de l'Ontario par la population de l'Outaouais

Au début des années 1980, avant la construction de l'hôpital de Gatineau, les établissements de santé de la région de Champlain absorbaient 40 % du volume d'hospitalisations des résidents de l'Outaouais, ce qui représentait l'utilisation de l'équivalent d'un centre hospitalier de 430 lits. Les efforts importants déployés dans les décennies suivantes pour développer les services de base, les services spécialisés et de nombreux services de niveau tertiaire ont permis de rapatrier en Outaouais une part

importante de la clientèle, au point d'abaisser à 8,2 % (l'équivalent d'environ 70 lits) en 2017-2018 la proportion de jours d'hospitalisation de résidents de l'Outaouais en Ontario (CISSSO, 2021). Par comparaison, en 2008, « la consommation hospitalière de résidents ontariens dans les établissements de l'Outaouais est assez modeste, de l'ordre de l'équivalent de 6 lits, ce qui représente environ 50 % du volume hors région dans les hôpitaux de l'Outaouais » (ASSSO, 2008, p. 12).

En 2006-2007, environ 75 % des résidents de l'Outaouais hospitalisés dans la région de Champlain étaient soignés dans des centres ultraspécialisés, tels que l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de cardiologie d'Ottawa (ICO) et le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO). Cependant, les grossesses et les accouchements constituent le principal motif d'hospitalisation de la clientèle outaouaise en Ontario. En 2013, 30 % des femmes enceintes de l'Outaouais accouchaient en Ontario (Doucet, 2014). Le développement des services en obstétrique au cours des dernières années a toutefois permis de rapatrier 1 000 accouchements par année à Gatineau (Ville de Gatineau et al., 2019), bien que plus de 1 200 femmes par année en moyenne continuent d'aller accoucher en Ontario (CISSSO, 2021; Équité Outaouais, 2020).

Le volume de consultations d'omnipraticiens de l'Est ontarien par des patients de l'Outaouais a lui aussi baissé considérablement. De 1990 à 2018, il a diminué de moitié, passant de l'équivalent de 25 à 30 médecins omnipraticiens ETC[3] à 14,7 (CISSSO, 2021). Quant aux consultations pour des services spécialisés, la fragilité de plusieurs équipes régionales de soins médicaux spécialisés (en orthopédie par exemple) et le manque de disponibilité de services attribuable à une pénurie d'effectifs en Outaouais ont entraîné une consommation accrue de services en Ontario équivalant à plus de 37 médecins spécialistes ETC pour la période allant de 1990 à 2008 (ASSSO, 2008). Le nombre d'ETC des médecins spécialistes a ensuite largement diminué pour atteindre 17,4 en 2017-2018, dont 3,7 ETC en ophtalmologie, 2,1 ETC en psychiatrie et 2,1 ETC en pédiatrie pour citer les trois spécialités dont la consommation était la plus importante (CISSSO, 2021). Entre 2016 et 2020, les chiffres de consommation par des résidents de l'Outaouais de services professionnels médicaux et de services hospitaliers dispensés en Ontario indiquent une légère tendance à la baisse (voir le tableau 2, page 12)[4]. Somme toute, bien que l'on observe une amélioration tant dans les services de médecine familiale que dans les services de médecine spécialisée, ces résultats démontrent clairement qu'il persiste un

[3] ETC : équivalents temps plein

[4] Les chiffres pour 2020 dénotent une baisse significative par rapport aux années antérieures, mais comme il s'agit de l'année de la pandémie, plusieurs facteurs – outre les délais de facturation – peuvent avoir influé sur la consommation de services, notamment les restrictions de déplacement et le confinement.

important manque à gagner pour répondre adéquatement aux besoins de la population de l'Outaouais.

En ce qui concerne les visites à l'urgence et les chirurgies d'un jour, les données récentes semblent pointer vers une stabilisation de la consommation de services en Ontario. Bien que les visites aux urgences ontariennes aient augmenté de façon importante entre 2010 et 2015 (passant de 25 000 à 40 000 visites par année), ce nombre a diminué de 3 500 en 2015-2016 et se maintient à ce niveau depuis. Il convient de noter que dans près de 40 % des cas, les services d'urgence consommés par les résidents de l'Outaouais dans les hôpitaux ontariens concernent les jeunes enfants. Le nombre de chirurgies d'un jour effectuées dans les hôpitaux ontariens est lui aussi relativement stable depuis quatre ans. La moitié de ces chirurgies d'un jour (1 380 sur 2 767 en 2017-2018) sont en ophtalmologie adulte, notamment en raison des soins spécialisés fournis par l'Institut de l'œil (CISSSO, 2021).

Enfin, on note une diminution notable des visites ambulatoires dans les hôpitaux ontariens pour d'autres raisons que les consultations à l'urgence et les chirurgies d'un jour. Entre 2014 et 2018, leur nombre est passé de 5 719 à 4 504, ce qui représente une baisse de 21 % (*ibid.*).

4.2 La consommation de services en Ontario par les gens de l'Outaouais diffère selon le lieu de résidence

Comme le démontre le tableau 1 ci-dessous, la population des Collines-de-l'Outaouais est celle qui se tourne le plus souvent vers un établissement de l'Ontario pour recevoir des soins de santé, avec une moyenne de 22 % des soins reçus dans la province voisine. Entre 2002 et 2007, la proportion des soins hospitaliers reçus en Ontario par les résidents de Gatineau et du Pontiac se maintient quant à elle autour de 19 %. Les résidents de la Vallée-de-la-Gatineau et de Papineau sont ceux qui consomment le moins de services hospitaliers en Ontario (entre 5 et 10 % en moyenne, respectivement). On peut attribuer cette différence à la proximité de ces MRC avec d'autres centres urbains du Québec (notamment la proximité des Laurentides, et particulièrement de Mont-Laurier, dans le cas de la Vallée-de-la-Gatineau).

Tableau 1. Part des soins hospitaliers consommés en Ontario par des résidents de l'Outaouais selon le territoire de résidence, 2002 à 2007

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Moyenne
	%	%	%	%	%	%
Collines	22,8	21,7	22,4	22,7	21,6	22,2
Gatineau	19,8	18,0	18,0	19,0	18,6	18,7
Papineau	10,6	9,0	10,1	10,6	10,5	10,2
Pontiac	21,4	18,1	19,5	19,1	18,6	19,3
Vallée-de-la-Gatineau	5,3	4,0	6,0	5,4	5,1	5,2

Source : Données sur le nombre de sorties selon le territoire de résidence tirées de ASSSO (2008), Tableau A-5. Compilation : ODO

La carte 1[5] ci-dessous vient corroborer ces données en démontrant que plus de 10 % des décès de résidents de certaines communautés du Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau surviennent en Ontario. La forte proportion d'anglophones dans ces communautés pourrait expliquer que la population ait davantage tendance à utiliser les services en Ontario. À noter également le pourcentage particulièrement élevé de décès en Ontario parmi les résidents du secteur de Montebello, à proximité de l'hôpital de Hawkesbury en Ontario.

[5] La délimitation du territoire de cette carte s'appuie sur le découpage du Portrait des communautés.

Carte 1. Proportion de décès de la population de l'Outaouais en Ontario selon les communautés, 2005 à 2012

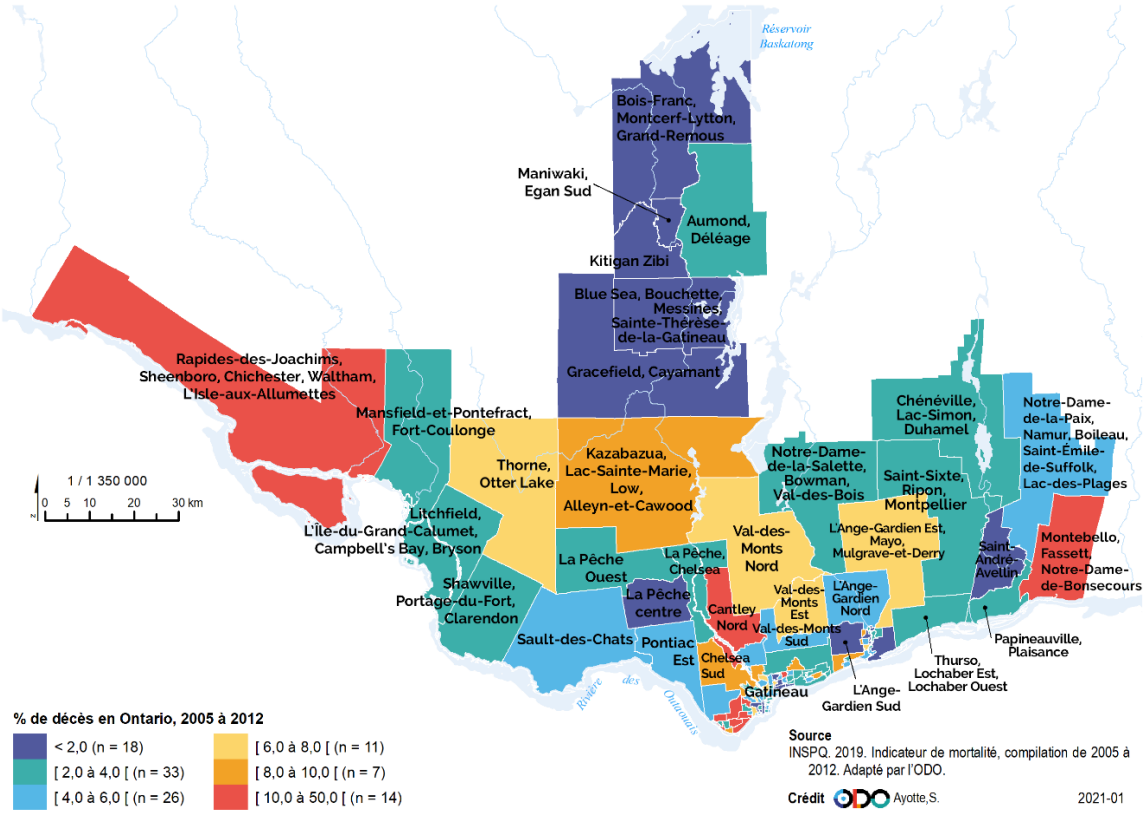

4.3 L'impact financier des soins dispensés en Ontario pour des patients du Québec

Entre 2008 et 2017, plus d'un demi-million de résidents de l'Outaouais ont eu recours à des services professionnels médicaux en Ontario, soit une moyenne de 57 324 personnes par année[6]. En 10 ans, c'est plus d'un milliard de dollars (en dollars de 2017) que la RAMQ a dû verser à l'Ontario pour rembourser des services reçus par des résidents de l'Outaouais (Schepper, 2018). Une partie de cette somme aurait pu servir à consolider et développer l'offre de services de santé en Outaouais. « L'Outaouais est la seule région du Québec qui finance des services de santé dans une autre province » (Ville de Gatineau *et al.,* 2019, p. 4).

[6] Ce chiffre correspond à des personnes distinctes, lesquelles ont pu recevoir des soins à plus d'une reprise dans l'année.

Les patients de l'Outaouais paient aussi de leur poche une partie des soins reçus en Ontario puisque la RAMQ ne rembourse les services professionnels obtenus dans une autre province que jusqu'à concurrence des tarifs en vigueur au Québec. En 2018, les résidents de l'Outaouais ont reçu des remboursements totalisant 2 203 000 $ sur les 3 434 000 $ réclamés, ce qui veut dire qu'ils ont assumé plus du tiers des factures soumises à la RAMQ (Mercier, 2019).

4.4 Le sous-financement chronique du réseau de santé en Outaouais

Les élus, décideurs et acteurs du réseau de la santé en Outaouais se mobilisent depuis de nombreuses années pour sensibiliser le gouvernement du Québec au problème de sous-financement gouvernemental chronique de la santé en Outaouais. Cette mobilisation citoyenne remonte même aux années 1970, alors que la population réclamait un deuxième hôpital – l'hôpital de Gatineau – qui sera construit en 1983 (Équité Outaouais, 2020). En 2015, le Front régional Outaouais (FRO), un regroupement de plusieurs acteurs politiques et de la société civile, documentait les impacts du sous-investissement dans la santé en Outaouais et exhortait le gouvernement à reconnaître la situation particulière de l'Outaouais et à corriger l'important retard accumulé. En 2019, la Ville de Gatineau et les préfets des MRC joignaient leur voix au FRO pour réclamer un véritable plan d'action de la part du gouvernement. En parallèle, d'autres groupes citoyens comme Équité Outaouais et Action Santé Outaouais continuent de militer en faveur d'une amélioration de l'accès aux services de santé en Outaouais et documentent les impacts du manque de financement (Équité Outaouais, 2020; Action Santé Outaouais, 2021).

Selon les données publiées par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), pour l'année 2015-2016, la région a reçu un financement en santé et services sociaux par habitant nettement inférieur à celui accordé à des régions comparables et ce, pour l'ensemble des programmes, mis à part le soutien à la déficience physique et l'aide à la dépendance. Globalement, le financement versé par le MSSS à l'Outaouais correspond à 75,4 % de la moyenne québécoise, ce qui représente annuellement un manque à gagner d'environ 250 M$ (Schepper, 2018). Ce sous-investissement a des conséquences sur la performance de l'ensemble du réseau et sur la qualité des soins. Par exemple : capacité d'accueil insuffisante en milieu hospitalier, infrastructures inadéquates, difficulté d'accès à un médecin de famille, accès limité sinon impossible à certains spécialistes et allongement du temps d'attente à l'urgence. Selon le palmarès des urgences dans les hôpitaux du Québec compilé par *La Presse,* « les hôpitaux de Hull et de Gatineau sont chaque année, depuis 2014-2015, parmi les 2 ou 3 pires hôpitaux de leur catégorie sur un total de 9 hôpitaux à mission régionale » (Action Santé

Outaouais, 2021, p. 15). Le temps d'attente moyen jusqu'à l'évaluation initiale par un médecin atteint 7,5 heures en Outaouais, comparativement à 6,1 heures pour l'ensemble du Québec, et 3,6 heures dans les urgences ontariennes les plus proches de Gatineau (*ibid.*).

4.5 Les ressources du réseau de santé en Outaouais : encore beaucoup de retards à combler

En dépit d'un rattrapage important en termes d'effectifs et de ressources, l'Outaouais continue d'accuser un retard par rapport aux autres régions du Québec à plusieurs égards. Voici un aperçu en quelques chiffres (voir le tableau 3, p. 12) du rattrapage effectué dans la dernière décennie et des retards qui restent à combler :

- De 2012 à 2019, le nombre d'omnipraticiens est passé de 353 à 450, soit une augmentation de 27,5 %, ce qui a permis à l'Outaouais de rejoindre le ratio de médecins de famille par 1 000 habitants pour l'ensemble du Québec (1,13).
- Dans la même période, l'Outaouais a gagné 40 médecins spécialistes de plus, mais demeure bien en dessous du ratio moyen au Québec, avec 0,76 médecin spécialiste par 1 000 habitants comparativement à 1,26 pour l'ensemble du Québec.
- Entre 2016 et 2019, le pourcentage des personnes suivies par un médecin omnipraticien est passé de 67,8 à 84 %.
- Malgré cela, l'Outaouais demeurait la région la moins bien desservie en médecins en 2019, avec un ratio de 1,74 médecin (omnipraticiens et spécialistes combinés) pour 1 000 habitants, comparativement à un ratio de 2,34 pour l'ensemble du Québec[7].
- Malgré une légère augmentation des effectifs entre 2012 et 2019, l'Outaouais peine à recruter et à garder ses infirmières (Trudel, 2019; Action Santé Outaouais, 2021). Le ratio de personnel infirmier en soins directs stagne et demeure très en dessous de celui du Québec (4,91 par 1 000 habitants en Outaouais comparativement à 7,34 pour le Québec).

Les plus récents développements touchant le réseau de la santé en Outaouais offrent cependant des perspectives favorables pour l'avenir. L'adoption par l'Assemblée nationale en novembre 2019 d'une motion reconnaissant le statut particulier de

[7] Les régions des couronnes nord et sud de Montréal (Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Laval) ont un ratio de médecins légèrement inférieur à celui de l'Outaouais, mais cette faible concentration est compensée par la grande disponibilité de ressources et d'équipements de santé à Montréal.

l'Outaouais en raison de sa situation frontalière, la création de nouveaux programmes de formation en santé, l'inauguration en 2020 de la nouvelle Faculté de médecine affiliée à l'Université McGill et la construction prévue d'un nouvel hôpital régional de 600 lits à Gatineau d'ici 2030 sont toutes des avancées majeures qui vont non seulement améliorer l'accessibilité des soins et la capacité du réseau à répondre aux besoins de sa population, mais également faciliter la formation de la main-d'œuvre professionnelle et de la relève médicale, ainsi que le recrutement et la rétention des effectifs. D'ailleurs, la construction du nouvel hôpital régional devrait permettre de rattraper le retard qu'affiche l'Outaouais en ce qui a trait au nombre de lits dressés de soins de courte durée par 1 000 habitants, qui se situait à 1,5 en 2016 alors que la moyenne québécoise était de 2,0 (Schepper, 2018).

Tableau 2. Services professionnels rendus en Ontario à des résidents du Québec, 2016 à 2020

		Services professionnels médicaux	Services hospitaliers	Total
2016	Nbre d'individus[1]	140 592	102 109	242 701
	Coût des services ($)	37 526 413	172 246 707	209 773 120
2017	Nbre d'individus	138 030	103 318	241 348
	Coût des services	37 461 439	173 369 325	210 830 764
2018	Nbre d'individus	128 270	99 359	227 629
	Coût des services	36 520 600	174 815 037	211 335 637
2019	Nbre d'individus	123 420	96 283	219 703
	Coût des services	36 157 195	172 486 334	208 643 529
2020[2]	Nbre d'individus	91 390	77 832	169 222
	Coût des services	28 387 184	148 298 495	176 685 679

Notes :

[1] Un individu peut avoir reçu des services hospitaliers et des services professionnels.

[2] Les résultats pour l'année 2020 sont provisoires en raison des délais de facturation.

Source : Régie de l'assurance-maladie du Québec. Services professionnels ou hospitaliers rendus en Ontario à des résidents du Québec, 2016 à 2020. Tableau mis à jour le 30 avril 2021.

Tableau 3. Omnipraticiens et médecins spécialistes – Évolution des effectifs en Outaouais, 2012-2019

	Nombre en Outaouais				Ratio – Comparaison Outaouais et Québec					
	2012	2016	2019	Variation 2012-2019	2012		2016		2019	
	n			%	n pour 1 000 habitants					
					Out	QC	Out	QC	Out	QC
Omnipraticiens	353	398	450	+ 27,5	0,93	1,06	1,02	1,10	1,13	1,13
Spécialistes	260	279	300	+ 15,4	0,69	1,17	0,72	1,24	0,76	1,26
Total Médecins	**613**	**677**	**750**	**+ 22,3**	**1,62**	**2,23**	**1,74**	**2,34**	**1,89**	**2,39**
Personnel infirmier en soins directs	2 136	2 213	2 296	+ 7,5	4,78	n.d	4,92	7,28	4,91	7,34

Sources : ISQ. Panorama des régions du Québec, édition 2018 (pour les données de 2012 et 2016); RAMQ (2019), Tableau SM.27 pour les données de 2019 sur les médecins; ISQ. Panorama des régions du Québec, édition 2020 (pour les données sur la population de 2019); OIIQ, Portrait régional de l'effectif infirmier et de la relève infirmière, 2019-2020; OIIQ, Rapport statistique sur l'effectif infirmier. Le Québec et ses régions, 2016-2017 et 2019-2020.

5. La rareté de main-d'œuvre : un problème accentué par la concurrence de l'Ontario

La rareté de main-d'œuvre dans le domaine de la santé est un enjeu présent dans toutes les régions du Québec, mais le problème est particulièrement aigu en Outaouais, qui fait face à un manque criant de personnel à tous les niveaux. Selon Équité Outaouais (2020), il manque toujours 227 médecins spécialistes, 975 infirmières et 139 pharmaciens dans le réseau de santé de la région, sans compter les 2 085 cadres et autres employés requis pour le fonctionnement de l'infrastructure hospitalière. Or, malgré la multiplication des outils, activités et incitatifs mis en place, la région peine non seulement à attirer de nouveaux professionnels de la santé, mais également à retenir ses effectifs face à la concurrence exercée par l'Ontario. En effet, les conditions de pratique plus intéressantes, la charge de travail moins lourde et la rémunération plus élevée constituent de puissants motifs pour inciter les professionnels de l'Outaouais à traverser en Ontario (ASSSO, 2008; Ville de Gatineau *et al.*, 2019).

Cette fuite de ressources touche plus particulièrement les infirmières. « Alors qu'au Québec, 90 % des diplômées en sciences infirmières travaillent dans leur région d'origine, en Outaouais, le taux est de 70 %, en bonne partie due à la proximité de l'Ontario, bien que l'imposition du temps supplémentaire obligatoire au sein du système de soins de santé québécois semble aussi être une explication valable de la pénurie » (Action Santé Outaouais, 2021, p. 11, citant Porter, 2020). En février 2021, près de 1 350 infirmières résidant au Québec (et présumément en Outaouais compte tenu de sa frontière commune avec l'Ontario) étaient enregistrées auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, tandis que le nombre de celles ayant demandé un transfert de leur permis d'exercice en Ontario a bondi de 62 % uniquement pour le dernier trimestre de 2020. En février 2021, l'Outaouais avait perdu 237 infirmières et infirmières auxiliaires depuis le début de la pandémie, incluant 44 départs à la retraite, et comptait 349 postes d'infirmières vacants (Huot, 2021).

6. Le réseau de santé Champlain ne dispose pas de tous les moyens pour répondre aux besoins croissants de la population du territoire transfrontalier

Bien que les résidents de l'Outaouais ayant besoin de services spécialisés et ultraspécialisés non disponibles dans la région préfèrent s'adresser à des établissements de santé de l'Est ontarien plutôt que de se rendre à Montréal, il devient de plus en plus difficile pour le réseau de santé Champlain de continuer à desservir la population outaouaise. L'augmentation des besoins liée à la croissance et au vieillissement de la population de l'Est ontarien combinée aux ressources limitées amène en effet les établissements de santé ontariens à s'interroger sur leur capacité à continuer d'absorber le volume de consommation de leurs services par les résidents du Québec (ASSSO, 2008).

Les contraintes administratives influent également sur la capacité des établissements de santé de l'Ontario à desservir la clientèle du Québec. Entre autres, l'absence d'une entente de facturation réciproque entre le Québec et les autres provinces pour les services fournis aux patients québécois à l'extérieur de leur province de résidence représente une barrière importante. « Le fait que le Québec n'ait pas entériné cette entente a des répercussions sur la capacité de prise en charge des patients du Québec par les spécialistes de l'Ontario » qui, pour la plupart, n'acceptent pas de voir les résidents québécois sur une base non urgente[8].

[8] https://hopitalmontfort.com/fr/message-dinformation-aux-residents-du-quebec-se-presentant-lurgence

7. Références

Action Santé Outaouais (2021). L'Outaouais à la croisée des chemins. Portrait de la situation du système de soins de santé.

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (2008). Forger de nouveaux liens : vers une nouvelle vision stratégique quant aux relations entre la région de l'Outaouais et la région de Champlain. Document de réflexion sur les constats, enjeux et défis relatifs à la situation frontalière Outaouais-Champlain dans le domaine de la santé et des services sociaux, 64 p.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais – CISSSO (2011). Portrait de santé de la population de l'Outaouais 2011. Rapport de la directrice de santé publique.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais – CISSSO (2021). Plan clinique du CISSS de l'Outaouais. Document de juin 2019 révisé en mars 2021, 189 p.

Commissaire à la santé et au bien-être – CSBE (2015). La performance du système de santé et de services sociaux québécois 2015. Rapport régional détaillé Outaouais.

Duquette, P. (2021). Enfin, le nouvel hôpital. Le Droit. 4 mars 2021.

Équité Outaouais (2020). La santé. Document d'information.

Huot, J. (2021). Les infirmières du Québec convoitent de plus en plus l'Ontario. Le Journal de Montréal. 5 février 2021.

Institut de la statistique du Québec (2018). Panorama des régions du Québec, édition 2018.

Mercier, J. (2019). Soins en Ontario : les patients québécois paient plus du tiers de la facture. Le Droit. 24 juin 2019.

Porter, I. (2020). La pénurie d'infirmières fait mal à l'Outaouais plus que jamais. Le Devoir. 15 octobre 2020.

Régie de l'assurance-maladie du Québec – RAMQ (2021). Services professionnels ou hospitaliers rendus en Ontario à des résidents du Québec, 2016 à 2020. Renseignements mis à jour le 30 avril 2021.

Schepper, B. (2018). Effets du retard de financement public sur les systèmes de santé et d'éducation postsecondaire en Outaouais : Retombées économiques d'un rattrapage. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. 16 p.

Trudel, L. (2019). L'Outaouais peine à garder ses infirmières, bien qu'elle en forme toujours autant. Radio-Canada. 17 novembre 2019.

Ville de Gatineau, Conférence des préfets de l'Outaouais et Front régional Outaouais (2019). Dossier Outaouais 2019 – L'Outaouais : une région stratégique pour le Québec. Dossier présenté à M. Mathieu Lacombe, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau. 22 p.

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

L'accès au logement et l'itinérance sur le territoire transfrontalier : un enjeu de vases communicants

Observatoire du développement de l'Outaouais

Avec la participation financière de :

Québec

Pour citer ce document :

Allyson, Janick et Lynda Gagnon (2021). **L'accès au logement et l'itinérance sur le territoire transfrontalier : un enjeu de vases communicants.** Dans C. Doucet (dir.), *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités,* Observatoire du développement de l'Outaouais, https://odooutaouais.ca/projets-majeurs/situation-frontalieres-de-loutaouais/

Table des matières

1. Introduction 3
2. Des chiffres qui en disent long 3
3. L'incidence de la situation frontalière sur l'accès au logement 4
   3.1. L'accès au logement compliqué par de faibles taux d'inoccupation de part et d'autre de la rivière 4
   3.2. Le coût des loyers : un écart important entre les deux rives qui exerce une forte pression sur le marché locatif de Gatineau 6
   3.3. La rareté des logements abordables : un problème aux multiples ramifications 8
4. L'itinérance : une problématique transfrontalière complexe 9
   4.1. Quelques précisions sur l'itinérance 10
   4.2. Brève illustration de l'itinérance sur le territoire transfrontalier 11
   4.3. La réponse gouvernementale 11
   4.4. La lutte à l'itinérance se fait surtout à l'échelle régionale et municipale 12
   4.5. L'impact de la frontière sur le phénomène de l'itinérance 13
5. Références 16

L'ACCÈS AU LOGEMENT ET L'ITINÉRANCE SUR LE TERRITOIRE TRANSFRONTALIER : UN ENJEU DE VASES COMMUNICANTS

1. Introduction

Dans cette partie, nous traitons de deux grands enjeux de développement social qui sont régulièrement évoqués dans le milieu en lien avec la situation transfrontalière, c'est-à-dire l'accès au logement et l'itinérance. L'accès au logement est une question préoccupante sur l'ensemble du territoire transfrontalier en raison notamment de la forte croissance démographique, qui se répercute sur l'offre de logements disponibles. Les marchés locatifs de part et d'autre de la frontière sont toutefois très distincts, notamment en ce qui concerne le coût des loyers, et s'influencent l'un et l'autre pour cette raison. Dans la RMR en particulier, les coûts très élevés de logement à Ottawa exercent une pression sur le coût et la disponibilité des logements à Gatineau. En retour, la difficulté d'accès à un logement abordable amplifie le phénomène de l'itinérance. Bien qu'il n'y ait pas de frontière pour les itinérants qui traversent entre Gatineau et Ottawa, les deux systèmes de gouvernance différents apportent aussi leur lot de défis.

2. Des chiffres qui en disent long

Dans la région de l'Outaouais, 32 % des ménages sont locataires, mais c'est à Gatineau qu'on retrouve la plus forte concentration, avec 37,5 %. Dans les MRC, cette proportion varie entre seulement 10,9 % dans les Collines-de-l'Outaouais et 24,2 % dans la Vallée-de-la-Gatineau[1]. En 2016, près d'un ménage sur cinq (19,5 %), propriétaires et locataires confondus, consacrait plus de 30 % de son revenu au logement, tandis que 7,8 % des ménages dépensaient plus de 50 % de leur revenu pour se loger. C'est dans la ville de Gatineau que ce problème est le plus aigu, ces proportions atteignant respectivement 20,4 % et 8,3 % (ODO, 2020). Dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, où le tiers (33,6 %) des ménages sont locataires[2], la proportion des ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au paiement du loyer grimpe à 35,8 %. Cette proportion baisse à 11,5 % parmi les ménages propriétaires (Statistique Canada, 2017). Même en dehors des centres urbains, de nombreux ménages locataires et propriétaires dans les MRC de l'Outaouais consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger. C'est le cas

[1] Selon les données du recensement de 2016.

[2] Cette proportion est de 37,5 % pour la Ville de Gatineau.

notamment de 19,5 % des ménages de la MRC de Papineau et de 18,9 % des ménages de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Dans les MRC de Papineau et du Pontiac, 7,2 % dépensent même plus de 50 % de leur revenu pour se loger, ce qui peut constituer une situation de risque d'itinérance (ODO, 2020).

Dans la partie ontarienne de la RMR, on trouve un pourcentage de ménages locataires équivalent (33,3 %)[3], mais la proportion de ces ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de logement grimpe à 42,3 %. Les ménages propriétaires dans cette situation sont aussi proportionnellement plus nombreux du côté ontarien, avec 14,1 % (Statistique Canada, 2017).

À l'extérieur de la région métropolitaine, la situation dans l'Est ontarien est tout aussi difficile. Selon les chiffres publiés par la SCHL en 2016, près d'un ménage sur cinq à Hawkesbury aurait des besoins impérieux en matière de logement (Radio-Canada, avril 2021).

3. L'incidence de la situation frontalière sur l'accès au logement

Le droit à un logement convenable a été reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 (ONU, 2010)[4]. L'accès au logement est cependant influencé par plusieurs facteurs, tels que les tendances démographiques, les coûts de construction, le taux d'inoccupation du marché locatif, la santé du marché immobilier, etc. Comme ces différents aspects varient d'une province à l'autre, la situation frontalière a donc un impact sur l'accès au logement.

3.1. L'accès au logement compliqué par de faibles taux d'inoccupation de part et d'autre de la rivière

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) considère que le taux d'inoccupation (c'est-à-dire le pourcentage de logements disponibles) d'un marché locatif sain et équilibré se situe à 3,0 % (SCHL, 2021; LDL, 2021). Or, comme en témoignent les données de la SCHL, le taux de logements inoccupés à Ottawa demeure presque

[3] Cette proportion est de 34,3 % pour la Ville d'Ottawa.

[4] Selon la définition de l'Organisation des Nations unies, un logement convenable répond à des critères de sécurité d'occupation, d'existence d'infrastructures et de services suffisants, de capacité de paiement, d'habitabilité, d'accessibilité, d'emplacement convenable et de respect du milieu culturel des occupants (ONU, 2010).

systématiquement sous ce niveau depuis plusieurs années, une « situation [qui] s'explique par la croissance démographique soutenue vécue à Ottawa, notamment en raison de la forte immigration internationale et interprovinciale due à son statut de capitale fédérale » (LDL, 2021, p. 3). Dans la partie québécoise de la RMR, malgré une amélioration notable de la situation entre 2013 et 2016, le taux d'inoccupation se maintient également en deçà de ce seuil, au point même de descendre sous les niveaux enregistrés à Ottawa depuis 2018 (figure 1). En fait, selon les données historiques de la SCHL, le taux d'inoccupation à Gatineau s'est maintenu sous la barre des 3 % à 12 reprises au cours des 20 dernières années (SCHL, 2016; 2020; 2021), ce qui amène plusieurs acteurs du domaine à parler d'une situation de crise du logement (Radio-Canada, avril 2021; LDL, 2021).

Figure 1. Évolution du taux d'inoccupation, immeubles de 3 logements et plus, parties ontarienne et québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, 2010-2020

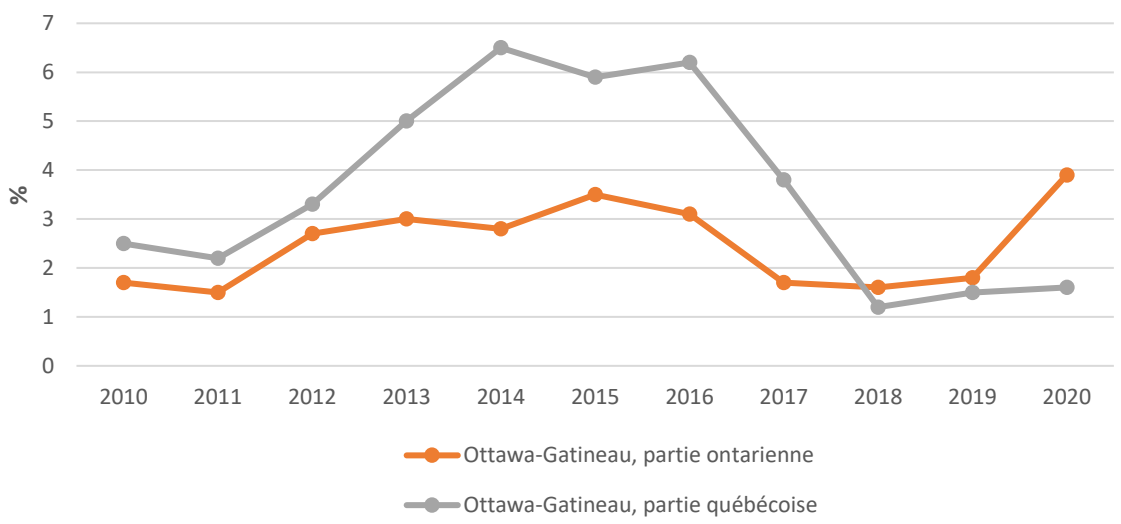

1 : Les régions géographiques sont modifiées à tous les 5 ans afin de refléter les définitions du dernier recensement. Par conséquent, les données ne sont pas totalement comparables historiquement.
2 : Ces données sont obtenues de la Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).
3 : Pour obtenir des renseignements supplémentaires et des définitions, reportez-vous au : https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/TableMapChart/ScsMasMethodology

Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0130-01, Société canadienne d'hypothèques et de logement, taux d'inoccupation, logements en bandes et immeubles d'appartements des trois logements et plus, logements d'initiative privée dans les régions métropolitaines du recensement, moyennes pondérées.

La remontée du taux d'inoccupation global à Ottawa dans la dernière année s'explique par une diminution de la population issue de l'immigration récente et de la clientèle étudiante en raison de la pandémie, combinée à une augmentation de l'offre. À Gatineau, malgré le contexte pandémique et en dépit d'une forte augmentation de l'offre d'appartements locatifs, le taux d'inoccupation global en 2020 est resté stable à 1,6 %,

bien en dessous de la barre des 3 %. Selon les données de Statistique Canada, en 2020 seulement, le nombre de personnes ayant quitté l'Ontario pour s'établir au Québec a augmenté de 18 % (SCHL, 2021).

> « Typiquement, une part importante de ces ménages s'établit dans la région de Gatineau, majoritairement en provenance d'Ottawa. Il est vraisemblable que les ménages d'Ottawa, attirés par un marché plus abordable, aient décidé de s'installer dans la région de Gatineau en plus grand nombre qu'à l'habitude. Ce facteur aurait contribué à accroître le nombre de locataires potentiels dans la région, puisqu'environ les trois quarts des ménages optent pour la location à leur arrivée dans la région » (*ibid.*, p. 122).

Ce mouvement de population en direction de la partie québécoise de la RMR a donc pour effet de resserrer le marché locatif de la région de Gatineau en exerçant une forte pression sur le parc de logements disponibles, et en particulier sur l'offre de logements de 2 et 3 chambres ou plus, pour lesquels le taux d'inoccupation se maintient sous le « taux de crise » de 1,5 %. Cette situation de crise, qui touche tout particulièrement les familles nombreuses, est dénoncée depuis plusieurs années par les groupes communautaires (CRIO, 2021).

À l'opposé, ce phénomène de migration interprovinciale contribue à faire grimper le taux d'inoccupation sur le marché d'Ottawa. En revanche, cette hausse a peu d'effet sur l'offre de logements abordables. En 2020, « environ un logement sur cinq dans la RMR était abordable pour les ménages du deuxième quintile de revenu (25 000 à 41 000 $). Le taux d'inoccupation de ces logements était faible, soit 1,9 % » (SCHL, 2021, p. 118).

3.2. Le coût des loyers : un écart important entre les deux rives qui exerce une forte pression sur le marché locatif de Gatineau

Malgré une apparente amélioration du marché locatif à Ottawa, la forte hausse du loyer moyen des logements de toutes catégories continue d'inquiéter. À titre d'exemple, le loyer moyen pour un logement de deux chambres à coucher a augmenté de 5,2 % en 2020, soit 3 points de pourcentage de plus que le taux légal d'augmentation des loyers en Ontario, qui se situe à 2,2 % (SCHL, 2021). Selon les données de la SCHL, le coût moyen d'un loyer à Ottawa en 2020 s'élevait à 1 358 $, ce qui tient compte du loyer payé par les occupants de longue date. Dans les faits, un logement inoccupé, pour lequel le propriétaire peut augmenter davantage le loyer, coûte en moyenne 1 617 $ (Radio-Canada, avril 2021). Comme le rapportait la SCHL dans son plus récent rapport sur le marché locatif :

> « La rareté des logements vacants au cours des trois années précédentes a incité les propriétaires à augmenter les loyers lorsqu'un logement se libérait. [En conséquence,] l'écart de loyers entre les logements vacants et les logements occupés ne cesse d'augmenter » (SCHL, 2021, p. 118).

Dans la région de Gatineau, le loyer moyen s'établit à 906 $ (toutes catégories de logements confondues) (SCHL, 2021). Cependant, les ménages à la recherche d'un logement doivent payer en moyenne 115 $ de plus par mois pour un logement inoccupé (LDL, 2021). La différence marquée de coût des loyers entre Ottawa et Gatineau est un facteur qui influe fortement sur la situation du logement de part et d'autre de la rivière. Comme l'illustre la figure 2, le loyer mensuel moyen est nettement plus élevé sur la rive ontarienne, ce qui incite de plus en plus de « travailleurs et travailleuses de la fonction publique fédérale, mais aussi des personnes et des familles à faible ou modeste revenu » à traverser la rivière pour venir s'installer à Gatineau, où le logement est plus abordable (LDL, 2021, p. 3).

Figure 2. Évolution du loyer moyen –comparaison entre les parties ontarienne et québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, 2010 à 2020

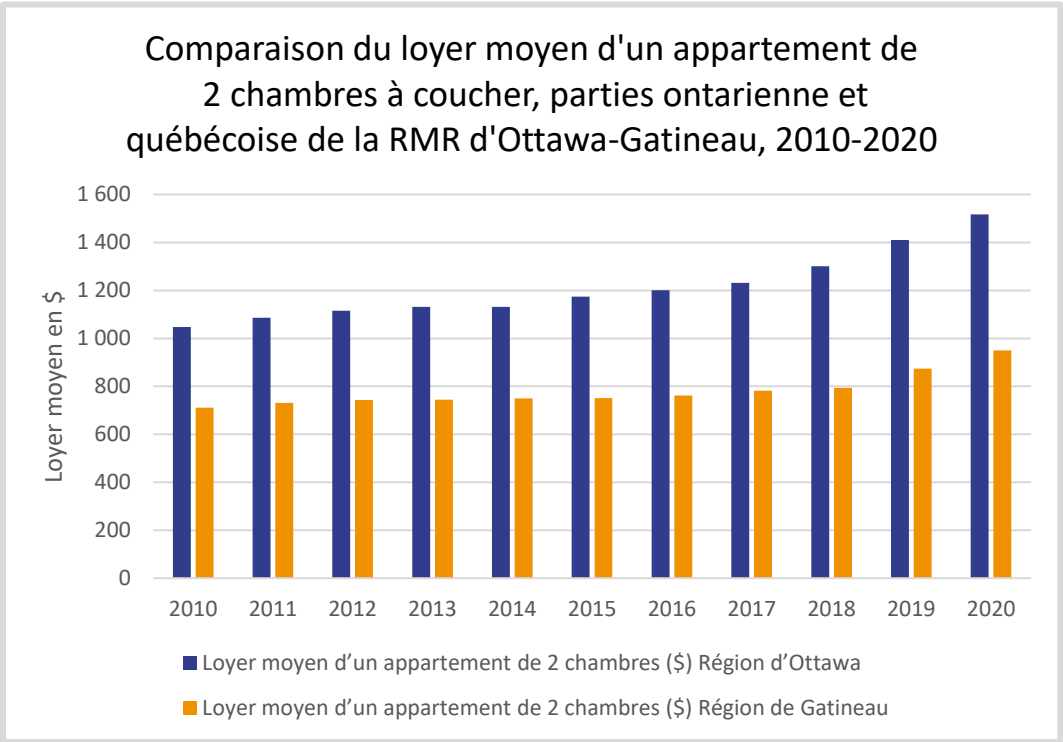

Source : SCHL, Rapport sur le marché locatif, RMR d'Ottawa-Gatineau, parties Québec et Ontario, années 2010 à 2020. Compilation : ODO

À ce sujet, la difficulté d'accès à des logements adaptés aux besoins des différentes clientèles est ressortie comme un enjeu lors du Forum des acteurs organisé par l'ODO sur la question transfrontalière en octobre 2018. « Il s'agit en effet d'un problème car, que l'on parle de l'installation d'immigrants nouvellement arrivés, d'étudiants qui quittent un milieu rural pour venir étudier à Gatineau, ou encore de jeunes professionnels, il est difficile pour ces différentes clientèles de trouver un logement abordable et adapté à leurs besoins, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour cette raison, l'Outaouais perd des occasions d'attirer et d'intégrer de nouveaux venus sur son territoire » (ODO, 2018, p. 17).

3.3. La rareté des logements abordables : un problème aux multiples ramifications

Selon le rapport de la Ligue des droits et libertés (LDL), Gatineau est aux prises avec une véritable « crise du logement ». En effet, les longs épisodes de pénurie de logements qu'a connus la ville depuis le début des années 2000 « ont contribué à l'accroissement de 61,0 % du coût des logements entre 2000 et 2019, alors que le taux d'inflation (IPC) pour cette même période était plutôt de 41,7 %. À l'automne 2019, le loyer moyen d'un logement de deux chambres à coucher atteignait 874 $ par mois à Gatineau, ce qui en faisait le plus élevé parmi les six régions métropolitaines du Québec » (LDL, 2021, p. 5). Il importe de souligner à ce sujet que la proximité entre Ottawa et Gatineau entraîne des coûts de construction à Gatineau plus élevés que dans le reste du Québec, de même qu'une exacerbation de la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur en raison des conditions d'emploi meilleures à Ottawa (LDL, 2021). La rareté de logements locatifs s'explique aussi en partie par l'immense popularité des plateformes de location à court terme à des fins touristiques, comme Airbnb, un problème qui touche particulièrement le centre-ville. En 2020, l'Île-de-Hull comptait à elle seule 400 logements inscrits sur Airbnb, dont le tiers étaient des logements de trois chambres à coucher et plus (Bélanger, 2020; LDL, 2021).

À l'évidence, cette « crise du logement » a non seulement des causes multiples, mais également des ramifications complexes. Selon les estimations réalisées par l'organisme Logemen'occupe, il y avait plus de 1 000 ménages en attente d'un logement à Gatineau au printemps 2021 (Radio-Canada, avril 2021). Du côté d'Ottawa, le problème est tout aussi criant, avec 12 000 personnes en attente d'un logement locatif abordable et 2 000 personnes hébergées dans les refuges dans la même période (*ibid*.).

On peut donc en conclure qu'une part importante de la population des deux côtés de la rivière fait face à des conditions d'habitation précaires. Rappelons qu'un ménage est

considéré comme habitant un logement non abordable lorsqu'il doit consacrer 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement, ce qui était le cas d'environ un ménage sur cinq (19,7 %) dans la partie québécoise de la RMR, et de 23,5 % dans la partie ontarienne en 2016. Cette situation touche davantage les locataires que les propriétaires (Statistique Canada, 2017).

Le taux des besoins impérieux en matière de logement est une autre mesure des conditions de vie des ménages privés, locataires et propriétaires, qui tient compte de la taille, de l'état et du coût du logement. Statistique Canada considère qu'un ménage éprouve des « besoins impérieux en matière de logement » lorsqu'il occupe un logement inadéquat et qui nécessite des réparations majeures, qu'il doit consacrer plus de 30 % de son revenu aux frais de logement, ou que son logement est trop petit pour répondre à ses besoins, et lorsque son revenu ne lui permet pas de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté » (SCHL, 2019, p. 4). En 2016, « 11 040 ménages avaient des besoins impérieux de logement en Outaouais, très majoritairement à Gatineau » (LDL, 2021, p. 5). Le problème existe aussi en milieu rural : en 2016, les MRC de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau enregistraient les taux de besoins impérieux en matière de logement parmi les plus élevés au Québec, alors que respectivement 16,2 % et 15,3 % des ménages se retrouvaient dans cette situation (Gagnon, 2019).

Soulignons enfin que le manque de logements abordables est exacerbé par une multitude d'autres enjeux, tels que l'insalubrité et le mauvais état des logements, le manque de logements sociaux et de logements adaptés aux clientèles ayant des besoins particuliers, les rénovictions ainsi que la surenchère importante du prix des maisons[5].

4. L'itinérance : une problématique transfrontalière complexe

L'itinérance est un phénomène complexe causé par une combinaison de plusieurs facteurs sociaux, individuels et structuraux. En conséquence, les personnes et les ménages en situation d'itinérance ont à la fois de la difficulté à trouver et à conserver un logement stable, sécuritaire, adéquat et salubre et à maintenir des rapports stables et fonctionnels avec la communauté (MSSS, 2014a). La rareté des logements abordables des deux côtés de la rivière vient donc fragiliser la situation des ménages à revenu faible et

[5] Information tirée du compte rendu de la rencontre des représentants des Tables de développement social de l'ATDSO sur le logement qui a eu lieu le 10 février 2021.

modeste, et complexifier la réinsertion en logement de la population en situation d'itinérance.

Dans cette partie, nous présentons un profil général de la population en situation d'itinérance sur le territoire de Gatineau et d'Ottawa. Par la suite, nous dressons un bref portrait des différents programmes et politiques mis en place de chaque côté de la rivière, ce qui nous permettra d'identifier des enjeux et opportunités d'action en contexte transfrontalier.

4.1. Quelques précisions sur l'itinérance

La Politique nationale en matière d'itinérance du Québec distingue trois principaux types d'itinérance (MSSS, 2014a) : l'itinérance situationnelle, l'itinérance cyclique et l'itinérance chronique. L'itinérance situationnelle est la conséquence d'un événement particulier qui prive temporairement une personne d'un domicile fixe (rupture, perte d'emploi, perte temporaire de logement, catastrophe naturelle, etc.). Il s'agit de la forme la plus courante d'itinérance. L'itinérance cyclique correspond à la situation où une personne alterne entre des périodes de logement et des périodes sans domicile, tandis que l'itinérance chronique fait référence aux personnes qui vivent dans la rue depuis un bon moment. Ce dernier type d'itinérance est le moins répandu, mais c'est aussi celui qui entraîne les coûts sociaux les plus importants et qui est habituellement le plus visible. Enfin, bien que ces trois types d'itinérance puissent se manifester de façon visible (les personnes qui ont recours aux refuges d'urgence, ou bien qui dorment dans un lieu public ou un lieu non prévu pour l'habitation humaine), la forme d'itinérance prédominante demeure invisible (les personnes qui dorment chez un proche, par exemple) (Grenier *et al.,* 2019). Pour cette raison, l'itinérance situationnelle et invisible est très difficile à repérer, à quantifier et à représenter dans les rapports et publications. Elle n'est cependant pas à prendre à la légère, car les épisodes d'itinérance chronique commencent souvent de façon situationnelle.

Une fois cette mise en contexte effectuée, il est important de comprendre que les données présentées ici sont issues de rapports et de recherches portant sur l'itinérance visible et qu'elles sont donc incomplètes. Par exemple, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à expérimenter l'itinérance invisible (*ibid.*). La grande mobilité de cette population entre Ottawa et Gatineau est un autre facteur qui complique l'analyse des données sur l'itinérance. En somme, il est très difficile, voire impossible, de brosser un portrait quantitatif précis de la population en situation d'itinérance sur un territoire donné, et la situation frontalière de la région complexifie encore davantage cet exercice.

4.2. Brève illustration de l'itinérance sur le territoire transfrontalier

Selon un dénombrement réalisé pour une nuit donnée en avril 2018[6], l'itinérance en Outaouais est un phénomène observé principalement en milieu urbain, là où il y a concentration des services. La grande majorité (69,5 %) des 157 itinérants interrogés cette nuit-là étaient des hommes et près de 25 % s'identifiaient comme autochtones. De plus, 10 % déclaraient avoir passé la nuit en situation d'itinérance avec un enfant, et plus du quart (26 %) avaient passé la nuit dans un endroit extérieur ou caché. En comparaison avec le reste de la province, les itinérants en Outaouais sont proportionnellement moins nombreux à nommer un enjeu de dépendance, l'incarcération ou des problèmes de santé mentale comme raison liée à la perte de leur logement. En revanche, ils sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs au Québec à justifier leur situation d'itinérance par leur incapacité à payer leur loyer ou leur hypothèque. En conséquence, 56 % des répondants disaient avoir besoin de services pour trouver et conserver leur logement. Dans la même année (2018), les refuges ont reçu 2 358 demandes d'hébergement d'urgence, et seulement 1 134 personnes (48 %) ont pu bénéficier de tels services (CRIO, 2021).

Un exercice similaire réalisé dans la même période à Ottawa a permis de dénombrer en une seule nuit près de 8 000 personnes hébergées dans les refuges d'urgence. Comme en Outaouais, la majorité (60 %) des 1 400 personnes interrogées étaient des hommes et près du quart (24 %) s'identifiaient comme autochtones, alors que ce groupe ne représente que 2,5 % de la population générale. Enfin, le quart (24 %) des itinérants questionnés étaient de nouveaux arrivants au Canada. Les problèmes de dépendance, l'incapacité à payer son loyer ou son hypothèque et l'incarcération sont les trois principales raisons données pour expliquer la perte de logement (Ville d'Ottawa, 2019).

4.3. La réponse gouvernementale

La compréhension commune du phénomène de l'itinérance, de ses causes et de ses conséquences stimule une réponse collective, concertée et politique. Pour faire face à la diversité et à la complexité des problématiques, l'Ontario comme l'Outaouais articulent des réponses impliquant les trois paliers de gouvernement.

Au niveau fédéral, le programme Vers un Chez-Soi, la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance qui soutient les efforts de la Stratégie nationale sur le logement, offre du

[6] Exercice de dénombrement effectué par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans la nuit du 24 avril 2018 en Outaouais.

financement pour la stabilisation résidentielle et autres projets déterminés par les communautés. Ce programme prévoit notamment la mise en place d'un accès coordonné et systématisé au logement abordable à l'aide d'une banque de données centralisée (Canada, 2020). En vertu de l'entente Canada-Québec, l'application de ce programme au Québec diffère cependant du reste du Canada. En Outaouais par exemple, c'est un comité réunissant les acteurs communautaires qui agit en concertation afin de déposer une demande de financement commune pour l'ensemble de la collectivité.

On note aussi des différences dans l'organisation des services au palier provincial. En Ontario, la gestion des questions d'itinérance passe beaucoup par les « gestionnaires de services », c'est-à-dire les communautés locales comme la Ville d'Ottawa, tandis qu'au Québec, la question de l'itinérance fait l'objet d'actions concertées entre différents ministères.

À l'échelle provinciale, la Ville d'Ottawa participe à différents programmes, dont l'Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement (IPOL), l'Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC), et l'Allocation Canada-Ontario pour le logement (Ville d'Ottawa, 2019). Il est important de mentionner que la mise sur pied et l'opérationnalisation de ces programmes relèvent des « gestionnaires de services », ce qui signifie que c'est la Ville qui en assume la responsabilité, le rôle du gouvernement provincial se limitant à celui de bailleur de fonds.

Au Québec, le gouvernement a adopté en 2014 une politique interministérielle de lutte à l'itinérance, dont a découlé le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – *Mobilisés et engagés pour prévenir l'itinérance*. Fruit d'une collaboration entre 15 ministères et organismes gouvernementaux, ce plan contient 31 mesures ciblées pour prévenir l'itinérance chez différentes clientèles (tels que les jeunes, les aînés et les autochtones), favoriser la stabilité résidentielle et l'insertion socioprofessionnelle, améliorer l'accessibilité aux soins de santé et l'intégration sociale, développer et consolider les partenariats, ainsi que parfaire les connaissances au sujet de l'itinérance (MSSS, 2014b).

4.4. La lutte à l'itinérance se fait surtout à l'échelle régionale et municipale

C'est à échelle locale que la plupart des actions sont entreprises dans la lutte à l'itinérance, tant à Ottawa qu'en Outaouais. En Outaouais, la mise en œuvre du Plan d'action interministériel cité plus haut relève du CISSSO, qui assure la coordination des acteurs du milieu par l'entremise du Comité directeur interministériel de lutte à l'itinérance de l'Outaouais (CDIIO). La Ville de Gatineau est aussi directement impliquée

dans cette instance en raison du phénomène grandissant de l'itinérance sur son territoire. En 2020, la Commission « Gatineau, Ville en Santé » a adopté un Cadre de référence en itinérance assorti d'un Plan d'action pour la période 2021-2023. Ce cadre de référence définit les responsabilités de la municipalité en regard de cette problématique, ainsi que les rôles des différents services municipaux concernés par sa mise en œuvre, dont le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, le Service de l'urbanisme et du développement durable ainsi que le Service de police. Parmi les grandes orientations de ce cadre de référence et du plan d'action, on retrouve l'accès et le maintien en logement par l'entremise de la politique d'habitation et du soutien aux organismes en logement; l'inclusion de tous dans les espaces publics et les prises de décision; la mise en place d'interventions adaptées et, finalement, le travail de concertation et de partenariat (Gatineau, 2020a; 2020b).

En Ontario, la Loi 2000 sur la réforme du logement social exige que les municipalités produisent des plans décennaux de logement et de lutte à l'itinérance qui répondent aux besoins locaux. À Ottawa, le plan « Un Chez-Soi pour tous », actualisé en 2019, a permis de créer une liste d'attente centralisée du logement communautaire qui contenait plus de 12 000 noms en 2019 (Ville d'Ottawa, 2019). La Ville d'Ottawa déplore cependant les nombreuses failles du système, et notamment l'absence de programmes d'aide financière adéquats pour faciliter l'accès au logement (Radio-Canada, 2021). En janvier 2020, le Conseil municipal déclarait que la Ville vivait « une crise et une situation d'urgence en matière de logement abordable et d'itinérance », un problème aggravé depuis par la pandémie.

> « En collaboration avec des partenaires communautaires et d'autres ordres de gouvernement, la Ville s'est donné pour objectif de créer jusqu'à 8 500 nouveaux logements abordables et des subventions au logement d'ici 2030 et d'éliminer le sans-abrisme, l'itinérance chronique et l'itinérance chez les anciens combattants. La Ville continue d'investir dans le logement abordable, ayant affecté 30 millions de dollars au cours des deux dernières années afin de fournir de nouveaux logements abordables. De tels partenariats sont essentiels pour atteindre ces objectifs et veiller à ce que tous aient un toit » (Ville d'Ottawa, 2020b).

4.5. L'impact de la frontière sur le phénomène de l'itinérance

Plusieurs facteurs ont contribué dans les dernières années à amplifier le problème de l'itinérance visible dans la région, dont les catastrophes (une tornade et deux inondations) qui ont frappé la ville de Gatineau, le manque de logements sociaux et la réalité

problématique des maisons de chambres. La pandémie a aussi contribué à aggraver la situation, notamment « parce que des personnes sans domicile fixe qui avaient jusque-là recours à du *couch surfing* (« passer d'un canapé à l'autre ») dans leur parenté ou dans leur réseau d'amitié ont dû y renoncer à cause de la COVID-19 » (LDL, 2021, p. 25). Cependant, en raison de sa situation frontalière, la ville de Gatineau présente des particularités qui ont un impact important sur ce phénomène :

> « Son statut de région frontalière avec la Ville d'Ottawa amène les personnes itinérantes à utiliser les services des deux côtés de la rivière des Outaouais. À cause de cette mobilité, leur nombre exact est plus difficile à cerner. Une autre particularité est représentée par la crise du logement (taux d'inoccupation de 1,5 %) et le coût relativement élevé des logements à Gatineau, comparativement à d'autres villes québécoises » (Ville de Gatineau, 2020a, p. 4).

Un des premiers enjeux posés par le phénomène de l'itinérance en situation frontalière est le fait qu'une partie de la population en situation d'itinérance chronique ou épisodique se déplace d'un côté à l'autre de la rivière (Gatineau, 2020a). Cette mobilité fait en sorte qu'il est pratiquement impossible de dresser un portrait précis de l'itinérance visible sur le territoire.

Le fait que les personnes itinérantes se déplacent d'un côté à l'autre de la frontière complique aussi leur accessibilité à des soins de santé physique et mentale et peut rendre leur réinsertion sociale et leur maintien en logement ou en emploi plus difficile. En effet, l'accès à plusieurs programmes de santé et d'aide dépend d'une preuve de résidence officielle dans une province donnée. Par exemple, la personne doit présenter une carte d'assurance-maladie valide du Québec pour obtenir un service à Gatineau, ou une preuve de résidence dans un refuge de l'Ontario pour obtenir un service à Ottawa, faute de quoi le service en question lui sera refusé. Dans certains cas, cette mobilité d'une province à l'autre engendre un manque de continuité dans les suivis psychosociaux, ou encore un dédoublement des services (par exemple, un suivi en réinsertion en logement offert simultanément à Gatineau et à Ottawa).

L'impact de la situation frontalière est particulièrement notable chez les jeunes qui vivent dans la rue. Tant du côté québécois qu'ontarien, cette clientèle est surtout concentrée dans les centres urbains, c'est-à-dire le Vieux-Hull et le centre-ville d'Ottawa, et côtoie donc la frontière au quotidien. En raison des contraintes institutionnelles rigides et du manque de ressources à leur disposition, les jeunes sans-abris ne peuvent profiter des opportunités offertes par la situation frontalière, comme l'existence de services plus nombreux à Ottawa et les loyers moins chers à Gatineau (Gaudet, 2016).

> « Dans ses implications les plus formelles, la frontière existant entre le Québec et l'Ontario a une incidence énorme sur la vie quotidienne des jeunes de la rue. Les deux provinces ont des visions parfois opposées de l'aide à apporter aux jeunes itinérants et ont donc recours à des outils incomparables. Ainsi, à l'échelle urbaine d'Ottawa-Gatineau, les différences entre ces deux perspectives et les institutions qu'elles ont engendrées sont exacerbées par leur proximité. Si la possibilité de choisir entre deux systèmes sans avoir à changer de région peut sembler être une opportunité avantageuse, certaines restrictions spécifiques complexifient les échanges. Des règles souvent pointues sont à respecter pour avoir droit à un soutien institutionnalisé. Il devient quasiment impossible pour les jeunes de connaitre leurs obligations par rapport à deux systèmes d'aide à l'itinérance souvent très différents. C'est avant tout sur la base de leur lieu de résidence que se détermine leur éligibilité au système québécois ou ontarien d'aide financière » (*ibid.,* p. 65-66).

Ces différents enjeux pointent vers le besoin d'instaurer une collaboration plus étroite entre les ressources des deux côtés de la rivière. Une telle collaboration représente d'ailleurs une opportunité intéressante de partage des expertises et des réalités. La réalité transfrontalière présente aussi des atouts sur le plan clinique en offrant la possibilité à la personne en situation d'itinérance de choisir le type de service qui lui convient le mieux, dans la langue qui lui convient le mieux et selon l'approche qu'elle préfère. Selon la réalité vécue sur le terrain et partagée par des acteurs du milieu, les expériences que vivent les personnes itinérantes dans une autre région et selon une autre approche représentent donc une occasion d'apprentissage pour les cliniciens, les gestionnaires et les travailleurs qui œuvrent auprès de la population itinérante.

5. Références

Bélanger, M. (2020). Des centaines de logements réservés pour Airbnb au centre-ville de Gatineau. Le Droit, 23 mai 2020.

Canada (2020). À propos de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (2020). Plan d'action régional en Itinérance – Outaouais 2020. CISSSO, 5 pages.

Collectif régional de lutte à l'itinérance (CRIO) (2021). Noir sur Blanc : 11e bulletin annuel sur la situation d'itinérance en Outaouais.

Gagnon, L. (2019). Les enjeux sociaux en Outaouais : une question de développement économique. Bulletin L'Outaouais sous la loupe – Décembre 2018-Janvier 2019, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Gaudet, M. (2016). Les jeunes et l'itinérance à Ottawa-Gatineau : négociation quotidienne d'une géographie frontalière, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa.

Gouvernement de l'Ontario (2019). Mettre fin à l'itinérance en Ontario.

Grenier, J., Thibault, S., Bourque, M., Blackburn, D. et Grenier, K. (2019). Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance : Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité. Sciences et Actions Sociales, 11, p. 101-122. https://doi.org/10.3917/sas.011.0101

Ligue des Droits et Libertés (2021). La situation du logement à Gatineau et ses impacts sur les droits humains. Rapport de mission d'examen, février 2021.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014). Politique nationale de lutte à l'itinérance - Ensemble pour éviter la rue et en sortir. Gouvernement du Québec, 74 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2019). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018. Rapport, 268 pages.

Observatoire du développement de l'Outaouais (2018). Bilan du Forum des acteurs du développement de l'Outaouais. L'Outaouais : aux frontières des possibilités, 11 octobre 2018.

Observatoire du développement de l'Outaouais (2020). Portrait des communautés de l'Outaouais.

Organisation des Nations unies (2010). Le droit à un logement convenable. Fiche d'information 21, Revue 1. Haut-Commissariat des Droits de l'Homme, Genève.

Radio-Canada (2021). « La pénurie de logements inquiète en Outaouais et en Ontario ». ICI Ottawa-Gatineau. 29 avril 2021.

RAPSIM (2019). Entente Canada-Québec en itinérance : les organismes en appellent au respect de l'approche globale. Communiqué de presse.

Roy, S., et R. Hurtubise (dir.) (2007). L'itinérance en questions. Québec : Presses de l'Université du Québec. doi:10.2307/j.ctv18phb30

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2016). Rapport sur le marché locatif. RMR d'Ottawa-Gatineau (Québec).

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2019). Définir l'abordabilité du logement au Canada. Recherche en action, janvier 2019.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2020). Rapport sur le marché locatif. RMR d'Ottawa-Gatineau (Québec).

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2021). Rapport sur le marché locatif. Canada et régions métropolitaines – Janvier 2021. Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. 2017. Ottawa - Gatineau (partie du Québec) [Région métropolitaine de recensement], Québec et Ottawa - Gatineau (partie de l'Ontario) [Région métropolitaine de recensement], Ontario (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit nº 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. Consulté le 4 octobre 2021.

Ville d'Ottawa (2019). Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance - Rapport d'étape 2018. Ottawa, 32 pages.

Ville d'Ottawa (2020a). Stratégie coordonnée pour les sans-abris. Service du logement de la Ville d'Ottawa. Ottawa. 20 pages.

Ville d'Ottawa (2020b). L'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance à Ottawa et la Ville sollicitent de l'aide pour loger 100 ménages avant octobre. Communiqué. 10 août 2020.

Ville de Gatineau (2020a). Cadre de référence municipal en itinérance. Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, Gatineau.

Ville de Gatineau (2020b). Plan triennal 2021-2023 en itinérance. Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, Gatineau.

Conclusion :
Analyse transversale

Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités

Observatoire
du développement
de l'Outaouais

La conclusion permet de revenir sur les principaux constats de cette étude, tout en apportant un éclairage transversal.

À venir.